This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 437 899

Digitized by Google

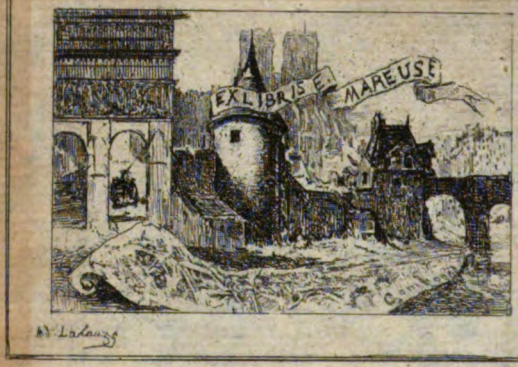

Digitized by Google

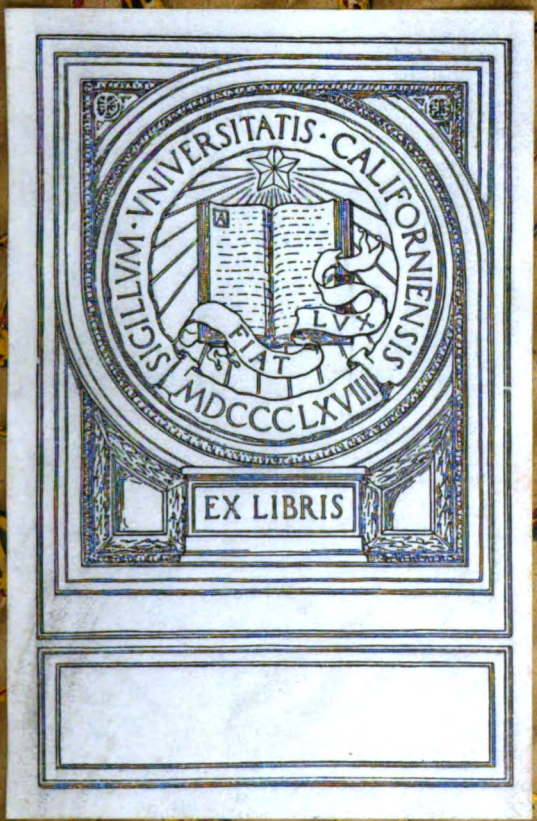

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1912

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1912

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

DC2
S78
1912

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1912.

MM. G. Lafaye,	Président.
A. Blanchet,	Premier Vice-Président.
N. Valois,	Deuxième Vice-Président.
J. Maurice,	Secrétaire.
J. Toutain,	Secrétaire adjoint.
C. Pallu de Lessert,	Trésorier.
H. Martin,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. Héron de Villefosse.
l'abbé H. Thédenat.
H. Omont.
M. Prou.
Ph. Lauer.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. M. Collignon.
H. Omont.
R. Cagnat.
A. Blanchet.

M13147

Digitized by Google

Membres de la Commission des Fonds.

MM. M. Prou.
R. Cagnat.
E. Michon.

UNIV. OF CALIFORNIA

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 1er Juin 1912.

MM.

1. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Courcelles, 75 (7 août 1861-6 janvier 1886 — *Vincent-Egger*).
2. Perrot (Georges), G. O. ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur honoraire de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai Conti, 25 (8 janvier 1868-3 décembre 1890 — *Grésy-Michelant*).
3. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue Washington, 16 (5 janvier 1876-5 janvier 1898 — *Brunet de Presle-Le Blant*).
4. Heuzey (Léon), G. O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), directeur honoraire des Musées nationaux, professeur honoraire à l'École des Beaux-Arts, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Exelmans, 90 (1er mai 1867-3 mai 1899 — *de la Saussaye-Chabouillet*).

Digitized by Google

MM.

5. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878-14 décembre 1904 — *de Guilhermy-de Barthélemy*).

6. Guiffrey (Jules), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur honoraire de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, boulevard Bonne-Nouvelle, 34 (7 février 1877-14 décembre 1904 — *Marion-Wescher*).

7. Thédenat (l'abbé Henry), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Campagne-Première, 7 (8 novembre 1882-2 mai 1906 — *de Barthélemy*).

8. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860-5 janvier 1911 — *Le Bas-Delisle*).

9. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Montaigne, 29 (7 février 1877-8 mars 1912 — *Boutaric-Longnon*).

10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 1er Juin 1912.

MM.

1. Helbig (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. Hirschfeld (Otto), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 3 (10 janvier 1893).
3. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome, palazzo Lovatelli, piazza Campitelli (7 juin 1893).
5. Schlosser (le chevalier Julius von), directeur des collections d'armes et d'objets d'art de la Maison impériale, à Vienne, Daungasse, 2 A (1er février 1905).
6. Pirenne (Henri), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand, à Gand, rue Neuve-Saint-Pierre, 132 (6 janvier 1909).
7. Bilson (John), vice-président du Royal archaeological Institute, membre du conseil de la Société des Antiquaires de Londres, à Hessle, Yorkshire (6 mars 1912).
8. Cantarelli (Luigi), professeur à l'Université de Rome, à Rome, piazza Manfredo Fanti, 132 (6 mars 1912).
9. . . . . .
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 1er Juin 1912.

MM.

1. Gaidoz (Henri), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877 — *Renier*).
2. Lasteyrie (le comte Robert de), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à l'École des chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879 — *Egger*).
3. Duchesne (Mgr Louis), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, passage Stanislas, 2, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879 — *Deloche*).
4. Rougé (le vicomte Jacques de), au château de Bois-Dauphin, par Précigné (Sarthe) (5 juillet 1882 — *Quicherat*).
5. Bapst (Germain), ✻, rue d'Aguesseau, 9 (4 février 1885 — *Dumont*).
6. Collignon (Maxime), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886 — *Delisle*).

Digitized by Google

MM.

7. Babelon (Ernest), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886 — *Passy*).

8. Ravaisson-Mollien (Charles), ✱, conservateur honoraire au Musée du Louvre, rue d'Auteuil, 61 (12 janvier 1887 — *Ramé*).

9. Homolle (Théophile), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), directeur de l'École d'Athènes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Lille, 83 (4 mai 1887 — *Rayet*).

10. Durrieu (le comte Paul), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur honoraire au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Malakoff, 74 (7 mars 1888 — *Ch. Robert*).

11. Omont (Henri), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général des bibliothèques, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire et de philologie), rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889 — *Bordier*).

12. Baye (le baron J. de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889 — *Aubert*).

13. Delaborde (le comte H.-François), ✱, professeur à l'École des chartes, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891 — *Guérin*).

Digitized by Google

MM.

14. Martha (Jules), ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891 — *Perrot*).

15. Prou (Maurice), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des chartes, secrétaire adjoint du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Madame, 75 (6 mai 1891 — *Nicard*).

16. Cagnat (René), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, boulevard du Montparnasse, 96 (6 janvier 1892 — *Flouest*).

17. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895 — *de Laurière*).

18. Lafaye (Georges), ✻, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Raspail, 126 (9 janvier 1895 — *Guillaume*).

19. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Émile-Augier, 10 (11 décembre 1895 — *de Montaiglon*).

20. Valois (Noël), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire aux Archives nationales, secrétaire de la Société de l'histoire de France, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896 — *de Rozière*).

21. Girard (Paul), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896 — *Courajod*).

Digitized by Google

MM.

22. Lefèvre-Pontalis (Eugène), ✱, professeur à l'École des chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897 — *Prost*).

23. La Tour (Henri de), conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897 — *Lecoy de la Marche*).

24. Enlart (Camille), ✱, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de la Commission des monuments historiques, rue de Vaugirard, 58 (3 mai 1899 — *Read*).

25. Martin (Henry), ✱, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899 — *Duplessis*).

26. Tardif (Joseph), docteur en droit, cité Vaneau, 8 (5 juillet 1899 — *Heuzey*).

27. Monceaux (Paul), ✱, professeur au Collège de France, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Tournon, 12 (13 juin 1900 — *Saglio*).

28. Stein (Henri), conservateur adjoint aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Gay-Lussac, 38 (13 juin 1900 — *Longnon*).

29. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Tournon, 17 (9 janvier 1901 — *Berger*).

30. Mély (Fernand de), rue de la Trémoille, 26 (4 février 1903 — *de la Noë*).

31. Maurice (Jules), rue Crevaux, 10 (4 février 1903 — *Müntz*).

32. Toutain (Jules), ✱, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Four, 25 (3 février 1904 — *U. Robert*).

Digitized by Google

MM.

33. Ruelle (Ch.-Émile), ✻, administrateur honoraire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rue Soufflot, 5 (4 mai 1904 — *Corroyer*).

34. Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, quai Conti, 11 (1er mars 1905 — *Mowat*).

35. Marquet de Vasselot (Jean-J.), conservateur-adjoint du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Marignan, 19 (1er mars 1905 — *Guiffrey*).

36. Loisne (le comte Auguste Menche de), docteur en droit, rue de Varenne, 51 (4 avril 1906 — *Rey*).

37. Mâle (Émile), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Navarre, 11 (6 juin 1906 — *Thédenat*).

38. Espérandieu (le commandant Émile), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), commandant du bureau de recrutement d'Évreux, à Clamart, villa Madeleine, rue des Tricots, 62 (4 juillet 1906 — *Molinier*).

39. Vitry (Paul), conservateur adjoint du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, avenue des Sycomores, 16 *bis* (9 janvier 1907 — *Bouchot*).

40. Lauer (Philippe), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de la Tour, 141 (5 décembre 1907 — *Beurlier*).

41. D'Allemagne (Henry), ✻, archiviste-paléographe, rue des Mathurins, 30 (1er avril 1908 — *Hauvette*).

42. Roman (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue de l'Université, 25 (3 juin 1908 — *de Boislisle*).

Digitized by Google

MM.

43. Chénon (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue des Écoles, 30 (1er juin 1910 — *d'Arbois de Jubainville*).

44. Espinas (Georges), attaché au ministère des Affaires étrangères, boulevard Saint-Germain, 198 (1er mars 1911 — *de Vogüé*).

45. Prinet (Max), archiviste-paléographe, à Versailles, rue d'Anjou, 10 (1er mai 1912 — *Schlumberger*).

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 1er Juin 1912.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

*Nodet (le Dr Victor), à Bourg, place Bernard, 23 (6 juillet 1904).

Chanel (Émile), professeur au lycée Lalande, président de la Société des naturalistes de l'Ain, à Bourg, rue Bel-Air (6 mars 1907).

Aisne.

Pilloy (Jules), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin, rue Calixte-Souplet, 28 (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

Souchon (Joseph), archiviste honoraire du département de l'Aisne, à Paris, rue Bridaine, 11 (4 mars 1891).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

L'astérisque désigne les associés correspondants qui ont racheté leurs cotisations annuelles, conformément à l'article 32 du règlement.

Digitized by Google

MM.

Hennezel d'Ormois (le vicomte Jehan de), au château de Bourguignon, par Mons-en-Laonnois, et à Paris, rue de Chaillot, 16 (7 avril 1909).

Allier.

*Moreau de Néris, à Airebelle, par Arpheuilles-Saint-Priest (7 janvier 1903).

Lebrun (Eugène), au château de la Baume, au Veurdre, et au Vésinet (Seine-et-Oise), rue Thiers, 12 *bis* (5 juillet 1905).

Mallat (Antonin), à Beauregard, par Bellerive-sur-Allier, et à Paris, rue des Écoles, 24 (7 avril 1909).

Alpes (Basses-).

Ripert-Monclar (le marquis de), C. ✱, ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

Alpes (Hautes-).

*Manteyer (Georges de), au château de Manteyer, et à Paris, quai de Béthune, 34 (7 juin 1899).

Alpes-Maritimes.

Durand-Gréville (Émile-Alix), à Menton, villa Henry-Gréville (3 février 1892).

La Mazelière (le marquis de), à Nice, Carabacel, 33 (7 juin 1900).

Degrand (A.), ✱, consul général de France en retraite, à Nice, rue de la Buffa, 16 (7 novembre 1900).

Rouquette (le Dr), ✱, médecin-major de 1re classe en congé, correspondant du Ministère, à Nice, place de la Liberté, 4 (6 décembre 1905).

*Guebhard (le Dr Adrien), ✱, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire perpétuel de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Saint-Vallier de Thiey, et à Paris, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 4 (6 juin 1906).

Digitized by Google

MM.

Marguerite-de la Charlonie (P.), ingénieur des arts et manufactures, à Nice, rue Macarani, 13, et à Paris, rue Bonaparte, 21 (3 juin 1908).

Bensa (Thomas), directeur du Musée municipal des beaux-arts, à Nice, rue des Ponchettes, 15 (1er février 1911).

Levrot (Joseph), conservateur adjoint de la Bibliothèque et des Archives municipales, à Nice, rue Gioffredo, 60 (22 mai 1912).

Ardèche.

*Le Sourd (Auguste), à Baix, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 189 (6 avril 1910).

Ardennes.

Vincent (le Dr Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

Dieudonné (Adolphe), archiviste paléographe, bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

Donau (le commandant R.), du 148e régiment d'infanterie, à Givet (6 décembre 1905).

Bosse (E.), receveur de l'enregistrement, à Château-Porcien (1er décembre 1909).

Aube.

Babeau (Albert), ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes, à Troyes, rue Ambroise-Cottet, 4 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

Digitized by Google

Aude.

MM.

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

Bouches-du-Rhône.

Clerc (Michel), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, rue Wulfran-Puget, 33 (5 février 1902).

Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), à Marseille, rue Monteaux, 10 (5 novembre 1902).

Calvados.

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

Letaille (Joseph), à Riva bella, Ouistreham, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

* Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Besnier (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Bicoquet, 62 (7 mars 1900).

Cantal.

Rhodes (Émile), avocat, ancien magistrat, à Murat (3 mars 1909).

Pagès-Allary (J.), à Murat (2 février 1910).

Digitized by Google

Charente.

MM.

Chauvet (Gustave), ✱, ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, à La Rochelle (6 février 1884).

Noguès (le chanoine Jules-L.-M.), à la Rochelle, rue Tallemant-des-Réaux, 8 (2 novembre 1887).

Cher.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon (6 mai 1903).

Bengy-Puyvallée (Maurice de), archiviste paléographe, à Villecomte, par Les Aix-d'Angillon, et à Paris, avenue de Clichy, 91 (4 avril 1906).

Deshoulières (François), directeur adjoint de la Société française d'archéologie, au château de l'Isle-sur-Arnon, par Ids-Saint-Roch, et à Paris, rue de la Tour, 49 (9 janvier 1907).

Corse.

* Bonaparte (le prince Roland), membre de l'Institut (Académie des sciences), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Arbaumont (Jules d'), président honoraire de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Montille (Léonce de), ✱, président de la Société d'histoire de Beaune, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Digitized by Google

MM.

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 2 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel de Dijon, à Dijon, rue du Palais, 23 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), à Dijon, rue du Chapeau-Rouge, 15 (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✱, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouz-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Poinssot (Louis), inspecteur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

* Truchis (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteaux (30 mars 1904).

Brulard (le Dr René), à Dijon, rue Amiral-Roussin, 2 (10 janvier 1906).

Epery (le Dr René), à Alise-Sainte-Reine (1er décembre 1909).

Dordogne.

Fayolle (le marquis Gérard de), président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

* Babut (le commandant A.), ✱, à Monfaucon, par Le Fleix, et à Paris, rue des Gatines, 23 (3 avril 1907).

Digitized by Google

Drôme.

MM.

CHEVALIER le chanoine Ulysse, ✻, membre de l'Institut Académie des inscriptions et belles-lettres, à Romans 3 février 1869.

VALLENTIN DU CHEYLARD Roger, à Montélimar, rue du Jeu-de-Paume 4 juin 1890.

BREGHOT DU LUT F., au château de Confolin, à Bourg-lès-Valence 7 juin 1905.

Eure.

RÉGNIER (Louis, à Évreux, rue du Meilet. 9 6 mars 1890).

PORÉE le chanoine Adolphe, curé de Bournainville, par Thiberville 23 avril 1890.

* COUTIL Léon, à Saint-Pierre-du-Vauvray 6 mars 1895).

JOIN-LAMBERT Arthur, conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou (7 avril 1897).

VASNIER (Henri), ✻, à Saint-Georges de Vièvre (6 juillet 1904).

ENGELHARD le capitaine Ch.), ✻, à Saint-Michel-de-la-Haye, par Bourg-Achard 6 février 1907).

Eure-et-Loir.

JANSSENS (le comte Gaston DE), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 *bis* (4 mai 1892).

MERLET (René), archiviste honoraire d'Eure-et-Loir, à Chartres (7 mai 1902).

BONNARD (L.), docteur en droit, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres, rue des Grenets, 15, et à Paris, rue de Courcelles, 119 (5 février 1908).

Finistère.

THOLIN (Georges), ✻, archiviste honoraire de Lot-et-Garonne, villa Kerlia, à Beuzec-Conq (5 mars 1873).

Digitized by Google

MM.

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✱, au château de la Porte-Neuve, par Riec-sur-Bélon, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Gard.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue des Beaux-Arts, 5 (4 février 1891).

Bary (Albert de), ancien officier d'état-major, au château de Rousson, par Salindres, et à Paris, avenue de la Bourdonnais, 15 (5 avril 1911).

Garonne (Haute-).

*Pasquier (Félix), archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Gers.

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baïse (26 juillet 1899).

Gironde.

Jullian (Camille), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, à Bordeaux, rue Vital-Carles, 14, et à Paris, rue du Luxembourg, 30 (10 janvier 1894).

*Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, à Bor-

Digitized by Google

MM.

deaux, à l'École municipale des Beaux-Arts (23 février 1898).

Brutails (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau, 13 (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

* Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), à Sauternes, et à Paris, rue Dumont-d'Urville, 10 (3 février 1904).

Fourché (P.), à Arcachon, villa Menton, place Brémontier (3 février 1904).

Hérault.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, rue des Patriotes, 36 (7 novembre 1883).

Pélissier (Léon-G.), doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, villa Leyris, boulevard J.-J.-Rousseau (1er juillet 1891).

Joubin (André), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, avenue du Stand, 10 (6 mars 1901).

Bonnet (Émile), avocat à la cour d'appel, à Montpellier, rue du Faubourg-Saint-Jaumes, 11 (7 mai 1902).

Sahuc (Joseph), à Saint-Pons-de-Thomières (5 décembre 1906).

Le Bars (Yvon), au château de Mercorent, près Béziers (1er décembre 1909).

Ille-et-Vilaine.

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Digitized by Google

MM.

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

Indre.

Creusot (J.), à Châteauroux, rue des Notaires, 1 (7 mars 1900).

La Véronne (Geoffroy de), au château du Bouchet, par Rosnay, et à Paris, rue de Grenelle, 121 *bis* (1er juin 1910).

Indre-et-Loire.

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, rue de Grenelle, 134 (24 juillet 1894).

Joulin (Léon), O. ✻, membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Tours, rue d'Entraygues, 81 (3 décembre 1902).

Isère.

Reymond (Marcel), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), doyen de la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), ancien membre de l'École française d'Athènes, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Grenoble, et à Paris, rue Madame, 30 (27 janvier 1897).

Bizot (Ernest), conservateur du Musée et de la Bibliothèque de Vienne, à Vienne, rue Victor-Hugo, 51 (6 novembre 1900).

Digitized by Google

MM.

Muller (Hippolyte), bibliothécaire de l'École de médecine, à Grenoble (7 novembre 1906).

Jura.

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Brune (l'abbé Paul), curé de Mont-sous-Vaudrey (6 mars 1889).

Landes.

Bouglon (le baron de), à La Bastide-d'Armagnac (1er juillet 1903).

Loir-et-Cher.

Storelli (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

* Plat (l'abbé Gabriel), à Vendôme (3 avril 1907).

Loire.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Thiollier (Félix), ✻, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Déchelette (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Roanne, à Roanne (15 novembre 1893).

Saint-Pulgent (A. de), à Montbrison (12 décembre 1900).

Loire (Haute-).

Rouchon (Ulysse), secrétaire de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, au Puy (1er juillet 1909).

Digitized by Google

Loire-Inférieure.

MM.

Quilgars (Henry), à Lesguiriac, par Piriac (23 février 1898).

Loiret.

Casati (Charles), ✻, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun, et à Paris, rue de Prony, 29 (5 mars 1873).

Couret (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 16, et à Paris, rue Rousselet, 1 (7 novembre 1877).

*Bancherеau (J.), à Orléans, quai Barentin, 6 (7 février 1912).

Lozère.

Barbot (Jules), à Mende (1er juillet 1903).

Maine-et-Loire.

Farcy (Louis de), à Angers, rue du Canal, 23 (30 janvier 1884).

*Castellane (le comte Henri de), à Genneteil, et à Paris, rue Saint-Dominique, 11 (4 mai 1898).

Urseau (le chanoine Charles), chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers, à Angers (7 mars 1906).

Marne.

Lucot (le chanoine Paul), archiprêtre de la cathédrale de Châlons, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Demaison (Louis), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la ville de Reims, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

Digitized by Google

MM.

Jadart (Henri), ✻, secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville et conservateur du Musée de Reims, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat-Radel (Alexandre), ✻, archiviste au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue Friant, 36 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), ✻, architecte, à Reims, rue Thiers, 24, et à Paris, rue Vaneau, 37 (3 juin 1891).

Marne (Haute-).

Royer (Charles), conservateur du Musée de Langres, à Langres (4 décembre 1889).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Montremy (François de), à Nomécourt, par Joinville, et à Paris, rue de la Trémoïlle, 2 (5 juin 1911).

Mayenne.

Chabrun (César), docteur en droit, à Mayenne, et à Paris, rue de Vaugirard, 90 (10 janvier 1906).

Meurthe-et-Moselle.

Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

Perdrizet (Paul), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, avenue de la Garenne, 2 (6 mars 1901).

Beaupré (le comte Jules), à Nancy, rue de Serre, 18 (1er février 1905).

Digitized by Google

MM.

Goury (Georges), conservateur au Musée lorrain, à Nancy, rue des Tiercelins, 5 (3 mars 1909).

Morbihan.

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 21 (14 décembre 1887).

Grand (Roger), à Kerguen, Arradon, par Vannes (5 juin 1901).

Aveneau de la Grancière, président de la Société polymathique du Morbihan, conservateur au Musée archéologique de Vannes, au château de Beaulieu, par Bignan (5 février 1902).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue de Grenelle, 15 (1er mars 1899).

Saint-Venant (Julien de), ✻, inspecteur des eaux et forêts, conservateur du Musée lapidaire de Nevers, à Nevers (3 janvier 1900).

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, rue de Villersexel, 2 (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Digitized by Google

MM.

* Serbat (Louis), archiviste paléographe, à Valenciennes, et à Paris, rue de Chateaubriand, 8 (9 janvier 1901).

Du Teil (le baron Joseph), à Saint-Momelin, par Watten, et à Paris, quai de Billy, 2 (5 juin 1901).

Théry (Louis), avocat, à Lille, square Duthilleul, 17 (30 mars 1904).

Théodore (Émile), conservateur adjoint des Musées (Palais des Beaux-Arts), à Lille, rue Solférino, 197 (6 décembre 1905).

Leuridan (l'abbé Théodore), archiviste du diocèse de Cambrai, à Roubaix, rue des Arts, 14 (9 janvier 1907).

Bauchond (Maurice), docteur en droit, membre de la Commission historique du département du Nord, à Valenciennes, place du Neuf-Bourg, 28 (3 avril 1907).

Oise.

Caix de Saint-Aymour (le comte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard Pereire, 198 (13 décembre 1876).

Muller (le chanoine Eugène), aumônier de l'hospice Condé, à Chantilly (25 juillet 1888).

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

* Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

Leblond (le Dr Victor), président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais, rue des Halles, 74 (6 mars 1907).

Orne.

Duval (Louis), archiviste honoraire du département de l'Orne, à Alençon (18 février 1868).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Boutry (Léon), à Alençon, rue de la Barre, 5 (7 février 1900).

Digitized by Google

MM.

Charencey (le comte de), au château de Champthierry, par Saint-Maurice-lez-Charencey, et à Paris, rue de l'Université, 72 (3 juin 1908).

Fréville de Lorme (le baron Robert de), archiviste-paléographe, au château de Livet, par Aube, et à Paris, rue Oudinot, 12 (1er mai 1912).

Pas-de-Calais.

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).

Rodière (Roger), à Montreuil-sur-Mer (5 novembre 1902).

*Drouet (Édouard), ingénieur aux mines de Liévin, à Liévin (1er avril 1908).

Puy-de-Dôme.

Audollent (Auguste), professeur à la Faculté des lettres de l'Université, directeur du Musée municipal de Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand, chemin de l'Oradou, 1 (5 mars 1890).

Charvilhat (le Dr G.), à Clermont-Ferrand, rue Blatin, 4 (6 janvier 1909).

Pyrénées (Basses-).

Croizier (le marquis de), ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, au château de Jouandin, à Bayonne, côte Saint-Étienne (9 novembre 1892).

*Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Guilhou (Ernest), au château de Laclau, par le Boucau (12 juillet 1899).

Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, professeur à l'Université de Fribourg, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (1er mai 1901).

Digitized by Google

Pyrénées-Orientales.

MM.

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Rhône.

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, place Saint-Jean, 2 (9 novembre 1887).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, place Bellecour, 26 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Lyon, rue Mont-Bernard, 6 (25 janvier 1899).

Galle (Léon), à Lyon, rue du Plat, 2 (3 février 1904).

Vial (E.), à Lyon, quai de la Charité, 29 (1er février 1905).

Birot (le Dr J.), à Lyon, rue du Plat, 31 (5 avril 1905).

* Beyssac (Jean), à Lyon, quai de l'Archevêché, 15 (7 juin 1905).

Chervin (le Dr), à Thizy, et à Paris, avenue Victor-Hugo, 82 (6 juillet 1910).

Billiard (Raymond), à Charentay (7 décembre 1910).

Germain de Montauzan (Camille), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, à Lyon, rue Franklin, 57 (1er février 1911).

Bégule (Lucien), à Lyon, rue Sala, 3 (3 janvier 1912).

Saône-et-Loire.

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

Perrault-Dabot (A.), inspecteur général adjoint des monuments historiques, aux Agneux, par Rully, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 87 (2 décembre 1903).

Bidault de Grésigny, au château de Boulay, par Baudrières (2 mai 1906).

Boirot (Max), à Bourbon-Lancy, et à Paris, rue Lamartine, 6 (2 juin 1909).

Digitized by Google

Sarthe.

MM.

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

Triger (Robert), inspecteur général de la Société française d'archéologie, au Mans, rue de l'Évêché (7 mai 1902).

Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers (2 décembre 1903).

Seine.

Bayet (Charles), C. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller d'État, directeur de l'enseignement supérieur, à Paris, rue de Talleyrand, 3 (2 juillet 1879).

* Sorlin-Dorigny (Albert), à Paris, avenue Félix-Faure, 32 (1er juin 1881).

Weiss (André), ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), O. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, avenue d'Orléans, 118 (11 juin 1884).

Bordes (l'abbé Jean-Marie), à Paris, boulevard Raspail, 234 (4 mars 1885).

Batiffol (Mgr Pierre), à Paris, rue Cujas, 2 (11 janvier 1888).

Villenoisy (François de), bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

Leprieur (Paul), conservateur du département des peintures, des dessins et de la chalcographie au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

Digitized by Google

MM.

Bordeaux (Paul), à Neuilly-sur-Seine, boulevard Maillot, 98 (3 février 1892).

Clerval (le chanoine Alexandre), professeur à l'Université catholique, à Paris, rue d'Alençon, 9 (1er février 1893).

* Durighello (Ange), à Paris, rue de Courcelles, 179 (10 janvier 1894).

Castanier (Prosper), à Choisy-le-Roi (24 janvier 1894).

* Eude (Émile), ingénieur architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

Séjourné (le R. P. Joseph), à Paris, rue du Bac, 34 (11 décembre 1895).

Capitan (le Dr Louis), ✱, membre de l'Académie de médecine, professeur à l'École d'anthropologie, chargé de cours au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

* Expert (Henry), sous-bibliothécaire au Conservatoire national de musique, à Paris, boulevard Arago, 97 (1er juin 1898).

Gaudin (Paul), ingénieur, à Paris, rue de la Grande-Chaumière, 6 (12 juillet 1899).

Guimet (Émile), O. ✱, directeur du Musée Guimet, à Paris, au Musée Guimet, place d'Iéna (4 avril 1900).

Swarte (Victor de), ✱, à Paris, rue Clément-Marot, 19 (5 juin 1901).

Kœchlin (Raymond), à Paris, quai de Béthune, 32 (4 décembre 1901).

Lacombe (Paul), ✱, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, à Paris, rue de Moscou, 5 (5 mars 1902).

Rousseau (F.), à Paris, rue Claude-Bernard, 63 (3 décembre 1902).

Poupardin (René), secrétaire de l'École des chartes, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, rue Soufflot, 18 (4 mars 1903).

Digitized by Google

MM.

Furcy-Raynaud (Marc), attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, avenue des Champs-Élysées, 120 (11 mars 1903).

Fromageot (Paul), ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, à Paris, rue de l'Université, 11 (6 mai 1903).

Dimier (Louis), agrégé de l'Université, à Paris, rue du Puits-l'Ermite, 8 (2 décembre 1903).

Vidier (Alexandre), conservateur-adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale, à Boulogne-sur-Seine, rue de Sèvres, 25 (3 février 1904).

Magne (Charles), secrétaire général du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 47 (2 mars 1904).

Courtot (l'intendant-général), C. ✱, à Paris, rue Duroc, 17 (2 mars 1904).

Boinet (Amédée), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, boulevard Raspail, 286 (30 mars 1904).

Buttin (Charles), à Paris, villa Mozart, 3 (6 juillet 1904).

Lemoisne (Paul-André), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, à Thiais, et à Paris, rue de l'Université, 91 (6 juillet 1904).

Nocq (Henry), ✱, à Paris, quai Bourbon, 29 (1er mars 1905).

Poëte (Marcel), inspecteur des travaux historiques, conservateur de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, à Paris, rue Honoré-Chevalier, 4 (7 juin 1905).

Aubert (Félix), archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, à Saint-Mandé, rue de l'Épinette, 17 (6 décembre 1905).

Vernet (Marcel), à Paris, rue d'Offémont, 10 (7 février 1906).

Roche (Denis), à Paris, rue Monge, 59 (7 mars 1906).

Lefebvre des Noëttes (le commandant), ✱, à Paris, quai Bourbon, 19 (7 mars 1906).

Digitized by Google

MM.

* Langlois (l'abbé M.), bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris, à Paris, boulevard Montparnasse, 150 (3 mai 1906).

Manneville (Charles), secrétaire général adjoint du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 9 (6 juin 1906).

Krafft (Hugues), à Paris, rue de Lubeck, 42 (4 juillet 1906).

* Jameson (Robert), à Paris, avenue Vélasquez, 6 (4 juillet 1906).

Martin-Chabot (Fernand), archiviste aux Archives nationales, à Paris, rue de Lille, 37 (9 janvier 1907).

Martroye (François), à Paris, boulevard Saint-Germain, 131 (1er avril 1908).

Corbierre (l'abbé Auguste), à Paris, rue Cassette, 7 (3 juin 1908).

* Picard (Auguste), C. ✱, directeur de l'exploitation à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris, rue de Maubeuge, 73 (2 décembre 1908).

* Lefèvre (Louis-Eugène), à Paris, rue Jouffroy, 36 *bis* (3 mars 1909).

Aubert (Marcel), sous-bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue des Saints-Pères, 13 (5 mai 1909).

Chatelain (Louis), attaché à la Bibliothèque nationale, à Paris, rue de la Sorbonne, 17 (1er décembre 1909).

Seine-et-Marne.

Héron de Villefosse (Étienne), ✱, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

* Ridder (André de), conservateur adjoint des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, au Mée, et à Paris, rue de Marignan, 22 (8 mai 1901).

Digitized by Google

MM.

Gassies (Georges), professeur de première au collège de Meaux, vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, à Meaux, impasse Hattingais, 3, rue de la Cordonnerie (5 février 1902).

* Mayeux (Albert), architecte diplômé du gouvernement, à Lagny, et à Paris, rue Vignon, 24 (6 mai 1903).

Husson (Georges), vice-président de la Société historique et archéologique de la Brie, à Couilly, pavillon des Caves (6 mai 1908).

Meuret (Maurice), à Fontainebleau, rue Saint-Merry, 130, et à Paris, rue de Berry, 33 (2 décembre 1908).

Seine-et-Oise.

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, avenue de l'Opéra, 6 (10 décembre 1873).

Thélier (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

* Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil, à Corbeil (6 juin 1900).

Guiffrey (Jean), conservateur-adjoint du département des peintures, des dessins et de la chalcographie au Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 34 (6 février 1901).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Grosrouvre, et à Paris, boulevard Edgar-Quinet, 22 (6 mars 1901).

* Rodocanachi (Emmanuel), ✱, à Andilly, et à Paris, rue de Lisbonne, 54 (11 mars 1903).

Depoin (Joseph), secrétaire général de la Société historique du Vexin, à Pontoise, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 150 (4 mai 1904).

Digitized by Google

MM.

* Morgan (Jacques de), C. ✱, directeur général honoraire des antiquités de l'Égypte, délégué général en Perse du ministre de l'Instruction publique, à Croissy-sur-Seine, rue Alfred-Dormeuil, 1, et à Paris, quai de Béthune, 36 (1er mars 1905).

* Biver (Paul), au château de Villiers-le-Bâcle, par Gif, et à Paris, rue de Prony, 14 (6 janvier 1909).

Lesort (André), archiviste du département de Seine-et-Oise, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Versailles, rue Mademoiselle, 35 (5 avril 1909).

* Bouclier (Alfred), trésorier de la Société française de numismatique, au château du Rouvray, par Condé-sur-Vesgre, et à Paris, rue de Lisbonne, 49 (5 janvier 1910).

Besnard (C.), architecte, aux Ormes, par Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et à Paris, rue de Bagneux, 16 (6 avril 1910).

* Rhein (André), archiviste-paléographe, à Versailles, rue Neuve, 11 (4 mai 1910).

Formigé (Jules), à Montfermeil, boulevard Hardy, 1 (15 mai 1912).

Seine-Inférieure.

Allard (Paul), ancien magistrat, à Senneville, par Fécamp (10 décembre 1879).

Le Breton (Gaston), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur honoraire du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), ✱, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Elysées, 102 (3 janvier 1883).

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre, 52 (6 juin 1888).

Digitized by Google

MM.

Foville (Jean de), bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Rouen, et à Paris, rue de Lille, 30 (9 janvier 1901).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Vesly (Léon de), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue des Arsins, 1 (5 mars 1902).

Coutan (le Dr), à Rouen, rue d'Ernemont, 10 (14 décembre 1904).

Sèvres (Deux-).

Martin (Gabriel), ✻, à Airvault, et à Paris, rue de Villersexel, 7 (1er juin 1904).

Clouzot (Étienne), attaché à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, à Niort, et à Paris, rue Vineuse, 12 *bis* (5 avril 1905).

Clouzot (Henri), conservateur de la Bibliothèque municipale Forney, de Paris, à Niort, et à Paris, rue Titon, 12 (7 février 1906).

Somme.

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

* Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

Macqueron (Henri), à Abbeville (7 novembre 1900).

Boulanger (C.), ✻, ancien notaire, conservateur honoraire du Musée, à Péronne (9 janvier 1901).

* Des Forts (Philippe), archiviste-paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt (1er juin 1904).

Dubois (Pierre), à Amiens (6 juin 1906).

Digitized by Google

MM.

Valois (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont (7 février 1912).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✻, ancien doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37, et à Paris, rue Georges-Sand, 36 (7 mars 1894).

Var.

Roustan (François), architecte du département et des monuments historiques du Var, à Toulon, rue Dumont-d'Urville, 2 (4 février 1903).

Vaucluse.

*Requin (l'abbé Henri), correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), archiviste diocésain, à Avignon, rue Victor-Hugo, 14 (6 janvier 1904).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, et à Alfortville, rue de l'Union, 10 (24 janvier 1894).

Vienne.

Ginot (Émile), bibliothécaire archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne, et à Paris, rue de Lauriston, 80 (3 novembre 1886).

Digitized by Google

MM.

*Baudon de Mony (Charles), archiviste paléographe, au château du Ris-Chauveron, par Azat-le-Riz, et à Paris, rue de Grenelle, 113 (3 mai 1911).

Demartial (André), à Limoges, boulevard Louis-Blanc, 23 (7 février 1912).

Yonne.

Petit (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, avenue Rapp, 20 (2 décembre 1891).

*Villetard (l'abbé Henri), curé de Champvallon, par Senan (6 janvier 1902).

Vignot (Charles), à Joigny, et à Paris, rue de Lille, 30 (2 mars 1904).

Tryon-Montalembert (le marquis de), au château de la Vieille-Ferté, par la Ferté-Loupière, et à Paris, rue Monsieur, 5 (1er février 1911).

Algérie et Tunisie.

Carton (le Dr Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Khéreddine, villa Stella (3 février 1892).

Delattre (le R. P. Alfred-Louis), ✻, des Pères Blancs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiprêtre de la primatiale de Carthage, à Carthage (11 décembre 1895).

*Rouvier (le Dr Jules), ✻, professeur à l'École de médecine d'Alger (28 juillet 1897).

Merlin (Alfred), ✻, directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Tunis, et à Paris, boulevard du Montparnasse, 73 (2 décembre 1903).

Digitized by Google

MM.

*Bourbon (Henry), à Carthage, villa Marie-Thérèse (5 décembre 1906).

Maguelonne (Jules), directeur de l'enregistrement, des domaines et du timbre du département de Constantine, président de la Société archéologique de Constantine, à Constantine, rue de France, 7 (2 décembre 1908).

Renault (Jules), architecte à la direction générale des travaux publics, correspondant du ministère à Tunis, place Sidi-el-Bahri, 6 (5 mai 1909).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue Erlanger, 23 (5 décembre 1877).

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), de l'ordre des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), prieur du couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem (6 mars 1895).

Germer-Durand (le R. P. Joseph), prieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

Morin (le R. P. dom Germain), de l'ordre des Bénédictins, Blüthenstrasse, 14 II, à Munich (Bavière) (13 mai 1896).

Labande (L.-H.), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco (6 janvier 1904).

Besse (le R. P. dom J.-M.), à l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé, à Chevetogne, par Leignon, province de Namur (Belgique) (8 janvier 1908).

Digitized by Google

Associés correspondants étrangers.

Allemagne.

MM.

Pfluge-Harttung (le Dr Julius von), à Berlin, N. W., Spenerstrasse, 23 (1er décembre 1886).

Helbig (Wolfgang), voir p. 9.

Hirschfeld (Otto), voir p. 9.

Autriche-Hongrie.

Schlosser (le chevalier J. von), voir p. 9.

Györy de Nadudvar (Arpad de), archiviste aux Archives impériales, à Vienne, Minoritenplatz (3 décembre 1902).

Belgique.

Dognée (Eugène-M.-O.), ✱, à Liège, rue Chevalier, (6 juin 1867).

Cloquet (Louis), professeur à l'Université de Gand, à Gand, boulevard Léopold, 9 (3 décembre 1884).

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 55 (3 avril 1889).

Soil de Moriamé (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, président du tribunal de première instance, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur au Musée des antiquités, à Bruxelles, parc du Cinquantenaire, 109 (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie royale des beaux-arts, à Anvers, rue du Transvaal, 45 (4 avril 1900).

Digitized by Google

MM.

Gaspar (Camille), à Bruxelles-Ixelles, rue du Buisson, 8 (3 décembre 1902).

Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck (le vicomte Amaury de), au château d'Elseghem, près Audenarde, Flandre-Orientale, et à Bruxelles, rue de l'Industrie, 15 (7 janvier 1903).

Cumont (Franz), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles, rue Montoyer, 75 (3 février 1904).

Loë (le baron Alfred de), conservateur au Musée du parc du Cinquantenaire, à Etterbeek, avenue d'Auderghem, 82 (7 février 1906).

Pirenne (Henri), voir p. 9.

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✻, professeur à l'Université, à Copenhague, Frederiksholm Canal, 12 (3 juin 1868).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de Séville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

États-Unis d'Amérique.

Frothingham (Arthur-L.), Jr., professeur d'archéologie et d'histoire à l'Université de Princeton, New-Jersey (1er mars 1905).

Digitized by Google

Grande-Bretagne et Irlande.

MM.

Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), aide de camp de S. M. le Roi, à Londres, Green Street, 40, Park Lane, et au château de Rothberg, par Rougemont, canton de Vaud (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur-John), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury Berks, près Oxford (8 avril 1891).

* Headlam (le Rev. Arthur-C.), King's College (5 février 1896).

* Thompson (Henry-Yates), à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltman (E.-J.), à Kinghoe, Great Berkhamsted, Herts (3 juillet 1901).

Bilson (John), voir p. 9.

Italie.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

* Lazzaroni (le baron), à Rome, et à Paris, rue Spontini, 16 (3 décembre 1902).

Garofalo (Francesco-Paolo), à Naples, Corso Vittorio-Emmanuele, 633 (6 janvier 1904).

Cantarelli (le professeur Luigi), voir p. 9.

Norvège.

Unger (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Roumanie.

Vaschide (M^me^ Victoria), à Bukarest, et à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (2 juillet 1902).

Digitized by Google

Russie.

MM.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

* Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), ✱, président de la Commission impériale d'archéologie, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

* Boulitchoff (S. Exc. N. de), à Saint-Pétersbourg, quai Anglais, 70 (7 mai 1902).

* Chérémétеff (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), à Saint-Pétersbourg, Fontanka, 34 (2 décembre 1903).

Polivanoff (S. Exc. Vladimir), membre du Conseil de l'Empire, grand maréchal de noblesse du gouvernement de Simbirsk, à Saint-Pétersbourg, rue Pantéleïmonskay, 12 (4 avril 1906).

* Titoff (André de), conseiller d'État, conservateur du Musée archéologique, à Rostoff-la-Grande, gouvernement de Yaroslav (6 juin 1906).

Khanenko (S. Exc. Bogdan de), membre du Conseil de l'Empire, membre de la Commission impériale d'archéologie, à Kiev (3 avril 1907).

* Goloubew (Victor de), à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, 26 (3 juin 1908).

Roerich (Nicolas de), directeur de la Société impériale d'encouragement des arts, à Saint-Pétersbourg, Moïka, 83 (10 mars 1909).

Suisse.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue D. Colladon, 1 (23 décembre 1885).

* Naëf (Albert), architecte, inspecteur général des monuments historiques de la Suisse, Haute-Combe, avenue Ruchonnet, à Lausanne (Vaud) (16 novembre 1892).

Mandach (Conrad de), à Berne, et à Paris, rue de Las-Cases, 15 (1er juillet 1903).

Digitized by Google

MM.

Vogt (l'abbé Albert), conservateur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, à Fribourg, route de Lausanne, 37 (20 décembre 1905).

Stückelberg (Ernest-Alfred), professeur extraordinaire à l'Université de Bâle, à Bâle (7 février 1906).

Besson (l'abbé Marius), professeur au grand séminaire, professeur agrégé à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, à Fribourg (3 mars 1909).

Demôle (Eugène), conservateur du Cabinet des manuscrits au Musée d'art et d'histoire, à Genève, rue du Marché, 40 (7 février 1912).

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 1er Juin 1912.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), Bouches-du-Rhône.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aubert (Félix), Seine.
Aubert (Marcel), Seine.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aveneau de la Grancière, Morbihan.

Babeau (Albert), Aube.
Babut (le commandant A.), Dordogne.
Banchereau (Louis), Loiret.
Barbot (Jules), Lozère.
Bary (Albert de), Gard.
Batiffol (Mgr Pierre), Seine.
Bauchond (Maurice), Nord.
Baudon de Mony (Charles), Haute-Vienne.
Bayet (Charles), Seine.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaupré (le comte Jules), Meurthe-et-Moselle.
Bégule (Lucien), Rhône.
Bengy-Puyvallée (Maurice de), Cher.
Bensa (Thomas), Alpes-Maritimes.

Digitized by Google

MM.

Berthelé (Joseph), Hérault.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Besnard (C.), Seine-et-Oise.
Besnier (Maurice), Calvados.
Besse (le R. P. dom J.-M.), Belgique.
Besson (l'abbé Maurice), Suisse.
Beyssac (Jean), Rhône.
Bidault de Grésigny, Saône-et-Loire.
Billiard (Raymond), Rhône.
Bilson (John), Angleterre.
Birot (le Dr J.), Rhône.
Biver (Paul), Seine-et-Oise.
Bizot (Ernest), Isère.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), Russie.
Boinet (Amédée), Seine.
Boirot (Max), Saône-et-Loire.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnard (L.), Eure-et-Loir.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bonnet (Émile), Hérault.
Bordeaux (Paul), Seine.
Bordes (l'abbé), Seine.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bosse (E.), Ardennes.
Bouclier (Alfred), Seine-et-Oise.
Bouglon (le baron de), Landes.
Boulanger (C.), Somme.
Boulitchoff (S. Exc. N. de), Russie.
Bourbon (Henry), Tunisie.
Boutry (Léon), Orne.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Breghot du Lut (F.), Drôme.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.

Digitized by Google

MM.

Brulard (le Dr René), Côte-d'Or.
Brune (l'abbé Paul), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.
Buttin (Charles), Seine.

Caix de Saint-Aymour (le comte Amédée de), Oise.
Cantarelli (Luigi), Italie.
Capitan (le Dr Louis), Seine.
Carsalade du Pont (Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le Dr Louis), Tunisie.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Seine.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Chabrun (César), Mayenne.
Chanel (Émile), Ain.
Chapot (Victor), Isère.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charencey (le comte de), Orne.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Charvilhat (le Dr G.), Puy-de-Dôme.
Chatelain (Louis), Seine.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chérémeteff (S. Exc. le comte Serge Dmitriévitch), Russie.
Chervin (le Dr), Rhône.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (le chanoine), Seine.
Cloquet (Louis), Belgique.
Clouzot (Étienne), Deux-Sèvres.
Clouzot (Henri), Deux-Sèvres.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Corbierre (l'abbé Auguste), Seine.

Digitized by Google

MM.

Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Courtot (l'intendant-général), Seine.
Coutan (le Dr), Seine-Inférieure.
Coutil (Léon), Eure.
Creuzot (J.), Indre.
Croizier (le marquis de), Basses-Pyrénées.
Cumont (Franz), Belgique.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Déchelette (Joseph), Loire.
Degrand (A.), Alpes-Maritimes.
Delachenal (Roland), Isère.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Demaison (Louis), Marne.
Demartial (André), Haute-Vienne.
Demôle (Eugène), Suisse.
Depoin (Joseph), Seine-et-Oise.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Forts (Philippe), Somme.
Deshoulières (François), Cher.
Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dimier (Louis), Seine.
Dognée (Eugène), Belgique.
Donau (le commandant R.), Ardennes.
Donnet (Fernand), Belgique.
Douais (Mgr Célestin), Oise.
Drouet (Édouard), Pas-de-Calais.
Dubois (Pierre), Somme.
Dufour (A.), Seine-et-Oise.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Alpes-Maritimes
Durighello (Ange), Seine.

Digitized by Google

MM.

Du Teil (le baron Joseph), Nord.
Duval (Louis), Orne.

Engel (Arthur), Suisse.
Engelhard (le capitaine Ch.), Eure.
Epery (le Dr René), Côte-d'Or.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis Gérard de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Fleury (Gabriel), Sarthe.
Fourché (P.), Gironde.
Fournier (Paul), Isère.
Foville (Jean de), Seine-Inférieure.
Fréville de Lorme (le baron Robert de), Orne.
Fromageot (Paul), Seine.
Frothingham (Arthur-L.), Jr., États-Unis d'Amérique.
Furcy-Raynaud (Marc), Seine.

Galle (Léon), Rhône.
Garofalo (Francesco-Paolo), Italie.
Gaspar (Camille), Belgique.
Gassies (Georges), Seine-et-Marne.
Gauchery (Paul), Cher.
Gaudin (Paul), Seine.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône.
Germain de Maidy (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germain de Montauzan (Camille), Rhône.
Germer-Durand (le R. P. Joseph), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck (le vicomte Amaury de), Belgique.

Digitized by Google

MM.

Ginot (Émile), Vienne.
Godet (l'abbé Henri), Orne.
Goloubew (Victor de), Russie.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goury (Georges), Meurthe-et-Moselle.
Goy (Pierre de), Cher.
Grand (Roger), Morbihan.
Guebhard (le Dr Adrien), Alpes-Maritimes.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Guilhou (Ernest), Basses-Pyrénées.
Guimet (Émile), Seine.
Gusman (Pierre), Seine-et-Oise.
Guyencourt (Robert de), Somme.
Györy de Nadudvar (Arpad), Autriche-Hongrie.

Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Wolfang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Hennezel d'Ormois (le vicomte Jehan de), Aisne.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.
Husson (Georges), Seine-et-Marne.

Jadart (Henry), Marne.
Jameson (Robert), Seine.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joubin (André), Hérault.
Joulin (Léon), Indre-et-Loire.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.
Jullian (Camille), Gironde.

Kermaingant (Pierre-Paul Laffleur de), Seine-Inférieure.

Digitized by Google

MM.

Khanenko (S. Exc. Bogdan de), Russie.
Kœchlin (Raymond), Seine.
Krafft (Hugues), Seine.

Labande (L.-H.), Principauté de Monaco.
La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
Lacombe (Paul), Seine.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Turquie d'Asie.
La Mazelière (le marquis de), Alpes-Maritimes.
Langlois (l'abbé M.), Seine.
Lauzun (Philippe), Gers.
La Véronne (G. de), Indre.
Lazzaroni (le baron), Italie.
Le Bars (Yvon), Hérault.
Leblond (le Dr Victor), Oise.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Lebrun (Eugène), Allier.
Le Clert (Louis), Aube.
Lefebvre des Noëttes (le commandant), Seine.
Lefèvre (Louis-Eugène), Seine.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lejay (l'abbé Paul), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Lemoisne (Paul-André), Seine.
Leprieur (Paul), Seine.
Lesort (André), Seine-et-Oise.
Le Sourd (Auguste), Ardèche.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Calvados.
Leuridan (l'abbé Théodore), Nord.
Levrot (Joseph), Alpes-Maritimes.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loë (le baron Alfred de), Belgique.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.

Digitized by Google

MM.

Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lucot (le chanoine Paul), Marne.
Lur-Saluces (le marquis Alexandre de), Gironde.

Macqueron (Henri), Somme.
Magne (Charles), Seine.
Maguelonne (Jules), Algérie.
Mallat (Antonin), Allier.
Mandach (Conrad de), Suisse.
Manneville (Charles), Seine.
Manteyer (Charles de), Hautes-Alpes.
Marcel (le chanoine Louis), Haute-Marne.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marguerite-de la Charlonie (P.), Alpes-Maritimes.
Marignan (Albert), Gard.
Martin (Gabriel), Deux-Sèvres.
Martin-Chabot (Fernand), Seine.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Martroye (François), Seine.
Mayeux (Albert), Seine-et-Marne.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), Sarthe.
Merlet (René), Eure-et-Loir.
Merlin (Alfred), Tunisie.
Meuret (Maurice), Seine-et-Marne.
Millard (l'abbé Aristide), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Mirot (Léon), Nièvre.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Montremy (François de), Haute-Marne.
Moreau de Néris, Allier.
Morgan (Jacques de), Seine-et-Oise.
Morillot (l'abbé Louis), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Bavière.
Muller (le chanoine Eugène), Oise.
Muller (Hippolyte), Isère.

Digitized by Google

MM.

Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nocq (Henry), Seine.
Nodet (Victor), Ain.
Noguès (le chanoine Jules-L.-M.), Charente-Inférieure.

Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagès-Allary (J.), Cantal.
Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Perrault-Dabot (A.), Saône-et-Loire.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Picard (Auguste), Seine.
Pilloy (Jules), Aisne.
Pirenne (Henri), Belgique.
Plat (l'abbé Gabriel), Loir-et-Cher.
Poëte (Marcel), Seine.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Polivanoff (S. Exc. Vladimir), Russie.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Poupardin (René), Seine.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.

Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Rainaud (Armand), Calvados.
Régnier (Louis), Eure.
Renault (Jules), Tunisie.
Requin (l'abbé), Vaucluse.
Rey (Auguste), Seine-et-Oise.
Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.

Digitized by Google

MM.

Reymond (Marcel), Isère.
Rhein (André), Seine-et-Oise.
Rhodes (Émile), Cantal.
Ridder (André de), Seine-et-Marne.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Roche (Denis), Seine.
Rodière (Roger), Pas-de-Calais.
Rodocanachi (Emmanuel), Seine-et-Oise.
Roerich (Nicolas de), Russie.
Rouchon (Ulysse), Haute-Loire.
Rouquette (le Dr), Alpes-Maritimes.
Rousseau (F.), Seine.
Roustan (François), Var.
Rouvier (le Dr Jules), Algérie.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.

Sahuc (Joseph), Hérault.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien de), Nièvre.
Schlosser (le chevalier Julius von), Autriche.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Séjourné (le R. P. Paul-M.), Seine.
Seltman (E. J.), Angleterre.
Serbat (Louis), Nord.
Soil de Moriamé (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Seine.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.
Stückelberg (Ernest-Alfred), Suisse.
Swarte (Victor de), Seine.

Tausserat-Radel (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.

Digitized by Google

MM.

Théodore (Émile), Nord.
Théry (Louis), Nord.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Finistère.
Thompson (H. Yates), Grande-Bretagne.
Titoff (A. de), Russie.
Travers (Émile), Calvados.
Triger (Robert), Sarthe.
Truchis (le vicomte Pierre de), Côte-d'Or.
Tryon-Montalembert (le marquis de), Yonne.

Unger (Charles-Richard), Norvège.
Urseau (le chanoine Charles), Maine-et-Loire.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vallentin du Cheylard (Roger), Drôme.
Vallette (René), Vendée.
Valois (Jules de), Somme.
Vaschide (Mme Victoria), Roumanie.
Vasnier (Henri), Eure.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vernet (Marcel), Seine.
Vesly (Léon de), Seine-Inférieure.
Vial (E.), Rhône.
Vidier (Alexandre), Seine.
Vignot (Charles), Yonne.
Villenoisy (François de), Seine.
Villetard (l'abbé Henri), Yonne.
Vincent (le Dr Henri), Ardennes.
Vogt (l'abbé Albert), Suisse.

Weiss (André), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

Zeiller (Jacques), Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Bourg*. Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

Digitized by Google

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.
CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.
CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.
CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.
DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.
DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.
EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.
GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.
GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.
GIRONDE, *Bordeaux*. Société archéologique de la Gironde.

Digitized by Google

Gironde, *Bordeaux*. Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

Hérault, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.

— — Société archéologique.

— *Béziers*. Société archéologique.

Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique de Touraine.

Isère, *Grenoble*. Académie delphinale.

— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, sciences et arts.

Maine-et-Loire, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

— *Reims*. Académie de Reims.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Digitized by Google

NORD, *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
SAVOIE, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société florimontane.
SEINE, *Paris*. Association pour l'encouragement des études grecques.
— — Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
— — Société d'anthropologie.
— — Société de Saint-Jean.
SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

Seine-et-Marne, *Meaux*. Société historique et archéologique de la Brie.
— *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
Seine-et-Oise, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société historique et scientifique.
Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Académie du Var.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.
Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.
— *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
Tunisie, *Carthage*. Institut de Carthage.
— *Sousse*. Société archéologique.

Digitized by Google

Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE, *Bonn*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.
— *Iéna*. Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.
ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie de Metz.
— — Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.
AUTRICHE-HONGRIE, *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottzág (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie*. Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin*. Société archéologique.
— *Kolozsvar*. Section numismatique et archéologique du Musée national de Transylvanie.
— *Laibach*. Musealverein für Krain.
— *Prague*. Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato*. Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Trieste*. Archeografo Triestino.
— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.

Digitized by Google

AUTRICHE-HONGRIE, *Vienne*. K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.
BELGIQUE, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruges*. Société d'émulation pour l'étude des antiquités de l'histoire de Flandre.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.
— — Société royale de numismatique.
— *Courtrai*. Cercle archéologique et historique.
— *Gand*. Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Malines*. Cercle archéologique, littéraire et artistique.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres de Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
BULGARIE, *Sofia*. Société archéologique bulgare.
DANEMARK, *Copenhague*. Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensee*. Fyens Stifts litterære Selskab (Société littéraire de Fionie).
ÉGYPTE, *Le Caire*. Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
ESPAGNE, *Barcelone*. Institut d'estudis catalans.
— *Madrid*. Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos, bibliotecas y museos.
ÉTATS-UNIS, *Baltimore*. Johns Hopkins University.
— *Cambridge*. Archæological Institute of America.

Digitized by Google

États-Unis, *Chicago*. Académie des sciences.
— *Philadelphie*. American philosophical Society.
— *Topeka*. Kansas State historical Society.
— *Urbana*. Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington*. Bureau of Ethnology.
— — Smithsonian Institution.
— *Worcester*. American Antiquarian Society.

Grande-Bretagne, *Londres*. Society of Antiquaries of London.
— *Cambridge*. Cambridge Antiquarian Society.
— *Dublin*. Royal Irish Academy.
— *Edimbourg*. Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey*. Société jersiaise.

Grèce, *Athènes*. Institut archéologique allemand.

Italie, *Rome*. Reale Academia dei Lincei.
— — Institut archéologique allemand.
— — British School at Rome.
— *Bologne*. Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Catane*. Società di storia patria per la Sicilia orientale.
— *Florence*. Biblioteca nazionale centrale.
— *Foligno*. Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Gênes*. Società ligure di storia patria.
— *Milan*. Società storica lombarda.
— *Modène*. Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin*. Reale Accademia delle scienze.
— *Padoue*. Rivista di storia antica.

Luxembourg, *Luxembourg*. Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.

Nouvelle-Écosse, *Halifax*. Nova-Scotian Institute of science.

Digitized by Google

Pays-Bas, *Leeuwarden*. Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkande (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).

Portugal, *Lisbonne*. Museu ethnographico português.

— *Porto*. Portugalia.

Russie, *Saint-Pétersbourg*. Commission impériale archéologique.

— *Ékaterinebourg*. Société ouralienne des amis des sciences.

— *Helsingfors*. Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).

— *Moscou*. Société impériale archéologique.

Suède, *Stockholm*. Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).

Suisse, *Bâle*. Historische und antiquarische Gesellschaft.

— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse romande.

— *Lucerne*. Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.

— *Zürich*. Antiquarische Gesellschaft.

— — Musée national suisse.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUES

RECEVANT LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

École des Beaux-Arts, à Paris.
École des Chartes, à la Sorbonne, Paris.
Ecole française d'Athènes.
Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
Universités d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Toulouse, Alger.
Académie de Chambéry.
Service des Antiquités de la Régence de Tunis.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

HENRI D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

MEMBRE RÉSIDANT

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

(1827-1910)

Par M. Émile Chénon, membre résidant.

Lue dans la séance du 21 janvier 1912.

Messieurs,

M. d'Arbois de Jubainville, à qui vous avez bien voulu m'appeler à succéder, était un vénérable vieillard que son grand âge empêchait dans ces dernières années d'assister à vos séances avec l'assiduité consciencieuse qu'il avait montrée autrefois. Je n'avais pas l'honneur de le connaître personnellement. Aussi, obligé par le touchant usage de notre Société, de vous retracer la vie du confrère disparu, je ne pourrai le faire que par ouï-dire, d'après ses amis ou d'après lui-même, surtout d'après lui-même. C'est qu'en effet, à la différence de beaucoup d'auteurs, qui évitent de parler d'eux, les uns par modestie, les autres par diplomatie, M. d'Arbois de Jubainville ne dédaignait pas, dans les préfaces ou dans les notes des nombreux ouvrages qu'il a publiés, de semer les détails autobiogra-

Digitized by Google

phiques et les souvenirs personnels. Il le faisait d'ailleurs avec cette franchise dépourvue de toute complaisance, mais non dépourvue d'humour, qui paraît avoir été l'un des traits dominants de son caractère.

I.

C'est ainsi qu'au début d'un petit livre très curieux, intitulé *Deux manières d'écrire l'histoire*, il nous renseigne sur les origines de sa famille. La famille *d'Arbois* est originaire de la Lorraine. « En 1584, dit M. d'Arbois de Jubainville, le cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz et prince du Saint-Empire, éprouvant le besoin d'avoir un premier gentilhomme de la chambre, conféra cette dignité à mon arrière-grand-père, après lui avoir conféré la noblesse. » Ses descendants restèrent toujours attachés à la maison de Lorraine, pour laquelle « ils ont combattu et souffert avec autant de reconnaissance que de dévouement ». En 1636, l'un des fils du récent anobli, colonel au service de la Lorraine, fut tué d'un coup de canon au siège de Lunéville par les artilleurs de Louis XIII. Un de ses neveux, accompagnant en Hongrie le duc de Lorraine Charles V, chassé de ses États par Louis XIV, y mourut de blessures reçues dans une bataille contre les Turcs. A ce propos, M. d'Arbois de Jubainville exprime avec énergie l'idée que, pour la Lorraine, le roi de France, pas la France, était l'ennemi héréditaire. « La royauté de Louis XV et de Louis XVI, dit-il, ne pouvait en aucune façon inspirer de l'attachement aux Lorrains; elle n'avait ni le prestige de la gloire ni le mérite de la justice. » En 1770, lorsque la malheureuse Marie-Antoinette, descendante des ducs de Lorraine Charles III et Léopold, traversa l'ancien domaine de ses pères pour aller épouser le dauphin, la police dut prendre des mesures pour étouffer sur son passage les manifestations anti-bourboniennes. M. d'Arbois se souvenait avoir entendu dans son enfance raconter le fait à Nancy. Il ajoute « que la chute de la

Digitized by Google

monarchie a été en Lorraine plus que partout ailleurs une délivrance; que, pour la première fois alors, les Lorrains se sont sentis Français ». Son bisaïeul, « qui sous Louis XV n'avait pu dépasser le grade de capitaine, eut quatre fils à la fois dans les armées de la République, combattant avec le même entrain contre les étrangers et contre les Vendéens; trois sont morts ainsi au service de la France »[1].

L'un de ces quatre fils, qui devait être le grand-père de M. d'Arbois de Jubainville, servit en Italie sous les ordres du général Grouchy et fut nommé par le général Suchet, alors chef d'état-major de l'armée, lieutenant au 1er régiment de dragons piémontais le 30 frimaire an VII; il passa ensuite aux 26e et 48e demi-brigades d'infanterie. Son fils ne suivit pas la carrière des armes. Il fit ses études de droit et se fixa à Nancy, où il se montra « avocat laborieux et zélé garde national »[2]. C'est à Nancy que Marie-Henri d'Arbois de Jubainville vint au monde, le 5 décembre 1827. Il appartenait à une branche cadette de sa famille, qui, pour se distinguer de la branche aînée, avait, sous le règne du duc Léopold, ajouté au nom patronymique le nom d'une petite seigneurie qu'elle possédait dans le bailliage de Neufchâteau, à six kilomètres à peine de Domremy[3]. Le jeune Henri fit ses études au collège royal de Nancy, un peu tardivement, semble-t-il; car, en 1843, à seize ans, il n'était encore qu'en quatrième. Il était, du reste, à la tête de sa classe, avec deux futurs polytechniciens; il était particulièrement « fort en histoire et en version latine », ainsi qu'il convenait au futur historien et philologue qu'il devait être[4]. Ce n'est pas cependant de ce côté qu'il se dirigea tout d'abord.

Trois ans plus tard, en effet, à sa sortie du collège, il

1. Sur tous ces points, cf. d'Arbois de Jubainville, *Deux manières d'écrire l'histoire*, Paris, 1896, in-18, préface, p. XIX à XXVII.
2. *Ibid.*, p. 151-152.
3. *Ibid.*, p. XX.
4. *Ibid.*, p. 152-153.

Digitized by Google

vint à Paris et, au début de l'année scolaire 1846-1847, prit sa première inscription à l'École de droit. Il y eut comme professeur de droit romain Pellat et comme professeur de code civil Valette, dont il conserva jusqu'à la fin de sa vie un souvenir reconnaissant. Il va sans dire qu'avec la conscience qu'il mettait à remplir tous ses devoirs il suivit les cours avec assiduité. C'était, s'il faut l'en croire, chose assez rare à l'époque : « Les étudiants, dit-il, trouvaient la science aussi inutile pour eux que fatigante à conquérir. » Aussi, sur 3,000 inscrits à l'École, il ne s'en trouva que cinquante pour suivre jusqu'au bout le cours de Valette : à la fin, en 1849, ce dernier leur fit ses adieux en les remerciant « d'une voix émue », qu'un demi-siècle plus tard son ancien élève se rappelait encore[1].

Les cours de droit n'étaient pas les seuls fréquentés par le laborieux étudiant. Poussé par une foi très vive et peut-être aussi par cette « irrésistible curiosité » dont il parle quelque part, il suivit aussi, en 1847, une sorte de cours libre de théologie fait pour quelques étudiants en droit par un prêtre « qui avait pris à Louvain d'abord, à Rome ensuite, ses grades en théologie et qui était alors à l'archevêché vice-promoteur de l'officialité diocésaine » : ce prêtre était l'abbé Hiron, futur curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Son cours « ne consistait pas en leçons ». L'abbé Hiron donnait seulement aux jeunes gens des sujets à traiter par écrit, leur indiquait et leur prêtait les ouvrages à consulter; puis, quand ils rapportaient leurs mémoires, il en faisait publiquement la critique[2].

Ce fut pour le jeune d'Arbois l'occasion d'un changement d'opinions politiques. Malgré les traditions anti-bourboniennes de sa famille, il était arrivé à Paris imbu d'idées légitimistes. Il a raconté lui-même comment son grand-père, ancien soldat de la République, avait été amené, par l'indignation que lui causa la mort de

1. D'Arbois de Jubainville, *La famille celtique*, Paris, 1905, in-18, Introduction, p. XIX.

2. *Deux manières d'écrire l'histoire*, *op. cit.*, préface, p. XV-XVI.

Digitized by Google

Louis XVI, à devenir l'un de ses partisans, comment aussi l'indignation causée à sa grand'mère par les cruelles levées d'hommes faites en 1813 et 1814 l'avait confirmé dans cette voie. En 1814, son grand-père était allé au-devant du comte d'Artois avec cinq autres habitants de Nancy; et dans la maison familiale le jeune Henri avait pu voir, dans une chambre, les portraits de Louis XVIII et des siens, dans la bibliothèque, une collection d'ouvrages sur la captivité de Louis XVI, et dans la salle à manger, une gravure représentant la scène des adieux au Temple. Il n'en fallait pas tant pour le rendre légitimiste[1]. A dix-huit ans, il l'était encore. A dix-neuf ans, il ne l'était plus. Voici pourquoi. L'abbé Hiron lui avait donné à traiter un très intéressant sujet de droit canonique et constitutionnel : l'inamissibilité du pouvoir. Le jeune homme rédigea un mémoire où il soutenait la thèse de la légitimité des Bourbons « avec autant d'ardeur que d'opiniâtreté ». Quand il en eut donné lecture, l'abbé lui démontra, aux applaudissements de tous ses camarades, qu'il n'avait rien compris à la question. Il eût fallu dire, d'après l'abbé, que la nation pouvait choisir à son gré : 1° son mode de gouvernement; 2° le magistrat qu'elle entendait mettre à sa tête. Celui-ci recevait ensuite le pouvoir de Dieu, « immédiatement, sans l'entremise d'aucune autorité quelconque, ecclésiastique ou autre ». Moyennant cela, il était légitime. « De là, sans nous le dire, ajoute malicieusement M. d'Arbois, l'abbé concluait, je crois, en son sens intime, que le roi légitime en France était Louis-Philippe; et moi, contraint de me soumettre, je conservais en moi-même l'espérance qu'un jour prochain la volonté du peuple enlèverait à Louis-Philippe cette légitimité passagère[2]. » Quelques mois plus tard, cette espérance était réalisée.

Lorsqu'éclata la Révolution de 1848, l'étudiant en droit était élève à l'École des chartes, où il avait été admis au concours de 1847, et dont il suivait les cours avec la

1. *Ibid.*, p. 138, note 1.
2. *Ibid.*, préface, p. XVI-XVII.

Digitized by Google

même assiduité que ceux de l'École de droit. Mais, le 24 février, qui était un mardi, il ne suivit ni les uns ni les autres. Il entra avec le peuple aux Tuileries, d'où Louis-Philippe venait de s'enfuir. Il arriva par le Pont-Royal à la place du Carrousel. A travers les grilles, il vit les débris fumants des carrosses du roi brûlés par la populace. A la porte d'entrée du palais, deux porteurs d'eau armés de fusils montaient la garde. Une foule en guenilles brisait, pour se distraire, le verre des candélabres et des lustres, dont on sentait les fragments sous les pieds. C'est dans le vestibule des Tuileries que, pour la première fois, Henri d'Arbois entendit crier : « Vive la République[1] ! »

Huit jours plus tard, « timide élève de première année », il prenait part à une assemblée des élèves de l'École des chartes, présidée par Adolphe Tardif, alors chef de promotion de la troisième année. Il fut décidé que l'École irait offrir ses hommages au gouvernement provisoire et lui porterait une adresse. Deux projets furent alors présentés. Le premier, que son auteur, élève de seconde année, devenu plus tard conseiller d'État, lut avec un juvénile enthousiasme, était le développement d'un verset du *Magnificat : Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles*. Mais les textes bibliques n'étaient pas du goût de la réunion, qui adopta, à peu près sans discussion, l'autre adresse, proposée par son président. Cette adresse ne paraît pas avoir été imprimée ; mais M. d'Arbois affirme que la phrase « qui en était le *clou* » était ainsi conçue : « Les élèves de l'École des chartes, après avoir, par leurs études, suivi dans le cours des siècles le développement progressif de la liberté française, viennent avec bonheur en saluer le couronnement définitif. » L'École alla en corps porter cette adresse à l'Hôtel-de-Ville. Je laisse ici la parole à M. d'Arbois de Jubainville :

« A notre arrivée sur la place, dit-il, je m'écartai à quelque distance du groupe pour voir quel bon effet nous

1. Cf., pour plus de détails, *ibid.*, p. 107-108.

Digitized by Google

devions produire sur les curieux. Je ne pouvais prévoir que MM. Delisle et Himly deviendraient des hommes célèbres et je ne me rappelle plus quelle apparence ils avaient alors. Mais le groupe tout entier, avec Adolphe Tardif en tête, me sembla de fort bonne mine ; et l'aspect de M. Léon de Bastard, futur diplomate, qui devait mourir attaché de légation en Chine, m'est resté dans la mémoire. Ses brillants souliers vernis, son pantalon et sa jaquette, son chapeau, tout venait du meilleur faiseur ; sa personne avait quelque chose de distingué qui devint surtout saillant à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle d'attente. Nous y étions précédés par la garde nationale de Dourdan, dont les uniformes archéologiques semblaient ressortir du cours de J. Quicherat. Un des plus vénérables de ces gardes nationaux m'adressa la parole : « Citoyen », me dit-il. C'était la première fois que je m'entendais interpeller ainsi. Je parus étonné. « En République, ajouta-t-il, « on ne peut pas parler autrement. » Je m'inclinai respectueusement. Nous fûmes introduits[1]. Adolphe Tardif donna lecture de l'adresse. Buchez nous répondit, au nom du gouvernement provisoire, par un discours où, à notre grande surprise, il cita Joseph de Maistre. Il eut probablement fort bien accueilli le *Deposuit potentes de sede* de l'Évangile. » M. d'Arbois conclut philosophiquement que cela prouve en tout cas qu'en 1848 les élèves de l'École des chartes ne croyaient pas, comme Augustin Thierry, que la charte de 1830 fût la conclusion rationnelle de l'histoire de France[2].

Après ces journées d'émotions, le jeune étudiant se remit au travail. En 1849, il fut reçu licencié en droit et prêta serment comme avocat à la Cour d'appel de Paris le 27 avril 1850. Le 25 novembre suivant, il sortit premier de l'École des chartes avec une thèse intitulée :

1. D'après le *Moniteur universel* du 9 mars 1848, l'École fut reçue par MM. Pagnerre, secrétaire général du gouvernement provisoire, Buchez et Roux, adjoints au maire de Paris.
2. *Ibid.*, p. 109-112.

Digitized by Google

Recherches sur la minorité et ses effets en droit féodal français depuis les origines de la féodalité jusqu'à la rédaction officielle des Coutumes. Le sujet de cette thèse, qui fut publiée en 1851 et 1852 par la *Bibliothèque de l'École des chartes*, avait dû lui être inspiré par son professeur de droit féodal et canonique, Eugène de Rozière, qui lui avait conseillé, paraît-il, de prendre le droit ou plutôt l'histoire du droit « comme unique spécialité »[1]. C'est un conseil que le brillant chartiste ne devait guère suivre.

A peine revenu à Nancy, il change encore de direction; et, malgré ses parents, qui ne croyaient pas qu'il eût la vocation ecclésiastique, il entre au grand séminaire. De fait, s'il y commença ses études théologiques, il s'y intéressa à d'autres travaux, qui trahissaient l'ancien élève de l'École des chartes. Un jour, le professeur d'histoire de l'Église, l'abbé Barnage, qui faisait en même temps un cours libre d'hébreu, le surprit « achevant de découper deux exemplaires du texte grec du Nouveau Testament et d'en coller les derniers fragments dans des cahiers, sur quatre colonnes contenant chacune un des quatre Évangiles ». Le jeune séminariste voulait établir ainsi ce qu'on appelle une harmonie ou concordance des Évangiles. L'abbé Barnage lui montra alors un ouvrage allemand où le travail qui lui donnait tant de peine était fait depuis longtemps[2]. L'abbé d'Arbois abandonna alors l'Écriture sainte et se remit aux travaux d'érudition. Les mercredis, au lieu d'aller en promenade avec ses condisciples, il passait son temps à la bibliothèque du séminaire à étudier les *preuves* de l'histoire de Lorraine par dom Calmet, de l'histoire des évêques de Metz par Meurisse, de l'histoire de Metz par les Bénédictins, et le cartulaire de Gorze, dans une copie du XV^e^ siècle assez défectueuse. De ce dernier recueil, le jeune abbé tira les éléments d'un mémoire intitulé : *Quelques pagi de la première Belgique d'après*

1. *La famille celtique*, *op. cit.*, préface, p. XX.
2. *Ibid.*, p. XVII-XVIII.

Digitized by Google

les diplômes de l'abbaye de Gorze. Ce mémoire, rédigé en 1851, parut en 1852 dans le tome III du *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*. En travaillant ainsi, l'abbé d'Arbois « se détraqua la santé; il eût mieux fait, — dit-il lui-même, — de rédiger et d'apprendre ses cours de théologie ». La fatigue que lui occasionna l'étude du cartulaire de Gorze fut une des causes de sa sortie du séminaire. « L'état de votre santé, lui dit le supérieur, est pour moi une des preuves que vous n'avez pas la vocation ecclésiastique[1]. » L'argument n'était peut-être pas péremptoire, mais le conseil était bon. L'abbé abandonna le séminaire et continua ses recherches d'érudition.

Il était dès lors dans sa voie. A partir de ce moment, poussé, comme il le dit plus tard, « par une irrésistible curiosité », il entreprit « un voyage circulaire dans les domaines les plus divers : histoire politique et administrative, archéologie, diplomatique, géographie, linguistique »[2]. Dans tous ces domaines, il fit des découvertes, qu'il publia dans les revues ou dans les librairies les plus variées. Notes de quelques lignes, articles de quelques pages, mémoires de plusieurs feuilles, ouvrages en plusieurs volumes se succédèrent sans interruption jusqu'à sa mort. Il est à peu près impossible d'en dresser une bibliographie complète; mais la vie du savant peut se résumer en quelques mots : M. d'Arbois de Jubainville travailla sans trêve pendant soixante ans et mourut la plume à la main. Si nous avons quelque peu insisté sur ses origines, c'est d'abord pour suivre son exemple; car, en toutes choses, ce sont les origines qui, à juste titre, le passionnaient; c'est ensuite pour expliquer comment il était préparé à donner dans sa carrière scientifique cet « exemple d'instabilité », qu'il recommande à ses élèves

1. Cf. A. d'Herbomez, *Cartul. de l'abbaye de Gorze*, préface (*Mettensia*, tome II); et d'Arbois de Jubainville, dans le *Bulletin des Antiq. de France*, année 1901, p. 178-179.

2. D'Arbois de Jubainville, *Études sur le droit celtique*, Paris, 1895, in-8°, tome II, préface, p. VII.

Digitized by Google

de ne point imiter. C'est cette carrière instable qu'il nous faut maintenant retracer.

II.

En 1852, âgé de vingt-cinq ans, Henri d'Arbois fut nommé archiviste du département de l'Aube et alla habiter Troyes, où il devait rester vingt-huit ans. Ce fut heureux pour la Champagne, à l'histoire de laquelle il s'intéressa dès le début. A peine installé dans ses nouvelles fonctions, il écrivait une brochure sur les *Armoiries des comtes de Champagne* (1852), éditait pour la première fois un précieux pouillé du diocèse de Troyes remontant à 1407 (1853), dont M. Levasseur a fait ressortir le double intérêt géographique et économique[1], publiait des chartes trouvées dans les archives du département ou des communes de l'Aube, des articles d'archéologie et d'histoire intéressant la région. En 1855, il fit paraître un livre intitulé : *Voyage paléographique dans le département de l'Aube*, et commença dès lors à réunir les matériaux du grand ouvrage qui devait fonder sa réputation et le signaler au monde savant, son histoire des comtes de Champagne. En attendant l'apparition du premier volume, le laborieux archiviste obtenait successivement au concours des Antiquités nationales : en 1858, une mention pour ses *Études sur les documents antérieurs à 1285 conservés dans les archives des quatre petits hôpitaux de Troyes;* en 1859, la 1re médaille pour son *Étude sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes, principalement de Clairvaux, aux XIIe et XIIIe siècles;* en 1860, un rappel de médaille pour son *Histoire de Bar-sur-Seine sous les comtes de Champagne de 1077 à 1284.* Déjà, en 1859, avait paru le premier volume de l'*Histoire des ducs et des*

1. E. Levasseur, *Discours* prononcé aux obsèques de M. d'Arbois de Jubainville, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, année 1910, p. 208.

Digitized by Google

comtes de Champagne depuis le VI^e^ siècle jusqu'à la fin du XIII^e^.

Ce grand ouvrage devait avoir sept volumes in-8°, qui se succédèrent avec régularité jusqu'en 1867, sans préjudice, jusqu'en 1866, de deux ou trois autres livres et d'une vingtaine d'articles consacrés presque tous à la Champagne et à la Lorraine. En 1862 et en 1863, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait conféré le 2^e^ prix Gobert aux premiers volumes de l'*Histoire des comtes de Champagne*. Elle lui accorda le 1^er^ en 1864, avant même que l'ouvrage fût terminé : c'était en reconnaître la haute valeur. Cependant, à peine fut-il achevé que l'on put lire dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (n° du 16 novembre 1867) une appréciation d'allure impartiale, mais au fond assez sévère. Le critique, un certain P. Boisard, d'ailleurs inconnu, reprochait à l'auteur la confiance excessive montrée dans son premier volume au chroniqueur Flodoard, des lacunes dans le second, quelques fausses interprétations de textes dans le troisième, l'absence de vues générales dans le quatrième, trop de tables dans le sixième, et dans l'ensemble « un vice de composition » qui est à ses yeux « le principal défaut de l'ouvrage ». On sent, dit-il, que « ces volumes ont été écrits au jour le jour, au fur et à mesure des études de l'auteur ». Le style même, trop lâche, s'en ressent. P. Boisard reconnaît toutefois à l'ouvrage « une qualité qui compense bien des imperfections de forme : la clarté », et aussi un autre mérite qui, « à mesure que les études progresseront (c'est sa conclusion), sera placé de plus en plus haut. Les documents y sont utilisés non point en proportion des arguments qu'ils peuvent fournir à une thèse préconçue ou en raison du pittoresque qu'ils peuvent ajouter au récit, mais selon l'autorité que leur assigne une juste appréciation de leur valeur; et c'est là un scrupule qui a manqué à des histoires plus célèbres ». Un pareil mérite eût dû rendre le sieur Boisard plus indulgent; mais comment lui tenir rigueur de ses critiques quand on s'aperçut que *Boisard* était l'anagramme

Digitized by Google

de *d'Arbois* et qu'on apprit que l'historien et le critique ne faisaient qu'un! Ce trait peint l'homme. D'autres critiques, plus bienveillants, louèrent la documentation abondante et la solidité de l'ouvrage. On compara dès lors son auteur à un bénédictin, avec cette différence que les Bénédictins avaient pour les aider dans leurs recherches historiques les ressources inappréciables que leur offrait leur congrégation, tandis que M. d'Arbois n'a eu qu'un seul collaborateur, M. Pigeotte, auquel il se plaît à montrer sa gratitude. L'Académie des inscriptions récompensa l'achèvement de l'œuvre en décernant à l'érudit archiviste de l'Aube le titre de correspondant.

Il était déjà, depuis 1859, associé correspondant national de notre Société. Il montra bientôt qu'il était loin d'être étranger aux questions d'archéologie, qui sont plus particulièrement du domaine de celle-ci, en publiant deux ans plus tard un *Répertoire archéologique du département de l'Aube* (1861), qui a fait époque. Il a été le premier et on peut dire aussi le modèle d'une série de travaux du même genre qui ont été édités par le ministère de l'Instruction publique sous la direction du Comité des travaux historiques et qui, malheureusement, sont restés incomplets[1].

Ce serait mal connaître M. d'Arbois de Jubainville si l'on pensait que ses nombreux travaux d'histoire et d'archéologie s'accomplissaient au détriment de ses devoirs professionnels. Il n'y eut guère d'archivistes plus consciencieux et plus zélés. C'est en inventoriant, en classant, en lisant les documents confiés à sa garde qu'il a fait la plupart de ses découvertes d'histoire locale. A force de vivre avec les documents qui parlaient d'eux, il connaissait par cœur tous les villages de l'Aube au moyen âge. Il ne reculait pas devant les besognes les plus ingrates. Ses publications techniques en font foi. C'est, en 1863, le mémoire intitulé : *Les archives du département de l'Aube et le tableau général par fonds des archives antérieures à*

1. Cf. *ibid.*, p. 208.

Digitized by Google

1790; puis, en 1864, le premier volume de l'*Inventaire sommaire*, qu'il fit précéder d'une substantielle introduction sur l'administration des intendants de Champagne; la même année, l'*Inventaire sommaire des archives communales de Bar-sur-Seine;* en 1869, le tome I de l'*Inventaire sommaire de la série G* (archives ecclésiastiques), qui offrait des difficultés particulières; il prépara aussi le tome II, qui fut achevé par son successeur et parut seulement en 1896; en 1877, l'*Inventaire ou catalogue sommaire de la bibliothèque des archives départementales et de la préfecture de l'Aube;* etc.

Il fit mieux que cela : pendant la guerre, il ne déserta pas son poste. Au milieu du désarroi général, il accepta même de remplir les fonctions, singulièrement pénibles alors, de chef de cabinet du préfet[1]. La tourmente passée, il reprit le classement et l'inventaire des parchemins et des papiers du chapitre de la cathédrale de Troyes. Il a rappelé quelque part quelles difficultés il avait rencontrées dans ce travail et comment ces difficultés en avaient prolongé la durée pendant plusieurs années. Il est vrai que le classement primitif avait été détruit et qu'au lieu de le rétablir purement et simplement M. d'Arbois, qui le jugeait défectueux, avait cru devoir, « sortant de la route ordinaire, créer un ordre nouveau, tout différent de celui qu'avait suivi l'archiviste du chapitre au XVIII^e^ siècle ». A la longue, « malgré la joie momentanée des découvertes qui venaient de temps en temps en rompre la monotonie », ce labeur lui devint pénible, « souvent fatigant, quelquefois fastidieux »; avec lui, il continuait à vivre dans les villages de l'Aube et dans les rues de Troyes; il était ainsi « retenu captif (c'est lui qui parle) dans une période et dans une région qu'il n'avait pas cessé d'étudier depuis plus de vingt ans »[2]. Il lui fallait à tout prix une diversion.

1. Cf. *ibid.*, p. 209.

2. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2^e^ édit. Paris, tome I (1889), préface, p. II, III.

Digitized by Google

Déjà, poussé par son incoercible curiosité, il s'était senti attiré dès 1865 par le problème de nos origines nationales et, pour le résoudre, avait commencé l'étude des langues celtiques, dont il devait devenir quinze ans plus tard le maître incontesté en France. De 1866 à 1870, il publia, dans des revues diverses, une vingtaine d'articles se référant à cette matière, et notamment en 1870, dans la *Revue celtique*, que venait de fonder M. Gaidoz, une *Étude phonétique sur le dialecte breton de Vannes*. La même année, il s'attaqua aux langues germaniques et au latin mérovingien, sans cesser pour cela de s'intéresser au moyen âge. Quand le besoin d'une diversion nouvelle se fit sentir, il se mit à lire tous les jours, avant et après son travail aux archives, les auteurs grecs de la collection Didot et divers écrivains latins. Grâce à eux, « quelques heures chaque jour, dit-il, je sortais de prison; je jouissais du grand air et de l'indépendance; je me transportais dans le monde antique; et pendant une sorte de libre promenade, je recueillais parmi les monuments de la littérature grecque et latine les indications qu'ils fournissent sur les populations de l'Europe aux premiers temps de l'histoire ». Il faut s'arrêter sur cette dernière phrase : pour se reposer de son travail ingrat des archives, ce n'est pas en littérateur que M. d'Arbois relit ses auteurs, c'est en historien. S'il y a, comme il l'a montré plus tard, deux manières d'écrire l'histoire, il y a aussi deux manières de lire les auteurs. Le savant archiviste de l'Aube les lit la plume à la main pour y noter, non les beautés littéraires, mais uniquement les renseignements historiques, archéologiques, philologiques qu'ils peuvent donner. Il est bien toujours le « fouilleur » qu'il était déjà à l'École des chartes, et cette constante préoccupation des découvertes à faire met en somme, dans la diversité de ses recherches, une véritable unité.

« Tantôt, continue-t-il, je ne trouvais rien; tantôt je ne rencontrais que des notions contradictoires et confuses; tantôt des pages d'Homère, d'Hésiode, d'Hérodote, de Diodore de Sicile et des autres, il me semblait voir jaillir

Digitized by Google

des rayons de lumière qui dissipaient l'obscurité des siècles antérieurs à la domination romaine. La variété des résultats en faisait l'attrait; je me procurais la satisfaction que donne à la curiosité du touriste un voyage dans un pays lointain qu'il n'a pas encore visité. » C'est à ce voyage *sui generis* que M. d'Arbois employait « ce qu'en langage administratif on appelait ses moments perdus ». Un beau jour, il eut l'heureuse idée de classer ses notes et il en tira un livre, des plus attachants, sur les origines de l'Europe, principalement de l'Europe occidentale et de la France. C'est l'ouvrage dont la première édition parut en 1877 sous ce titre : *Les premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'antiquité et les travaux des linguistes*[1]. Il est à remarquer que dans ce travail considérable M. d'Arbois ne fait pour ainsi dire pas appel à l'archéologie, mais presque exclusivement à la philologie. C'était une méthode nouvelle, qui n'était pas sans danger, mais qui rendit l'auteur célèbre. A partir de ce moment, il devint vraiment chef d'école. Il avait alors cinquante ans.

L'heure approchait du reste où il allait bientôt quitter Troyes. Le développement pris par ses recherches lui faisait sentir trop vivement l'insuffisance des bibliothèques de province. En 1880, il prit sa retraite d'archiviste et vint à Paris, où il allait recommencer une carrière nouvelle, qui devait, comme l'autre, durer une trentaine d'années.

III.

Cette seconde carrière, uniquement orientée vers la science pure, fut dominée par une idée directrice qui hantait depuis quelques années l'esprit de M. d'Arbois de Jubainville. Il était persuadé « que l'histoire de nos origines peut être éclairée par la linguistique et que la connaissance des langues celtiques est nécessaire à qui veut

1. Cf. *ibid.*, p. III et IV.

Digitized by Google

étudier les anciens Celtes ». C'est pour cela qu'il avait entrepris ses longues et pénibles études sur les langues anciennes; et, dans sa pensée, son livre sur les premiers habitants de l'Europe était une introduction nécessaire à l'histoire des Celtes[1]. Sans cesser de s'occuper, le cas échéant, de quelque sujet d'archéologie ou d'histoire du moyen âge, il ne perdit plus de vue le but qu'il s'était proposé d'atteindre. Parvenu d'ailleurs à la pleine maturité, à cet âge où chez des travailleurs comme lui l'acquis scientifique est considérable et où les forces physiques ne trahissent pas encore le savant, il allait être aidé par les circonstances, qui jusque-là ne lui avaient pas été favorables.

En 1881, le ministre de l'Instruction publique le chargea, avec Alexandre Bertrand, de rechercher dans les îles Britanniques les monuments encore subsistants de la littérature celtique. Il rapporta de cette mission, poursuivie à travers les bibliothèques de Cambridge, Londres, Oxford, Dublin et autres, « un précieux catalogue où il énumère méthodiquement les richesses d'une littérature épique qui ne le cède en importance qu'à notre épopée du moyen âge; c'était comme la préface des travaux par lesquels il a fait connaître au public français les plus anciennes traditions de l'Europe occidentale »[2]. A peine de retour, sa situation changea. Sur les instances d'Henri Martin, « qui avait compris quel appui l'histoire des antiquités nationales trouverait dans ce puissant ouvrier »[3], et sur la proposition conforme des professeurs, une chaire de celtique fut créée au Collège de France par décret du 2 janvier 1882. Le même jour, Henri d'Arbois de Jubainville en était nommé titulaire. Trois mois plus tard, le 5 avril, la Société des Antiquaires de France l'admettait

1. G. Dottin, *Notice*, dans la *Revue des études anciennes*, tome XII (1910), p. 193.

2. G. Dottin, *ibid.*

3. E. Pottier, *Discours* aux obsèques, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, année 1910, p. 207.

Digitized by Google

comme membre résidant, à la place vacante par la mort de M. Léon Lacabane. C'est alors que sa collaboration, demeurée jusque-là intermittente, devint, on peut le dire, continue. De 1859 à 1881, son apport d'associé correspondant se chiffre par vingt communications; de 1882 à 1906, son apport de membre résidant n'en comprend pas moins de cinquante : la dernière concernait le lieu du baptême de Clovis.

Mais mon éminent prédécesseur n'était pas seulement l'homme des courts articles; il était aussi l'homme des longs travaux. Comme on l'a si bien dit sur sa tombe, « jamais une difficulté ne le découragea ni le détourna de sa voie; dès qu'un obstacle se présentait, il allait droit à lui et le surmontait ». Préoccupé de la question de savoir quelle avait été au juste la place occupée par l'élément celtique dans la transformation et le développement de la nationalité française, il avait pensé d'abord que le breton d'Armorique représentait cet élément, et il avait appris le breton. « Constatant ensuite que le bas-breton n'est que du gallois importé, il avait appris le gallois. Puis il avait compris l'importance de l'irlandais dans la question, et il avait appris l'irlandais, et à la suite les langues germaniques voisines du groupe celtique[1]. » A peine installé dans sa chaire du Collège de France, il entreprit, d'abord seul, puis avec la collaboration d'autres savants dont quelques-uns furent formés par lui, une vaste publication, dont il devait écrire sept volumes : le *Cours de littérature celtique*. Le premier volume, modestement intitulé *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, parut en 1883, la même année que son rapport sur sa mission en Grande-Bretagne; le second, consacré au *Cycle mythologique irlandais et à la mythologie celtique*, parut en 1884, la même année que son *Catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, fruit de sa mission.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il était le correspondant depuis 1867, se devait à elle-même

1. *Ibid.*

Digitized by Google

de couronner un pareil labeur : à la place de François Lenormant, dont il était un des admirateurs les plus compétents [1], elle élut membre ordinaire M. d'Arbois, lequel avait comme parrains un linguiste, Gaston Paris, et un archéologue, Alexandre Bertrand. On le vit dès lors chaque vendredi prendre le chemin de l'Institut, pour assister aux séances, où ses confrères l'accueillaient toujours avec plaisir, autant pour l'intérêt qu'offraient ses nombreuses communications que pour la simplicité avec laquelle il les faisait. « Il s'imposait de suite à l'audition par la force et l'originalité de sa nature. Sa parole, d'abord un peu hésitante, puis martelée et comme scandée d'un geste rythmé, devenait chaleureuse et pressante... Toujours, il était prêt à causer des plus hautes questions, sans apprêt, sans pédanterie, même en souriant et avec bonne humeur [2]. »

En dehors de l'Institut, le nouvel académicien fréquentait volontiers le salon de Gaston Paris, dans la rue du Bac, où il rencontrait, dit M. Pottier, à qui j'emprunte ce passage, « Renan, Taine, Sully-Prud'homme, de Heredia, Albert Sorel. Il était un des habitués, et on le trouvait très original. Les paradoxes et les propos sceptiques avaient peu de prise sur lui. Dans un temps où toutes les idées semblent ondoyantes, où les principes fondamentaux d'autrefois sont mis en discussion, M. d'Arbois apparaissait comme un homme d'un autre âge par la force tranquille de ses convictions. Dans ce milieu de romanciers, de poètes, de philosophes, sa parole candide avait une saveur particulière » [3].

Très attaché à ses idées, il n'hésitait pas à condamner franchement celles qui leur étaient opposées, mais, comme on l'a finement observé, « ce n'était pas par entêtement; c'était par respect de la vérité; car il était le premier à se condamner lui-même quand il reconnaissait

1. Cf. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, *op. cit.*, tome I, préface, p. III, IV.
2. E. Pottier, *loc. cit.*, p. 204.
3. E. Pottier, *loc. cit.*, p. 207.

Digitized by Google

s'être trompé »[1]. L'un de ceux qui ont vécu dans l'intimité de son travail journalier nous a appris « avec quelle conscience sereine il renonçait à une théorie entrevue dans un éclair de divination, quand les faits ne s'y accommodaient point. Il accueillait les objections avec une singulière bienveillance et savait plus de gré à ses élèves de le contredire que de l'approuver »[2]. Aussi, ses élèves devenaient-ils vite ses amis[3]. C'est d'ailleurs une pensée qu'il a souvent exprimée que la vraie manière d'honorer un maître est de marcher sur ses traces et de chercher à faire faire des progrès nouveaux à la science qu'il professe[4]; l'on peut très bien adopter sa méthode sans adopter ses résultats[5]. Il considérait aussi que les ouvrages d'érudition, si savants qu'ils fussent, ne marquaient jamais qu'un jalon dans la voie du progrès et qu'ils étaient toujours appelés à être dépassés. Son ambition était de provoquer « d'autres travaux meilleurs que les siens »[6]. Pour tenir ce langage, il fallait être à la fois savant et modeste.

Quand il entra à l'Institut, M. d'Arbois avait cinquante-six ans, et il ne songeait pas à se reposer : loin de là. Il accepta en 1885 la direction de la *Revue celtique*, que lui laissait M. Gaidoz et qu'il conserva jusqu'à sa mort. Dès lors, partagé entre le Collège de France, l'Académie des inscriptions, la Société des Antiquaires, la *Revue celtique*, et le reste, il n'en travailla que davantage. Il se remit alors à des études de droit, de droit celtique, il est vrai,

1. R. Cagnat, dans le *Bulletin des Antiq. de France*, année 1911, p. 83.

2. G. Dottin, *ibid.*, p. 194.

3. P. Collinet, *Notice*, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, année 1910, p. 400.

4. D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur la propriété foncière*, *op. cit.*, p. XIX.

5. Cf. d'Arbois, *Les premiers habitants*, *op. cit.*, tome II (1894), préface, p. VII.

6. D'Arbois, *Études de droit celtique*, Paris, 1895, in-8°, tome II, préface, p. IX.

Digitized by Google

revenant ainsi sur le tard au genre de travail que lui avait conseillé à ses débuts son ancien maître de l'École des chartes, M. de Rozière. De 1884 à 1904, il donna une collaboration active à la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, organe spécial des historiens du droit. Il y publia notamment sur le *Senchus Mór*, important traité de droit irlandais, et sur les lois d'Irlande en général, de savantes monographies qui devaient prendre place dans des ouvrages ultérieurs. De même qu'il avait réussi à faire sortir l'histoire des origines gauloises du domaine de la fantaisie, il réussit à fonder la science du droit celtique sur des bases sérieuses[1]. Au Collège de France, il fit, pendant les années 1887, 1888, 1889, un cours de droit irlandais, dont il publia les résumés.

En 1889, il fit paraître la seconde édition, considérablement augmentée, du tome I de son ouvrage sur *Les premiers habitants de l'Europe*. Il indique dans la préface quelles améliorations il a fait subir à sa rédaction primitive. L'une des principales a consisté à ajouter en note, avec le concours de M. Dottin, qui se chargea de leur transcription, tous les textes des auteurs grecs et latins sur lesquels il s'appuie. Il permet ainsi aux lecteurs de le contrôler plus facilement et au besoin de le réfuter. « C'est une utilité, dit-il avec bonhomie, que mon livre gardera jusqu'au moment où un autre érudit aura publié un recueil plus complet et mieux ordonné sur le même sujet. » Il déclare d'ailleurs avoir persisté dans sa méthode première en laissant de côté l'archéologie préhistorique : « ce silence n'était pas l'effet du dédain, mais l'aveu de son incompétence[2]. »

Quelques mois plus tard, en 1890, paraissait un ouvrage considérable qui, plus que les autres encore, témoignait de l'immense érudition de son auteur et que certains considèrent comme son chef-d'œuvre, nous voulons parler de ses *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et*

1. P. Collinet, *ibid.*, p. 403.
2. D'Arbois, *Les premiers habitants*, *loc. cit.*, p. VI.

Digitized by Google

romaine), dont une partie déjà avait été publiée par la *Revue celtique*. Comme le titre l'indique, il y a dans cet ouvrage deux parties différentes, d'inégale étendue et d'inégale importance. C'est la seconde, comprenant plus de 500 pages, qui a le plus de valeur. Tout en se reliant à la première, elle n'a pas été inspirée par elle, mais par un petit volume de Quicherat, paru en 1867 et intitulé : *De la formation française des anciens noms de lieux*. Dans cette étude, d'ailleurs remarquable pour l'époque[1], le savant professeur de l'École des chartes (c'est son ancien élève qui le constate) ne montrait pas comme philologue les qualités éminentes qu'il possédait comme archéologue. Il y avait donc lieu de le compléter et de le rectifier : c'est ce qu'a fait M. d'Arbois, mieux préparé par la nature de ses études et sa longue formation de linguiste à réussir là où son maître avait en partie échoué. Se souvenant alors que plus de quarante ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait commencé, « sous la direction de Benjamin Guérard, assis à côté de son excellent et malheureux camarade Alfred Jacobs, à étudier les textes du moyen âge mérovingien et carolingien », l'infatigable travailleur eut un accès de mélancolie qui ne lui était pas habituelle. « Je considère, dit-il, ce livre comme un testament par lequel je lègue à ceux qui auront la patience de me lire le dernier résultat de mes travaux. » Puis, réfléchissant que ces gens patients ne sont pas légion, il déplore le sort des livres d'érudition : « Dans l'avenir, leur seule notoriété est celle qu'assurent les recueils bibliographiques; l'immortalité qu'ils confèrent à leurs auteurs peut être comparée à celle que donnent aux potiers de l'Empire romain les *index* du *Corpus inscriptionum latinarum*[2]. » Quand il écrivait ces lignes désenchantées, à Jubainville, dans les Vosges, le 2 septembre 1889, M. d'Arbois n'avait encore que soixante-deux ans; et, grâce à Dieu, sa carrière n'était pas finie.

1. Cf. le compte-rendu donné par G. Paris dans la *Revue critique*, n° du 30 novembre 1867.
2. D'Arbois, *Propriété foncière*, *loc. cit.*, p. XIX.

Digitized by Google

Sans compter les notes et les articles, dont la liste s'allongeait sans cesse, il eut encore le temps : de publier en 1892, avec la collaboration de MM. Dottin, Grammont, Duvau et Ferdinand Lot, l'*Épopée celtique en Irlande*, qui forme le tome V du *Cours de littérature celtique;* — d'achever en 1894 la seconde édition de ses *Premiers habitants de l'Europe;* — de condenser en 1895 ses *Études de droit celtique* en deux volumes, avec le concours de celui de ses élèves qui s'était montré « le plus persévérant », M. Paul Collinet, aujourd'hui professeur à la Faculté de droit de Lille. Il y donnait la quintessence de ses publications sur le *Senchus Môr* et de son enseignement au Collège de France. Dans la préface du tome II, après avoir divisé, non sans malice, les érudits qui jusque-là avaient écrit sur le droit celtique en trois catégories : ceux qui n'ont pas de connaissances juridiques et ne comprennent rien aux questions de droit, ceux qui connaissent le droit anglais moderne, mais n'ont aucune notion des langues celtiques et de l'histoire du droit, et enfin ceux qui ont fait de l'histoire du droit leur spécialité, mais, ignorant le celtique, sont obligés de se fier à des traductions dont les contresens leur échappent, il exprime à nouveau le désir de voir son œuvre dépassée, et il fait appel aux jeunes, dont il n'est plus. « Des jeunes gens, écrit-il, qui connaîtraient à la fois le gallois et l'irlandais du moyen âge, et qui auraient fait une étude approfondie du droit romain, du droit grec, et des lois germaniques rédigées au temps des dynasties mérovingienne et carolingienne, trouveraient dans les textes juridiques irlandais et gallois une mine encore inexplorée où il y a mille découvertes à faire... En jetant ce cri, je remplis mon devoir de professeur; si à ce cri il y a une réponse, j'aurai rempli ma tâche en obtenant dans ma chaire le plus beau succès qui puisse couronner honorablement la carrière d'un maître[1]. »

1. D'Arbois, *Études sur le droit celtique*, *op. cit.*, tome II, préface, p. IX.

Digitized by Google

En attendant, il continue. En 1896, il se délasse par un petit livre intitulé *Deux manières d'écrire l'histoire*, dans lequel il distingue l'historien littérateur et l'historien érudit, et prend délibérément à partie Bossuet, Augustin Thierry, et même Fustel de Coulanges. C'est ce dernier qui avait provoqué l'orage, en refusant, avec une obstination qui avait étonné M. d'Arbois, de s'incliner devant certaines démonstrations diplomatiques fournies par Julien Havet[1]. Mais ce n'était là qu'un incident, et l'érudit revint vite à l'antiquité. Il s'éprit alors d'Homère qu'il lisait dans le texte; et cette nouvelle diversion nous valut en 1899 un nouveau volume : *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*. En 1900 paraissent les *Études sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne;* en 1902, le tome XII du *Cours de littérature celtique*, contenant les *Principaux auteurs de l'antiquité à consulter sur l'histoire des Celtes*, depuis les temps les plus anciens jusqu'à Théodose Ier; en 1903, les *Éléments de grammaire celtique (déclinaison et conjugaison);* en 1904, une synthèse historique attachante : *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 100 avant notre ère;* en 1905, *La famille celtique*, étude de droit comparé à laquelle on a reproché un certain abus de la méthode comparative; en 1906, *Les Druides et les dieux celtiques à forme d'animaux*, ouvrage dont l'idée maîtresse est que le druidisme, non autochtone en Gaule, y a été importé de la Grande-Bretagne; en 1907, avec la collaboration de M. Smirnof, le début de la traduction du *Táin bó Cúalnge*, autrement dit « de l'enlèvement du taureau divin et des vaches de Cooley », le plus important à divers titres des récits épiques du moyen âge irlandais, récit dont l'étude avait rempli ses dernières leçons du Collège de France et ses derniers articles de la *Revue celtique*. La deuxième livraison de cette traduction parut en 1909 : elle devait rester inachevée.

1. D'Arbois, *Deux manières d'écrire l'histoire*, *op. cit.*, préface, p. xiv.

Digitized by Google

Quand M. d'Arbois de Jubainville la commença, il avait quatre-vingts ans sonnés ; mais il travaillait toujours sans arrêt. Il travaillait à la campagne autant qu'à Paris. Quand ses cours au Collège de France étaient terminés, il allait passer l'été dans sa propriété de Jubainville, où ses enfants et petits-enfants ont pris leurs ébats. Là, dans son cabinet, assis à sa table de travail, il avait derrière lui ses livres et devant ses yeux une panoplie, où il revoyait l'épée de son bisaïeul, capitaine au Royal-allemand sous Louis XV, le sabre de son grand-père, lieutenant au 1er régiment de dragons piémontais, le couteau de chasse de son père, le garde national de Nancy, couteau de chasse qui d'ailleurs n'avait jamais servi, enfin les épaulettes de sergent de son fils aîné; et il songeait avec un peu d'amertume, qu'infidèle aux traditions militaires de sa race, lui n'avait rien à y mettre, sinon son épée inoffensive de membre de l'Institut[1]. Puis, il se consolait en se faisant rural dans ce milieu champêtre, en surveillant l'aménagement de ses bois qu'il était fier d'exploiter lui-même. Il retrempait ainsi ses forces dans ce séjour qui lui était cher; mais il n'abandonnait pas pour cela ses travaux en cours. Bien des préfaces de ses livres sont datées de Jubainville, et c'est là qu'il préparait ordinairement la matière de ses leçons de l'année suivante. Il travaillait même quand il était malade. En 1904, atteint d'une phlébite qui le retint plusieurs mois à la chambre, il y donnait ses leçons à ses élèves du Collège de France aux heures réglementaires[2].

Il travailla jusqu'à sa mort. A la fin de 1909, il publiait encore dans le *Journal des Savants* une notice nécrologique sur l'éminent celtisant anglais Sir Whitley Stokes, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il déclare que la mort de ce savant a été pour les études celtiques « une perte énorme ». On allait, hélas! le répéter bientôt pour lui. Le vendredi 28 janvier 1910,

1. *Ibid.*, p. 151.
2. E. Levasseur, *Discours* aux obsèques, *loc. cit.*, p. 210-211.

Digitized by Google

au moment où l'inondation de Paris atteignait son niveau le plus élevé, on le vit monter en barque dans la rue Mazarine pour se rendre à l'Institut; le 11 février, il assistait encore à la séance de l'Académie. A son âge, de pareilles sorties par un pareil temps étaient imprudentes. Il y gagna la maladie qui devait l'emporter quinze jours plus tard, le 26 février, dans sa quatre-vingt-troisième année. Ceux qui l'ont connu ont redit sur sa tombe ses qualités morales : sa bonhomie modeste sous une apparence un peu rude, sa mesure dans la discussion, sa tolérance pour les théories contraires aux siennes, son esprit ouvert à toutes les nouveautés scientifiques, sa grande franchise, son ignorance des calculs intéressés et des habiletés subtiles. Ils ont dit « comment il commandait le respect par la sincérité de sa méthode, la sympathie par sa courtoisie, l'affection par sa bienveillance »[1]. Ils ont salué aussi le chrétien ferme et convaincu. Ceux qui ne l'ont pas connu et ne peuvent le juger que par ses ouvrages si nombreux et si divers sont unanimes à reconnaître en lui un savant d'une rare érudition, l'initiateur d'une méthode historique féconde, le rénovateur en France des études celtiques, un véritable chef d'école. Henri d'Arbois de Jubainville a été de ceux qui honorent leur pays et que leur pays n'oubliera pas.

1. R. Cagnat, *Discours* aux obsèques, *loc. cit.*, p. 213; et *Bulletin des Antiq. de France*, année 1911, p. 84.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DES OUVRAGES, MÉMOIRES ET ARTICLES DE M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Le présent *Index* n'a pas la prétention d'être complet. Il ne comprend pas en effet les simples comptes-rendus bibliographiques, mais seulement ceux, plus importants, qui figurent au *Journal des Savants*. En outre, il est probable que je n'ai pas pu découvrir toutes les revues, de province ou même de Paris, dans lesquelles M. d'Arbois de Jubainville a dispersé ses travaux. Voici celles dont on trouvera ici le dépouillement, avec les abréviations qui les désignent :

Bibliothèque de l'École des chartes = *Éc. Ch.*

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'Aube = *Soc. Aube.*

Annuaire administratif et statistique du département de l'Aube = *Ann. Aube.*

Bulletin de la Société d'archéologie lorraine = *Soc. lorraine.*

Journal de la Société d'archéologie et du Comité du Musée lorrain = *Musée lorrain.*

Mémoires et Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France = *Mém. Antiq.* et *Bull. Antiq.*

Revue des Sociétés savantes de la France et de l'étranger = *Soc. sav.*

Mémoires lus à la Sorbonne au congrès des Sociétés savantes, section d'archéologie et section d'histoire = *Mém. Sorb., arch.* et *hist.*

Archives des missions scientifiques et littéraires = *Missions.*

Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres = *Acad. Inscr.*

Digitized by Google

Revue archéologique = *Rev. arch.*

Revue historique = *Rev. hist.*

Revue historique de droit français et étranger = *Rev. hist. dr.*

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger = *Nouv. Rev. hist.*

Revue des Questions historiques = *Quest. hist.*

Revue générale de droit et de la législation en France et à l'étranger = *Rev. génér.*

Revue celtique = *Rev. celt.*

Mémoires de la Société de linguistique de Paris = *Soc. ling.*

Le Moyen âge = *M. âge.*

Journal des Savants = *Journ. sav.*

Tel qu'il est, cet *Index* nous a semblé de nature à réaliser le vœu de M. Dottin en donnant « l'impression de l'immense érudition » de M. d'Arbois de Jubainville.

1. — 1851. La loi de Beaumont, texte latin inédit (*Éc. Ch.*, tome XII).

2. — 1851-1852. Recherches sur la minorité et ses effets dans le droit féodal français, depuis l'origine de la féodalité jusqu'à la rédaction officielle des Coutumes (*Éc. Ch.*, tomes XII et XIII; et Paris, 1852, in-8°).

3. — 1852. Quelques *pagi* de la première Belgique, d'après les diplômes de l'abbaye de Gorze (*Soc. lorraine*, tome III).

4. — 1852. Les armoiries des comtes de Champagne (Paris, 1852, in-8°).

5. — 1852-1853. Note sur trois chartes carlovingiennes originales (Charlemagne, 777, Charles le Simple, 896, Louis d'Outremer, 950) conservées aux archives du département de la Meurthe (*Musée lorrain*, 1re année).

6. — 1853. Pouillé du diocèse de Troyes rédigé en 1407, publié pour la première fois d'après une copie authentique de 1535, avec cartes (*Soc. Aube*, tome XVII; et Paris, 1853, in-8°).

7. — 1853. Tarif des anciennes redevances féodales

Digitized by Google

dues au roi dans la ville et la châtellenie de Bar-sur-Aube pendant le moyen âge (*Ann. Aube*, année 1853).

8. — 1854. Note sur l'ancienne porte du château de Chamoy (*Ibid.*, année 1854).

9. — 1854. Bulle inédite de Jean VIII en faveur de l'abbaye de Montieramey (*Éc. Ch.*, tome XV).

10. — 1855. Charte française de 1230 conservée aux archives municipales de Troyes (*Ibid.*, tome XVI).

11. — 1855. Extrait d'un rapport sur les archives communales de l'Aube (*Ibid.*).

12. — 1855. Voyage paléographique dans le département de l'Aube (Paris, 1855, in-8°).

13. — 1856. Essai sur les sceaux des comtes et des comtesses de Champagne (Paris, 1856, in-4°).

14. — 1856. Note sur quelques documents récemment découverts à Ervy, Aube (*Éc. Ch.*, tome XVII).

15. — 1856. Note sur la question de savoir à quelle date et par qui fut fondé l'*Hôtel-Dieu Le Comte* de Troyes; la donation de Clerambaud de Chappes de 1199 (*Soc. Aube*, tome XX).

16. — 1856. L'église Saint-Christophe de Neufchâteau, avec deux planches (*Soc. lorraine*, tome VI; et Paris, 1857, in-8°).

17. — 1856. Document inédit relatif à François Pithou : certificat d'inscription à l'Académie de Bâle délivré le 13 mai 1573 par le recteur Zuringer (*Rev. hist. dr.*, année 1856).

18. — 1856. Note sur la capitulation de Moyen en 1635 (*Musée lorrain*, 5e année).

19. — 1856. Lettres relatives aux affaires de Lorraine pendant l'année 1655 : mission de Parent du Châtelet et de M. du Bois-Riocour (*Ibid.*).

20. — 1857. Quelques observations sur les six premiers volumes de l'*Histoire de France* d'Henri Martin (Paris, 1857, in-8°).

21. — 1857. Études sur les documents antérieurs à 1285 conservés dans les archives des quatre petits hôpitaux de Troyes : Saint-Nicolas, Saint-Bernard, Saint-

Digitized by Google

Abraham, Saint-Esprit (*Soc. Aube*, tome XXI; ce mémoire obtint en 1858 une mention au concours des Antiquités nationales à l'Académie des inscriptions et belles-lettres).

22. — 1857. Note sur un rouleau des morts de Saint-Bénigne de Dijon (*Éc. Ch.*, tome XVIII).

23. — 1857. Note sur un registre en papier de chiffon conservé aux archives de l'Aube (*Ibid.*).

24. — 1858. Étude sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes, principalement de Clairvaux, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles (*Éc. Ch.*, tome XIX; et Paris, 1858, in-8°). Première médaille au concours des Antiquités nationales en 1859.

25. — 1858. Note sur les deux Barrois, sur le pays de Laçois, et sur l'ancien Bassigny (*Éc. Ch.*, tome XIX).

26. — 1858. Note sur deux tombeaux du XVII^e^ siècle dans l'église de Coclois, Pierre de Marolles et Gabriel des Réaulx (*Ann. Aube*, année 1858).

27. — 1858-1859. Documents relatifs au taux de l'intérêt au moyen âge : actes de 1207 et 1208 concernant le juif Valin, acte de 1219 concernant des négociants de Sienne et de Rome (*Rev. hist. dr.*, année 1858-1859).

28. — 1859. L'historien Richer et le siège de Melun en 999 (*Éc. Ch.*, tome XX).

29. — 1859. Esquisse d'une histoire de Bar-sur-Aube depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIII^e^ siècle, avec le testament de Pierre le Juif (1254) en appendice (*Soc. sav.*, tome IV).

30. — 1859. Histoire de Bar-sur-Aube sous les comtes de Champagne, 1077-1284 (Paris, 1859, in-8°). Rappel de médaille au concours des Antiquités nationales en 1860.

31. — 1859. Requête adressée en 1669 à M^lle^ de Montpensier par les maire et échevins de Bar-sur-Seine pour obtenir la permission de faire bâtir la chapelle de Notre-Dame-du-Chêne (*Ann. Aube*, année 1859).

32. — 1859-1867. Histoire des ducs et des comtes de Champagne depuis le VI^e^ siècle jusqu'à la fin du XIII^e^ (Paris, in-8°, 6 tomes en 7 vol.). Second prix Gobert en 1862 et 1863; premier prix Gobert en 1864.

Digitized by Google

33. — 1860. Le camp romain de Sainte-Germaine (*Bull. Antiq.*, année 1860).

34. — 1860. Plan de l'ancien château de Villehardouin (*Ibid.*).

35. — 1860. Nouvelle hypothèse sur la situation du *Campus Mauriacus* (*Éc. Ch.*, tome XXI).

36. — 1860. L'église de Saint-Lyé, Aube (*Rev. arch.*, année 1860, tome I).

37. — 1860. Note prouvant qu'on pêchait le saumon en 1341 dans la Moselle (*Musée lorrain*, 9e année).

38. — 1860. Sentence apocryphe de l'officialité de Troyes : excommunication de certains insectes en 1516 (*Soc. Aube*, tome XXIV).

39. — 1860. Procès-verbal relatif à l'occupation de Sézanne par les protestants en décembre 1567 (*Soc. sav.*, tome V).

40. — 1861. Répertoire archéologique du département de l'Aube (Paris, 1861, in-4°; fait partie de la « Collection des documents inédits sur l'histoire de France »).

41. — 1861. Des origines de la Champagne (*Rev. arch.*, année 1861, tome I).

42. — 1861. Documents sur l'obligation de la résidence imposée aux barons par le droit féodal champenois du XIIe siècle (*Rev. hist. dr.*, année 1861).

43. — 1861. Les premiers seigneurs de Ramerupt (*Éc. Ch.*, tome XXII).

44. — 1862. Voies romaines de l'arrondissement de Bar-sur-Seine (*Mém. Antiq.*, tome XXV).

45. — 1862. Fragment de panégyrique latin conservé à la bibliothèque de Nancy (*Éc. Ch.*, tome XXIII).

46. — 1862. Documents relatifs aux travaux de construction faits à la cathédrale de Troyes pendant les XIIIe, XIVe, XVe siècles (*Éc. Ch.*, tome XXIII; et Troyes, 1862, in-8°).

47. — 1863. Nouvelles recherches sur le chroniqueur Geoffroy de Villehardouin : chartes de 1189 à 1215 (*Soc. sav.*, tome VIII).

48. — 1863. Les archives du département de l'Aube et

Digitized by Google

le tableau général numérique par fonds des archives départementales antérieures à 1790 (*Éc. Ch.*, tome XXIV; et Paris, 1863, in-8°).

49. — 1864. Examen de quelques-unes des questions soulevées par la notice de M. G. Lapérouse intitulée : *Sur le lieu de la défaite d'Attila dans les plaines de Champagne en 451* (*Mém. Sorb., hist.*, 1864).

50. — 1864. Notice sur le *pagus Mauripensis* (*Ibid., arch.*, 1864).

51. — 1864. Mariage d'un curé au XIV^e^ siècle (*Bull. Antiq.*, année 1864).

52. — 1864. Lettres de François I^er^ à Louis Picot, président de la Cour des aides, de 1515 à 1537 (*Soc. sav.*, tome IX).

53. — 1864. Inventaire sommaire des archives de l'Aube, premier volume (Paris, 1864, in-4°).

54. — 1864. Inventaire sommaire des archives de la ville de Bar-sur-Seine (Paris, 1864, in-4°).

55. — 1865. Les revenus des comtes de Champagne au XIII^e^ siècle (*Éc. Ch.*, tome XXVI).

56. — 1865. Recherches sur les origines du notariat en Champagne (*Rev. hist. dr.*, année 1865).

57. — 1866. Des limites méridionales du *pagus Meldicus* (*Mém. Sorb., arch.*, année 1866).

58. — 1866. Note pour servir à l'histoire de l'abbé de l'Épée, 1736-1738 (*Soc. Aube*, tome XXX).

59. — 1866. Note sur les analogies probables de la déclinaison celtique avec la déclinaison sanscrite (*Rev. arch.*, année 1866, tome II).

60. — 1866-1867. Gloses irlandaises du IX^e^ siècle (*Éc. Ch.*, tomes XXVII et XXVIII).

61. — 1867. Recherches étymologiques sur le nom de quelques affluents de la Seine (*Rev. arch.*, année 1867, tome I).

62. — 1867. Observations sur le sens du mot gaulois *durum* = forteresse et non pas rivière (*Ibid.*).

63. — 1867. Les Juifs et les Sarrasins en Cornouailles (*Ibid.*).

Digitized by Google

64. — 1867. Étude sur la 1re et la 6e édition des chants populaires de Bretagne recueillis sous le nom de *Barzaz-Breiz* (*Éc. Ch.*, tome XXVIII).

65. — 1867. Charte accordée en 1271 à Vandeuvre, Aube (*Soc. sav.*, tome XII).

66. — 1867. Lettre de Pierre de Celle, paraissant inédite (*Ibid.*).

67. — 1867. Compte-rendu, signé *P. Boisard*, de son *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, récemment terminée (*Revue critique*, n° du 16 novembre 1867).

68. — 1868. Essai de restitution de deux temps d'un verbe celtique (*Mém. Antiq.*, tome XXV).

69. — 1868. Étude sur le verbe auxiliaire breton *Kaout* = avoir (*Soc. ling.*, tome I).

70. — 1868. Étude sur le verbe auxiliaire en breton armoricain (*Ibid.*).

71. — 1868. Étude sur le thème *vécha* dans la langue franque de l'époque mérovingienne (*Ibid.*).

72. — 1868. *Au* = *a* en latin (*Ibid.*).

73. — 1868. Sur l'*i* consonne et le *j* français (*Ibid.*).

74. — 1868. Note sur une chanson bretonne intitulée : « Le retour d'Angleterre » et que l'on croit supposée (*Rev. arch.*, année 1868, tome I).

75. — 1868. Le glossaire gaulois d'Endlicher (*Ibid.*, tome II).

76. — 1868. Merlin est-il un personnage réel (*Quest. hist.*, tome V).

77. — 1868. Les excommunications d'animaux (*Ibid.*; cf. *supra*, n° 38).

78. — 1868. Les romans de la Table ronde (*Ibid.*, tome VI).

79. — 1868. Recherches sur les premières années de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, empereur de Constantinople (1148-1237) (*Mém. Sorb., hist.*, année 1868).

80. — 1868. Notice sur les seigneuries de Villemereuil et de Bierne, d'après les archives du château de Villemereuil (xve-xviiie siècle) (*Soc. Aube*, tome XXXII).

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

81. — 1868. Notes sur les familles Pithou, Molé, Jouvenel des Ursins (*Ibid.*).

82. — 1869. Étude philologique sur le mot français *rossignol* (*Éc. Ch.*, tome XXX; et *Soc. Aube*, tome XXXIV).

83. — 1869. Recherches philologiques sur l'anneau sigillaire de Pouan (*Quest. hist.*, tome VII).

84. — 1869. Étymologie d'*Agaunum*, nom latin de Saint-Maurice en Valais (*Rev. arch.*, année 1869, tome II).

85. — 1869. Inventaire sommaire des archives départementales de l'Aube antérieures à 1790, archives ecclésiastiques, série G (Paris, 1869, in-4°).

86. — 1869. Le baron de Jauioz (*Éc. Ch.*, tome XXX).

87. — 1870. *Esus*, *Euzus* (*Rev. arch.*, année 1870, tome I, deux art.).

88. — 1870. Encore un mot sur la bataille du *Campus Mauriacus* (*Éc. Ch.*, tome XXXI; et *Soc. Aube*, tome XXXIV; cf. *supra*, n° 49).

89. — 1870. Études sur la déclinaison des noms propres dans la langue franque à l'époque mérovingienne (*Éc. Ch.*, *ibid.*; et Paris, 1870, in-8°).

90. — 1870. *Beleno Castro*, légende d'un triens mérovingien (*Bull. Antiq.*, année 1870).

91. — 1870. Étude phonétique sur le dialecte breton de Vannes (*Rev. celt.*, tome I).

92. — 1870. Les manuscrits d'Arborea et l'Académie des sciences de Berlin (*Quest. hist.*, tome IX).

93. — 1870. Augustin Thierry et les noms propres francs (*Ibid.*, tome X).

94. — 1870-1871. Documents inédits relatifs à l'histoire de la tutelle testamentaire (*Rev. de législation*, année 1870-1871).

95. — 1871. Le texte franc du serment de Strasbourg d'après la nouvelle édition de Nithard (*Éc. Ch.*, tome XXXII).

96. — 1871. L'Ordre teutonique en France, d'après des documents inédits conservés aux archives de l'Aube (*Éc. Ch.*, *ibid.*; et Paris, 1871, in-8°).

Digitized by Google

97. — 1871. De la formule *Dei et scæ sedis apostolicæ sedis episcopus* dans les actes des évêques français (*Éc. Ch., ibid.*).

98. — 1871. Félix Blanc (*Éc. Ch., ibid.*).

99. — 1871-1872. Zeuss et le manuscrit de Cambrai de l' « Histoire ecclésiastique des Francs » (*Rev. celt.*, tome I).

100. — 1871-1872. Influence de la déclinaison gauloise sur la déclinaison latine dans les documents latins de l'époque mérovingienne (*Ibid.*).

101. — 1871-1872. Note sur une sépulture de l'église de Praslin : Charlotte de Hautefort, † 1712 (*Ann. Aube*, année 1871-1872).

102. — 1871-1872. Louis-Augustin Prévost, polyglotte troyen (1790-1858) (*Ibid.*).

103. — 1872. Les *Volcæ*, les populations lacustres, les Welches (*Quest. hist.*, tome XIV).

104. — 1872. Les Cimbres et les Kymris (*Rev. arch.*, année 1872, tome II).

105. — 1872. *Alpæ Penninæ, Graiæ, Cottiæ* (*Ibid.*).

106. — 1872. Inscription relative à la déesse Sirona (*Bull. Antiq.*, année 1872).

107. — 1872. Châsse mérovingienne du trésor de Saint-Maurice d'Agaune; sa date (*Ibid.*).

108. — 1872. La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne, étude sur l'origine de la langue française (Paris, 1872, in-8°; cf. *supra*, n° 100).

109. — 1872. Note sur une formule magique trouvée à Poitiers (*Acad. Inscr.*, tome XVI).

110. — 1872. Catalogue des actes des comtes de Brienne (*Éc. Ch.*, tome XXIII; et Paris, 1872, in-8°).

111. — 1872. Règles suivies pour le partage des serfs entre le roi et l'évêque de Troyes en 1458 (*Soc. sav.*, tome XVII).

112. — 1872. Extraits du registre des visites de l'évêque de Troyes, Jacques Raguier, pour 1499 (*Ibid.*).

113. — 1872. Notice sur la construction des orgues de la cathédrale de Troyes, comptes de 1419-1420 (*Ibid.*).

114. — 1872. Textes qui expliquent pourquoi les fonts

Digitized by Google

baptismaux ont été séparés en deux compartiments, XVI^e^ siècle (*Ibid.*).

115. — 1872. Inventaires des reliques et joyaux des églises Saint-Denis, Saint-Nizier et Saint-Aventin de Troyes, 1527 (*Ibid.*).

116. — 1873. Note sur une inscription de Voltino conservée au Musée de Brescia (*Rev. arch.*, année 1873, tome I).

117. — 1873. Le dieu gaulois Belenus et la déesse gauloise Belisama (*Ibid.*; cf. *supra*, n° 90).

118. — 1873. Le Mercure gaulois (*Ibid.*, tome II).

119. — 1873. Teutatès (*Ibid.*).

120. — 1873. Rapport sur une mission scientifique en Bretagne; étude du cartulaire de Landevenec au point de vue de la langue néo-celtique (*Missions*, année 1873).

121. — 1873. Deux documents latins inédits, VII^e^ et IX^e^ siècles (*Éc. Ch.*, tome XXXIV).

122. — 1873. Notes généalogiques contenues dans un livre d'heures de la maison de Vaudrey Saint-Phal (*Ann. Aube*, année 1873).

123. — 1873. Le trésor de Clairvaux : inventaires de la sacristie en 1405 et 1504; estimation des pierreries du trésor en 1543; description de deux châsses byzantines du même trésor en 1744 (*Soc. sav.*, année 1873).

124. — 1873. Recherches sur l'histoire de l'article breton (*Acad. Inscr.*, tome XVII; et *Rev. celt.*, tome II).

125. — 1873. Encore un mot sur le Barzaz-Breiz, lettre à M. Salaün (*Rev. celt.*, tome II; et Paris, 1873, in-8°; cf. *supra*, n° 64).

126. — 1873-1875. L'accent gallois (*Rev. celt.*, tome II).

127. — 1873-1875. Durnacos (*Ibid.*).

128. — 1873-1875. Un *f* gaulois valant *dh* (*Ibid.*).

129. — 1873-1875. Le couteau de bronze de Besançon (*Ibid.*).

130. — 1873-1875. Les noms propres francs et les noms bretons du cartulaire de Redon (*Ibid.*).

131. — 1873-1875. Étymologie du nom de Chaource, Aube (*Ibid.*).

Digitized by Google

132. — 1873 et 1874. Les sceaux de saint Bernard (*Bull. Antiq.*, années 1873 et 1874).

133. — 1874. Le patois Bordelais (*Ibid.*).

134. — 1874. Une loi de la phonétique et de l'orthographe franque (*Rev. arch.*, année 1874, tome I).

135. — 1874. Les *Elesyces* ou *Elesyci* et les *Ora maritima* de Festus Avienus (*Ibid.*, tome II).

136. — 1875. Permutation de la consonne initiale dans les langues néo-celtiques; étymologies gauloises (*Mém. Antiq.*, tome XXXVI).

137. — 1875. Du mot franc *chramnæ* = hramne (*Soc. ling.*, tome II).

138. — 1875. J. Grimm et Marcellus de Bordeaux (*Ibid.*).

139. — 1875. Fagne, faigne, fange (*Ibid.*).

140. — 1875. L'accent breton (*Ibid.*).

141. — 1875. Les thèmes celtiques en *s* (*Ibid.*).

142. — 1875. Les *Tamh'ou* et les Celtes (*Rev. arch.*, année 1875, tome I).

143. — 1875. Vasso Galeti (*Ibid.*).

144. — 1875. Les Celtes, les Galates, les Gaulois (*Ibid.*, tome II; et Paris, 1875, in-8°).

145. — 1875 et 1876. Les Liguses, vulgairement appelés Ligures (*Ibid.*, tome II; et année 1876, tome I).

146. — 1875 et 1876. Migrations des Gaulois en Italie; le ch. XXXIV du liv. V de Tite-Live (*Bull. Antiq.*, années 1875 et 1876).

147. — 1876. Croyances des anciens relatives à l'origine de l'ambre (*Ibid.*).

148. — 1876. Ancienneté de l'établissement des Celtes sur les côtes de la Méditerranée (*Ibid.*).

149. — 1876. Charles VII, roi de France, et Jacques d'Aumont, s. de Chappes : lettres de rémission de janvier 1449 (*Soc. Aube*, année 1876).

150. — 1876-1878. Le celtique et l'ombrien (*Rev. celt.*, tome III).

151. — 1876-1878. Une énigme d'onomastique fluviale (*Ibid.*).

152. — 1876-1878. *Chaden*, chaine (*Ibid.*).

Digitized by Google

153. — 1876-1878. Les finales irlandaises d'après M. Windish (*Ibid.*).

154. — 1876-1878. L'achat de la femme dans la loi irlandaise (*Ibid.*).

155. — 1876-1878. Mots bretons dans les chartes de l'abbaye de Beauport, Côtes-du-Nord (*Ibid.*).

156. — 1876-1878. La place du verbe dans les langues celtiques (*Ibid.*).

157. — 1876-1878. Quelques noms de saints bretons dans un texte du XI^e^ siècle (*Ibid.*).

158. — 1877. Les premiers habitants de l'Europe, d'après les auteurs de l'antiquité et les recherches les plus récentes de la linguistique (1^re^ éd., Paris, 1877, in-8°).

159. — 1877. Les Gaidals, Scots, ou Irlandais, en Grande-Bretagne aux IV^e^ et V^e^ siècles de notre ère (*Quest. hist.*, tome XXIII).

160. — 1877. Une cause célèbre en Irlande au II^e^ siècle de notre ère (*Ibid.*, tome XXIV; et Paris, 1877, in-8°).

161. — 1877. Les chars de guerre en Irlande et la mort de Cuchulaïn (*Rev. arch.*, année 1877, tome II).

162. — 1877. La *Gaisa* en Irlande (*Ibid.*).

163. — 1877. Le druidisme irlandais (*Ibid.*).

164. — 1877. Rapport sur une inscription (celtique ou latine) découverte à Nîmes (*Soc. sav.*, année 1877).

165. — 1877. Inventaire ou catalogue sommaire de la bibliothèque des archives départementales et de la préfecture de l'Aube (Paris, 1877, in-8°).

166. — 1878. Le génitif singulier des thèmes féminins en *á* dans l'ancien irlandais (*Soc. ling.*, tome III).

167. — 1878. Mythologie et histoire primitive (*Ibid.*).

168. — 1878. Formule magique du Musée de Saint-Germain-en-Laye (*Acad. Inscr.*, tome XXIX).

169. — 1878. Rapport sur les pièces d'archives réintégrées dans les dépôts publics à la suite de l'affaire Harmand (*Ibid.*).

170. — 1878. Les Ligures, les noms de lieux celtiques, et le jugement arbitral du frère Minucius (*Rev. arch.*, année 1878, tome I).

Digitized by Google

171. — 1878. Esquisse de la mythologie irlandaise d'après les monuments littéraires nationaux les plus anciens (*Ibid.*).

172. — 1878. Les Bardes en Irlande et dans le pays de Galles (*Rev. hist.*, tome VIII).

173. — 1878. Les Celtes et la Gaule celtique, par L. de Valroger (*Rev. critique*, n° du 17 mai 1879).

174. — 1878. Deux diplômes carlovingiens des archives de l'Aube, 883 et 892 (*Éc. Ch.*, tome XXXIX).

175. — 1878. Armoiries des comtes de Champagne sur un vitrail de Saint-Urbain de Troyes (*Bull. Antiq.*, année 1878).

176. — 1879. L'ancien droit irlandais (*Rev. génér.*, tome III; et Introd. à l'*Hist. des instit. primitives* de Sumner Maine, trad. Durieu de Leyritz, Paris, 1880, in-8°).

177. — 1879. Les Druides en Gaule sous l'empire romain (*Rev. arch.*, année 1879, tome II).

178. — 1879. Senchan Torpeist, poète en chef d'Irlande, et les Irlandais en Armorique (*Éc. Ch.*, tome XL).

179. — 1879. Voyages de Calixte II et Innocent II en France (*Ibid.*).

180. — 1880. Note sur le sens du mot *Allobrox* (*Bull. Antiq.*, année 1880).

181. — 1880. Textes relatifs à l'inhumation chez les Celtes et à l'usage d'enterrer les guerriers avec leurs armes (*Ibid.*).

182. — 1880. La littérature ancienne de l'Irlande et l'*Ossian* de Mac Pherson (*Éc. Ch.*, tome XLI).

183. — 1880. L'administration des intendants, d'après les archives de l'Aube (2e éd., Paris, 1880, in-8°).

184. — 1880-1881. Études sur le droit celtique, le *Senchus Môr* (*Nouv. Rev. hist.*, années 1880 et 1881; et Paris, 1881, in-8°).

185. — 1881. Compte des manuscrits irlandais des bibliothèques d'Angleterre et d'Irlande (*Éc. Ch.*, tome XLII).

186. — 1881. Héraclès et la géographie de l'Europe occidentale (*Soc. ling.*, tome IV).

Digitized by Google

187. — 1881. Origine des voyelles et des consonnes du breton moderne de France, dialecte de Léon (*Ibid.*).

188. — 1881. Les suffixes nominaux du breton moderne de France, dialecte de Léon (*Ibid.*).

189. — 1881. *Sponte* (*Ibid.*).

190. — 1881. Les lettres *p* et *qu* dans les langues celtiques (*Ibid.*).

191. — 1881. Études grammaticales sur la langue celtique; 1re partie : introduction; phonétique et dérivation bretonnes (Paris, 1881, gr. in-8°; extrait de la *Soc. ling.*).

192. — 1881. L'alphabet irlandais primitif et le dieu Ogmios (*Acad. Inscr.*, tome XXV).

193. — 1881. *Mogontius*, identité de ce vocable avec l'adjectif irlandais *mochta* (*Bull. Antiq.*, année 1881).

194. — 1881. Étymologie de Ploërmel (*Ibid.*).

195. — 1881. Le droit du roi dans l'épopée irlandaise (*Rev. arch.*, année 1881, tome II).

196. — 1882. Les Celtes et la langue celtique, première leçon professée au Collège de France (*Ibid.*, année 1882, tome I).

197. — 1882. Les Bardes (*Ibid.*, tome II).

198. — 1882. Celta, Keltos, et Nertomavus (*Bull. Antiq.*, année 1882).

199. — 1882. Forts vitrifiés en Irlande (*Ibid.*).

200. — 1882. *Gala* et les dérivés de ce thème (*Ibid.*).

201. — 1882. Renseignements relatifs aux Gaulois, extraits de l'ouvrage : *Die Erbgenisse der Ausgrabungen zu Pergamen* (*Ibid.*).

202. — 1883. Introduction à l'étude de la littérature celtique (Paris, 1883, in-8°, 1er vol. du *Cours de littérature celtique*).

203. — 1883. Les dieux celtiques dans la mythologie irlandaise (*Bull. Antiq.*, année 1883).

204. — 1883. Rapport sur une mission littéraire dans les îles Britanniques : manuscrits irlandais conservés dans les bibliothèques de Cambridge, Londres, Oxford, Dublin, etc. (*Missions*, année 1883).

205. — 1883-1884. Essai d'un catalogue de la littéra-

Digitized by Google

ture épique de l'Irlande, précédé d'une étude sur les manuscrits de langue irlandaise conservés dans les îles Britanniques et sur le continent (Paris, 1884, in-8°).

206. — 1884. Le cycle mythologique et la mythologie celtique (Paris, 1884, in-8°, second vol. du *Cours de littérature celtique*).

207. — 1884. Origines de la juridiction des druides et des *filé*, ouverture du cours de 1883-84 (*Rev. arch.*, année 1884, tome I; et Paris, 1884, in-8°).

208. — 1884. Études sur le *Senchus Mór* (*Nouv. Rev. hist.*, année 1884; cf. *supra*, n° 184).

209. — 1884. L'irlandais *caur, cur*, génitif *curad* = héros (*Soc. ling.*, tome V).

210. — 1884. Recherches sur l'étymologie du mot *druide* (*Ibid.*).

211. — 1884. *Beltine*, *Beltaine* (*Ibid.*).

212. — 1884. Un effet de l'accent dans la psalmodie latine (*Ibid.*).

213. — 1884. Étude sur le présent du verbe irlandais (*Ibid.*).

214. — 1884. Mélanges celtiques (*Ibid.*).

215. — 1884. Note sur l'inscription de Thévenin de Raigecourt, à Grand (Vosges), 1483 (*Musée lorrain*, 33e année).

216. — 1885. Celte et Gaulois, valeur de ces expressions (*Bull. Antiq.*, année 1885).

217. — 1885. *Lituccus*, nom gaulois (*Ibid.*).

218. — 1885. *Lugus*, *Lugoves*, le Mercure gaulois (*Ibid.*; cf. *supra*, n° 118).

219. — 1885. Les origines gauloises; l'empire celtique au IVe siècle avant notre ère (*Rev. hist.*, tome XXX).

220. — 1885. La puissance paternelle sur le fils en droit irlandais (*Nouv. Rev. hist.*, année 1885).

221. — 1885. La bague gauloise de Thiaucourt (*Acad. Inscr.*, tome XXIX).

222. — 1885. Rapport sur la découverte à Bourges de deux inscriptions où le nom de Mars est accompagné des épithètes gauloises *Mogetius* et *Rigisamus* (*Ibid.*).

Digitized by Google

223. — 1885. Unité primitive des Italo-Celtes; relations de l'empire celtique avec les Germains antérieurement au IIe siècle de notre ère (*Ibid.*).

224. — 1885. Note sur une inscription latine de Dijon (*Ibid.*).

225. — 1886. Première note sur l'étain aux temps préhistoriques et dans l'antiquité (*Bull. Antiq.*, année 1886).

226. — 1886. L'inhumation et l'incinération chez les Celtes (*Ibid.*; cf. *supra*, n° 181).

227. — 1886. Note sur les noms de lieux en France et leur classification (*Ibid.*).

228. — 1886. Tombelles formées d'amas de pierres dans la région celtique (*Ibid.*).

229. — 1886. Tuile romaine avec quatorze estampilles trouvée à Soulosse (*Ibid.*).

230. — 1886. Note sur les palafittes en Irlande (*Ibid.*).

231. — 1886. Attributions judiciaires de l'autorité publique chez les Celtes (*Rev. celt.*, tome VII).

232. — 1886. La légende et les femmes dans les plus anciennes histoires des Celtes et de la Gaule (*Ibid.*).

233. — Chartes données en Irlande en faveur de l'ordre de Cîteaux (*Ibid.*).

234. — 1886. Charte originale du pays de Galles (*Ibid.*).

235. — 1886. La puissance paternelle sur le fils en droit irlandais (*Ibid.*; cf. *supra*, n° 220).

236. — 1886. Gloses irlandaises du psautier de Saint-Caimin (*Ibid.*).

237. — 1886. Les guerriers d'Ulster en mal d'enfant (*Ibid.*).

238. — 1886. Une légende irlandaise en Bretagne (*Ibid.*).

239. — 1886. La saisie irlandaise et la saisine bretonne (*Ibid.*).

240. — 1886. La procédure du jeûne en Irlande (*Ibid.*).

241. — 1886. Le suffixe *iacus*, *iaca* (*Éc. Ch.*, tome XLVII).

242. — 1886. Le *fundus* et la *villa* en Gaule (*Acad. Inscr.*, tome XXX).

Digitized by Google

243. — 1886. Note sur l'exécution forcée dans l'ancienne procédure irlandaise (*Ibid.*).

244. — 1886 et 1887. Une vieille étymologie du nom de Lyon (*Ibid.* et *Rev. celt.*, tome VIII).

245. — 1887. Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux en France (*Rev. celt.*, tome VIII; suite au tome IX).

246. — 1887. Du tarif de la composition pour meurtre en Irlande et dans la loi salique (*Ibid.*).

247. — 1887. L'antiquité des compositions pour crimes en Irlande (*Ibid.*; et *Nouv. Rev. hist.*, année 1887).

248. — 1887. Origine de la propriété foncière en France (*Nouv. Rev. hist.*, année 1887; cf. *supra*, n° 245).

249. — 1887. Exemples de noms de *fundi* formés à l'aide de gentilices romains et du suffixe *acus* (*Éc. Ch.*, tome XLVIII).

250. — 1887. La propriété foncière en Gaule (*Acad. Inscr.*, tome XXXI; cf. *supra*, n^{os} 245 et 248).

251. — 1887. Les Cimmériens et les Cimbres (*Ibid.*; cf. *supra*, n° 104).

252. — 1887. Note sur la grammaire espagnole d'Antonio de Nebrija (*Ibid.*).

253. — 1887. Le titre de *vir inluster* ou *inlustris* à l'époque mérovingienne (*Ibid.*).

254. — 1887. Celte et celtique, sens de ces mots (*Bull. Antiq.*, année 1887; cf. *supra*, n° 216).

255. — 1887. Note sur des noms de lieux en France (*Ibid.*).

256. — 1887 et 1888. Saint Patrice et Sen Patric (*Ibid.* et *Rev. celt.*, tome IX).

257. — 1888. Résumé d'un cours de droit irlandais, professé au Collège de France pendant le premier semestre de l'année 1887-1888 (*Rev. génér.*, tome XII; et Paris, 1888, in-8°).

258. — 1888. La chronologie étrusque (*Acad. Inscr.*, tome XXXII).

259. — 1888. Emploi des bijoux et de l'argenterie

Digitized by Google

comme prix d'achat en Irlande et dans le haut moyen âge (*Ibid.;* et *Rev. arch.*, année 1888, tome II).

260. — 1888. Le jeûne du mercredi et du samedi dans l'Église irlandaise au moyen âge (*Acad. Inscr., ibid.;* et *Rev. celt.*, tome IX).

261. — 1888. Noms du pantalon dans les langues celtiques et germaniques, *bracca*, *husa* (*Acad. Inscr., ibid.;* et *Bull. Antiq.*, année 1888).

262. — 1888. Les sources du Danube chez Hérodote (*Acad. Inscr., ibid.;* et *Rev. arch., ibid.*).

263. — 1888. Le char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques (*Rev. arch.*, année 1888, tome I; *Rev. celt., ibid.; Bull. Antiq., ibid.*).

264. — 1888. De la qualification de mérovingien appliquée aux bijoux barbares (*Bull. Antiq., ibid.*).

265. — 1888. Seconde note sur l'étain aux temps préhistoriques et dans l'antiquité (*Ibid.;* cf. *supra*, n° 225).

266. — 1888. *Lugus*, nom de dieu gaulois entré dans la composition d'un nom d'homme, *Luguselva* (*Ibid.;* et *Rev. celt., ibid.*).

267. — 1888. *Mamurra*, ingénieur de César (*Bull. Antiq., ibid.;* et *Rev. celt., ibid.*).

268. — 1888. Noms de lieux tirés de gentilices terminés en *enus* (*Bull. Antiq., ibid.*).

269. — 1888. La saisie dans la loi salique et le droit irlandais (*Nouv. Rev. hist.*, année 1888).

270. — 1888. La peine du vol en droit irlandais et en droit romain (*Ibid.*).

271. — 1888. La procédure du jeûne en Irlande d'après le *Senchus Môr* (*Ibid.;* cf. *supra*, n° 240).

272. — 1888. Saint Germain, évêque de Paris, dans le *Felire Oengusso* (*Rev. celt.*, tome IX).

273. — 1888. Le *Felire Oengusso*, le martyrologe hiéronymien, et la liturgie gallicane (*Ibid.*).

274. — 1888 et 1889. *Rhodanus*, nom de fleuve (*Bull. Antiq.*, années 1888 et 1889).

275. — 1889. Du futur et de l'imparfait en *-b-* en gréco-italo-celtique (*Soc. ling.*, tome VI).

Digitized by Google

276. — 1889. L'accent celtique (*Ibid.*; cf. *supra*, nos 126, 140).

277. — 1889. Gentilice en *-ius* employé au féminin dans la géographie de la Gaule (*Rev. celt.*, tome X).

278. — 1889. Note sur le nom de Nancy et sur l'étymologie de divers autres noms de Meurthe-et-Moselle (*Ibid.*).

279. — 1889. *Gobannicos* (*Ibid.*).

280. — 1889. Gentilice romain d'origine non latine dans les noms de lieux de la Gaule (*Acad. Inscr.*, tome XXXIII).

281. — 1889. Pourquoi Properce a-t-il dit que *Virdumaros*, chef gaulois, se vantait d'avoir le Rhin pour ancêtre (*Ibid.*; et *Bull. Antiq.*, année 1889).

282. — 1889. Compositions pour crimes et délits chez les Celtes et sens du mot *præmia* chez César, VI, 13 (*Acad. Inscr.*, *ibid.*; et *Rev. génér.*, tome XIII).

283. — 1889. Le duel conventionnel dans l'antiquité et en Irlande (*Acad. Inscr.*, *ibid.*; *Bull. Antiq.*, *ibid.*; *Nouv. Rev. hist.*, année 1889).

284. — 1889. Origine du nom de Carnac (*Bull. Antiq.*, *ibid.*).

285. — 1889. Sens du mot « hyperboréen » (*Ibid.*).

286. — 1889. Les premiers habitants de l'Europe, tome I, 2e édition, considérablement augmentée, en collaboration avec M. G. Dottin (Paris, 1889, gr. in-8°; cf. *supra*, n° 158).

287. — 1890. Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France, période celtique et romaine, avec la collaboration de M. G. Dottin (Paris, 1890, gros vol. in-8°; cf. *supra*, nos 245, 248, 249, 250, 255, 268, 277, 280).

288. — 1890. Les Celtes d'Espagne (*Acad. Inscr.*, tome XXXIV).

289. — 1890. Gentilice romain tiré d'un nom gaulois; étymologie de Ligugé (*Ibid.*).

290. — 1890. Les Teutons (*Ibid.*).

291. — 1890. De quelques termes de droit public et

Digitized by Google

de droit privé qui sont communs au celte et au germanique (*Nouv. Rev. hist.*, année 1890; et *Soc. ling.*, tome VII).

292. — 1890. Étymologies celtiques de Périgueux et de Bayeux (*Bull. Antiq.*, année 1890).

293. — 1890. Les Gaulois et les populations qui les ont précédés dans l'Italie du Nord (*Rev. celt.*, tome XI).

294. — 1890. L'inscription prétendue gauloise de Nîmes (*Ibid.*; cf. *supra*, n° 164).

295. — 1890. *Camaracus; Tridentum; Callemarcius*: Nancy (*Ibid.*).

296. — 1890. *Hercynia* (*Ibid.*).

297. — 1890. Les noms gaulois en France dans le Roussillon (*Ibid.*).

298. — 1890. La conversion de Maelsuthain (*Ibid.*).

299. — 1890. Résumé d'un cours de droit irlandais, professé au Collège de France pendant le 2e semestre de 1887-1888 et le 1er semestre de 1888-1889 : la saisie immobilière dans le *Senchus Môr* (*Rev. génér.*, tome XIV; et Paris, 1890, in-8°; cf. *supra*, nos 184 et 208).

300. — 1891. Les noms gaulois chez César et Hirtius; 1re série : les noms dont le dernier terme est *rix*; avec la collaboration de MM. Ernault et Dottin (Paris, 1891, in-18).

301. — 1891. La condition des femmes chez les Celtes (*Acad. Inscr.*, tome XXXV; et *Nouv. Rev. hist.*, année 1891).

302. — 1891. La route des Gaulois en Italie (*Acad. Inscr., ibid.*).

303. — 1891. Le serment celtique (*Ibid.*).

304. — 1891. Recherches sur la plus ancienne histoire des Teutons (*Rev. celt.*, tome XII; cf. *supra*, n° 290).

305. — 1891. Comment le druidisme a disparu (*Ibid.*).

306. — 1891. *Donnotaurus* (*Ibid.*).

307. — 1891. Saint Denis portant sa tête sur la poitrine (*Ibid.*).

308. — 1891. Les témoignages linguistiques de la civilisation commune aux Celtes et aux Germains pendant le

Digitized by Google

v^e^ et le vi^e^ siècle avant J.-C. (*Rev. arch.*, année 1891, tome I).

309. — 1891. Note sur l'opinion de Zimmer concernant l'origine des romans de la Table ronde (*Bull. Antiq.*, année 1891; cf. *supra*, n° 78).

310. — 1892. Nom du dieu gaulois *Teutatès* (*Acad. Inscr.*, tome XXXVI; et *Rev. celt.*, tome XIV; cf. *supra*, n° 119).

311. — 1892. Noms anciens de la Grande-Bretagne (*Acad. Inscr.*, *ibid.*).

312. — 1892. L'île Prétanique, les îles Prétaniques, les *Brittones* ou *Brittani* (*Rev. celt.*, tome XIII; cf. le n° 311).

313. — 1892. Comparaison entre le serment celtique et le serment de l'Iliade (*Rev. arch.*, année 1892, tome II; cf. *supra*, n° 303).

314. — 1892. Mélanges celtiques : de quelques composés géographiques gaulois; noms de lieux dérivant d'un gentilice en *-enus*, *-ennius* (*Soc. ling.*, tome VII).

315. — 1892. Déclinaison du pronom personnel en vieil irlandais (*Ibid*).

316. — 1892. L'homme de 40 nuits (*Nouv. Rev. hist.*, année 1892).

317. — 1892. La *pignoris capio* avec enlèvement immédiat et sans commandement préalable en droit irlandais, d'après le *Senchus Mór* (*Ibid.*; et Paris, 1892, in-8°; cf. *supra*, n° 299).

318. — 1892. L'épopée celtique en Irlande, avec la collaboration de MM. Dottin, Grammont, Duvau, et Ferd. Lot (Paris, 1892, in-8°; 5^e^ vol. du *Cours de littérature celtique*).

319. — 1893. Note sur les noms de lieux de la Corse, notamment sur ceux d'origine ligure (*Bull. Antiq.*, année 1893).

320. — 1893. La première patrie des Gaulois (en Allemagne, sur le Main) (*Ibid.*).

321. — 1893. Un préjugé (sur les monuments mégalithiques et l'importance physique de l'élément celtique en

Digitized by Google

France), première leçon du cours de 1889-1890 au Collège de France (*Rev. celt.*, tome XIV).

322. — 1893. Le dieu *Maponus* près de Lyon (*Ibid.*).

323. — 1893 et 1894. Les Celtes en Espagne (*Ibid.*, tomes XIV et XV; cf. *supra*, n° 288).

324. — 1894. Les premiers habitants de l'Europe, tome II, 2e édition considérablement augmentée, avec la collaboration de M. Dottin (Paris, 1894, gr. in-8°; cf. *supra*, n° 286).

325. — 1894. Observations sur les suffixes *aco* et *ago* en Corse (*Bull. Antiq.*, année 1894).

326. — 1894. Plan de *Navan Fort*, appelé en vieil irlandais *Emain Macha*, près Armagh, ancienne capitale du roi épique Conchobar (*Ibid.*; et *Rev. celt.*, tome XVI).

327. — 1895. Étymologie du mot « Condorcet » (*Acad. Inscr.*, tome XXXIX).

328. — 1895. Le mot *vir* à l'époque mérovingienne (*Ibid.*).

329. — 1895. Noms de lieux dérivés de *Laur* ou *Laurus* (*Ibid.*; et *Rev. celt.*, tome XVI).

330. — 1895. Interprétation d'un passage d'une charte de Philippe-Auguste sur les prises d'eau à Tournay (*Bull. Antiq.*, année 1895).

331. — 1895. Études sur le droit celtique, en collaboration avec M. Paul Collinet (Paris, 1895, 2 vol. in-8°; 7e et 8e vol. du *Cours de littérature celtique*).

332. — 1895-1896. Études grammaticales sur les langues celtiques; 2e partie, en collaboration avec M. Ernault : glossaire moyen breton, 2e éd. (Paris, 1895-1896, gr. in-8°, 1 tome en 2 vol.).

333. — 1896. Un calembour franco-burgunde en 590 (*Acad. Inscr.*, tome XL).

334. — 1896. L'industrie du fer dans le nord de l'Europe (*Ibid.*).

335. — 1896. Notes sur les noms francs (*Ibid.*).

336. — 1896. La religion des Francs avant leur conversion (*Ibid.*; et *Bull. Antiq.*, année 1896).

337. — 1896. Étymologie du nom du dieu gaulois dit

Digitized by Google

« au marteau », *Sucellos*, et sa parèdre *Nantosuelta* (*Bull. Antiq.*, *ibid.*).

338. — 1896. Le poème de Torna-Eices sur le cimetière de Croghan (*Rev. celt.*, tome XVII).

339. — 1896. Les noms hypocoristiques d'hommes et de lieux en celtique (*Soc. ling.*, tome IX).

340. — 1896. Inventaire sommaire des archives de l'Aube, arch. ecclésiastiques, série G, tome II, en collaboration avec M. Francisque André (Paris, 1896, in-4°).

341. — 1896. Deux manières d'écrire l'histoire (Paris, 1896, in-18).

342. — 1897. Origine ligurienne des Sicules (*Acad. Inscr.*, tome XLI).

343. — 1897. Sur quelques inscriptions en caractères grecs de la Gaule narbonnaise (*Rev. celt.*, tome XVIII).

344. — 1897. Notice sur un texte concernant l'histoire de la Gaule au v^e^ s. de notre ère (*Éc. Ch.*, tome LVIII).

345. — 1897. La clientèle en Irlande (*Nouv. Rev. hist.*, année 1897).

346. — 1897. Explication des mots *Matu* et *Mata* (*Bull. Antiq.*, année 1897).

347. — 1898. Le char gaulois comparé aux autres chars antiques (*Ibid.*, année 1898).

348. — 1898. Les démons appelés *Dusii* par saint Augustin et les cours d'eau appelés *Dhuys* (*Ibid.*).

349. — 1898. *Esus*, *Tarvos Trigaranus*, et l'autel du Musée de Cluny (*Ibid.*).

350. — 1898. *Esus*, *Tarvos Trigaranus*, et la légende de Cuchulain en Gaule et en Grande-Bretagne (*Rev. celt.*, tome XIX; cf. n° 349).

351. — 1898. L'anthropomorphisme chez les Celtes et dans la littérature homérique (*Ibid.*).

352. — 1898. Les noms de personnes chez les Germains (*Soc. ling.*, tome X).

353. — 1898. L'infixation du substantif et du pronom entre le préfixe et le verbe en grec archaïque et en vieil irlandais (*Ibid.*).

354. — 1898. *Mosa* et *Mosella* (*Rev. d'anthropol.*, année 1898).

Digitized by Google

355. — 1898. Les sacrifices humains chez les Gaulois et dans l'antiquité classique (*Nouv. Rev. hist.*, année 1898).

356. — 1898. La famille homérique et la famille celtique (*Ibid.*).

357. — 1899. La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique (Paris, 1899, in-8°; 6e vol. du *Cours de littérature celtique;* cf. les nos 351 et 356).

358. — 1899. Les noms de lieux du cartulaire de Gellone (*Acad. Inscr.*, tome XLIII).

359. — 1899. Fragments d'un dictionnaire des noms propres francs à l'époque mérovingienne (*M. âge*, t. XII; ce dictionnaire n'a pas été terminé).

360. — 1899 et 1900. Notes nouvelles sur les bas-reliefs de l'autel du Musée de Cluny (*Bull. Antiq.*, année 1899; et *Rev. arch.*, année 1900, tome I).

361. — 1900. Mélanges celtiques (*Soc. ling.*, tome XI).

362. — 1900. Le *fundus* et la *villa* (*Nouv. Rev. hist.*, année 1900).

363. — 1900. Études sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne (Paris, 1900, in-18; le n° 359 y est réimprimé).

364. — 1900. Le nom de Grifo (*Éc. Ch.*, tome LXI).

365. — 1900. Rapport sur les papiers d'Arthur Giry concernant les diplômes de Charles le Chauve (*Acad. Inscr.*, tome XLIV).

366. — 1901. *Virdumaros*, fils du Rhin (*Ibid.*, t. XLV; cf. *supra*, n° 281).

367. — 1901. Système successoral de l'ancienne Irlande (*Ibid.*).

368. — 1901. Sens du mot *pari-cidas* dans une loi attribuée au roi Numa (*Ibid.;* et *Nouv. Rev. hist.*, année 1901).

369. — 1901. L'*m* intervocalique en celtique (*Rev. celt.*, tome XXII).

370. — 1901. Sur son livre « La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique », rép. à M. Salomon Reinach (*Ibid.;* cf. *supra*, n° 357).

371. — 1902. La légende de la pierre de Jacob transportée en Irlande (*Acad. Inscr.*, tome XLVI).

372. — 1902. Les gloses malbergiques de la loi salique

Digitized by Google

et les mémoires de MM. J. Calmette et Van Helten (*Ibid.*; et *Nouv. Rev. hist.*, année 1902).

373. — 1902. Principaux auteurs de l'antiquité à consulter sur l'histoire des Celtes, depuis les temps les plus anciens jusqu'à Théodose Ier (Paris, 1902, in-8°; 12e vol. du *Cours de littérature celtique*).

374. — 1902. La déclinaison celtique des noms (*Rev. celt.*, tome XXIII).

375. — 1902. Encore un mot sur le Barzaz-Breiz (*Ibid.*, cf. nos 64 et 125).

376. — 1902. Note sur le mot celtique *avot* = fabricant pour *avotis* (*Bull. Antiq.*, année 1902).

377. — 1902. Note sur le *vicus Solimariacus*, près de Neufchâteau, Vosges (*Ibid.*).

378. — 1902. Note sur trois noms de lieux de la Côte-d'Or (*Ibid.*).

379. — 1902. Note sur un retable du xvie siècle conservé dans l'église de Jubainville (*Ibid.*).

380. — 1903. Éléments de la grammaire celtique; déclinaison et conjugaison (Paris, 1902, in-18).

381. — 1903. Conquête par les Gaulois de la région située entre le Rhin et l'Atlantique au nord des Pyrénées (*Rev. celt.*, tome XXIV).

382. — 1903. Les éditions des monuments de la littérature épique irlandaise (*Ibid.*).

383. — 1903. La cause probable de la première *Lautvershiebung* (*Ibid.*).

384. — 1903. Le *Candetum* gaulois (*Ibid.*; et *Acad. Inscr.*, tome XLVII).

385. — 1903. Épitaphe trouvée à Ventabren et contenant le nom gaulois *Venitonna* et le nom ligure *Quadrumia* (*Acad. Inscr., ibid.*).

386. — 1903. Les *gourdeiziou* bretons et leur origine babylonienne (*Ibid.*).

387. — 1903. Le pantalon gaulois (*Rev. arch.*, année 1903, tome I; cf. *supra*, n° 261).

388. — 1903. Compte-rendu de J. Vendryès, *De hibernicis vocabulis quæ à latina lingua originem ducunt* (*Journ. sav.*, année 1903).

Digitized by Google

389. — 1903. Compte-rendu de A. Molinier, *Les obituaires de la province de Sens* (*Ibid.*).

390. — 1903. Compte-rendu de A. Longnon, *Les Pouillés de la province de Rouen* (*Ibid.*).

391. — 1904. Le début du *De bello Gallico* de César (*Acad. Inscr.*, tome XLVIII).

392. — 1904. Les dieux celtiques à forme d'animaux (*Ibid.*; et *Rev. celt.*, tome XXVI).

393. — 1904. La vente de la fiancée au futur époux (*Acad. Inscr.*, *ibid.*).

394. — 1904. Le mariage avec la sœur consanguine (*Nouv. Rev. hist.*, année 1904).

395. — 1904. Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 100 avant notre ère (Paris, 1905, in-18).

396. — 1904. La famille celtique (*Rev. celt.*, tome XXV; et Paris, 1905, in-18).

397. — 1905. Les victimes immolées par les constructeurs pour assurer la solidité des édifices (*Rev. celt.*, tome XXVI).

398. — 1905. Les Druides, notions générales (*Ibid.*).

399. — 1905. *Morten*, *Murten*, *Moridunum* (*Ibid.*).

400. — 1905. Un fragment grec transcrit en lettres latines par un Irlandais au VIII^e^ ou IX^e^ siècle (*Ibid.*).

401. — 1905. Compte-rendu de Kuno Meyer, *Édition et traduction de la loi d'Adamnán* (*Journ. sav.*, année 1905).

402. — 1905-1906. Mélanges celtiques: le latin *capio*; le vieil irlandais *gabim*, etc. (*Soc. ling.*, tome XIII).

403. — 1906. Les Druides et les dieux celtiques à forme d'animaux (Paris, 1906, in-16, 200 p.; cf. n^os^ 392 et 398).

404. — 1906. Observations sur les noms d'homme *Eraco* et *Enimanuus* (*Acad. Inscr.*, tome L).

405. — 1906. Le culte des *menhir* dans le monde celtique (*Ibid.*; et *Rev. celt.*, tome XXVII).

406. — 1906. Lug et Cuchulainn, son fils, en Gaule (*Rev. celt.*, *ibid.*).

Digitized by Google

407. — 1906. Le lieu du baptême de Clovis (*Bull. Antiq.*, année 1906).

408. — 1907. Une colonie gauloise en Irlande au IIIe s. avant J.-C. (*Acad. Inscr.*, tome LI).

409. — 1907. Double sens en celtique du mot qui veut dire « forgeron » (*Ibid.*).

410. — 1907. Un cyclope en Irlande (*Ibid.*; et *Rev. celt.*, tome XXVIII).

411. — 1907. Étymologie de l'allemand *beute* et du français *butin* (*Acad. Inscr.*, *ibid.*; et *Rev. celt.*, *ibid.*).

412. — 1907. Le monument gallo-romain de Trèves (*Rev. celt.*, *ibid.*).

413. — 1907. Les institutions et le droit spécial des Italo-Celtes, en collaboration avec J. Havet (*Ibid.*).

414. — 1907. Notes pour servir à l'histoire de la prononciation de l'irlandais (*Ibid.*).

415. — 1907. Le suffixe gaulois *-edic* (*Ibid.*).

416. — 1907-1910. La *Táin bó Cúalnge*, enlèvement du taureau divin et des vaches de Cooley, avec la collaboration de M. Al. Smirnof (*Ibid.*, tomes XXVIII à XXXI; et Paris, 1910, in-8°).

417. — 1908. Les dieux cornus gallo-romains dans la mythologie irlandaise (*Rev. arch.*, année 1908, tome II).

418. — 1908. Le polythéisme dans l'épopée irlandaise connue sous le nom de *Táin bó Cúalnge* (*Ibid.*; et Paris, 1908, in-8°; cf. n° 416).

419. — 1908. L'accent gaulois (*Acad. Inscr.*, tome LI; cf. *supra*, n° 276).

420. — 1908. Les Cimbres et les Cymry (*Rev. celt.*, tome XXIX; cf. *supra*, nos 104 et 251).

421. — 1908. Date de l'établissement des Anglo-Saxons en Grande-Bretagne (*Ibid.*).

422. — 1909. Notice nécrologique sur Whitley Stokes, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1830-1909 (*Journ. sav.*, année 1909).

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

LÉOPOLD DELISLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

MEMBRE HONORAIRE

DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE [1]

(1826-1910)

Par M. Georges Espinas, membre résidant.

Lue dans les séances du 17 et du 24 avril 1912.

Messieurs,

Lorsqu'on est appelé à l'honneur de retracer une œuvre scientifique d'une rare envergure, il semble qu'en raison du respect qu'elle mérite et des éloges qu'elle appelle, on doive se sentir comme aisément inspiré par le sujet à traiter, tandis qu'au contraire cette supériorité même fait naître, chez celui à qui cet honneur échet, une crainte d'autant plus vive de rester singulièrement inférieur à sa tâche. Ce sont ces idées qui se présentent presque forcément à l'esprit, quand on veut parler de M. Léopold Delisle sous une forme qui ne soit pas trop

1. On voudra bien, pour les références complètes aux recherches citées, se reporter à la *Bibliographie des travaux de M. Delisle* et à son *Supplément*, dressés par M. P. Lacombe (1902 et 1911, 2 vol. in-8°).

Digitized by Google

indigne de lui : il suffira, dira-t-on, de s'abandonner à l'admiration que ses travaux ne doivent pas manquer d'éveiller, mais encore faut-il que cet état d'esprit reçoive une direction telle que nous soyons amenés à formuler un jugement qui mette en lumière les traits caractéristiques de son talent; nous n'osons sincèrement espérer qu'il en sera ainsi. Pour louer M. Delisle dans des conditions égales à son mérite singulier, il eût fallu, pour ainsi dire, qu'il eût préparé son propre éloge, si l'on pouvait concevoir qu'il eût voulu le faire, car il était, on le sait, la simplicité même.

Il avait cependant reçu toutes les récompenses et toutes les dignités qu'un savant peut légitimement attendre et obtenir comme consécration de ses travaux. De son existence privée, nous retiendrons simplement qu'il était né en Normandie en 1826; de son éducation scientifique, qu'il passa par l'École des chartes, où il eut surtout comme maître Benjamin Guérard; de sa carrière administrative, qu'il la fit tout entière, depuis 1852, à la Bibliothèque nationale, d'abord au Cabinet des manuscrits, puis comme administrateur général, ne devant être obligé de la quitter qu'en 1905, pour mourir en 1910. De sa vie honorifique, nous rappellerons qu'à la Société de l'Histoire de France, les services qu'il rendit lui en firent conférer deux fois la présidence et qu'il fut le premier président de sa filiale, la Société de l'Histoire de Paris; qu'au Comité des travaux historiques, il présidait également la Section d'histoire et de philologie; qu'à l'École des chartes, il était encore à la tête du Conseil de perfectionnement et aussi de la Commission de publication de la Société; que la Société des Antiquaires le reçut comme membre résidant en 1855 et lui conféra l'honorariat en 1885, et enfin, on le sait, qu'il entra à trente et un ans à l'Institut, qui devait le nommer en 1897 administrateur du Musée Condé : cette simple énumération, nous le voyons, est par elle-même assez significative. Mais elle le devient d'autant plus que l'extrême jeunesse à laquelle M. Delisle prit rang dans ces administrations et dans ces

Digitized by Google

Compagnies savantes leur permit de fêter le cinquantenaire de son admission. Peut-être suffira-t-il encore de rappeler ici le jubilé de son entrée à la Bibliothèque nationale, qui coïncida, en 1903, avec le Congrès international des bibliothécaires, parce qu'en raison de son extension, plus encore que de son origine, il paraît avoir été la démonstration la plus évidente et la consécration la plus caractéristique de la gloire qui lui était venue de tous côtés.

Tant d'honneurs n'étaient, en effet, que justice. Nous ne saurions avoir l'intention, après tant d'autres et avec moins d'autorité, de renouveler, sous une forme qui maintenant ne pourrait être presque forcément que banale et inférieure, des éloges en soi toujours un peu généraux. Mais peut-être le plus durable des éloges qu'on puisse faire de M. Delisle est-il simplement d'essayer d'exposer son œuvre, d'en montrer les caractères, d'en dégager la méthode et d'en analyser les différentes parties, en faisant ressortir ses qualités diverses; car cette œuvre, disons-le tout de suite, ne paraît pas être éminente seulement par la diversité de ses objets, par la multiplicité de ses résultats, par la pénétration de son exécution, mais elle n'est pas moins remarquable, si ce n'est davantage, par la nouveauté, la profondeur, la hardiesse même de certains de ses éléments; il sera ensuite aisé de voir la place qu'elle a tenue dans le travail historique de la seconde moitié du XIX^e^ siècle et une appréciation motivée sur sa valeur en découlera naturellement.

Et tout d'abord ce jugement s'appuie sur l'examen d'une partie de l'œuvre de M. Delisle, à laquelle nous devons, bien entendu, assigner une place à part et la première de toutes, nous voulons parler de son rôle dans la Société des Antiquaires. On sait qu'il y entra comme membre résidant en 1855 et qu'il obtint l'honorariat en 1885. A partir de ce moment, suivant une habitude involontaire, quelque peu fréquente malheureusement, il cessa de participer d'une façon active à la vie de notre Compagnie, dont il devint et resta longtemps le doyen. Il ne

Digitized by Google

l'oubliait cependant pas, car, en 1897, il envoya une communication dont M. Babelon voulut bien donner lecture, puis, lors du centenaire de 1904, il adressa encore, pour le *Recueil de mémoires* publié à ce moment, une courte notice; et quand en 1905, à l'occasion d'une mise à la retraite un peu inopinée, la Société, sur la proposition de M. le comte Durrieu, « se rappelant les services hors ligne que son illustre et vénéré doyen n'avait cessé de rendre depuis un demi-siècle aux travailleurs du monde entier, envoya à M. Delisle l'expression de son très profond et très respectueux attachement, » l'administrateur honoraire de la Bibliothèque nationale répondit par une lettre dont nous reproduisons le début : « J'ai été fort sensible à l'éclatant témoignage qu'a bien voulu me donner la Société. Je regrette beaucoup de ne pouvoir aller lui exprimer mes remercîments et aussi, je le dis sincèrement, mes excuses pour le peu de part que j'ai pris à ses travaux depuis qu'elle a daigné me conférer l'honorariat. »

Mais autrefois cette participation, pendant un quart de siècle, de 1857 à 1882, n'avait pas manqué d'activité et, suivant l'exemple que nous offrira la vie entière de M. Delisle, elle s'était exercée dans un but administratif aussi bien que scientifique. Avec la conscience qu'il apportait à tout, jamais M. Delisle ne se récusa des fonctions officielles que peut entraîner de temps à autre la dignité de titulaire : maintes fois, on le vit membre de commissions diverses, rapporteur ou commissaire pour des candidatures; fréquemment aussi il présenta des ouvrages; en 1873, il accepta la présidence qu'il termina par un discours très bref, suivant l'usage de ce temps. Assez nombreuses également furent ses communications, auxquelles s'ajoutèrent deux mémoires. Parmi les premières, nous relevons, suivant l'ordre chronologique des sujets, des exposés sur un amphithéâtre gallo-romain ou sur *Un fragment d'inscription carolingienne à Paris*, sur des trouvailles de cercueils de plomb ou d'inscriptions des deux mêmes époques faites en Normandie, sur *Un manuscrit en*

Digitized by Google

onciale du VI^e siècle de Lyon, sur la découverte au Mont-Saint-Michel de deux sépultures d'abbés du XII^e siècle, celles du célèbre Robert de Torigny et de son successeur, sur un sceau du début du XIII^e siècle avec une légende française, sur *Une tablette de cire ... de l'abbaye de Preuilly de 1314*, sur la cloche de la Sorbonne de 1358, la plus ancienne de Paris, sur *Un registre de la confrérie de la Sainte-Chandelle d'Arras*, confrérie de jongleurs des XIII^e et XIV^e siècles, sur une quittance de 1455 d'un orfèvre du duc d'Orléans, sur des fragments d'un petit livre d'heures imprimé en 1491 dans un simple village de Normandie, sur le paiement des émaux du château d'Anet par Henri II. De ses deux mémoires, l'un, consacré à un *Sacramentaire de l'église de Paris*, est sa première étude sur ces livres de luxe qu'il connaissait si bien : « Laissant de côté toute hypothèse contestable », principe qu'il faut retenir, il établit l'ancienne propriété de ce manuscrit par Pierre Pithou, de Thou et Colbert, détermine rigoureusement sa date, fixe son attribution régionale, note un très ancien catalogue de reliques qu'il contient et examine divers passages concernant des vies de saints mérovingiens ou l'histoire littéraire. Passant de l'histoire des manuscrits à l'histoire narrative, dans l'autre notice intéressant les *Comtes de Dammartin au XIII^e siècle*, il précise leur succession, établit leurs liens familiaux, énumère les actes qui les concernent ou qui émanent d'eux et, par la connaissance achevée et l'emploi judicieux d'un grand nombre de textes divers, il retrace la vie politique de ces seigneurs qui jouèrent à cette époque un rôle notable dans l'Ile-de-France.

L'ensemble de cette collaboration scientifique de M. Delisle aux travaux de notre Compagnie dénote avant tout une réelle variété : elle se manifeste pour le temps et les lieux comme pour les sujets. Cependant, si on essaye d'en déterminer les caractères essentiels, on verra facilement que ces contributions se rapportent avant tout à l'histoire de la seconde partie du moyen âge, considérée dans la Normandie et dans l'Ile-de-France, étudiée dans les

Digitized by Google

sciences historiques auxiliaires et dans le récit des faits; il s'y joint une certaine tendance à des recherches d'archéologie, surtout gallo-romaine, qui se comprend d'elle-même pour les Antiquaires, mais qui demeure exceptionnelle, et les *Bulletins* de notre Société contiennent certainement les seules productions de M. Delisle en ce genre d'études. De cette diversité paraît pouvoir se déduire dès maintenant un des traits absolument caractéristiques de la nature de l'auteur : une facilité d'adaptation extraordinaire, résultant bien entendu avant tout des dispositions originelles de son esprit, mais fortifiée aussi par des raisons de conscience.

Si cette variété de productions, se développant suivant certaines directions, se retrouve, à l'exclusion de l'archéologie, dans l'œuvre générale de M. Delisle, inversement, sa participation aux travaux des Antiquaires présente une lacune regrettable peut-être, mais explicable et intéressante, parce qu'elle ne fait que confirmer l'histoire de sa vie scientifique : c'est l'absence de toute recherche sur ce que l'on peut appeler, d'une façon générale, les institutions. On le comprend aisément : dans cette partie de son existence, M. Delisle avait à peu près cessé de les étudier et, s'il fut loin de jamais en abandonner l'examen, ses travaux dans cette direction, malgré l'importance extrême qu'ils eurent lors de leur publication et qu'ils offrent encore, gardèrent un caractère relativement isolé et, dans la totalité de son œuvre, ne jouèrent pas le rôle et n'occupèrent pas la place qu'ils paraissaient naturellement destinés à prendre et à conserver, si l'on en juge par les débuts de l'auteur.

La vie scientifique de M. Delisle peut, en effet, se diviser en deux parties, réunies peut-être par une sorte de période de transition : l'une, assez courte, de 1848 à 1852, précéda son entrée à la Bibliothèque nationale; l'autre, très longue, puisqu'elle dura près d'une soixantaine d'années, correspondit presque tout entière à son séjour dans cet établissement qu'il dut quitter, on s'en souvient, cinq ans seulement avant sa mort. Recherchons en effet les

Digitized by Google

travaux parus au cours des cinq ou six premières années pendant lesquelles il commença à travailler. On n'ignore pas que ses plus anciennes publications remontent au temps de sa jeunesse, quand il était encore à l'École des chartes. Citons, parmi les éditions de textes ou travaux connexes, les *Monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts*, l'étude sur les *Miracula ecclesiæ Constantiensis*, les *Documents sur les bibliothèques ... de Normandie*, les *Observations sur les rôles de l'Échiquier* de cette même province, une étude sur *Un sceau de Richard Cœur de Lion*, le *Cartulaire normand*, la *Notice sur les biens de la Sainte-Chapelle en Normandie*, le *Compte de la seigneurie de Neubourg*, et, parmi les travaux proprements dits, le *Mémoire sur les baillis du Cotentin*, les *Notes sur les anciennes foires ... de la Manche*, la thèse de l'auteur sur les *Revenus publics* et même son grand ouvrage sur l'*Agriculture en Normandie*. On ne peut s'empêcher de considérer pieusement, en quelque sorte, ces premières recherches, qui remontent déjà à plus d'un demi-siècle, comme on note avec soin les origines d'une longue institution, qui ensuite se perpétue et se développe tout en se modifiant. Car ces travaux sont d'abord d'une valeur peu commune en raison de leur mérite intrinsèque, accru encore par leur importance matérielle, par leur nombre, par l'extrême jeunesse de l'auteur; examinons ensuite de plus près leurs caractères généraux : ils concernent tous la seconde partie du moyen âge, étudiée spécialement en Normandie et sous des formes et des points de vue divers. Ce sont donc, dans l'ensemble, des textes et des études : les premiers comprennent les sources narratives et diplomatiques; ces mêmes documents et les mémoires concernent la paléographie, l'histoire des bibliothèques, celle des sources, la diplomatique, mais mieux encore, il faut bien le faire remarquer, les uns et les autres se rapportent à l'histoire des institutions publiques, féodales ou même, dans les *Notes sur les foires*, communales, envisagées de plus surtout du côté économique. La généralité de ces publications montre donc une maturité d'esprit singu-

Digitized by Google

lière, elle fait voir une intelligence apte à examiner la plupart des genres de recherches auxquels peut donner lieu l'histoire du moyen âge et elle dénote une disposition évidente à considérer avant tout l'étude des institutions, faite même sous un jour très particulier. Or, ce sont là des travaux qui, en soi et pour l'époque, présentent, nous le verrons, un caractère absolument novateur, ils font de leur auteur un précurseur; et, pour la connaissance spéciale de l'esprit de M. Delisle, ils offrent cet avantage extrêmement intéressant de représenter de la façon la plus naturelle et la plus certaine ses tendances intellectuelles : ce sont des recherches spontanées, en quelque sorte, qui n'ont pas pu ne pas produire et qui auraient pu se continuer dans des conditions semblables, nous avons toutes raisons de le supposer, si l'auteur, lui aussi, avait continué à se trouver dans des conditions d'existence qui lui en eussent permis l'exécution.

Certains côtés ne se modifièrent sans doute pas absolument : nous voulons parler de l'époque et de la région que M. Delisle étudiera. Mais, en 1852, il entre au Cabinet des manuscrits. Pendant les premières années, il publie des Mémoires sur la Normandie ou des travaux généraux d'ordres divers : ce sont, soit le début de l'*Inventaire des manuscrits latins*, les recherches sur l'histoire des bibliothèques de *Saint-Amand*, de *Corbie* ou du *cardinal d'Amboise*, une notice sur *Orderic Vital*, l'édition de la vie de *Thomas de Biville*, soit des contributions diplomatiques, dont surtout le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* et le *Mémoire sur les actes d'Innocent III*, puis le *Recueil des jugements de l'Échiquier*, la *Restitution d'un volume des Olim* et enfin de nombreux rapports au *Comité des Sociétés savantes*. Si le développement particulier des contributions relatives à l'histoire et à la publication des sources narratives et diplomatiques dénote déjà, par rapport aux recherches antérieures, une certaine modification, elle est d'autant plus prononcée et significative qu'elle s'accompagne de travaux d'un genre absolument nouveau, les rapports au

Digitized by Google

Comité et surtout les études de manuscrits, et que, par contre, les mémoires, nous ne disons pas les publications de textes, sur les institutions, font maintenant entièrement défaut. Cependant, M. Delisle est sans doute bien loin d'avoir perdu de vue l'importance de cette partie de l'histoire, car, encore en 1854, dans de simples *Notes analytiques sur une collection particulière de titres normands provenant de la Chambre des comptes*, il écrit que « l'histoire de France, à partir du XIII^e^ siècle, était presque tout entière dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes de Paris »; mais cette affirmation, pour positive et caractéristique qu'elle soit toujours, ne conserve plus guère qu'une valeur théorique dans la bouche de l'auteur.

En effet, après cette période de transition, si on veut la nommer ainsi, l'évolution précédente va s'accentuer encore en faveur des travaux divers sur les bibliothèques et leurs documents et nous entrons absolument dans la seconde partie de la vie de M. Delisle. La raison de ce changement se devinerait aisément si lui-même n'avait pris le soin de nous l'expliquer : « Résolu à consacrer ma vie à la Bibliothèque, a-t-il dit, je devais me livrer à des études paléographiques et bibliographiques, mais il fallait avant tout m'occuper de mes chers manuscrits. » Ce fut donc par suite de sa situation officielle qu'il fut amené à étudier et à organiser le département de la Bibliothèque où il entra; puis, quand il devint administrateur général, on l'a remarqué, il accomplit les mêmes recherches et le même travail pour les imprimés; et enfin, peut-on ajouter, lorsque, sur la fin de sa vie, il fut choisi comme administrateur de Chantilly, il s'occupa également d'inventorier les richesses de l'ancienne « librairie » des Condé, dont l'étude lui permit, en particulier, de développer son goût assez récent pour l'examen des manuscrits à peintures. Il n'est donc pas douteux, et on ne saurait trop s'efforcer de mettre ce point en lumière, que ce fut pour remplir les fonctions auxquelles il fut appelé que M. Delisle modifia le genre de travaux qu'il avait primitivement effectués, par conséquent d'une manière spontanée, et les change-

Digitized by Google

ments de détail ne firent que confirmer la transformation d'ensemble. Si cependant M. Delisle s'est livré de temps en temps à des recherches plus ou moins différentes, études et usages de textes diplomatiques, ces modifications, surprenantes en apparence, dénotent donc une pure réapparition de ses goûts primitifs et montrent un simple retour à des travaux originels ; cependant encore, l'auteur voulut-il faire le plus possible abstraction de ses penchants personnels en faveur de ses publications d'ordre administratif. Mais aussi le titre qui lui a été appliqué, et qui est devenu presque banal, de « grand bibliothécaire », s'il est, en fait, rigoureusement exact, ne s'explique absolument que si l'on n'oublie pas que M. Delisle a été bibliothécaire par devoir autant que par nature et qu'en réalité, il n'était nullement prédisposé à l'être. D'une façon plus générale même, ce fait n'est qu'une application particulière du principe que nous avons déjà constaté au sujet de la Société des Antiquaires : aussi souvent qu'il l'a fallu, M. Delisle a voulu et a su, dans un intérêt commun, s'adapter aux nécessités scientifiques les plus diverses.

On ne saurait donc s'étonner qu'en raison de ses fonctions tout autant que de ses goûts et aussi de son attachement à sa province de naissance, l'œuvre de M. Delisle présente une véritable variété. Nous savons, en effet, que ses occupations administratives l'amenèrent à étudier les manuscrits et les livres en soi, et nous avons déjà mentionné ses premiers genres de recherches, qui concernaient non seulement les publications, mais les emplois de documents divers, surtout diplomatiques. On a ainsi, croirait-on, un tableau général des travaux qu'il a accomplis dans des branches multiples de l'histoire. Mais si, entrant dans le détail, on essaye de distribuer logiquement ses études, on voit d'abord que M. Delisle a décrit les caractères extérieurs des documents et presque uniquement de ceux des bibliothèques : ainsi, il a examiné la paléographie des manuscrits; il a fait la description et l'histoire de certains d'entre eux considérés isolément;

Digitized by Google

il a écrit l'histoire de leurs collections; il en a dressé les catalogues; il s'est intéressé de même aux livres et plus spécialement aux incunables; de part et d'autre, il a naturellement considéré surtout le dépôt dont la conservation lui incombait, mais nullement d'une façon exclusive. En second lieu, il s'est proposé la publication de documents quels qu'ils fussent. A cet effet, il a non seulement examiné l'histoire des sources narratives, mais il a fait des études d'actes, recherchant même les sources du droit public et, dans ces deux ordres de documents, il a fait des éditions de textes. Enfin, utilisant ces derniers dans différentes intentions, il s'est occupé d'histoire littéraire et de celle de la miniature, de l'histoire des faits et, avant tout, des institutions. On peut donc, semble-t-il, répartir les travaux de M. Delisle en trois grandes divisions, dans lesquelles, d'une façon générale, on passe peu à peu des sciences auxiliaires de l'histoire à l'histoire proprement dite, considérant de plus en plus le document non comme une fin, mais comme un moyen, et négligeant graduellement la forme des textes pour s'attacher au contraire au fond; mais on remarquera que ce plan idéal est, en somme, l'inverse du système que l'auteur a suivi dans son existence scientifique réelle.

Avant d'examiner les formes diverses de ses recherches, il peut ne pas paraître inutile d'en considérer certains caractères essentiels, qu'il s'agisse de leurs limites chronologiques et de leurs frontières géographiques ou de leur méthode.

Sous les deux premiers points de vue, la distinction déjà signalée entre les fonctions et les goûts de M. Delisle a exercé certainement encore son influence. Lorsqu'il a étudié l'extérieur et l'histoire des manuscrits et des impressions, il n'a limité ses études à aucune période particulière, allant des origines à nos jours : son histoire de la *Bibliothèque nationale*, et tant des imprimés que des manuscrits, en est à elle seule une preuve suffisante. Mais dans les deux autres genres de travaux, publication et emploi de documents, et quels qu'ils soient, à l'exclusion

Digitized by Google

de l'histoire de l'art, comprenant des observations archéologiques communiquées à notre Société ou des recherches sur les miniatures des manuscrits, qui peuvent remonter respectivement jusqu'aux époques gallo-romaine et carolingienne, et à la réserve aussi de quelques points isolés et secondaires relatifs, par contre, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, surtout en Normandie, que les circonstances l'amenèrent par hasard à examiner, M. Delisle s'est exclusivement attaché à la seconde partie du moyen âge. C'est qu'évidemment ses dispositions naturelles ne paraissaient pas le porter à considérer les époques où les documents demeurent encore trop isolés et concis et celles où ils deviennent trop abondants et prolixes, les époques où il faut généralement remplacer les textes par des hypothèses et celles où l'on est, au contraire, comme submergé par eux ; par analogie, il ne semblait pas être attiré davantage par les périodes où les institutions sont encore inorganiques et par celles où, à nos yeux, elles sont déjà tombées dans une simple bureaucratie : il n'aimait donc pas se substituer à la documentation et aux faits ni les voir tendre à se substituer à lui. Il préférait les époques moyennes et stables, où l'on peut, sinon tout, du moins à peu près tout connaître, parce que les textes sont relativement nombreux, suffisamment explicites et que les institutions fonctionnent régulièrement ; il aimait l'histoire et il écartait ou dédaignait ce qu'il a appelé, en appliquant d'ailleurs l'expression aux époques très modernes, « la curiosité ». Mais il n'a guère étudié le haut moyen âge ni la Renaissance, qui sont en somme des périodes d'origine et de transition, et il s'est surtout attaché aux siècles intermédiaires qui forment une époque d'aboutissement et d'arrivée, une époque classique en son genre.

L'ensemble de ces recherches, si on en excepte, disons-le aussitôt, quelques travaux relatifs à l'histoire de la papauté, et encore sous le rapport diplomatique seul, concerne exclusivement la France. Mais à cet égard aussi, pour plus de précision, il faut étendre d'un côté et restreindre de l'autre. Les œuvres intéressant l'histoire ou

Digitized by Google

même comportant l'emploi des manuscrits reposent en principe sur une documentation d'ordre géographique presque illimitée, par suite des « migrations », selon l'expression de M. Delisle, que ces pièces ont éprouvées, qui tiennent en général au caractère non administratif et à la nature commune de leurs textes, leur enlevant tout lien avec le sol, et qui, en France, furent d'autant plus développées que, comme il l'a encore montré, notre pays a été le grand pourvoyeur de manuscrits de l'Europe au moyen âge. Il n'y a, du point de vue local, rien de plus restreint en apparence, rien de plus indéterminé en réalité que l'histoire d'une bibliothèque, et la reconstitution des œuvres sorties d'une école de calligraphie, l'étude des traités d'un même écrivain, la comparaison des miniatures faites sur un sujet donné peuvent concerner des groupes de documents disséminés un peu partout. Multiples sont donc les travaux dans lesquels un bibliothécaire de Paris, tel que M. Delisle, est amené à rechercher, à citer ou à étudier un manuscrit ou une série de manuscrits de la province ou de l'étranger. Aussi même a-t-il consacré certaines études spéciales à des descriptions de collections de la Vaticane, de la Laurentienne, du British Museum ou de la bibliothèque de Berne, mais uniquement comme à des documents d'origine et de nature nationales, que, a-t-il écrit une fois avec émotion, « les hasards du temps ou les révolutions ont portés sur la terre étrangère ». Aussi, dans les nombreux comptes-rendus qu'il faisait de catalogues de manuscrits du dehors, ne manquait-il pas de relever avec le plus grand soin tout ce qui lui paraissait être d'origine française, tout ce qui présentait quelque indication dont les savants français avaient à faire leur profit, en un mot, tout ce qui, d'une façon directe ou indirecte, pouvait intéresser la France; et il le faisait, semble-t-il bien, par patriotisme personnel autant que par esprit scientifique ou par devoir professionnel : « Faire mieux connaître le passé de la France, a-t-il dit, c'est donner des racines profondes et vivaces à l'amour du pays. » On peut donc affirmer que les bibliothèques

Digitized by Google

étrangères, en tant qu'elles concernaient sa patrie, lui étaient à peu près aussi familières que la sienne, et il aurait pu faire facilement un beau livre sur les manuscrits de l'histoire de France à l'étranger.

Néanmoins, si pour retrouver et suivre les routes des manuscrits nécessaires à ses études, M. Delisle fut amené à faire de très nombreux voyages en chambre, ses travaux eux-mêmes, encore une fois, se rapportaient à la France. Certains seulement englobaient sa totalité, tels que les recherches sur les *Catalogues des évêques* ou des publications de *Rouleaux des morts*, de *Rôles militaires*, de *Comptes*, d'*Enquêtes administratives*, tels encore que la *Chronologie des baillis et des sénéchaux*. Mais cette extension reste exceptionnelle et la généralité des publications de l'auteur se réfère à ce qu'on peut appeler la moitié septentrionale de la France et, plus spécialement, à la région française et normande. L'Orléanais et surtout l'Ile-de-France ont été l'objet de nombreux mémoires, Paris le sujet de notices multiples, sans qu'on puisse attribuer à l'ensemble de cette production des tendances bien définies. Ce cadre géographique trouve cependant son explication toute simple dans le fait que les recherches sur le passé de ce territoire étaient plus aisées pour un érudit que ses fonctions attachaient toujours à Paris. Mais plus déterminés et caractéristiques furent les travaux de M. Delisle sur la Normandie. Normand d'origine, il a pris l'histoire de sa province comme point de départ de ses études et si, par suite de sa situation administrative, il a, en fait, abandonné son pays natal, lui restant attaché de cœur, il n'a pas cessé de s'intéresser à son histoire et de l'écrire avec prédilection; il formait certainement pour lui, on l'a maintes fois observé, une petite patrie scientifique dans la grande. Aussi, dans l'exposé rationnel de son œuvre, n'y a-t-il guère de série où nous ne rencontrions plusieurs ouvrages consacrés à cette région; elle lui doit une infinité de publications intéressantes et quelques-uns de ses plus beaux travaux. En particulier, à l'égard de cette époque de paix complète et

Digitized by Google

de développement intensif que furent pour la Normandie les XII^e^ et XIII^e^ siècles, M. Delisle a mis à la disposition des érudits un ensemble de sources diplomatiques de premier ordre et il a donné lui-même l'exemple d'emplois de textes dans des recherches essentielles, relatives aux institutions avant tout économiques. La généralité de ses études normandes concerne moins, en effet, les bibliothèques que les archives, moins les manuscrits que les chartes, moins la préparation à l'histoire que l'histoire proprement dite : c'est que, lorsqu'il exécutait cette série de travaux, suivant les époques de sa vie, ou il n'était pas encore attaché à une fonction, ou il en sortait pour rentrer dans ses goûts originels.

Rien ne serait plus intéressant que d'arriver à reconstituer la méthode de travail de M. Delisle, bien qu'on surprenne assez rarement dans ses œuvres des indications développées à ce sujet. Deux tendances maîtresses, concernant le fond et la forme des publications, semblent cependant la caractériser. Considérons d'abord le mode de solution des problèmes que l'auteur avait à examiner. Nous avons dit que, par nature d'esprit, il préférait aux époques de documentation trop réduites ou trop abondantes, les époques moyennes à cet égard, qui se découvrent plus aisément. De même, pour les textes, il n'a cessé de recommander, en vue des études de paléographie ou de miniatures, l'emploi des manuscrits de dates bien déterminées. Néanmoins, époques ou pièces, toutes peuvent offrir encore de nombreuses difficultés à élucider, et si M. Delisle avait l'esprit trop net, il l'avait aussi trop pénétrant pour les passer sous silence. Dans les cas de ce genre, il pouvait d'abord examiner la question ou, si l'on préfère, le document, en soi, d'une façon aussi détaillée et aussi achevée que possible, ne négligeant aucun point ni aucun côté, sachant tirer parti de la moindre indication et du plus minime renseignement; de plus, il n'hésitait pas à sortir de la science qu'il étudiait en principe pour faire appel aux sciences voisines; en particulier, dans l'examen d'un manuscrit, les différents modes de le

Digitized by Google

considérer par la paléographie, la composition, l'histoire, la décoration ne cessaient de se prêter un mutuel appui. Par analogie, ne se contentant pas de cette étude restreinte et n'isolant pas le document, mais admirablement servi par des connaissances presque sans limites, il usait continuellement de rapprochements et de comparaisons : il faut « avant tout grouper, disait-il, les manuscrits suivant les analogies qu'on remarque dans les procédés d'exécution, car tous les documents s'éclairent les uns par les autres » ; il a surtout fait ressortir et appliqué l'excellence du procédé pour l'étude des miniatures.

Mais enfin, que le document contînt en soi son explication ou qu'il fallût en appeler à un ensemble de sciences ou à une série de pièces, des observations de ce genre n'étaient pas fréquemment sans comporter une certaine part de conjecture, et parfois devait-on y recourir exclusivement. M. Delisle ne craignait pas de se résoudre aux hypothèses; mais, nous l'avons déjà noté et on l'a souvent remarqué, il le faisait avec « modération » ; d'une façon générale, disait-il, « je n'aime pas les observations trop hardies ». On le constate, par exemple, au cours de ses recherches de diplomatique. Lors d'un de ses premiers travaux, consacré à une *Lettre close* adressée à Blanche de Castille, dont l'explication repose pourtant presque tout entière sur une série de conjectures, par l'une d'elles, il s'efforce de restituer un élément de la pièce et, après y être parvenu en partie, « si j'allais plus loin, dit-il, je serais téméraire ». Au début de son *Mémoire sur les actes d'Innocent III*, il déclare ne pas craindre de poser des principes très rigoureux, mais sans tomber dans l'exagération, car il serait « téméraire » encore de prétendre que les règles les mieux établies ont été constamment observées, et des exceptions sont toujours possibles : « Quelque nombreuses que soient ces observations, conclut-il, je dirai comme Mabillon et avec bien plus de raison encore : *neque id vero constanter affirmare velim, cum nec omnia viderim ac legerim.* » A la fin de sa vie, son *Recueil des actes de Henri II* montre qu'il n'avait pas

Digitized by Google

changé de système. Et dans un sujet tout différent, concernant la transformation des noms de lieu, à l'occasion de la préparation de *Dictionnaires topographiques*, « on ne saurait être trop réservé, dit-il, en étudiant ces questions très délicates et il faut s'avancer avec des précautions extrêmes », prudence que M. d'Arbois de Jubainville lui a légèrement reprochée à propos d'identifications du *Cartulaire de Rethel*. Il n'avait pas d'ailleurs de parti pris, déclarant que « d'une façon générale, l'obstination lui était odieuse ». Ainsi, pour nous servir d'expressions fréquentes chez M. Delisle, de minutieuses observations, éclairées par des comparaisons nombreuses, mais avant tout faites les unes et les autres sans conjectures téméraires, tel était, semble-t-il, quant au fond, le caractère de la méthode suivie.

Si nous passons à la forme de cette dernière, un premier point frappe tout d'abord, c'est l'exposé que l'auteur faisait très fréquemment, en tête de ses études, du plan qu'il devait suivre. Dès sa première contribution importante, concernant les *Revenus publics en Normandie au XII^e siècle*, il commence ainsi : « Rechercher de quoi se composaient les revenus des ducs, à quelles dépenses on les employait, comment on les administrait, quelles vicissitudes les finances de cette province ont subies depuis Richard II jusqu'à Philippe-Auguste, tel est le but de ce travail et voici les sources où nous avons puisé. » Il ne s'est en somme jamais départi de cette règle, et surtout dans ses principales productions, il a suivi le même système ou un système tout à fait analogue. Le début du mémoire ou l'introduction du volume nous indiquent, sous une forme très simple, mais aussi très complètement, quel en est le but, quel en sera le plan et quel intérêt offrira le sujet, tandis qu'à la fin nous trouvons, le cas échéant, la synthèse des résultats : « Classer les manuscrits, dit-il au début de la *Notice ... sur Bernard Gui*, qu'on ne saurait trop citer à cet égard, distinguer les parties originales des plus importants, suivre pas à pas le développement des compositions historiques que l'auteur

Digitized by Google

ne se lassa pas de retoucher et d'améliorer, tel est le but du présent mémoire. » Et encore dans une œuvre très différente : « Je me propose d'examiner un point de l'histoire des Templiers qui n'a, me semble-t-il, pas encore été traité, il s'agit de leurs opérations financières, et j'insisterai sur les services que, de ce chef, ils ont rendus aux rois de France. » On voit donc aussitôt ce que veut l'auteur, où il va et aussi comment il nous mène à ses fins, et il suffit souvent de quelques lignes pour être renseigné sur le point essentiel du travail. Ce plan est toujours, comme il l'a observé une fois, « très simple » ; et par une conséquence preque nécessaire pour un érudit qui possède la conception entière de son travail avant de le rédiger, qui « a l'intention des choses » qu'il doit écrire, l'exécution n'en est pas moins facile, qu'il s'agisse du développement de la pensée ou, par un résultat encore très compréhensible, du style singulièrement aisé et clair. Car ce côté de l'œuvre de M. Delisle semble pouvoir être résumé d'un mot : il était lumineux.

Cette modération et cette lucidité ont fait de M. Delisle l'homme du juste milieu au meilleur sens du mot, par excellence, pourrait-on dire, le savant français. Aussi, dans l'ensemble comme dans les détails, n'y a-t-il rien de plus facile, même, peut-on dire, de plus attachant à suivre que ses travaux : fussent-ils lus dans une intention désintéressée, leur méthode s'observe avec profit et leur développement se suit avec charme. Et nous ne parlons pas seulement d'œuvres vivantes par elles-mêmes, telle que surtout l'étude sur les *Opérations financières des Templiers*, consacrée pourtant à des questions d'un examen ardu, œuvre tellement lucide qu'elle pénètre, se résume et se grave spontanément dans l'esprit du lecteur. Mais des mémoires plus courts, disons mieux, des dissertations relatives à des sujets arides, concernant des recherches sur des documents, faites de points de vue divers, peuvent être considérés à tous égards comme des modèles. Ils le sont pour les qualités de l'examen, car les problèmes y sont posés avec une précision parfaite, examinés avec une

Digitized by Google

science et une pénétration achevées et cependant résolus avec une absence d'effort qui ne permet pas de voir les difficultés. Ils le sont en effet aussi pour la forme, car, malgré la nature du sujet, les éléments de l'observation, la complexité de l'analyse, l'abondance des comparaisons, bref, le genre et les détails du travail, tout y est ordonné, tout y est en sa place, tout y est aisément développé et clairement écrit. Faut-il citer, entre bien d'autres études, les notices sur *Un manuscrit contenant des fragments d'Eugyppius*, sur *Le psautier de Lyon en lettres onciales*, sur *Le sacramentaire d'Autun*, sur *Les manuscrits de Bernard Gui*, sur *Les livres d'Heures de Bretagne du XVI^e siècle*, sur *Une lettre close adressée à la reine Blanche*, la plupart des mémoires rassemblés dans la *Notice de douze livres royaux*, et en particulier l'histoire si simplement reconstituée du *Psautier d'Ingeburge*, les notices sur *Les Heures de Blanche de France*, sur *Un feuillet des Heures de Charles, frère de Louis XI*, qui sont de vrais chefs-d'œuvre remplis d'une élégante érudition.

Ces qualités d'exécution furent servies et accrues par d'autres plus naturelles, probablement une mémoire singulièrement développée, comme certainement une puissance de travail réellement surprenante et surtout une aisance intellectuelle merveilleuse qui, on peut le dire, touchait au génie, si elle n'en était pas. C'est là ce qui permit à M. Delisle d'étudier successivement tout ce qu'il devait et désirait étudier et, après s'être acquis un nom dans un domaine de l'histoire, d'achever sa célébrité dans un autre assez différent, tout en modifiant au besoin relativement le genre de ses travaux nouveaux et en revenant par exception aux plus anciens avec la même facilité et le même bonheur. Ces qualités lui permirent également de composer à lui seul cette véritable bibliothèque, aussi extraordinairement nombreuse que variée dans ses objets, dont la si précieuse *Bibliographie* de M. Lacombe fait voir la totalité, mais dont aucun exposé n'est certain de représenter l'ensemble, dont aucune analyse n'est assurée d'épuiser les détails et dont un examen personnel permet à

Digitized by Google

peine de saisir le caractère vraiment unique. Car il ne suffit pas encore de parler du nombre; à tous égards, cette œuvre s'est réalisée suivant les conditions les plus diverses. M. Delisle a composé à lui seul plusieurs in-folio; chez lui, les séries de volumes se mêlent à des multitudes de brochures et il a rempli pendant un demi-siècle plus d'une revue de ses contributions incessantes. Il a composé des travaux dont chacun forme presque une collection; il a donné des mémoires qui ont créé des parties de l'histoire; il a rédigé d'innombrables notes qui ont éclairé des points de détail et il a écrit des comptes-rendus qui sont de vraies collaborations.

Nous voudrions justement dire quelques mots de ces derniers. On ne compose assurément ce genre d'articles que sur les sujets qui vous sont familiers, mais on les entreprend et on les écrit quelquefois assez involontairement, à l'inverse d'un travail qui doit porter votre nom. M. Delisle n'a pas hésité, cependant, à en faire une quantité singulière. Non seulement il trouvait le temps de les écrire, mais il les rédigeait avec l'esprit de modération, de soin et de science qui caractérise ses recherches ordinaires. Il jugeait la publication avec une entière impartialité, sans indulgence exagérée, mais autant que possible avec une grande bienveillance. Il prenait connaissance du livre dans ses moindres détails, notant jusqu'aux fautes d'impression, et il en faisait presque toujours un résumé aussi complet que précis, à ce point qu'on pourrait mentionner des recherches analysées avec un soin tel que l'exposé de M. Delisle en donne une idée aussi parfaite que possible : nous pouvons citer à cet égard les comptes-rendus du tome V de l'*Inventaire du Trésor des chartes* du comte Delaborde ou des *Grandes Heures du duc de Berry* du comte Durrieu. Il notait aussi les documents particuliers, transcrivait au besoin les textes intéressants, surtout quand les uns et les autres, se trouvant dans un livre étranger, concernaient la France. Mais mieux encore, à propos d'un catalogue de manuscrits, d'un inventaire d'incunables, d'une étude sur un miniatu-

Digitized by Google

riste, d'un travail sur un personnage de la cour royale, on le voyait dire très simplement : « Nous ferons quelques rectifications, nous ajouterons quelques observations, nous noterons quelques rapprochements » ; et ces quelques corrections, additions, comparaisons, renseignements finissaient par devenir un véritable mémoire, où les références à des manuscrits, les renvois à des impressions, les mentions de livres à peintures, les textes sur le personnage ou sur son époque arrivaient, se succédaient et coulaient réellement en flots pressés, avec cette érudition extraordinaire, cette lucidité agréable, ce style aisé que nous connaissons, comme si, encore une fois, M. Delisle n'avait jamais fait qu'étudier les documents ou les personnages dont il parlait par hasard, les connaissant aussi bien que l'auteur même, comme si, en un mot, l'histoire de tous les manuscrits un peu connus, de tous les incunables un peu rares, de toutes les miniatures un peu précieuses, de tous les individus un peu notables du moyen âge lui était absolument familière. Il suffit, en particulier, d'ouvrir la collection du *Journal des Savants* pour y trouver annuellement plusieurs travaux, nous n'osons pas dire articles, de ce genre, sortes de compléments ou de refontes du livre analysé, aussi originaux, aussi complets et donc aussi indispensables à lire que le livre lui-même. Et s'il nous était permis de formuler un vœu très désintéressé, ce serait que l'on fît une réunion de ces articles; on obtiendrait ainsi, croyons-nous, un recueil de mémoires qui compléteraient, dans des conditions singulièrement précieuses, les travaux propres de M. Delisle sur plusieurs branches de l'histoire qu'il a spécialement étudiées.

Nous avons maintenant à décrire, selon le plan que nous avons proposé, la série de ses recherches, ne pouvant, bien entendu, nous attacher qu'aux plus importantes. On doit d'abord s'y résoudre au sujet de la paléographie. M. Delisle l'a en effet étudiée pour l'ensemble du moyen âge et non seulement il l'a examinée dans des travaux particuliers et l'a utilisée dans des œuvres diverses, mais on peut dire qu'aussi souvent qu'il a parlé d'un manus-

Digitized by Google

crit, il a fait à son sujet une remarque utile, en particulier en vue de l'enseignement de cette science, ou une comparaison précieuse; il faut donc se borner et savoir choisir. C'est ainsi qu'il sut décrire avec précision, dans une série de mémoires, les différentes formes de l'écriture mérovingienne, la capitale dans une *Note sur le manuscrit de Prudence*, l'onciale surtout dans les *Notices sur des manuscrits de Luxeuil* et de la *Bibliothèque royale de Belgique*, sur un *Psautier* ou sur *Plusieurs manuscrits de Lyon*, la demi-onciale dans cette dernière contribution encore, la cursive dans les *Authentiques de reliques de Vergy* et dans l'*Étude sur un manuscrit ... d'Épinal*, les minuscules dans la *Notice sur un manuscrit contenant des fragments d'Eugyppius*, la wisigothique dans les *Manuscrits ... de l'abbaye de Silos*. Mais les deux principales découvertes paléographiques de M. Delisle, semble-t-il, concernent l'écriture caroline. Dans son *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours*, auquel on peut joindre les *Notices sur le sacramentaire d'Autun* et sur les *Évangiles de Prüm*, il a fait voir que la réforme de l'écriture au temps de Charlemagne était surtout caractérisée par la substitution à la minuscule mérovingienne, assez désagréable à l'œil, de la minuscule dite caroline, qui serait sortie d'une demi-onciale de même type, opinion qui fut d'ailleurs contestée, bien qu'on semble maintenant vouloir s'y rallier. Or, l'importance particulière de cette minuscule vient, on le sait, de ce qu'elle est l'origine du type romain actuel d'impression. Dans sa *Notice sur un évangéliaire ... d'Arras*, il a considéré une seconde école, qui étendit son influence dans la partie septentrionale des anciennes provinces de Sens et de Reims, dont les manuscrits se distinguent par de grandes initiales et des lettres ornées, qui s'occupa en effet surtout de décoration et qui, s'inspirant des Anglo-Saxons, mérita le nom de franco-saxonne. Des écritures passant aux calligraphes, M. Delisle étudia, d'abord pour les manuscrits, des copistes de diverses époques, *Adalbaldus*, de l'école de Tours, *Rahingus*, de l'abbaye de Flavigny au x^e^ siècle, *Raoulet d'Orléans* qui,

Digitized by Google

travaillant pour Charles V, fut « une des gloires de l'école calligraphique » de Paris à ce moment, Sinnibaldi de Florence au xv^e^ siècle; puis, en venant aux chartes de cette même dernière période, un de ces comptes-rendus comme il savait les faire, écrit sur les *Initiales artistiques ... de chartes du Maine*, de M. Chavanon, lui a fourni l'occasion de mentionner un certain nombre de documents du même genre et, par suite, d'étudier les enseignes et les cahiers des maîtres d'écritures qui commençaient également par de grandes majuscules ornées. Faut-il encore mentionner des notices spéciales sur des *papyrus*, des *tablettes de cire*, les *i pointés* et le *signe abréviatif 9*.

Indirectement, la paléographie a été le point de départ ou une partie essentielle de travaux d'ordres divers : telles sont, parmi les recherches concernant les sources narratives, les *Notices sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabanes* ou sur ceux de *Bernard Gui*, dans lesquels l'auteur a su faire ressortir et mettre à profit les caractères des documents autographes; parmi les publications de textes, l'édition du *Rouleau des morts de Vital de Savigny*, où il a montré l'intérêt d'une pièce qui, pour une même époque, ne contient pas moins de 200 types d'écritures de régions différentes; parmi les contributions à la diplomatique, le *Mémoire sur les actes d'Innocent III*, dans lequel il a exposé les relations directes existant entre les caractères de l'écriture et le genre des actes; parmi encore les études sur les manuscrits à peintures, le *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, où il a considéré les écoles de calligraphie carolingienne, et la *Notice de douze livres royaux du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle*, qui lui ont permis d'examiner la minuscule dite gothique de cette période.

Enfin, l'œuvre fondamentale à laquelle M. Delisle s'est voué, l'histoire du *Cabinet des manuscrits*, intéresse la paléographie sous un double point de vue, scientifique et pratique : non seulement en raison de l'importance du dépôt étudié, M. Delisle a pu considérer l'écriture d'un très grand nombre de documents de toutes les époques et

Digitized by Google

fournir des renseignements variés sur la calligraphie et les copistes, mais pour mieux permettre l'examen des types d'écriture, il a été amené à former un recueil de fac-similés qui s'étendent du VI^e^ à la fin du XV^e^ siècle et ont l'avantage de se rapporter à une série de manuscrits à dates certaines; or, ce recueil, sous cette forme complète, fut en somme le premier de ce genre.

Mais ces fac-similés ont été obtenus à l'aide du calque et de la lithographie. Ils n'avaient pas paru que la photographie fit de tels progrès qu'il devint possible de la mettre à profit pour la reproduction des manuscrits. Ce fut un regret pour M. Delisle, et qu'il exprimait souvent, de n'avoir pu se servir pour son recueil d'un procédé bien supérieur à celui auquel il avait été réduit. En effet, très novateur à tous égards, il comprit et fit ressortir aussitôt tout le parti qu'on pouvait tirer de cet art de la photographie qui, a-t-il dit, « a ouvert des voies nouvelles aux sciences de l'écriture et de la diplomatique ». Il l'a montré dans sa collaboration toute particulière à l'*Album de l'École des chartes* et à l'*Album paléographique*, comme dans sa publication d'un *Registre de Philippe-Auguste*. En résumé, M. Delisle a su étudier la paléographie en science indépendante, il en a tiré toute l'utilité qu'elle peut avoir en faveur des recherches connexes et il s'est efforcé d'en mettre les monuments à la disposition de tous les érudits.

Ces travaux relatifs aux écritures furent la préparation indispensable aux études sur les manuscrits considérés d'abord plus ou moins isolément. Nous avons ici l'heureuse chance de voir les intentions de M. Delisle définies par lui-même : « Je devins de plus en plus avide de savoir par qui et pour qui les manuscrits avaient été faits, de quel pays ils étaient originaires, à quelles époques ils avaient été copiés, revisés ou complétés, quels artistes les avaient décorés, entre quelles mains ils avaient passé, quels savants en avaient fait usage, par suite de quelles circonstances les différents morceaux ... se trouvaient dispersés..., quels mauvais traitements leur avaient fait subir

Digitized by Google

les faussaires. » M. Delisle a donc voulu exposer les caractères extérieurs, la nature intrinsèque et l'histoire des manuscrits, en décrire la physionomie, en analyser le contenu, en rechercher les origines, en établir la date, suivre leurs vicissitudes, traiter de leur usage, non seulement pour eux-mêmes, mais par rapport à d'autres monuments du même genre, qu'ils soient restés en France ou passés à l'étranger; en un mot, il a voulu écrire la vie de ces documents. A cette fin, sa science et sa critique n'ont négligé aucune observation ni aucun renseignement : caractère de la reliure et nature du parchemin, addition, transposition ou disparition de feuillets, de bandes ou de cahiers, coupures de miniatures; écritures diverses, corrections successives, encres différentes, sans oublier les détails variés de la décoration, numérotations anciennes, notes marginales ou souscriptions connues et collations; composition détaillée, modifications et variantes et, par exemple, calendriers, noms de saints et indictions propres à une région; possesseurs successifs, descriptions contemporaines, inventaires modernes et au besoin catalogues de ventes; emplois, publications et examens divers; bref, renseignements, inductions et rapprochements de toute espèce, qu'il se soit agi d'étudier un ou plusieurs manuscrits, de constituer des groupes, d'établir des familles, tout a été mis à contribution avec un soin parfait. Et, en ces occasions, on ne saurait trop insister sur ce point déjà signalé, M. Delisle n'a pas été servi seulement par ses qualités scientifiques s'exerçant sur un document isolé, mais il a été singulièrement aidé par une connaissance extraordinaire de la généralité des manuscrits et des bibliothèques, qui lui a permis plus aisément encore de se livrer à des comparaisons et de combler des lacunes, bref, de replacer chaque document dans son milieu et de l'associer aux siens. Des exemples de descriptions de manuscrits sont non seulement multiples dans l'œuvre de M. Delisle, mais, plus encore que pour la paléographie peut-être, ils remplissent l'ensemble de sa production en tant qu'elle ne concerne pas l'histoire

Digitized by Google

ou l'usage des sources diplomatiques, que l'auteur ait considéré les documents en eux-mêmes ou qu'il les ait étudiés avec des intentions spéciales, dans des articles originaux ou des comptes-rendus; cependant, les notices sur les *Bibles de Théodulphe*, sur *Vingt manuscrits du Vatican*, sur le *Liber Floridus*, sorte de compilation de Lambert, chanoine de Saint-Omer, sur les *Manuscrits de la Fleur des histoires de Jean Mansel*, sur un manuscrit des *Grandes Chroniques* déposé au Musée britannique, sur le *Missel et le pontifical d'Ét. de Loypeau, évêque de Luçon*, sur certaines des planches du *Cabinet des manuscrits*, offrent encore des modèles de descriptions complètes et de comparaisons ingénieuses de documents.

Connaissant les manuscrits séparément, il voulut en considérer les collections et étudier l'histoire des bibliothèques. Il se livrait à ces recherches non point seulement par raison scientifique, mais, nous l'avons déjà observé, par un réel esprit de patriotisme : « C'est pour nous un devoir, disait-il, de signaler ces débris de nos anciennes bibliothèques, car plus on approfondit l'étude de la part qui revient à chaque nation dans la formation du fond commun d'où est sortie la civilisation moderne, plus on connaîtra le merveilleux éclat dont nos bibliothèques françaises ont brillé au moyen âge et que la renaissance italienne ne saurait faire oublier. » Aussi, dès 1850, il publia quelques *Documents sur les ... bibliothèques de Normandie*, puis celles de Saint-Amand, de la Sainte-Chapelle de Bourges, de Corbie, de Saint-Martial de Limoges, du cardinal d'Amboise, et bien d'autres encore, dans les circonstances les plus diverses, ne cessèrent de l'occuper. Le mémoire sur Corbie est intéressant à un double titre. C'est d'abord l'un de ceux où il nous a donné le plan très compréhensif de son travail : « Quelle était, dit-il, la composition de cette bibliothèque? Comment s'est-elle formée? Quels religieux en ont copié ou acheté les volumes? Comment était-elle administrée? Quand a-t-elle disparu? Quels dépôts en ont recueilli les débris? Autant de questions qui ne sont pas sans intérêt

Digitized by Google

pour l'histoire générale des bibliothèques. » En outre, cette ancienne « librairie » ayant contribué à la formation de la Bibliothèque nationale, M. Delisle put insérer le mémoire la concernant dans son travail d'ensemble sur les collections de Paris. Est-il besoin de dire qu'en ce genre de publications, son œuvre fondamentale fut cette histoire du *Cabinet des manuscrits*, publiée de 1858 à 1881 et encore reprise à l'extrême fin de sa vie, en 1907, dans les *Recherches sur la librairie de Charles V?* Le titre du premier ouvrage permet de se rendre compte exactement de son contenu : c'est une « étude sur la formation du ... Cabinet des manuscrits, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature et du commerce des livres à Paris avant l'imprimerie ». M. Delisle, qui déclare donc s'être proposé un double but, exposer la formation historique et donner la description actuelle du Cabinet, a naturellement accordé une part beaucoup plus grande au passé qu'au présent. C'est qu'en reconstituant le développement du dépôt, il a été amené à faire l'histoire de toutes les bibliothèques diverses qui, successivement, sont venues s'y fondre et le composer, comme aussi celle des manuscrits qui s'y trouvaient ; l'état moderne ne comprend que des sortes d'annales de 1805 à 1873. Subsidiairement, l'auteur, sans traiter proprement du commerce des manuscrits, a réuni nombre de détails destinés à montrer leur confection et leur emploi, la formation et la dispersion des « librairies ». Dans la *Librairie de Charles V*, il a repris de son sujet une partie relative, dit-il, « à l'enfance de l'établissement, » mais à l'un de ses moments les plus importants et que des recherches incessamment poursuivies lui ont permis de préciser sur nombre de points : qu'il suffise d'observer qu'en 1865, il ne connaissait qu'une trentaine des 1200 volumes faisant partie de la collection royale et qu'en 1907, il en reconnut plus d'une centaine. Dans l'ensemble, en raison d'abord de l'importance du dépôt qu'il a étudié et que non seulement la France entière a travaillé à former, mais qui inversement a rempli de volumes la plupart des biblio-

Digitized by Google

thèques de l'Europe, en raison aussi de la prépondérance de Paris dans le commerce des livres au moyen âge, prépondérance intimement liée au développement de son Université, on peut croire avec M. Delisle que raconter la formation du Cabinet des manuscrits, c'est presque faire l'histoire intellectuelle de tout le monde savant. Combien donc ne devons-nous pas nous féliciter que ce soit un érudit tel que lui, qui ait entrepris, pour les reprendre et les perfectionner sans cesse, ces recherches d'une portée internationale, dans une œuvre qui est l'émanation la plus complète de l'union de sa vie scientifique et de son existence administrative.

Cette connaissance si parfaite des collections de manuscrits permit à M. Delisle de faire rentrer la France en possession de richesses dérobées autrefois à des bibliothèques de province. On sait en effet comment la comparaison de catalogues anciens de nos établissements avec les plus récents et, d'autre part, avec les inventaires d'une bibliothèque étrangère ayant involontairement profité des ventes de manuscrits pris à nos collections, comparaison et examen d'autant plus difficiles que les documents enlevés avaient été intentionnellement rendus méconnaissables et que même M. Delisle, ne les connaissant d'abord que par des répertoires excessivement concis, ne pouvait raisonner à leur sujet que par pure conjecture; on sait comment, disons-nous, ces comparaisons, « d'une rigueur mathématique » cependant, permirent à l'auteur d'aboutir à des « résultats indiscutables », c'est-à-dire de dresser le bilan de ce qui, en droit, appartenait et devait revenir à la France; on n'ignore pas non plus comment, à la suite de longues et délicates négociations, il arriva à y ramener ces volumes : résultat de sa science achevée et de son intelligente persévérance, cette « réparation d'un désastre littéraire et national » fut, a pu dire M. Pottier, « le triomphe de sa carrière d'archiviste et de bibliothécaire. »

Les nombreux travaux scientifiques publiés par M. Delisle sur la Bibliothèque nationale se complétèrent assez

Digitized by Google

naturellement par des résultats pratiques. Quand il entra au Département des manuscrits, le désordre était extrême, l'absence de catalogues à peu près complète : il le classa et le répertoria. Il fit des inventaires restés manuscrits, publia le *Catalogue des manuscrits latins*, commença celui des *manuscrits français*, ce dernier comprenant non seulement un dépouillement numérique, mais le début d'un précieux *Catalogue méthodique*. Voulant en outre faire profiter les bibliothécaires de sa compétence, il rédigea les *Instructions pour la rédaction d'un catalogue de manuscrits*. Il commença donc à mettre à la disposition des travailleurs, sous des formes aisées, des documents dont ils se servaient difficilement jusque-là : à cet égard encore, il mérite d'être considéré comme un novateur.

Ce même travail qu'il avait réalisé pour les manuscrits, il l'accomplit pour les livres, mais moins scientifiquement, sans doute parce que le sujet, plus moderne, tenait de moins près à l'érudition. Nous n'aurons donc pas de recherches aussi nombreuses et aussi importantes à citer dans cette partie de l'œuvre de M. Delisle que dans la précédente, bien que précisément les simples comptes-rendus qui la composent souvent confirment la valeur particulière que nous leur avons attribuée et montrent qu'il aurait pu étudier cet élément de l'histoire, toutes proportions gardées, dans des conditions d'ampleur rappelant celles que présentent ses études sur les manuscrits. C'est ainsi qu'à l'occasion d'un travail de M. Dziatzko sur les *Bibles de Gutenberg*, il a rectifié à deux reprises quelques-unes des idées de l'auteur; que le *Catalogue des incunables de la bibliothèque Mazarine*, par MM. Marais et Dufresne, de la *Bibliothèque de Besançon*, par Castan, et les premiers volumes du *Catalogue des incunables français*, de M^lle^ Pellechet, et *des incunables du Musée britannique*, publié par cet établissement, lui ont donné l'occasion d'ajouter de nombreuses et précieuses notes à l'histoire des débuts de l'imprimerie et des premiers imprimeurs, comme à celle des incunables, et d'examiner les méthodes employées pour le classement de ce genre de

Digitized by Google

volumes; c'est ainsi enfin que le *Catalogue des bibles incunables* de M. Copinger l'a amené à rectifier cette liste pour la France. Puis, on le voit, dans des conditions plus originales et à des titres régionaux divers, inventorier « une des premières collections de livres que la France ait tirées de l'Italie », les *Impressions des classiques latins*, faites dans la Péninsule au XV^e^ siècle et passées peu à peu de la librairie de Ferdinand I^er^ de Naples à celle de Louis XII, dresser le *Catalogue des livres sur vélin de la Bibliothèque nationale*, où il utilise en le corrigeant l'inventaire de Van Praet, cataloguer à Chantilly les livres antérieurs à 1550, en donnant en même temps une histoire complète de la collection, et surtout, jusqu'à la date précédente, publier des *Recherches sur les imprimeurs et libraires de Caen*, accompagnées de la liste des livres imprimés ou édités dans la même ville, réunion de documents intéressants pour l'histoire de l'imprimerie, de l'enseignement et de la littérature dans un centre universitaire important de la Normandie. Donnons une mention particulière à son mémoire sur les *Heures bretonnes du XVI^e^ siècle* qui, par le soin des détails, l'ingéniosité des conjectures et l'intelligence des comparaisons, mérite d'être rapproché, en son genre, d'études sur les manuscrits. De même, toujours préoccupé d'être pratique, à l'exemple de ce qu'il fit au sujet de ces derniers, il composa des *Instructions pour la rédaction d'un inventaire des incunables*, qui sont un modèle de clarté.

Et, disons-le aussitôt, il donna également des *Instructions pour la mise ... en ordre des livres d'une bibliothèque*. Il pouvait le faire, car si, au Département des imprimés, auquel il ne put s'intéresser qu'à partir de 1874, le classement et le catalogue avaient été déjà commencés avec Taschereau, et si même la critique d'un livre américain de Melvil Dewey sur la célèbre classification décimale devait lui fournir l'occasion de donner de celle-ci une critique approfondie et de confirmer les avantages du classement de son propre dépôt, là encore il aida les travaux administratifs en faisant des répertoires manuscrits, mais

Digitized by Google

surtout il facilita les recherches des travailleurs en substituant dans l'ensemble aux catalogues méthodiques les inventaires plus rapides, c'est-à-dire qu'il créa le *Bulletin mensuel*, établit le double répertoire sur fiches toujours tenu à jour, et, ayant ainsi tout répertorié, il put commencer le *Catalogue général des livres imprimés*, précédé d'une longue Introduction qui est une sorte d'histoire du Département où ils sont conservés depuis le XVI^e^ siècle; bref, a pu écrire M. Marchal, « avec M. Taschereau on commença à entrevoir la terre promise, il était réservé à M. Delisle d'y entrer ». Donnant même à ses publications leur extension habituelle, il fit pour un nom type, celui d'*Aristote*, la liste complète des éditions et des traductions de cet écrivain renfermées dans la totalité des bibliothèques de Paris, et il ne perdait aucune occasion, comme il l'a montré au *Congrès des bibliothécaires* de 1900, d'indiquer les perfectionnements techniques à apporter aux dépôts de livres. En somme, la connaissance scientifique des premières impressions lui était presque aussi familière que celle des documents manuscrits et, d'un côté comme de l'autre, il ne dédaignait pas de descendre à l'organisation pratique et à l'amélioration effective des collections.

M. Delisle ne s'est pas occupé des dépôts d'archives, si on en excepte peut-être un mémoire consacré aux collections des Affaires étrangères, où il a précisé leur origine, remontant au marquis de Croissy, et qui, par le sujet comme par l'époque qu'il concerne, peut être cité comme prouvant une fois de plus la singulière variété de ses connaissances.

Mais, lorsque nous arrivons à la seconde partie de son œuvre, les publications de textes et travaux connexes, on doit distinguer expressément entre les sources narratives et diplomatiques, car, à l'inverse de ce qu'on a constaté pour l'histoire des documents, il a fait des recherches non moins essentielles au sujet des secondes que des premières : c'était, semble-t-il, que celles-là se rattachaient directement à l'examen des institutions, et les publications aux-

Digitized by Google

quelles elles donnèrent lieu furent précisément surtout des œuvres de jeunesse.

Mais déjà nombreuses et importantes apparaissent les études consacrées aux chroniqueurs, dans lesquelles, a-t-il dit une fois, « il a essayé de déterminer sur quelles bases pourraient être entreprises leurs éditions », et encore ici il faut choisir dans la multiplicité des productions. Avant tout, M. Delisle a étudié les *Manuscrits originaux d'Adémar de Chabanes;* il a déterminé les éditions successives de l'*Historia normannorum* de *Guillaume de Jumièges;* il a donné une notice considérable sur le meilleur historien normand du XII^e^ siècle, *Orderic Vital,* précisant la date d'exécution de chacune des parties de son *Histoire ecclésiastique;* il a reconstitué le mode de confection et de conservation de la *Chronique de Robert d'Auxerre,* « une des plus précieuses » et des plus utilisées du moyen âge; il a fait d'intéressantes découvertes sur *Guillaume de Saint-Pathus;* il est arrivé à des conclusions essentielles au sujet du « très fécond et très utile » écrivain que fut *Guillaume de Nangis;* il a apporté sa contribution à l'examen compliqué des *Chroniques de Saint-Denis;* il a classé les nombreux manuscrits et a déterminé les rédactions successives de la *Fleur des histoires de Jean Mansel;* il a, lors de la découverte du manuscrit original de *Thomas Basin,* examiné les circonstances de la composition et du remaniement de son histoire de Charles VII et de Louis XI; même, pour l'époque moderne du XVII^e^ siècle, il a mis en lumière l'intérêt des Mémoires « du plus ancien historien du Cotentin », *Pierre Mangon,* mais, surtout, il a consacré à *Bernard Gui* une étude célèbre. On sait que la caractéristique de cet écrivain, sorte d'archiviste au moyen âge, est qu'il ne cessait « de retoucher, de compléter et d'améliorer » ses travaux, si bien qu'il a donné, en quelque sorte, plusieurs éditions de certains d'entre eux. C'est ainsi que le manuscrit original de son principal ouvrage, les *Flores Chronicorum,* a reçu jusqu'à trois couches de corrections, qu'une première copie, à la suite de modifications, est devenue

Digitized by Google

un second original, et que, finalement, il existe de cette œuvre une réunion de leçons, qui ne comprend pas moins d'une dizaine de textes élaborés peu à peu. Une complexité analogue s'observe dans d'autres productions du même auteur, par exemple dans la compilation historique sur l'ordre des Dominicains. M. Delisle s'est attaché, nous l'avons déjà remarqué, « à classer les manuscrits, à y distinguer les parties originelles, à établir par quels procédés les œuvres de l'auteur se sont constituées, modifiées et propagées sous ses yeux mêmes en phases successives », retrouvant en particulier les deux manuscrits primitifs de la *Fleur des Chroniques*. Il faut considérer ce mémoire, par son ingéniosité, sa pénétration et son ampleur, non moins que par sa lucidité, par le soin avec lequel le but est exposé, le développement suivi, les résultats énoncés, comme un chef-d'œuvre de critique et de composition. Si, enfin, dans l'ensemble de ces études, on recherche sur quelles règles essentielles repose la méthode de M. Delisle, on constate, croirait-on, qu'avant tout il a voulu discerner les écritures en vue de retrouver et de caractériser les textes autographes, puis répartir les documents par séries, faisant ressortir l'avantage qu'il y a à constituer des familles de manuscrits pour remonter aux leçons authentiques et déterminer les changements introduits. Joignant alors une fois de plus l'exemple au précepte, il a publié des textes. Avec un certain nombre de sources secondaires, pour la Normandie, il a édité « l'un des plus célèbres et le plus exact des anciens historiens » de cette province, *Robert de Torigny;* pour la France, il a pris une part active à la confection des tomes XXII et XXIII des *Historiens*, dans lesquels il a donné, avec N. de Wailly, des sources importantes de l'histoire du XIII^e^ siècle, telles que les œuvres de *Geoffroi de Paris*, de *Guillaume Guiart*, de *Philippe Mousket* et de *Primat*, et il a donné, dans le tome XXIV du même recueil, la chronique inédite de l'*Anonyme de Béthune*. L'histoire narrative de la seconde partie du moyen âge, s'étendant même quelquefois à la France entière, doit

Digitized by Google

donc beaucoup à M. Delisle : non seulement, sur plusieurs chroniqueurs, il a à peu près renouvelé le sujet et fourni des modèles de dissertations critiques, mais il a publié, dans d'excellentes conditions, d'autres écrivains, double résultat auquel put le conduire sa connaissance achevée des collections et des caractères extérieurs des manuscrits.

Il agit avec plus d'originalité et d'autorité encore peut-être dans la diplomatique. Si la France, en effet, créa cette science au XVII^e^ siècle avec Mabillon, si, à l'époque suivante, Dom Toustain et Dom Tassin furent ses continuateurs, dans la première moitié du XIX^e^ siècle, on ne vit paraître que quelques mémoires de Guérard et de Quicherat, alors que, si l'Allemagne ne vint qu'après nous, dès la fin du XVIII^e^ siècle, elle étudia cette partie de l'histoire avec ardeur et organisa même son enseignement. Elle n'avait cependant pas tout observé quand M. Delisle parut. Il publia trois mémoires essentiels de diplomatique, dès 1856 et 1857, puis à la fin de sa vie. Le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste, avec une introduction sur l'importance historique de ses documents*, vise à deux buts voisins. « Soumettant d'abord, dit l'auteur, les actes à une critique sévère, en vue d'en déterminer la valeur et d'en fixer les dates, » il a, à cet effet, examiné les sources et précisé leurs caractères, avant de donner l'analyse chronologique des pièces; il n'a pas seulement ainsi énoncé des règles et réuni des documents dans des conditions telles que ses conclusions n'ont pas été contestées et que son œuvre n'a guère été augmentée depuis, mais, à l'égard de la diplomatique pure, il a innové sous un double point de vue : il a fait de la « diplomatique spéciale », c'est-à-dire étudié l'histoire d'une chancellerie particulière, et il a dressé un catalogue d'actes, ce que même les *Regesta* de Böhmer ne comprenaient pas, et il a ainsi donné l'impulsion à une série d'œuvres analogues composées sur des rois ou des seigneurs. Mais, en second lieu, cette étude de la diplomatique, suivant une habitude générale en France et contrairement au système suivi en

Digitized by Google

Allemagne, il l'a faite moins pour elle-même que pour l'utilité historique générale qu'elle peut avoir; il a spécifié et montré qu'elle n'est qu'une préface nécessaire, mais une préface, à l'histoire politique et sociale. Il n'a pas compris autrement son second *Mémoire sur les actes* « du plus illustre des contemporains de Philippe-Auguste », *Innocent III*, car il l'a rédigé en vue de « fournir à la critique le meilleur moyen de juger et d'employer ces documents ». Après avoir montré comment ces actes nous sont parvenus, en déterminant l'organisation de la chancellerie et en examinant les registres, il a considéré les sources originales, les lettres et, par un examen de « leurs moindres particularités paléographiques » et de certains de leurs caractères proprement diplomatiques, il est arrivé à poser des « règles infaillibles » pour reconnaître les documents émanés du pape qu'il étudiait, en classer les espèces et en discerner les pièces fausses. Or, de ce côté encore, l'histoire de la diplomatique pontificale n'avait pas été faite et lui-même l'a exposée si parfaitement que non seulement, d'après M. Berger, « il ne reste plus rien à dire sur celle *d'Innocent III* », mais « qu'on peut prendre son mémoire comme modèle pour étudier le pontificat d'Innocent IV »; il n'est pas besoin de plus pour confirmer combien le travail déjà ancien de M. Delisle a, à l'exemple du *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, conservé toute sa valeur. Il faut maintenant descendre jusqu'en 1906 pour voir se produire une série de recherches sur une question qui tenait d'autant plus à cœur à l'auteur qu'elle concernait sa province, ce sont les travaux sur les *Actes d'Henri II* comme duc de Normandie. Après avoir étudié, comme d'habitude, la chancellerie ducale et fait ressortir l'intérêt historique des résultats de son « activité vraiment admirable », passant au caractère diplomatique des actes qui en émanent, il parvient, semble-t-il, à résoudre le problème le plus délicat que posent ces documents, qui, on le sait, ne sont jamais datés, mais dont la suscription est rigoureusement d'abord celle d'« Henricus rex Anglorun », puis celle

Digitized by Google

d' « Henricus Dei gratia rex Anglorum », et qui se terminent par une liste de témoins; ces principes essentiels et ces indications de détail ont permis à M. Delisle, a dit récemment M. Berger encore, de « créer la chronologie » générale et particulière des pièces qu'il avait à considérer, en même temps qu'une fois de plus, il a montré par leur examen précis, que les formules diplomatiques ne sont que la résultante des faits et la conséquence des institutions. De nouveau aussi, l'ensemble de ces découvertes est d'autant plus remarquable que la diplomatique anglaise n'avait été jusqu'alors l'objet d'aucune recherche, ou peu s'en fallait.

Entre temps, M. Delisle publia un certain nombre d'études secondaires : reproductions de calendriers perpétuels, notices sur des genres d'actes spéciaux, comme les lettres closes, critiques de pièces fausses, par exemple des chartes de Grammont, « un des épisodes les plus curieux de l'histoire des faussaires au moyen âge », examens de sceaux, ou reconstitution de la vie d'un *clerc de la chancellerie de Philippe-Auguste, Étienne de Gallardon*, séries de recherches qui ne cessent de prouver un esprit aussi avisé qu'une érudition accomplie, et, surtout, il donna les *Mandements de Charles V recueillis à la Bibliothèque nationale*. Ces actes, toujours analysés et quelquefois même publiés, sont d'un intérêt extrême pour l'histoire de la politique personnelle du roi, la connaissance de ses agents, l'exposé des institutions administratives et financières, l'observation de l'état économique et de la civilisation sous un règne que l'auteur a pu qualifier de « réparateur »; néanmoins, ce catalogue est plutôt une énumération restreinte de pièces qu'un ouvrage de diplomatique proprement dite.

Dans cette partie de son œuvre, les principaux travaux de M. Delisle apparaissent donc comme des recherches originales et des études fécondes, véritables modèles créateurs, qui furent, en effet, suivis et imités et dont la valeur s'augmente singulièrement encore de ce que leur auteur a tout autant approfondi la diplomatique étrangère

Digitized by Google

que la française et, que partout, il n'a considéré les publications de cette nature que comme une introduction directe à l'histoire.

Faisons d'ailleurs encore un pas et nous arriverons au seuil de cette dernière, avec les sources des institutions et pour mieux dire du droit, qu'il s'agisse de la société ecclésiastique ou laïque. Le premier, M. Delisle a donné un « inventaire raisonné » des *Catalogues d'évêques* par diocèses, et surtout, à trois reprises, du début à la fin de sa vie, il a examiné ces précieux monuments que sont les *Rouleaux des morts*, dont il a analysé la composition et montré l'intérêt pour l'histoire des communautés religieuses comme pour celles des écoles épiscopales et de la poésie latine aux XI^e^ et XII^e^ siècles. Si les travaux précédents se rapportent à la France en général, les trois études spéciales sur l'histoire du droit que nous a données M. Delisle concernent plus particulièrement la Normandie, l'Ile-de-France et Paris même. Bien qu'avant lui on ait déjà examiné la question des registres de l'*Échiquier de Normandie*, qui remontent à la fin du XII^e^ siècle, mais ne sont plus conservés que dans diverses compilations, il a su faire voir comment ces dernières dérivent d'un recueil authentique et officiel rédigé par un clerc de la cour, Guillaume Acarnin. De même, par une série « d'investigations », il est parvenu à réparer en grande partie la perte d'un des registres *Olim*, *le Livre des enquêtes de Nicolas de Chartres*, de la fin du XIII^e^ siècle, dispersé dans 21 recueils, et il a contribué à montrer, avec Lot contre Beugnot, que ces registres originels de l'énorme collection du Parlement étaient bien, eux aussi, des recueils officiels composés par un clerc du Conseil. Et, enfin, pour le déclin du XIV^e^ siècle, il sut retrouver et étudier l'auteur d'un traité qui, au jugement de M. Viollet, « offre une importance exceptionnelle pour l'étude des origines de la coutume de Paris », l'*auteur du Grand Coutumier de France*, Jacques d'Ableiges. Ce fut, une fois de plus et en particulier dans ce dernier cas, la connaissance achevée et la comparaison approfondie

Digitized by Google

des recueils manuscrits qui permirent à M. Delisle de se livrer à ces travaux un peu spéciaux avec la même maîtrise et le même heureux succès que partout ailleurs.

De ces trois derniers mémoires, les recherches sur les Registres de l'Échiquier et sur le Livre de Nicolas de Chartres sont accompagnées de documents et l'étude des actes d'Henri II sera complétée par des textes. Cependant, bien que dès 1856, M. Delisle ait joint au Catalogue des actes de Philippe-Auguste une *Table des cartulaires* utilisés et même de ceux qui ont été perdus, et qu'en 1861, il ait publié une *Bibliographie* de ces recueils parus depuis 1840, méritant ainsi d'être appelé par M. Stein un « véritable précurseur », il ne s'est occupé que par exception de cette classe de documents : citons du moins, outre une étude du *Cartulaire de Croismare*, sur laquelle nous reviendrons, deux notices, l'une consacrée au *Livre blanc de l'église du Mans*, « très important... en particulier pour l'organisation des chapitres de cathédrales aux XII^e^ et XIII^e^ siècles », où il a ingénieusement démontré, grâce à une ancienne pagination, qu'il était l'origine directe d'un manuscrit de Paris ; l'autre se rapportant au *Cartulaire de Rethel*, « l'un des plus remarquables [qui soient sous le point de vue] féodal ». Mais il a fait mieux que de se borner à éditer des réunions d'actes de ce genre, il en a pour ainsi dire créé, en groupant comme pièces justificatives à la fin de quelques-uns de ses ouvrages, un certain nombre de documents relatifs à un même sujet. Ils concernent d'abord, par exemple l'histoire militaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et l'administration abbatiale de Robert de Torigny, pour la Normandie; l'organisation provinciale des bailliages et des sénéchaussées, la politique de Charles V, le rôle financier des Templiers pour la France, collections de pièces diverses dont les titres seuls suffisent à indiquer l'intérêt varié. Mais on doit accorder des mentions spéciales à quelques autres recueils. Pour la Normandie, avec les *Pouillés des diocèses de Rouen et de Coutances*, la réunion des *Jugements de l'Échiquier*, qui comprend 800 actes de 1207 à 1280,

Digitized by Google

le *Cartulaire normand*, qui en renferme 1200 émanant des rois de France de Philippe-Auguste à Philippe le Hardi, et encore les *Actes normands de la Chambre des comptes sous Philippe de Valois*, qui en analysent ou en reproduisent plus de 350, sont des réunions de documents qui, en général, jettent une vive lumière sur l'état d'une des plus importantes et des plus riches provinces de France, et nous renseignent en particulier, ou sur les moyens employés par les princes pour y assurer et y développer leur autorité au détriment de la féodalité, dans les relations et suivant les formes les plus diverses, ou au contraire, avec les documents financiers, sur les résultats de la guerre de Cent ans envisagés surtout par rapport à l'art et à l'économie. Les conséquences des institutions monarchiques, les progrès de l'autorité royale apparaissent avec plus de netteté, de force et d'ensemble encore, et pour la totalité du domaine royal, dans une double série de publications : ce sont, soit d'un point de vue général, tous les actes émanant du Conseil souverain et central de la royauté que fut le Parlement et que la *Restitution d'un volume des Olim* a permis à M. Delisle de donner, soit, sous des aspects plus particuliers, militaires ou administratifs et fiscaux, les rôles de fiefs et les comptes édités de concert avec Natalis de Wailly dans les tomes XXII et XXIII des *Historiens*, suivant un simple retour au plan primitif des auteurs de la collection. Enfin, lui-même a appliqué seul cette méthode : si les recueils précédents nous montrent la royauté militante, une dernière réunion de textes nous la fait voir, en somme, triomphante, mais cherchant à réparer les maux sortis presque inévitablement de ses luttes et de ses progrès : ce sont les *Enquêtes administratives du règne de saint Louis*, qui remplissent d'une façon à peu près exclusive le tome XXIV des *Historiens*. Ces documents, que leur éditeur a appelés « la plus éclatante manifestation de l'amour de ce roi pour la justice », et qui nous donnent une idée générale de l'état du royaume au milieu du XIII^e^ siècle, forment par excellence des pièces d'ordre

Digitized by Google

social : s'ils nous renseignent sur l'administration et sur les agents, ils nous montrent avant tout l'état économique, la situation réelle, la civilisation, bref, la société et ses aspirations, et il n'y a rien de plus moderne, pour ainsi dire, que cette réunion presque formidable de textes recueillis et mis au jour par M. Léopold Delisle et qui ne sont également, on ne saurait l'oublier, que le couronnement d'une série de publications de pièces renfermant, à des titres divers, toute l'histoire des institutions du domaine royal au moyen âge.

La recherche et la publication de tous ces documents s'achevèrent enfin heureusement dans leur étude, c'est-à-dire dans l'histoire elle-même. Des manuscrits de M. Delisle, les uns le renseignaient sur l'histoire littéraire, les plus précieux à certains égards étaient à peintures; quelques-uns enfin, mais à vrai dire complétés, au besoin remplacés par des pièces d'archives, lui permettaient d'écrire l'histoire des faits et surtout des institutions.

Nous avons déjà parlé des travaux de M. Delisle relatifs à l'histoire littéraire, à propos des sources narratives et même diplomatiques, par exemple dans les mémoires concernant les *Rouleaux des morts*, et nous ne rapporterons ici que quelques séries de notices spéciales intéressant, avec la littérature, ce qu'on peut appeler d'une façon générale la civilisation. Ce sont des études accompagnées de publications de textes sur des poètes, tels que *Baudri de Bourgueil*, archevêque de Dol, et *Orderic Vital*, ou même sur un *Antiphonaire de la Laurentienne* renfermant des poésies latines musicales. C'est jusqu'à un compte-rendu détaillé de la *Collection d'autographes de M. Morrisson*, contenant en particulier de précieuses notes sur la correspondance des littérateurs français depuis le XVI^e^ siècle. Ce sont des mémoires concernant des ensembles de traductions, comme celles de *Boèce* ou de *Pétrarque*, ou des traducteurs, comme l'hospitalier *Jean d'Antioche*, qui s'occupa au XIII^e^ siècle des « Républiques » de Cicéron, comme *Nicolas Oresme*, qui traduisit pour Charles V la Politique et l'Économique d'Aris-

Digitized by Google

tote, œuvres dont M. Delisle a reconstitué soigneusement les familles de manuscrits, comme à une époque plus récente, *Le Blanc* et *Macault*, qui offrirent au connétable de Montmorency des traductions d'auteurs anciens. Ce sont aussi des études de *formulaires*, de ceux dits de *Clairmarais*, examiné pour la première fois, et de *Tréguier*, ou du recueil épistolaire d'une valeur autant historique que littéraire de *Bérard de Naples*, célèbre clerc de la chancellerie pontificale pendant la seconde moitié du XIIIe siècle. Ce sont encore, par une relation très compréhensible avec les publications précédentes, quelques pages écrites sur des *écoles*, par exemple celles d'*Orléans*, ou sur des maîtres isolés comme *Yon de Soissons*. Ce sont également des notices consacrées à des théologiens tels que le franciscain *Durand de Champagne*, ou à des auteurs de *Propriétés des choses moralisées*, ou à des recueils d'*Exemples de sermons*. Faut-il aussi mentionner une étude sur les *Tacuins*, manuels illustrés d'hygiène et de thérapeutique, d'origine arabe et traduits en latin et en italien, intéressant l'histoire des sciences naturelles et de la vie privée à la fin du moyen âge? Et doit-on enfin rappeler que, mêlant une fois « le plaisant au sévère », dans l'exposé de la vie d'un grand amateur et d'un grand protecteur des érudits et des artistes au XVIIe siècle, M. Delisle n'omit point de parler des présents de petits chats et d'eau de fleur d'oranger que savait faire *Peiresc* pour accroître ses riches collections? Quelles conclusions nous fourniront toutes ces études, si ce n'est, une fois de plus, la confirmation de la singulière variété de connaissances et de la prodigieuse fécondité de leur auteur?

Le mémoire relatif à Peiresc nous amène indirectement aux travaux sur l'art et plus précisément aux recherches concernant les manuscrits à peintures. Sans avoir, au sujet de ces documents, composé d'ouvrage d'ensemble, l'un des premiers encore, M. Delisle en a fait ressortir l'intérêt historique, plus encore peut-être qu'artistique, avec ses vues générales habituelles, et il les a étudiés avec sa science coutumière. « Le parchemin des manus-

Digitized by Google

crits, a-t-il dit, est un témoin du passé, non moins véridique, non moins éloquent que la pierre de nos cathédrales. Il forme le meilleur et le plus pittoresque commentaire des chroniqueurs et des chansons de gestes et il est une mine inépuisable de renseignements pour l'histoire de l'art et pour celle des mœurs et des coutumes. » En vue de ces travaux, il préconisait surtout « l'emploi des manuscrits à dates certaines, qui offrent d'inappréciables avantages en ce que les observations dont ils sont l'objet ne reposent sur aucune hypothèse quant à l'âge du document et ne donnent par là même aucune prise à la critique », et, ajoutait-il, on doit « appuyer leur examen sur l'étude des documents contemporains » et le compléter par « la voie des comparaisons », voulant ainsi reconstituer l'histoire de chacune des œuvres et réunir ces dernières par groupes. A vrai dire, il ne faisait ainsi, pour des recherches un peu spéciales, qu'appliquer sa méthode générale d'examen des manuscrits en y apportant plus d'originalité et de rigueur.

Aussi n'a-t-il négligé sur cette question de la miniature aucun des documents qu'il observait, même quand il ne les considérait pas pour cette fin particulière et, à cet égard comme dans toute la partie de son œuvre concernant l'examen des pièces non diplomatiques, il faudrait presque parcourir et citer sa production entière pour se rendre compte de l'ensemble de ses études en cet ordre de choses. On ne saurait donc oublier la succession de ses travaux généraux relatifs au *Cabinet des manuscrits;* puis, pour la période carolingienne, plusieurs de ses recherches déjà mentionnées également concernent la décoration autant que la paléographie, que les unes soient relatives aux deux écoles d'écritures du temps de Charlemagne, comme la notice sur un *Évangéliaire d'Arras*, au sujet de l'école franco-saxonne, et que les autres, telles que le *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, aient permis, par un classement des documents, de fournir « des notions exactes sur les principales écoles de miniatures » de la fin de cette même époque. La seconde

Digitized by Google

partie du moyen âge a été l'objet de travaux plus spéciaux. En examinant d'abord dans ses notices sur un *Livre à peintures de 1250 de l'abbaye de Saint-Denis*, sur *douze livres royaux du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle*, sur les *Heures de Blanche de France* et sur nombre d'autres volumes analogues, tels que les *Heures de l'amiral Prigent de Coetivy*, une série de psautiers et de livres d'heures de provenance surtout royale et princière, c'est-à-dire une réunion de manuscrits « qui donnent peut-être l'idée la plus juste du goût et du luxe de ce temps », M. Delisle est parvenu, par une analyse extrêmement « minutieuse » toujours de tous les détails artistiques, paléographiques et documentaires, par des comparaisons d'illustrations, comme par l'apport de ses connaissances historiques, à retrouver l'origine, à suivre le sort ainsi qu'à expliquer la décoration de ces précieux livres et, une fois de plus, dussions-nous nous répéter, à composer en ce genre de questions de véritables modèles. Puis, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, il a pu faire connaître des artistes : le premier, il a examiné « un des chefs-d'œuvre de la peinture parisienne » de l'époque de Philippe le Bel, de remarquables *Heures* qu'il a attribuées au célèbre miniaturiste parisien *Jean Pucelle*, passant également en revue les autres œuvres de son école, et, le premier aussi, il a étudié les *Livres d'heures du duc de Berry*, en se servant précisément de « documents contemporains » d'archives, qui lui ont permis encore de retrouver certains des auteurs de ces incomparables manuscrits.

Mentionnons en outre, surtout au sujet de la méthode, des publications telles qu'*Un feuillet des Heures de Charles, frère de Louis XI*, et l'*Origine de trois feuillets d'une Cité de Dieu*, rattachés respectivement à des manuscrits de Paris et de Mâcon, pour la sûreté des conjectures; la notice sur deux manuscrits de la *Cité de Dieu* encore, *illustrés d'après les indications de Robert Gaguin*, pour la précision des rapprochements; le *Mémoire sur les figures de l'Apocalypse*, montrant les manières successives dont un même thème artistique a été l'objet au

Digitized by Google

cours des temps, non seulement dans des miniatures, mais dans des tapisseries et des gravures sur bois, pour l'ampleur des comparaisons; la notice sur des *Livres d'images* et en particulier des *Bibles destinées à l'instruction religieuse des laïques*, pour la nouveauté du sujet. Rappelons encore que M. Delisle n'a pas oublié, dans l'étude des manuels appelés *Tacuins*, la partie artistique, qu'il s'est intéressé à plusieurs reprises aux miniatures faites par *Jean Foucquet* pour les *Antiquités de Josèphe*, que dans l'examen des *Livres d'heures de Bretagne au XVI^e siècle*, il a étudié des gravures sur bois, que dans la description d'une *Coupe d'or de Charles V*, faite de nouveau grâce à ses inventaires, il s'est occupé de l'histoire de l'orfèvrerie et qu'enfin, par la publication du *Testament de la reine Blanche de Navarre*, il a donné un précieux document pour l'histoire des mœurs princières à l'égard des objets d'art et du costume. Il faut, dans toutes ces recherches auxquelles M. Delisle s'est livré surtout à la fin de sa vie, remarquer encore l'adaptation de l'auteur à des études un peu nouvelles pour lui, bien que, pour reprendre l'expression de M. Perrot, il les ait faites plutôt « en archiviste », au moins à l'origine; il faut aussi, dans leur exécution, admirer précisément la sûreté de la méthode comme la valeur des résultats. Elles ont permis en effet à M. Delisle de démontrer que la supériorité de la France au moyen âge s'est affirmée dans les domaines aussi bien artistiques que littéraires et qu'en particulier, l'art de la miniature a été cultivé à Paris et dans l'Ile-de-France, de l'époque de saint Louis jusqu'au début du XV^e siècle, avec un éclat tout spécial, comme en témoigne le vers si connu de Dante :

> . . . . . quell' arte
> Ch' alluminare è chiamata in Parisi[1].

Au contraire, l'histoire politique n'a donné lieu, de la

1. *Purg.*, XI, 80-81.

Digitized by Google

part de M. Delisle, qu'à une histoire locale normande, celle de *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, place forte qui, en raison de sa situation stratégique, joua un rôle assez important pendant la guerre de Cent ans, et à quelques mémoires d'histoire féodale, comme la notice concernant *Les comtes de Dammartin au XIII^e siècle*, que nous avons déjà signalée.

Beaucoup plus grande heureusement est la part faite aux institutions, sur lesquelles nous voudrions insister, non pas seulement parce qu'elles ont été l'objet pour M. Delisle d'œuvres fondamentales, mais parce que leur étude paraît tenir une place particulière dans l'ensemble de ses travaux, qu'elle représente le plus exactement peut-être les tendances naturelles de son esprit et qu'enfin, si nous ne nous abusons, elle doit très spécialement contribuer à lui assurer le rang auquel il a droit. M. Delisle a observé les institutions dans leurs formes diverses, institutions publiques et privées, administratives et économiques; il les a examinées dans la monarchie, la féodalité, la bourgeoisie et le peuple des campagnes; il a dressé des listes de fonctionnaires et s'est occupé de l'économie rurale et pécuniaire; il a étudié les revenus du trésor public, les grands domaines et les petites propriétés, le commerce, les fortunes particulières et les sociétés financières.

Il a considéré d'abord les agents de l'État. Si, en 1884, il examinait les *Anciens catalogues d'évêques*, on sait qu'une de ses premières recherches fut un *Mémoire sur les baillis du Cotentin* de 1207 à 1789, qui n'est pas seulement une liste chronologique complète de ces officiers, mais un travail où il a fait excellemment ressortir l'importance et la variété de leurs fonctions et su grouper, pour chaque agent, des textes confirmatifs de ces caractères. Cette première contribution, après une notice donnée en 1898 sur un conseiller et chancelier de Philippe le Bel, *Gilles Aicelin*, archevêque de Narbonne, puis de Rouen, fut reprise suivant la même méthode et singulièrement étendue, lors de la publication du tome XXIV des

Digitized by Google

Historiens, par une *Liste chronologique des baillis et des sénéchaux des origines à Philippe de Valois*, qu'accompagnent, on s'en souvient, plus de 250 documents. Mais, en dehors de ces derniers, le nombre vraiment extraordinaire de textes consultés et mis en œuvre est tel qu'on en demeure presque stupéfait : peut-être M. Delisle n'a-t-il pas tout vu, mais il a vu beaucoup, et aussi souvent qu'on a recours à ses tableaux, on en reconnaît l'exactitude et on en apprécie l'utilité; personne avant lui n'en avait dressé de semblables, et si on les améliore, ce ne sera sans doute que sur des points de détail. Ils ont en effet un intérêt de géographie administrative et l'auteur, à cet égard, a su parfaitement caractériser son travail en disant qu'il espérait rendre par là, pour l'histoire civile, des services comparables à ceux de la *Gallia christiana* pour l'histoire religieuse. Mais ils ont également et avant tout un intérêt d'histoire politique d'autant plus essentiel que M. Delisle, en réunissant sur chaque agent les actes qui ont signalé sa carrière, a comme toujours su viser à une fin historique aussi générale et élevée que possible.

L'étude d'une administration semi-publique, semi-féodale, a été faite par M. Delisle dans sa thèse présentée à l'École des chartes sur les *Revenus publics en Normandie au XII^e siècle*. Il y considère successivement, on le sait, les monnaies, l'administration, les domaines et les recettes. La partie monétaire, malgré les difficultés du sujet, particulièrement ardues pour un débutant, est certainement l'une des plus intéressantes du travail, car, en particulier, il y confirme l'identité déjà examinée avant lui des monnaies rouennaises et angevines, y établit la valeur comparative des espèces en circulation et surtout y étudie, avec une rare pénétration, une ordonnance royale du début du XII^e siècle, dont il établit le texte, détermine la date et précise le but, malgré l'obscurité d'un document dont la critique n'a pas été reprise depuis lui. Signalons encore les observations sur la comptabilité et, au sujet des recettes, les nombreux renseignements accumulés inté-

Digitized by Google

ressant l'état économique de la province, plus particulièrement à l'égard des forêts. En cet ordre de choses, les conditions suivant lesquelles l'auteur a réalisé son travail lui ont permis d'esquisser un tableau économique de la Normandie à cette époque, résultat qui l'a conduit directement à d'autres recherches d'une portée plus grande.

Des *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, le titre seul fait connaître le but et les divisions. Ce livre concerne la condition juridique et la situation générale des paysans ainsi que le régime des terres, et, d'autre part, l'état agricole : les diverses classes de personnes et leurs obligations, les différentes catégories de biens ruraux, la police et les communautés rurales, l'instruction et le crédit, les variétés de propriétés avec leurs productions, les mesures et les prix des denrées. L'introduction contient quelques appréciations générales qui laissent percer l'admiration que l'auteur professait pour le moyen âge, soit que du point de vue politique, il apprécie le régime de la féodalité, que du côté moral, il détermine l'influence de l'Église et que, sous le rapport économique, il juge l'état de l'agriculture. Le volume est écrit dans le style simple et aisé qui caractérise M. Delisle.

Ce travail a illustré l'auteur, plus peut-être qu'aucun autre, et l'on peut presque dire qu'il est resté son ouvrage capital. Ce n'est pas qu'il présente, quant au fond, toute l'histoire de l'agriculture, car, s'il décrit les paysans, il ne considère pas les domaines; ce n'est pas non plus, au sujet de la composition, qu'il soit toujours assez synthétique et ne se borne pas parfois à une simple constatation. Nous nous permettons d'autant mieux de le dire que M. Delisle, avec cette réserve habituelle d'une intelligence nullement fermée cependant à des idées générales que nous venons précisément de mentionner, a lui-même déclaré s'être peut-être « trop simplement attaché à enregistrer les faits, sans en indiquer les lois qu'on en pour-

Digitized by Google

rait déduire, parce que cette voie était périlleuse ». Les résultats de cette méthode n'en méritent pas moins tous les éloges. En effet, il faut d'abord tenir compte de la nouveauté de l'ouvrage : quoique l'auteur déclare procéder plus ou moins directement de Guérard, il ne l'a point imité. Guérard, non seulement a pris comme sujet l'histoire d'une seule propriété abbatiale, mais il a écrit sur elle, a-t-il dit, « des prolégomènes destinés à l'éclaircissement d'un texte » : il a donné une série de mémoires concernant surtout quelques points de la vie juridique d'un grand domaine et composés eux-mêmes « d'analyses et de définitions », plutôt qu'il n'a composé une synthèse de la constitution et du fonctionnement économiques de l'organisme, si bien que, quelle que soit la valeur singulière de ce travail, les généralités et le mouvement y font un peu défaut. Par la nature de ses recherches, M. Delisle a voulu nous montrer les paysans, et moins encore par le côté juridique, qui n'a dans son œuvre qu'un rôle préparatoire et accessoire, que par rapport à l'état économique et à la situation sociale : nous ne devons pas connaître seulement l'agriculture, mais la société rurale dans sa vie, ses idées et ses aspirations. A côté de la terre, il a pensé introduire l'homme; il a donc envisagé son travail, non seulement au sujet des choses, mais des personnes, et il a été ainsi plus vivant. Et ce qu'il s'est proposé de faire, il l'a éminemment réalisé : en particulier, les études sur les communautés de paysans, qui se terminent par un clair résumé, et sur le crédit, comme toute la partie relative à l'agriculture, étonnent par la masse des renseignements et séduisent par la lucidité de l'exposé, si complète, que les conclusions se présentent pour ainsi dire d'elles-mêmes à l'esprit du lecteur. L'auteur a donc vraiment innové et il est arrivé à un degré de perfection tel qu'on n'a cessé de se référer à son travail, qu'on y a toujours puisé à pleines mains et qu'on y a encore recours, si bien que telle recherche récente et que nous citons absolument au hasard, comme l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Martin de*

Digitized by Google

Troarn de M. Sauvage, y fait continuellement appel pour sa partie économique et même sur des points spéciaux et difficiles comme le crédit, parle de « ses pages lumineuses ». Enfin, ce mérite singulier s'accroît peut-être de ce fait que l'ouvrage n'a pas été imité : on l'a cité, on l'a utilisé, on ne l'a jamais refait pour d'autres provinces. L'histoire de l'agriculture en Normandie est restée de ces chefs-d'œuvre isolés comme d'autres de même envergure, parus vers la même époque sur d'autres sujets de l'histoire économique : le *Polyptyque de l'abbé Irminon*, pour l'histoire des grands domaines, les *Documents sur l'histoire du Tiers-État*, pour l'histoire des villes, les *Foires de Champagne*, pour l'histoire du commerce. Le mérite du travail de M. Delisle et des travaux analogues ne s'en trouve en rien diminué : le sien, par rapport au passé, reste une création et une révélation; dans la suite, il attend encore une imitation et un égal.

Ce fut l'auteur lui-même qui, à l'extrême fin de sa vie, donna l'exemple du retour à des recherches similaires, en étudiant une forme d'économie agricole sur laquelle la connaissance du travail de Guérard avait déjà pu l'inspirer, mais dont il ne s'était pas encore occupé d'une façon directe. Dès 1850, il avait publié dans l'*Extrait d'un compte de la seigneurie de Neufbourg*, dans l'Eure, de 1424, un tableau résumé du fonctionnement d'un domaine rural, réunissant des renseignements qui sont d'ailleurs loin d'être sans intérêt. En 1910, il édita l'*Enquête sur la fortune des établissements de l'Ordre de Saint-Benoît en 1338*. Sortie d'un dessein du pape Benoît XII de réformer l'état du plus riche des ordres religieux à ce moment, à la suite d'informations destinées à faire connaître l'état économique détaillé des maisons bénédictines, cette enquête fut ordonnée avec autant d'intelligence que menée avec soin. Les pièces publiées nous exposent le temporel d'abbayes et de prieurés de la Normandie et de la Bretagne. Le nombre des religieux, les sources des revenus, les éléments de la dépense, d'autres renseignements de détail relatifs à la reconstruction de l'abbaye de Saint-

Digitized by Google

Ouen ou à l'organisation simultanée de l'abbaye de Saint-Michel et de ses prieurés, le tout corroboré par des indications extrêmement précises sur les poids et mesures, les prix et la valeur des terres, donnent à ces documents une particulière importance, car ils nous montrent l'organisation d'économies domaniales à un degré de clarté et d'achèvement tels que, selon les expressions imagées et vivantes de l'éditeur, on semble parfois, en les lisant, « être transporté à cinq siècles en arrière, à côté d'un abbé qui expose méthodiquement tous les détails de l'administration temporelle de son monastère ». M. Delisle a mis en effet en lumière les qualités de ses documents avec sa pénétration et sa netteté habituelles et quand il observe que des textes de cette valeur ont insuffisamment attiré l'attention jusqu'ici, on doit lui savoir d'autant plus de gré de les avoir publiés et commentés que, nous l'avons dit, l'étude des grandes exploitations en France est restée encore presque inexplorée.

A l'économie domaniale a succédé l'économie urbaine. De celle-ci, M. Delisle s'est moins occupé. Mais on ne peut oublier une de ses premières recherches, les *Notes sur les anciennes foires du département de la Manche du XII^e^ au XV^e^ siècle*. Ce mémoire, qui n'est en effet qu'une réunion de notes sur la concession, la date, la forme, les revenus d'une centaine de foires et marchés, est cependant précieux par l'abondance des indications relatives à un seul département et demeure des plus intéressants par la nouveauté et la valeur du sujet traité. Qui ne sait quel rôle a été attribué et quelle importance a été reconnue aux foires dans la question si passionnante et si controversée en ces derniers temps de l'origine des villes, et qui ignore aussi qu'on a fini par s'accorder, non pas sur l'action directe de ces réunions commerciales, mais sur l'influence fondamentale du commerce sur la fondation et le développement des centres urbains? M. Delisle paraît s'être bien rendu compte de l'importance de la question qu'il traitait, en écrivant qu'il « espérait attirer l'attention sur elle ». Elle a en effet été attirée, et bien que ce soit sur-

Digitized by Google

tout à l'étranger, il n'en reste pas moins que M. Delisle, en s'en occupant, s'est montré un précurseur. Et de même, lorsque, passant de la formation de la fortune à son épanouissement, il a donné deux mémoires consacrés, l'un au *Cartulaire de Guillaume de Croismare*, bourgeois de Rouen au temps de Charles V, et l'autre au *Livre de raison de Guillaume d'Ercuis*, précepteur et agent de Philippe le Bel, esquissant ainsi pour le XIV^e^ siècle la constitution d'un domaine rural en Normandie et l'administration d'une fortune privée dans l'Ile-de-France, il a, dans ce second cas, fait connaître un document précieux et rare pour cette époque et qui, depuis lui, a été publié et jusqu'à deux fois étudié.

Enfin, il a encore été un novateur dans le dernier travail dont nous ayons à parler. M. Delisle qui, dans sa jeunesse, on le sait, allait jusqu'à dire, d'une façon peut-être un peu exagérée, que les « affaires de finances résumaient au moyen âge tous les actes de gouvernement », a toujours accordé une grande importance à l'histoire fiscale et à l'état pécuniaire, à l'étude des revenus et à celle du crédit, et il a réuni ces deux questions connexes dans son *Mémoire sur les opérations financières des Templiers*. Cet ordre religieux et militaire, à la fois riche, célèbre et puissant, dont les maisons étaient des sortes d'asiles fortifiés, devint assez naturellement le banquier et le trésorier des princes et des particuliers, par exemple des rois d'Angleterre et de France. Non seulement les chevaliers faisaient pour ces derniers toutes les opérations de banque, mais, depuis Philippe-Auguste, ils étaient les banquiers officiels de la royauté : le trésor est au Temple, les trésoriers du royaume sont des Templiers et l'administration est dans leurs mains ; encore en 1295 et en 1296, ils exécutent une série d'encaissements et de paiements pour le pouvoir souverain, bien qu'à partir de 1296, ce qu'on n'a peut-être pas assez remarqué, Philippe le Bel commence à rendre l'administration indépendante de leur ordre. Telle est cette histoire financière, mi-officielle, mi-privée, que M. Delisle a étudiée en particulier par des

Digitized by Google

comptes de la fin du XIIIe siècle, pièces qui sont souvent d'une explication difficile, sujet qui est fréquemment d'une compréhension peu aisée, et que l'auteur a su cependant éclaircir et exposer d'une façon singulièrement lucide et vivante. Rien, par exemple, n'est plus simple à suivre que les pages consacrées à cette question complexe que sont les opérations des Templiers dans leurs rapports avec la royauté. C'est que ce mémoire n'est pas seulement une importante contribution à l'histoire encore peu connue de l'argent au moyen âge, une préface indispensable à l'étude de l'événement toujours obscur et captivant que fut la chute des Templiers, mais par l'examen des premiers comptes de la royauté, restés non pas inconnus, mais inutilisés ou inexpliqués jusqu'à lui, M. Delisle a ouvert encore une voie à des recherches nouvelles qui, depuis, ont été faites spécialement sur l'histoire du trésor public au moyen âge.

Ce déchiffrement souvent malaisé, nous venons de le dire, des anciens documents financiers, fut certainement facilité à M. Delisle par sa science paléographique, et nous sommes ainsi ramenés au début du voyage, peut-être un peu long, que nous avons essayé d'accomplir autour de son œuvre. Cette dernière, malgré son extension et sa variété, présente une sorte d'unité idéale, produite par la persistance des trois influences d'origine, de goût et de fonctions, autour desquelles n'a cessé de graviter la vie de l'auteur, quoique les conséquences de cette unité fussent restées sans doute beaucoup moins heureuses, sans la possession, à un degré singulièrement rare, de qualités historiques qui en facilitèrent et en développèrent l'action. C'est ce que montrent la succession non moins que l'ensemble des résultats obtenus. Car, en dehors de la philologie et de l'archéologie proprement dite, ses travaux comprennent toutes les formes d'études des textes les plus divers, se rapportant à la presque totalité des branches de l'histoire, considérée elle-même avant tout pendant la seconde partie du moyen âge en France. M. Delisle a décrit, a édité et a employé les documents, et

Digitized by Google

le profit qu'on peut tirer du contenu des textes ne lui a pas été plus étranger que l'observation de leurs caractères extérieurs et que le mode de leur publication. Et, chose non moins remarquable, dans cette série de travaux d'érudition, il a su toujours allier la pratique à la théorie, réunir l'application et la science. Il a composé, en effet, l'œuvre la moins égoïste qui soit : albums, instructions, textes, listes, il a tout donné, en même temps qu'il répandait à pleines mains les dissertations critiques et les recherches d'institutions ; on peut dire qu'il s'est efforcé de faciliter l'accès de ses propres études, tout autant qu'il a pu éprouver à les faire un plaisir idéal. Aussi, s'il n'a jamais enseigné, qui donc peut se vanter de n'avoir pas avec lui beaucoup appris !

Pour réaliser cette œuvre exceptionnelle, il a été d'une singulière précocité et il aurait pu disparaître à vingt-cinq ans, laissant déjà sur plusieurs parties de l'histoire une réunion de travaux dont certains auraient suffi à assurer la célébrité de leur auteur; et personne ne s'est moins arrêté que lui, sachant encore, vers l'achèvement de sa longue existence, reprendre ou terminer des productions faites ou ébauchées plus d'un demi-siècle auparavant. Il n'a cessé de se répandre en une multitude féconde de travaux, où le soin apporté à chacun achève de rendre la quantité presque incompréhensible et où les comptes-rendus ne sont pas moins originaux que les in-folio ne sont instructifs. Aussi n'y a-t-il guère de documents qu'il n'ait revus ou trouvés pour en tirer un parti nouveau ou original, et de forme de l'histoire qu'il n'ait étudiée pour la rénover, sinon même pour la créer; aussi, de ce pionnier de l'histoire, combien ont suivi et utilisé les jalons qu'il a posés un peu partout ! Peut-être même est-ce parce qu'il connaissait à peu près tout ce qu'il est possible d'apprendre dans ses recherches qu'il pouvait éclairer à fond chaque texte, sachant toujours lui constituer comme une famille de documents, et qu'il réussissait à ce point dans chaque branche historique, pouvant sans cesse se servir de toutes au profit de chacune; en un certain sens, dirait-on,

Digitized by Google

il a été un maître en histoire comparée. Pouvant mettre tout à profit, qualités natives et science acquise, pour résoudre les problèmes qu'il n'oubliait jamais de soulever, il exposait complètement et traitait aisément les questions; nulle part on ne sent l'effort et il a composé toute son œuvre comme en se jouant. On peut dire qu'il était aussi calme dans l'exécution qu'il était audacieux dans la conception.

S'il n'a pas donné ainsi une œuvre générale sur la France du moyen âge, qu'il ait montré la méthode de l'étudier ou qu'il l'ait personnellement appliquée, qu'il ait préparé le travail ou qu'il l'ait accompli, il a contribué « singulièrement à élargir et à approfondir, » suivant les expressions de M. Himly, notre connaissance de cette partie de notre histoire sur nombre de points. Dans l'ensemble même, on lui doit l'idée et la démonstration de la grandeur du pays à l'époque où il l'a étudié : il a fait connaître la multiplicité et l'intérêt de ses sources manuscrites et il a reconstitué la richesse de ses bibliothèques; il a montré le nombre et la supériorité de ses historiens et il a retracé l'activité de ses administrations; il a fait ressortir sa prééminence littéraire comme artistique; il en a décrit les richesses naturelles; il a suivi le développement de ses institutions; enfin, il a exposé comment le pouvoir public, utilisant ses ressources spontanées et les accroissant avec ses forces propres, n'a cessé de mettre graduellement sa puissance hors de pair au dedans et au dehors. Si, inversement, on veut savoir comment à d'autres époques souvent moins heureuses, d'autres pays plus fortunés s'enrichirent du superflu de nos trésors artistiques, c'est encore à M. Delisle qu'il faut recourir. Il s'est montré grand admirateur des temps qu'il a décrits, mais, animé d'un patriotisme scientifique aussi calme qu'assuré, il a justifié ses préférences et il a su mettre en lumière la priorité et la primauté de la France au moyen âge.

Finalement, peut-être se plairait-on à trouver parfois chez M. Delisle une moindre réserve voulue, quoique

Digitized by Google

compensée très heureusemeut par une méthode si parfaite et une lucidité si vive que d'elles-mêmes se dégagent toutes les idées générales nécessaires; peut-être le placerait-on plus spontanément même au rang qui lui convient, si le développement général de ses travaux avait suivi la marche inverse, et peut-être se l'imagine-t-on plus grand encore en songeant à tout ce qu'il aurait pu donner s'il avait persévéré dans son premier genre de recherches. Mais jugeons simplement la réalité. Quand M. Delisle s'est attaché aux sciences auxiliaires de l'histoire, il les a marquées d'une empreinte aussi particulière que profonde, car non seulement il n'a pas cessé de les considérer comme des travaux préparatoires pour d'autres plus élevés, mais il s'est efforcé de les étudier avec la méthode la plus parfaite. Et lorsqu'il s'est livré à l'histoire proprement dite, il a agi par excellence dans des conditions qui lui sont propres; toujours il a été novateur et partout il a su annoncer les intentions nouvelles et les caractères futurs des recherches historiques. A tous égards, par conséquent, nul plus que lui n'a fait œuvre originale et créatrice; à tous égards, personne plus que M. Léopold Delisle n'a pu mériter d'être appelé l'historien de l'avenir.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1912.

Séance du 3 Janvier.

Présidence de M. E. Michon, président sortant, et de M. G. Lafaye, président élu.

Ouvrages offerts :

Batiffol (Pierre). *Les présents de saint Cyrille à la cour de Constantinople.* Paris, 1911, in-8°.

Loë (baron de). *Exposition internationale des Beaux-Arts à Rome. Archéologie. Catalogue des documents exposés.* Bruxelles, 1911, in-12.

Loisne (comte de). *Le cartulaire de la commanderie d'Éterpigny.* Amiens, 1911, in-12.

M. E. Michon, président sortant, prononce le discours suivant :

« Mes chers Confrères,

« Le premier sentiment que doit exprimer, lorsqu'il prend pour la dernière fois la parole devant vous, un président sortant, n'est-ce pas l'aveu reconnaissant et modeste de l'honneur que vous lui avez fait en l'appelant pour une année à présider vos séances ?

« L'honneur d'avoir été ainsi chargé de diriger vos travaux, il me convient à coup sûr, à moi plus encore qu'à beaucoup d'autres, de le ressentir. Vous dirai-je que j'ai parfois peine à croire que l'ancienneté me confère déjà sur la liste de vos membres résidants le dix-huitième rang ? Non pas que je sois sans savoir que j'ai

Digitized by Google

vieilli et beaucoup vieilli. Trop de ma vie, depuis cette année 1889 où il m'a été donné en même temps d'entrer au Musée du Louvre comme attaché et chez vous en qualité d'associé correspondant, s'est dépensé dans cette maison pour que je puisse manquer de le percevoir. Il ne m'en arrive pas moins volontiers, dans ces moments où l'on se laisse aller à rêver quelque peu, de me remémorer comme s'il était d'hier le jour où vous m'avez élu l'un des vôtres et vous m'en trouverez certes une excuse en voyant toujours le même, toujours aussi actif et aussi vaillant, véritable ami pour chacun de ses confrères, pour la Société tout entière son bon génie et son oracle, le maître à qui vingt-deux ans d'une collaboration quotidienne m'ont attaché par des liens qui plongent au plus profond de mon être et qui dès lors se faisait mon garant auprès de vous et me conciliait vos suffrages.

« Vous remercier, ah! oui. je le dois, vous remercier surtout, dussé-je me faire taxer d'égoïste, de tout ce qu'a eu de doux pour moi cette année de présidence. Ici ment le proverbe *honor onus*. Qu'il y ait des sociétés où les rapports sont plus faits d'estime réciproque que de cordialité, où l'atmosphère garde toujours je ne sais quelle froideur, il se peut. Ici, nous nouons tous entre nous les amicales relations qui sont le charme de nos réunions. Mais rendre ces relations plus étroites, créer des rapports immédiats avec ceux mêmes que des études différentes avaient peu permis de pratiquer jusque-là directement, voilà le bénéfice de la présidence. Il y a plus. Le président, par cela même qu'il représente la Société, en sent battre l'âme en lui-même et, cette âme, nul désaccord ne la trouble dans le dévoûment à un même idéal. La diversité de nos origines, de nos carrières, de nos recherches, la dissemblance de nos vues sur beaucoup de points et de nos opinions ne nuisent et ne peuvent nuire en rien à l'union supérieure qui nous rapproche. Tous, quelles que soient nos idées sur la France d'aujourd'hui ou sur celle de demain, notre commune devise, *gloriae majorum*, nous prémunit contre la fallacieuse chimère de la table rase et

Digitized by Google

nous rend sans cesse présente à l'esprit la vérité que la France d'hier, la France de la Renaissance, et la France du moyen âge, et la France de la Gaule romaine, et la France de la plus lointaine Celtique, c'était déjà et toujours la France. Vivre des mêmes traditions, les faire siennes, c'est la base même de la famille et, parce qu'elle vit ainsi, la Société des Antiquaires de France est vraiment, pleinement une grande famille.

« Vienne la mort, Messieurs, et nous l'éprouvons d'une manière poignante.

« Vous l'avez senti, lorsque, le 15 juillet dernier, nous avons conduit à sa dernière demeure M. Auguste Longnon. Vous savez comment les débuts de celui dont Maury près de mourir devait dire : « Je ne mourrai pas « tout entier, car j'ai fait Longnon », furent en effet facilités par Maury lui-même, mais aussi et d'abord par M. Anatole de Barthélemy. Dès 1868, M. de Barthélemy, dont les plus jeunes de vous ne connaissent peut-être pas, comme j'ai eu le bonheur de le connaître moi-même, quelle fut la situation unique dans notre Société, faite de respect et de beaucoup d'affection, et qui, dès cette époque, préludait à la vénération qui l'entoura chez nous à la fin de sa vie par une singulière autorité, obtenait l'insertion dans nos *Mémoires* de son travail sur le *Morvois* (*Pagus Morivensis*). L'auteur ne s'était guère fait connaître jusque-là que par des notes critiques et l'*errata* développé qu'il avait adressés sous ses simples initiales à M. d'Arbois de Jubainville sur l'*Histoire des ducs et comtes de Champagne*, dans le tome VII de laquelle, en 1869, prit place son livre des *Vassaux du comté de Champagne et de Brie*. Le 7 juin 1876, vous élisiez membre résidant le jeune savant déjà remarqué, mais à qui seules encore les Archives nationales avaient ouvert leurs portes et de qui maintenant la carrière allait marcher de succès en succès à l'École des Hautes-Études, à l'Académie, au Collège de France. Ses *Pagi de la Gaule*, son ouvrage capital sur la *Géographie de la Gaule au*

Digitized by Google

VI^e siècle attestent qu'il était bien, selon les termes mêmes du rapport qui vous avait recommandé sa candidature, « l'homme qui connaît le mieux la géographie « ancienne en général et celle de la France en particulier ». Les notes qu'il vous a données depuis, sur l'évêché mérovingien d'*Arisitum*, sur *Chantoceaux*, sur le *Vicus Helena*, sur *Sermanicomagus*, sur la localité de *Ratomagus*, dont Ptolémée fait le chef-lieu des Silvanectes, sur les deux *pagi* de *Vosagus* et de *Lipidiacus*, et, dans le volume de notre Centenaire, son *Étymologie du nom de Montmartre*, se rattachent au même ordre d'études, comme son admirable *Atlas historique de la Gaule*, son *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, dont on a dit qu'il était le modèle de tous les inventaires de ce genre, et encore, pour toute une partie au moins, son édition du *Polyptyque d'Irminon*. Sa méthode, l'on pourrait presque dire la science nouvelle qu'il avait créée, l'étymologie scientifique des noms de lieux, dont, grâce aux principes de la philologie romane qu'il s'était assimilés, il était devenu le spécialiste, ne lui faisaient à coup sûr pas négliger dans son argumentation les données, toutes les données de l'histoire proprement dite, dont, mieux que personne, il connaissait et interprétait les sources, et il n'ignorait pas non plus l'aide que peut fournir pour relier le passé à l'époque moderne la persistance des traditions locales; mais, une fois ces indications utilisées, si elles ne suffisaient pas à donner la clef du problème, il n'hésitait pas à recourir à la phonétique et à faire la place qui légitimement lui revient à la toponymie. Voilà en quoi il était inimitable, en quoi il trouvera difficilement un successeur. Travailleur infatigable, la géographie historique n'absorbait toutefois qu'une part de son activité. L'ancienne littérature française avec Villon, avec Froissart, dont il fit connaître le poème inédit de *Méliador*, avec les chansons de gestes, ne cessa de l'attirer et, sans parler de son *Paris pendant la domination anglaise*, de son *Iconographie de saint Louis*, de ses trois volumes de *Documents relatifs au comté de Champagne*, il ne faiblit pas devant

Digitized by Google

le labeur de donner au nom de l'Académie cinq volumes d'*Obituaires des anciens établissements religieux* et six volumes de *Pouillés des diocèses*.

« Quelque douloureux qu'il soit, Messieurs, c'est un pieux devoir dont tient à s'acquitter votre président que de dire sur la tombe des confrères qui nous sont enlevés le deuil que nous éprouvons à nous séparer d'eux, par quels titres ils s'étaient acquis nos suffrages, quel lustre ils ont jeté sur notre Compagnie. La modestie dont M. Edmond Saglio avait entouré sa vie et qu'il a voulu qui le suivît par delà la mort ne m'a pas permis de le faire. L'obligation n'en est que plus impérieuse de rappeler aujourd'hui tout ce que nous perdons en lui. Deux membres honoraires, à l'entrée de cette nouvelle année, manquent à notre appel et, par une curieuse coïncidence, ils avaient été promus à l'honorariat par une élection simultanée, le 2 mai 1900. Vingt-cinq ans presque s'étaient déjà écoulés depuis le jour où M. Saglio était devenu membre résidant. Il appartenait alors à la conservation de notre cher Louvre, aux conservateurs duquel vous faites toujours si bon accueil et qui de leur côté s'empressent de mettre sous vos yeux tant de monuments, et il ne quitta le Louvre que pour prendre la direction du Musée de Cluny. Singulièrement vaste était le domaine dont il avait la charge, puisque sculptures et objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes ne formaient alors qu'un seul et même département. Il pouvait ainsi aisément vous entretenir et de bas-reliefs du XIII^e^ siècle, et de stucs peints attribués à Jacopo della Quercia, et, d'une manière générale, des salles de la sculpture française, et aussi de calices du XII^e^ siècle et d'ivoires du moyen âge, ou de bagues, de fers à gaufrer, d'émaux, de statuettes du XV^e^, voire même de couteaux attribués à Marie de Médicis et à Louis XIII, d'une statuette en faïence de ce dernier roi et des joyaux de la Couronne. Mais la série de ses communications s'étend bien au delà. J'y relève des communications sur des découvertes faites dans les tourbières de Hedingen ou d'anciennes fouilles

Digitized by Google

pratiquées à Naix; sur des statues chypriotes, des stèles d'Asie-Mineure, des vases peints; sur des ivoires, des lampes, des mosaïques antiques; sur les attributs de Cybèle et d'Attis, les apobates grecs et les *desultores* romains, l'emploi du dromadaire dans les armées romaines. Il était en effet une œuvre, une grande œuvre à laquelle M. Saglio s'était voué et qui lui vaudra pour longtemps la reconnaissance de tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent aux monuments, aux usages, aux institutions, en un mot à la vie des anciens, le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. Vous sentez assez à quel point celui qui non seulement avait le fardeau, suffisamment lourd pourtant, de diriger cet immense répertoire et fournissait souvent à ses collaborateurs les références figurées aussi bien qu'écrites dont ils avaient à faire usage, mais encore personnellement avait rédigé nombre d'articles, était armé et toujours prêt pour vous apporter ce genre de collaboration qui répond le mieux à ce que demande la Société, non pas de longues dissertations, pour savantes qu'elles soient, mais de brèves notes qui sont ou le commentaire d'un objet intéressant ou l'éclaircissement de tel point spécial d'archéologie ou d'histoire. Je manquerais à une partie de ma tâche si je ne rappelais encore d'un mot quelle était la bienveillance de M. Saglio pour tous ceux qui s'adressaient à lui, quelle était l'aménité de ses relations avec ses confrères. L'homme en lui valait le savant et je suis certain d'être votre interprète à tous en adressant de vive voix, mieux que je n'ai pu le faire à notre séance du 13 décembre, à son gendre M. Lafaye, qui va me succéder à ce fauteuil, l'expression émue de nos unanimes regrets.

« La mort, Messieurs, par ce double deuil, a levé sur nous un tribut assez lourd pour que, sans qu'elle ait fait aucun vide parmi nos membres résidants, nous ayons le droit d'estimer lui avoir largement payé notre dette, une dette que grossit encore douloureusement la perte de neuf de nos associés correspondants nationaux.

« Le plus ancien, qui s'est éteint il y a quelques

Digitized by Google

semaines seulement, était M. Joseph Delaville Le Roulx, élu le 5 février 1879, dont la haute stature trahissait dès l'entrée la présence dans cette salle et que vous vous souvenez tous d'avoir vu bien des fois parmi les fidèles assistants de nos séances. Archiviste-paléographe, ancien membre de cette École française de Rome dont les représentants sont si nombreux parmi nous, il avait débuté par des travaux sur l'histoire municipale de Tours et s'intéressa toujours à la Touraine où il passait une partie de l'année. Mais la grande passion de sa vie a été l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Tout autre que lui aurait plié sous le poids des gros volumes où s'étalent leurs archives et les documents de leur histoire, œuvre qu'on se refuserait presque à croire l'œuvre d'un homme et du genre de celles que d'ordinaire les corps savants seuls osent entreprendre. Il a eu la bonne fortune, disons mieux, le courage et le rare mérite de la mener à bien et ce sera son grand titre d'honneur. Vous en avez vous-mêmes profité directement et, à deux reprises, vos *Mémoires* se sont ouverts à des séries de sceaux de l'ordre de Jérusalem. Ils y étaient vraiment à leur place. L'Orient latin, que, après d'autres de nos confrères, M. Delaville Le Roulx représentait avec tant d'éclat, nous est cher comme l'un des fleurons qui s'ajoutent à la couronne de gloire de la France.

« Trop d'éléments divers se sont, non pas juxtaposés, mais vraiment fondus ensemble et mariés dans la formation de notre génie national pour que nul danger d'uniformité soit à craindre entre ceux qui s'attachent à en faire revivre les faces diverses. L'Armorique était la patrie de M. Paul du Châtellier. Rien de ce qui la touche ne lui était étranger. L'une de ses dernières découvertes, l'une des plus retentissantes, a été la découverte de la sépulture d'un chef enterré avec la barque sur laquelle il avait franchi cette mer de qui et pour qui vit encore la Bretagne et par qui elle sait aussi mourir. Nombreuses sont les études qu'il avait consacrées aux monuments préhistoriques qui abondent, plus que partout ailleurs,

Digitized by Google

dans sa région. Il avait notamment, il y a plus de trente ans, attiré l'attention sur un menhir sculpté conservé à Kernuz. Le château de Kernuz, sa résidence, était devenu par ses soins un véritable musée. Tant de titres le désignaient pour une haute distinction honorifique et, depuis plusieurs années, le Comité des travaux historiques le proposait pour la croix de la Légion d'honneur. Il sera mort sans l'avoir obtenue.

« Non plus que M. du Châtellier, nous n'avons pas eu très souvent l'occasion de voir dans cette salle M. Anthyme Saint-Paul. Mais on ne saurait surfaire les services rendus par lui à notre archéologie monumentale du moyen âge. Il en était vraiment l'un des champions et l'âge n'avait pas ralenti son ardeur. Il ne craignait pas d'aborder par leur côté le plus général les questions d'histoire ou de théorie de l'architecture et, si ses idées n'ont pas conquis tous les suffrages, nul ne peut nier la force et le talent avec lesquels il les soutenait. Il a fait mieux encore, en vrai fidèle qui n'a de cesse qu'il ne soit en même temps un apôtre. Par le soin avec lequel il s'est attaché à faire connaître notamment les restitutions exposées aux Salons, par son *Annuaire de l'archéologue français*, par sa collaboration aux *Guides Joanne*, il a pour sa part largement contribué à prêcher l'amour de nos vieux monuments.

« Les études de M. Émile Caron, en nous transportant de l'architecture dans la numismatique, ne sortent pas de ce domaine national pour qui, dans le vaste champ des antiquités, la Société des Antiquaires de France garde une prédilection. Président, puis président honoraire de la Société française de numismatique, collaborateur de la *Revue de numismatique*, de l'*Annuaire de la Société de numismatique*, de la *Revue belge de numismatique*, il s'occupa surtout des monnaies françaises, régionales ou locales, monnaies des Baux, monnaies des comtes de Toulouse, monnaies du Vexin, monnaies communales d'Amiens. Il est aussi l'auteur d'un *Essai de classification des monnaies de Louis VI et de Louis VII*. Mieux que personne il était apte à écrire un ouvrage d'ensemble sur les

Digitized by Google

Monnaies féodales, qui forme un supplément au recueil de Poey d'Avant et qu'a couronné l'Académie des inscriptions en 1885. Les autres branches de l'archéologie ne laissaient d'ailleurs pas M. Caron indifférent. Il a donné à notre *Bulletin* deux notes sur une mosaïque d'une mosquée de Constantinople et sur un vase trouvé près de Taormine et, ayant eu l'occasion de travailler dans d'anciennes archives notariales, il en tira un intéressant volume intitulé *A travers les minutes des notaires parisiens, 1559-1577*, et, d'abord, pour nos *Mémoires* une série de documents relatifs aux Tuileries.

« Vous rappeler, même en s'en tenant à l'essentiel, l'ensemble de l'œuvre du P. Camille de la Croix exigerait des développements que ne comporte pas ce discours. Figure attrayante et sympathique dès la première rencontre, aisément populaire, que celle de ce Jésuite décoré par le gouvernement en 1897 et de qui notre confrère, M. Émile Ginot, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, a si bien dit que « ce fut avec une légitime « fierté que l'infatigable travailleur piqua sur sa soutane « de religieux, cendrée de la poussière des fouilles, le « ruban rouge où se symbolisait pour lui l'honneur de « toutes les victoires remportées, de toutes les difficultés « vaincues ». Trente ans et plus, la ville de Poitiers a été le témoin et le théâtre de sa débordante activité. La double découverte en 1879 et 1880 des thermes antiques et du célèbre hypogée-*martyrium* est un coup d'essai qui vaut un coup de maître. 1881 voit surgir les ruines gallo-romaines de Sanxay. Quelques années plus tard, c'est Izeures. Telle est la réputation de fouilleur incomparable du P. de la Croix que le ministère s'adresse à lui pour aller dans l'Eure diriger les fouilles de Berthouville. Les campagnes succèdent aux campagnes : après Berthouville Saint-Maur de Glanfeuil, après Saint-Maur le baptistère Saint-Jean de Poitiers, après Saint-Jean Saint-Philibert de Grandlieu. Sa pioche inlassable jette au monde savant les données des problèmes les plus difficiles. Il ne l'abandonne, cédant à la vieillesse, mais non dominé par elle,

Digitized by Google

que pour reviser ses notes et rédiger des publications dont l'utilité même se double des controverses qu'elles provoquent, et, lorsque l'heure est venue de prévoir la mort, il assure le sort des monuments qu'il a mis au jour en en faisant don à la Société des Antiquaires de l'Ouest, sa famille d'élection.

« Il ne m'appartient pas ici d'insister sur tout ce qu'a fait pour l'établissement dont il avait la garde M. Léon Dumuÿs, directeur du Musée historique de l'Orléanais. Mais, prenant à la lettre son titre de correspondant, il tenait à nous faire connaître les acquisitions intéressantes par lesquelles il savait l'enrichir. Il est venu, à plusieurs reprises, dans ces dernières années, s'asseoir, non pas en simple auditeur, mais en orateur à cette table et de cela je veux tout d'abord rendre grâces à sa mémoire. Vous rappellerai-je ou la description qu'il vous donnait de l'étendard de Jeanne d'Arc, reconstitué par ses soins avec toute la conscience possible pour les fêtes que la France et Orléans en particulier s'apprêtaient à rendre à la nouvelle Bienheureuse, ou la trouvaille de cette peinture sur bois d'un *Ecce Homo* commandé par ordre de Charles VIII à un artiste qualifié de *Teutonicus*, qui a été le point de départ, et ici même et en dehors de notre compagnie, d'ingénieux travaux dans lesquels on a pu identifier avec l'auteur un artiste connu de la fin du xv^e^ siècle. La meilleure preuve de l'intérêt d'une découverte n'est-elle pas les travaux qu'elle suscite, et il est bon, à ce propos, de ne pas oublier que M. Dumuÿs avait jadis été le premier à faire connaître les inscriptions gravées sur le moule mérovingien de Gémigny, moule qui non seulement a pris place dans le *Recueil* du regretté M. Le Blant, mais qui, l'année dernière encore, a fourni matière à une lecture de M. Héron de Villefosse.

« M. Paul Gauckler est mort à Rome et c'est là que depuis plusieurs années les exigences de sa santé l'obligeaient à passer l'hiver. Souffrant, malade même, il n'y restait pas néanmoins inactif, témoins les temples successifs des dieux syriens du Janicule établis au *Lucus Fur-*

Digitized by Google

rinae, que son opiniâtre habileté lui avait obtenu, après de laborieuses négociations, la permission de fouiller. Il vous appartenait depuis longtemps déjà et, depuis longtemps déjà, il avait reçu aussi le titre de correspondant de l'Institut comme l'un des meilleurs pionniers de la science dans notre France d'Afrique. L'Algérie lui doit une large contribution à la publication de ses *Musées archéologiques* par le *Catalogue du Musée de Constantine*, en collaboration avec M. Doublet, et le *Catalogue du Musée de Cherchell*, dont les admirables sculptures ont été l'objet de sa part d'un très savant commentaire. Mais la Tunisie surtout le réclame. Envoyé presqu'en sortant de l'École normale comme collaborateur de notre ancien confrère M. de la Blanchère, il y avait bientôt été mis à la tête de cette direction des antiquités et des arts de la Régence qu'occupe maintenant M. Merlin. Il s'y dépensa sans compter, menant de front le travail actif sur le terrain et le travail de cabinet, multipliant les mémoires sur les sujets de toutes sortes, épigraphiques ou archéologiques. Nos propres publications en ont eu leur part. Tout rappeler m'est interdit, choisir entre tant de travaux, tous de valeur, singulièrement difficile. Il faut pourtant faire une place à part aux études sur les mosaïques, dont la valeur, universellement reconnue, désignait M. Gauckler au choix de l'Académie pour le volume de son *Recueil des mosaïques* afférent à l'Afrique et qui lui avaient permis de donner au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, sous le mot *musivum opus*, un vrai traité de la matière.

« Universitaire, de même que M. Gauckler, M. Gaston Gauthier avait été jusqu'à sa retraite instituteur dans le département de la Nièvre. L'exemple qu'il a donné par toute sa vie est un haut exemple. Dans ses résidences successives, il marque son passage en sondant les archives et le sol lui-même. Ses monographies de Beaumont-la-Ferrière et de Saint-Martin-d'Heuille, outre celle de Rogny dans l'Yonne sa commune natale, embrassent la géographie physique, agricole, commerciale, industrielle, l'histoire particulière des anciens fiefs, des monuments, des

Digitized by Google

familles. Chargé en 1894 de l'importante école de Champvert, il y exhume une villa romaine dont les reliques sont par lui repérées, étudiées, interprétées avec un amour qui leur donne une âme. Lauréat d'une médaille d'argent dès l'Exposition de 1889, de prix du Conseil général de la Nièvre, de nombreuses médailles de bronze, d'argent, d'or, ou officielles ou dues à des sociétés, comme la Société française d'archéologie et la vôtre, qui, à l'occasion de votre Centenaire en 1904, lui décernait une médaille d'argent, il ne reçut que quelques mois avant sa mort les palmes académiques qu'auraient désirées bien plus tôt pour lui ses nombreux amis. Retraité à Nevers, il y vivait avant tout pour sa chère Porte du Croux, le Musée, la bibliothèque, les séances, le bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, dont il était un des membres les plus actifs et qui l'avait nommé son secrétaire-adjoint. L'assistance qui s'est pressée à ses obsèques ne saluait pas vainement dans le disparu le modèle des instituteurs. Vous vous souvenez tous, Messieurs, du beau discours où, lors d'un des derniers congrès des Sociétés savantes, notre confrère M. Babelon entrevoyait ou du moins appelait de ses vœux le jour où, dans tous nos départements, nos villes, nos villages, les membres de nos Sociétés savantes au premier rang, mais avec eux et guidé par eux quiconque, par son rang ou social ou intellectuel, a pour ainsi dire charge d'âme, s'appliqueraient à en faire revivre les traditions, à en retracer l'histoire, à en décrire les monuments, à en exalter les beautés. De la sorte, tous, petits et grands, verraient, par un amour d'autant plus ardent qu'il serait plus éclairé de la petite patrie, se fortifier l'amour de la grande patrie. Il y a eu au moins quelques communes où cette idylle n'était pas un simple rêve et c'est celles où M. Gauthier était instituteur.

« M. Maurice Maindron, dont le nom clôt cette longue liste funèbre, ne nous appartenait que depuis 1906 et, à première vue, rien ne l'aurait désigné pour être des nôtres. Naturaliste et écrivain, il avait conquis la renommée et par des ouvrages purement littéraires et par des

Digitized by Google

publications scientifiques, en particulier entomologiques, fruits de ses nombreuses missions en Nouvelle-Guinée, au Sénégal, sur la côte de Coromandel, à Sumatra et Java, à Mascate. Mais ce savant et ce lettré, qui était aussi un artiste, auteur d'un livre sur *L'art indien* dans la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, était épris des armes et nul, qu'il s'agît des armes de l'antiquité ou surtout de celles du moyen âge et de la Renaissance, n'était mieux renseigné que lui. Par l'étude des armes, il fut amené, non seulement à s'occuper d'un travail sur *La bataille d'Azincourt et l'organisation militaire au XV^e siècle*, mais à écrire une *Histoire du costume français des origines à Louis XIII* et vous l'avez entendu vous entretenir d'armures des grands maîtres de Malte.

« Nos morts, Messieurs, nous tiennent trop à cœur pour qu'ils puissent être remplacés. Disparus, nous ne les oublions pas et nous maintenons le lien qui les rattache à nous, non seulement par les notices nécrologiques dont nous avons fait à leurs successeurs une dette, qu'a acquittée cette année M. Henri d'Allemagne pour le regretté Henri Hauvette, mais encore, grâce à la suggestion d'un de mes récents prédécesseurs, M. Martha, par l'indication de leur nom à la suite de celui du confrère qui les a remplacés. Mais le flambeau qui tombe de leurs mains, il ne manque pas de plus jeunes pour le ramasser et le porter à leur tour haut et ferme. M. Georges Espinas, dont nous avions pu apprécier la solide érudition, est devenu membre résidant à la place de M. le marquis de Vogüé, depuis la mort de M. L. Delisle, le doyen de nos membres et à qui spontanément, jugeant avec raison que ne pas le compter parmi ses membres honoraires était un manque pour elle-même, la Société a tenu à conférer l'honorariat.

« Vous avez, en outre, élu associés correspondants nationaux MM. Camille Germain de Montauzan, le marquis de Tryon-Montalembert, Thomas Bensa, Albert de Bary, Charles Baudon de Mony, François de Montremy. Je suis heureux de leur souhaiter la bienvenue.

Digitized by Google

« Il m'a été, d'autre part, très doux d'offrir en votre nom à M. Louis Passy, à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans la Société, nos hommages et nos vœux. Vous en aviez fait autant l'an dernier pour M. de Vogüé. Tradition, mes chers Confrères, dont nous ne pouvons que souhaiter qu'elle se généralise parmi nous.

« Vous entretiendrai-je maintenant, Messieurs, de vos travaux? Sans doute, il me serait facile, en reprenant la liste des communications que vous avez entendues, des notices et des études qui ont paru dans notre *Bulletin* et nos *Mémoires*, d'en montrer le nombre, la variété, l'intérêt. Votre président même, le plus souvent, s'est vu en présence d'un ordre du jour si chargé que son souci a été, non de trouver des auteurs de communications, mais d'assurer à tous le moyen de se faire entendre sans prolonger au delà d'une heure raisonnable la durée plus d'une fois fort longue de nos séances. Il nous siérait mal, toutefois, de nous louer nous-mêmes. D'autres, et des voix autorisées, des suffrages qui sont les plus hauts auxquels puissent prétendre des savants, se sont chargés de le faire.

« Il y a quelques semaines, réunis chez M. Léon Heuzey, ses amis, ses élèves, ses admirateurs, — et nombre d'archéologues étrangers avaient pris part à la souscription, — fêtaient le trentième anniversaire de la création du département des antiquités orientales du Louvre, institué pour M. Heuzey en 1881 et dont c'est vraiment lui, par ses qualités hors de pair, par son dévoûment infatigable, par sa persévérante diplomatie, qui a assuré la vie et fait l'éclat sans rival parmi les musées d'Europe. La tête de Goudéa, le vase à libations du même roi, figurés sur la plaquette due au talent de M. Vernon, symbolisaient éloquemment deux de ces conquêtes dont le public ne soupçonne pas quelle peine elles ont coûtée et qui comptent parmi les trésors de nos salles chaldéennes. Vous êtes fiers de l'hommage ainsi rendu à l'un de nos plus éminents confrères et vous vous y associez de grand cœur.

« M. Paul Fournier, élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Joseph Déchelette,

Digitized by Google

nommé correspondant de la même Académie, tous deux associés correspondants nationaux de la Société, nous donnent le droit de les féliciter et de nous féliciter avec eux de l'honneur qui leur échoit.

« L'Académie des inscriptions, en outre, a distingué la monographie de *La cathédrale de Senlis* de M. Marcel Aubert et le *Compiègne pendant les guerres de religion* de M. le baron Xavier de Bonnault d'Houët, à qui sont allées la troisième médaille du concours des Antiquités nationales et une récompense de la fondation La Fons-Mélicocq, et c'est, d'autre part, la Société des Antiquaires du Centre, à qui nous adressons tous nos compliments, une de celles de nos Sociétés correspondantes avec qui nous entretenons les plus cordiales relations et dont les travaux se rapprochent le plus des nôtres, qui reçoit pour le bulletin numismatique qu'elle donne l'excellent exemple de publier chaque année, depuis 1868, dans le volume de ses *Mémoires* le prix de numismatique Allier de Hauteroche. L'Académie française, de son côté, ne nous a pas moins bien traités en décernant une partie du prix Juteau-Duvigneaux et une partie du prix Charles Blanc à MM. Jacques Zeiller, Jean de Foville et Marcel Reymond, tous les trois associés correspondants nationaux.

« Nous ne nous réjouissons pas moins de la nomination comme professeur à l'École des chartes de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, dont la place était vraiment marquée d'avance parmi les titulaires des chaires de cette école où depuis longtemps il remplaçait avec succès notre confrère M. Robert de Lasteyrie.

« Trois croix de la Légion d'honneur, enfin, — et vous savez que les savants ne sont pas de cette sorte de gens pour qui il en est fait abus, — ont été octroyées cette année à MM. Camille Enlart et Henry Martin, membres résidants, et à M. Marcel Reymond : aux uns et à l'autre je renouvelle nos plus sincères félicitations.

« M. Martin me permettra d'y joindre l'expression de notre reconnaissance particulière pour le soin et l'habileté avec lesquels il gère nos finances. Il y a droit, comme y

Digitized by Google

a droit aussi notre zélé bibliothécaire-archiviste, M. Pallu de Lessert, qui, en dehors de sa tâche habituelle, dans laquelle M. Edgar Mareuse veut bien continuer à lui prêter son concours, a eu à assurer l'achèvement des fiches rédigées par M. Engerand pour le catalogue de notre bibliothèque, que doit rendre possible la libéralité de notre confrère M. le baron Joseph de Baye.

« M. Henri Omont, qui préside la commission des *Mettensia*, M. Philippe Lauer qui, avec une bonne grâce à laquelle je saisis l'occasion de rendre un public hommage, a assumé la publication de notre *Bulletin*, M. Héron de Villefosse, qui se charge de la composition des volumes de nos *Mémoires* et de qui les services demeureront toujours au-dessus des témoignages de gratitude, voudront bien agréer tous nos remercîments.

« Je remercie enfin MM. Fernand de Mély et Jules Maurice qui ont eu à rédiger les procès-verbaux de nos séances.

« J'invite M. Lafaye à venir prendre possession du fauteuil présidentiel et M. Maurice à occuper à titre définitif le bureau du secrétaire. »

Sur le rapport de M. E. Lefèvre-Pontalis, M. J. de Valois, présenté par MM. Héron de Villefosse et M. Prou, et M. Lucien Bégule, présenté par MM. Héron de Villefosse et C. Enlart, sont élus associés correspondants nationaux.

M. H. Jadart, associé correspondant national, fait la communication suivante sur les anciens cadrans solaires dans les départements de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes :

« L'étude des anciens cadrans solaires touche à la fois à l'archéologie, aux sciences exactes, aux sciences morales, à l'ethnographie, parfois même à la poésie. N'ayant trouvé dans la Table des publications des Antiquaires de France aucune notice à leur sujet, j'apporte à la Société un résumé de mes recherches sur les survivants les plus remarquables

Digitized by Google

de ces cadrans, bien délaissés aujourd'hui, dans les limites de la région que j'habite, à l'exemple de ce que fit récemment le Dr Raphaël Blanchard pour le Briançonnais[1].

« Le plus ancien et le mieux conservé, relativement, de nos cadrans champenois, est celui qui a été gravé au XIIIe siècle, sur le contrefort du milieu de la façade méridionale du transept de l'église Notre-Dame de Châlons. Il est encore très visible à cet endroit, à cinq mètres environ de hauteur, tracé dans un cercle avec les lignes horaires et les inscriptions gravées en lettres majuscules à la partie supérieure et dans le pourtour. Le style seul y manque. Voici ces inscriptions qui forment deux vers hexamètres, d'un sens absolument complet malgré l'éraflure d'un mot :

Sculptor perpetuis cernens dic polleat horis.
† *Umbra facit certas v(irg)e dubitantibus horas*[2].

« Toi qui regardes ce cadran, souhaite à celui qui l'a « sculpté les heures éternelles. »

« L'ombre de la verge en fer rend les heures certaines « à ceux qui en doutent. »

« La cathédrale de Laon, comme celles de Chartres et de Gênes, offre encore, à l'angle du porche de Saint-Béat, sur le côté méridional du cloître, une statue d'ange tenant un cadran solaire, mais le cadran rectangulaire actuel a été appliqué au XVIIIe siècle et cache sans doute l'appareil horaire du moyen âge, probablement fruste ou mutilé.

« L'ancien palais épiscopal de la même ville (Palais de Justice actuel) possède aussi une méridienne assez effacée,

1. Mes recherches, publiées en entier dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, années 1910, 1911 et 1912, seront tirées à part en un volume in-8°, avec figures, Reims, 1912.

2. Lecture de notre confrère M. Louis Demaison, correspondant de l'Institut, dans le *Guide du Congrès archéologique de Reims en 1911*, p. 410.

Digitized by Google

mais dont les lignes peuvent remonter au XVI^e^ siècle, sur la façade sud du grand bâtiment gothique, au-dessus des arcades du cloître.

« La cathédrale de Reims avait également un appareil horaire sur le contrefort de l'angle sud du grand portail; ses lignes ne furent effacées que vers 1850, mais elles ne paraissaient pas remonter au delà du XVIII^e^ siècle. Aucune statue d'ange ne porte actuellement de traces d'un cadran solaire.

« Les vestiges de ceux de l'abbaye de Saint-Remi (Hôpital civil) et du collège des Jésuites (Hôpital général) subsistent dans les cours intérieures. Une maison de la rue de Luxembourg, n° 2, en conserve un complet du XVIII^e^ siècle.

« A Laon, ceux de l'Hôpital, du Théâtre, de la Prison et de l'hôtel de la Hure subsistent intégralement et fonctionnent bien.

« La ville de Soissons en était abondamment pourvue, et l'on en retrouve les traces plus ou moins visibles des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles dans la cour de l'Hôtel de ville, dans celle du Palais de justice, sur une façade du collège, sur la muraille du fond de la Grande-Place, n° 20. Le Musée en possède un fragment sur ardoise avec la date de 1685, écusson et légende, ainsi qu'un petit cadran solaire et lunaire en cuivre, daté de 1736.

« L'ancienne abbaye de Sept-Fontaines, près de Mézières (Ardennes), possédait un cadran dressé par un chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de cette ville, tracé sur ardoise, avec calculs astronomiques par François Thiery, qui en composa un grand nombre et en offrit un particulièrement soigné à Louis XIV à son passage à Rocroi en 1692[1].

« La plupart des églises rurales, avant la pose des horloges modernes, offraient à leur façade le cadran solaire renouvelé d'âge en âge[2] et accompagné de sentences

1. *Revue historique ardennaise*, années 1910 et 1911.
2. Notons seulement que les cadrans solaires des églises de

Digitized by Google

morales ou religieuses très expressives. Nous avons encore recueilli ou relevé celles-ci dans la région, sur les églises ou sur les maisons; ce sont les moins banales :

« *Latet ultima.*
« *Ab ultima aeternitas.*
« *Declina a malo et fac bonum.*
« *Diligite lumen.*
« *Sicut umbra fugit.*
« *Vita fugit.*
« *Craignez en une.*
« *Craignez celle qui suit.*
« *Craignez la dernière.*
« *Dubia omnibus.*
« *Tot tela tot horae.*
« *Vulnerant omnes, ultima necat.*
« *Soli soli soli.* (Au seul soleil de la terre, le Christ.)
« *Sol incedit, mors accedit.*
« *Post tenebras spero lucem.*
« *O quando lucescet tuus qui nescit occasum dies.*
« *Transit, nec reversura.*
« *Ut filii lucis ambulate.*
« *Memorare novissima tua.*
« *Hora est jam nos de somno surgere* [1].

« Les châteaux étaient aussi pourvus, comme les plus modestes demeures, de ces appareils restés si populaires jusqu'à nos jours. On en retrouve plusieurs dans les départements de la Marne et de l'Aisne, notamment aux châteaux de Baye, de Prin, de Rocquincourt, de Mareuil-sur-Ay, de Condé-en-Brie et de Montmirail; sur ce dernier, on lit : *Hac fruere*, légende composée à l'image du *Carpe diem* d'Horace.

« Au point de vue de la célébrité de ces cadrans, il n'en est pas de plus historique que celui de la préfecture

Bruyères et de Nouvion-et-Catillon (Aisne) paraissent remonter au moyen âge et que ceux des églises de Tournes et de Brieulles-sur-Bar (Ardennes) sont de la Renaissance.

1. Les localités où ces légendes se lisent seront indiquées dans le recueil cité plus haut.

Digitized by Google

des Ardennes, qui a été calculé par Monge avec la méridienne locale, vers 1784, alors qu'il était professeur à l'École royale du génie de Mézières. Les maîtres-maçons, les maîtres d'école, les arpenteurs étaient le plus souvent les auteurs des cadrans solaires si nombreux dans les villages, où l'on rencontre souvent des livres de gnomonique avec leurs notes et leurs observations. Il y avait chez eux à cet égard des traditions, des connaissances et une habileté de main que l'on ne retrouverait plus au même degré dans nos campagnes. C'est pour cela qu'il faut en rechercher sur place les derniers vestiges et voir comme un enseignement posthume dans les détails d'art et de science appliqués par nos artisans locaux de jadis. »

M. C. Enlart présente quelques observations et parle d'un cadran solaire qu'il a relevé sur la cathédrale de Nicosie, en Cypre.

Séance du 10 Janvier.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Bonnet (Émile). *Note sur le mobilier d'une sépulture découverte à Murviel-lès-Montpellier.* Montpellier, 1911, in-8°.

— *Les sarcophages chrétiens de l'église Saint-Félix de Gérone et l'école arlésienne de sculpture funéraire.* Paris, 1911, in-8°.

Chaix d'Est-Ange. *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e^ siècle.* T. X : *Cha-Chu.* Évreux, 1911, in-8°.

Quelques anciens documents relatifs à l'exercice de la médecine et de la chirurgie dans la région de Gignac et d'Aniane. Montpellier, 1911, in-8°.

Le président annonce que la Société a reçu des invitations pour le Congrès international d'archéologie, qui se

Digitized by Google

tiendra à Rome en octobre, et pour le Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques qui aura lieu à Genève au début de l'automne prochain.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, continue sa communication sur l'attelage antique et critique les explications erronées qu'on a données de plusieurs représentations.

M. J. Toutain, membre résidant, communique à la Société l'opinion de notre confrère M. Bruston sur l'origine et le sens de l'épithète *Turmazgadis*, que Jupiter porte dans deux inscriptions latines de l'époque impériale, trouvées l'une sur le territoire des Treveri et l'autre en Dacie[1]. M. Bruston pense que l'épithète est d'origine syrienne : « Ce mot, écrit-il, s'explique sans difficulté par l'araméen *Tour-masgad*, Mont de l'Adoration. *Masgad* est l'origine de *mosquée*. Un des lieux du culte du Baal syrien pouvait fort bien être appelé ainsi. » Dans une seconde lettre, M. Bruston ajoute : « *Tour-masgad* signifie peut-être le *Mont du lieu d'adoration* plutôt que de *l'Adoration*. Mais la différence n'est pas bien grande. En tout cas, la racine *sgad*, adorer, est assez visible. »

M. A. Mayeux, associé correspondant national, présente deux sceaux inédits. L'un est un sceau du couvent des Récollets de Moissac et est signé. Le second sceau est du prieuré de Bouche-d'Aigre, dépendant de Tyron, en Eure-et-Loir. Ce sceau semble du XII^e^ siècle; il représente la décollation des saints Jean et Paul sous Julien l'Apostat : les personnages sont nimbés sur le sceau et on voit le glaive qui leur tranche le cou.

MM. Prinet, Enlart, Roman, Mgr Batiffol présentent quelques observations.

M. J. Roman, membre résidant, fait une communication sur l'usage de la bulle et son origine en France.

1. *Bulletin*, 1911, pages 200 et 211.

Digitized by Google

« Au v^e^ siècle, il s'établit l'usage d'un scellement différent pour les actes publics et privés. Les bulles sont fréquentes à partir du v^e^ siècle. Le plomb fut choisi pour les bulles à cause de sa malléabilité et de sa résistance à la chaleur.

« C'est à partir de la première moitié du xi^e^ siècle que l'usage des sceaux se généralise en France. La série des bulles semble commencer avec d'Albert d'Uzès, évêque de Nîmes en 1174; l'usage de la bulle est localisé dans le sud-est de la France, région limitée; on n'en connaît ni en Auvergne ni en Languedoc. L'apogée des bulles est au milieu du xiii^e^ siècle; la seigneurie de Montélimar en continue l'usage jusqu'au xv^e^ siècle. La bulle est venue d'Italie, de la chancellerie des papes.

« La bulle de plomb et le sceau de cire ont été employés simultanément. Les sceaux personnels sont en cire et les sceaux de juridiction en plomb. Cette distinction n'existe pas dans le nord de la France où les sceaux, tous en cire, se distinguent par leurs légendes. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, communique un disque de verre trouvé à Cyzique :

« Ce disque, dont le diamètre mesure 0^m^22 à 0^m^23, porte en relief un monogramme cruciforme :

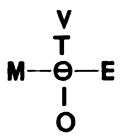

Peut-être Θεοτίμου.

« Ce disque de verre est probablement un poids. On en voit d'analogues au Musée du Louvre. »

M. Monceaux communique encore, au nom du R. P. Delattre, diverses inscriptions récemment trouvées à Carthage :

« 1. Fragment de marbre à revers lisse, brisé à droite,

Digitized by Google

épais de 0m033, haut de 0m11, large de 0m16. On y voit un grand monogramme en forme d'N, haut de 0m55, qui se résout peut-être en *Renatu(s)* ou *Redentu(s)*.

« 2. Plomb de bulle, de très petite dimension (diamètre, 0m013 à 0m016). Sur l'une des faces, dans une couronne, une croix latine, aux bras de laquelle sont suspendus un A et un ω. Au revers, dans une couronne, un monogramme en forme d'N. A droite de l'N, un grand D; à gauche, A et T; au milieu, S en haut, O en bas. Nous lisons : *Donatus*. »

Séance du 17 Janvier.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Audollent (Aug.). *Afrique* (*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*). 1911, in-4°.

Boirot (Max). *Un bijou de la Renaissance*. Rennes, 1911, in-8°.

Hirmenech. *La triade préhistorique d'Arzou*. Paris, 1910, in-8°.

Instruction des habitants de la ville de Tchouhloma au député de la Commission pour la formation d'un projet de nouveau Code sous l'impératrice Catherine II. Moscou, 1911, in-4°.

Le président annonce, de la part de l'Académie de Turin, la mort de M. Francesco Rossi.

M. Germain Bapst, membre résidant, parle du château de Vallery, attribué à Philibert Delorme.

Il en restitue, grâce à un contrat, la paternité à Pierre Lescot. Les dessins sont fournis par cet architecte. Le château, construit pour la famille de Saint-André, est passé dans la maison de Condé.

Digitized by Google

M. Maurice Roy, associé correspondant national, fait une communication qui complète celle de M. Bapst. On ne connaissait pas jusqu'ici le nom de l'architecte du beau château du maréchal de Saint-André. C'est donc une véritable révélation qu'apporte la pièce communiquée par M. Bapst. Il a retrouvé de son côté plusieurs actes relatifs aux entrepreneurs employés par Lescot pour la construction et les travaux du château.

Il cite les noms de Léonard Fontaine, maître des œuvres du roi, et Guillaume Marchand, maître maçon tailleur. Les ouvrages du château de Vallery n'étaient pas terminés en 1563, car une estimation de cette date parle de la charpente qui restait à terminer. Les travaux, commencés après la vente de la terre par Jacques de Puisieux, durèrent plus de dix ans.

M. Maurice Prou, membre résidant, communique à la Société la photographie d'un meuble de la Renaissance qui provient probablement du château de Vallery et que son grand-père, M. Prou, acquit vers 1858 d'un sieur Bonnemain, cultivateur, demeurant au hameau des Bergeries, à mi-chemin de Villethierry et de Vallery. Il appartient aujourd'hui à M^me^ Ernest Barbey, fille de M. Prou. Le vendeur tenait ce meuble de son grand-père, fermier du seigneur de Vallery, à qui celui-ci l'avait donné comme un objet sans valeur.

« Quand même on ne voudrait faire aucun fondement sur cette tradition, la provenance indiquée n'en serait pas moins probable; elle s'imposerait, car il n'y a pas dans le voisinage des Bergeries d'autre château ancien que celui de Vallery d'où pareille œuvre d'art aurait pu sortir.

« Le meuble n'est pas complet; il n'en reste qu'une partie dont on ne peut décider si elle provient d'un dressoir ou d'une armoire à deux corps; dans l'un ou l'autre cas, c'est la partie supérieure. Chez le sieur Bonnemain, ce précieux morceau était depuis longtemps enfoncé de toute sa profondeur dans le mur humide d'une chambre

Digitized by Google

basse; aussi était-il en partie vermoulu; les tiroirs primitifs avaient été déjà remplacés par d'autres mal adaptés; heureusement les vers avaient épargné les surfaces sculptées. Ce n'est qu'en 1878 que M. Prou fit réparer ce meuble[1]; on ne toucha ni aux cariatides ni aux panneaux sculptés.

« La partie subsistante est une armoire en forme de coffre, dont la face antérieure est percée d'une porte à deux vantaux. Au-dessous, un tiroir correspond à chacun des deux vantaux. L'entablement est soutenu par trois cariatides sortant d'une gaine, et dont celle du milieu forme le trumeau de la porte : une femme au milieu et deux hommes à longue barbe aux extrémités, ces trois personnages nus. On doit remarquer que ces figures sont pourvues de bras, tandis que, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, les cariatides n'ont pas de bras.

« Les panneaux de la porte sont ornés de bas-reliefs. L'un, à droite, représente un enfant nu, ou presque nu, n'ayant d'autre vêtement qu'une légère draperie posée sur l'épaule gauche et soulevée par le vent, assis sur un dauphin nageant; il forme des bulles de savon à l'aide d'un chalumeau.

« Sur l'autre panneau se voit un jeune guerrier, vêtu à l'antique, assis sur un rocher au bord de la mer, le pied droit appuyé sur un dauphin qui s'éloigne du rivage et tenant de la main droite une branche de laurier; en avant, une cuirasse antique.

« Il n'est pas douteux que ce ne soient là deux allégories : l'Enfance et l'Adolescence. L'enfant se livre à des jeux futiles et vains; le jeune homme aux nobles occupations de la guerre dont le fruit est la gloire qu'acquièrent les vainqueurs. Et sans doute, si l'artiste a assis le jeune héros au bord de la mer, le pied sur un dauphin, c'est pour faire naître l'idée d'une double victoire sur terre et sur mer.

1. La photographie que nous donnons représente le meuble avant la restauration.

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

MEUBLE PROVENANT DE VALLERY

Digitized by Google

Digitized by Google

« Au milieu du XVI^e siècle, la terre de Vallery appartenait au maréchal de Saint-André, autrement dit Jacques d'Albon. Il l'avait acquise, le 16 avril 1549, de Jacques de Puisieux[1]. Il y fit construire un château dans le goût du temps, à la place du vieux château fort dont la porte d'entrée subsiste, et il le meubla d'une façon somptueuse.

« C'est une chose assez connue, puisque Brantôme l'a dite et que cet auteur est de ceux dont la lecture n'est pas le privilège des érudits : « Pour les superbetez et « belles parures de beaux meubles très rares et très « exquis, il en a surpassé mesmes ses Roys, ainsi qu'on « les a vuz longtemps parestre en aucunes de ses mai- « sons, et principallement à Vallery, l'une des belles et « plaisantes de la France; et après sa mort, qu'on les a « veu vendre à Paris aux enquans, desquelz on n'en peut « quasy jamais voyr la fin, tant ilz durèrent... Bref, qui « voyoit de ce temps là Vallery meublé, n'en pouvoit « assez estimer ny en priser les richesses. La pluspart « desquelz meubles madame la mareschalle de Sainct- « André, estant vefve, donna à M. le prince de Condé, « avec ladicte maison de Vallery, tout en pur don, pen- « sant l'espouser; d'autres disoient par capriche[2]... »

« Brantôme est un conteur d'anecdotes. Il ne se pique pas d'une exactitude rigoureuse.

« Il y a une contradiction au moins apparente entre cette première affirmation que la vente du mobilier du maréchal fut sans fin, et cette autre que sa veuve donna « la plupart » de ces meubles au prince de Condé. Mais on peut déduire de ce passage, en premier lieu qu'il y eut une vente aux enchères des meubles de feu Saint-André, ce que confirme un document publié par M. Romier[3] et d'où il résulte que la maréchale, avant d'exposer les

1. Lucien Romier, *Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France*, p. 180.

2. Brantôme, *Grands capitaines françois*, dans *Œuvres complètes*, éd. Lalanne, t. V, p. 30-31.

3. Romier, *ouvr. cité*, pièce justificative, n° XXVI, p. 444.

Digitized by Google

meubles en vente, offrit à la reine de faire choix, pour le roi et pour elle, de ceux qui lui plairaient; et, en second lieu, que quelques meubles restèrent à Vallery, peut-être rachetés par la veuve.

« Saint-André avait été tué à la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562.

« Par la sobriété et l'élégance de la décoration, le meuble dont nous montrons l'image à la Société paraît bien appartenir au milieu du XVI^e^ siècle. Si donc nos confrères compétents en la matière estiment qu'il peut avoir été sculpté avant l'année 1562, on pourra le tenir, avec feu M. Prou, pour une épave du mobilier dont Jacques d'Albon avait orné son château de Vallery, et qui, doublement précieux par sa valeur archéologique et historique, témoigne du bon goût du luxueux maréchal. »

M. Marquet de Vasselot pense que ce meuble peut être antérieur à 1562. Il croit pouvoir l'attribuer à un très bon atelier de l'école bourguignonne.

MM. Guiffrey et Noël Valois présentent quelques observations.

M. le comte de Charencey, associé correspondant national, fait la communication suivante, relative à divers mots de la langue des Étrusques :

« S'occuper de la langue étrusque, c'est forcément se lancer dans la voie des hypothèses. Tâchons, au moins, de choisir celles qui peuvent être tenues pour réellement acceptables.

« 1° *Cuil* est une désinence que l'on rencontre spécialement dans les noms propres théophores, par exemple avec *Thana*, la Diane de la Toscane, et *Titra*, ou Jupiter. Nous pensons, par suite, que *Tanaquil*, nom de l'épouse de Tarquin l'Ancien, équivaut à *Artémidore*, et *Tinscuil*, lu mal à propos *Tinmeuil* par Winckelmann, répond à *Diodore*. Le docte archéologue allemand a visiblement ici pris le *s* chuinté de l'étrusque pour un *m*. Le *s* médial de *Tinseuil* est sans conteste marque de génitif. La même

Digitized by Google

particularité se retrouve dans certains noms propres du grec, tels que *Dioscure*, *Dioscoride*.

« On a tout lieu de penser d'ailleurs qu'en Étrurie, les noms de déesses étaient réservés aux femmes et ceux des dieux aux hommes. Les Hellènes ne semblent pas avoir fait la même distinction. Ainsi, *Isidore*, litt. « don de la « déesse *Isis* », est porté par les personnes du sexe masculin.

« 2° *Hinthial* signifie, comme l'a établi Bunsen, « ombre, « fantôme ». On trouve par exemple dans les inscriptions *Hinthial Patrukles*, litt. « ombre de Patrocle »; *Hinthial Terasias*, « ombre de Tirésias », le *s* final marquant le génitif. On a émis l'opinion, fort plausible d'ailleurs, que la désinence *as* du latin, dans *Paterfamilias* par exemple, constitue un emprunt fait à l'étrusque.

« Ce ne serait pas, vraisemblablement, se montrer trop téméraire que de regarder *Hinthial* comme pris du grec Εἴδωλον, qui a à peu près le même sens.

« On ne saurait douter que l'étrusque, bien que n'appartenant peut-être pas à la souche indo-européenne, n'ait fait de nombreux emprunts soit au grec, soit aux dialectes italiotes.

« Le *n* médial du terme étrusque ne saurait soulever trop de difficultés. Cette lettre a dû jouer parfois un rôle purement euphonique. Ainsi, *Antar*, « Aigle » ou mieux « les aigles », a bien l'air de ne constituer qu'une déformation du grec Ἀετός. Nous savons, d'ailleurs, que la finale *ar* indiquait le pluriel, notamment dans *Aesar*, signifiant « des dieux », d'après Suétone.

« 3° *Hister*, au dire de Tite-Live, voulait dire « Joueur « de flûte ». Corssen croit reconnaître dans la première syllabe de ce mot une racine sanskrite *Has*, *As*, synonyme de « réjouir ». Toutefois, si, dans certains idiômes, le nom du musicien a été tiré d'une racine possédant un sens analogue, remarquons que celui des différentes catégories d'exécutants vient généralement de celui de l'instrument dont ils se servent, non de l'agrément qu'ils pro-

Digitized by Google

curent ou sont censés procurer au public. Citons comme preuve nos termes *harpiste*, *violoncelliste*, *pianiste*.

« Nous croyons plus probable l'origine italiote de ce substantif. On a en latin *Fistula*, « flûte », forme diminutive et qui exige un primitif *Fista*. *Hister* répondrait donc à un hypothétique *Fistarius*, lequel aurait eu la même valeur.

« Nous objectera-t-on que, suivant Corssen, le *f initial* ne tombe jamais en étrusque ? Se ranger à cet avis paraît difficile. N'existe-t-il pas une inscription ainsi conçue : *Mi Flores Hinthia*, et que l'on est d'accord pour traduire « Je suis consacré à la déesse *Fanthia* ».

« 4° *Turms*, « Mercure », ne constitue qu'une traduction du Ἑρμῆς hellénique. Dans le tableau de l'Olympe que donne l'*Etruria regalis* de Dempster, le nom de ce dieu est écrit *thurms*. Le *th* initial ne représente pas certainement un H grec mal fait. Ce qui le démontre, c'est que dans la peinture figurant la Descente d'Ulysse aux Enfers, le messager des dieux est qualifié de *Turms aitias*, litt. Ἑρμῆς τοῦ Ἅδου, « Mercure infernal ». Les inscriptions confondent parfois le *t* et le *th*, le *s* simple et le *s* chuintant. Cela tient-il à des différences locales de prononciation ou à des erreurs de lapicide?

« En tout cas, ce *T* initial apparaît assez souvent comme simple lettre euphonique. Citons par exemple *Turan* ou « Vénus *Uranie* » et *Timere*, dans lequel le comte Conestabile reconnaît *Imeros*, le frère de *Eros*.

« Peut-être ce fait nous permet-il de remonter à l'étymologie du terme Τυρρενός, et plus anciennement Τυρσενός, désignant le Tyrrhène ou l'habitant de la Toscane. Il serait pour *Traséna*. On le sait, *Rasena* était le nom que se donnaient eux-mêmes les Étrusques. D'un autre côté, la désinence *era* correspond au latin *ius;* cf. *Vipinna* ou *Vibius*. Ainsi, *Rasena* équivaudrait à *Ratius* ou *Rhaetius*, « le Rhétien ». D'après une vieille tradition, en effet, le peuple étrusque serait venu de la Rhétie.

« 5° *Porsenna* aurait quelque droit à être regardé, en conséquence de ce que nous venons de dire, comme la

Digitized by Google

traduction du nom propre *Porcius*. Reste à se demander pourquoi le *c* latin, qui devait se prononcer *k*, est devenu *s* en étrusque, mais nous aurions quelques motifs de penser que cette mutation de la gutturale en sifflante n'était pas sans exemple chez les Toscans. »

M. A. Boinet, associé correspondant national, étudie les peintures qui décorent une des arcades du cloître de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers et qui représentent l'*Histoire des Rois Mages* et le *Massacre des Innocents*. Ces peintures, en couleurs bleue et rouge, avec très peu de variété, ont fait l'objet de nombreuses notices, ainsi que les arcades. Selon M. Boinet, elles ont été attribuées à tort au XI^e^ siècle : elles sont plutôt du XII^e^.

M. Mâle présente quelques observations.

M. A. Durand-Gréville, associé correspondant national, présente à la Société un volume de M. J.-T. Heseltine qui n'a pas été mis en vente et dans lequel une feuille de portraits présente quatorze têtes d'hommes qu'il attribue à Hugo von der Goes. Il présente les photographies de divers tableaux de ce peintre, l'un du Musée des Offices de Florence et les autres des Musées de Prague et Berlin; il fait remarquer l'analogie des têtes de toutes ces œuvres, dont certaines avaient été attribuées à Gérard David.

Séance du 24 Janvier.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Goury (Georges). *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*. Nancy, 1911, in-4°.

M. le baron de Baye, membre résidant, fait hommage

Digitized by Google

à la Société d'un travail de M. G. Goury, associé correspondant national, sur la nécropole d'Haulzy-en-Champagne, et il ajoute :

« Notre confrère M. Georges Goury, conservateur au Musée lorrain et associé correspondant de notre Compagnie, m'a chargé de vous offrir sa récente publication sur l'enceinte et la nécropole d'Haulzy. Cette nécropole a été scientifiquement explorée et de plus elle a été étudiée avec une méthode rigoureuse. Les résultats acquis constituent une précieuse contribution à l'archéologie.

« M. Goury nous fait connaître un important groupe de tumulus en une région où, jusqu'à ce jour, ils étaient considérés comme des raretés. En outre, les mobiliers funéraires mis au jour nous révèlent la présence en Champagne d'une civilisation qui était à peine soupçonnée dans cette région. J'entends parler de la civilisation du premier âge du fer qui précéda celle du second âge du fer, dont les nombreux cimetières gaulois de la Champagne ont fourni la caractéristique. Les découvertes de M. Goury à Haulzy ont comblé une lacune dans la succession des périodes archéologiques en Champagne. Nous devons lui en être reconnaissant. »

M. Serbat, associé correspondant national, présente deux lames de plomb trouvées vers 1820 dans les démolitions de l'église de l'abbaye de Saint-Amand (Nord) et portant des inscriptions funéraires à la mémoire de deux recluses qui vécurent et furent enterrées dans une cellule voisine du tombeau de saint Amand.

« L'une des deux recluses, Olarde, mourut en 1078. Le texte de l'inscription porte qu'elle reçut le voile des mains de Sophronius, patriarche de Jérusalem. Ce prélat mourut en 1079, d'après les *Annales Prumienses necrologici*. C'est avant 1066, date de la destruction par le feu de l'église de Saint-Amand, qu'il dut visiter cette abbaye et présider à la cérémonie de la réclusion d'Olarde, au cours d'un voyage en Occident qui paraît être resté ignoré

Digitized by Google

jusqu'à présent. En tout cas les annales des monastères de la région voisine n'en font pas mention.

« L'autre recluse, Emma, mourut en 1124, après avoir passé trente-six ans dans sa cellule. Elle y était donc entrée en 1088, date qui coïncide avec la consécration de la nouvelle église de Saint-Amand. Religieuse de l'abbaye de Saint-Amand de Rouen, elle l'avait quittée pour venir se retirer auprès du tombeau du saint patron des deux monastères. La retraite d'Emma à Saint-Amand d'Elnon est une nouvelle preuve des relations qui existaient au XII^e^ siècle entre les abbayes, et qui étaient déjà connues par une lettre que l'abbesse Marsilie écrivit à l'abbé de Saint-Amand, au sujet d'un miracle du saint, advenu dans l'abbaye rouennaise. »

M. Prou présente quelques observations.

M. Max Prinet, associé correspondant national, fait une communication, à propos d'un livre de M. Philipon, sur l'origine des noms de lieu du département de l'Ain.

« La collection des *Dictionnaires topographiques* publiée par le ministère de l'Instruction publique vient de s'accroître d'un volume consacré au département de l'Ain. Il est dû à M. E. Philipon. L'auteur a placé en tête de son ouvrage une étude d'ensemble sur l'origine des noms de lieu du département. Je crois que les théories qu'il a émises restreignent trop la part des influences germaniques dans la toponymie de la région.

« Il affirme « qu'en germanique, le suffixe *-ing* ne « s'ajoute jamais qu'à des noms simples : *Farin* de *Fara*, « *Berting* de *Berhta* ». Cela peut être vrai en ce qui concerne les vocables individuels. Mais le suffixe germanique *-ing* a été joint à des noms d'homme composés de deux racines pour former des noms dynastiques tels que ceux des *Agilolfingi* et des *Merovingi*, et pour former des noms de lieu tels que Anselfing (*Ansolvingas*), Folkendingen (*Folcoldingen*), Gottfriding (*Guodfridinga*), Rudolfingen (*Ruadolvinga*), Sigmaringen (*Sigimaringin*), etc.

Digitized by Google

« C'est par une conjoncture gratuite que M. Philipon suppose que, dans le département de l'Ain, tous les noms géographiques qui présentent le suffixe *-ing* sont des noms d'homme, passés tels quels dans la toponymie. Rien n'empêche de voir, dans certains d'entre eux, le suffixe *-ing* ajouté à des noms de personne. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux byzantins récemment découverts à Carthage :

« 1. Plomb de bulle. Diamètre, 0m024. D'un côté, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

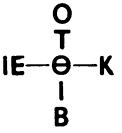

Θεοτόκε, βοήθει.

Au revers, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

Λεοντίου.

« 2. Moitié d'un plomb de bulle. Diamètre, environ 0m022. Sur l'une des faces, dans une couronne, partie gauche d'une inscription en trois lignes, précédée d'une croix grecque; au revers, dans une couronne, partie droite d'une inscription en trois lignes :

« 3. Plomb de bulle, percé de deux trous dans le sens de l'épaisseur. Diamètre, environ 0m022. Sur la face, un

Digitized by Google

personnage nimbé, debout, entre deux grandes croix latines. Revers fruste, avec traces d'une inscription, où l'on distingue les lettres ...ON...

« La croix latine est rare sur les plombs d'Afrique, où l'on trouve la croix grecque.

« La croix grecque apparut sur les monuments d'Occident au v^e^ siècle, la croix latine au vi^e^ siècle.

« Il faut encore distinguer en Afrique l'époque d'apparition à Carthage ou dans l'intérieur du pays. »

M. Maurice fait remarquer que la croix grecque apparaît également la première en Occident sur les monnaies de Tarragone.

Séance du 31 Janvier.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Thédenat (l'abbé H.). *Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution (1791-1799)*, publié avec une introduction, une notice et des notes. Paris, 1912, in-12.

Le président consulte la Société sur le remplacement des deux regrettés membres honoraires, MM. Longnon et Saglio. La Commission administrative propose d'attribuer l'une seulement de ces deux places. La Société ratifie cette proposition et décide qu'une commission sera nommée pour faire le choix des candidats.

La Société décide ensuite qu'il y aura lieu de pourvoir au remplacement de deux associés correspondants étrangers honoraires.

Ces élections se feront à la première séance de mars.

M. Paul Dupuy, secrétaire de l'École normale supérieure, fait la communication suivante sur Jean Goujon :

« En 1886, le regretté Paul Guérin, alors archiviste aux Archives nationales, publiait le 3^e^ volume des *Registres des*

Digitized by Google

délibérations du bureau de la ville de Paris, édités par la municipalité parisienne, dans la collection in-folio de l'*Histoire générale de Paris*. A la page 164 de ce volume commence la relation de l'entrée solennelle de Henri II à Paris, le 16 juin 1549, texte déjà copié par Félibien sur les registres et publié dans le 3e volume de ses *Preuves*. Une relation imprimée de ces fêtes avait paru dès 1549, éditée par Jacques Roffet, dit le Faucheur, sous le titre suivant :

« *C'est l'ordre qui a été tenu à la nouvelle et joyeuse entrée, que très haut, très excellent et très puissant prince, le Roi très chrétien, Henri deuxième de ce nom, a faite en la bonne ville et cité de Paris, capitale de son royaume, le seizième jour de juin 1549.*

« Cet opuscule est bien connu de tous les bibliophiles et de tous les amateurs de gravures anciennes, car il renferme onze gravures sur bois d'une indiscutable beauté.

« Naturellement, toutes ces indications, et d'autres encore, ont été données en note par M. Paul Guérin. Il dit notamment que le document le plus complet, au moins sur la décoration de ces fêtes extraordinaires, est le registre KK 286 des Archives nationales, registre où le receveur de la Ville a porté toutes les sommes par lui versées, en vertu d'ordonnances du prévôt des marchands et des échevins, aux nombreuses personnes dont les services furent utilisés en cette occasion.

« Arrivé à un passage où le narrateur officiel parle de « l'artifice du gentil ouvrier » qui avait eu la conduite de deux statues colossales disposées de chaque côté d'un arc de triomphe, M. Paul Guérin indique en note (p. 170) que ce gentil ouvrier était, d'après le registre du receveur, Jean Goujon.

« Plus loin (p. 181, note 1), il dit que, d'après le même registre, les artistes chargés de décorer la salle de l'évêché, où la Ville offrit un festin à la reine, ont été Jean Cousin, Charles Dorigny et Jean Goujon.

« Un examen complet du registre signalé à mon attention par les notes de M. Paul Guérin m'a montré que

Digitized by Google

l'association des trois artistes se retrouve dans toutes les parties de la décoration ordonnée par la Ville, excepté dans celle de la fête nautique de l'île Louviers, où Charles Dorigny est le seul qui ait conclu marché, et uniquement pour des peintures.

« Voici le résumé des principales indications que j'ai relevées :

« Fol. 56. « *Painctreries et figures faictes esdits arcs « triomphants, pyramide et perspective et autres lieux.* Jean « Cousin, maître peintre, Charles Dorigny, aussi peintre, « et Jean Goujon, maître imagier et tailleur de figures, « demeurants à Paris, la somme de 3000 livres tournois, à « eux aussi ordonnée par lesdits sieurs les prévôt des « marchands et échevins, pour avoir, par eux et leurs « gens, bien et duement fait et parfait, selon les portraits « et devis et marchés par lesdits sieurs faits avec eux, « les ouvrages de paintrerie, figures et autres choses « ci-après déclarées ès lieux qui s'ensuivent. »

« Voici la liste sommaire de ces ouvrages :

« A la porte Saint-Denis, un arc triomphant;

« Au Ponceau, une fontaine;

« A Saint-Jacques-de-l'Hôpital, un grand arc triumphal à deux faces;

« Au Sépulcre, un rhinocéron, portant une aiguille trigonale de 70 pieds de hauteur;

« Devant le Châtelet, une plate peinture ou décor, de 6 toises et demie de largeur et 5 toises et demie de hauteur, représentant un portique ionique diptérique;

« A l'entrée du Pont-Notre-Dame, un arc de triomphe;

« Au-dessus du Pont, entre les maisons, une décoration de lierre, de buis et de peintures;

« A la sortie du Pont, un autre arc de triomphe.

« Fol. 93 v°. « *Pour les lices, échafauds et arc triom- « phant faits en la grand rue Saint-Antoine pour les joûtes « et tournois. — Paintrerie tant en l'échafaud de la reine « qu'en l'arc triumphant fait à l'entour des lices du côté « devers l'église Saint-Pol.* A Jean Cousin, Charles Dori- « gny, peintres, et Jean Goujon, tailleur de figures,

Digitized by Google

« demeurant à Paris, la somme de 500 livres tournois, à « eux aussi ordonnée par mesdits sieurs, pour avoir bien « et duement fait et parfait, suivant le marché fait avec « eux, les ouvrages de paintrerie et figures ci-après « déclarés, en l'arc ou portail fait à l'entrée desdites lices, « au premier bout, du côté de l'église Saint-Pol, comme « il s'ensuit, à savoir, peint ledit arc de triomphe, etc... »

« Fol. 125. « *A cause du festin, dîner et recueil fait à « la Reine, le 19e jour de juin 1549, en la salle épiscopale « de l'évêché de Paris, au moyen que l'hôtel de ladite ville « était incommode pour le bâtiment neuf que l'on fait « d'icelle. — Ouvrages de paintrerie faits en ladite grand « salle pour l'ornement d'icelle le jour du festin.* A Jean « Cousin, Charles Dorigny, peintres, et Jean Goujon, « maître tailleur de figures, demeurants à Paris, la somme « de 750 livres tournois à eux ordonnée par mesdits sieurs « les prévôt des marchands et échevins de ladite ville, « pour avoir, suivant le marché fait avec eux et le por- « trait qui leur en a été baillé, bien et duement fait et « parfait les ouvrages de paintreries qu'ils avaient pro- « mis faire, tant en ladite grand salle que dehors, pour « le jour dudit festin, comme il s'ensuit... »

« Aucune image de cette dernière décoration ne nous a été conservée dans la relation imprimée en 1549; mais, à l'exception de l'arc de triomphe à la sortie du Pont-Notre-Dame, toutes les autres s'y trouvent : elles font huit sur onze des planches célèbres qui décorent magnifiquement cet opuscule. Elles nous représentent donc une œuvre de Jean Goujon, en collaboration avec Cousin et Dorigny, œuvre qui, grâce à elles, n'a pas péri tout entière.

« Mais voici quelque chose de plus intéressant encore : au fol. 89 r° du registre de comptes, je lis : « A Jean « Goujon, maître tailleur de figures, demeurant à Paris, « la somme de 45 livres tournois, à lui ordonnée par « mesdits sieurs, pour avoir fait peindre sur les tables de « bois les figures des arcs, obélisque, pont Notre-Dame,

Digitized by Google

« et autres choses faites aux entrées, pour les faire im-
« primer. »

« Il paraît bien vraisemblable que, si le seul Jean Goujon a traité avec la Ville pour l'entreprise générale des planches destinées à la relation imprimée, c'est qu'il avait été, dans l'association des trois artistes, le décorateur principal, s'en remettant pour les peintures aux peintres, exécutant ou faisant exécuter d'après ses dessins tout ce qui était relief de sculpture ou d'architecture. Naturellement, cette hypothèse n'exclut pas l'examen des gravures en elles-mêmes, pour essayer de déterminer ce qui doit nécessairement appartenir en propre à Jean Goujon, et, de prime abord, l'arc de la Porte Saint-Denis, celui de Saint-Jacques-l'Hôpital portent très évidemment sa griffe. Mais, avant toute étude de ce genre, l'hypothèse se trouve encore renforcée par une dernière mention du registre des comptes que voici :

« Fol. 69 v°. « *Taxations de ceux qui ont inventé, con-*
« *duit et dressé les figures et dictons des arcs triumphans,*
« *obélisque et autres choses du fait d'icelle entrée.* A
« M. Jean Martin, secrétaire de Mgr le cardinal de Lenon-
« court, la somme de cent écus soleil, à 45 sous tournois
« pièce, valant 225 livres tournois, à lui taxée et ordon-
« née par mesdits sieurs les prévôt des marchands et
« échevins, pour ses peines, salaires et vacations, d'avoir
« inventé, fait et conduit les inventions des arcs trium-
« phants, obélisque et autres choses qui ont été faites
« pour lesdites entrées, en quoi faisant il a vacqué conti-
« nuellement l'espace de cinq mois et plus, pendant lequel
« temps il n'a su vacquer à ses affaires propres et en
« aurait discontinué son étude... »

« Ici, nous sommes en présence du metteur en scène général, de l'humaniste qui a eu les idées directrices de toute la décoration et sous lequel Jean Goujon, Charles Dorigny et Jean Cousin ont travaillé, qui a désigné les statues et les peintures à faire, comme il a fourni les devises latines et grecques, et, très probablement aussi,

Digitized by Google

donné le texte de la relation officielle, au moins pour la décoration.

« Or, Jean Goujon et Jean Martin avaient déjà collaboré étroitement ensemble. L'artiste avait été, d'après l'humaniste lui-même, l'un des conseils dont il s'était entouré pour sa traduction de *Vitruve*, parue deux ans auparavant; il avait même été le plus intime de ses collaborateurs, puisque c'est lui qui avait fourni toutes les figures de maçonnerie nouvelles, destinées à éclairer et parfois à corriger le texte de *Vitruve*, pour servir de modèles aux praticiens. Non seulement il avait illustré le livre de son ami et admirateur, mais, à la fin de ses annotations, il avait ajouté plusieurs pages de sa propre plume, pour donner l'explication de la plupart des figures. Goujon et Martin continuent donc, en 1549, une association artistique antérieure, et cela aussi donne à penser que, des trois collaborateurs de Martin, Goujon est celui qui s'est trouvé en qualité d'architecte associé naturellement au dessin général de l'ouvrage.

« D'autre part, la traduction du *Songe de Poliphile*, éditée en 1546 par les soins de Jean Martin, nous montre, en quelques-unes de ses illustrations, des imaginations très voisines de celles qu'il a réalisées, en 1549, avec l'aide de Jean Goujon pour l'entrée de Henri II à Paris. Et, tout de suite, la question se pose de savoir si la collaboration des deux hommes, certaine en 1549, 1548 et 1547, n'existait pas déjà en 1546. « Il y a, écrivait « Mariette à l'article de son *Abecedario* sur Goujon, « grande apparence que les figures qui sont dans le *Poli-* « *phile* sont aussi de son invention. » L'ensemble des documents que je vous ai communiqués semble ajouter beaucoup de force à cette opinion, sinon pour toutes, du moins pour un certain nombre de figures. Dès que je me croirai en possession de résultats intéressants sur les différents sujets d'études que je viens de vous indiquer, je ne manquerai pas de vous les communiquer. »

M. Dimier présente quelques observations sur Jean Goujon et son rôle comme architecte sous Henri II.

Digitized by Google

M. E. Chénon, membre résidant, lit sa notice sur la vie et les travaux de M. d'Arbois de Jubainville.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, lit au nom de M. Déchelette, associé correspondant national, une note relative à un menhir dont il présente les photographies.

Séance du 7 Février.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Toutain (J.). *L'antre de Psychro et le* Διχταῖον ἄντρον. Paris, 1911, in-8°.

— *Les divers âges de la vie antique à Alésia.* Paris [1911], in-8°.

Le président fait part de la mort de M. J. Letaille, associé correspondant national, et rappelle les missions dont il avait été chargé dans l'Afrique du Nord.

Par une lettre adressée au président de la Société, M. G. Schlumberger pose sa candidature à la place vacante de membre honoraire. La Commission se composera de MM. Héron de Villefosse, H. Thédenat et A. Blanchet, rapporteur.

Sur le rapport de M. A. Blanchet, membre résidant, M. Eug. Demôle, présenté par MM. Schlumberger et Babelon, est élu associé correspondant étranger.

Sur les rapports de M. E. Lefèvre-Pontalis, MM. J. Banchereau et A. Demartial, présentés respectivement par MM. Blanchet et Vitry et par MM. Marquet de Vasselot et Vitry, sont élus au titre d'associés correspondants nationaux.

Digitized by Google

M. Amédée Boinet, associé correspondant national, étudie les portails méridionaux des cathédrales de Meaux et de Paris et montre que le premier est la copie du second. Les deux tympans qui représentent des scènes de la vie de saint Étienne sont identiques. Il n'existe pas dans l'histoire de la sculpture d'œuvres aussi semblables dans les moindres détails. — Le portail de Paris a été commencé en 1258 et celui de Meaux à la fin du XIII^e^ siècle ou au début du XIV^e^.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, après avoir rappelé ses précédentes communications sur l'attelage antique, insiste sur cette idée que le harnachement est resté unique pendant toute l'antiquité; que, malgré toutes les tentatives faites chez les divers peuples, aucune amélioration essentielle ne fut apportée au système du collier de gorge. Il donne quelques détails particuliers sur le harnachement égyptien, dont le plus ancien exemple connu date de la dix-huitième dynastie. Les Égyptiens n'ont pas essayé de ferrer les chevaux; ils ne paraissent même pas avoir connu l'hipposandale. Ils ont seulement tenté d'améliorer le système du collier de gorge, par l'usage de l'enrênement, d'une part, et d'autre part à l'aide d'une martingale. Mais ces essais ne pouvaient pas réussir à cause de l'anatomie même du cheval.

M. de Mély présente quelques observations.

M. Fr. Deshoulières, associé correspondant national, entretient la Société du portail de l'église de Vereaux (Cher).

« L'église de Vereaux, dans le département du Cher, appartient au XII^e^ siècle, mais elle ne mériterait pas d'attirer longuement l'attention des archéologues si son riche portail ne faisait un singulier contraste avec la simplicité du reste de l'édifice.

« Il consiste en une baie en plein cintre, surmontée d'une double voussure à claveaux droits, luxueusement

Digitized by Google

décorés : la première est bordée de dents de scie et de perles et ornée de bustes humains, entourés de rinceaux, la deuxième de fleurs à six pétales finement découpées. L'archivolte est garnie de palmettes.

« Mais ce qui donne le plus grand intérêt à ce portail, ce sont les deux statues-colonnes qui lui servent de pieds-droits et qui, malgré leur mérite, sont restées jusqu'ici presque complètement ignorées[1].

« Elles représentent un homme et une femme se faisant face et tenant un phylactère. Le style allongé de la sculpture, les vêtements plaqués au corps et finement plissés, le bléaud qui épouse les sinuosités du buste et emprisonne le cou, la coiffure de la femme qui, sous une couronne gemmée, laisse paraître deux bandeaux plats terminés peut-être par des nattes que cache le haut du manteau encadrant le visage, les manches longues, amples et droites dénotent que nous nous trouvons en présence d'un nouvel échantillon de la statuaire du XII^e^ siècle, se rattachant directement à l'école qui a produit les œuvres du portail royal de Chartres, de la cathédrale du Mans, de Saint-Ayoul de Provins, de Saint-Loup-de-Naud, de Saint-Lazare d'Avallon[2], de Notre-Dame de Corbeil, etc.

« Les statues de Vereaux sont d'autant plus intéressantes que nous n'avons en Berry que fort peu de spécimens de cette époque et que nous ne pouvons guère citer que les statues réemployées de la cathédrale de Bourges et celles du Musée de cette ville, provenant, paraît-il, de Saint-Benoît-du-Sault (Indre).

« Ces dernières, qui représentent un évêque et une reine, sont plus avancées d'époque. Quoique d'un style moins habile,— le modelé de la physionomie est plus fruste,

1. Achille Allier, dans *L'ancien Bourbonnais*, 1838, t. II, p. 239, ne fait que les mentionner et en donner une très infidèle reproduction, et Buhot de Kersers n'en dit que quelques mots dans l'*Histoire statistique monumentale du Cher, canton de Sancoins*.

2. Statue d'apôtre (?) longtemps reléguée dans le clocher de l'église, qui fut replacée après un vœu émis en 1907 par le Congrès archéologique de France.

Digitized by Google

la coiffure féminine un peu différente et le costume moins simple, — néanmoins le système des plis est analogue. Les statues de la cathédrale de Bourges, au contraire, sont d'un caractère plus artistique que ces dernières, mais elles ne semblent cependant pas être de la même main que celles de Vereaux.

« Celles-ci étaient-elles destinées à la place qu'elles occupent aujourd'hui? Quelques traces de brisures dans les joints de la colonne pourraient éveiller des soupçons. Néanmoins, elles s'adaptent avec précision à leur logement et on ne trouve pas, dans le voisinage, l'édifice auquel elles auraient été soustraites. Faudrait-il conclure à une lointaine importation? La chose ne serait vraisemblable que si certains motifs sculpturaux de cette même façade, tels que les modillons à masques grimaçants de la corniche et un oiseau de nuit incrusté dans le pignon, morceaux d'un très beau style, n'attestaient le passage à Vereaux d'habiles artistes qui ont doté cette église d'œuvres intéressantes, que nous n'avons pas eu ici la prétention d'étudier dans tous leurs détails, mais que nous avons cru utile de signaler. »

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des sceaux grecs récemment trouvés à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie :

« 1. Plomb de bulle. Diamètre : 0m022. Sur l'une des faces, entre deux croix grecques, une inscription en trois lignes; de l'autre côté, un monogramme cruciforme :

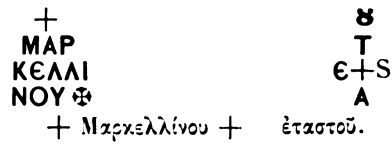

« Le mot ἐταστής est sans doute un équivalent du mot classique ἐξεταστής, enquêteur (latin *cognitor*). Le nom et

Digitized by Google

le titre qui figurent sur ce plomb font songer au célèbre Marcellinus qui, en 411, fut envoyé comme *cognitor* à Carthage et qui, en cette qualité, présida la grande conférence entre catholiques et donatistes.

« 2. Plomb de bulle. Diamètre : 0m024. Sur la face, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

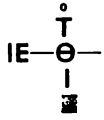

Θεοτόκε, βοήθει.

« Au revers, une inscription en quatre lignes, précédée d'une croix grecque :

+ Θεοδόρου [ἀπ]ὸ ὑπ<ρ>άτων (?).

« Après le nom de Theodoros, l'inscription mentionnait probablement son titre d'ancien consul; mais à la ligne 3, par inadvertance, le graveur a fait suivre le Π grec d'un P latin.

« 3. Plomb de bulle. Diamètre : 0m024. Sur la face, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

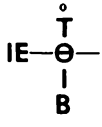

Θεοτόκε, βοήθει.

« Au revers, dans une couronne, un autre monogramme cruciforme :

Ζαχαρία.

Digitized by Google

Séance du 14 Février.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Baye (baron J. de). *Smolensk, les origines, l'épopée de Smolensk en 1812 d'après des documents inédits.* Paris, 1912, in-8°.

Delattre (R. P.). *Marques céramiques grecques trouvées à Carthage*, nouvelle série. Tunis, 1912, in-8°.

Donnet (Fernand). *Un conflit entre les drapiers et les fileurs malinois au XVII^e siècle.* Malines, 1911, in-8°.

— *Les Brigittines anglaises à Mishagen.* Malines, 1911, in-8°.

Michon (Étienne). *Nouvelles observations sur les miroirs antiques de verre.* Paris, 1911, in-8°.

Philipon (Édouard). *Dictionnaire topographique du département de l'Ain.* Paris, 1911, in-4°.

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il y a quelques années, j'acquis chez un marchand de Londres la petite statuette de bronze que j'ai l'honneur de vous présenter. D'un état de conservation dont le charme est accru par une agréable patine d'un ton vert-clair tirant sur le gris, ce bronze est remarquable aussi par les attributs qui y sont donnés à Mercure. Le dieu, d'un aspect très jeune et souriant, avec la bourse dans la main droite et les ailerons aux pieds, soutient en outre de la main gauche une corne d'abondance chargée de fruits et surmontée du caducée traditionnel. Le pétase du dieu est muni d'ailes assez volumineuses qui supportent un croissant.

« Si la corne d'abondance (unique ou double) accompagne assez souvent[1] des représentations de Mercure et

1. On connait plusieurs bustes de Mercure placés entre deux

Digitized by Google

Statuette de Mercure en bronze.
(Collection A. Blanchet.)

Digitized by Google

marque l'association de ce dieu avec la Fortune, nettement indiquée sur la peinture bien connue de Pompeï[1], d'autre part le croissant au-dessus de la tête est beaucoup plus rare; on le voit sur un bronze reproduit par Grivaud[2]. Cet auteur dit qu'il publie un dessin de cette statuette parce que Montfaucon et dom Martin en avaient donné une figure inexacte. En effet, le dessin de Montfaucon est retourné[3], comme il arrive souvent dans les livres du XVIII[e] siècle, et de plus le style de la statuette est modifié en même temps que les attributs du dieu ont une forme différente de la réelle. Dom Martin, donnant un dessin qui manque d'exactitude et qui est beaucoup trop grand (0[m]176), égare aussi l'érudit moderne par son texte où il est dit que la statuette « n'a que trois pouces « de hauteur »[4].

« Cette question des dimensions exactes de notre Mercure n'est pas indifférente. En effet, si l'on compare les indications données à ce sujet par Grivaud (texte : 2 pouces et demi = 0[m]068; dessin : 0[m]071), on constate que ces dimensions correspondent presque exactement à celles de la statuette que vous avez sous les yeux, et qui sont de

cornes d'abondance. Le plus intéressant est celui du Cabinet de France, trouvé à Orange (E. Babelon et A. Blanchet, *Catal. des bronzes antiques de la Bibl. nat.*, p. 160, n° 363). Cf. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 83, n° 73; L. Châtelain, *Les monuments romains d'Orange*, 1908, p. 221 et suiv., qui en cite quelques autres. Buste analogue trouvé dans la villa d'Anthée (E. del Marmol, dans les *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. XV, 1881, p. 12, pl. VI, 2).

1. Daremberg-Saglio-Pottier, *Dict. des antiq. gr. et rom.*, fig. 4960; cf. P.-Ch. Robert, *Épigraphie gallo-rom. de la Moselle*, 1873, p. 79 et 85.

2. Grivaud de la Vincelle, *Recueil des monumens antiques, la plupart inédits et découverts dans l'ancienne Gaule*, t. II, 1817, p. 116-117, pl. XIII, 8. Le dessin de Grivaud a été reproduit au trait par M. S. Reinach (*Répertoire de la statuaire gr. et rom.*, t. II, vol. I, p. 159, fig. 4 réduite à 0[m]047).

3. *Antiq. expliquée*, t. I, 1[re] partie, 1719, p. 131, pl. LXXV, n° 4.

4. D. Martin, *La religion des Gaulois*, t. I, 1727, p. 360 à 364, pl. XII.

Digitized by Google

0m069 à 0m071, selon que les mesures sont prises sur la partie postérieure ou sur la face antérieure; la différence provient de l'inclinaison en avant du pied gauche. Si l'on superpose le bronze au dessin de Grivaud, on est convaincu qu'il y a identité aussi parfaite que possible sous le rapport de la direction des membres et aussi des attributs; il n'y a de légères différences que dans l'expression du visage, l'arrangement des cheveux, le dessin de la bourse et de la main gauche, trop apparente sur le dessin.

« S'il peut rester quelque doute sur l'identité du petit monument reproduit par Grivaud et du bronze que je vous présente, il sera levé immédiatement quand on aura constaté que le côté gauche du caducée est incomplet sur l'original, défaut que Grivaud a parfaitement reproduit sans l'avoir signalé dans son texte[1].

« Tant de menues remarques pourraient paraître assez fastidieuses; mais vous les excuserez aussitôt que vous saurez l'histoire de la statuette. Elle fut trouvée, dit dom Martin, « aux environs de Maubeuge, il y a quelque « vingt-quatre ans, comme on faisait des lignes que le « roi avait ordonnées. M. Doujat, alors intendant du pays, « en fit présent au R. P. Chamillard, jésuite, dans le cabi- « net duquel je l'ai vu ».

« La date donnée par dom Martin correspond à 1703 environ[2]. Mais les termes dans lesquels elle est indiquée autorisent à la discuter. On peut se demander si les travaux militaires des « lignes » ordonnées par le roi ne sont pas plutôt contemporains de la bataille de Ramillies (23 mai 1706). Après la défaite de l'armée française, Maubeuge devait être la première place susceptible d'arrêter les Impériaux. En tout cas, c'est la désolante guerre de la Succession d'Espagne qui fit sortir du sol le bronze de Maubeuge.

1. Dom Martin avait dit cependant : « Un caducée, qui est à présent un peu cassé » (*op. cit.*, p. 361). C'est plutôt un défaut de fonte; mais ceci importe peu.

2. L'ouvrage de dom Martin a été publié en 1727.

Digitized by Google

« Le P. Chamillard apprit à dom Martin qu'il avait publié une dissertation sur ce petit monument, mais dom Martin l'avait recherchée vainement. J'ai été plus heureux, bien que la notice ne soit pas signée de son auteur. En effet, les *Mémoires de Trévoux* de l'année 1714 contiennent une *Dissertation sur un Mercure antique*[1], et la gravure, qui l'accompagne, porte comme épigraphe les mots *Ex Mus. P. Ch.* Et, bien que le lieu de la découverte du petit monument ne soit pas indiqué, la corne d'abondance, le croissant et le caducée incomplet prouvent qu'il s'agit bien du Mercure de Maubeuge.

« Grivaud, qui n'a pas connu cette dissertation[2], nous apprend que la statuette passa ensuite dans les mains de Michelet d'Ennery[3], puis dans celles de l'abbé de Tersan[4], de qui Grivaud la tenait[5]. Il ne paraît pas que le Mercure

1. *Mémoires pour l'histoire des sciences... de Trévoux*, mai 1714, p. 824 à 830, pl. représentant le Mercure de Maubeuge, type retourné (hauteur : 0m075). Cette planche, qui a quelque mérite artistique, n'est pas plus exacte que les figures données par Montfaucon et dom Martin. Elle est signée *P. Simonneau filius fecit.* Le P. Sommervogel n'a pas attribué cette dissertation au P. Chamillard (*Table méthod. des mém. de Trévoux; Bibl. de la Compagnie de Jésus*). Mais les paroles rapportées par dom Martin ne permettent pas de douter que le P. Chamillard en soit réellement l'auteur.

2. Je crois d'ailleurs qu'aucun auteur plus récent n'a cité la notice du P. Chamillard.

3. Probablement après avoir passé dans quelque autre collection, car, à la mort du P. Chamillard, en 1730, Michelet d'Ennery était âgé de vingt et un ans et n'avait pas encore, pour les antiquités, toute la ferveur qu'il eut plus tard.

4. L'abbé Campion de Tersan fut l'élève et l'ami de Michelet d'Ennery et rédigea le catalogue de la vente des médailles de ce grand antiquaire (1788). Il fut même un des principaux acquéreurs de cette vente; mais il est probable que d'Ennery lui avait donné ou légué le bronze de Maubeuge.

5. On sait que le grand ouvrage de Grivaud (*Arts et métiers des Anciens*) avait été commencé par l'abbé de Tersan. Grivaud était en effet un ami dévoué de l'abbé de Tersan (mort en 1819); il fut même victime de cette amitié, car, s'étant occupé de mettre en ordre les affaires du défunt, il fut emporté par une maladie qu'un

Digitized by Google

de Maubeuge ait passé dans d'autres collections célèbres[1] depuis la mort, survenue en 1819, de Grivaud de la Vincelle, membre de l'Académie celtique[2].

« J'éprouve une véritable satisfaction d'avoir retrouvé une rare figure de Mercure, sortie du sol de la Gaule et qui, pendant plus d'un siècle, fut la propriété de divers antiquaires célèbres. Ce bronze est certainement originaire de notre pays, car la seule représentation presque semblable, avec la corne d'abondance et avec le pétase surmonté du croissant[3], est la statuette de la collection Girardot trouvée à Vienne (Isère) en 1864[4].

« Ces bronzes de Mercure appartiennent évidemment à cette série de divinités complexes[5], plus fréquente en Gaule que dans les autres provinces de l'Empire romain. »

MM. Cagnat, de Mély et Toutain présentent quelques observations.

excès de travail aggrava rapidement (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. III, 1821, p. 196).

1. On a émis l'hypothèse que le bronze de Maubeuge pouvait avoir passé dans la collection Hertz (*Rev. archéol.*, 1900, t. II, p. 225, n. 1, citant une mention de l'*Archaeol. Zeitung*, t. IX, p. 116).

2. Le catalogue de la collection des pierres gravées de Grivaud, rédigé par J.-J. Dubois en 1820, ne contient pas la statuette.

3. Je ne chercherai pas à déterminer la valeur symbolique de ce croissant. Le P. Chamillard et Montfaucon pensaient malicieusement que cet attribut convenait fort bien au « dieu des voleurs », car ceux-ci opèrent la nuit de préférence. Dom Martin a rappelé que Mercure présidait au sommeil. Grivaud trouvait d'autres allusions bien incertaines. Pour M. Mowat, le croissant constellé du Mercure de Vienne peut faire allusion au mythe solaire du meurtre d'Argus par Hermes. M. Graillot est tenté d'y voir une réminiscence du dieu Lunus, mais il propose d'autres hypothèses qui ne sont pas plus sûres.

4. R. Mowat, *Les types de Mercure sur des monuments découverts en Gaule*, dans le *Bulletin monum.*, 1876, p. 351, fig.; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, t. II, vol. 1, p. 168, n° 6.

5. Voy., par exemple, le Mercure panthée trouvé à Autun (H. Graillot, dans la *Rev. archéol.*, 1900, t. II, p. 220, pl. XII).

Digitized by Google

M. Maurice Prou, membre résidant, établit quelques rapprochements entre les croix sculptées sur les cercueils de pierre trouvés à Nantes en 1911, à Saint-Martin-Chennetron, près de Provins, il y a quelques années, et, plus anciennement, en 1807, dans l'église Sainte-Geneviève de Paris, d'une part, et les croix gravées sur les monnaies mérovingiennes, d'autre part.

Mgr Batiffol, MM. Valois et Lauer présentent quelques observations.

M. Maurice Roy, associé correspondant national, retrace l'histoire de l'achèvement de la Sainte-Chapelle de Vincennes par Philibert de Lorme sous le règne de Henri II. Il a retrouvé les devis concernant la construction des voûtes, les peintures de celles-ci, l'établissement d'un jubé, la confection des stalles du chœur par l'habile menuisier du roi Francisque de Carpi et l'élévation d'un perron monumental devant le grand portail. Ces importants travaux furent exécutés de 1548 à 1551.

MM. Vitry et Dimier présentent quelques observations.

Séance du 21 Février.

Présidence de M. A. Blanchet, vice-président.

Ouvrages offerts :

Denys de Fourna. *Manuel d'iconographie chrétienne*, publié par M. A. Papadopoulo-Kerameus. Saint-Pétersbourg, 1909, in-8°.

Donnet (Fernand). *Une requête des teinturiers malinois au XVI^e siècle*. Malines, 1911, in-8°.

Merlin (Alfred). *Les recherches sous-marines de Mahdia (Tunisie) en 1911*. Paris, 1911, in-8°.

M. de Mély, membre résidant, communique plusieurs gravures tirées du *Museum Scriverii* (1650) et du *Recueil de portraits* (1778) qui accompagne l'*Histoire de France*

Digitized by Google

de Velly. On y trouve des planches qui, en face du nom du graveur, portent la mention : « Jean van Eyck pinxit »; une autre : « Rogier de Bruges pinxit » ; mais ici l'âge de Marie de Bourgogne ne permettant pas l'identification avec Roger van der Weyden, on pourrait songer à un Rogier, peintre de Bruges, qui travaillait après 1465. Enfin, sous le portrait de Philippe II d'Autriche, comte de Hollande, on lit : « Mostard pinxit ».

Ce sont là des données très nouvelles et une source fort précieuse pour l'histoire de l'art du xv^e^ siècle et l'iconographie du moyen âge.

MM. Dimier et Roman présentent quelques observations.

M. Maurice Roy, associé correspondant national, termine la lecture de son mémoire sur l'achèvement de la Sainte-Chapelle de Vincennes. Il étudie l'origine des fameux vitraux du chœur attribués autrefois à Jean Cousin. Aux termes d'un marché du 15 avril 1551, retrouvé par M. Roy, ces vitraux furent commandés par Philibert de Lorme au maître vitrier Nicolas Beaurain et les sujets représentés sont inspirés de l'Apocalypse de Dürer avec quelques variantes provenant de la Bible de Wittemberg; tout semble indiquer que les patrons des belles verrières de Vincennes ont été préparés par Philibert de Lorme lui-même.

MM. Mâle, Marquet de Vasselot et Dimier présentent quelques observations.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente à la Société une plaque en émail de Limoges, du xvi^e^ siècle, récemment acquise par le Musée du Louvre; elle représente une scène de l'*Énéide* et fait partie d'une série importante dont l'auteur a copié les gravures du *Virgile* publié à Strasbourg en 1502 par le célèbre éditeur Johann Grüninger.

M. le comte Durrieu et M. Fage présentent quelques observations.

M. Serbat, associé correspondant national, présente la

Digitized by Google

photographie d'un retable de pierre, de la fin du XIII^e siècle, conservé dans l'église de Rouvres (Calvados). Il comprend dans la partie centrale une Vierge à l'Enfant sous un arc trilobé et, de part et d'autre, de petites scènes disposées en trois registres superposés et que séparent des plates-bandes et des colonnettes. A la gauche du spectateur, les scènes sont inspirées exclusivement des évangiles canoniques. A droite, au contraire, on remarque des emprunts faits aux apocryphes, ainsi que d'autres sujets dont l'explication reste obscure. Certains de ces derniers se rapprochent singulièrement de représentations figurées sur un vitrail de la cathédrale du Mans et signalées par M. Mâle.

Le sculpteur de Rouvres, qui était Normand, comme le prouve le caractère de son travail, analogue à celui des bas-reliefs de Norrey (Calvados), semble donc avoir eu connaissance d'une source légendaire également employée par le verrier du Mans et qui, jusqu'à présent, n'a pu être déterminée.

Séance du 28 Février.

Présidence de M. G. LAFAYE, président.

Ouvrages offerts :

BEAUPRÉ (J.). *Rapport présenté, au nom de la Commission des fouilles de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, sur le récent projet de loi intéressant l'archéologie.* Nancy, 1911, in-8°.

— *La grotte du géant.* Nancy, 1911, in-8°.

— *Les tumulus de Bouxurulles et de Savigny.* Nancy, 1911, in-8°.

— *Note sur une fibule d'or trouvée aux environs de Vittel (Vosges).* Paris, 1911, in-8°.

BORDEAUX et THÉRY (Louis). *La monnaie de Lille pendant la période révolutionnaire.* Paris, 1911, in-8°.

GÉRIN-RICARD (H. DE). *A propos des stèles de Trets. Les inscriptions de Lambesc.* Bordeaux, 1912, in-8°.

Digitized by Google

Ginot (Émile). *Les chemins de saint Jacques en Poitou.* Poitiers, 1912, in-8°.

Michon (Étienne). *Discours prononcé à la Société des Antiquaires de France, le 3 janvier 1912.* Paris, 1912, in-8°.

Le président annonce les candidatures proposées par la commission des correspondants étrangers honoraires.

M. Henry Martin, membre résidant, présente, au nom de M. Émile Ginot, associé correspondant national, une étude sur *Les chemins de saint Jacques en Poitou.*

M. le comte Durrieu, membre résidant, lit, au nom de l'auteur, M. Louis de Farcy, associé correspondant national, la note suivante, ayant pour titre : *Remarques sur la tapisserie de l'Apocalypse de la cathédrale d'Angers :*

« Depuis un demi-siècle, l'attention des archéologues est attirée à juste titre sur la célèbre tapisserie de l'Apocalypse, conservée dans la cathédrale d'Angers. On a beaucoup écrit sur cette fameuse tenture; toutefois, plusieurs points sont restés jusqu'ici dans l'ombre, je viens tenter de les éclaircir.

« Dès 1858, M. l'abbé Barbier de Montault, dans ses *Tapisseries du sacre d'Angers*, donna la description de la tapisserie et les textes de l'Apocalypse correspondant à chaque tableau. — M. de Joannis réduisit au dixième, en 1864, chacune des scènes et les fit graver au trait, avec un texte explicatif. — En 1875, je répétai à peu près la même chose que mes prédécesseurs dans mes *Notices archéologiques sur les tentures et les tapisseries de la cathédrale d'Angers*, en y ajoutant quelques nouveaux aperçus. J'écrivais alors : *Le lieu aussi bien que la date précise de la fabrication de notre tapisserie sont inconnus...*

« Deux ans après, M. Guiffrey, alors directeur des Gobelins, avait le bonheur de résoudre victorieusement ce problème. Il put établir, avec pièces à l'appui, comment Louis Ier confia l'exécution de cette tenture à Nico-

Digitized by Google

las Bataille, tapissier parisien, en 1377 au plus tard, à quel prix il lui fit cette importante commande[1]. On crut alors que les cartons, demandés à Hennequin ou Jean de Bruges, peintre du roi, avaient été copiés sur les miniatures d'un superbe manuscrit de la bibliothèque de Charles V : *L'Appocalice en françois, toute figurée et hystoriée et en prose,* parce qu'en regard du titre sur l'Inventaire de la librairie du Louvre, un secrétaire avait inscrit cette mention : *Le roy l'a baillée à Mons. d'Anjou pour faire son beau tapis.* Cette explication parut si naturelle que, dans un savant article, M. Maxence Petit présenta comme des compositions de Jean de Bruges les scènes de la tapisserie différentes des miniatures du manuscrit en question[2] (actuellement n° 403 du fonds français de la Bibliothèque nationale). Le magistral travail de M. Delisle[3], publié en 1901 par la Société des *Anciens textes français,* vint mettre à néant cette conjecture et fixer un point très important d'une façon définitive, je veux dire que le manuscrit n° 403 n'avait pas servi de type, comme on l'avait cru jusqu'ici, à Hennequin de Bruges.

« M. Delisle démontre en effet que les nombreux manuscrits illustrés des figures de l'Apocalypse, actuellement connus, peuvent se diviser en deux classes : à la première appartient le ms. français 403 de la Bibliothèque nationale; dans la seconde se range le manuscrit n° 422 de la bibliothèque de Cambrai, qui a plutôt servi de guide au dessinateur.

« J'avais déjà cité ce manuscrit en 1901[4], avant d'avoir lu le travail de M. Delisle, comme présentant avec la tapisserie une grande ressemblance, mais je n'avais pas

1. *Nicolas Bataille, tapissier parisien du XIV^e siècle, auteur de la tapisserie de l'Apocalypse d'Angers,* Paris, 1877, in-8°, 27 p.

2. *Les Apocalypses manuscrites du moyen âge,* dans le *Moyen Age,* 1896, p. 58.

3. *L'Apocalypse en français, au XIII^e siècle,* publiée par MM. L. Delisle et P. Meyer, Paris, 1901.

4. *Monographie de la cathédrale d'Angers,* t. III, p. 91.

Digitized by Google

osé en tirer une conclusion aussi nette. Depuis, j'ai copié à Cambrai toutes les miniatures correspondant aux tableaux détruits ou gravement mutilés de la tapisserie avec le secret espoir de les voir reproduire un jour pour combler les lacunes de l'Apocalypse.

« Nous voici donc fixés depuis 1877 par M. Guiffrey sur le nom du tapissier, sur celui de l'auteur des cartons, sur la date de l'œuvre et sur le prix qu'elle a coûté et par M. Delisle sur les manuscrits, types de notre tapisserie.

« Restent plusieurs points à éclaircir : c'est le but de ce travail.

« I. — Tout d'abord, quel est ce grand personnage, méditant sur l'Apocalypse, correspondant en tête de chaque pièce de tapisserie aux deux rangs superposés de tableaux qui suivent ? Le chanoine Joubert et M. l'abbé Barbier de Montault en faisaient un être abstrait[1]. Je voyais moi-même, *faute de mieux*, dans ce grand personnage, un philosophe, un sage, un vieillard invitant par son exemple les visiteurs à méditer avec lui les scènes de l'Apocalypse[2]. Cette explication ne me satisfaisait pas, je l'avoue, et je suis étonné que personne jusqu'ici n'ait cherché à pénétrer le mystère. Il s'éclaire tout à coup aujourd'hui à mes yeux : je ne fais aucun doute qu'il nous représente Louis I^er^ lui-même. Pourquoi pas en effet ? Quel autre pourrait désigner ce dais d'étoffe armoriée ou semée d'initiales ? A qui mieux qu'à lui conviennent ces papillons aux ailes diaprées de ses armes (d'Anjou) et de celles de son illustre compagne (de Bretagne) ? Mieux encore, regardons au sommet de ce tabernacle délicat, sous la voûte duquel le grand personnage est assis : voici deux anges portant, l'un les *armes d'Anjou*, l'autre le blason de l'*ordre de la Croix*, fondé par Louis I^er^, et non, comme je l'ai écrit moi-même par erreur en 1901, la croix de Lorraine (dont l'existence date de la fin du XV^e^ siècle seu-

1. *Les tapisseries du sacre d'Angers*, p. 11, 31, 38 et 44.

2. *Monographie de la cathédrale d'Angers*, t. III, p. 100, 110, 113 et 117. Je l'ai désigné sous le nom de *Beatus*. Voy. la note 3 de la p. 105 du même volume.

Digitized by Google

lement et non de 1377). Ces armoiries ne désignent-elles pas assez clairement Louis Ier ?

« Deux savants confrères en archéologie ont le mérite de m'avoir mis sur la voie; j'ai à cœur de leur rendre hommage comme il convient. C'est tout d'abord M. le chanoine Maere, de Louvain, qui a donné dans la *Revue de l'Art chrétien* de 1909 et de 1910 un remarquable article intitulé : *Une bible angevine de Naples au séminaire de Malines*. De splendides miniatures, le *Tableau généalogique des Anjou de Naples* et la *Glorification de Robert Ier*, nous montrent les princes de cette maison assis sur des trônes, tendus d'étoffes armoriées, analogues à celles de la tapisserie de l'Apocalypse [1].

« M. Rusconi a reproduit dans le numéro d'août 1911, des *Arts*, les peintures décoratives du palais Davanzati, de Florence. Ce sont autant de merveilleux types de riches étoffes, dont les enlacements, les compartiments et les ornements sont assez semblables à ceux des tissus figurés sur l'Apocalypse ou sur les miniatures de la bible de Malines.

« Les beaux pavages du XIVe siècle, découverts au château de Saumur par M. Magne, rappellent aussi beaucoup ces tentures d'un style si particulier.

« En second lieu, M. Moranvillé, par la publication de l'*Inventaire de Louis Ier*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* en 1901, m'a ouvert, sans le savoir, des horizons nouveaux et permis d'identifier le blason *de sinople, à la croix double de sable, orlée d'or*, porté par un des anges issant du sommet des grands tabernacles.

« M. l'abbé Barbier de Montault écrivait en 1858 : *Nous ignorons qui peut revendiquer ce dernier écusson. Il se blasonne : de sinople, à la croix de Lorraine* (?) *de sable, orlée d'or*. La description du *très grand et très noble*

1. *Ibid.*, t. III, p. 116 et 61. Les magnifiques carrelages, dont M. Magne a découvert de si intéressants vestiges au château de Saumur, ressemblent singulièrement, avec leurs compartiments variés, leurs motifs héraldiques et leur décoration, à ces riches étoffes armoriées.

Digitized by Google

tabernacle d'or pour mettre, poser et porter le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'inventaire de Louis Ier, va nous le révéler. Ce joyau ressemblait sans doute aux expositions ou custodes d'or ou d'argent de certaines cathédrales espagnoles. *Au milieu de la quarte quarrée* (4e étage) *est la* CROIX-DOUBLE, *semblable en façon et couleur à la Vraie-Croix, dont nous avons* ENCOMMENCIÉ ET PRINS L'ORDRE. *Et ladite Croix tiennent deux angles* (anges) *à genoux, chacun à deux mains et au dedans est ledit pinacle émaillé de* VERT.

« Ce passage et quelques autres de l'*Inventaire* m'ont appris la fondation par Louis Ier de l'*Ordre de la Croix*, pour vénérer l'insigne relique de la vraie Croix de Baugé, appartenant à l'abbaye de la Boissière avant la Révolution et dont j'ai donné une reproduction dans la *Revue de l'Art chrétien* et dans la *Monographie de la cathédrale d'Angers*, t. I, p. 88. Ils ont encore eu un avantage, celui de permettre à M. Moranvillé d'écrire une très intéressante brochure : *Il n'y a pas de croix de Lorraine*, et à moi-même de revendiquer le nom de *Croix d'Anjou*, pour la croix double, qui brillait au sommet de la tour centrale de la cathédrale d'Angers dès le XIVe siècle et dont je demande instamment le rétablissement.

« Ainsi, voici deux points acquis : Louis Ier figure sur la tapisserie de l'Apocalypse. — Le blason, de *sinople*, etc., porté par un des anges, au-dessus de lui, est l'emblème de son *Ordre de la Croix*.

« II. — L'Apocalypse, commandée en 1377, n'est entrée à la cathédrale d'Angers qu'en 1480[1]. Personne jusqu'ici ne s'est demandé dans quel but et pour quel local Louis Ier la fit exécuter. Essayons de répondre à ces questions.

« L'*Ordre de la Croix*, établi en l'honneur de la vraie Croix de la Boissière, déposée dans la chapelle du château d'Angers dès 1359, était évidemment fondé quand la tapisserie fut tissée, puisque les anges en supportent le blason concurremment avec celui d'Anjou : on peut donc

1. *Monographie de la cathédrale d'Angers*, t. III, p. 92.

Digitized by Google

très légitimement supposer que la tapisserie fut faite pour rehausser l'éclat des cérémonies de l'Ordre. Où se passaient-elles? Ceci est plus difficile à décider, faute de documents.

« Deux hypothèses se présentent : ou bien dans la grande salle du château, ou bien dans la chapelle. Dans l'un et l'autre cas, la lacune de deux tableaux, qui n'ont jamais été tissés en dessous des nos 20 et 21 de la seconde pièce, peut s'expliquer. A ce vide, prévu par le tapissier, correspondait la vaste cheminée de la grande salle ou l'autel de la chapelle[1]. Je penche pour l'hypothèse de la chapelle, sur l'autel de laquelle la précieuse relique était déposée dans un riche tabernacle. L'avenir nous révélera peut-être la solution de ce problème et changera, je l'espère, en certitude, l'une ou l'autre hypothèse. »

M. le comte Durrieu, après lecture de cette note, ajoute les observations suivantes :

« Dans les remarques de M. de Farcy sont surtout développées trois idées :

« 1° Les grandes figures de personnages à longues barbes flottantes, assis sous des édicules, qui alternent avec les scènes de l'Apocalypse, dans la tapisserie de la cathédrale d'Angers, pourraient représenter le duc Louis Ier d'Anjou qui a fait faire la tenture.

« 2° La *double Croix*, qui apparaît sur des bannières tenues par des anges au-dessus des édicules, doit rappeler l'*Ordre de la vraie Croix* institué par Louis Ier. Je dirai immédiatement que cette théorie me semble ingénieuse et très admissible. Ce qui est certain, en tout cas, d'après mes propres recherches, c'est que la *double Croix* fut un emblème héréditaire pour la seconde maison d'Anjou, issue du duc Louis Ier.

1. *Ibid.*, t. III, p. 105, note 4. Ici, je n'entends parler ni de la cheminée actuelle de la grande salle, elle est postérieure à Louis Ier, ni de la chapelle, mais d'une *cheminée* et d'une *chapelle antérieures*.

Digitized by Google

« 3° Avant d'arriver à la cathédrale d'Angers, la tenture avait été destinée originairement au château d'Angers pour y être placée soit dans la chapelle, soit dans la grande salle. Sur ce point encore, je suis tout disposé à me rallier à l'opinion de M. de Farcy.

« En revanche, j'ai le regret de me séparer absolument de lui, en ce qui concerne la première hypothèse, celle qui tend à reconnaître le duc Louis Ier d'Anjou dans les grandes figures de personnages barbus. En effet, les costumes, les coiffures, les arrangements des barbes et des cheveux sont exactement conformes aux traditions qui, à l'époque où la tapisserie a été exécutée, étaient réservées dans l'iconographie française pour caractériser les *prophètes juifs* et les *patriarches* de l'Ancien Testament (voir les *Prophètes* d'André Beauneveu en tête du Psautier latin-français du duc de Berry, ms. français 13091 de la Bibl. nat.; ceux du calendrier des Grandes Heures du duc, ms. latin 919; ou les patriarches de la Bible de Jean de Sy, ms. français 15397). D'autre part, toujours à la même époque, les artistes français faisaient souvent intervenir dans leurs œuvres les Prophètes, en rapprochant ceux-ci de tels ou tels des Apôtres. Le Psautier-latin français du duc de Berry, que je viens de citer, en offre un exemple entre cent autres. Il me paraît donc plus que probable que, dans les grandes figures en question de la tapisserie d'Angers, on ne peut pas voir autre chose que quelques-uns des « Prophètes juifs », dont les écrits, par leur caractère particulier, correspondaient pour l'Ancien Testament à ce qu'est un livre de la nature de l'Apocalypse pour le Nouveau Testament. »

M. A. Boinet, associé correspondant national, fait connaître le nom d'un maître d'œuvre de la cathédrale de Bourges à la fin du XIIIe siècle, appelé Michel, qui est cité dans un document de 1295. On peut lui attribuer les deux porches latéraux si gracieux de ce monument, ainsi que la partie inférieure du portail central de la façade occidentale.

Digitized by Google

M. Pallu de Lessert, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. le Dr Carton m'a adressé de Tunis la copie d'une inscription découverte récemment à Henchir-Bellonne, ruine située à huit kilomètres de l'ancienne Thibar :

SEXTILIAE · CLODI
AE·FADIANIANILLAE
FILIAE·L·SEXTILI·FE
LICIS · CLODIANI
DEC · COL · ANTONI
ANAE · KARTAG (*sic*)
R·P·THIB·OB·MERI
TA · PATRIS · EIVS
D·D·P·P·

« On lit encore sur une face latérale de la pierre :

DEDICATA EX VI KAL
IAN MODESTO II
ET PROBO COS

« Le monument est donc de l'année 228, sous le règne d'Alexandre-Sévère, ce qui explique le nom d'Antoniana donné à Carthage. Il est remarquable que son adjuvant ordinaire *Julia* fasse défaut; mais ce cas n'est pas le seul. — La R · P · THIB · ne peut être autre que la cité qui s'intitule pompeusement dans ses inscriptions officielles : *Respublica Municipii Mariani Thibaritanorum*. La proximité de l'Henchir-Bellonne ne permet guère d'en douter.

« Ce qui est le plus curieux dans ce texte, c'est la formule de la date : *dedicata* EX *VI kal. jan.* Il y a là une leçon tout à fait anormale et qui mérite d'attirer l'attention. Peut-être y aurait-il lieu d'examiner la pierre de

Digitized by Google

plus près, d'autant que M. Carton fait observer que le texte est très serré[1]. »

MM. Monceaux et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, de la part de M. A. Merlin, associé correspondant national, communique une inscription chrétienne qu'on vient de trouver en Tunisie, à Dra-Ben-Jouder, région du Djebel Fkirine :

« A Dra-Ben-Jouder[2], M. O. Romain a recueilli cinq fragments d'une plaque en calcaire gris; il y a copié ce qui suit (mauvaise gravure, lettres de 0m04) :

« *a)* complet en haut : ☧

« *b)* complet à gauche, et *c)* :

GLORIA IN | *ex* | SELSIS DEO

« *d)* complet à gauche :

PIA //////IVLIA FAVTI
MART//////////////S////

« *e)* complet en bas :

*i*N PACE.

« Ce document, malgré sa regrettable mutilation, est assez suggestif.

« Ce n'est pas la première fois qu'on rencontre en Afrique, sur une inscription, le début du Cantique des Anges; il se lit souvent sur des pièces architecturales,

1. M. Héron de Villefosse m'a signalé depuis une formule analogue dans une inscription provenant de Pichon, à trente-cinq kilomètres à l'ouest de Kairouan, et publiée par M. Merlin dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1908, p. CLXIV.

2. Carte de la Tunisie au 50 000e, feuille du Djebel Fkirine.

Digitized by Google

chapiteaux, linteaux, clefs de voûte, dessus de fontaine, provenant d'églises[1]; en dehors de ces cas, on l'a relevé une fois seulement sur une mosaïque commémorant la mémoire de martyrs[2]. Il est donc curieux de le trouver ici dans une épitaphe.

« Sa présence à Dra-Ben-Jouder offre un autre intérêt à cause du chrisme constantinien que porte un des débris du monument.

« Tous les textes auxquels nous venons de faire allusion paraissant postérieurs à la période vandale, on considère généralement que l'usage de graver dans les édifices chrétiens le commencement du *Gloria* serait une protestation catholique contre l'arianisme des Vandales et marquerait le triomphe de l'orthodoxie romaine sur l'hérésie arienne. La popularité de cette acclamation daterait ainsi de l'époque byzantine et son apparition en épigraphie remonterait au VI^e^ siècle[3].

« Dans ces dernières années, toutefois, M. Monceaux a émis quelques réserves touchant cette théorie. Dans son *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, il a notamment écrit ceci : « Sans nier que [le *Gloria in excelsis*] « ait pu avoir cette signification [de protestation contre « l'arianisme des Vandales] au VI^e^ siècle, nous pensons qu'il « a été en usage longtemps auparavant dans l'Afrique chré- « tienne. Il est mentionné en 484 ou 485 dans une relation « de martyre[4]. Il a dû s'introduire dans l'épigraphie afri- « caine dès le IV^e^ siècle, bien avant d'être officiellement

1. Duchesne, *Collections du Musée Alaoui*, p. 45 et 46; Gauckler, *Bull. des Antiq. de France*, 1903, p. 251 et suiv.

2. Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. CXCIX; *Bull. des Antiq. de France*, 1904, p. 342; *Nouv. Arch. des missions*, XV, pl. XXIII; Robin, *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 374, n° 19; Monceaux, *Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique*, dans *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des inscr.*, XII, 1, p. 186-187, n° 238; cf. p. 333.

3. Duchesne, *loc. cit.*, p. 47 et suiv.; cf. Gauckler, *Bull. des Antiq. de France*, 1903, p. 253; *Bull. arch. du Comité*, 1904, p. CXCIX.

4. *Passio septem martyrum*, 3.

Digitized by Google

« admis dans la liturgie[1]. » L'inscription de Dra-Ben-Jouder, que son monogramme constantinien simple date du IVe siècle[2], justifie pleinement les réserves de M. Monceaux et montre qu'à cette époque le début de l'hymne angélique était déjà en usage dans les inscriptions chrétiennes d'Afrique. Il y figurait sous la forme *Gloria in excelsis Deo*, qui diffère de la vulgate *Gloria in altissimis Deo*[3]; cette variante, qui s'est conservée partout dans la liturgie latine, paraît être d'origine africaine[4]. »

Mgr Batiffol présente quelques observations.

M. E. Lefèvre, associé correspondant national, communique une note de M. Maxime Legrand, associé correspondant national, sur les fouilles de Melun :

« A titre de renseignements et pour compléter la communication qu'a bien voulu faire en mon nom M. Dieudonné, touchant les fouilles faites à Melun en 1880-81 sur l'emplacement de la brasserie Barthel et Cie, j'ai l'honneur de signaler un certain nombre d'objets retirés de cet ancien cimetière gallo-romain et mérovingien.

« 1° Deux vases trouvés dans une fosse entourée de pierres sèches, l'un en terre rouge recouverte d'un enduit terne avec dépressions (6) sur la panse, entre deux filets doubles, dont l'un présente des traces de roulette à encoches légères. Sur la panse également se devinent deux lignes de petits traits obliques. Hauteur du vase : 0m22; tour de la panse au plus large : 0m33; diamètre du goulot à l'orifice : 0m06; diamètre du pied : 0m04.

« Le second est une sorte de coupe ou d'écuelle en terre noire.

« La ceinture supérieure bordée de deux cordons sail-

1. *Loc. cit.*, p. 189.

2. Monceaux, *Hist. littéraire de l'Afrique chrétienne*, III, p. 185, 193; cf. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, II, p. 115, n. 1.

3. Monceaux, *Hist. littéraire de l'Afrique chrétienne*, I, p. 155; cf. Duchesne, *loc. cit.*, p. 47, n. 1.

4. Monceaux, *Mém. présentés à l'Acad. des inscr.*, XII, 1, p. 189; *Revue de philologie*, 1909, p. 154, n. 6.

Digitized by Google

lants, celui du haut arrondi, celui du bas à angle aigu, mesure 0m035; le diamètre de l'ouverture est de 0m145, celui de la base 0m05. Hauteur totale : 0m065.

« Ces deux poteries reposaient de chaque côté de la tête du mort qui, si j'ai bonne mémoire, était orienté perpendiculairement à la ligne du chemin de fer de P.-L.-M., toute proche en cet endroit, c'est-à-dire à peu près nord-ouest sud-est.

« 2° Une ferrure de cercueil, ou du moins ce que je crois être une sorte de frette de cercueil avec boucle destinée à passer probablement une pièce de bois pour le portage. Cette ferrure a été trouvée presque en même temps que la pierre que j'ai signalée. Elle porte à sa partie supérieure deux volutes ajourées, et, près de la boucle du bas, où le fer aminci se trouve carré, deux trous carrés ayant reçu un clou ou une fiche. Voici les dimensions :

« De la volute terminale au coude de la boucle, 0m28 sur 0m035 de large et 0m004 à 0m005 d'épaisseur.

« Du coude à l'extrémité de la boucle, 0m075, avec épaisseur dans la partie circulaire de la boucle de 0m015 sur 0m015.

« Du retour de la boucle à l'extrémité du bas, 0m21. En cet endroit, des traces de bois sont encore très apparentes.

« 3° Une boucle de ceinturon, plaque en bronze et boucle en fer, avec bordure d'entrelacs, entourant un rectangle à ornements moitié nattés, moitié enroulés, avec cinq têtes de clous de bronze, sans ardillon. La plaque mesure 0m095 de long sur 0m053 à la partie antérieure; la boucle de fer mesure 0m053 sur 0m032.

« 4° Un manche (?) en bronze et fer. La partie supérieure représente un animal héraldique, lion ou léopard debout sur les pattes de derrière, celles de devant relevées et jointes sous le cou. La gueule est formée de trois replis accentués ; l'œil ciselé d'un trait ovale; l'oreille bien indiquée. La queue de l'animal s'enroule autour du corps et vient finir en panache entre les deux épaules. La tête supportait un objet qui a disparu, ne laissant qu'un petit

Digitized by Google

plateau saillant. Le bas de ce manche est formé d'une tige de fer arrondie mesurant encore 0m08, l'animal n'ayant que 0m075.

« 5° Bracelet et épingle en bronze d'époque mérovingienne. La tête de l'épingle et la perle formant le centre du bracelet sont formées de deux demi-sphères ou plutôt de deux demi-cônes unis par la base. L'os du bras, encore engagé dans l'anneau, appartient à un sujet jeune. Le bracelet est d'ailleurs de petite dimension. Le laiton qui le formait était si mince qu'une partie s'est réduite en poussière.

« En dehors de ces objets, je puis signaler encore quelques ferrets en bronze, une aiguille de même métal assez forte, un bouton ou cabochon en verre noir, une tête d'épingle en bronze et des fragments de fibules gallo-romaines.

« Une pièce gauloise en potin très fruste a également été retirée des déblais avec divers débris de bronze, crochets de vêtements, épingles, etc. »

M. Héron de Villefosse présente quelques observations.

M. de Mély, membre résidant, communique deux tableaux de Rubens, qui sont au Musée impérial de Vienne, représentant, dit-on, Maximilien Ier et Charles le Téméraire. Le premier n'est pas Maximilien, mais Philippe le Bon : c'est la copie du tableau de Jean van Eyck qui était au Musée Schrywer de Leyde au commencement du XVIIe siècle. Le second est une interprétation du tableau qui était dans la même galerie, attribué faussement à Jean van Eyck, qui était probablement le portrait du Téméraire, peint par Rogier van der Weyden, de l'inventaire de Marguerite d'Autriche.

« Rubens, d'ailleurs, copia d'autres portraits de maîtres anciens, représentant des princes qui régnèrent sur les Pays-Bas. La chose est inscrite au bas de la gravure de son tableau, représentant Pépin, duc de Brabant, et sa fille, sainte Begge, dont l'original est si proche du *Banquier et sa femme* qu'il doit être de Quentin Matsys ou de

Digitized by Google

Marinus. Nous devons encore signaler les portraits de Gisbert Balthasar Castiglione de la Marche, évêque de Liège au XIV^e^ siècle, et de Mathias Corvin. Si on recherche du côté de l'Italie, on trouve que Rubens fit pour Balthasar Moretus de nombreuses copies de portraits de seigneurs célèbres dans les siècles précédents; on les retrouve gravés, d'après des originaux perdus, dans les *Elogia virorum doctorum* de Paul Jove. Cette éducation, en quelque sorte archéologique, de Rubens, ne devait pas être passée sous silence. »

Séance du 6 Mars.

Présidence de M. G. LAFAYE, président.

Ouvrages offerts :

BABUT (commandant). *Demi-franc de Henri III frappé à Narbonne pendant la Ligue en 1587*. Mâcon, 1911, in-8°.

BORDEAUX. *Compte-rendu de l'histoire numismatique du comté, puis duché de Luxembourg et de ses fiefs, de M. Bernays et Vannerus*. Paris, 1911, in-8°.

CUMONT (Georges). *Bras droit détaché d'une statue en bronze de cestiaire romain trouvé près de Blicquy (Hainaut)*. Bruxelles, 1911, in-8°.

DONNET (Fernand). *Flaminio Garnier, sa famille et son monument dans l'église du Sablon à Bruxelles*. Bruxelles, 1911, in-8°.

DURRIEU (comte Paul). *Joseph Delaville Le Roulx*. Paris, 1911, in-8°.

PRINET (Max). *L'épitaphe du cardinal Philibert Hugon à Sainte-Marie-du-Peuple*. Besançon, 1912, in-8°.

— *Un armorial des Minnesinger conservé à la Bibliothèque nationale*. Besançon, 1912, in-8°.

M. G. Schlumberger, membre résidant, est élu membre honoraire. La vacance de son siège de membre résidant est déclarée et l'élection de son successeur fixée au 1^er^ mai.

Digitized by Google

Sur les rapports de MM. Lefèvre-Pontalis et Pallu de Lessert, MM. John Bilson et Luigi Cantarelli sont élus correspondants étrangers honoraires.

M. le comte de Charencey, associé correspondant national, fait la communication suivante sur un nom de divinité étrusque :

« Le nom de *Vanth*, comme déité funéraire, nous est fourni deux fois au moins par les anciens monuments de la Toscane. Citons d'abord la peinture tombale de Vulci, découverte en 1857 et inspirée par un passage de l'*Iliade*, où l'on raconte le sacrifice de captifs troyens immolés pour Achille en l'honneur de Patrocle. *Vanth* y figure à côté de l'ombre de ce dernier. On retrouve ensuite le même nom reproduit sur le fameux sarcophage de Clusium qui reçut la dépouille mortelle de l'épouse d'*Afura*.

« Nous serions très portés à voir dans *Vanth* simplement le grec θάνατος ou la mort personnifiée. Il figure comme un dieu dans une tragédie de Sophocle. Les Toscans se seraient bornés à le changer de sexe et à en faire une déesse. Plusieurs déités grecques paraissent, en effet, avoir conservé chez les Toscans leurs appellations helléniques. Citons par exemple *Aplu* (Apollon), *Turan* (Vénus Uranie), d'après Dempster (*Etruria regalis*). L'on y peut joindre *Turms* ou *Tkurms* (Hermes); *Timere* (Imeros), le frère d'Eros.

« Le changement du θ grec en *V* ne saurait nous surprendre, car on sait à quel point les permutations de lettres sont fréquentes dans les inscriptions de l'Étrurie. Elles nous offrent souvent le θ remplacé par *T*, le *a* par *e*, ce dernier par *i*, le χ devenant un *s* ou un *z*[1]. L'on se rappellera, d'ailleurs, que les voyelles médiales disparaissent souvent dans l'écriture chez les vieux Toscans. Ainsi, Achille devient *Axle;* Agamemnon, *Akmemnon;* Tanquil, *Thankvil. Vanth* pourrait fort bien s'être prononcé *Vanath*, ce qui rappelle d'assez près le mot grec.

1. Voyez, à ce propos, Krall, *Die Etrukische Mummenbinden der Agramer National-Museums*, Wien, 1892, p. 3.

Digitized by Google

« On a voulu reconnaître dans ce mot le latin *fatum*, avec un *n* médial euphonique qui paraît se rencontrer quelquefois. Cela, cependant, semble peu acceptable. Le terme latin signifie plutôt « destin, destinée », et non la mort elle-même que personnifie la déesse étrusque. »

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, fait la communication suivante sur le prétendu « style de transition » entre le roman et le gothique :

« Il est toujours intéressant d'écrire l'histoire d'une ancienne doctrine archéologique, parce qu'elle correspond à l'évolution des idées et parce que ses origines, son apogée et son déclin peuvent se comparer aux trois phases de la vie humaine, mais le prétendu style de transition est d'une nature si fugace et inconsistante qu'il est souvent difficile de prendre ce fantôme corps à corps. Je crois cependant possible de classer en deux groupes les multiples opinions émises par les archéologues sur l'époque où l'art roman et l'art gothique habitaient sous le même toit.

« Dès l'année 1824, M. de Caumont était d'avis que la « transition de l'architecture romane, ou à plein cintre, à « l'architecture gothique, ou à ogives, s'opéra de 1050 à « 1150 »[1]. En 1831, il considérait le roman de transition comme le style où apparaît et se développe l'ogive[2], — lisez l'arc brisé, — mais il a mieux précisé sa pensée dans la première édition de l'*Abécédaire* datée de 1850. L'époque de transformation, dit-il, qui s'appelle transition, a pour limite le XIII^e^ siècle. Les monuments de transition sont des monuments mixtes qui, tout en appartenant au style roman, offrent pourtant quelques-uns des caractères du style ogival. On désigne souvent ce style sous la dénomination de roman de transition[3].

1. *Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. I, p. 590.
2. *Cours d'antiquités monumentales*, t. IV, p. 161 et 233.
3. *Abécédaire ou rudiment d'archéologie*, p. 175.

Digitized by Google

« Ainsi, pour M. de Caumont, le style de transition est caractérisé par l'emploi de l'arc en plein cintre et de l'arc en tiers-point dans le même édifice. Il en donne comme exemples l'église de Saint-Germer, le clocher de Tracy-le-Val, la façade de l'église de Civray.

« Dans la *Monographie de Notre-Dame de Noyon*, imprimée en 1845, M. Vitet exprime la même idée sous une autre forme : « Le caractère de transition résulte de la « présence simultanée de l'ogive et du plein cintre, quelle « que soit la part plus ou moins grande accordée à l'une « ou à l'autre de ces formes, mais pourvu que l'ogive, au « lieu de n'être qu'un accident isolé, contribue à modifier « dans une certaine mesure l'effet architectural du monu-« ment[1]. »

« Il faudrait pouvoir citer les pages suivantes pour se rendre compte combien l'excellent style d'un grand écrivain masquait le néant de sa doctrine sur les raisons qui firent substituer l'arc brisé à l'arc en plein cintre. On expliquait alors cette préférence par des raisons sentimentales, mais M. Vitet eut le mérite de faire observer que l'âge relatif des monuments de transition ne pouvait être déterminé qu'avec une très grande prudence. « Le « XII^e^ siècle, dit-il encore, est novateur et incertain : son « esprit se reflète sur ses monuments[2]. » Sous cette forme trop littéraire, il constatait l'inexpérience des premiers constructeurs gothiques, mais il n'avait pas compris que l'ère des tâtonnements était terminée quand l'architecte de Saint-Yved de Braine se mit à l'œuvre. « En effet, « dit-il, ses voûtes ont beau s'élancer vers le ciel, on croit « y voir planer encore je ne sais quel souvenir de plein « cintre qui les rabaisse vers la terre. En un mot, c'est « encore l'époque de transition[3]. »

« En 1862, Daniel Ramée, qui avait été le collaborateur de M. Vitet, reflète dans son *Histoire de l'architecture* les

1. *Monographie de l'église Notre-Dame de Noyon*, p. 82.
2. *Ibid.*, p. 85.
3. *Ibid.*, p. 107.

Digitized by Google

idées fausses de Viollet-le-Duc : « La cathédrale de « Noyon, à son avis, le monument le plus complet peut- « être de l'époque de transition, porte tous les signes du « style qui marque le passage du plein cintre à l'ogive, le « passage de l'art de la main des prêtres dans celle des « laïques[1]. » Enfin, en 1879, M. Édouard Fleury exprimait la même idée dans l'un de ses ouvrages en définissant la transition d'une façon bien romantique « le mariage « du vieux plein cintre et de la jeune ogive »[2].

« L'opinion des archéologues anglais sur le style de transition est tout à fait conforme à celle de M. de Caumont, qui l'avait peut-être empruntée au vocabulaire de ses précurseurs d'outre-Manche. Ainsi M. Sharpe, qui enserre la transition entre les dates de 1145 et de 1190, la caractérise par l'emploi simultané des deux formes d'arc dans le même édifice[3]. M. Prior consacre un chapitre de son ouvrage à la transition sans la définir autrement que par un changement dans la forme des arcs, dans la structure et dans l'ornementation[4]. M. Bond se contente de présenter comme exemples de ce style la nef de Fountains-Abbey, le chœur des cathédrales de Cantorbéry et de Ripon[5], où les arcs en plein cintre voisinent avec les arcs brisés. D'autres archéologues ont donné la préférence aux expressions : *semi norman*, *pointed norman*, *early english*, pour désigner le même style.

« Je me contenterai de réfuter sommairement ces théories qui dérivent toutes de la même manière d'envisager la transition. M. de Caumont estime que ce prétendu style est abandonné à la fin du XII^e^ siècle, mais sa définition aurait dû l'obliger à franchir cette limite, car certains

1. P. 852.

2. *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. III, p. 134.

3. It is characterised by the simultaneous use in the same building of semicircular and pointed arches. *Architectural parallels in the twelfth and thirteenth Centuries*, 1848.

4. *History of gothic art in England*, 1900, p. 83.

5. *Gothic architecture in England*, p. 100 à 106.

Digitized by Google

portails du XIIIe siècle, comme ceux de Lizines (Seine-et-Marne) et de Montréal (Yonne), sont encore en plein cintre. On voit des arcs de la même forme sous le chéneau de la nef de la cathédrale de Rouen, autour de la rose occidentale de Notre-Dame de Paris et dans les porches du transept de la cathédrale de Bourges. Comment faut-il appliquer la règle de mélange de l'arc en plein cintre et de l'arc brisé pour ranger une église sur la liste des monuments de transition? Cruelle énigme! M. Vitet fait bien observer que cette catégorie ne comprend pas les édifices où l'arc brisé est un accident isolé, mais, dans ces derniers cas, c'est l'arc en plein cintre qu'il faut considérer comme une exception. La véritable proportion resterait donc encore à trouver s'il n'était pas tout à fait inutile de chercher la formule de cette mixture.

« En effet, l'arc brisé n'a pas du tout modifié la structure des églises romanes : son usage constant peut même servir à caractériser les écoles de la Bourgogne, du Poitou et de la Provence au XIIe siècle, tandis que les architectes de la Normandie et de l'Auvergne continuaient à employer l'arc en plein cintre à la même époque dans la plupart des éléments de la construction. Quand la voûte en berceau brisé eut fait son apparition, l'arc en tiers-point offrit des avantages pour le tracé des doubleaux et des grandes arcades contiguës aux voûtes d'arêtes des bas-côtés, parce que toutes les clefs se trouvaient ainsi à la même hauteur, malgré la différence d'ouverture des arcs. Le même désir de nivellement décida par exemple les architectes du Poitou à encadrer un grand portail en plein cintre par deux arcades aveugles en tiers-point beaucoup plus étroites, pour leur faire atteindre le même bandeau mouluré qui régnait sous les fenêtres occidentales. Pour le même motif, on voit dans le chœur de la cathédrale de Noyon des arcs en plein cintre dans les larges travées droites et des arcs brisés dans les travées du chevet par suite de l'écartement inégal des colonnes.

« Ainsi la prétendue transition est une juxtaposition des deux formes d'arcs dans des proportions très variables,

Digitized by Google

car les architectes ne renoncèrent à l'arc en plein cintre dans les fenêtres, dans les baies des clochers, dans les arcatures qu'à la fin du XII^e siècle. Le domaine de la transition serait en tout cas limité à quelques provinces et ne suffit nullement à caractériser un style, puisque la plupart des églises où les deux formes d'arcs se rencontrent appartiennent à telle ou telle école suivant le système de leurs voûtes, le plan de leurs piles et le style de leur décoration.

« La façade de Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers, serait un exemple du style de transition, parce qu'on y voit deux arcades en tiers-point, tandis que celle de la cathédrale d'Angoulême appartiendrait au style roman, bien qu'elles aient été bâties toutes les deux vers la même époque. En réalité, ce sont deux façades romanes dont la décoration dérive des mêmes principes. Au point de vue du synchronisme, la transition, telle que M. de Caumont, M. Vitet et les archéologues anglais la définissent, n'aboutit qu'à des résultats trompeurs et dépourvus de tout intérêt. Elle est le reflet d'une idée fausse qui consiste à voir dans l'emploi de l'arc brisé l'origine exclusive de l'architecture gothique.

« Un second groupe d'archéologues plus modernes identifie les monuments de transition avec les premières églises gothiques du XII^e siècle, parce qu'on y trouve encore des éléments de style roman ou des traces d'inexpérience. Ainsi, en 1894, notre regretté correspondant M. Anthyme Saint-Paul définit la transition « le passage « de la voûte d'arêtes romaine et romane à la voûte sur « croisée d'ogives et à cintres brisés, normalement asso- « ciée à l'arc-boutant »[1]. Il a reproduit cette définition dans sa nouvelle édition de l'*Histoire monumentale de la France*[2]. A son avis, la transition ne s'est produite que dans l'Ile-de-France, qui renferme des monuments « ro- « mano-gothiques ». Il croit pouvoir l'enserrer dans la

1. *La transition*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1894, p. 476.
2. P. 137.

Digitized by Google

première moitié du XII^e^ siècle, parce que le chœur de Saint-Denis, consacré en 1144, marquerait la fin de l'évolution du style.

« La première objection soulevée par ce système de classification, c'est qu'il semble impliquer l'existence d'une voûte intermédiaire entre la voûte d'arêtes et la voûte d'ogives, d'une forme transitionnelle entre l'arc en plein cintre et l'arc en tiers-point, tandis que ces quatre éléments et surtout les deux derniers sont simplement juxtaposés dans les églises du XII^e^ siècle au nord comme au sud-ouest de la France. En outre, le caractère essentiel des églises gothiques de l'Ile-de-France contemporaines de l'abbatiale de Saint-Denis, c'est qu'elles étaient dépourvues d'arcs-boutants à l'origine. La définition de M. Anthyme Saint-Paul ne concorde donc pas avec les faits et sa transition ne repose pas sur une base solide.

« Dans l'excellent *Manuel* de notre confrère M. Enlart, qui renferme tant d'idées neuves sur l'évolution du style au moyen âge, on lit cette définition : « Le style de tran-« sition est un style gothique imparfait où la voûte d'ogives « est accompagnée d'autres voûtes et suit le plus souvent « un tracé bombé, où les murs et les arcs doubleaux « restent épais, les arcs-boutants absents ou dissimulés « et rudimentaires, où la sculpture et la mouluration « cherchent leur voie et peuvent être en avance ou en « retard sur la construction[1]. »

« Cette définition est beaucoup plus complexe, mais si la coexistence de la croisée d'ogives et d'une voûte romane est nécessaire pour distinguer un monument de transition, il faudrait ranger dans cette catégorie le chevet de Poissy où la voûte d'arêtes persiste sur le déambulatoire, le rond-point de Saint-Denis qui s'élève sur une crypte voûtée d'arêtes, les églises de Saint-Pierre de Montmartre, de Champeaux, de Voulton (Seine-et-Marne), la chapelle de Bellefontaine (Oise) et la cathédrale du Mans, dont la

1. *Manuel d'archéologie française. Architecture religieuse*, p. 151.

Digitized by Google

nef est voûtée d'ogives et dont les bas-côtés sont recouverts de voûtes d'arêtes, enfin l'église de la Trinité d'Angers, qui renferme des voûtes d'ogives et des voûtes en cul-de-four. Par contre, il faut exclure de la liste les églises de Saint-Étienne de Beauvais, de Bury, de Cambronne, de Saint-Germer (Oise), la cathédrale de Noyon, le chœur de Saint-Germain-des-Prés, la nef de la cathédrale d'Angers qui sont exclusivement voûtés d'ogives. Le problème se complique si les voûtes romanes et gothiques ne sont pas de la même époque comme à Saint-Étienne et à la Trinité de Caen, à Lessay, à Saint-Loup de Naud, à Saint-Valérien de Châteaudun, à Cunault, près de Saumur.

« Je ferai tout d'abord observer que les monuments qui renferment des voûtes d'arêtes et d'ogives appareillées pendant la même campagne de travaux ne sont pas bien nombreux, parce que la voûte d'ogives fut appliquée simultanément sur toutes les parties des églises du XII^e^ siècle dans le nord de la France, sauf dans le Soissonnais et le Laonnais, où l'on se contenta de l'utiliser sur le transept et sur le chœur, en conservant l'usage des charpentes apparentes sur la nef et sur les bas-côtés, peut-être par une simple raison d'économie.

« Quant aux autres caractères de la transition énumérés par M. Enlart, ils se confondent avec ceux des premières églises gothiques. Cependant, si la voûte d'ogives bombée qu'on a tort d'appeler *domicale*, car ce dernier terme évoque une idée fausse sur ses origines, est un élément de la transition, il faudrait exclure de son domaine toute la Normandie, où les premières voûtes d'ogives ne présentent pas cette particularité qui se rencontre dans l'Ile-de-France, dans la Champagne et dans la Bourgogne comme dans l'Anjou. En outre, j'ai constaté, en relevant plus de cent plans d'églises de l'Oise et de l'Aisne, que l'épaisseur des murs ne varie guère dans les églises purement romanes ou franchement gothiques de cette région. J'ajouterai même que les murs des nefs uniques de Saint-Jean-aux-Bois et de la chapelle Saint-Frambourg à Senlis, dont les croisées d'ogives remontent au XIII^e^ siècle, ont

Digitized by Google

une section plus forte que ceux des nefs lambrissées, afin de résister à la poussée des voûtes. Si les murs de la nef de la cathédrale d'Angers ont la même épaisseur que ceux de la nef de l'abbatiale de Fontevrault recouverte de quatre coupoles, c'est que ses voûtes d'ogives ont une portée de quatorze mètres.

« L'absence d'arcs-boutants ou leur construction rudimentaire ne suffit pas à donner une réalité à la prétendue transition, car même au XIII^e^ siècle l'école gothique de l'Anjou se contente d'épauler les voûtes d'ogives par des contreforts, comme les architectes du Midi qui élevaient des églises gothiques à nef unique. Dans le nord de la France, l'arc-boutant n'apparaît guère avant 1175, époque où M. Enlart considère la transition comme terminée.

« Notre savant confrère a parfaitement raison de diviser les origines de l'architecture gothique dans cette région en deux périodes qui coïncident avec le second et le troisième quart du XII^e^ siècle[1]; mais le mot *transition* est tout à fait inutile pour les qualifier, car elles se distinguent par des caractères bien tranchés. Enfin, si la sculpture des chapiteaux et le profil des moulures sont plus ou moins précoces ou arriérés, cette particularité tient uniquement à l'habileté ou à l'inexpérience des ouvriers. On constate le même fait encore aujourd'hui dans les communes éloignées des villes. Dans les tribunes du chœur de la cathédrale de Noyon, les chapiteaux à crochets voisinent avec les corbeilles décorées de feuilles d'acanthe, tandis que dans le chevet de Saint-Germain-des-Prés, consacré en 1163, tous les chapiteaux sont encore romans. Cependant, l'architecture des deux ronds-points porte l'empreinte d'un style aussi avancé.

« Ainsi la coexistence d'une voûte romane et d'une croisée d'ogives, l'absence des arcs-boutants, la finesse plus ou moins grande de la décoration ne suffisent pas plus à donner une base solide à la transition que la pré-

1. *Manuel d'archéologie française. Architecture religieuse*, p. 455.

Digitized by Google

sence simultanée de l'arc en plein cintre et de l'arc brisé.

« Si les arguments techniques sont impuissants à étayer les théories inconsistantes sur la transition, l'assimilation tentée par M. Anthyme Saint-Paul entre les mots *Transition* et *Renaissance* n'est pas plus péremptoire. Le style de la Renaissance qui s'est développé dans toute la France correspond à deux périodes du XVI^e^ siècle bien délimitées. La première est caractérisée par une nouvelle décoration; la seconde par l'usage constant de l'arc en plein cintre, de l'architrave, des ordres antiques et des ornements classiques. Sous les règnes de Louis XII et de François I^er^, les éléments décoratifs italiens voisinent avec les motifs habituels du style flamboyant. Est-ce aussi une transition? C'est plutôt une juxtaposition, comme à l'époque où les premiers architectes gothiques restent encore fidèles à quelques traditions romanes.

« L'histoire de l'art n'est qu'une perpétuelle évolution, mais si je voulais donner une idée juste de la prétendue transition, je dirais qu'elle fut une longue gestation, parce que l'enfantement de l'art gothique dura pendant tout le XII^e^ siècle et parce que la dédicace du chevet de Saint-Denis en 1144 n'en marque pas du tout le terme.

« M. Anthyme Saint-Paul, qui s'est fait l'apôtre de la transition, semblait d'ailleurs pressentir les équivoques de son système quand il écrivait : « La période transi-« tionnelle n'est pas une période séparative, elle est à « cheval sur les deux périodes romane et gothique; seu-« lement, il n'est pas bon de dire : *roman de transition* « ou *gothique de transition*. Dès qu'on se risque à quali-« fier un édifice de roman ou de gothique, le mot de tran-« sition est gênant ou inutile[1]. »

« Cette dernière remarque du célèbre archéologue nous remet dans la bonne voie. En effet, comment faut-il appeler l'église de Berzy-le-Sec, près de Soissons, bâtie d'un seul jet vers le milieu du XII^e^ siècle. Son vaisseau central est lambrissé comme chacun des bas-côtés et son chœur

1. *Revue de l'Art chrétien*, 1894, p. 477.

Digitized by Google

est voûté d'ogives. Je dirai donc qu'elle se compose d'une nef romane et d'un chevet gothique, comme la plupart des églises voisines. De même, la cathédrale d'Autun est une église romane, malgré ses nombreux arcs en tiers-point, et les bas-côtés voûtés d'ogives de Saint-Étienne de Beauvais sont du style gothique, bien que les doubleaux, les grandes arcades et les fenêtres soient en plein cintre.

« Ainsi la voûte est le seul élément vraiment distinctif, car il y a dans le nord et dans l'est de la France beaucoup de nefs gothiques recouvertes d'un plafond de bois, comme celle de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Il y a même des chœurs gothiques non voûtés, comme à Saint-Ayoul de Provins.

« Il est temps de conclure. En 1894, j'avais déjà critiqué, dans mon principal ouvrage[1], l'emploi du mot transition, parce qu'il tend à faire croire à je ne sais quel système de construction intermédiaire entre l'architecture romane et l'architecture gothique. J'ai toujours recommandé à mes élèves de ne pas en faire usage. Depuis vingt ans, les archéologues qui ont écrit des articles dans le *Bulletin archéologique* et dans le *Bulletin monumental* ont laissé tomber en désuétude un mot aussi vague dont Quicherat, Viollet-le-Duc et Choisy avaient eu bien raison de ne jamais se servir. Cependant, la *Transition* fait encore de loin en loin quelques rares apparitions : c'est la dernière épave de cet antique vocabulaire où le roman *fleuri*, l'art *ogival*, le style *lancéolé*, le *clerestory* et la *vesica piscis* faisaient bon ménage. Il m'a donc semblé utile de souligner les curieuses divergences des archéologues qui définissent la transition suivant leurs idées personnelles et de prouver que ce prétendu style ne correspond à aucune classification vraiment scientifique. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, rappelle que, dans la séance du 30 novembre 1910[2], il a été donné

1. *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e^ et au XII^e^ siècle*, t. I, p. 97.
2. *Bulletin*, 1910, p. 361.

Digitized by Google

lecture d'une note de M. l'abbé Besson, associé correspondant étranger, signalant la découverte, aux environs de Fribourg (Suisse), d'un sanglier en bronze, muni, sur la tête et sur la croupe, d'œillets en saillie, fondus avec le corps, œillets qui servaient vraisemblablement à rattacher l'animal à des chaînettes de suspension. L'arrangement de cette suspension est semblable à celui qu'on observe sur un taureau en forme de lampe trouvé dans le département de la Marne[1].

« M. l'abbé Besson a autorisé la Société des Antiquaires à publier une reproduction de ce sanglier, dont les dimensions sont à peu près de 0m12 en hauteur et en largeur et qui a été trouvé en 1910, près de Rue, canton de Fribourg. La photographie envoyée par M. l'abbé Besson représente l'animal assis sur son train de derrière, la gueule ouverte, la tête haute, appuyé sur ses jambes de devant qui sont fortes et vigoureuses. La partie postérieure du corps semble faussée par un coup.

« On ne voit pas trace, sur ce bronze, de la crinière rigide qui distingue les sangliers gaulois et atteint souvent une hauteur démesurée. La façon dont sont traités les poils de la bête ne ressemble en rien à la technique ordinaire. Le caractère général est tout à fait différent de celui des sangliers de Cahors et de Luxembourg, dont le sanglier de Rue n'a pas l'attitude aggressive.

« Un petit sanglier en bronze, d'époque romaine, provenant de Milan (?) et conservé au Musée de Saint-Germain[2], porte aussi au milieu du dos un œillet qui servait à le suspendre. Par son absence de crinière, par la technique des poils, par la présence de l'œillet de suspension, il peut être rapproché du sanglier de Rue, mais ses dimensions (hauteur : 0m033) sont beaucoup plus petites et ne permettent pas de le classer dans une autre série que celle des amulettes.

« Récemment, on a trouvé à l'oppidum de Jœuvres,

1. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, n. 287.
2. S. Reinach, *op. cit.*, n. 271.

Digitized by Google

Sanglier trouvé à Rue, près Fribourg (Suisse)[1].

1. Nous reproduisons la photographie envoyée par notre confrère M. l'abbé Besson, qui a signalé le bronze de Rue dans la revue *Fribourg artistique*, 1911, sous ce titre : *Le sanglier gallo-romain de Rue*. Sa note est accompagnée d'une grande planche in-folio, donnant le sanglier sous quatre aspects différents.

Digitized by Google

commune de Saint-Maurice-sur-Loire, un petit sanglier gaulois en bronze très bien conservé, muni d'un anneau de suspension, que notre confrère M. Joseph Déchelette possède et qu'il a signalé[1]. Deux trous de suspension sont régulièrement percés dans la crinière de l'animal. On avait précédemment recueilli au même endroit un petit cheval en bronze portant un anneau de suspension au milieu du dos et dont le Musée de la Diana, à Montbrison, possède un moulage. Il est remarquable que le sanglier et le cheval se sont rencontrés également dans la célèbre trouvaille de Neuvy-en-Sullias. M. Déchelette s'est attaché à établir que les bronzes de Jœuvres avaient servi d'amulettes et qu'ils appartenaient l'un et l'autre à la période gauloise. Ces deux bronzes ont été fabriqués pour servir ou d'amulettes ou de petits ex-voto. »

M. le Dr A. Guébhard, associé correspondant national, présente la photographie, de grandeur naturelle, d'une statuette-applique en terre cuite, de 0m165 de haut, récemment donnée au Musée de Berne (Suisse) par M. le comte E. de Mülinen, qui l'avait trouvée dans ses fouilles d'une grotte-sanctuaire, dite el-Bi'ne, au sud d'Akka, sur le Mont-Carmel.

« M. le professeur Schulthess, qui a donné à son sujet une note succincte, mais très documentée, au *Jahrbuch d. k. deutsch. archäologischen Instituts*[2], la regarde comme représentant un cavalier gaulois de l'époque des Séleucides, et il est vraiment curieux de voir revenir de si loin une image équestre pouvant faire pendant à celle du « Mercenaire gaulois » d'A.-J. Reinach, comme évocation de la silhouette de nos ancêtres.

« Ajoutons que la figure en a été donnée d'abord dans le *Jahresbericht des historischen Museums in Bern*, en 1909, puis dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*[3]. »

1. *Bulletin de la Diana*, XVII, 1911, p. 144.
2. T. XXVI, 1911, col. 315.
3. T. VIII, 1911, p. 739.

Digitized by Google

M. E. Michon présente quelques observations.

Séance du 13 Mars.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Boinet (A.). *Notice sur une reliure exécutée pour Diane de Poitiers.* Paris, 1911, in-8°.

Guébhard (Dr). *Sur certains objets préhistoriques de bronze provenant des Alpes-Maritimes donnés par M. A. Bonnet.* Draguignan, 1911, in-8°.

— *Sur les anses verticales multiforées horizontalement.* S. l., 1911, in-8°.

— *A propos des broches de bronze à collerettes et à disques mobiles.* S. l., 1911, in-8°.

Leblond (Dr V.). *Six inventaires et testaments beauvaisins (1391-1451).* Beauvais, 1911, in-8°.

Marcel (abbé L.). *Les livres liturgiques du diocèse du Mans.* Paris-Langres, 1912, in-8°.

Martinov. *La Société des anciens textes russes.* Saint-Pétersbourg, 1912, in-8°.

Michon (Étienne). *Les marbres antiques de Délos conservés au Musée du Louvre.* Paris, 1911, in-8°.

Monceaux (Paul). *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne.* T. IV : *Le donatisme.* Paris, 1912, in-8°.

Muller (M.-H.). *La grotte néolithique funéraire de Fontabert (Isère).* Paris, 1909, in-8°.

— *Sépultures gallo-romaines des Buttarias (Isère).* Grenoble, 1910, in-8°.

— *Une sépulture du quatrième âge du bronze en Tarentaise.* Grenoble, 1910, in-8°.

— *Notes sur les sépultures préhistoriques de l'étang de Gilleu sur la commune d'Annoisin-Chatelans.* Paris, 1910, in-8°.

— *L'âge du cuivre dans les Alpes françaises.* Paris, 1909, in-8°.

Digitized by Google

Pagès-Allary et Charvilhat. *Sur certains objets en terre cuite pouvant être interprétés comme hochets préhistoriques.* S. l., 1911, in-8°.

Rivett-Carnac (J. H.). *Cup-marks as an archaic form of inscription.* Hertford, 1903, in-8°.

Le président donne lecture des lettres de M. G. Schlumberger et de MM. J. Bilson et L. Cantarelli remerciant la Société de leur élection.

Il fait part ensuite de l'invitation adressée à la Société pour le Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui doit se tenir à Genève au début du mois de septembre prochain.

M. Prou, membre résidant, offre à la Société, de la part de M. le Dr V. Leblond, associé correspondant national, une brochure intitulée : *Six inventaires et testaments beauvaisins (1391-1451).* On sait quel intérêt présentent les documents du genre de ceux qu'a publiés, avec beaucoup de soin, M. le Dr Leblond. Utiles aux archéologues, à qui ils fournissent des renseignements sur le mobilier du moyen âge, ils le sont aussi aux philologues qui y trouvent les désignations populaires d'ustensiles et de meubles qu'ils chercheraient vraiment ailleurs, et par conséquent des formes dialectales; précieux aussi pour l'histoire économique. Sous ce point de vue, l'inventaire des biens meubles d'Eustache Rastel, curé de Laigneville, mérite d'être signalé aux historiens économistes, car il comprend l'énumération et l'analyse d'un grand nombre de lettres de créantement et d'obligation.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, montre à la Société un marteau en bronze doré, de la Renaissance, récemment acquis par le Musée du Louvre. Ce curieux objet porte le nom et les armoiries du cardinal Jean Borgia († 1503), neveu du pape Alexandre VI; il paraît avoir

Digitized by Google

été exécuté pour servir à l'une des cérémonies du jubilé célébré à Rome en décembre 1499.

Mgr P. Batiffol fait une communication sur le règlement des conciles de Carthage du temps de saint Cyprien et le règlement du sénat romain :

« Je demande la permission à la Société des Antiquaires de lui communiquer quelques observations que je crois nouvelles sur le règlement des séances des premiers conciles de Carthage, ceux du temps de saint Cyprien, notamment le concile de septembre 256, dont nous possédons un procès-verbal authentique[1].

« Le rapprochement de ce que nous savons de ces conciles africains et de ce que l'on sait du règlement observé dans les séances du sénat romain m'a amené à cette constatation (elle n'avait pas été faite jusqu'ici) que les conciles d'Afrique, ceux que préside saint Cyprien, délibéraient exactement dans la forme qui était la forme traditionnelle des séances du sénat. Il y a là une rencontre qui n'est sans doute pas fortuite, qui a dû être préméditée par Cyprien et par les évêques africains en quête de donner à leurs délibérations la gravité et la correction qu'on savait proverbiales dans les séances du sénat.

« Le règlement des séances du sénat est connu grâce aux traits qu'on en peut relever dans les écrivains romains classiques. On a de plus trois spécimens de procès-verbaux des séances du sénat. Le plus récent date de 438 : c'est le procès-verbal de la séance où le consul Anicius présente aux sénateurs le code que l'empereur Théodose II, de concert avec l'empereur Valentinien III, vient de faire éditer, le Code Théodosien : ce procès-verbal, en forme authentique, sert de préface au Code Théodosien[2]. En

1. *Sententiae episcoporum numero LXXXVII de haereticis baptizandis*, dans *Cypriani opera*, éd. Hartel (1868), p. 435-461. Cf. P. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique chrétienne*, t. II (1902), p. 41-66, sur « Les actes des conciles de Carthage au temps de Cyprien ».

2. *C. Theodos.*, éd. Mommsen (1905), t. I, 2, p. 1-4.

Digitized by Google

dehors des formules protocolaires, ce procès-verbal nous instruit peu, parce que le sénat, à cette occasion (et on peut dire : à cette date), ne délibère pas. Le consul Anicius fait son rapport : il présente le recueil en seize livres que Théodose a fait faire des lois qui doivent être observées dans le monde romain. Le sénat acclame, de ces acclamations répétées qui sont de style et qui sont sa manière de voter sans discussion, à l'unanimité. Nous avons un autre spécimen de séance du sénat, celui de la séance où est acclamée l'élévation de l'empereur Claude le Gothique (268-270) à l'empire[1]. Et ce spécimen non plus n'est pas très instructif. Claude a été proclamé empereur par l'armée à Milan; il écrit au sénat pour lui en faire part; la séance s'ouvre par la lecture de la lettre de Claude; le sénat acclame la communication que lui fait le prince, ici encore par ces acclamations répétées que nous connaissons; le sénat proprement ne délibère pas. Au contraire, dans le troisième spécimen que l'on possède, on a une délibération; elle n'est qu'esquissée, mais c'est assez, avec tous les traits épars recueillis ailleurs, pour reconstituer schématiquement une séance normale du sénat[2]. Or, cette séance est datée du 25 septembre 275 : elle est de dix-neuf ans seulement postérieure au grand concile de Carthage de 256.

« L'empereur Aurélien a été assassiné au mois de mars, en Thrace. L'armée a refusé de lui désigner un successeur et s'en est remise au sénat de ce soin. Après une vacance de sept mois, le sénat se décide à procéder à l'élection. La séance se tient dans la *curia Pompiliana*, elle est présidée par le consul Gordianus, qui fait la *relatio*, ou, en d'autres mots, met la question sur le tapis. Je cite le texte tel qu'il est donné par Vopiscus :

Die VII kal. octob. cum in curiam Pompilianam ordo amplissimus consedisset, Velius Cornificius Gordianus consul dixit :

1. *Scriptores hist. aug.*, XXV : Pollio. *Claud.* 4 (éd. Peter, 1884, t. II, p. 135-136).
2. *Ibid.*, XXVII : Vopisc. *Tacit.* 3 (éd. Peter, t. II, p. 187-190).

Digitized by Google

Referemus ad vos, p. c., quod saepe rettulimus : imperator est deligendus, cum exercitus sine principe recte diutius stare non possit, simul quia cogit necessitas. Nam...

« Le consul développe brièvement (huit lignes de texte imprimé) les raisons de sa proposition, et il conclut en disant :

Quare agite, p. c., et principem dicite. Aut accipiet enim exercitus quem elegeritis, aut, si refutaverit, alterum faciet.

« Le consul Gordianus, qui préside, vient de faire la relation de l'affaire qu'il met en délibéré : il dit *referemus*, il dit *rettulimus*, c'est le terme officiel. Il ne fait pas de proposition, cela n'étant pas de son rôle : il n'a qu'à poser la question et prier le sénat de dire son avis : *Quare agite, p. c., et principem dicite.* Le rôle du magistrat, dit Mommsen, devait légalement être passif, il devait exclusivement indiquer la question à vider et ne pas proposer lui-même de solution : il attendra les avis que les sénateurs exprimeront[1]. On sait, d'autre part, que le magistrat peut verbalement produire les faits dont il a été informé, faire lire les lettres qu'il a reçues, tous actes préalables, mais connexes à la *relatio*[2].

« Sitôt que le président a terminé sa *relatio*, commence le tour de parole des sénateurs. L'interrogation successive des sénateurs, écrit Mommsen, est une des particularités les plus originales et les plus fécondes en conséquence du parlement romain. Les sénateurs qui ont voix délibérative sont appelés nominativement, dans un ordre de préséance fixe, minutieusement réglé, et invités à exprimer leur opinion, *sententia*, sur la *relatio* qui vient de leur être soumise. Voici comment on y procède dans le procès-verbal de 275. Je cite toujours le texte de Vopiscus :

« Le consul Gordianus vient de mettre en délibéré la

1. Mommsen, *Droit public romain*, trad. franç., t. VII, p. 141.
2. *Id.*, p. 131.

Digitized by Google

désignation du successeur à donner à Aurélien. Or, il se trouve que le premier sénateur qui ait à émettre son avis est Tacite.

Post haec cum Tacitus qui erat primae sententiae consularis, sententiam incertum quam vellet dicere, omnis senatus adclamavit : Tacite Auguste, deus te servet. Te deligimus, te principem facimus, tibi curam rei p. orbisque mandamus. Suscipe imperium ex senatus auctoritate, etc.

« Quand les acclamations se sont apaisées, Tacite prend la parole : *At ille : Miror, p. c., vos in locum Aureliani, fortissimi imperatoris, senem velle principem facere...* Et il conjure le sénat de réfléchir, mais les acclamations reprennent : *Post haec acclamationes senatus hae fuerunt : Et Traianus ad imperium senex venit, dixerunt decies. Et Hadrianus ad imperium senex venit, dixerunt decies...* Et ainsi de suite. Le procès-verbal, après avoir noté les acclamations, poursuit :

Deinde omnes interrogati. Praeterea, qui post Tacitum sedebat senator consularis, Maecius Falconius Nicomachus in haec verba disseruit : Semper quidem, p. c...

« Il dit son avis en une petite harangue (trente-sept lignes de texte imprimé) de forme classique, où il presse éloquemment Tacite d'accepter le principat. Tacite est ému, le sénat remué, et aussitôt une acclamation unanime élit Tacite empereur : *Hac oratione et Tacitus ipse vehementer est motus, et totus senatorius ordo concussus, statimque ad clamatumest : Omnes, omnes.*

« Mettons à part ces acclamations répétées, que nous ne retrouverons pas dans nos conciles africains, et relevons seulement la procédure du tour de parole : chaque sénateur appelé à exprimer son avis, en un discours concis, aboutissant à une résolution ou *sententia*, dont le plus souvent il lit en terminant son discours une rédaction écrite. Les *sententiae* ainsi libellées sont remises au président. La *sententia*, qui, au moment du vote, ralliera

Digitized by Google

le sénat, fournira le texte même de la résolution du sénat[1].

« Achevons cette description en rappelant que, quand le vote est acquis, la séance du sénat est levée : la rédaction de la résolution votée revenait au magistrat qui avait convoqué et présidé le sénat. Le sénat ne participait pas à cette rédaction, sinon par le fait que le président devait retenir comme témoin de sa rédaction quelques-uns des sénateurs qui avaient été présents à la séance et porter leurs noms dans le titre du sénatus-consulte. Le texte en serait adressé sous forme de lettre par le président aux cités ou aux personnes intéressées[2].

« Nous avons donc le schéma d'une délibération en forme du sénat : 1° le magistrat qui préside fait la *relatio;* 2° les sénateurs présents, à leur tour de parole, expriment leurs *sententiae;* 3° on vote la résolution; 4° le président la rédige et la fait parvenir aux intéressés.

« Or, ce schéma est exactement celui du concile de Carthage de septembre 256, et, pouvons-nous conjecturer, des conciles qui, en 252, en 254, en 255 et au printemps de 256, l'ont précédé.

« Je laisse de côté la question de savoir à qui appartient le droit de convoquer le concile à Carthage. Du moment que nous rencontrons à Carthage des conciles où n'assistent que les évêques de la Proconsulaire, d'autres où ceux de la Proconsulaire sont réunis à ceux de la Numidie, d'autres enfin où ceux de la Mauritanie se joignent à ceux de la Proconsulaire et la Numidie, il faut admettre que les évêques sont convoqués au concile, qu'ils sont convoqués par provinces, et on peut supposer qu'en chaque province ils sont convoqués par le plus ancien évêque. Tout cela est obscur. Mais il y a convocation, et Cyprien dit *cogere concilium*, il dit *concilium habere*, comme on dit *cogere senatum* et *senatum habere*[3].

« Le concile se tient en présence de la *plebs* chrétienne

1. Mommsen, p. 169-170.
2. *Id.*, p. 199 et 210.
3. Cyprian. *Epistul.*, LXXII, 1, et LIX, 10.

Digitized by Google

de Carthage, sans que pour autant cette *plebs* y joue un autre rôle que celui de public muet. Mais la présence de la *plebs* chrétienne est un indice que le concile se tient dans une basilique. Le procès-verbal du concile de septembre 256 porte en tête la mention de la ville et du jour où il se réunit :

Cum in unum Cartaginem convenissent kalendis septembribus episcopi plurimi ex provincia Africa Numidia Mauritania cum presbyteris et diaconibus, praesente etiam plebis maxima parte..., Cyprianus dixit.

« Protocole pareil en tête du procès-verbal de la séance du sénat de 275 :

Die VII kal. octob. cum in curiam Pompilianam ordo amplissimus consedisset, ... Gordianus consul dixit.

« Pareillement en tête du procès-verbal de la séance du sénat de 438 :

... proceres amplissimusque ordo senatus dum convenissent habuissentque inter se aliquamdiu tractatum, ... consul ordinarius dixit.

« Il se dessine déjà que le protocole du concile est calqué sur le protocole du sénat. *Cyprianus dixit :* saint Cyprien va faire la *relatio*, mais au préalable il communique les documents afférents à la *relatio* et que le concile doit avoir présents à l'esprit dans sa délibération. Le procès-verbal du concile de 256 s'exprime donc ainsi :

Cum in unum Cartaginem convenissent..., et lectae essent litterae Iubaiani ad Cyprianum factae, item Cypriani ad Iubaianum rescriptae de haereticis baptizandis, quidque postmodum Cypriano Iubaianus idem rescripserit, Cyprianus dixit.

« C'est seulement après qu'il a donné ou fait donner lecture de ces trois documents que l'évêque président, Cyprien, prend la parole. Nous avons son petit discours qui est un modèle de *relatio :*

Digitized by Google

Audistis, collegae dilectissimi, quid mihi Iubaianus coepiscopus noster scripserit... Superest ut de hac ipsa re singuli quid sentiamus proferamus...

« Cyprien pose la question en ce petit discours (dix-huit lignes de texte imprimé), il pose la question sans proposer de solution, il demande l'avis des évêques présents. Cyprien préside son concile exactement comme le consul Gordianus en 275 préside le sénat : la procédure des deux présidents est la même.

« Les évêques vont donner leur avis, chacun à son tour de parole, ce tour étant réglé sur l'ancienneté de chacun dans l'épiscopat. Le premier qui opine est Caecilius, évêque de Biltha dans la Proconsulaire : le soixante-onzième (sur quatre-vingt-sept) est Pudentianus, évêque de Cuicul en Numidie, qui explique qu'étant évêque de fraîche date il parle après ses aînés; autant en fait le soixante-dix-huitième, Victor, évêque d'Octava en Numidie. Chacun des quatre-vingt-sept évêques a la parole à son tour : les uns répondent en quelques mots à peine, d'autres sont plus abondants; la réponse la plus prolixe, celle de Nemesianus, évêque de Thubunae, fait quarante lignes de texte imprimé. Dans le recueil des *sententiae*, nous avons chacune des réponses des quatre-vingt-sept évêques; la variété de langage et de caractère de chaque *sententia* donne à penser que nous en avons l'expression originale : on n'en a même pas corrigé les solécismes et les barbarismes. Cyprien opine le dernier; il ne résume pas les avis qui viennent d'être exprimés par les quatre-vingt-six préopinants, d'ailleurs unanimes, il exprime son sentiment individuel à titre individuel, *meam sententiam*, dit-il.

« Les quatre-vingt-sept *sententiae* une fois émises, le procès-verbal du concile de septembre 256 ne mentionne pas de vote : pas davantage trace de vote dans les conciles de 252 et ensuite. Sans doute, dans ces conciles où il y a unanimité dans les *sententiae*, un vote est inutile. On tient à cette unanimité et sans doute l'a-t-on préparée hors séance.

Digitized by Google

« Mais, de même qu'au sénat, le magistrat qui a fait la *relatio* rédige la résolution et la communique en forme de lettre aux intéressés; dans nos conciles de Carthage, Cyprien, qui a fait la *relatio*, rédige la lettre synodale. Et tandis que le sénatus-consulte portait avec le nom du magistrat qui l'avait rédigé celui des quelques sénateurs qui l'ont assisté, la synodale rédigée par Cyprien portera les noms de tous les évêques présents au concile. Nous avons ainsi la synodale du concile de 252, qui porte le nom de quarante-deux évêques, Cyprien en tête; la synodale du concile de 253, rédigée par Cyprien, souscrite par les soixante-six évêques du concile; la synodale du concile de 254, rédigée par Cyprien, souscrite par les trente-sept évêques du concile; la synodale du concile de 255, rédigée par Cyprien, souscrite par les trente et un évêques du concile.

« Nous pouvons conclure : les conciles présidés par Cyprien procèdent dans la forme des délibérations du sénat romain.

« Cette constatation est d'autant plus intéressante que, à pareille époque, les délibérations proprement dites tendaient dans les séances du sénat à être remplacées par ces acclamations, qui étaient bien la fin de toute discussion. Dans les βουλαί ou sénats municipaux, il en était sans doute de même. M. Jouguet, parlant des deux seuls fragments que des papyrus nous aient conservés de procès-verbaux de délibérations de βουλαί en Égypte, note que jamais un simple bouleute n'intervient dans la discussion : le prytane qui préside fait lire des lettres des hauts fonctionnaires de l'État et la βουλή manifeste son opinion par des acclamations collectives[1]. Le régime parlementaire n'a survécu que dans les conciles! »

MM. Lafaye, Monceaux, Martroye, Toutain et de Villenoisy présentent diverses observations.

1. P. Jouguet, *La vie municipale dans l'Égypte romaine* (Paris, 1911), p. 384-385.

Digitized by Google

Séance du 20 Mars.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Balfour (Henry). *The origin of west african crossbows.* Washington, 1911, in-8°.

Durrieu (comte Paul). *Notice d'un des plus importants livres de prières du roi Charles V. Les heures de Savoie ou « Très belles Grandes Heures » du roi.* Paris, 1911, in-8°.

Fewkes (Walter). *The cave dwellings of the old and new worlds.* Washington, 1911, in-8°.

Pokorny (Julius). *The origin of Druidism.* Washington, 1911, in-8°.

M. Ch. Buttin, associé correspondant national, lit un mémoire sur une dalle qui passe pour représenter l'armure de Jeanne d'Arc et qui se trouve à Saint-Denis ; il démontre que cette dalle est fausse et qu'elle a été copiée sur plusieurs autres monuments de date plus récente, en particulier du XVI^e siècle.

MM. G. Bapst, Vitry, le comte Durrieu, Mayeux et de Villenoisy présentent diverses observations.

M. le comte de Charencey, associé correspondant national, propose la lecture d'une inscription étrusque du Musée du Louvre.

M. E. Michon, membre résidant, au nom de M. Héron de Villefosse, membre honoraire, donne lecture d'un mémoire de M. Ernest Petit, associé correspondant national, sur des portraits de Girard de Vienne et de ses enfants (XVI^e siècle).

M. P. Monceaux, membre résidant, de la part du

Digitized by Google

R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux latins récemment découverts à Carthage.

« 1. Plomb de bulle. Diamètre, 0m019. Sur chacune des faces, dans une couronne, une inscription en trois lignes :

+ EC	CAT
LESI	ANEN
E.	SIS

+ *Ec(c)lesi(a)e Catanensis.*

C'est un sceau de l'église de Catane, en Sicile.

« 2. Plomb de bulle. Diamètre, 0m022. La face, qui est fruste, semble avoir présenté des bustes d'empereurs byzantins. Au revers, traces d'une inscription : on y distingue les lettres ...VRIC..., qui sont probablement des restes du nom de l'empereur Maurice Tibère. »

MM. Lafaye, Martroye et Pallu de Lessert ajoutent quelques observations.

Séance du 27 Mars.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Carton (Dr). *Note sur une tombe romaine honorée par les modernes Africains.* Sousse, 1911, in-8°.

— *Note sur quelques collections privées de Sousse.* Sousse, 1911, in-8°.

— *Le port marchand et le mur de mer de la Carthage punique.* Paris, 1911, in-8°.

— *Huitième chronique archéologique nord-africaine (années 1910-1911).* Tunis, 1912, in-8°.

— *La nécropole du Kef Messeline (Tunisie).* Paris, 1911, in-8°.

Digitized by Google

Carton (Dr). *Note sur les fouilles exécutées en 1910-1911 à Bulla Regia.* Paris, 1911, in-8°.

— *Manifestations en l'honneur de M. le docteur Carton, nommé membre correspondant de l'Institut de France.* Tunis, 1911, in-8°.

Jullian (C.). *La Gaule dans la Table de Peutinger.* Bordeaux, 1912, in-8°.

Le président annonce l'élection de M. Marcel Reymond, associé correspondant national, comme membre libre de l'Académie des beaux-arts et lui adresse les félicitations de la Société.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part de M. Camille Jullian, associé correspondant national, une reproduction directe en héliotypie de la partie de la Table de Peutinger qui concerne la Gaule. Publiée par la *Revue des études anciennes*, sous la direction de MM. Jullian et Radet, cette portion de la carte est mise à la portée de tous les travailleurs sous un format commode, sans les cassures inévitables en cas de pliage. La parfaite exactitude de la reproduction rend cet instrument de travail indispensable à ceux de nos confrères qui étudient la géographie de la Gaule romaine; il leur permettra de rectifier plus d'une erreur dans les transcriptions de certains noms de lieux inscrits sur ce document. Ernest Desjardins soutenait, par exemple, que le nom antique de Meaux devait être lu *Fixtinnum*, considéré par lui comme une copie fautive de *Jatinum*, due au copiste du moyen âge. La carte porte clairement *Fixtuinum*, lecture adoptée par tous les anciens éditeurs, notamment par Léon Renier, et que fournit aussi la réduction de la Table de Peutinger (partie de la Gaule) donnée par la Société des Antiquaires de France dans son *Annuaire* de 1850. Il n'y a aucun doute possible sur ce point.

M. E. Michon, membre résidant, offre à la Société au

Digitized by Google

nom de l'auteur une série de brochures qui témoignent de l'activité scientifique de M. le Dr L. Carton, associé correspondant national :

« 1° *Note sur une tombe romaine honorée par les modernes Africains;* 2° *Note sur quelques collections privées de Sousse;* 3° *Manifestation en l'honneur de M. le Dr Carton, nommé correspondant de l'Institut de France;* 4° *La nécropole du Kef Messeline (Tunisie);* 5° *Note sur les fouilles exécutées en 1910-1911 à Bulla Regia;* 6° *Le port marchand et le mur de mer de la Carthage punique;* 7° *Huitième chronique archéologique nord-africaine (années 1910-1911).*

« Il ne m'est pas possible d'insister sur le contenu de toutes ces études, malgré l'intérêt que présentent par exemple la nécropole du Kef Messeline avec ses stèles, la plupart encore debout, à épitaphes en caractères lybiques, sans mélange avec des inscriptions latines ou bilingues, comme cela se rencontre habituellement, et, à Bulla Regia, le dégagement des thermes publics et la mise au jour de l'appartement souterrain d'une riche demeure ornée de colonnes de marbre et de mosaïque.

« Je voudrais du moins indiquer que les nouvelles observations de M. le Dr Carton, très minutieusement poursuivies avec une infatigable persévérance, parfois en se mettant lui-même à l'eau pour mieux étudier les particularités du littoral, ont fait faire un grand pas à la question capitale, si souvent discutée, des ports de Carthage. Selon lui, le port primitif aurait été établi dans une conque qui existait au pied de Bordj-Djedid, citadelle du premier comptoir phénicien, sur l'étendue de laquelle il se serait développé. Il aurait d'abord été commun aux navires marchands et à la marine de guerre. Lorsque le développement de la puissance de Carthage exigea un véritable port de guerre, il fut creusé plus au sud, à l'abri du promontoire du Lazaret, et l'ancien port devint exclusivement marchand. Le tout fut protégé par une puissante muraille en blocs énormes, le « mur de « mer », bâti comme la corde d'un arc par rapport à la

Digitized by Google

conque où s'abritait le premier port et reliant le port de guerre en un vaste et harmonieux ensemble.

« M. le Dr Carton, enfin, continue à s'imposer, par la chronique archéologique nord-africaine, le méritoire travail de nous tenir au courant des diverses découvertes intéressant tant la préhistoire et les civilisations berbère ou punique que l'époque romaine, païenne ou chrétienne, sans se lasser de regretter que la destruction des ruines de l'Afrique du Nord se continue, et malheureusement plus que partout ailleurs, à Carthage. »

M. Ch. Buttin, associé correspondant national, revenant sur sa communication de la précédente séance et sur l'une des observations présentées par M. G. Bapst, entretient la Société de la question de l'armure de Philibert-Emmanuel, de son transfert à Paris, puis de son retour à Turin.

M. G. Bapst ajoute quelques observations.

M. le comte de Charencey, associé correspondant national, entretient la Société des noms de nombre en étrusque, en particulier du nombre un.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1912.

Séance du 3 Avril.

Présidence de M. N. Valois, vice-président.

Ouvrages offerts :

Cantarelli (Luigi). *Le fonti per la storia dell' imperatore Trajano.* Rome, 1895, in-4°.

— *Gli scritti latini di Adriano imperatore.* Rome, 1898, in-4°.

— *La Diocesi italiciana da Diocleziano alla fine dell' impero occidentale.* Rome, 1901, in-4°.

M. Aug. Audollent, associé correspondant national, communique à la Société une inscription jadis conservée à Clermont-Ferrand, actuellement déposée à Vichy :

« J'ai eu l'occasion de copier et d'estamper à Clermont-Ferrand, il y a quelques années, une inscription qui semble inédite et que son propriétaire d'alors déclarait avoir été découverte au puy de Dôme. La rareté des textes épigraphiques exhumés dans les ruines du temple de Mercure Dumias donnerait un prix tout particulier à celui dont il s'agit, si la provenance en était établie de façon indiscutable. Mais, en lui attribuant cette origine, on affirmait, à mon avis, ce qu'on n'était nullement en mesure de prouver; une fois de plus, on cédait au désir instinctif de rehausser la valeur d'un document sans état civil en l'inscrivant à l'actif d'une localité célèbre. Je ne crois pas d'ailleurs qu'on puisse suspecter l'authenticité de celui-ci; la gravure est bonne, et la rédaction, que

Digitized by Google

nous allons étudier, paraît exclure toute idée de supercherie.

« La pierre servait, lorsque je la vis, à fermer une bouche d'égout dans la cour de M. Grimaux, commissaire-priseur, 18, place d'Espagne. M. Grimaux l'avait recueillie dans la succession de M. Fabre, antiquaire à Royat, décédé vers 1895. Quand, à son tour, il céda sa collection, elle fut acquise par M. le docteur Choppard, de Vichy; elle doit se trouver encore actuellement chez lui.

« C'est une plaque de marbre blanc, épaisse de 0m06, brisée sur la gauche et en bas. Elle mesure 0m60 de largeur, sur 0m50 en hauteur. L'angle supérieur de droite est intact; il a conservé une partie du cadre mouluré qui enfermait le texte suivant :

IVS · L · F PVP · DOMITVS
B·AED·PRAEF·PR·IIVIR·FLAM·SIBI
T·F·PVP·DOMITO·PATRI·FALTONIÆ[1]
MILLAE · MATRI · ET·VARIAE·P·F
LLAE·VXORI·GRESIAE·C·F·PRIS
FIL · PIISSIM · TESTAMENT FIERI
BITRATV CCPESI

« Pas de difficulté de lecture pour les six premières lignes. Les lettres, hautes de 0m045 à la première, de 0m03 aux autres, sont assez profondément et nettement tracées; les ligatures (ligne 2, A et M; ligne 3, A et L, A et E; ligne 6, N et T) sont simples. Il n'y a d'incertitude que pour la fin de la dernière ligne qui est très endommagée. Quant aux restitutions, il est possible d'en proposer quelques-unes pour la partie gauche.

« Le prénom et le nom du personnage qui ordonna de graver ce texte (ligne 1) se déduisent de la ligne 5, où Gresia, sa fille, est dite *Caii filia* : sur la cassure, avant la terminaison VS, on aperçoit encore l'extrémité infé-

1. Sur l'original, N de *Faltoniae* est à l'intérieur de l'O.

Digitized by Google

rieure de la lettre I. Comme lui-même est qualifié de *Lucii filius*, nous rétablissons sans hésiter les noms de son père à la 3e ligne. Au contraire, les surnoms des trois femmes, la mère (ligne 4), la femme (ligne 5) et la fille (lignes 5-6) de C. Gresius, sont douteux. Pour le premier, des mots tels que *Camilla*, *Maximilla*, etc., se présentent tout de suite à l'esprit. Nous n'avons pas les moyens de choisir entre les divers spécimens de cette série. Notons seulement qu'il doit manquer au surnom de Faltonia cinq ou six lettres; il n'en faut pas moins pour remplir, avec la filiation, l'espace vide à gauche du groupe *millae*. Le surnom de Varia devait être à peu près aussi long; à lui seul il occupait, je pense, tout le commencement de la ligne 5, la filiation étant donnée à la ligne précédente. Il n'en reste que la désinence *lae*, avec une portion de lettre qui peut être un *l* également dont la cassure a emporté le jambage vertical[1]; c'est trop peu pour proposer une hypothèse vraisemblable. Enfin, on songe immédiatement à compléter en *Pris*[*cillae*] le surnom de Gresia, ce qui donne six lettres, nombre peut-être suffisant, à rétablir en tête de la ligne 6.

« A la dernière ligne, après *jussit* ou un verbe analogue qu'appelle nécessairement l'infinitif *fieri*, on complétera sans peine *arbitratu;* mais le nom propre qui suit, et qui ne peut guère être qu'au génitif, est beaucoup moins sûr : d'après les traces qui subsistent de six lettres, on serait tenté de lire *C*(*aii*) *Gresi*[*i*].

« Nous transcrirons donc :

[*C*(*aius*) *Gres*]*ius*, *L*(*ucii*) *f*(*ilius*), *Pup*(*inia tribu*), *Domitus*, ... *.b. . .*, *aed*(*ilis*), *praef*(*ectus*) *pr*(*o*) *duovir*(*o*)[2], *fla*-
[*m*(*en*), *sibi*

1. Un trait oblique, très net sur l'estampage, ferait volontiers croire qu'il s'agit d'un B ou d'un S; mais, après comparaison avec les lettres semblables que renferme ce texte, je pense qu'il vaut mieux lire *...llae* que *...blae* ou *...slae*.

2. Le plus souvent, ce titre est abrégé dans les inscriptions, aussi est-il difficile de décider s'il faut lire *pro duovir*(*is*) ou *pro duovir*(*o*). Cette dernière interprétation est généralement admise;

Digitized by Google

[*et L(ucio) Gresio*], *T(iti) f(ilio), Pup(inia tribu), Domito*
[*patri, Faltoniae,*
[. . . . *f(iliae), Maxi?*]*millae matri, et Variae, P(ublii)*
f(iliae),
[. . . . . .]*llae uxori, Gresiae, C(aii) f(iliae), Pris-*
[*cillae?*] *fil(iae) piissim(ae), testament(o) fieri*
[*jussit? ar*]*bitratu C(aii) ?Gresi*[*i?* . . . . . .]

« Malgré les quelques obscurités que j'ai signalées, le sens général du morceau se dégage clairement. Il s'agit d'une inscription funéraire qu'un citoyen romain, C. Gresius Domitus, inscrit dans la tribu Pupinia, a chargé par testament un de ses amis, dont l'identité nous échappe, de faire rédiger et graver sur son tombeau. Dans ce tombeau avaient pris place, peut-être avant lui, son père, L. Gresius Domitus, sa mère, Faltonia [?Maxi]milla, sa femme, Varia . . . . . .lla, et sa fille, Gresia Pris[cilla?].

« Ce personnage n'était pas le premier venu; il appartenait à l'aristocratie municipale et avait exercé dans sa patrie d'importantes fonctions, tour à tour édile, préfet remplaçant un duovir empêché, puis flamine. Au commencement de la ligne 2, qui nous donne ces titres, on attendrait un mot comme *quaestor*, marquant le début de cette carrière municipale. Mais une pareille restitution ne peut être admise, car on aperçoit encore nettement les deux panses du B[1].

pourtant M. Gsell a adopté l'autre en transcrivant un texte de Djemila (*Bulletin archéologique*, 1901, p. 318). Mais le singulier est donné de façon certaine dans quelques textes : *C. I. L.*, XII, 4230 (Béziers), 4401, 4417 (Narbonne); il me paraît donc s'imposer.

1. A cette place, après le cognomen, on pourrait encore chercher l'indication de la patrie ou du domicile. Les conclusions auxquelles nous aboutirons tout à l'heure sur l'origine méridionale de ce texte feraient peut-être songer à Narbonne, dont le nom latin s'abrège souvent en *Narb.*; cf. *C. I. L.*, XII, p. 934. On aurait tort cependant de s'arrêter à cette supposition, d'abord à cause de la tribu à laquelle appartiennent C. Gresius et son père, — Narbonne est de la Papiria, eux de la Pupinia, — ensuite parce qu'il faut plus de trois lettres pour combler le vide du commencement de la ligne.

Digitized by Google

« A quelle date remonte notre document? Je ne saurais le dire d'une manière précise : l'écriture soignée, les lettres bien formées annoncent toutefois une époque où les meilleures traditions des lapicides étaient encore en honneur.

« La simple analyse que nous venons de faire n'est guère favorable à l'opinion qui attribue au puy de Dôme l'inscription de C. Gresius. D'abord, elle est sur marbre. On a extrait beaucoup de marbre au cours des fouilles du sanctuaire de Mercure, mais il servait uniquement à la décoration de l'édifice. Les quelques textes épigraphiques retrouvés sont tous sur métal ou sur domite. Ce n'est là, je me hâte de le dire, qu'une remarque préliminaire; si nous n'avions que cet argument, nous pourrions hésiter à conclure. En voici d'autres plus décisifs.

« Pourquoi, par exemple, une épitaphe dans un temple, ou même dans ses alentours, au sommet de la montagne? Et comment expliquer que les cendres d'un magistrat municipal et celles de sa famille aient été déposées dans l'enceinte du grand sanctuaire national des Arvernes? Nous nous heurtons à une série d'invraisemblances. Pour les faire cesser, il faut écarter résolument l'opinion contre laquelle je m'élève et rapporter ce texte funéraire à quelque ville importante de la Gaule romaine. Laquelle choisir?

« Deux particularités permettent de circonscrire rapidement les recherches. D'abord, le titre de *praefectus pro duoviro* que porte C. Gresius Domitus. Il n'est pas très fréquent; on le rencontre cependant plus d'une fois dans la Gaule Narbonnaise, où il paraît s'être localisé, spécialement à Aix[1], à Béziers[2], à Fréjus[3], à Narbonne[4]; on le

1. *C. I. L.*, XII, 529.
2. *Ibid.*, 4230, 4250.
3. *Ibid.*, 261.
4. *Ibid.*, 4371, 4372, 4396, 4401, 4402, 4403, 4405, 4410 (?), 4417, 4420 (?).

Digitized by Google

signale aussi en Espagne[1] et en Afrique[2], mais rien ne permet d'attribuer le texte qui nous occupe à un autre pays que la Gaule. Et le fait qu'il mentionne une magistrature presque inconnue en dehors des régions méditerranéennes de cette province constitue une première présomption en faveur de son origine méridionale.

« D'autre part, C. Gresius et son père sont inscrits dans la tribu Pupinia à laquelle appartient la *Colonia V... Julia Septimanorum Baeterrae*[3]. Si nous rapprochons cette constatation de la précédente, nous aurons de fortes raisons de penser que la famille des Gresii[4] habitait Béziers, qu'elle y avait son tombeau, enfin que l'inscription où se lisent leurs noms a été transportée, nous ignorons dans quelles circonstances, de cette ville à Clermont. Pourquoi s'étonnerait-on de ce voyage, puisque aussi bien elle vient d'en faire un second sous nos yeux, en émigrant de la collection de M. Grimaux dans celle du Dr Choppard, à Vichy. »

M. G. Bapst, membre résidant, fait une communication sur les origines du Musée d'artillerie. Dès 1769, Choiseul

1. *Ibid.*, II, 34 (*Salacia* = Alcaçer do Sal), 2149a (*Obulco* = Porcuna).

2. *Bull. archéol.*, 1901, p. 318, et 1911, p. 136 (*Cuicul* = Djemila); *Ibid.*, 1911, p. 115 (même provenance); *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, XLI, 1907, p. 245 (deux textes de même provenance).

3. Cette tribu est rare; en dehors de *Baeterrae*, on ne la trouve guère que dans un petit nombre de villes d'Italie, *Forobrentani* (en Ombrie), *Sassina* (Sarsina), *Tergeste* (Trieste), *Laus Pompeia* (Lodi); voy. Kubitscheck, *Imperium romanum tribulim discriptum*, Vienne, 1889, s. v.

4. Ce gentilice n'est guère connu, en dehors du texte qui nous occupe, que par quelques inscriptions italiennes; *C. I. L.*, XI, 5238 (*Fulginiae*, tribu Cornelia), 5717 (*Tuficum*, tribu Ouffentina), 5841 (*Iguvium*, tribu Crustumina); voir W. Schultze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, dans *Abhandlungen der k. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, phil.-hist. Klasse, N. F., Band V, n° 5, 1904.

Digitized by Google

avait chargé de la création d'un Musée d'armes Gribeauval, mais ce dernier était trop occupé par ailleurs. Au moment de la Révolution, il y avait comme dépôts d'armes, avec les quelques canons du maréchal de Saxe, ses « amusettes », quelques armes à la Bastille et dans une des pièces du Garde-Meuble. En l'an II, on créa le Comité de fabrication des armes et, en l'an IV, le Comité d'artillerie. Le premier fondateur du Musée fut un ancien protégé du prince de Condé, E. Régnier, dessinateur, armurier et mécanicien, qui, dès l'an II, s'occupa de constituer une collection et, deux ans après, déposa au Comité ce qu'il avait réuni. Le Musée se constitua successivement avec des objets venant de quatre origines : Chantilly, Bouillon ou Sedan, au duc de Bouillon, Turin et l'Autriche. Ces collections présentaient souvent des attributions fausses : elles contenaient assez régulièrement par exemple une armure dite de Jeanne d'Arc, mais elles ont toutes fourni des pièces d'une rare valeur, et c'est ainsi que de Vienne est revenue l'armure de François Ier.

MM. Michon et Buttin présentent quelques observations.

Séance du 10 Avril.

Présidence de M. A. Blanchet, vice-président.

Ouvrages offerts :

Cantarelli (Luigi). *La serie dei prefetti di Egitto*. Rome, 1906-1911, in-4°.

Demartial. *Léonard Limosin, émailleur et graveur*. Paris, 1912, in-4°.

M. F. Pasquier, associé correspondant national, fait la communication suivante au sujet d'un contrat de louage pour un enlumineur de Toulouse en 1499 :

« Au moment où l'on s'intéresse particulièrement à la vie et à l'œuvre des miniaturistes français, il est à propos de faire connaître un contrat en vertu duquel un enlumi-

Digitized by Google

neur de Toulouse, en présence de deux membres de la corporation, se met au service d'un libraire de cette ville [1].

« Le 29 juillet 1499, Flor Danet, enlumineur à Toulouse, accompagné de deux maîtres de la corporation, Chémon et Nicolas Tierry, se présentèrent devant le notaire Jean Bouchère, chez qui se trouvait Jean Duclos (*de Clauso*), libraire de la ville. Celui-ci, en vertu d'un contrat reçu par le notaire, accepta de prendre comme ouvrier Flor Danet, qui lui loua ses services (*se collocavit ad serviendum et deserviendum*) pour faire le travail d'enlumineur (*in officio illuminatoris*). La location était faite pour un an à commencer du 1er août. Le prix en argent était fixé à dix écus, dont partie était payable le jour de la conclusion du contrat et le reste à la fin de l'année. Il y avait sans doute d'autres avantages qu'on ne jugea pas à propos de spécifier dans l'acte, parce qu'on les considérait comme imposés par l'usage. Danet promit à son patron d'accomplir sa tâche suivant les coutumes adoptées dans la profession. Les deux confrères qui accompagnaient Danet furent témoins de l'acte avec un clerc de la ville.

« Ce contrat, malgré sa concision, contient des renseignements curieux et peut prendre place à la suite des nombreux documents découverts également dans les minutes notariales et qui contribuent à faire connaître l'histoire de l'art à Toulouse. »

M. L. Demaison, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Les collections archéologiques du Musée de Reims se sont enrichies, il y a quelques mois, de deux curieux vases peints de l'époque gauloise, trouvés dans nos environs, sur le terroir de la commune de Bétheny. Le premier de ces vases, en forme d'urne, est orné de figures

1. Archives départementales de la Haute-Garonne, série G, archevêché de Toulouse, n° 472. Minutes du notaire Bouchère, fol. 53.

Digitized by Google

de chevaux qui se détachent en clair sur un fond obscur, formé de hachures noires, et dont les oreilles s'épanouissent en deux rinceaux; ces chevaux, très informes et dessinés sans aucune précision, ont une valeur purement décorative. Le vase était enfoui seulement à environ 30 centimètres de profondeur; aussi avait-il un peu souffert et s'était-il fendu sous l'action de la gelée. L'autre vase, incomplet aussi et brisé en plusieurs morceaux, a été reconstitué avec soin, mais sa décoration peinte est à moitié effacée; on peut y distinguer toutefois des chevaux semblables à ceux qui sont représentés sur le vase précédent. Une urne tout à fait pareille, offrant des dessins identiques, appartient à M. Ch. Bosteaux, de Cernay-les-Reims, qui en a donné une bonne reproduction photographique dans son *Histoire de Berru* (Reims, 1897, p. 29). Tous ces vases sont certainement du même temps et doivent être sortis d'un même atelier. Bien différents de ceux qui se trouvent associés aux *torques* en bronze dans les anciennes sépultures gauloises si répandues dans les plaines du département de la Marne, ils appartiennent sans nul doute à un art beaucoup plus récent. Leur ornementation fait penser aux chevaux qui se voient si fréquemment sur les monnaies gauloises et qui sont traités dans un style analogue. Du reste, avec nos vases de Bétheny, on a découvert des monnaies qui peuvent servir à en déterminer approximativement la date : monnaie des *Remi*, au type bien connu, avec les trois têtes de profil; pièce attribuée aux *Catalauni*, fort commune aussi dans notre région, offrant l'image d'un personnage accroupi, vu de face, et sur le revers, un sanglier surmonté d'un serpent[1]. Ces monnaies nous reportent à une date relativement peu ancienne, et je crois que la céramique dont nous avons ici de si curieux échantillons est d'une époque assez voisine de la conquête de César.

« Le cimetière gaulois qui nous a fourni ces vases a

1. H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, pl. XXXII, n° 8145.

Digitized by Google

continué, sous la domination romaine, à servir à des inhumations. On a trouvé en cet endroit, au mois de septembre 1907, deux miroirs, un rasoir et une fibule en bronze, une urne en verre contenant des cendres, un bracelet en verre, une bague d'argent avec un chaton en pierre bleue où est gravée une corne d'abondance, et divers autres objets qui sont conservés au Musée de Reims[1]. La localité porte le nom de *Suzy*, qui indique une origine antique; l'intérêt de ce nom n'avait pas échappé à notre regretté confrère M. Longnon; il l'a noté dans son *Dictionnaire topographique du département de la Marne*. *Susiacus* désignait probablement le *fundus* gallo-romain qui avait succédé à un groupe primitif d'habitations gauloises. La destruction de Susy a dû avoir lieu de très bonne heure, peut-être dès l'époque mérovingienne; on n'en a plus aucune trace dans les documents du moyen âge. Il est à remarquer que nos lieux dits ont souvent conservé le souvenir de villages très anciennement disparus, sur lesquels on manque totalement de renseignements historiques, mais dont on a reconnu l'existence, chaque fois que l'on a pratiqué des fouilles sur leur emplacement.

« J'ai déjà donné communication de plusieurs inscriptions trouvées à Reims, depuis la publication en 1904 du fascicule du *Corpus inscriptionum*, consacré à la Gaule Belgique[2]. Voici quelques inscriptions nouvelles, presque toutes inédites :

« 1. Deux stèles découvertes à Reims en 1907 dans un cimetière gallo-romain, vers l'extrémité du faubourg de Laon, à droite de la route :

D M
PISC[illegible](?)

1. *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims, canton de Bourgogne*, 1re partie, p. 183.
2. *Bulletin*, 1907, p. 225 et suiv.

Digitized by Google

D M
DRV▪A▪I▪ (?)

D(iis) M(anibus) Drulae (?).

« Ces deux stèles ont été perdues. Leurs inscriptions étaient très frustes et la lecture en est fort incertaine.

« 2. Stèle à fronton triangulaire, trouvée vers le mois de décembre 1909, au faubourg de Laon, dans le même cimetière que les précédentes, sur l'emplacement de l'ancienne propriété Bulteau, en un endroit où l'on a déjà mis au jour plusieurs monuments funéraires, et en particulier l'intéressante statue d'Attis que j'ai décrite et figurée dans notre *Bulletin* en 1906[1] :

D M
TITIO
LA · SEC
VNDI

« Cette stèle est conservée par le propiétaire du terrain, M. de Sainte-Marie.

« 3. Stèle placée actuellement dans le parc du château d'Orainville (Aisne). Elle est de forme rectangulaire, sans fronton, taillée dans un bloc de grès, assez grossièrement équarri. Ses dimensions sont environ 1^{m}25 de hauteur sur 0^{m}40 de largeur. Vers le milieu de sa face antérieure, on lit l'inscription suivante :

APPINOSA
EPASI

« Ces deux noms sont gaulois; celui d'*Appinosa* était déjà connu par une inscription de Reims[2].

1. P. 287.
2. *C. I. L.*, vol. XIII, p. 1, fasc. II, n° 3271.

Digitized by Google

« La stèle a été trouvée, avec d'autres gros blocs de grès, à environ 3 mètres de profondeur, dans les fondations de l'ancienne église d'Orainville, lorsque celle-ci a été démolie en 1895 pour être rebâtie à neuf; elle était enfouie au-dessous du maître-autel. Le grès dont elle est formée provient de la montagne de Brimont, située à la distance d'environ quatre kilomètres. Brimont possède un cimetière antique d'où l'on a exhumé un cercueil en plomb en l'année 1790, découverte qui fit alors grand bruit et qui a fourni en 1820 le sujet d'une communication à la Société des Antiquaires de France[1]. Il est probable que le cippe funéraire d'Orainville a été, au moyen âge, extrait aussi de ce cimetière et amené avec d'autres matériaux de construction destinés à l'église.

« L'inscription d'*Appinosa* n'est point inédite; une bonne photographie de la stèle a été donnée par M. l'abbé Berriot dans une notice qu'il a publiée en 1909 sous le titre d'*Orainville* (*Aisne*) *et ses souvenirs* (p. 12-13). Mais comme cet opuscule ayant été, je crois, tiré à peu d'exemplaires, j'ai jugé utile de revenir ici sur un texte épigraphique, d'autant plus digne d'attention que les inscriptions antiques sont fort rares dans nos campagnes[2]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Notre confrère M. Germain de Montauzan et M. P. Fabia, tous deux professeurs à l'Université de Lyon, ont trouvé l'hiver dernier, au cours des fouilles qu'ils poursuivaient dans cette ville, un masque de Pan en ivoire, des marbres, une série de moules en argile pour la fabrication de la monnaie et quelques fragments de poterie ornée. M. P. Fabia a l'obligeance de m'en informer; en même temps, il m'envoie la photographie d'un de ces

1. Cf. *Répertoire archéologique du canton de Bourgogne*, 1re partie, p. 178 et suiv.

2. J'ai cité aussi cette inscription dans le *Répertoire archéologique*, *ibid.*, p. 181, note.

Digitized by Google

fragments de poterie qui lui paraît devoir m'intéresser spécialement.

« C'est en effet, comme le montre la photographie et comme M. Fabia me l'écrit, une réplique un peu moins incomplète et, pour certains détails, mieux réussie, du même type qu'un fragment de médaillon de la collection Louis Chaumartin, dont j'ai publié un dessin en 1904 [1]. Ce dessin, que j'ai reproduit tel qu'il m'avait été envoyé, montre bien l'état de mutilation de l'exemplaire Chaumartin sur lequel ne reste plus qu'une figure d'homme nu, dans une position assez compliquée et par cela même difficile à comprendre.

« Je considérais comme douteuse l'attribution que j'en avais donnée ; certains détails, notamment un pied humain, visible près de l'épaule, me portaient à croire que ce fragment pouvait provenir d'un médaillon de caractère obscène. Ma conjecture se change aujourd'hui en certitude à la vue du nouvel exemplaire moins mutilé sur lequel on reconnaît clairement une femme nue, assise, entourant de ses bras le cou d'un homme nu, agenouillé devant elle. La femme a les deux jambes écartées; la jambe droite est levée jusqu'à la hauteur de l'épaule gauche de l'homme. Le reste se devine. Une draperie flotte derrière le dos de l'homme; le groupe est placé dans un encadrement de feuillage.

« L'exemplaire Chaumartin ne m'était connu que par un dessin. Le dessinateur avait cru lire, près de la draperie flottante et sous le pied visible derrière l'épaule de l'homme, les lettres ME, que je considérais comme une lecture fautive de HE, ayant eu la pensée que l'homme nu pouvait être Hercule. Sur le nouvel exemplaire découvert à Lyon, on lit sans hésitation TE sous le talon de la femme et, à l'autre extrémité du pied, NE conjugués. Il en résulte que sur l'exemplaire Chaumartin, évidemment sorti du même moule, il faut lire aussi TE à la même place.

1. *Revue épigraphique*, t. V, p. 69.

Digitized by Google

« La légende, dont on ne possède sur ces deux fragments que les premières lettres, peut être d'ailleurs facilement complétée, en se reportant à la description donnée par Allmer[1], d'un troisième exemplaire complet que possède le Musée de Genève.

Genève, au Musée. Fragment de poterie rouge présentant, dans un médaillon circulaire bordé d'une tresse de feuillage, un sujet érotique. L'inscription occupe la partie supérieure du médaillon :

TE NE O
TE

Les lettres NE forment un monogramme.
Teneo te. — « Je te tiens ».
Deux amants sur un *thalamus*. La femme, la tête ceinte d'une couronne de myrte.

« Allmer a décrit le sujet avec une sage discrétion, évitant de donner des détails trop précis sur la position des deux amants. Mais il est bien évident que sa description, pleine de tact, s'accorde avec ce qui reste de la même scène sur les fragments de Sainte-Colombe et de Lyon, car les légendes explicatives des trois exemplaires sont les mêmes.

« Sur le fragment de Lyon, les lettres se retrouvent groupées de la même façon et avec les mêmes ligatures :

TE NE *o*
te

« Sur le fragment de Sainte-Colombe, la légende se complète de même :

TE *ne* *o*
te

1. A. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. IV, p. 476, n. 1979; cf. *C. I. L.*, XII, 5687, 36.

Digitized by Google

« La découverte de MM. Germain de Montauzan et P. Fabia permet donc de rectifier les explications que j'avais données au sujet du fragment de Sainte-Colombe et d'en rétablir sûrement la légende. Je les remercie cordialement de me l'avoir fait connaître. »

Séance du 17 Avril.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Bervaldi (Dr Giuseppe). *Alcune osservazioni ai due ultimi opuscoli del sac. Pietro Kaer e del P. G. M. intorno a S. Doimo, vescovo e martire di Salona.* Fiume, 1910, in-8°.

Bulic (prof. Fr.). *Accessiones et correctiones all' Illyricum sacrum del P. D. Farlati di P. G. Coleti. Manoscritto inedito.* Spalato, 1909, in-8°.

Le président annonce la promotion de M. le comte de Lasteyrie au grade d'officier de la Légion d'honneur et les nominations au grade de chevalier de MM. l'abbé Thédenat, membre honoraire, E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, de MM. H. Jadart, P. Lacombe et A. Merlin, associés correspondants nationaux. Il leur adresse à tous les félicitations de la Société.

M. G. Espinas, membre résidant, donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. Léopold Delisle.

M. J. Toutain, membre résidant, donne lecture de la communication suivante :

« On sait, grâce à une inscription bien connue, que l'empereur Hadrien créa un municipe dans l'oasis du Sud-Tunisien qui porte aujourd'hui le nom de Nefzaoua [1].

1. *C. I. L.*, VIII, 84.

Digitized by Google

D'autre part, le nom de ce municipe se trouve contenu dans l'expression géographique *Turris Tamalleni*, fournie par l'Itinéraire d'Antonin. Ch. Tissot, dans sa *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, a reconnu et admis comme certaine la correspondance du village actuel de Telmine et du groupement antique dont le nom était sans doute Tamallen; mais il a cru devoir distinguer la *Turris Tamalleni* de la ville même de *Tamallen*. Si Telmine, dit-il, occupe l'emplacement de Tamallen, la Tour de Tamallen était située au point appelé Oum-es-Somaa, à six ou sept milles plus à l'ouest; le nom d'Oum-es-Somaa signifie précisément « la Mère de la « Tour »[1].

« L'opinion de Ch. Tissot a été récemment combattue par deux officiers qui ont minutieusement exploré et qui connaissent dans ses moindres détails le Sud-Tunisien, MM. le capitaine Le Bœuf et le commandant Donau. L'un et l'autre estiment qu'il n'y a pas lieu d'établir une différence entre *Turris Tamalleni* et *Tamallen*, et que le nom de *Turris Tamalleni* doit s'étendre à tout l'emplacement occupé par les villages de Telmine, Mansoura, Rabta, Djedida, même Kebilli : « Les nombreuses ruines romaines « que l'on trouve dans les trois villages de Telmine, Man- « soura et Kebilli, écrit dans un de ses rapports M. le « capitaine Le Bœuf, les traditions indigènes, qui repré- « sentent les oasis de Telmine et Kebilli comme ayant « fait autrefois une seule oasis; la configuration du sol, « qui rend vraisemblable cette hypothèse, à une époque « où les sources, n'étant pas encore ensablées, avaient un « plus grand débit, donnent à penser que le centre de « population, appelé *Turris Tamalleni*, comprenait les « oasis de Telmine et de Kebilli avec les villages qu'elles « contiennent[2]. » M. le commandant Donau est arrivé à une conclusion analogue, à la suite d'études approfondies

1. Ch. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. II, p. 701 et suiv.
2. *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 290-291.

Digitized by Google

faites sur le terrain. Pour lui, l'ensemble des villages de Telmine, Rabta, Mansoura, Djedida, disséminés dans une seule et vaste oasis, a dû faire partie d'un seul groupement; « c'est à l'ensemble de ces villages qu'il faut appli- « quer le nom de *Tamallen*, et même celui de *Turris* « *Tamalleni*, contrairement à l'opinion de Tissot »[1]. En tout cas, si le terme *Turris Tamalleni* désigne un point particulier de *Tamallen*, ce n'est pas, ce ne peut pas être, d'après M. le commandant Donau, le sommet de la colline appelée aujourd'hui Oum-es-Somaa, mais le mamelon de Thorra, situé dans Telmine même[2].

« A ces arguments, tirés de l'observation des lieux et d'une étude précise des distances indiquées par l'Itinéraire d'Antonin, notre confrère M. Martroye vient d'ajouter une preuve décisive que lui a fournie l'étude des anciens textes ecclésiastiques. Dans ces textes, *Tamallen* est parfois citée sous le nom de *Tamelluma*. Mais l'identité des deux noms ne saurait faire doute. Au livre V, ch. XI, de son *Histoire de la persécution des Vandales*, Victor de Vite rapporte que saint Eugène de Carthage fut relégué dans la contrée désertique où se trouvait un très cruel évêque arien nommé Antonius, lequel était *in quadam civitate proxima heremo, quae Tripolitanae provinciae vicinatur*[3]. Au chapitre suivant, Victor de Vite poursuit son récit en ces termes : « *Alio autem nostro episcopo* « *Habetdeum similiter relegato Tamallumensi civitate, in* « *qua Antonius fuerat, quantum potuerit infestari res ipsa* « *demonstrat*[4]. » Eugène et Habetdeum furent donc relégués dans une cité appelée *Tamalluma*, et cette cité n'est autre que *Tamallen*, puisque dans la *Notitia* jointe à l'Histoire de Victor de Vite, Eugène est dit exilé « *Tamal-* « *leni* »[5]. Les listes épiscopales, qui citent l'évêché dont

1. *Ibid.*, p. 297.
2. *Ibid.*, p. 297 et suiv.
3. Éd. Halm, dans les *Monumenta Germaniæ hist., Auct. antiq.*, t. III, p. 51; éd. Migne, *Patrol. lat.*, t. LVIII, p. 249.
4. Éd. Halm, p. 51; éd. Migne, p. 250.
5. *Notitia, Prov. procons.*, éd. Halm, p. 63; éd. Migne, p. 269.

Digitized by Google

cette localité était le siège, le désignent évidemment sous le nom du municipe; or, elles le nomment indifféremment tantôt *Tamalluma*, tantôt *Turretamalluma*.

« Dans les Actes de la conférence de Carthage de 411, on voit le siège de *Tamallen* représenté par son évêque Sabratius, *episcopus plebis Turretamallumensis;* l'adversaire donatiste de cet évêque est Jurata, *episcopus a Turre Tamallumensi*[1]. Dans la *Notitia* de 484, jointe à l'Histoire de Victor de Vite, le 55e évêque de la province de Byzacène est dénommé Habetdeus *Tamallumensis*[2]. Enfin, parmi les souscriptions de la lettre synodale africaine adressée à l'empereur Constant II et insérée dans les Actes du concile de Latran en 649, on remarque « Pen« tasius gratia Dei episcopus sanctae ecclesiae Turrium « Tamulus (*sic*) »[3]. Par conséquent, *Tamalluma* et *Turris Tamallumensis*, identiques à *Tamallen* et à *Turris Tamalleni*, sont des expressions indifféremment prises l'une pour l'autre dans les documents ecclésiastiques et qui désignent le municipe tout entier, dont Hadrien fut le fondateur.

« A ces preuves si judicieusement réunies par notre confrère M. Martroye, il n'est peut-être pas inutile d'ajouter, pour les corroborer encore, une remarque sur le sens probable du mot *Turris* ainsi employé. Diodore de Sicile, dans la description sommaire qu'il donne de la Libye et des Libyens au livre III de son ouvrage, parle en ces termes des peuplades qui habitent les régions désertiques : « Ces Libyens ne reconnaissent aucun roi, « n'ont point la notion du juste et ne vivent que de bri« gandages. Ils sortent à l'improviste de leurs solitudes, « enlèvent ce qui leur tombe sous la main et retournent « aussitôt dans leurs retraites... Leurs chefs ne possèdent

1. Hardouin, *Concil.*, t. I, p. 1082 et 1109.
2. Éd. Halm, p. 67; éd. Migne, p. 272.
3. Hardouin, *Concil.*, t. III, p. 740; cf. Hefele, *Hist. des conciles*, éd. française de dom Leclercq, t. III, 1re partie, p. 428, 440.

Digitized by Google

« pas de villes, mais ils ont quelques tours assises au « bord de l'eau, dans lesquelles ils conservent le restant « de leurs vivres[1]... » Ces *tours*, en grec πύργοι, ne seraient-elles pas plutôt ce qu'on appelle aujourd'hui des bordjs? Si les chefs de ces Libyens du désert conservaient là leurs provisions, il est probable que c'est là aussi qu'ils se réfugiaient ou se retiraient dans l'intervalle de leurs razzias. Outre la *Turris Tamalleni*, on connaît dans le Sud-Tunisien et la Tripolitaine la *Turris Timezegeri* au sud-ouest de Tacape (Table de Peutinger) et la *Turris ad Algam*, à l'est d'Oea, entre cette ville et Leptis Magna par la route du littoral (Table de Peutinger). De même, la Table de Peutinger signale sur la route de Capsa à Thusuros par Thigis une station dite *Ad Turres;* au delà de Leptis, entre cette ville et l'emplacement des *Arae Phillenorum*, deux stations dénommées l'une *Ad Turrem*, l'autre *Turris et Taberna*. Les listes d'évêchés fournissent les noms de : *Turris Rotunda*, *Turris Ameniae*, *Turris Concordiensis*, *Turrensis* (ecclesia), *Turreblandensis*, *Turrealbensis*. Le nom même de *Turris Rotunda* semble indiquer que la forme ronde n'était pas la forme habituelle de ces *turres* et confirme notre hypothèse sur le véritable sens du mot. Toutes ces *turres*, du moins celles qui se trouvaient dans les régions désertiques ou voisines du désert, étaient des demeures fortifiées, des bordjs.

« Cette interprétation est d'ailleurs confirmée par la découverte faite en 1904, dans le pays des Matmata, d'une de ces *turres*, la *Turris Manliorum Arelliorum*, nommément désignée par une inscription[2]. Signalée d'abord par M. le lieutenant de Pontbriand, la construction qui portait ce nom a été fouillée par M. le lieutenant Péricaud. Elle était de forme carrée et mesurait 18 mètres de côté; l'enceinte extérieure en était soigneusement établie en grand appareil; les cloisons intérieures étaient bâties en

1. Diodore de Sicile, III, 49.
2. *Bull. archéol. du Comité*, 1905, p. 257 et suiv.

Digitized by Google

moellons alignés au cordeau. Les salles et pièces de la *turris* étaient disposées autour d'une cour centrale. En transmettant à la Commission de l'Afrique du Nord le rapport détaillé de M. le lieutenant Péricaud, notre regretté confrère Paul Gauckler y ajoutait d'intéressantes observations : « La *turris* différait beaucoup moins du « *burgus* et du *castellum* par sa forme que par sa destination. Celle des Manilii Arellii est carrée et non ronde... « C'est un ouvrage de défense, un poste fortifié, mais de « population civile et non militaire, un édifice privé et « non public. Il n'a pas été construit pour recevoir une « garnison, mais pour abriter en temps de troubles le « personnel d'une exploitation agricole. La *turris* rentrerait donc plutôt dans la catégorie de ces demeures seigneuriales fortifiées qui annoncent déjà les châteaux « féodaux... Ce n'est pas une de ces habitations où les « précautions prises pour assurer la sécurité des propriétaires n'excluent pas la recherche d'un certain luxe, « mais plutôt un refuge où tout est subordonné aux nécessités de la défense [1]. »

« Dès lors, le terme antique *Turris Tamalleni* ne pourrait-il pas être traduit par l'expression Bordj Telmin, et personne aujourd'hui n'aurait l'idée d'établir une distinction entre les deux éléments de ce vocable géographique. Une telle idée ne vient pas à l'esprit devant des expressions telles que Bordj-bou-Arréridj en Algérie, Bordj-bou-Larès au sud de la Calle, sur la frontière de la Tunisie et de l'Algérie, etc.

« De toutes les observations réunies dans cette note grâce à MM. Le Bœuf, Donau, Martroye, Gauckler, nous conclurons qu'il n'y a pas lieu de distinguer entre *Tamallen* et la *Turris Tamalleni;* que ce dernier mot s'applique bien au groupement d'habitations doté par Hadrien du titre de municipe en 128 ap. J.-C.; et que l'origine de cette agglomération est sans doute une de ces résidences

1. *Ibid.*, p. 268.

Digitized by Google

de chefs libyens mentionnés par Diodore de Sicile dans le passage que nous avons cité[1]. Nous pouvons même indiquer quelle était la peuplade libyenne à la tête de laquelle se trouvaient ces chefs. C'était la peuplade de *Nybgenii*, dont le nom, cité par Ptolémée, a été lu sur plusieurs documents épigraphiques découverts aux alentours du Chott el-Fedjedj. De ces documents épigraphiques, publiés et commentés par notre confrère M. R. Cagnat, il résulte qu'à l'endroit même désigné dans l'Itinéraire d'Antonin par le nom de *Turris Tamalleni*, existait au premier siècle de l'empire, et encore sous Trajan, une ville appelée *Civitas Nybgeniorum*. La peuplade des *Nybgenii* occupait un territoire qui englobait à la fois la rive nord et la rive sud du Chott; il s'étendait vers l'est jusqu'au territoire de Tacapas (Gabès); vers le nord il était limité par celui de Capsa (Gafsa); on ne sait point jusqu'où il s'étendait dans les directions du sud et de l'ouest[2]. La *Turris Tamalleni* était sans doute le πύργος des chefs de cette peuplade; au début de l'empire, lorsque Rome, après la défaite de Tacfarinas, eut imposé la paix aux tribus jadis pillardes de la Libye désertique, il est probable qu'une agglomération de plus en plus nombreuse s'établit sous les palmiers des oasis du Nefzaoua autour de ce πύργος : ce fut la *Civitas Nybgeniorum*; puis, sous Hadrien, cette agglomération fut dotée de la constitution municipale romaine et devint le *municipium* mentionné dans l'inscription *C. I. L.*, VIII, 84. »

M. R. Cagnat ajoute quelques précisions à l'appui des explications qui précèdent.

1. Il n'est pas sans intérêt de noter que, d'après certains érudits, le mot *bordj*, employé dans l'*Afrique du Nord* pour désigner les demeures fortifiées, viendrait précisément du grec πύργος par l'intermédiaire du latin *burgus*. *Bordj* serait donc, si cette étymologie est exacte, non seulement la vraie traduction, mais même la translation propre du terme employé par Diodore de Sicile.

2. R. Cagnat, *Les* Νυγένοι *de Ptolémée*, dans les *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1909, p. 568 et suiv.

Digitized by Google

Séance du 24 Avril.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Mély (F. de). *Jean Fouquet et l'Antiquité des Romains.* Paris, 1912, in-8°.

Le président annonce la mort de MM. Adrien Planté, ancien député, à Orthez, et Ch. Sellier, conservateur-adjoint du Musée Carnavalet, tous deux associés correspondants nationaux; il exprime les regrets de la Société.

M. G. Espinas, membre résidant, achève la lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. Léopold Delisle.

M. V. Chapot, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans son beau livre tout récent sur l'*Architecture religieuse en France à l'époque romane*[1], M. R. de Lasteyrie revient naturellement une fois de plus sur la question des coupoles et des combinaisons (trompes ou pendentifs) qui permettent de les superposer à un plan non circulaire; il est fatalement amené par suite à examiner à ce propos les questions de priorité. A peine est-il besoin de rappeler que, pour les trompes, plus d'un (et non des moindres, comme Auguste Choisy), se ralliant aux conclusions de M. Dieulafoy, confèrent aux monuments persiques du Fars l'honneur de fournir les prototypes, en les datant, au moins pour le gros œuvre, de la période des Achéménides. Quant aux pendentifs, on répète assez couramment qu'ils sont une des créations de l'art byzantin, vers le temps de Justinien. M. de Lasteyrie refuse son adhésion à ces deux théories, et j'estime qu'il a rai-

1. Paris, Picard, 1912.

Digitized by Google

son, mais je ne puis le suivre au delà de la partie négative de son opinion.

« D'accord avec Rivoira, il considère les Romains comme les véritables inventeurs des trompes et énumère des types de pendentifs déjà pleinement réalisés en Italie au IIe siècle de notre ère, d'autres à l'état embryonnaire un peu antérieurement, dans une salle des Thermes de Domitien à Albano[1]. Lui-même décrit et présente[2] un édifice de la Gaule, une fontaine de la Côte-d'Or surmontée d'une coupole sur pendentifs que portent quatre arcades; les ornements permettent une datation approximative : IIe-IIIe siècles. Ce serait donc au plus tard au IIe siècle, et en Occident, que le pendentif aurait été imaginé.

« La question offre assez d'intérêt pour que, au risque de ne rien apprendre à ceux qui s'occupent d'art antique, je m'aventure à signaler, principalement aux médiévistes qui n'en doivent avoir aucune idée, — vu le silence à ce sujet d'un maître incontesté, — un monument qui précède Justinien, non pas de trois à quatre siècles, comme les exemples que M. de Lasteyrie a laborieusement et utilement recueillis, mais de douze siècles peut-être, de onze à tout le moins.

« Depuis assez longtemps déjà, on connaît dans l'ensemble les résultats des fouilles exécutées dans la région du Bosphore cimmérien; mais, voulant juger mieux de certains détails, un architecte de Carlsruhe, M. Josef Durm, s'est adressé à des savants du pays; ils lui ont communiqué quelques dessins et mesures, qui ont conduit à une description meilleure de certains monuments, dans les *Jahreshefte* de l'Institut archéologique de Vienne[3].

« Les tombeaux de Panticapée (aujourd'hui Kertch)

1. Je renvoie purement et simplement à sa publication : p. 265 et suiv. pour les trompes, 273 et suiv. pour les pendentifs.

2. P. 274, fig. 268.

3. J. Durm, *Die Kuppelgräber von Pantikapaion* (*Jahreshefte des œsterreichischen archaeologischen Instituts in Wien*, X (1907), p. 230-242).

Digitized by Google

appartiennent au type des « trésors » de l'Argolide, qu'on nomme actuellement tombes à tholos, surmontées d'une toiture en pain de sucre ou en obus, en ruche d'abeille dans la terminologie anglaise, en quille dans celle des Allemands. Il en est un parmi eux, dit « Tumu- « lus royal », qui, par exception, a un toit conique et et s'élève sur plan rectangulaire. Du mobilier funéraire retrouvé et de particularités diverses il résulte, selon M. von Stern, d'Odessa, que la date du v[e] siècle s'impose absolument pour tous; on n'hésitait qu'entre celui-là et le précédent.

« Comment les constructeurs ont-ils « racheté » le carré? Par un véritable pendentif à chaque angle, ainsi que le montre un croquis reproduit par M. Durm[1]. Sur des murs verticaux, les combles se dressent en encorbellement, et cet encorbellement prend naissance, dans chaque angle, par une série d'assises courbes, hautes chacune de 41 à 42 centimètres, et qui vont s'allongeant jusqu'à atteindre, à la sixième, le cercle complet. Les arêtes n'ayant point été abattues, on voit à merveille qu'en somme il s'agit d'une construction par lits; eût-on ravalé les ressauts, cela n'aurait rien changé au fond des choses, et ce n'est pas pour un chanfrein volontairement négligé que nous refuserons d'employer le terme de pendentif, dont M. Durm s'est servi lui-même. Peu importe aussi que la toiture soit conique, et non en dôme; son plan de base seul nous importe ici et le rôle du pendentif n'en est nullement modifié[2].

1. P. 235, fig. 72; cf. p. 237, fig. 74, une vue photographique de la toiture prise à l'intérieur, de bas en haut. Dans les *Antiquités du Bosphore cimmérien* (éd. S. Reinach, Paris, 1892), pl. A *b*, fig. E (cf. p. 32-33), on trouve une coupe, non point suivant la diagonale, mais selon un côté, ce qui rend moins net le parti adopté.

2. La célèbre « tholos d'Idoménée », à Isopata (xv[e] siècle), est un tombeau rectangulaire à toiture par encorbellement; mais, au lieu d'un dôme, celle-ci devait donner une voûte en carène, autant que son état de ruine permet d'en juger (cf. Theod. Fyfe, *Archaeologia*, LXIX, 2 (1905), p. 551 et suiv.).

Digitized by Google

« Voilà donc, dans l'état actuel de nos connaissances, le prototype; l'était-il dans la réalité? Il est impossible de le dire, mais j'en doute très fort pour ma part. Trompe

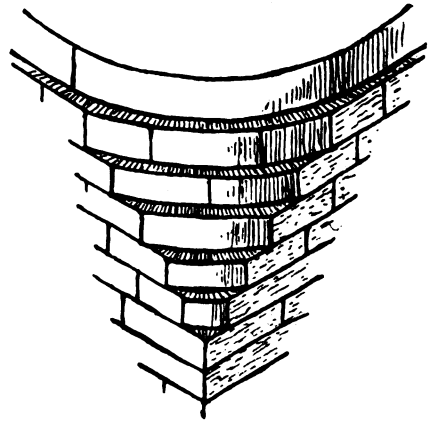

Pendentif de Kertch.

ou pendentif, Choisy a, je crois, très bien vu que, selon toute probabilité, ces rajustements du carré au cercle ont dû être imaginés pour la construction en briques et adaptés ensuite à la pierre. Or, dans les contrées mésopotamiennes, dès les temps très reculés, on fit usage presque exclusif de l'argile, crue ou cuite. D'autre part, un bas-relief bien connu de Kouyoundjik montre, forcément inspirées de constructions réelles, des toitures, les unes ovoïdes, les autres en hémisphère, qui semblent bien édifiées sur des soubassements carrés : l'interprétation est d'autant plus fondée que, si mon information ne retarde pas, jamais les fouilles en ces pays n'ont fait constater positivement l'existence d'un seul bâtiment sur plan circulaire. Il a donc fallu, de toute force, trouver quelque moyen de raccorder la coupole.

« Des problèmes de cet ordre ont sûrement préoccupé beaucoup de constructeurs; je n'en veux pour preuve

Digitized by Google

que le tombeau découvert à Mouliana, en Crète[1], d'époque incertaine, mais sûrement archaïque. Rectangulaire à la base, il forme tholos au sommet : grossièrement, par transitions insensibles, les fort médiocres ouvriers qui l'ont exécuté ont arrondi les angles, d'une manière qui échappe à toute définition technique; ils ont réussi parce qu'ils bâtissaient seulement une cellule de dimensions infimes (1^{m}60 de haut). Voici un autre artifice, maladroit encore, mais qu'on peut décrire, auquel recouraient les architectes du Haouran romain : ils ménageaient les transitions de plans à l'aide de grandes dalles horizontales, posées en pan coupé sur chaque angle[2]. Ce système restait inutilisable dans la construction en briques; on a dû en découvrir un autre. J'ai peine à me figurer que des architectes aussi industrieux que les Mésopotamiens, qui pratiquaient, nous le savons, avec une égale facilité le berceau en briques par tranches, la voûte clavée ou bien édifiée par assises encorbellantes, n'aient pas été mis, plus ou moins tôt, sur la voie des combinaisons qui s'imposaient, et je n'ose guère non plus admettre que les pendentifs de Panticapée y soient autochtones; je croirais bien plutôt, — simple hypothèse, j'en conviens, — à une importation chaldéenne[3].

« Pour la trompe, pas de témoins clairement échelonnés : la controverse n'est pas close sur les monuments de Firouzabad, Sarvistan, Ferech-Abad. Avec MM. Perrot

1. Xanthoudidès, Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1904, p. 23-24, fig. 5 *b*.

2. Puis apparaît à Gerasa la vraie voûte sur pendentifs par assises, probablement déjà du Haut-Empire (Choisy, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, pl. XV).

3. Ce n'est pas l'avis de Miss Gertrude Lowthian Bell (*The vaulting system of Ukheidar*, dans le *Journ. of hell. stud.* XXX, 1910, p. 69-81), qui n'a jamais, en Asie Mineure, trouvé le pendentif dans les districts éloignés des régions côtières (districts où se rencontrent au contraire des trompes). L'argument n'est pas décisif et il faudrait sans doute introduire des distinctions de dates. La question reste douteuse. Les byzantinistes admettent d'ordinaire, comme MM. G. Millet et Ch. Diehl, que le pendentif est d'invention *hellénistique;* il faudrait au moins dire *hellénique*.

Digitized by Google

et Chipiez[1], je suis très frappé des différences essentielles de plan entre eux et les palais achéménides, malgré l'imitation partielle du décor persépolitain[2], et je les crois du IIIe siècle au plus tôt.

« Toujours est-il que trompes et pendentifs ne trouvent pleine faveur qu'à partir de Justinien en Orient, de l'art roman en Occident. M. de Lasteyrie n'admet pas la priorité orientale, parce qu'il s'imagine à tort que les plus anciens exemplaires se rencontrent à l'autre extrémité de la Méditerranée. En présence de l'exemplaire que j'ai rappelé, il me semble que l'affirmation serait audacieuse.

« Au surplus, que d'illusions peuvent naître d'une attention trop étroite accordée au fait de la situation géographique! Pour l'Italie en particulier, les plus expresses réserves s'imposent à ce point de vue. Nous ne dirons pas que, sous l'Empire, tous les artistes y étaient des étrangers; mais la proportion de ceux-ci, Grecs, Syriens, Orientaux au sens large du mot, est vraiment énorme. D'après la correspondance de Trajan[3] et de Pline, il était « de règle que les architectes vinssent de Grèce ». Exagération, oui, mais rien de plus. Est-il nécessaire, par contre, de rappeler que dans la direction inverse les migrations d'artistes restaient très rares?

« Un architecte anglais, M. R. Phené Spiers, dont M. de Lasteyrie commente avec éloges la doctrine, ratifiée déjà par M. Brutails[4], détaillait naguère les opposi-

1. *Histoire de l'art*, V (1890), p. 561 et suiv. M. Fr. Benoit, *L'Architecture*; I : *Antiquité*, Paris, I (1911), p. 388, note 1, conclut comme eux pour la date. Mais Durm, *Ibid.*, p. 236, suit Dieulafoy.

2. Les négligences de construction me semblent un indice moins probant; les artistes de la dynastie sassanide n'étaient point de vulgaires manœuvres.

3. Qu'est-ce que la colonne Trajane? Une œuvre, certes, de goût romain; mais de création romaine? C'est discutable, puisqu'elle est due selon toute apparence, comme le Forum du même empereur, à Apollodore de Damas.

4. Spiers, *Bull. monum.*, LXII (1897), p. 207 et suiv.; Brutails, *Ibid.*, p. 514-517.

Digitized by Google

tions fondamentales qu'il relevait entre les pendentifs byzantins et ceux qu'on remarque en si grand nombre dans les églises du sud-ouest de la France : les pendentifs français sont portés sur arcs-doubleaux aigus, aussi la coupole est ovoïde; les byzantins s'appuient sur arcs-doubleaux semi-circulaires et la coupole est sphérique. — Les plus anciens pendentifs partent en France de l'intrados des voussoirs, et, dans les coupoles byzantines, sont portés sur l'extrados (on devait d'ailleurs reconnaître que parfois une partie des voussoirs byzantins est noyée dans les pendentifs; que, dans les petites coupoles, comme aux bas côtés de Sainte-Sophie, l'arête est noyée dans la coupole et la voûte repose sur un encorbellement). — Enfin, les plus anciens pendentifs français sont des encorbellements, par assises horizontales, les byzantins ayant leurs assises plus ou moins normales à la courbe.

« Mais voici que le très vieux spécimen de Kertch nous rappelle presque le type « français » ; les encorbellements sont horizontaux et la toiture conique se rapproche plus du dôme ovoïde que de l'hémisphérique[1]. Il importe en somme assez peu que les « témoins de la tran- « sition » entre les deux écoles que distinguent MM. Spiers et Brutails fassent « totalement défaut »[2]. Nous ne retrouvons non plus aucun anneau intermédiaire, de l'exemplaire de Panticapée à ceux du haut moyen âge, malgré certaines analogies frappantes; soyons donc très réservés quand il s'agit de reconstituer la chaîne entière. Mais je n'hésite pas devant la conclusion que voici : les trompes sont sans doute, et les pendentifs manifestement, très antérieurs à l'ère chrétienne. »

M. L. Serbat, associé correspondant national, communique une notice sur l'église de Norrey-en-Auge :

« L'église de Norrey-en-Auge, département du Calva-

1. Ovoïdes aussi les coupoles à trompes du Fars, et quant au bas-relief de Kouyoundjik, il laisse supposer les deux variétés.

2. Brutails, *Ibid.*

Digitized by Google

dos[1], se trouve dans un village assez écarté; aussi elle est peu connue. Elle a été mentionnée par M. de Caumont qui en a sommairement décrit l'extérieur[2]; mais elle paraît avoir été ignorée de Ruprich Robert. Cependant, ce petit édifice n'est pas sans intérêt pour l'histoire du style roman de Normandie ni même pour l'étude d'une question, si controversée et à juste titre : celle des influences lombardes sur l'architecture normande.

« L'église paroissiale de Norrey-en-Auge appartenait à la célèbre abbaye de Saint-Évroult. C'est en effet sur le territoire de cette paroisse que Robert et Hugues de Grandmesnil avaient entrepris la fondation d'un monastère que le manque d'eau, à ce que nous apprend Orderic Vital, rendait inhabitable. Les moines, contraints de se retirer, se divisèrent en deux colonies : l'une alla restaurer l'ancienne abbaye de Saint-Évroult; l'autre s'en fut à Troarn remplacer des chanoines qui s'y trouvaient déjà[3].

« Dans son état acuel, l'église de Norrey comprend une nef flanquée de collatéraux, un transept dont le carré est surmonté d'un clocher et un chœur rectangulaire. Cette dernière partie ayant été rebâtie dès le XIII^e^ siècle, il n'y a pas lieu de s'en occuper ici.

« L'*opus spicatum*, si fréquent dans les constructions normandes du XI^e^ siècle, apparaît sous l'enduit au bas des murs de la nef et des croisillons comme sur les parois du clocher. Celui-ci est établi sur quatre grands arcs en plein cintre. L'arc placé à l'entrée du chœur est doublé d'un rouleau dont les claveaux nus reposent sur des

1. Arr. de Falaise, cant. de Coulibœuf. Il ne faut pas la confondre avec celle de Norrey, près de Caen, belle église gothique du XIII^e^ siècle.

2. *Statistique monumentale du Calvados*, t. II, p. 403.

3. L'histoire de ces migrations vient d'être exposée avec la plus grande clarté par M. Sauvage, archiviste-adjoint du Calvados, *L'abbaye de Saint-Martin de Troarn* (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*), t. XXXIV, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

colonnes placées devant les pilastres qui supportent le rouleau externe.

« Ces colonnes présentent un fût très légèrement renflé. Les joints y sont très épais, comme on le remarque aussi au carré du transept de l'église de Rucqueville près de Bayeux, et à l'église abbatiale de Bernay, ce qui dénote une antiquité reculée. Peut-être pourrait-on rapprocher ces fûts galbés de ceux que possèdent les tribunes des deux premières travées de l'église Saint-Pierre de Jumièges : cet édifice remonte au x^e^ siècle[1].

« Les bases, assez frustes, sont ornées de torsades, comme à Saint-Gildas de Rhuis (1035), et ressemblent aussi à celles de la chapelle de Saint-Mummole, à Saint-Benoît-sur-Loire, élevée vers 1026[2]. Les chapiteaux présentent des volutes et des feuillages rudimentaires. Les tailloirs, de proportion démesurée, comprennent un petit bandeau et un très vaste chanfrein, légèrement incurvé. L'un d'eux est agrémenté de trois têtes en relief et de stries; sur l'autre, une courte inscription funéraire a été gravée :

VI KL IVNII ObIIT
OSBERN

« Ce petit texte est analogue à celui qu'on lit sur l'un des pieds-droits de la porte occidentale de l'église de Secqueville-en-Bessin[3], ou encore à l'épitaphe conservée dans la base du clocher de Vieux-Pont-en-Auge et que Ruprich Robert semble avoir démesurément vieillie en l'attribuant au VII^e^ siècle[4]. En tout cas, il convient de

1. Cf. R. Martin du Gard, *L'abbaye de Jumièges*, p. 207.

2. Cf. F. Deshoulières, *Essai sur les bases romanes. Bull. monum.*, 1911, p. 88 et 90.

3. Publié dans le t. I du *Compte-rendu du Congrès archéologique de France tenu à Caen en 1908*, p. 353. *Notice sur l'église de Secqueville-en-Bessin*, par L. Serbat.

4. Cette inscription, assez longue, a été dessinée par M. de Cau-

Digitized by Google

signaler ici la forme des N dont la barre intermédiaire est presque horizontale au lieu d'être diagonale.

« Les autres arcs sont dépourvus de colonnes. A l'arc d'entrée de la nef et ailleurs encore, l'imposte ne se retourne pas sur les faces latérales du pilastre ; il en est de même dans certains édifices assez anciens, notamment au côté nord de la nef de Notre-Dame de Château-Landon, morceau qui date d'une époque peu avancée du XI^e siècle.

« La nef de Norrey ne présente aucune voûte et n'a pas été faite pour en recevoir[1] ; elle comprend quatre travées en plein cintre que la différence de leurs supports groupe deux par deux. Des pilastres aux deux extrémités, ainsi qu'un large pilier rectangulaire, y alternent avec de courtes colonnes cylindriques. Il y a donc ici un exemple de cette « alternance » si caractéristique dans certaines églises de Normandie[2].

« Les chapiteaux des colonnes ont été assez gravement endommagés ; peut-être même l'un d'eux, extrêmement étroit, a-t-il été mutilé et privé d'une partie de sa corbeille ; néanmoins, les motifs subsistants, petites volutes, torsades, indiquent un travail contemporain de celui des colonnes de l'arc d'entrée du chœur.

« Sans prétendre que ces colonnes soient aussi anciennes que les colonnes de Saint-Pierre de Jumièges, sans insister non plus sur le fait que les impostes ne se retournent pas, puisque cette particularité n'a peut-

mont (*Statistique monumentale du Calvados*, t. V, p. 519) et publiée en *fac-simile* par Ruprich Robert qui la date du VII^e siècle (*Architecture normande*, t. I, p. 50).

1. Il convient de signaler en passant d'intéressantes peintures, avec personnages, qui réapparaissent sous le badigeon le long des murs de la nef.

2. Les piliers rectangulaires ne sont pas l'effet d'une restauration qui aurait eu pour but de remplacer une colonne préexistante, ainsi que cela s'est fait dans plusieurs monuments ; l'écoinçon compris entre le deuxième et le troisième arc plein cintre est beaucoup plus large que les autres ; il prouve que cette disposition est primitive.

Digitized by Google

être pas toujours le caractère constant de haute antiquité qu'on lui prête souvent, il n'en reste pas moins que certains indices sont, en faveur de l'église de Norrey, une présomption d'ancienneté : le renflement des fûts, les chapiteaux qui, par leur style, paraissent antérieurs au chapiteau « classique », pour ainsi s'exprimer, de la seconde moitié du XI^e^ siècle normand : deux volutes aux angles, une petite console sous le tailloir et un rang de feuilles grossièrement sculptées. Ils se rapprochent plutôt de ceux de l'abbaye de Bernay.

« L'alternance de supports que présente la nef de Norrey doit être l'un des plus anciens, sinon le plus ancien exemple en Normandie de ce genre de disposition que l'on trouve également en Italie. On sait que cette similitude fournit un des principaux arguments à la théorie de l'influence lombarde sur l'architecture normande. Dans de grands édifices monastiques, on a pu, sans trop d'invraisemblance, croire à l'action personnelle, — et très problématique d'ailleurs, — de religieux venus d'Italie; il y a bien peu de probabilités pour qu'il se soit produit rien de semblable à propos d'une église d'aussi peu d'importance et de date aussi reculée que celle de Norrey. A supposer même que des moines lombards se soient trouvés parmi ceux que Robert et Hugues de Grandmesnil avaient appelés sur leur terre, ils ne durent guère s'occuper d'autre chose que de l'installation du monastère et des difficultés qu'elle offrait. Il semble donc, si l'on peut faire état de l'église de Norrey, édifice bien petit assurément, mais à qui son ancienneté apparente donne une certaine valeur, que l' « alternance » en Normandie n'implique point forcément l'imitation ou l'emploi de procédés lombards. »

Digitized by Google

Séance du 1er Mai.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Donnet (Fernand). *Sceaux de familles anversoises aux XIVe et XVe siècles*, avec planche. S. l. n. d., in-8°.

Fage (René). *Une école janséniste à Brive. Les frères Thuillier et Rogemont.* Limoges, 1912, in-8°.

Jadart (Henri). *Cadrans solaires. Légendes et devises horaires à Reims, dans la région, en France.* Reims, 1912, in-8°.

M. Max Prinet est élu membre résidant en remplacement de M. G. Schlumberger, élu membre honoraire.

Sur le rapport de M. Maurice Prou, membre résidant, M. Robert de Fréville de Lorme, présenté par MM. Héron de Villefosse et H. Omont, est élu associé correspondant national.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, expose brièvement les raisons tendant à rendre probable un voyage de Léonard de Vinci à Naples en 1491, question qu'il a développée récemment dans la *Revue du temps présent* (livraisons de février et mars 1912).

Séance du 8 Mai.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Ghellinck-Vaernewick (vicomte de). *Rapport sur le congrès archéologique de Reims, 19-28 juin 1911.* Anvers, 1912, in-8°.

Digitized by Google

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom de M. P. Bordeaux, associé correspondant national, communique des sceaux byzantins qui ont été récemment découverts à Constantinople, au bord de la mer de Marmara.

« 1. — Plomb de bulle. Diamètre, 0m016. Sur la face, restes d'un buste à demi effacé. Au revers, une inscription en quatre lignes précédée d'une croix grecque :

+ K[illegible]	+ K[(ύρι)ε β(οή)θ(η)]
MIXAH	Μιχαὴ[λ]
CΠAΘA	σπαθα[ρίῳ].
[illegible]	

« 2. Plomb de bulle. Diamètre, 0m021. Sur chacune des faces, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

Π—Θ—Ε	N+E
A	A
Παστθέου (?)	Νεανίου

« 3. — Plomb de bulle. Diamètre, 0m021. Sur la face, une inscription en quatre lignes, précédée d'une croix grecque :

+ KЄBΘ	+ K(ύρι)ε, β(οή)θ(η)
TΩ CΩΔ	τῷ σῷ δού(λῳ)
IΩCΠAΘ	Ἰω(άννῃ) σπαθ(αρίῳ),
KANΔΔ	κανδ(ι)δ(άτῳ).

Au revers, une inscription en cinq lignes, mal conservée et indéchiffrable.

« 4. — Plomb de bulle. Diamètre, environ 0m023. Sur la face, un buste indistinct. Au revers, une inscription en quatre lignes, mutilée à la fin :

Digitized by Google

ΙΩCΠΑΘ	Ἰω(άννου) σπαθ(αρίου)
ΣCΤΡΑΤ	(καὶ) στρατ(ηλάτου)
▪▪▪▪▪	. . . . .

« 5. — Plomb de bulle. Diamètre, environ 0m016. Sur la face, un buste nimbé; à droite et à gauche du buste, restes de deux inscriptions disposées verticalement. Au revers, une inscription en quatre lignes :

ΚЄΒΟ	Κ(ύριε)ε βο(ή)θη
ΘΗΚΩΝ	(Κωντσαντίνῳ)
ΤΩΓ▪▪	τῷ. . . .
ΚΟCΤΩ	

MM. Babelon, Schlumberger, Toutain et Lafaye présentent quelques observations.

M. Marcel Aubert, associé correspondant national, communique des photographies de la façade, datée de 1407, de la maison dite de Nicolas Flamel, rue de Montmorency, à Paris, sur laquelle on a récemment découvert des bas-reliefs à personnages et des inscriptions gravées; il tente une reconstitution de l'état ancien de cette curieuse maison.

MM. Enlart, Vitry, Mâle, de Villenoisy et Mareuse présentent diverses observations.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, présente une assiette creuse récemment donnée au Musée du Louvre par M. de Osma. Cette assiette, décorée d'ornements en couleur et de la figure d'un lapin, a été fabriquée d'après un procédé technique employé parfois pour les carreaux de pavement et de revêtement historiés. Elle doit provenir d'un atelier du sud de l'Espagne, très probablement d'Andalousie, et remonter sans doute au XVIe siècle.

MM. Babelon et Lafaye présentent quelques observations.

Digitized by Google

Séance du 15 Mai.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Brune (abbé Paul). *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France. Franche-Comté.* Paris, Bibliothèque d'art et d'archéologie, 1912, in-4°.

Jadart (Henri). *Édifices datés et pierres de fondation à Reims du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle, mémoire lu à la session du Congrès archéologique de Reims dans la séance du 24 juin 1911.* Reims, 1912, in-8°.

Le trésorier donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« J'ai à vous rendre compte de la gestion financière de notre Société et à vous faire connaître le résultat des opérations pendant l'exercice qui a été clos le 31 décembre 1911. Voici le tableau des recettes et des dépenses :

Recettes :

« Rente 3 % legs Prost	2890 fr.	»»
« Rente 3 %	1025	»»
« Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée.	345	60
« Cotisations des membres résidants .	1929	»»
« Cotisations des associés correspondants	3118	»»
« Diplômes (7)	175	»»
« Rachat d'une cotisation	150	»»
« Subvention du ministère.	500	»»
« Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne	234	16
« Vente de publications de la Société .	658	65
Total. . .	11025 fr.	41

Digitized by Google

Dépenses :

« Frais d'impression (*Mémoires*, tome LXX); expédition et tirage à part . . .	2492 fr.	65
« Frais d'impression (*Mettensia* VI, Chronique et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel, fasc. 2); expédition et frais divers. .	830	55
« Frais d'impression (*Bulletin*, 1910, t. LXXI); frais d'expédition et tirage à part	3150	45
« Factures Bourdon, Descomble, Riolet, Le Doarin, Longuet	565	05
« Factures de fournitures diverses, menues dépenses, frais de bureau, correspondance, fournitures pour la bibliothèque.	163	45
« Dépenses diverses de la Commission de publication	50	» »
« Honoraires payés à M. Engerand pour travaux du catalogue	600	» »
« Gratification pour classement des fiches du catalogue.	100	» »
« Frais de la banque Devos.	92	40
« Gratifications annuelles	65	» »
« Agence Morand	800	» »
« Agents de la Société	500	» »
Total. . .	9409 fr.	55

« L'excédent des recettes sur les dépenses a donc été de 1615 fr. 86. Si nous ajoutons cette somme aux 13457 fr. 31, qui, au 31 décembre 1910, constituaient notre encaisse, nous atteignons le chiffre de 15073 fr. 17. Notre dépôt à la Caisse d'épargne, qui, en 1910, était de 6773 fr. 80, a été augmenté, au cours du dernier exercice, d'une somme de 3059 fr. 16; de telle sorte que l'encaisse de la Société s'est trouvée ainsi répartie au 31 décembre 1911 :

« A la Caisse d'épargne	9832 fr.	96
« Chez le trésorier	5240	21
Total. . .	15073 fr.	17

Digitized by Google

« Comme vous le voyez, mes chers confrères, notre budget a pu être facilement équilibré ; et, tout compte fait, il reste encore à l'actif de la Société une somme de 1615 fr. 86, qui est venue s'ajouter à notre fonds de réserve. Il ne serait donc pas juste de dire que l'année 1911 nous a été défavorable. Cependant, je crois de mon devoir de vous soumettre quelques réflexions qui m'ont été suggérées par la comparaison du dernier exercice avec les exercices précédents.

« En 1911, les recettes ont été moins élevées et les dépenses plus considérables qu'elles ne l'avaient été, les unes et les autres, depuis plusieurs années. Je me hâte d'ajouter toutefois que seule la diminution des recettes est de nature à nous préoccuper.

« Les dépenses, il est vrai, ont dépassé de 845 fr. 10 celles de 1910; mais, cette augmentation ayant été motivée presque exclusivement par la nécessité de rémunérer le travail de rédaction et de classement des fiches du catalogue de notre bibliothèque, il n'y a là rien qui puisse nous alarmer.

« Quant au fléchissement des recettes, fléchissement dont il ne faudrait pas, du reste, exagérer l'importance, on en doit chercher la cause dans un abaissement du nombre des entrées. Nous n'avons, au cours de l'année dernière, délivré que sept diplômes; et nous n'avons eu, d'autre part, qu'un seul rachat de cotisation à enregistrer. De là, cette diminution du chiffre des recettes, qui, en 1911, ont été inférieures de 549 fr. 83 à celles de l'année précédente. Sans doute nous ne saurions espérer voir se reproduire tous les ans l'heureuse affluence que je vous signalais en 1906, où le nombre des diplômes fut de vingt-cinq; mais il importe que nos rangs ne s'éclaircissent pas trop. Autant il serait fâcheux d'accueillir sans examen des candidatures hâtives, autant il vous paraîtra désirable, j'en suis sûr, d'encourager les savants consciencieux qu'une modestie excessive empêche seule quelquefois de briguer vos suffrages.

« Comme correctif à ce que je viens de vous dire, il

Digitized by Google

convient d'ajouter qu'il y a eu, en 1911, augmentation de recettes sur les cotisations des membres résidants, sur les intérêts produits par la somme déposée à la Caisse d'épargne et aussi sur la vente des publications. Enfin, l'année dernière, nos revenus réguliers se sont accrus d'une somme de 300 fr., puisqu'il m'avait été possible, en 1910, d'acheter sur nos économies, au nom de la Société, un titre de 300 fr. de rente 3 °/₀.

« En résumé, nous n'avons certainement pas lieu d'envisager l'avenir avec crainte; mais, soucieux comme nous le sommes tous d'assurer la prospérité de notre Compagnie et de maintenir des traditions qui nous sont chères, nous devons, je crois, porter toute notre attention sur ce fléchissement, accidentel je l'espère, du nombre de nos associés nouveaux. »

M. J. Maurice, membre résidant, donne lecture de la communication suivante de M. R. Mowat, membre honoraire :

« Des monnaies d'or, d'argent et de bronze, de Constantin Ier, ont le revers orné de la légende *Constantiniana Dafne*, qui contraste, par sa singularité, avec la banalité de la majorité de son monnayage. Elles méritent une étude spéciale. Je les décris d'après Cohen, 2e édition, avec la revision qu'en a faite M. J. Maurice.

« 89. CONSTANTINVS MAX AVG. Buste diadémé et drapé, à droite.

« ℞ CONSTANTINIANA DAFNE. Victoire assise à gauche, sur un cippe et regardant à droite; elle tient une palme de chaque main; devant elle un trophée; à ses pieds, un captif à genoux, les mains appuyées contre terre; sous ses pieds, un bouclier; dans le champ, à gauche, B et un casque; à l'exergue, CONS*. Or.

« Diamètre : 0m021. Poids : 4 gr. 55.

« Cabinet de France, *Monnaie d'or*, 1512. — *Num. Const.*, pl. XV, 11.

« 90. Même légende et même buste.

« ℞ Même revers, mais dans le champ, A (ou II?); sui-

Digitized by Google

vant J. Maurice, c'est un Δ; en exergue, CONS. Argent.

« Collection Gnecchi, à Milan.

« 91. Même légende et même buste.

« ℞ Même revers; mais la Victoire pose le pied sur un captif agenouillé qui retourne la tête (la Victoire semble détourner la tête pour éviter de regarder le captif); devant elle, un trophée et un bouclier, à côté du captif; dans le champ, à gauche, une des lettres A, B, Γ, Δ, E, Z; à l'exergue, CONS. Bronze.

« Diamètre : 0m017. Poids : 3 gr. 10.

« Cabinets de Londres, de Vienne; collection Voetter, Windisch-Grätz. — *Ibid.*, pl. XV, 8.

« 92. Même légende. Tête diadémée, à droite, tournée vers le ciel et les yeux levés.

« ℞ Même revers; dans le champ, à gauche, l'une des lettres A, B, Δ, E, ϛ, Z (le Γ manque). Bronze.

« Cabinet de France, *Petits bronzes*, 14511. Cabinet de Vienne et collection Voetter.

« Cohen fait suivre cette description de l'annotation suivante : « Le sens de *Constantiniana Dafne* n'a pas été « expliqué jusqu'à présent. D'anciens numismates ont cru « que cette médaille pourrait avoir rapport à Daphné, fau- « bourg d'Antioche, que Constantin aurait peut-être orné « d'édifices. L'opinion de Gretzer, que Spanheim a adop- « tée et qu'Eckhel semble accueillir, est qu'elle rappelle « Daphné, château que Procope dit que Constantin fit cons- « truire sur les rives du Danube. »

« Mon sentiment est que cette légende désigne effectivement le château danubien que mentionne Procope, mais qu'en même temps elle fait allusion à la Daphné d'Antioche, en lui empruntant la même appellation, mais en la différenciant par une orthographe latine, *Dafne* au lieu de *Daphne*, sans préjudice du surnom *Constantiniana*. Voici comment.

« M. J. Maurice[1] a rassemblé tous les textes relatifs à

1. J. Maurice, *Détermination de l'époque où furent frappées les monnaies qui portent au revers l'inscription Constantiniana*

Digitized by Google

l'emplacement de ce lieu et a démontré qu'il était situé dans l'angle formé par le confluent de la rivière Ardiscus, l'Ardichich moderne, avec le Danube, et que, dans les années 327 à 329, Constantin y bâtit un château-fort vis-à-vis de Trasmaricas. Ce lieu, appartenant à la Mésie supérieure, était donc essentiellement distinct de la Daphné d'Antioche en Syrie, célèbre par son sanctuaire d'Apollon et d'Artemis, bâti par Séleucus Ier Nicator en l'honneur d'Apollon, auquel il faisait remonter sa généalogie; le bois de Daphné fournissait le laurier servant à couronner le vainqueur des jeux olympiques; les mythologues le regardaient comme le théâtre de la métamorphose de la nymphe Daphné pour échapper à la poursuite d'Apollon.

« Il n'est pas douteux que Constantin, qui honorait aussi Apollon d'un culte spécial sous le nom de *Sol Invictus comes*, n'ait voulu consacrer à sa divinité favorite un sanctuaire qui rivalisât avec celui d'Antioche et que, pour cette raison, il nomma aussi Daphné.

« Or, il était né le 27 février de l'an de Rome 1027 (274 de J.-C.) à Naissus, aujourd'hui Nisch en Serbie, à vingt-cinq lieues à l'ouest du confluent de l'Ardiscus avec l'Ister ou Danubius. N'oublions pas que Naissus était le chef-lieu de la Dardanie, district de la Mésie supérieure, connu déjà par une monnaie des mines, à l'effigie de Trajan et à la légende de revers DARDANICI, sous-entendu *metalli*. C'est donc à cause de la proximité de son lieu de naissance que *Constantiniana Daphne* fut choisie pour être le sanctuaire du dieu protecteur de la famille de Constantin.

« Il est même possible que ce fût un héritage de la famille maternelle de Constance-Chlore, son père, en ce coin de terre dardanien. On sait que celui-ci, avant son mariage avec Theodora, belle-fille (*privigna*) de Maximien Hercule, avait eu de sa première femme, Flavia Julia

Daphne, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. LX, 1901; Id., *Numismatique constantinienne*, t. II, p. 513, pl. XV, 8, 11.

Digitized by Google

Helena, un fils qui fut le célèbre Constantin Ier. On sait aussi que Constance était né d'Eutropius, *Dardanien* de la plus noble extraction, et de Claudia, fille de Crispus, frère des empereurs Claude II et Quintillus, dont une sœur appelée Constantina, — notez ce nom, — épousa un tribun d'une cohorte d'Assyriens[1]. Faisons observer en passant qu'on ne connaît ancun corps d'auxiliaires assyriens, nom bien invraisemblable; le mot *Assyriorum* est sans doute une faute du copiste pour *Asturum;* il y avait en effet une *ala I Asturum* à l'armée de Mésie inférieure, en l'an 99.

« C'est de cette proche parenté avec l'empereur Claude II, dont les noms officiels étaient M. Aurelius Valerius Claudius, avec son frère Crispus et sa sœur Constantina que proviennent les noms de famille Valerius et Claudius et les surnoms Crispus, Constantinus, ainsi que leurs dérivés Constans et Constantius, fréquents dans la descendance de Constantin : Fl. Julius Crispus, Fl. Claudius Julius Constantinus, Fl. Claudius Julius Constantius Gallus, Fl. Claudius Julianus, Fl. Valerius Constantius (Chlorus).

« Les noms Julius et Julianus proviennent de Fl. Julia Helena, première femme de Constance-Chlore.

« Quant au prénom Flavius, qui prit à partir de Constantin Ier une extension extraordinaire et devint une espèce de titre aristocratique, Zozime dit que Constantin se l'attribua quand il se fut rendu maître de tout l'empire, alors qu'il demeura dans Rome et commença à s'y faire instruire des mystères de la religion chrétienne; en quoi il se trompe, car avant Constantin son père porte ce prénom sur ses monnaies[2]. Le surnom Chlore, χλωρὸς, fut donné à Constance, dit Zonaras, à cause de la pâleur de

1. Tréb. Pollion, *Claud. XIII :* « Claudius, Quintillus et Crispus fratres fuerunt. Crispi filia Claudia; ex ea et Eutropio, nobilissimo gentis Dardaniae viro, Constantius Caesar est genitus. Fuerunt etiam sorores, quarum una, Constantina nomine, nupta tribuno Assyriorum, in primis annis defecit. »

2. Cohen, *passim* (282), Fl. Val. Constantius, abrégé en F. V. Constantius.

Digitized by Google

son visage. Aurelius Victor l'appelle Julius Constantius et Jordanès dit qu'il était le petit-fils de Claude II par la fille de celui-ci : « Constantius Claudii ex filia nepos fuit; » mais Treb. Pollion, plus précis en ses détails, mérite plus de confiance quand il affirme que Claude II fut son grand-oncle et qu'il portait aussi le nom Valerius.

« Remarquons enfin que la légion II Adjutrix de l'armée de Pannonie inférieure portait en l'honneur de Claude II l'épithète Constans Claudiana, qui atteste la faveur dont jouissait dans sa famille tout surnom à base constantine.

« Il est intéressant de constater qu'un Claudius Crispus était *miles*[1] dans la légion V Macedonica de l'armée de Mésie inférieure en l'an 134; il pourrait bien être un ancêtre de Claude II. Rappelons, pour mémoire, qu'un Tib. Claudius Constantinus est mentionné dans une inscription de Neuburg, en Rétie[2].

« On serait même tenté de faire remonter la généalogie de Claude II, et par conséquent celle de Constantin, jusqu'à Claudius Constans, gouverneur de Maurétanie césarienne, avec le titre de procurateur d'Auguste, sous Tibère, au moment de la grande révolte de Tacfarinas, chef des Musulamii et des autres peuplades de la Numidie, révolte qui fut réprimée par L. Apronius, proconsul d'Afrique, avec le concours de Claudius Constans. Au cours de cette campagne, Apronius fit contremarquer à son nom, APRON, des sesterces des monétaires C. Gallius Lupercus et M. Sanquinius; de son côté, Claudius Constans fit de même contremarquer à son nom, CONST, des as des monétaires C. Asinius Gallus, C. Gallius Lupercus et L. Naevius Surdinus.

« Quand on songe à l'extrême rareté du *cognomen* Constans pour l'époque où ces pièces furent contremarquées, on reste convaincu qu'il y a plus qu'une coïncidence fortuite dans le rapprochement de la contremarque CONST et le surnom du procurateur de Maurétanie césarienne;

1. *Corp. inscr. lat.*, III, 6178.
2. *Corp. inscr. lat.*, III, 5890.

Digitized by Google

on est, en outre, frappé du rapport qu'il y a entre son nom, Claudius Constans, et celui de Claudia Constantina, sœur de l'empereur Claude II.

« Un autre point de la numismatique constantinienne se trouve éclairci, mais d'une manière plus directe que la légende *Constantiniana Dafne*, par le texte d'un ancien auteur anonyme resté inutilisé par les savants qu'il intéresse. Il s'agit des petits bronzes de Constantin Ier, de Crispus et de Constantin II, sur lesquels on trouve inscrites au revers les légendes SARMATIA DEVICTA et SARMATIS DEVICTIS[1]. Ils ont été frappés en nombre si considérable qu'on s'étonne de ne pas rencontrer des monnaies d'or à ce type. Cependant, il en a existé, si l'on s'en rapporte à ce texte où il est dit que Constantin ayant frappé en ce métal des pièces commémoratives de sa victoire sur les Sarmates, Licinius en interdit la circulation dans ses états, prescrivit de les jeter à la fonte et les fit refrapper à d'autres types. Cette destruction systématique explique dès lors leur absence. Je reproduis ce texte intéressant édité par Didot dans la *Scriptorum graecorum bibliotheca; Fragmenta historicorum graecorum*, t. IV, p. 199 : ὅτι Λικίννιος τὰ χρῦσα νομίσματα ἐν οἷς ὁ Κωνσταντῖνος τὴν τῶν Σαρματῶν νίκην ἐτύπωσεν οὐ προσεδέχετο, ἀλλ' ἀναχωνεύων αὐτὰ εἰς ἑτέρας μετέφερε χρήσεις, οὐδὲ ἄλλο τοῖς περὶ τοῦτο μεμφομένοις ἀποκρινόμενος ἢ ὅτι οὐ βούλεται βαρβάρου ἐργασίαν ἐν τοῖς συναλλάγμασι τῆς ἑαυτοῦ βασιλείας ἀναστρέφεσθαι. »

M. Lafaye présente quelques observations.

M. le colonel Rivett-Carnac, associé correspondant étranger, parle des pierres à cupules et tente des explications des marques que l'on trouve sur ces pierres. Il trouve des analogies entre ces signes et les idéogrammes de plusieurs langues.

1. Cohen, VII, *Constantin Ier*, 487-489; *Crispe*, 132; *Constantin II*, 177.

Digitized by Google

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« En construisant, sur la commune de L'Haÿ, une route destinée à rejoindre le carrefour de l'avenue Larroumès et de la route de Choisy-le-Roi, on a découvert, il y a une quinzaine de jours environ, un tronçon de l'ancien aqueduc romain, dont une partie avait été mise au jour, à quelques mètres plus loin, en 1907, dans des fouilles exécutées par M. Henri Gravereaux[1]. On avait constaté alors que la conduite, profonde de 0m50 et large de 0m40, était munie, sur les côtés du radier, de deux petits rebords de 0m05 environ. Le fait nouveau des fouilles de 1907 avait été la constatation d'une couverture de la conduite dont « une dalle se juxtapose assez bien « dans deux alvéoles pour reconstituer une portion de la « couverture »[2]. On aurait retrouvé aussi deux fragments de dalle qui adhéraient encore au glacis du scellement.

« La partie de l'aqueduc, découverte tout récemment, ne permet pas de confirmer cette observation. Entièrement dégagée sur une longueur de cinquante mètres environ, la conduite présente des piédroits recouverts au sommet d'une chape de ciment de tuileau soigneusement poli, sur une largeur de 0m12 à 0m14; et cette chape, destinée à préserver la maçonnerie des piédroits, ne laisse voir aucune trace de dalles scellées ou même simplement appliquées en travers de la conduite[3]. Assurément, les fouilles de 1907 apportaient une solution plus conforme à

1. Ville de Paris, 1907; *Commission du Vieux-Paris*, 9 mars 1907, *Procès-verbal*, p. 161 à 166, pl. 1 à 5 et 2 plans.

2. *Ibid.*, p. 174 (rapport de M. Staudt), pl. 1.

3. J'ai pu faire ces observations grâce à l'obligeance de MM. Henri Labrosse, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, et Garibal, agent voyer cantonal de Villejuif. Au milieu des déblais rejetés sur le talus, on remarque bien quelques pierres analogues à celles qui avaient été considérées, en 1907, comme des dalles de revêtement. Mais aucune d'elles n'a les dimensions suffisantes pour cet objet et aucune ne présente la régularité nécessaire pour une bonne couverture.

Digitized by Google

la logique. Mais il s'agit de faits contre lesquels notre raison ne doit pas chercher à prévaloir. D'ailleurs, nous pouvons nous demander si, en raison de l'exiguïté de la conduite, les constructeurs ne l'avaient pas couverte simplement, sur une bonne partie du parcours, à l'aide de claies ou de planches recouvertes de gazon. Ce système aurait permis un nettoyage plus facile [1] que si la conduite eût été couverte entièrement avec des dalles scellées [2].

« La nouvelle découverte permet de rectifier une partie du tracé de l'aqueduc qui avait été donné sur un plan de 1907 (parcelles 520 à 523 du cadastre) [3]. En réalité, la conduite n'est pas rectiligne, mais subit une courbure accentuée. Les dimensions ne sont d'ailleurs pas régulières et la largeur varie de quelques centimètres. Quant aux bourrelets de ciment rouge constatés sur les côtés du radier, à la base des piédroits, nous les avons retrouvés sur tout le parcours plus ou moins délités. Ce système de construction n'est du reste pas spécial à l'aqueduc de Lutèce; on l'a remarqué dans la conduite plus grande de Rodez [4]. L'aqueduc de la ville de Gannes, près de Beaulieu (Loiret), offrait une disposition analogue, car le revêtement de ciment rouge s'arrondissait pour former le radier [5]. Il faut sans doute voir, dans ces particularités de construction, le désir de renforcer l'enduit intérieur sur un point où le passage de l'eau pouvait peu à peu en diminuer l'épaisseur nécessaire.

1. Ce nettoyage était aisé dans les grands aqueducs munis de trous d'homme, tels que ceux de Vienne, d'Antibes, de Fréjus, de Sens, etc.

2. On pourrait penser à une couverture de dalles non scellées, comme celle d'un aqueduc de Bourges, venant de Mennetou (cf. A. Blanchet, *Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine*, 1908, p. 19). Mais je répète que l'enduit recouvrant les piédroits ne révèle les traces d'aucune dalle qui, même simplement posée, aurait certainement laissé des traces d'écrasement du mortier ainsi que des dépôts noirâtres dans les interstices.

3. Rapport précité, plan n° 1.

4. A. Blanchet, *op. cit.*, p. 24.

5. *Ibid.*, p. 21.

Digitized by Google

« Il serait à désirer que le Musée de la ville de Paris fît transporter une section de l'aqueduc récemment découvert[1]. Je me suis assuré que l'opération est encore moins difficile que le transport d'une mosaïque et le service compétent rencontrerait d'ailleurs la meilleure volonté pour assurer le succès de l'opération[2]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, qui a visité aussi ces fouilles, ajoute quelques détails sur les tuyaux de ces aqueducs et leur degré de conservation et annonce que M. le Dr Capitan en a pris des photographies.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, parle du projet d'une voie nouvelle reliant l'Hôtel-de-Ville au marché de l'Ave-Maria, en passant à travers la chapelle de la Communion de l'église Saint-Gervais. Cette chapelle, qui renferme le tombeau de Philippe de Champagne, se trouverait ainsi menacée de destruction. Il demande à la Société de s'intéresser à la conservation de ce monument.

Séance du 22 Mai.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Breuil et Obermaier. *Les premiers travaux de l'Institut de paléontologie humaine*. Paris, 1912, in-8°.

Lauzun (Philippe). *Correspondance de Bory de Saint-Vincent. Supplément*. Agen, 1912, in-8°.

— *Le château de Herrebouc*. Auch, 1911, in-8°.

1. Plusieurs Musées de province (Bordeaux, Le Mans) conservent des tronçons de leurs aqueducs antiques.

2. Un fragment de l'aqueduc, entouré d'une grille, est conservé sur le bord d'une route, à Gentilly, près des fortifications. Mais, exposé à l'air libre, il disparaîtra peu à peu. On pourrait conserver en place une section de la conduite de L'Haÿ sur le bord de la nouvelle route, en l'abritant par une petite voûte.

Digitized by Google

Merlin (Alfred). *Forum et églises de Sufetula*. Paris, 1912, in-4°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, de la part de notre confrère M. Philippe Lauzun, associé correspondant national à Valence-sur-Baïse :

« 1° *Le château de Herrebouc*, monographie intéressante d'un château qui dépendait autrefois de la vicomté de Fezensac.

« 2° *Correspondance de Bory de Saint-Vincent. Supplément.* Ce fascicule forme le complément de celui que M. Lauzun a publié en 1908. Une grande partie de cette correspondance se rapporte aux événements de la guerre d'Espagne (1813). Treize lettres écrites de 1840 à 1842 sont datées d'Alger, où Bory de Saint-Vincent résida comme chef de l'exploration scientifique de l'Algérie. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom de M. A. Merlin, associé correspondant national, directeur du service des Antiquités de Tunisie, offre à la Société un travail intitulé *Forum et églises de Sufetula :*

« Ce mémoire de M. Merlin forme le cinquième fascicule des *Notes et documents* publiés depuis quatre ans par la direction des Antiquités et Arts de Tunisie. L'auteur y expose les résultats des fouilles intéressantes et fructueuses qu'il a poursuivies pendant plusieurs années dans les ruines de Sbeitla, l'ancienne *Sufetula*. Tout en faisant consolider les monuments restés debout, les arcs de triomphe et les trois temples du Capitole, il a dégagé complètement le Forum : une grande place carrée et dallée, entourée d'un mur, qui s'étendait devant le Capitole, et qui, sur les trois autres côtés, était bordée de portiques où s'ouvraient des boutiques, des *scholae*, de petits sanctuaires. M. Merlin a également déblayé à Sbeitla deux églises et une chapelle. Dans le présent mémoire, il décrit ses principales trouvailles, les monuments du Forum, les rues voisines, les églises et plusieurs pierres sculptées. Il donne le texte de nombreuses inscriptions, les unes déjà

Digitized by Google

signalées par lui, les autres inédites : notamment une série d'inscriptions chrétiennes où sont mentionnés trois évêques et un prêtre. Le mémoire est illustré de cinq planches et de plusieurs figures : fac-similé d'inscriptions, sculptures décoratives, plan des ruines de *Sufetula* à la fin de 1911, plan et vues du Forum, vues des arcs de triomphe, plans et vues des deux églises avec leurs dépendances. »

M. Fr. Deshoulières, associé correspondant national, fait la communication suivante concernant le plafond de l'église carolingienne de Montmartre :

« Entre le temple païen, vraisemblablement dédié à Mars, qui s'élevait sur la colline de Montmartre, et l'église, sous le vocable de saint Pierre, qu'on y voit encore et qui fut consacrée en 1147, il y eut place pour un sanctuaire carolingien, dont l'existence, au milieu du IX^e^ siècle, nous est révélée par un passage du *Liber miraculorum S. Dionysii episcopi*[1].

« D'ailleurs, un chapiteau antique réemployé au revers de la façade actuelle, portant sur une de ses volutes une croix pattée, qui remplace visiblement la palmette sculptée sur l'angle opposé, serait une preuve suffisante pour attester l'authenticité de cet édifice chrétien.

« Mais le *Liber miraculorum* nous instruit d'une façon précise sur un détail de sa construction. Cette basilique, dit l'auteur de la chronique, ayant eu sa charpente incendiée au milieu du IX^e^ siècle, un des ouvriers qui la réparaient se laissa choir à travers le clayonnage établi entre les poutres (*viminea via per intercapedines trabium facta*) et il serait tombé sur le sol sans l'intervention miraculeuse des saints martyrs qui le tinrent accroché à un brin d'osier du clayonnage, d'une résistance cependant bien inférieure au poids de l'imprudent.

1. Lib. II, § XXXVIII, dans Mabillon, *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, III, 2, p. 359.

Digitized by Google

« Tous les archéologues savent que de nombreuses églises de l'Ile-de-France et de la Normandie, avant de recevoir des voûtes de pierre, étaient recouvertes de plafonds. Mais nous n'avions jusqu'ici que des notions vagues sur la nature de ceux-ci. S'il est indiscutable que beaucoup devaient avoir été construits en charpente et en menuiserie, il devient certain, d'après ce texte, dont la portée était demeurée jusqu'ici inaperçue, que plusieurs étaient faits en osier, peut-être avec un enduit de plâtre ou de terre pétrie. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, signale, dans un bréviaire venant des ducs de Bourgogne et conservé au Musée britannique, la présence de quelques miniatures qui, soit par leur composition, soit par leur facture, offrent des rapports avec les peintures des Très riches Heures du duc de Berry conservées à Chantilly.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom de M. A. Merlin, associé correspondant national, directeur du service des Antiquités de la Tunisie, communique des inscriptions chrétiennes récemment trouvées dans les ruines de *Segermes* et de *Cillium :*

« 1. A *Segermes,* M. Bonnaud m'a signalé qu'il avait trouvé dans les ruines d'une église une tombe en mosaïque, assez mal conservée, sur laquelle il a lu :

EMMA BIXIT ANNiS
LXXXII

« L'inscription est précédée d'un motif très endommagé où l'on devine deux colombes.

« D'autres tombes en mosaïque, aujourd'hui détruites, garnissaient l'édifice.

« 2. A *Cillium* (Kasserine), M. Bérard a relevé l'inscription suivante :

Digitized by Google

INSI[*ste*]NTE CONSTANTIO PRESB
[*itero*. . . . . .]VS ET SIMPLICIA DE
. . . . . ARCOMANOAR
. . . . . .␣VERVNT

M. Monceaux ajoute quelques observations sur le dernier document :

« A la première ligne, on doit lire probablement : *Inst[a]nte Constantio presb[itero...]*. La formule *instante* ou *instantia* est assez fréquente dans les dédicaces chrétiennes de la contrée. Il s'agit sans doute ici de quelque construction ou donation faite par deux personnages, dont une femme nommée Simplicia, sous la direction du prêtre Constantius. »

M. J. Toutain et Mgr Batiffol présentent quelques observations.

M. A. Lesort, associé correspondant national, communique la note suivante sur une charte fausse de Pierre de Brixey, évêque de Toul, pour l'abbaye de Saint-Mihiel :

« Aux archives de la Meuse, dans le fonds de l'abbaye de Saint-Mihiel, sous la cote 5a[1], se trouve une charte de l'évêque de Toul, Pierre de Brixey (1165-1191), lequel, en temps que juge délégué *ad hoc* par le Saint-Siège apostolique, reconnaît à l'abbaye la propriété de l'église Saint-Pierre-le-Chéri, située au faubourg Saint-Airy de Verdun; cependant, le doyen de Verdun, Poince, qui est en possession de cette église, doit continuer d'en avoir la jouissance jusqu'à sa mort, moyennant le paiement d'un cens annuel de trois sous, et cette jouissance est encore accordée, sous la même condition, au princier[1] de la cathédrale, Albert de Hierges, dans le cas où il survivrait au doyen[2].

« Cette pièce n'est pas datée, et ce que nous savons de

1. Princier, primicier (*primicerius*).

2. Cette charte et les autres chartes citées dans la présente note sont publiées dans le troisième fascicule du *Cartulaire de Saint-Mihiel* (*Mettensia*, VI), qui sera incessamment distribué.

Digitized by Google

la chronologie des divers témoins, — le doyen de Toul, les archidiacres toulois Eude, Thierry et Hamon, — ne peut en rien nous servir pour resserrer la date du document dans un laps de temps plus restreint que l'épiscopat de Pierre de Brixey. A ce point de vue, les deux principaux intéressés nous sont plus utiles : Poince n'a pu obtenir le décanat de la cathédrale de Verdun avant 1176 au plus tôt, époque où son prédécesseur Guillaume est encore en charge; il vivra au moins jusqu'en 1190. Le princier Albert de Hierges était déjà en fonctions en 1173; mais, élu évêque de Verdun au début de l'année 1187, il doit quitter alors son archidiaconé de la princerie. Ainsi notre charte ne peut être antérieure à 1176 ni postérieure à 1187.

« Or, pendant cette période, nous avons, dans ces mêmes archives de Saint-Mihiel, d'autres chartes relatives à la même affaire, et le malheur est que ces autres chartes lui donnent une solution entièrement différente. C'est d'abord un acte de l'évêque de Verdun, Henri de Castres, acte daté de l'année 1185 et duquel il appert que l'abbé Lanzon de Saint-Mihiel a cédé au chapitre de la cathédrale de Verdun le droit de présentation à la cure de Saint-Pierre-le-Chéri, *jus representandi personam in ecclesia Sancti Petri*, avec la pleine propriété de tous les droits pastoraux, *et eorum omnium integritatem que ad proprium pertinere pastorem dignoscuntur;* en retour, le princier Albert, le doyen Poince et les autres membres du chapitre s'engagent à compter les religieux de Saint-Mihiel dans leur confraternité spirituelle, à payer un cens annuel de vingt sous à l'abbé et à le recevoir avec son chapelain au réfectoire capitulaire toutes les fois qu'il viendra à Verdun. A la même date, une charte du chapitre contient les mêmes clauses.

« Entre l'acte de l'évêque de Toul et celui de l'évêque de Verdun, il y a contradiction complète. Hâtons-nous de dire que les chartes de 1185, celles qui proclament la cession de l'église Saint-Pierre au chapitre par l'abbaye, sont d'une authenticité incontestable; le cartulaire de la

Digitized by Google

cathédrale nous a, en effet, conservé les deux chartes de l'évêque de Verdun et de l'abbé de Saint-Mihiel pour le chapitre, et la parfaite concordance de ces pièces, conservées dans les archives des deux établissements en conflit, est la meilleure preuve de leur authenticité.

« Serait-ce donc que les moines de Saint-Mihiel auraient, en quelques années, — soit entre 1176 (*terminus a quo* de la charte de l'évêque de Toul, qui consacre leurs droits sur l'église de Saint-Pierre) et 1185, date des chartes par lesquelles ils renoncent à ces mêmes droits, soit entre cette date de 1185 et celle de 1187, *terminus ad quem* de la charte de l'évêque de Toul, — serait-ce donc que les moines auraient si rapidement changé d'avis ? La chose, pour n'être pas absolument impossible, ne laisserait pas que d'être étrange; elle rend du moins assez suspecte la charte de l'évêque de Toul et nous invite à l'examiner d'une façon plus approfondie. Précisément, son apparence extérieure ne peut qu'augmenter nos soupçons : le parchemin est de mauvaise qualité, inférieur à celui qui est le plus généralement employé à la fin du XII^e^ siècle; l'écriture, pâteuse, n'a pas la belle fermeté que nous trouvons, par exemple, dans la charte de l'évêque de Verdun en 1185; l'encre est très jaune. En fait de sceau, il n'y a que les trous destinés à donner passage à des lacs de fil ou à une double queue de parchemin.

« Tout à l'heure, quand nous avons mentionné les témoins de notre charte, nous avons omis, de propos délibéré, de citer les deux derniers, maître Robert de Dinant et Salien, chantre de Metz. En admettant que le premier pût être identifié avec un certain Robert, écolâtre de Metz, cité dans des chartes messines de 1181, de 1190 et de 1192, il resterait encore à expliquer la présence de ce personnage dans une charte d'un évêque de Toul relative à une église de Verdun. Mais passons sur cette difficulté : celle que soulève la mention du chantre Salien, de Metz, est beaucoup plus grave, car ce personnage ne se retrouve dans aucune autre charte de l'époque, et j'en ai pour garant l'autorité de M. l'abbé Paulus,

Digitized by Google

qui a fait un dépouillement très complet des documents messins en vue d'un catalogue d'actes auquel il travaille depuis longtemps déjà.

« Enfin, si nous considérons le texte même de notre charte, nous y trouvons une phrase assez bizarre : en rapportant les prétentions du doyen Poince, l'évêque de Toul expose comment celui-ci affirmait avoir été investi de l'église litigieuse par le princier Albert, *a dommo Alberto, Virdunensi primicero, qui super altare predictum tam episcopi quam archidiaconi vices habebat.* De quelque façon qu'on cherche à expliquer ce passage obscur, il n'en reste pas moins extraordinaire de voir le même personnage exerçant simultanément les fonctions d'évêque et de princier; qui plus est, aucune des épithètes généralement accolées au noms des évêques mentionnés dans les chartes de l'époque (*reverendus, venerabilis*) n'est employée ici. Le membre de phrase s'explique beaucoup mieux, nous semble-t-il, si on le rapproche d'un passage de la charte de l'évêque de Verdun pour le chapitre en 1185, passage ainsi conçu : *Alberti tam primicerii quam archidiaconi assensu.* En effet, on comprend assez l'intervention d'Albert de Hierges en cette double qualité : comme titulaire de l'archidiaconé de la princerie, dans le ressort duquel se trouve Verdun et sa banlieue, il approuve la transmission de l'église; comme princier, c'est-à-dire, suivant l'expression de l'abbé Clouët, le savant historien de Verdun, comme « pouvoir exécutif du chapitre », il accepte la cession faite à ce chapitre par l'abbaye de Saint-Mihiel. Dès lors, le passage obscur de la charte de l'évêque de Toul nous apparaît comme une adaptation frauduleuse et maladroite d'un membre de phrase de la charte authentique de l'évêque de Verdun.

« Ajoutons, en dernier lieu, que la charte de l'évêque de Toul s'appuie sur un acte parfaitement authentique, par lequel l'évêque de Verdun, Richer, avait restitué aux moines de Saint-Mihiel, le 20 octobre 1098, l'église Saint-Pierre que leur avait enlevée le comte Louis de Mousson, leur avoué. Les chartes de 1185 ne parlent pas

Digitized by Google

de cet acte, et cela n'a rien d'étonnant : les religieux, renonçant, au profit du chapitre, à leurs droits sur l'église en question, n'éprouvaient pas le besoin de justifier leur possession antérieure. Au contraire, lorsqu'il s'agit de revendiquer contre le chapitre la propriété de cette église, ils invoquent la restitution de 1098.

« Conclusion. La charte de Pierre de Brixey en faveur de Saint-Mihiel constitue un faux : ses apparences extérieures sont des plus mauvaises; deux de ses souscripteurs sont des personnages imaginés; la rédaction est anormale et visiblement empruntée à une pièce authentique dont la déformation se manifeste assez clairement; enfin, cette charte est en contradiction formelle avec des actes contemporains de la date qu'elle s'attribue, et l'authenticité de ces actes est hors de toute contestation. Ainsi, les moines de Saint-Mihiel ont dû fabriquer ce document à une époque, — que je n'ai pu déterminer, — où ils cherchèrent à reprendre sur le chapitre de Verdun la propriété d'une église qu'ils lui avaient cédée en 1185, moyennant un cens et divers autres avantages. »

M. É. Chénon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le 23 août 1302, après la désastreuse bataille de Courtray, Philippe le Bel expédia à ses baillis et à divers destinataires un mandement leur enjoignant d'apporter à la Monnaie tout ou partie de leur vaisselle d'argent. Parmi ces destinataires se trouve un personnage désigné par ces mots : *Dominus de Boumez*[1]. En 1859, un érudit généalogiste du Berry, M. Ferd. de Maussabré, et, tout récemment, M. Eugène Hubert, le savant archiviste de l'Indre, ont cru pouvoir identifier ce personnage avec Thibaut de Bomez, fils de Robert IV, seigneur de Bomiers[2].

1. *Ordonnances des rois de France*, t. I, p. 347-348.

2. F. de Maussabré, *Généalogie de la famille de Bomiers*, dans les *Mém. de la Commission historique du Cher*, t. I, 2e partie, p. 23; E. Hubert, *Notice sur le château et le couvent de Bomiers*,

Digitized by Google

Bomiers, où subsistent de très belles ruines du château féodal, était une seigneurie située dans les environs de Châteauroux et mouvant en fief de l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges. Son importance n'étant pas considérable, il pouvait paraître étonnant que le roi se fût adressé directement à son seigneur. Mais il résulte, d'un document qui m'a été communiqué par M. Hubert lui-même, que Thibaut de Bomez est mort un peu avant la fête de Noël 1295. Dans ce document, en effet, qui porte la date du 5 juin 1296 et qui est conservé aux archives du Cher, Nicolas, abbé de Saint-Sulpice et suzerain de Bomiers, expose qu'il a saisi ce fief, selon la coutume du pays, parce qu'aucun héritier ne s'était présenté, après la mort de Thibaut, pour lui en porter l'hommage; il ajoute qu'il jouit des fruits du fief et de ses appartenances « depuis la fête de la Nativité de Notre-Seigneur dernièrement passée », c'est-à-dire depuis Noël 1295[1]. Thibaut de Bomez, cependant, laissait trois filles : l'aînée, Marguerite, était née de sa première femme; les deux autres, Yolande et Mathilde ou Mahaud, étaient nées de la seconde, Jeanne de Vendôme, qui jouissait d'une grande partie du fief de Bomiers à titre de douairière; mais ces trois filles étaient encore mineures. Privée de sa mère, la jeune Marguerite avait été de bonne heure fiancée par son père à Jehan de Bouville, fils aîné de messire Hugues ou Hue de Bouville, seigneur de Milly et chambellan du roi Philippe le Bel depuis son avènement. Comme il arrivait souvent au moyen âge, il avait été convenu que la fiancée serait élevée jusqu'à l'âge nubile dans la maison de son futur beau-père. Celui-ci se trouvait par suite l'avoir « en sa garde ou bail ». C'est avec lui que, le 5 juin 1296, l'abbé de Saint-Sulpice traita. D'après leur

dans la *Revue du Berry*, Bull. du Musée de Châteauroux, année 1910, p. 213.

1. Arch. du Cher, fonds de Saint-Sulpice, hommages, liasse 7 : « Actum anno Domini M° ducentesimo nonagesimo sexto, mense junio, die Martis ante festum beati Barnabe apostoli. »

Digitized by Google

convention, Hue de Bouville (ou ses ayants-cause) devait jouir pendant huit ans, jusqu'à Noël 1303, des revenus du fief de Bomiers et de toutes ses appartenances, moyennant 300 livres tournois données à l'abbaye. La convention contenait certaines clauses de résolution qui ne se réalisèrent pas. C'est donc *Hue de Bouville* qui, en août 1302, jouissait comme baillistre de la seigneurie de Bomiers, et c'est lui, par conséquent, que le mandement du 23 août désigne par ces mots : *Dominus de Boumez*. Il est moins étonnant que le roi se soit adressé à ce chambellan, qui fut l'un de ses meilleurs et plus honnêtes serviteurs. Hue de Bouville fut tué en 1304, aux pieds du roi, à la bataille de Mons-en-Puelle. »

Séance du 29 Mai.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Babut (commandant). *La fin de la monnaie d'Omdourman.* Bruxelles, 1912, in-8°.

Prinet. *Les variations du nombre des fleurs de lis dans les armes de France.* Caen, 1912, in-8°.

M. M. Prinet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le *Dictionnaire* de l'Académie française donne deux définitions des armes parlantes.

« L'une se lit au mot *Parlant*[1]; elle est ainsi conçue : « Armes dont la pièce principale exprime le nom de la « famille à laquelle elles appartiennent. Les armes des « Mailly, qui sont des maillets, sont des armes par- « lantes. »

« Sans doute, dans un grand nombre d'armoiries parlantes, c'est la figure principale qui fait allusion au nom

1. 3e édition (1740) et suivantes.

Digitized by Google

de la famille qui les porte. Il en est ainsi dans le blason des Mailly (*d'or à trois maillets de sinople*), dans celui des Créquy (*d'or au créquier de gueules*), dans celui des comtes et ducs de Bar (*d'azur semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'or, à deux bars adossés du même, brochant sur le tout*).

« Mais, dans bien d'autres cas, c'est d'une figure secondaire que le nom rappelle celui de la maison. Les Mello portaient deux fasces accompagnées de merlettes en orle; les Clavières, un chevron accompagné de trois clefs; les Roquenégade, une fasce chargée de trois rocs d'échiquier; les du Houx, une croix cantonnée de quatre feuilles de houx; les Merlemont, une croix chargée de cinq fermaux et accompagnée d'une merlette au premier canton du chef. Dans ces armoiries, il est évident que ce sont les fasces, les croix, le chevron qui constituent les pièces principales de la décoration. Les merlettes, les feuilles de houx, les clefs, les rocs d'échiquier n'occupent qu'une place secondaire dans la composition héraldique; ce sont ces figures accessoires qui rappellent le nom de la famille, qui parlent.

« Parfois, ce qui parle, ce n'est pas une figure, c'est la couleur du champ de l'écu. Les Rubei et les Rossi, d'Italie, les Rouge, du pays de Vaud, portent *de gueules purement*, c'est-à-dire que leur blason est entièrement rouge, sans aucune figure.

« Ces différents exemples contredisent la définition que je viens de rappeler. En revanche, ils paraissent légitimer une autre définition du *Dictionnaire* formulée au mot *Armes*[1], d'après laquelle les armes parlantes « sont celles « qui expriment, en tout ou en partie, le nom de la mai- « son. »

« Mais, comme celle que j'ai citée en premier lieu, cette

1. Cette définition se trouve dans toutes les éditions du *Dictionnaire* de l'usage. Elle a été reproduite (au mot *Arme*) dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, dont la publication, entreprise par l'Académie française, en 1858, a été interrompue.

Digitized by Google

définition laisse supposer que toutes les armoiries parlantes sont des armoiries familiales.

« Or, il est aisé de constater que d'autres armes que celles des familles peuvent être parlantes. De nombreux blasons de villes présentent ce caractère : Alais porte une aile (*ala*, en provençal) ; Arras, trois rats ; Castelnaudary, Castelsarrasin, Château-du-Loir, Château-Gontier, Châteauroux, Château-Thierry, Châtillon-sur-Seine, un château ; Coulommiers, un colombier ; Fougères, une fougère ; Gaillac, un coq (*galh*, en langue d'oc) ; Gourdon, cinq gourdes ; Loches, des loches ; Lyon, un lion ; Manosque, quatre mains ; Saint-Mihiel, l'image de saint Michel ; Mirande, trois miroirs ; Orange, une branche d'oranger ; Pont-à-Mousson, Pontarlier, Pontaudemer, Pont-de-l'Arche, Pont-de-Veyle, Pontoise, Pontorson, Pont-Saint-Esprit, Pont-Sainte-Maxence, un pont ; Reims, des rameaux (*rains*, en ancien français), etc.

« Ce genre de rébus se retrouve dans le blason des états : les armoiries du royaume de Galice renferment un calice. On rencontre des figures parlantes dans les armes des monastères : l'abbaye de Lire avait pour emblème héraldique une lyre ; celle de Barbeaux, deux barbeaux ; celle de Chelles, une échelle ; celle de Pontigny, un pont surmonté d'un nid.

« Il serait facile de multiplier les exemples. Ceux que je viens de signaler suffisent, je crois, à démontrer qu'il conviendrait de modifier les définitions données par l'Académie française et de dire que les armes parlantes sont celles qui, par quelque élément de leur décoration, rappellent le nom du porteur. »

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, communique de la part de M. Van de Putte quelques renseignements inédits au sujet d'un plat en faïence de Gubbio, daté de 1526, conservé au Musée du Louvre. Ce plat porte les armoiries et les initiales d'un seigneur italien, Aurelio Fregoso (1581).

Digitized by Google

M. E. Michon, membre résidant, signale qu'un Danois ayant pris part aux fêtes du millénaire normand de l'an dernier, M. Estrup, a publié à cette occasion des notes de son grand-père, l'historien-archéologue Estrup, prises au cours d'un voyage en Normandie en l'année 1819.

« Il est question dans ces notes des ruines de Vieux, où l'auteur note des débris divers, notamment un fragment de sarcophage brisé, détail qui est à ajouter au travail récent de notre confrère M. Besnier sur les fouilles de Vieux.

« Estrup a visité aussi le théâtre de Lillebonne, où il indique un chapiteau qui semble avoir disparu. »

M. Blanchet présente quelques observations.

Séance du 5 Juin.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrage offert :

Marcel (abbé L.). *Les livres liturgiques du diocèse de Langres. Étude bibliographique. Deuxième supplément.* Paris et Langres, 1912, in-8°.

M. Ph. Lauer, membre résidant, dépose sur le bureau de la Société le 4e fascicule du *Bulletin* de l'année 1911.

Sur les rapports de MM. Ph. Lauer et E. Lefèvre-Pontalis, M. Joseph Levrot, présenté par MM. Babelon et Henry Martin, et M. Jules Formigé, présenté par MM. Héron de Villefosse et Collignon, sont élus associés correspondants nationaux.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux byzantins trouvés à Carthage.

« 1. Plomb de bulle. Diamètre, 0m023. Sur la face, une

Digitized by Google

inscription en trois lignes, qui se continue en cinq lignes sur le revers :

CЄPA	■AC
NOYKϑ	SXAP
BIKOYAA	CTPAT
	NOYMI
	Δ >

« Σεράνου κουβικουλα(ρίου).

« [β]ασ(ιλικοῦ) καὶ χαρ(τουλαρίου), στρατ(ηλάτου) Νουμι-δ(ίας).

« C'est sans doute le sceau d'un commandant des troupes de Numidie.

« 2. Plomb de bulle. Diamètre, 0m02 en moyenne. Sur la face, dans une couronne, le monogramme cruciforme :

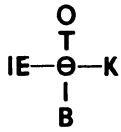

Θεοτόκε, βοήθει.

« Au revers, dans une couronne, autre monogramme cruciforme :

Νικολάου νεωτέρου (?)

« 3. Plomb de bulle. Diamètre, 0m022. Sur la face, le monogramme cruciforme :

Digitized by Google

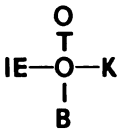

Θεοτόκε, βοήθει.

« Au revers, un autre monogramme cruciforme, mutilé à gauche :

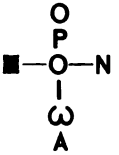

« 4. Plomb de bulle. Diamètre, 0m024. La face présente le buste de la Vierge, nimbée, en Orante. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

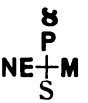

Νουμέριος. »

M. L. Serbat, associé correspondant national, fait une communication sur la date de consécration de la cathédrale d'Angoulême.

« Cet édifice, bâti de fond en comble à partir de l'épiscopat de Girard de Blaye, aurait été consacré dès 1128.

« Cette date s'accorde mal avec le style de l'œuvre. Elle a été donnée pour la première fois en 1866 par l'abbé Maratu, auteur d'une vie de Girard de Blaye : il l'a extraite d'un acte de cet évêque, qu'il a mal interprété, en prenant pour consécration effective la simple mention du jour d'une consécration antérieure, fêtée par l'église d'Angoulême. »

Digitized by Google

M. Pallu de Lessert, membre résidant, communique au nom de MM. A. Merlin et L. Poinssot, associés correspondants nationaux, un mémoire sur une nouvelle inscription latine de Teboursouk, découverte au mois d'août 1911.

« Cette inscription est intéressante à plusieurs points de vue :

« 1° Elle permet d'ajouter des noms nouveaux aux Fastes de la province romaine d'Afrique : celui de L. Naevius Aquilinus, proconsul, celui de Naevius Balbinus Aquilinus, légat de Carthage, et peut-être celui de L. Naevius Tertullus Aquilinus, légat d'Hippone. Ces personnages semblent avoir rempli leurs fonctions soit en 260-261, soit en 261-262.

« 2° Elle donne, pour la première fois, les noms complets du municipe de Teboursouk, avant son élévation au rang de colonie sous Gallien en 261, en même temps que Thugga : *municipium Septimium Aurelium Severianum Antoninianum Frugiferum Concordium Liberum Thibursicensium Bure*. Le mot *Liberum*, où l'on voit d'ordinaire une allusion à la *libertas* dont aurait joui le municipe, est une épithète divine et veut dire voué à Liber.

« 3° Enfin, l'inscription se rapporte aux thermes de Teboursouk dont elle mentionne la restauration et l'embellissement sous le règne de Gallien. »

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, continue sa communication sur les harnachements qui ont été un empêchement dans l'antiquité à l'utilisation de la force du cheval. Les traits étaient attachés dans la partie fixée sur la gorge de l'animal et lui prenaient toute sa force. L'absence de ferrure des chevaux rendait aussi fort difficile le tirage des poids lourds.

M. F. de Mély, membre résidant, présente de la part

Digitized by Google

de M. E. J. Seltman, associé correspondant étranger, un article sur deux trophées romains découverts aux environs de l'ancien *Camulodunum* (aujourd'hui Colchester en Angleterre).

MM. Toutain et le baron du Teil présentent quelques observations.

Mgr Batiffol, à propos d'une inscription interprétée par M. Marucchi dans le *Bollettino d'archeologia cristiana* (1911, p. 211), explique le sens du terme *retributio* qui veut dire pour un défunt « récompense éternelle ». Le défunt était *strator*, officier attaché au service impérial de la remonte.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, signale à la Société un curieux petit vase en marbre blanc, orné de reliefs et d'une inscription votive. Ce vase se trouvait récemment à Rome chez un marchand d'antiquités; il a été sans doute découvert en Italie.

« Incomplet dans sa partie basse, il a l'aspect d'une écuelle à deux anses. Sa panse est entièrement ornée d'une décoration de feuillages en relief, sous laquelle se passe une scène assez animée qu'une photographie permet de reconnaître[1].

« Les lèvres sont plates et suffisamment larges pour porter une inscription latine dont quelques lettres disparues semblent assez faciles à restituer. A droite et à gauche, à chaque extrémité du diamètre, une petite plate-forme, oblongue et en saillie, protégeait l'anse aujourd'hui brisée. Ces deux plates-formes constituaient des pouciers surmontant l'anse en anneau; l'une d'elles est complètement brisée; toutes deux portaient les premiers mots de l'inscription votive qui se continuait sur les lèvres autour

1. Je tiens cette photographie de M. E. Pottier, membre de l'Institut, qui l'avait reçue lui-même de M. Jean Hugues, statuaire, professeur à l'École des Beaux-Arts.

Digitized by Google

de l'orifice. Cette inscription était disposée comme le fait voir le dessin ci-contre :

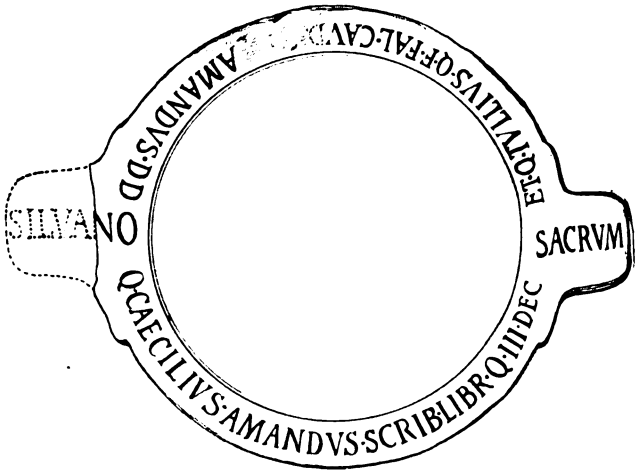

Inscription gravée sur le bord d'un vase offert au dieu Silvain.

« [*Silva*]*no sacrum.*

« *Q. Caecilius Amandus, scrib*(*a*) *libr*(*arius*) *q*(*uaesto-rius*) *trium decuriarum, et Q. Tullius, Q. f*(*ilius*), *Fa-l*(*erna tribu*), *Cau*[*d*(*io*), *A*]*mandus*(?) *d*(*ono*) *d*(*ederunt*).

« Il s'agit donc d'un vase offert au dieu Silvain par deux individus. Le premier, Q. Caecilius Amandus, appartient à la corporation des secrétaires des questeurs qui étaient divisés en trois décuries. Parmi les appariteurs des magistrats romains, les secrétaires des questeurs jouissaient d'une considération exceptionnelle. Le second, Q. Tullius Amandus, inscrit dans la tribu Falerna, est originaire d'une localité connue, appelée Caudium, voisine de Bénévent. Le nom de lieu est en partie effacé,

Digitized by Google

mais cette restitution s'impose à cause de la mention de la tribu Falerna qui le précède [1].

Le sujet représenté sur la panse du vase est en rapport avec la dédicace. On y voit Pan, nu, debout, avec ses attributs caractéristiques le *pedum* et la chèvre. Dans la main droite élevée, il brandit son bâton recourbé et il en menace un chien ou un loup qui s'avance à sa rencontre, la gueule entr'ouverte, à l'ombre d'une vigne chargée de grappes mûres. De la main gauche abaissée, il tient par les cornes une chèvre qu'il cherche à entraîner avec lui, mais la bête résiste tant qu'elle peut en se raidissant des quatre pieds; elle cherche à se rejeter en arrière afin d'éviter ainsi la rencontre de l'autre animal.

« La chèvre est placée sous une grosse branche de pin, arbre consacré à Pan, qui fait pendant ici au cep de vigne. Dans le petit espace resté vide, entre les deux branches qui enveloppent la panse du vase, apparaît la figure de Pan.

« C'est un spécimen, fort intéressant sur un vase en marbre, de cette décoration végétale qu'on adoptait fréquemment pour des vases en terre cuite ou en métal, et

1. W. Kubitschek, *Imperium romanum tributim divisum*, p. 40. Cf. *Corp. inscr. lat.*, IX, p. 198 et suiv. L'emplacement de Caudium est très proche de Montesarchio, où le *Corpus latin*, IX, 2164, signale un autel élevé à Silvain, *domino Silvano*, pour le remercier de sa protection, par un certain Sex. Pompeius Moderatus. Le culte de Silvain paraît d'ailleurs avoir été très répandu dans les environs de Bénévent comme dans cette ville même où on a trouvé des inscriptions votives en son honneur (*Corp. inscr. lat.*, IX, 1551, 1552). Dans le territoire qui entoure Bénévent, Silvain était honoré sous des surnoms locaux assez nombreux : *Silvanus Casanicus* (*Ibid.*, 2100), *Silvanus Caesarianensis* (*Ibid.*, 2113), *Silvanus Lusianus* (*Ibid.*, 2125), *Silvanus Publicensi*[*anus ?*] *praestantis*-(*simus*)? (*Ibid.*, 2126), et à Bénévent même, *Silvanus Slaianus* (*Ibid.*, 1552). On peut croire qu'il y avait dans toute cette région un certain nombre de petits sanctuaires consacrés à Silvain. C'est à côté de Caudium que se trouve le célèbre défilé des Fourches Caudines, *Furculae Caudinae*, où l'armée romaine fut enfermée par les Samnites.

Digitized by Google

notamment pour les vases en argent de l'époque impériale. Les trouvailles d'argenterie les plus connues en offrent de nombreux exemples. Sur ce vase en marbre, le feuillage est animé par l'introduction d'une scène champêtre en rapport avec la dédicace à Silvain. Pan y apparaît dans sa fonction principale qui est celle de berger nomade, cherchant à préserver son troupeau du

Offrande au dieu Silvain : vase trouve en Italie.

danger qui le menace. On connaît les rapports étroits qui existaient entre les cultes de Pan, de Faunus et de Silvain, rapports qui établissaient une sorte de confusion entre ces trois divinités champêtres. Celui de Silvain avait absorbé les deux autres et pris, en Italie comme dans les provinces, une extension très considérable.

« Dans son intégrité, ce vase était rond et assez semblable à un mortier muni de deux anses. Cette forme particulière est celle du vase spécialement consacré à Silvain : elle présente la plus grande analogie avec celle du *poculum* que nous voyons constamment dans la main du dieu gaulois, dit « le dieu au marteau » ; ce *poculum* se retrouve,

Digitized by Google

avec des maillets, sur un autel votif à Silvain découvert à Saint-Gilles, près d'Arles[1].

« Au milieu des objets si variés offerts à ce dieu, objets qui appartiennent à la classe des *donaria*, se trouvent d'autres vases en marbre blanc de la même forme et sur deux desquels l'inscription votive est tracée à la même place. Je saisis cette occasion pour en rappeler quatre :

« 1° Vase rond, en marbre blanc, trouvé en 1695 en dehors de la Porta Pinciana à Rome; il appartenait au XVIII^e^ siècle à Mgr J. Ciampini. La dédicace de Silvain par *Aeburia Artemisia* est tracée circulairement sur les lèvres. La panse du vase est ornée d'une guirlande de fruits et de feuillages[2].

« 2° Vase en marbre blanc conservé à la villa Albani, consacré à Silvain par *Epinicus Corn...* L'inscription est gravée sur l'orifice; le vase est orné de rameaux de pin en relief dans lesquels on a introduit divers emblèmes[3].

« 3° Une base en marbre trouvée en 1736 à Rome, au milieu des déblais de Saint-Jean de Latran, porte une inscription qui mentionne un *cratère* offert à un collège de Silvain par un esclave appelé Onesimus. La cavité creusée dans la dite base ne laisse aucun doute sur la forme du vase[4].

« 4° M. Canessa, antiquaire à Paris, possède un petit vase rond en marbre blanc, avec deux anses, portant une dédicace à Silvain, provenant de la collection Martinetti,

1. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1875, p. 153.

2. Fil. Buonarruotti, *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, p. 31 (avec un dessin du vase); Muratori, *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, p. LXVII, 3 (dessin du vase et de l'inscription); *Corp. inscr. lat.*, VI, 581.

3. Marini, *Iscrizioni Albane*, p. 11 : « Nell' orlo di un vaso grandicello, nel quale però sono stati fatti recentemente varii fregi ed emblemi »; Morcelli, Fea, Visconti, *Description de la villa Albani*, p. 101, n. 674, et p. 184, n. 7; *Corp. inscr. lat.*, VI, 600.

4. A.-F. Gori, *Inscr. antiq. quae in Etruriae urbibus extant*, III, p. 165, n. 196; dessin de la base sur la pl. annexée à la p. 152; *Corp. inscr. lat.*, VI, 612.

Digitized by Google

de Rome, qui mérite d'être aussi signalé. Ce vase, tout à fait intact, mesure 0m12 de hauteur; son diamètre à l'orifice est de 0m14. Il porte, en assez médiocre caractères, la dédicace suivante, gravée sur la panse, au-dessus de l'orifice, et non pas sur l'orifice même :

M·IVN·CERIAL·SACRO·SILVANO
D·D

« La panse est décorée de reliefs représentant quelques épisodes de la vie des oiseaux. D'un côté, entre deux arbres encadrant la scène, on voit un combat de coqs, une cigogne tuant un serpent, un lapin (?), un escargot (?); des oiseaux plus petits (chouette, corbeau, moineau) sont perchés sur les branches des arbres. De l'autre côté, la scène se déroule entre deux gros arbres dépouillés de leurs feuilles : celui de gauche porte un nid, contenant quatre petits oiseaux; la mère, probablement une cigogne, est debout, au pied de l'arbre, attaquant un petit animal à longue queue (peut-être une belette?); deux colombes se becquètent; au milieu, un aigle, les ailes éployées, est debout, tournant la tête d'un air menaçant vers un gros arbre sans feuillage dont une des branches soutient un serpent enroulé. Ce vase est remarquable par son intégrité et son bel état de conservation. »

Séance du 12 Juin.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Daremberg et Saglio. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 46e fascicule. Paris, 1912, in-4°.

Demartial (André). *Chronique de l'orfèvrerie et de l'émaillerie anciennes à Limoges*. Limoges, 1912, in-8°.

Le président présente à la Société le fascicule 46 du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (*Tabella-*

Digitized by Google

Textrinum), préparé en grande partie sous la direction de feu M. Edmond Saglio. Plusieurs articles sont signés de MM. Héron de Villefosse, Babelon, Cagnat, Toutain, Espérandieu, etc. Ce fascicule contient un portrait de M. Saglio en héliogravure et une *Notice* sur sa vie et ses œuvres, dans laquelle M. Edmond Pottier, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, s'est efforcé de préciser surtout la part qui revient à notre regretté confrère, depuis l'origine (1872), dans la direction du *Dictionnaire* actuel.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société, de la part de M. Léon Joulin, associé correspondant national à Tours (Indre-et-Loire), un mémoire intitulé : *Les sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France*. C'est une intéressante étude d'ensemble qui a pour but de déterminer les époques restées indécises et aussi d'expliquer les différences constatées dans l'industrie de certaines régions très voisines, au deuxième âge du fer. Notre confrère s'est imposé la tâche de visiter tous les gisements et de revoir attentivement les travaux publiés sur chacun d'eux; il a fait une sérieuse et utile enquête auprès des personnes qui avaient participé aux fouilles; il a examiné avec soin tous les objets aujourd'hui dispersés dans les collections publiques ou privées.

« C'est ainsi qu'il est arrivé à fournir une excellente contribution à l'histoire d'une région pour laquelle les textes mentionnent d'importants événements depuis le commencement du IIIe siècle avant J.-C. jusqu'à la conquête romaine. Une carte des stations protohistoriques, les plans des nécropoles, plusieurs coupes, des dessins nombreux et très nets du mobilier recueilli complètent cet important mémoire qui mérite toute l'attention des archéologues. »

M. Pallu de Lessert, membre résidant, continue l'interprétation de l'inscription de Teboursouk, signalée à la précédente séance. La création de ce municipe peut

Digitized by Google

remonter à la constitution de 205. Il parle des épithètes divines de *Concordia Frugifera* que reçurent diverses colonies et municipes.

Le mot *Liberum* comme épithète d'un municipe prêtait à confusion, M. Toutain a, le premier, attribué l'origine de cette épithète à *Liber Pater*.

M. Cagnat fait remarquer le caractère exceptionnel de la transformation des noms de dieux en épithètes et adjectifs.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, continue ses précédentes remarques sur ce qu'il appelle l'histoire de la « conquête du cheval » dont il trace les grandes lignes.

« Si l'on considère l'importance et le nombre des conquêtes matérielles menées à bien par l'homme dans l'étendue de son domaine, on est conduit à reconnaître, depuis les origines, deux périodes bien caractérisées dans leur durée et dans leur fécondité.

« Pendant la première, la *période antique*, les découvertes et les progrès matériels marchent à pas lents. L'homme civilisé n'occupe et ne connaît qu'une faible partie de la terre, la marine est rivée aux côtes, les transports sur terre sont d'un faible rendement, l'outillage reste rudimentaire, l'industrie arrive mal à utiliser, moins encore à créer des forces motrices, pour suppléer à la force des bras.

« En regard de cette période très longue, la *période moderne* forme un surprenant contraste. En quelques siècles en effet, on y voit surgir, se multiplier et s'accumuler les découvertes et les conquêtes. La marine prend son essor, l'homme découvre son domaine, les transports sur terre deviennent puissants et rapides, l'outillage industriel se perfectionne sans relâche, la science, enfin, met au service de l'homme des forces si considérables, si souples, si variées que, grâce à elles, il perce les montagnes, réunit les mers ou bien transmet sa parole au loin et fait même la conquête de l'air.

Digitized by Google

« Chacune de ces conquêtes matérielles a servi l'intérêt général, développé la solidarité, favorisé le progrès depuis que la première société se resserra autour du premier feu, et l'histoire, enregistrant le développement de la civilisation, a glorifié l'avènement des moyens d'action dont l'homme s'est emparé successivement pour améliorer son sort.

« Cependant, l'une de ces conquêtes est restée dans l'ombre, et c'est précisément l'une des plus importantes peut-être que l'homme ait jamais faites : c'est la « conquête du « cheval ». Certes, on a célébré le « noble animal », mais son emploi utile n'a pas eu la même fortune. Le cheval, première force motrice que l'homme ait employée en dehors de la sienne propre, n'a pas intéressé les historiens. Du moins n'ont-ils pas signalé par quelles étapes successives l'homme est arrivé à son but.

« A-t-on dit, en effet, que l'antiquité tout entière fut impuissante à capter la force du cheval, qu'elle en ébaucha seulement la conquête et que, de ce fait, elle ne posséda jamais qu'un *attelage débile* fait pour tirer des poids légers?

« Que, par contre, le moyen âge sut trouver la solution définitive de ce problème millénaire, capter totalement la force du cheval et constituer, par un trait de génie, le *puissant attelage moderne*, incomparable auxiliaire de l'industrie?

« A-t-on remarqué que l'avènement sous les premiers Capétiens de cet agent nouveau, force motrice bien supérieure à celle de l'esclave et plus économique, est un fait particulièrement digne d'attention au point de vue social?

« Nous ne le pensons pas. Le rôle du cheval n'a jamais été sérieusement étudié.

« Le but de l'auteur, dans cette étude, sera d'exposer la nature et l'importance des services rendus par le cheval de trait aux civilisations successives, et de montrer ceux qu'il continuera à rendre malgré la concurrence de la traction automotrice. De même pour le cheval de selle, dont l'histoire n'est pas mieux connue.

Digitized by Google

« Trois sortes de documents s'offrent à l'examen de quiconque veut étudier l'histoire du cheval :

« 1° La bibliographie moderne sur le cheval.

« 2° Les textes antiques.

« 3° Les documents figurés.

« 1° La bibliographie moderne est copieuse; elle comprend un grand nombre d'ouvrages à tendance historique, mais dont la trame, formée de légendes, de documents incertains ou interprétés un peu vite, présente des lacunes. Ces travaux, dont l'écriture n'est pas sans mérite, illustrés souvent au moyen de *dessins*, forment une littérature dont l'agrément surpasse l'utilité.

« On trouve ainsi sur le cheval, et cela dès le XVIII^e^ siècle, des ouvrages d'archéologie et des articles de dictionnaires, études presque toujours sérieuses, d'un intérêt réel et documentées avec un véritable souci de la vérité; mais, par une mauvaise chance, les auteurs de pareils ouvrages, étrangers à la connaissance pratique du cheval, n'étaient pas à même d'interpréter le sens exact des documents qui le concernent. De là, des erreurs graves, des oublis, des détails d'ornementation mis au premier plan au détriment de l'armature, si bien que, les scories écartées avec les détails secondaires, il ne demeure dans ces ouvrages qu'un petit nombre de réalités substantielles.

« On peut citer encore les hippologies vétérinaires, les traités d'équitation et de guides. Ces ouvrages répondent à des besoins spéciaux; mais on chercherait en vain sur le cheval un travail d'ensemble, un de ces traités techniques où l'on s'est efforcé de rassembler les traits essentiels d'un art, d'une science ou d'un métier. Peinture, élevage, horlogerie, tapisserie, architecture, traction mécanique, aviation, etc., tous les instruments de l'activité humaine possèdent leurs traités spéciaux, sauf le cheval.

« 2° Les textes antiques seront consultés avec plus de fruit que les ouvrages modernes d'archéologie, principalement pour le cheval de selle. On trouve, en effet, chez

Digitized by Google

des auteurs grecs, Xénophon, l'empereur Léon par exemple, des renseignements détaillés sur l'équitation et l'équipement de leur temps. On trouve aussi chez les historiens grecs et latins la relation d'un grand nombre de faits de guerre d'où l'on peut tirer un enseignement sur l'emploi du cheval au combat et sur la tactique de la cavalerie. Mais pour le cheval d'attelage et les conditions pratiques de son emploi, les textes antiques sont d'une pénurie presque entière. A part le Code Théodosien qui nous renseigne sur le chargement des voitures des messageries romaines et Vitruve qui nous décrit brièvement deux procédés exceptionnels de traction animale, il n'y a rien.

« Dans l'état actuel, il n'est donc pas possible de tirer de la bibliographie, soit ancienne, soit moderne, les éléments d'une monographie exacte et complète du cheval.

« 3° Restent les documents figurés, mine riche par le nombre, précieuse par la valeur des documents qu'elle renferme. L'homme, en effet, depuis les âges d'Altamira et de ses surprenants dessins, s'est plu à figurer le cheval. Égyptiens, Assyriens, Grecs, Romains, Byzantins, Chinois, Hindous, Latins du moyen âge et peuples modernes, en ont laissé des représentations innombrables. Tous ont sculpté dans la pierre, taillé dans l'ivoire, frappé en médailles, retracé sur les vases, peint, tissé, modelé, imprimé des chevaux attelés ou montés.

« Là nous sommes à la source, là chaque peuple nous a légué l'image expressive et diverse de son savoir et de ses habitudes équestres, là nous pouvons trouver enfin dans la qualité, dans le nombre même des documents qui nous sont parvenus le plus sûr moyen de contrôle et la joie de ce qu'il peut nous donner de vérité.

« Puisque les documents existent, il ne reste plus, semble-t-il, qu'à les consulter, mais si l'on considère que la plupart d'entre eux n'ont pas été publiés, ni même relevés, qu'ils sont épars dans les musées, les collections privées, sur les monuments, dissimulés dans les manus-

Digitized by Google

crits anciens ou les albums d'œuvres d'art, on conviendra que la chose n'est pas aisée.

« Nous avons dû, pour notre part, entreprendre cette tâche de longue haleine : le dépouillement méthodique de tous les documents figurés concernant le cheval, à toutes les époques et chez tous les peuples. Persuadé que l'archéologie ne saurait plus se contenter de descriptions ou de croquis, mais qu'elle exige des preuves; nous avons photographié en grand nombre les documents significatifs, accumulé pour les mettre en regard des éléments similaires, nous efforçant de puiser dans cette source si riche tous les enseignements qu'elle contient.

« Puis, dans le même esprit, nous avons opéré sur les textes anciens un relevé non moins minutieux.

« Il n'est pas suffisant pour un tel sujet de faire œuvre d'archéologue, il est non moins nécessaire de faire en même temps œuvre d'homme de cheval. Les documents que nous avons recueillis forment une solide base archéologique. Nous en donnerons l'interprétation dans la mesure que permettra notre expérience de cavalier professionnel.

« Le plan de cette étude, intimement reliée à l'histoire générale, embrasse deux grandes périodes : *l'antique* et la *moderne*, chacune de ces périodes sera divisée en deux chapitres :

« *Période antique :* cheval d'attelage; cheval de selle.

« *Période moderne :* cheval d'attelage; cheval de selle.

« Chacun de ses chapitres, précédé d'une vue d'ensemble, donnera dans l'ordre chronologique l'exposé détaillé du matériel et des pratiques équestres des civilisations et des peuples divers. Puis, ayant ainsi passé en revue l'attelage et l'équitation à travers les âges, nous résumerons en regard les résultats obtenus par les anciens et par les modernes au moyen du cheval.

« Une étude sur l'attelage du bœuf, dont l'emploi est un corollaire de celui du cheval de trait, et dont le développement suit une voie parallèle, trouvera sa place après celle du cheval.

Digitized by Google

« Un monde à part, celui de la *Chine*, fera l'objet d'un chapitre spécial, car, chez ce peuple d'une originalité puissante, l'attelage et l'équitation se sont développés d'un mouvement autonome, sans l'ombre d'un emprunt aux peuples de l'antiquité classique, ni même aux peuples *modernes de l'Occident avant le XVI^e siècle.*

« Les documents nombreux, souvent inédits, intercalés dans le texte permettront au lecteur de contrôler par lui-même la réalité de nos assertions; plusieurs d'entre elles, en effet, risqueraient peut-être sans cela de prendre l'apparence du paradoxe. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom de M. R. Cagnat, membre résidant, communique une inscription chrétienne, récemment découverte à Cherchel.

« M. Cagnat, lors de sa dernière inspection en Afrique, a vu et copié à Cherchel une nouvelle inscription chrétienne, qu'on venait d'y découvrir. Il a bien voulu me remettre sa copie, en me chargeant de présenter le document à la Société des Antiquaires. Le texte est malheureusement très incomplet; il est mutilé à droite et à gauche. Voici la copie, avec un essai de restitution :

MEMORIE MAG
ICCESQVET IN PACF
I ANNIS XXIIII MESI
T DIES IIII AVRE
TER PROVT DESI
VO FILIO KA

Memori(a)e Mag...
[H]ic cesquet in pac[e...].
[Vixit] annis XXIV, me(n)s[es...],
[e]t dies IV. Aure[lius]
[pa]ter, prout desi[deravit],
[fecit s]uo filio ka[rissimo].

Digitized by Google

« L. 2. — La formule *cesquet in pace*, équivalent populaire de *requiescit*, dont il y a d'assez nombreux exemples à Rome, est très rare en Afrique. Sur une épitaphe de Carthage, on lit *cesquet in pace et irene;* à Sufasar, *Hic cisquet.* »

Séance du 19 Juin.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Gusman (Pierre). *Un incunable et son histoire.* S. l. n. d., in-8°.

Joulin (Léon). *Les sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France.* Paris, 1912, in-8°.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, fait hommage d'une brochure de M. P. Gusman, associé correspondant national, sur l'histoire d'un incunable.

M. Ch. Buttin, associé correspondant national, parle d'une armure de Henri II qui appartient au duc de Saxe-Weimar (à la Wartburg).

« L'armure a 1m82, elle est complète. Elle aurait été donnée par la cour de France à celle de Saxe, en 1551, comme souvenir. On possède trois armures de Henri II, l'une au Musée du Louvre, l'autre au Musée d'artillerie et celle-ci, qui représentent trois époques du règne de ce prince. Les décorations prouvent que l'art français était loin d'être inférieur aux arts allemand et italien de cette époque. »

M. M. Prinet, membre résidant, étudie le rôle qu'ont joué, dans la composition des armoiries parlantes des familles françaises et étrangères, les attributs caractéristiques des personnages bibliques et des saints du Nouveau Testament : arche et colombe de Noë, harpe de David, *agnus Dei* de saint Jean-Baptiste, clefs de saint

Digitized by Google

Pierre, croix en X de saint André, bourdon et coquilles de saint Jacques, bâton en forme de T de saint Antoine, etc.

MM. le comte Durrieu, de la Tour, de Mély, le baron du Teil présentent diverses observations.

M. L. Dimier, associé correspondant national, parle d'un portrait d'Anne de Parthenay, de la main de Pierre Bertaud, qui était un amateur de la fin du XVI^e^ siècle.

M. le baron Joseph du Teil, associé correspondant national, relève, dans le remarquable *Inventaire des chartes de Bruges*, dressé par M. Gilliodts van Severen[1], une faute d'impression qui a jusqu'ici laissé passer inaperçue une curieuse estimation du célèbre triptyque *le Jugement dernier* de Notre-Dame de Dantzig : « Deux tables d'aultez fort belles et riches en valeur de III^c^ l. x. florins d'or » sont orthographiées deux tables d'*autres*.

« Il s'agit de l'énumération des objets composant la cargaison d'une galère, appartenant à Thomas Portinari, agent des Médicis et armateur à Bruges, capturée en 1473, dans les eaux de Zélande, par un corsaire, Paul Beneke (*alias* Benekin), qui offrit l'un des retables à la principale église de son port d'attache. Avant les tables d'autel figurent d'autres marchandises dont l'estimation doit être rapprochée de celle des précieuses peintures; c'est ainsi que trois balles de poivre long sont évaluées 440 fl., un tonneau de bonnets fins 820 fl. et une balle de vingt-quatre pièces de drap d'Armentières 870 fl. !

M. F. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans la dernière séance de la Société de l'Histoire de Paris, un des membres, qui a fait des recherches sur l'ancienne bibliothèque du collège des Écossais, a retrouvé plusieurs des plus importants manuscrits de cette bibliothèque. Il signale entre autres un volume d'*Heures* qui a

1. T. VI, p. 410 et suiv.

Digitized by Google

appartenu à Anne de Bretagne, aujourd'hui au collège de Blairs, près d'Aberdeen, en Écosse.

« Quand j'ai publié le mandat de payement à Bourdichon, du 2 mars 1518, pour un volume d'*Heures* identique à celui des *Heures d'Anne de Bretagne*, qui avait été payé en 1507, on s'est mis à rechercher les exemplaires similaires du beau manuscrit de la Bibliothèque nationale.

« On a signalé celui du colonel Holford, celui du duc de Cumberland, le manuscrit du comte Branicki, celui du *British Museum*, celui de M. le baron Edmond de Rothschild, celui des Cordeliers de Lyon, enfin celui de Blairs. Je les ai successivement étudiés avant d'en parler.

« Or, il en résulte que ce dernier volume est d'une tout autre époque. Ces *Heures* ont été faussement attribuées à Anne de Bretagne, d'après une inscription tracée au XVII^e^ siècle par le bibliothécaire du comte de Béthune, qui était coutumier du fait. C'est lui, notamment, qui a inscrit sur la première page du manuscrit de Copenhague la mention qu'il avait appartenu à Charles le Téméraire.

« Pour le manuscrit de Blairs, c'est une partie d'un manuscrit qui fut exécuté pour Louis d'Amboise et Marie de Rieux, aujourd'hui en trois fragments, dont celui-ci est le premier, le second est à Tours (ms. 217), le troisième à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 1170). »

Séance du 26 Juin.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Donnet (Fernand). *Quelques cloches portugaises.* Anvers, 1912, in-8°.

— *Note sur quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone.* Anvers, 1912, in-8°.

— *Le sculpteur Sébastien Slodtz et ses enfants.* Anvers, 1912, in-8°.

Digitized by Google

Ruelle (Ch.-Ém.). *Bibliographie annuelle des études grecques (1908-1911)*. Paris, 1912, in-8°.

M. L. Dimier, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans l'*Almanach historique de Seine-et-Marne* de 1909 (p. 105), une note sur un tableau de l'église de Trilport, près Meaux donnée par M. Henri Stein, fait mention d'un ouvrage représentant la Cène avec trois portraits agenouillés. L'un de ces portraits est celui d'un des peintres Beaubrun, vivant au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle.

« La lettre l'indique ainsi : *Mathieu Bobrun, valet de chambre du Roy*. Ce personnage est sur le devant à droite ; derrière est une seconde figure d'homme ; à gauche est une femme ainsi nommée : *Catherine Duhamel, concierge de Monceaux, 1623*. M. Stein a pensé naturellement que cette date était la date du tableau même. Il en a conclu que le peintre représenté était Mathieu, II^e^ du nom, mort à Paris en 1627. Il n'a pas connu le second personnage ; il ne s'est pas demandé quel lien rattachait la femme représentée aux Beaubrun ; il a regardé comme vraisemblable que le tableau fût de l'un des Beaubrun, sans pouvoir deviner lequel. Voici du nouveau sur ces trois points.

« Il m'est fourni par un texte de Guillet de Saint-Georges, que M. Stein n'a pas connu. Le voici :

« Mathieu [Beaubrun] mourut sous le règne de Henri « le Grand, en 1597, âgé de soixante-douze ans, dans le « château de Monceaux, dont il était concierge et garde- « meubles, et fut enterré dans l'église de Trilport, qui est « sur l'église paroissiale de Monceaux. Il est peint au « naturel à genoux dans le tableau du grand autel, qui « représente la Cène du Sauveur, et à côté on voit son « épitaphe, qui fait mention de ses services. »

« Il est sûr que le tableau dont parle Guillet est le nôtre. Il n'occupe plus le retable d'autel ; il avait disparu de l'église au moment de la Révolution, et c'est au château de Trilport, chez M. Ponton d'Amécourt, qu'on l'a

Digitized by Google

retrouvé; mais le sujet, le nom du personnage peint, la conservation sur place, en garantissent l'identité.

« Il s'ensuit de là que ce personnage n'est pas Mathieu II, mais Mathieu Ier du nom, son père, et que le tableau est antérieur à 1597. De 1623, il est vrai, est la figure de femme peinte à gauche; mais c'est qu'elle a été rajoutée. Cette figure seule? Non pas. Également rajouté est le second personnage de droite.

« Cela est très clairement révélé par un examen du tableau. La différence de la pâte, la superposition du travail, ne peuvent pas être méconnus. Si maintenant on considère une autre inscription, que M. Stein n'a pas lue, cette addition se rendra plus claire encore. Elle est auprès du second personnage à droite. La voici : *Louis Bobrun en 1623*. Remarquez que la figure de Mathieu Beaubrun ne porte pas de date. C'est qu'elle faisait partie du tableau primitif. En ajoutant Catherine Duhamel d'une part, Louis Beaubrun de l'autre, l'artiste a trouvé naturel de dater cette addition.

« Ainsi 1623 n'est pas la date du tableau. Il est plus ancien; il remonte au temps de Mathieu Ier Beaubrun. Guillet ne dit pas qu'il est son ouvrage; mais la façon dont il en parle suppose cela. Le tableau de lui-même parle dans ce sens : la présence de l'artiste en donateur, dans un tableau peint pour sa paroisse, est comme une signature.

« Cela donne au tableau une importance. Les peintures du XVIe siècle sont rares. Celle-ci est dans la manière que des Flamands venitianisants, Boba, Vander Mast, Jérôme Franck, avaient répandue à la cour de France au temps de Henri III et dont Beaubrun a pu tenir quelque chose.

« Maintenant, qui est Catherine Duhamel? En 1612, c'était l'épouse de Nicolas de Livet, d'après Jal. Oui, mais n'avait-elle pas été d'abord la femme d'un autre? M. Stein s'est demandé pourquoi elle avait place dans ce tableau. Sous son portrait est un écusson parti; un écusson plein est sous le portrait de Mathieu Beaubrun; M. Stein appelle ces armes des armoiries de fantaisie. Pourquoi? Elles

Digitized by Google

sont rajoutées également, rajoutées quand furent peintes les deux figures nouvelles, car la date de 1623 lue sous la femme est inscrite, avec toute la légende, autour de l'écusson même. Nulle raison de croire que celui qui datait ses additions, qui écrivait le nom des personnages nouveaux et qui réparait l'oubli du premier peintre en ajoutant celui du personnage ancien (car le nom de Mathieu Beaubrun est inscrit sur ses armes), n'ait pas été véridique dans les armoiries. S'il en est ainsi, Catherine Duhamel doit avoir été femme de Mathieu Beaubrun, puisque son écusson est parti des armes de ce dernier.

« Cela expliquerait qu'elle ait fait comme lui les fonctions de concierge de Monceaux. Rien de plus naturel que de croire qu'après la mort de Mathieu Beaubrun, la charge qu'il avait occupée fut continuée à sa veuve. Catherine Duhamel est représentée fort vieille : vingt-huit ans après la mort de Beaubrun, ce fait vient encore joindre sa vraisemblance aux autres.

« Quant à l'auteur des additions, il y a tout lieu de croire que Louis Beaubrun, dont la figure s'y trouve, en est l'auteur. Il s'y serait ajouté lui-même avec sa mère, et pour l'instruction du passant, il aurait joint le nom avec les armoiries, en avertissant de la date de ce travail supplémentaire. »

M. E. Lefèvre, associé correspondant national, fait une communication sur la peinture du tympan du petit portail méridional de Notre-Dame d'Étampes, peinture de la fin du XIII^e^ siècle. Cette peinture représente la Vierge et l'Enfant, deux saintes patronnes et deux donatrices qui ne sauraient être que des princesses de la maison de France.

M. P. Monceaux, membre résidant, communique des sceaux byzantins récemment découverts à Carthage par le R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie.

« 1. Plomb de bulle. Diamètre, 0,023. Sur la face, le monogramme cruciforme :

Digitized by Google

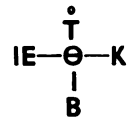

Θεοτόκε, βοήθει.

Au revers, une inscription en cinq lignes, précédée d'une croix grecque :

+ Ἀρκαδίῳ ἀπὸ ὑπάτων, πατρικίῳ.

« 2. Plomb de bulle. Diamètre, 0,022. Sur la face, le monogramme cruciforme, disposé comme au n. 1, de l'invocation à la Vierge : Θεοτόκε, βοήθει. Au revers, autre monogramme cruciforme :

Ἱερατέω (?).

« 3. Plomb de bulle. Diamètre, 0m025. Sur la face, dans une couronne, et entre quatre points, le monogramme cruciforme :

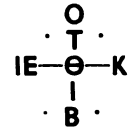

Θεοτόκε, βοήθει.

Au revers, dans une couronne, un autre monogramme cruciforme, avec deux lignes qui dessinent un X entre les branches de la croix :

Digitized by Google

Μεγᾶ ou *Amen*.

« 4. Plomb de bulle, très déformé. Le diamètre était d'environ 0m023. La face présente une tête nimbée, presque fruste. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

Ἰωάννου.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1912.

Séance du 3 Juillet.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Corot (Henry). *Sur un buste votif en pierre provenant de la source de la fontaine de l'Orme, près Fontenet (Côte-d'Or).* Paris, 1911, in-8°.

Lauer (Philippe). *Le palais de Latran. Étude historique et archéologique.* Paris, 1911, in-fol.

Le président annonce la mort de M. Ch. Vignot, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Ph. Lauer, membre résidant, dépose sur le bureau le 1er fascicule du *Bulletin* de l'année 1912.

M. V. Chapot, associé correspondant national, lit un travail de M. R. Mowat, membre honoraire, sur les dénominations et les sobriquets des empereurs ou prétendants à l'empire romain. On ne connaît rien des surnoms des empereurs qui ont été tirés de l'obscurité pour être élevés à l'empire.

M. M. Prinet signale une série d'œuvres d'art, des xve et xvie siècles, qui représentent saint Jean-Baptiste portant l'agneau posé sur un livre : tableau votif de Rauchenberg, à Freising; retable dit « Halleiner Altar », à Salzbourg; retable du Parlement de Paris, au Louvre ; intaille publiée

Digitized by Google

par Paciaudi[1]; tableau du Pordenone, à l'Académie de Venise; statues de bois, du « maître de Rabenden », au Musée national de Munich.

M. E. Michon, membre résidant, entretient la Société d'une tête grecque archaïque récemment acquise par le Musée du Louvre.

« La tête, quoique de bien moindre valeur, est par certains côtés à rapprocher de la tête, dite tête Rampin, qui, de la collection Rayet, est passée à Copenhague dans le Musée Jacobsen. Il faut ajouter que, en arrière des boucles en accroche-cœurs sur le front, la tête, acquise par le Louvre, rappelle, par la manière sommaire dont est indiqué tout le reste de la chevelure, la technique de la tête conservée à Berlin, dite tête Sabouroff. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom de M. A. Merlin, associé correspondant national, directeur du service des Antiquités de Tunisie, communique des inscriptions chrétiennes qui ont été récemment découvertes dans la région de Kairouan, à Bir-El-Adine[2] :

« 1. ☧

VITALIS		*Vitalis*
▪NOCNS	*sic*	*[in]noc(e)ns*
IN PACE		*in pace*

« 2. La plaque est incomplète à gauche; l'Α et l'Ω sont placés entre les branches du chrisme.

Α☧Ω CENS	
MIGGIN PVE INNO	*Miggin puer innocens*
▪▪T ANNOS TRES	*[vixi]t annos tres*
▪▪▪▪▪▪MINS	*[plus] min[u]s*

1. *De cultu sancti Johannis-Baptistae*, p. 168.

2. Carte de la Tunisie au 100,000e, feuille de Kairouan. Entre le Djebel Ousselat et le Djebel Cherichira.

Digitized by Google

« 3. Dans le voisinage, une mosaïque, partiellement détruite, présente une grande rosace dont le centre est occupé par un motif circulaire avec ΩXA, d'où partent des rayons; les écoinçons sont remplis par des peltes accostées de rinceaux et terminées par des feuilles lancéolées; à droite et à gauche, une ligne de carrés avec, au milieu de chacun d'eux, des ornements en damier. — Cette mosaïque appartient sans aucun doute à un édifice chrétien, église ou chapelle, auquel se rattachent les tombes publiées ici. »

Le président lit une communication, adressée par M. Héron de Villefosse, membre honoraire, en ce moment loin de Paris :

« La première inscription m'est envoyée par M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, l'auteur de la découverte et des fouilles des catacombes chrétiennes d'Hadrumète. Elle a été trouvée par des terrassiers dans les environs de cette ville :

DIS MANIBVS
OFFIIIA·FETICVLA
VIX·ANN·XXXIII
HIC · SITA · EST ·

(*Copie de M. le chanoine Leynaud.*)

« Je crois bien que le gentilice doit être transcrit *Ofellia* ou *Offilia*. Probablement il faut lire ensuite *Felicula*.

« La seconde provient d'une tout autre région. La photographie m'en a été communiquée par un antiquaire de Dubraviza (Serbie), M. Stevan Radivòjevic. Elle a été trouvée sur le Danube, à Kostolatz, l'antique *Viminiacium*, dans la Mœsie supérieure, où furent cantonnées les légions IIII Flavia et VII Claudia :

D M
C · IVLIO · VALEN

Digitized by Google

TI·MIL·LEG· VII·CL
B·PROC·STIP·XXV·VI (*TIP liés*)
XIT·ANN·L·L·IVLVS
VALENS · FIL · ET
HERES · FACIEN
DVM · CVRAVIT
H · S · E

D(iis) m(anibus).

C. Julio Valenti, mil(iti) leg(ionis) VII Cl(audiae), b(enefi-ciario) proc(uratoris), stip(endiorum) XXV. Vixit ann(os) quinquagenta. L. Julius Valens, fil(ius) et heres faciendum curavit. H(ic) s(itus) e(st).

« Le *beneficiarius procuratoris* se retrouve dans des listes de soldats découvertes à Troësmis, dans la même province, listes actuellement conservées à la Bibliothèque nationale [1].

« Cette inscription n'étant pas dans le vol. III du *Corpus* latin, j'ai tout lieu de la croire inédite. »

Séance du 10 Juillet.

Présidence de M. le comte P. Durrieu, ancien président.

Ouvrages offerts :

Alcade del Rio, Breuil et Sierra. *Les cavernes de la région cantabrique (Espagne).* Monaco, 1912, gr. in-4°.

Bégule (Lucien). *L'abbaye de Fontenay et l'architecture cistercienne.* Lyon, 1912, in-4°.

Bruston (Ch.). *Les plus anciens cantiques chrétiens.* Genève, 1912, in-8°.

Demartial. *Limoges qui s'en va. Les vieux bâtiments du lycée, la chapelle.* Limoges, 1912, in-8°.

1. *Corp. inscr. lat.*, III, n. 6179, 1, 25 et 3, 15; 6180, 1, 5.

Digitized by Google

DURRIEU (comte P.). *Les Heures à l'usage d'Angers de la collection Martin Le Roy*. Paris, 1912, in-4°.

M. le comte Durrieu offre, de la part de M. Martin Le Roy, un volume intitulé : *Les Heures à l'usage d'Angers de la collection Martin Le Roy*, que vient de faire paraître la Société française de reproductions de manuscrits à peintures.

« Ce volume comprenant, avec trente pages de notice explicative, vingt et une planches hors texte, dont douze en héliogravure, a pour but de faire connaître un superbe manuscrit de la première moitié du XV^e^ siècle, qui, avant d'arriver à M. Martin Le Roy, a eu pour possesseurs successifs, au cours des siècles, la famille d'Urfé, le cardinal de Rohan-Soubise, son frère le maréchal prince de Soubise, le collectionneur Chardin, les ducs de Hamilton, en Angleterre, enfin, pendant quelque temps, le Musée de Berlin.

« M. le comte Durrieu tient à signaler que M. Martin Le Roy, propriétaire du livre d'Heures, n'a pas seulement mis avec la plus grande bonne grâce son manuscrit à la disposition de la Société française de reproductions de manuscrits à peintures, mais qu'il a encore voulu prendre à sa charge tous les frais de cette publication, qui vient fournir un important document figuré à l'histoire de l'art français. M. Martin Le Roy a donné ainsi un exemple de générosité éclairée que l'on ne saurait trop vivement louer. »

M. Ch. Bruston, associé correspondant national, fait don à la Société d'un travail formant addition à son étude sur les inscriptions en hébreu archaïque, et de la traduction des *Odes* de Salomon publiée sous ce titre : *Les plus anciens cantiques chrétiens*.

M. Bruston fait ensuite la communication suivante, où il essaie d'expliquer l'origine du double symbole du poisson dans l'antiquité chrétienne.

Digitized by Google

« Le poisson, symbole du chrétien, provient de la parole de Jésus à quelques-uns de ses apôtres : « Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. »

« Le poisson, symbole de Jésus-Christ, semble provenir : 1° du fait que les lettres d'ἰχθύς sont les initiales de Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ υἱός Σωτήρ; 2° du fait qu'il y a une certaine analogie entre l'œuvre de Jésus-Christ et les effets du poisson de Tobie, qui servit à chasser un démon et à rendre la vue au vieux Tobie. »

Mgr Batiffol signale à M. Bruston le travail de Doelger, qui traite à fond la question du symbole chrétien du poisson et de l'anagramme ΙΧΘΥC.

M. L. Demaison, associé correspondant national, envoie de Reims la photographie du très curieux vase gaulois dont il a eu l'occasion de parler dans sa communication du 10 avril dernier[1] et demande qu'il soit reproduit dans le *Bulletin* (voir la fig. à la page suivante).

M. E. Lefèvre, associé correspondant national, communique la photographie d'une cloche offerte par Jean de Berry, comte d'Étampes, à Notre-Dame d'Étampes, au commencement du xv^e^ siècle.

« Parmi les sujets traités en bas-relief, des oiseaux, sortes de cigognes, le Christ de pitié, à moitié sorti d'un sarcophage et nimbé. Selon M. Mâle, ce motif iconographique n'a pénétré d'Italie en France qu'au commencement du xv^e^ siècle. Les cloches antérieures sont rares. »

M. M. Boirot, associé correspondant national, parle de découvertes faites à Bourbon-Lancy. Des fouilles ont été exécutées sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Martin; on a mis à jour onze cercueils en pierre du pays dont la forme, élargie à la tête, est postérieure à l'époque gallo-romaine. Ces cercueils sont de l'époque carolingienne ou contemporains des premiers Capétiens. Dans le

1. Voy. plus haut, p. 279-280.

Digitized by Google

Vase gaulois trouvé près de Bétheny.
(Musée de Reims.)

Digitized by Google

sous-sol romain, on a trouvé quelques débris. M. Boirot communique une inscription où se trouve une dédicace à *Damona* devant laquelle devait se trouver sans doute le nom de *Borvo*.

Séance du 17 Juillet.

Présidence de M. E. Michon, ancien président.

M. Ch. Bruston, associé correspondant national, reprenant la question de l'ἰχθύς, exprime la pensée que la substitution de ce mot au nom du Christ a dû avoir lieu à une époque de persécution, par mesure de prudence. Quand il fut entendu que ἰχθύς signifiait Jésus-Christ, il fut aisé de voir l'analogie qui existe entre Jésus-Christ et le poisson de Tobie.

Mgr Batiffol présente quelques observations.

M. C. Pallu de Lessert, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. A. Merlin, directeur du service des Antiquités et des arts à Tunis, a récemment communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une inscription découverte à Souk-el-Abiod, l'ancienne Pupput[1] :

D · N · ARCADIO · INCLY
TO·PIO·FELICI·AVGVSTO
ADMINISTRANTIBVS · FL
MACROBIO · MAXIMIANO
V·C·P·O·C·AG·VIC·P·P·ET·
[FL·SY

1. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes-rendus*, 1912, p. 115.

Digitized by Google

NESIO FILO//////////IO·V·C
CONS·PROV·FL·VAL·BYZ
FL·CALBINVS·V·D·FL·P·P·
CVR · REIP · NVMINI · MA
IESTATIQVE · EIVS SEM
PER · DICATISSIMVS

« Ce texte est intéressant à de nombreux points de vue. Il nous donne un vicaire d'Afrique et un consulaire de Byzacène inédits. Il jette un jour nouveau sur certaines modifications soupçonnées des limites de la Proconsulaire et de la Byzacène à la fin du IVe siècle. Il a enfin permis à M. Merlin de trouver, par d'ingénieuses déductions, l'explication d'une formule abréviative que Mommsen, Johannès Schmidt et d'autres encore n'avaient pu expliquer; nous saurons désormais que V. C. P. O. C. doit se lire : *Vir clarissimus, primi ordinis comes.* Quant à la date, Arcadius qui y est nommé ayant reçu le titre d'Auguste le 16 janvier 383 et étant mort en 408, notre inscription se place entre ces deux époques extrêmes.

« Je crois que cette date peut être précisée davantage et qu'on ne peut assigner à ce texte que l'année 397, ce qui n'est pas le côté le moins intéressant de cette découverte.

« M. Merlin y a noté une particularité : « C'est la pre« mière fois, dit-il, qu'en Afrique on rencontre une dédi« cace à Arcadius seul qui, depuis 395, eut le gouver« nement de l'Orient, tandis qu'Honorius avait celui de « l'Occident et de l'Afrique. » Il n'y avait rien que de conforme à l'usage à ce qu'on le désigne à côté de son frère; mais le nommer seul en omettant Honorius, ne parler que de lui et de sa *majestas* sans allusion au souverain légitime est une chose étrange.

« L'explication de cette anomalie est, à mon avis, très simple si l'on se reporte à un fait que j'ai exposé dans les *Fastes des provinces africaines*[1] à propos de la

1. T. II, p. 256 et suiv.

Digitized by Google

révolte du comte d'Afrique Gildon. Nous savons en effet par Orose, Zozime et Symmaque que ce grand chef indigène qu'on avait eu l'imprudence de faire *magister utriusque militiae* d'Afrique et qui nourrissait au fond l'idée de se rendre indépendant n'osa pas se découvrir brusquement. Encouragé secrètement par Rufin alors tout-puissant à Constantinople, il feignit de paraître mécontent du partage qui avait attribué l'Afrique à Honorius. Finalement, il désavoua ce dernier et reconnut Arcadius. C'est à la suite de cela qu'il fut déclaré ennemi public par le Sénat de Rome et que fut organisée l'expédition commandée par son frère Mascezel qui ramena l'Afrique dans l'obéissance d'Honorius. Il ne me paraît guère douteux que l'inscription de Pupput se rapporte à cette période de la révolte. On ne connaît plus alors Honorius, Arcadius est tenu pour seul empereur.

« Or ces événements se passent à la fin de 397, et Gildon paraît avoir été vaincu et mis à mort au commencement de 398. Nous sommes ainsi en présence d'une date précise pour notre inscription qui, je le répète après M. Merlin, est unique en son genre.

« Je n'ai, du reste, pas plus que M. Merlin, trouvé d'autres traces de Flavius Synesius, le proconsulaire de Byzacène. Le nom du vicaire Fl. Macrobius Maximianus, en revanche, rappelle celui de Fl. Macrobius Longinianus qui fut préfet de la ville en 402 et préfet du prétoire de 406 à 408. Il s'agit peut-être des deux frères. On trouve bien un Macrobius proconsul d'Afrique en 410. Serait-ce le nôtre? J'en doute. Le poste de proconsul d'Afrique n'avait plus assez de prestige pour être donné à un ancien *comes primi ordinis* ayant fait fonction de préfet du prétoire. »

Séance du 24 Juillet.

Présidence de M. E. Michon, ancien président.

Ouvrages offerts :

Gaidoz (H.). *Mélusine, recueil des mythologie, littérature*

Digitized by Google

populaire, traditions et usages, t. XI, avec une table générale de la collection. Paris, 1912, in-4°.

Lefèvre (L.-Eug.). *Étampes et ses monuments aux XI^e et XII^e siècles*. Paris, 1907, in-8°.

Le président fait part de la mort de M. Ferdinand Rey, associé correspondant national dans la Côte-d'Or; il exprime les regrets de la Société.

M. Gaidoz, membre résidant, fait hommage à la Société du XI^e volume de la revue *la Mélusine*, fondée par lui et par M. Rolland pour continuer les *Mémoires* de l'Académie celtique.

M. M. Prinet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Au moyen âge et à l'époque de la Renaissance, les gens d'église et même les laïcs faisaient fréquemment graver dans le champ de leurs sceaux les effigies des saints dont ils avaient reçu le nom au baptême. Quelquefois, au lieu de l'image du patron, on a figuré l'un de ses attributs caractéristiques. Ainsi, l'aigle de saint Jean l'évangéliste se voit sur les sceaux de Jean, abbé d'Auchy, en 1219, de Jean d'Antoing, archidiacre d'Anvers, en 1275, de Jean Davy, en 1381[1]; les clefs de saint Pierre, sur ceux de Pierre, prieur de Ware, en 1243, de Pierre Mabire, prêtre, en 1289[2]; le bœuf ailé de saint Luc, sur celui de Luc, abbé de Conches, en 1271[3]; une tête de cerf, surmontée de la face du Christ, sur celui d'Eustache, abbé de Saint-Waast d'Arras, en 1341[4].

« Un usage analogue paraît s'être produit dans la com-

1. Collection de sceaux des Arch. nat., n° 8500; sceaux de la Flandre, aux Arch. nat., n° 6110; Bibl. nat., pièces orig. 985, dossier 21974, p. 3.
2. Sceaux de la Normandie, aux Arch. nat., n^os 2559, 3065.
3. Collection des Arch. nat., n° 8664.
4. Sceaux de l'Artois, aux Arch. nat., n° 2637.

Digitized by Google

position des armoiries. Il semble que, parfois, le premier des membres d'une famille qui s'est pourvu d'un blason ait choisi pour emblèmes héraldiques les attributs traditionnels du saint dont il portait le nom. On croit que les coquilles ont pris place dans les armes de Jacques Cœur par allusion au prénom du célèbre argentier[1]. Une famille Petit, qui a occupé des emplois importants dans l'administration et la magistrature, au XVe siècle, a pour premier auteur connu Étienne Petit, notaire et secrétaire du roi, trésorier de Languedoc, anobli en 1451; son écu renferme trois cailloux[2] qui paraissent rappeler la lapidation de saint Étienne. Les Garnier, originaires de la petite ville de Gy, en Franche-Comté, sont sortis de l'obscurité grâce à Jean Garnier, chanoine et sous-chantre de Besançon, vicaire général de l'archevêque Jean de la Rochetaillée; leurs armes sont : *de gueules à l'Agnus Dei d'argent*[3]. L'*Agnus Dei* constitue le blason de Jean Trocquier, chanoine de Béthune, en 1494[4]. C'est encore l'*Agnus Dei* que le libraire parisien Jean de Brie, au début du XVIe siècle, a fait placer sur l'écusson qui décore sa marque d'éditeur[5]. Ici, le sens de la représentation est précisé par le saint Jean-Baptiste qui, d'une main, soutient l'écu, tandis que, de l'autre, il indique l'agneau, du geste qui est traditionnel dans l'iconographie du précurseur. Jacques de la Celle-Saint-Cyr, autrement dit Morin, abbé des Écharlis, portait, en 1514, un blason chargé des attributs ordinaires de saint Jacques le Majeur : les coquilles et le bourdon de pèlerin[6]. Hubert Sigault,

1. Vallet de Viriville, *Jacques Cœur*, p. 22.

2. Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Pe 1 p, fol. 74, 75; Pe 18, fol. 59-64.

3. La branche de cette famille, qui a été anoblie en 1551, ajoute à ces armes un chef d'empire (R. de Lurion, *Nobiliaire de Franche-Comté*, p. 257; J. et L. Gauthier, *Armorial de Franche-Comté*, p. 70).

4. Sceaux de l'Artois, n° 2446.

5. L.-C. Silvestre, *Marques typographiques*, t. I, p. 47, fig. 92.

6. Sceaux de la Bourgogne, aux Arch. nat., n° 1370.

Digitized by Google

homme de fief du Hainaut, avait dans ses armoiries, en 1592 et 1599, une tête de cerf qui rappelle peut-être la légende de saint Hubert[1].

« Les interprétations que je propose ne sont que conjecturales. En effet, faute de documents, je ne saurais affirmer que chacun des personnages dont le prénom expliquerait ces armoiries ait été le premier de sa famille à les porter. »

M. É. Chénon, membre résidant, attire l'attention de la Société sur l'usage de l'*osculum* entre fiancés et les divers sens du mot dans l'antiquité et au moyen âge :

« Le baiser des fiançailles n'est pas d'un usage très ancien. Au I^er^ siècle de l'ère chrétienne, il était regardé par Ovide comme une atteinte à la chasteté de la fiancée, par Quintilien comme impliquant déjà le mariage. Tertullien, vers l'an 200, s'en offusquait encore. Mais, au IV^e^ siècle, il était entré dans les mœurs, et Constantin, en 336, lui donnait un effet juridique : si le fiancé vient à mourir après l'*osculum*, la fiancée aura droit à la moitié de la *donatio ante nuptias;* le droit des fiançailles se trouvait ainsi augmenté à son égard.

« Après la chute de l'empire d'Occident, la constitution de Constantin continua à s'appliquer dans la Gaule franke. Mais, en même temps, on constate un changement de sens du mot *osculum* qui, dans les formules et les *libelli dotis* du IX^e^ siècle, est employé pour désigner, non plus le baiser des fiançailles, mais l'acte même (*instrumentum*) constatant la donation *ante nuptias*. Ce changement singulier s'explique aisément : il était devenu utile, depuis la constitution de 336, de faire constater par écrit que le baiser des fiançailles avait été échangé. On dut donc faire dresser une sorte de procès-verbal de l'*osculum intercedens*, contenant en même temps des indications sur le montant de la donation *ante nuptias :* de là le nom d'*osculum* donné à l'acte le constatant.

1. J.-Th. de Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. I, p. 67.

Digitized by Google

« Plus tard, par un nouveau changement de sens, ce ne fut pas seulement le *libellus dotis*, mais la donation elle-même, c'est-à-dire la *donatio ante nuptias* ou augment de dot dans les pays de droit écrit, la *dos* ou douaire dans les pays de coutumes, que le mot *osculum* désigna. Au XI^e^ siècle, *osculum* a ce sens dans une charte de l'abbaye de Beaulieu en Limousin; et ce sens persiste dans un grand nombre de documents du XII^e^ et du XIII^e^ siècle. Finalement, *oscle* devient synonyme de *douaire*, et *osclare* synonyme de *dotare*, douer. Il importe de se le rappeler pour interpréter convenablement les textes des coutumes du moyen âge et les arrêts du Parlement de Paris[1]. »

Séance du 31 Juillet.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Besson. *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne.* Lausanne, 1909, in-4°.

Mayeux (Albert). *La cloche du beffroi de Perpignan.* Paris, 1911, in-8°.

Prinet (Max). *De l'origine orientale des armoiries européennes.* Paris, 1912, in-8°.

Le président annonce que M. J. Déchelette, associé correspondant national, est nommé chevalier de la Légion d'honneur et lui adresse les félicitations de la Société.

Le président communique, de la part de M. C. Germain de Montauzan, associé correspondant national à Lyon, le rapport suivant, concernant les fouilles entreprises au mois de mai dernier sur les hauteurs de Fourvière :

« Après avoir, l'hiver dernier, mis à découvert dans le

1. Pour les détails et les références, cf. É. Chénon, *Recherches historiques sur quelques rites nuptiaux*, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, année 1912.

Digitized by Google

clos de la rue du Juge-de-Paix, n° 24, une vaste salle souterraine, dont le remblai a fourni une grande quantité de débris intéressants, et en attendant que la saison nous permette de continuer l'exploration de ce terrain cultivé et d'entreprendre, vers l'entrée de la même rue, aux abords du Forum, celle d'un jardin d'agrément, qui sera laissé à notre disposition l'hiver prochain, nous avons pu travailler depuis le 30 avril, avec l'autorisation du Conseil général du Rhône, dans l'ancien clos des Minimes, aujourd'hui propriété départementale.

« Il y avait là tout d'abord un point de topographie à fixer. Le sol de ce clos, limité au sud par la ligne des fortifications actuelles, qui devait être aussi, vu la configuration du terrain, celle de l'enceinte romaine, et séparé au nord du Forum par d'autres clos renfermant les ruines de l'amphithéâtre et du théâtre, était-il garni de bâtisses dans l'antiquité? La première tranchée, ouverte dans la partie la plus élevée du clos, le plus près possible des fortifications, a remis au jour les vestiges d'un édifice romain. Les sondages faits ensuite ont déjà prouvé qu'il n'était pas isolé et nos fouilles semblent devoir apporter la preuve que toute la pente du terrain entre les ruines du théâtre au nord, l'enceinte moderne au sud et la place actuelle des Minimes à l'est était bâtie à l'époque gallo-romaine. Ce quartier comprenait-il quelque édifice public? Les vestiges retrouvés jusqu'ici ne sont que ceux de maisons privées. Les murs ont une épaisseur moyenne; le remblai donne surtout des morceaux de peintures murales aux couleurs admirablement variées, vives et fraîches, avec des tessons de poterie grossière ou fine, particulièrement de poterie rouge sigillée.

« Parmi les vestiges du premier édifice exploré il faut signaler le sol de deux salles contiguës, dont l'une, la plus grande, avait un pavé en mosaïque; l'autre, en contrebas d'un mètre environ, un pavé en marbre; on peut facilement reconstituer le dessin de ce dernier pavé, grâce aux débris subsistants et aux empreintes des plaques absentes sur le béton de tuileau qui les supportait. Il y

Digitized by Google

avait au centre six caissons carrés multicolores, — un de ces caissons subsiste presque en entier, — et autour un dallage rectangulaire. La salle pavée en mosaïque mesurait plus de 50 mètres carrés. Son pavement, conservé en très grande partie, se composait d'une large bordure blanche en très gros cubes et d'une mosaïque proprement dite de 25 mètres carrés ou peu s'en faut (5 m. × 4^{m}75). Voici la description sommaire de cette mosaïque, inférieure de beaucoup en tant qu'œuvre d'art à la mosaïque de Bacchus et des Saisons, découverte l'été dernier, mais fort curieuse néanmoins et qui ne peut manquer d'intéresser les archéologues.

« Sur le fond, blanc comme la bordure grossière, se détachent, en allant du dehors au dedans, une bande noire, puis une torsade noire, blanche et rouge, puis une double ligne de carrés bordés de noir et posés en damier, les uns rouges, les autres blancs, tout cela servant de cadre à deux rectangles sensiblement concentriques et que sépare un mince filet noir. Dans l'espace par lequel le grand rectangle excède le petit, — 0^{m}83 en bas et à droite, 0^{m}90 en haut, 0^{m}94 à gauche, — huit animaux sont rangés, un sanglier qu'un chien serre de près, un ours affronté avec un taureau, une gazelle qui fuit devant un léopard, un lion à la poursuite d'un cheval. Quatre de ces bêtes, figurées en noir avec des lignes de cubes blancs pour indiquer les reliefs, sont intactes ou presque : le chien, l'ours, le taureau et la gazelle; les autres sont plus ou moins mutilés. Dans le rectangle central, — 1^{m}25 de largeur et 1^{m}05 de hauteur, — qui est très endommagé, un personnage difforme, un croc à la main droite, chevauche un éléphant nain. Les contours de ce cavalier bizarre sont grossièrement dessinés par une simple ligne de cubes noirs sur le fond blanc; il est vêtu d'un *subligaculum* blanc et vert; sur son mollet droit une bande de cubes blancs et verts, posés en damier comme ceux du caleçon, figure le bord supérieur de sa chaussure. Il regarde à droite. Son nom était écrit de part et d'autre de sa tête; il en subsiste quelques lettres, SYG, les seules

Digitized by Google

qui fussent écrites à gauche, une barre horizontale qui pouvait être celle d'un L, un point qui pouvait être la base d'un I et une moitié inférieure de B, à droite, où la place était beaucoup plus considérable. On songe à lire SYG LIBYS (ou LIBYCVS), *Syg* étant le nom barbare du personnage et *Libys* ou *Libycus* la désignation de sa patrie. Nous avons sans doute là le portrait ou la caricature d'un bestiaire contemporain, d'une célébrité de l'amphithéâtre, comme l'on voit souvent sur les médaillons des poteries gallo-romaines les figures et les noms des gladiateurs et des auriges en vogue. Parmi les très nombreuses mosaïques de la Gaule et de l'Afrique décrites dans l'inventaire publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il n'en est aucune, croyons-nous, qui présente un sujet identique ou même analogue à ce curieux tableau central. »

Sans entrer dans l'interprétation de la mosaïque, que les deux archéologues lyonnais se réservent de préciser ultérieurement, M. Lafaye fait observer que le harpon (ἅρπη, *stimulus*) décrit par eux est représenté sur d'autres monuments romains, déjà connus, comme l'attribut ordinaire des cornacs chargés de conduire les éléphants; il est encore employé aujourd'hui dans l'Inde pour le même usage.

M. É. Chénon, membre résidant, recherche l'origine des « pièces de mariage » :

« Dans la liturgie catholique du mariage figurent une ou plusieurs pièces de monnaie que le prêtre bénit et que le mari remet ensuite à sa femme, *in signum constitutæ dotis*, disent les anciens rituels. Ces pièces de monnaie, appelées « pièces de mariage », sont souvent au nombre de treize et prennent alors le nom de *treizain*. Quelle est l'origine de cet usage? Dans certains mariages juifs, on voit bien figurer une pièce de monnaie, donnée par l'époux à l'épouse, pour lui servir de preuve, quand il n'est pas rédigé d'écrit. Mais, comme on ne trouve rien de semblable chez les Grecs et les Romains, l'usage juif n'a pas

Digitized by Google

dû se maintenir longtemps dans l'Église, à supposer qu'il s'y soit introduit. A notre avis, c'est du droit germanique que provient la coutume chrétienne qui est suivie seulement dans l'Église d'Occident.

« On sait en effet que chez les Franks, saliens ou ripuaires, le mariage comprenait trois actes : la *desponsatio* de la fille par le père du futur ou le futur lui-même, la *dotatio* de la fille par son fiancé et la *traditio puellæ*, dont nous n'aurons pas à parler. La *desponsatio* s'opérait par la remise entre les mains du père ou du *mundoaldus* de la jeune fille d'un prix symbolique fixé à un sou et un denier; c'est ainsi, *per solidum et denarium*, que Clovis fiança Clotilde. Sous les Mérovingiens, le sou en question fut le sou d'or romain, valant quarante deniers d'argent; mais après la transformation monétaire qui se produisit au début des temps carolingiens, on ne compta plus entre Franks que par le sou d'argent valant douze deniers. Or, le sou d'argent étant seulement une monnaie de compte et non une monnaie réelle, pour payer un sou et un denier, le plus simple était de donner treize deniers d'argent : ainsi s'expliquent certaines formules où l'on voit en effet mentionnés treize deniers d'argent, moyennant lesquels la *desponsatio* était opérée.

« Vers la même époque, la *dotatio*, d'abord usitée seulement chez les Germains, s'était répandue et avait fini, sous l'influence d'une loi wisigothique et de Benedictus Levita, par devenir une règle canonique. C'est un fait acquis au x^e^ siècle. Or, d'après les anciens rituels, cette *dotatio*, autrement dit cette constitution du douaire, se faisait à la porte de l'église, après l'échange des consentements; et elle s'opérait symboliquement par la remise à l'épouse d'une ou plusieurs pièces de monnaie, souvent de treize. Il est inutile d'ajouter qu'à cette époque, au moment des fiançailles, on ne remet plus de pièces de monnaie au père ou tuteur de la jeune fille. Ce changement de destinataire entraîna naturellement un changement de sens du symbole. Données au père ou tuteur, les pièces de monnaie pouvaient être considérées soit comme

Digitized by Google

des arrhes, soit comme le prix du *mundium* transmis au mari. Données à la jeune fille, elles ne pouvaient plus être que le signe de la constitution du douaire, *signum constitutæ dotis*, comme disent les rituels. Il est donc permis de voir dans l'usage des pièces de mariage, et surtout du *treizain*, une transposition de la coutume germanique. L'ancien symbole de la *desponsatio* franke est devenu le symbole de la *dotatio* catholique.

« Les pièces de mariage peuvent être des pièces de monnaie ordinaires ou bien des pièces spécialement frappées à cet effet. Dom Martène décrit un denier de ce genre qu'il a vu à Tours et qui portait en exergue : *Denier pour espouser*. En 1873, M. Hucher a signalé ici même une grande monnaie du XIVe siècle, conservée au Musée de Rouen, et dont la légende est ainsi conçue : « *Celui qui d'amer vous prie | Retraire ne se peut nie.* » On connaît également une pièce allemande du XVIe siècle, une pièce mecklembourgeoise frappée en 1592, une autre frappée à Strasbourg en 1629, etc. — L'usage du *treizain* est constaté dès le moyen âge dans les diocèses de Limoges, Amiens, Reims, Cologne; il persiste dans ceux de Bordeaux, Bourges, Dijon, Châlons, Reims, etc.[1]. »

M. L. Chatelain, associé correspondant national, fait la communication suivante sur diverses antiquités romaines du Puy-de-Dôme :

« Les quelques fragments de bas-reliefs dont j'ai l'honneur de présenter des photographies à la Société, de la part de M. Pierre Fournier, archiviste-paléographe, proviennent de Varennes-sur-Usson et de Saint-Rémy-de-Chargnat (canton de Sauxillanges, arrondissement d'Issoire). Le premier est un fragment de colonne, orné de deux motifs répétés deux fois; sur l'un on distingue un Éros, sur l'autre un lièvre et un motif de feuillage. Il

1. Pour les détails et les références, cf. É. Chénon, *Recherches historiques sur quelques rites nuptiaux*, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, année 1912.

Digitized by Google

mesure environ 1m20 de hauteur, 0m30 à 0m35 de diamètre. Il est conservé dans une ferme; il a été trouvé au nord-est du village.

« A Saint-Rémy-de-Chargnat, dans une propriété appelée *Les Bouis*, se dresse un monument hybride élevé avec quatre fragments de colonnes superposées. Le moins méconnaissable de ces fragments représente un homme, nu et barbu, marchant à droite, la jambe gauche en avant, le bras gauche tendu et un peu élevé.

« Une stèle romaine de Dore-l'Église (canton d'Arlanc, arrondissement d'Ambert), en pierre grossière (arkose?), mérite plus d'attention que ces bas-reliefs. Elle représente un personnage imberbe et aux cheveux courts, vêtu d'une tunique. Le petit monument est terminé par un fronton triangulaire dont le *Corpus* latin a publié[1], d'après un érudit du pays[2], les deux initiales D. M.; mais la suite de l'inscription gravée sous le portrait du personnage est, à ma connaissance, inédite :

MEMO
RI⊐PRI
SCINI

« On a ainsi l'inscription dans son intégrité : *D(is) M(anibus). Memori[ae] Priscini.* Le nom Priscinus se rencontre assez rarement[3].

« A voir ces fragments signalés dans le *Bulletin* de la Société, peut-être un archéologue ou un amateur de passage dans la région aura-t-il le zèle d'en prendre de meilleures images, plus dignes que ces photographies, de dimensions trop restreintes, de figurer dans le *Recueil des bas-reliefs* du commandant Espérandieu[4]. »

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 1 (1899), 1537.

2. J.-B. Bouillet, *Mém. de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, t. XVI (1874), p. 301.

3. Cf., à titre d'exemples, *Corp. inscr. lat.*, VIII, 9476; IX, 338, 3 et 36; 2152; 2153; 3180; X, 533; XII, 5686, 717.

4. Cf. J.-B.-M. Bielawski, *Récits d'un touriste auvergnat*. Issoire.

Digitized by Google

Séance du 25 Septembre.

Présidence de M. Héron de Villefosse, ancien président.

Ouvrages offerts :

Faye (René). *La maison natale d'Étienne Baluze.* Tulle, 1912, in-8°.

Gaidoz (Henri). *Le mal d'amour d'Ailill Anguba et le nom de Laënnec.* Halle, 1912, in-8°.

Hautecœur (L.). *Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du XVIII^e siècle.* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 105.) Paris, 1912, in-8°.

Rouquette (D^r Paul). *Les ex-voto médicaux d'organes internes de l'antiquité romaine.* Paris, 1912, in-8°.

Toutain (J.). *La Favissa du temple d'Alésia.* Paris, 1911, in-8°.

— *L'origine des caves gallo-romaines d'Alésia.* Paris, 1912, in-8°.

— *Les fouilles d'Alésia de 1909-1910, rapport.* Semur-en-Auxois, 1912, in-8°.

Vingt-cinquième anniversaire de l'entrée à l'Institut de M. Ant. Héron de Villefosse. Nogent-le-Rotrou, [1912], in-8°.

Wavre (Will.) et Deniole (Eug.). *La Restauration de l'atelier monétaire de Neuchâtel, par Marie de Bourbon, en 1588. Fragment de l'histoire monétaire de Neuchâtel.* Genève, 1912, in-8°.

M. H. Omont, membre résidant, dépose sur le bureau, au nom de la Commission des *Mettensia*, le troisième fascicule du *Cartulaire de Saint-Mihiel*, publié par M. André

C. Caffard (1888), in-8°, p. 373, et les *Annales de la ville d'Issoire, manuscrit inédit sur l'histoire des guerres religieuses en Auvergne aux XVI^e et XVII^e siècles...*, publié par J.-B. Bouillet. Clermont-Ferrand, 1848 (1849), in-8°, p. 12.

Digitized by Google

Lesort. Un quatrième fascicule, contenant l'introduction et les tables, paraîtra au début de l'an prochain et terminera la publication.

M. H. Gaidoz, membre résidant, fait hommage d'une brochure, dont il est l'auteur, intitulée : *Le mal d'amour d'Ailill Anguba et le nom de Laënnec*, et en donne un aperçu avec commentaire.

M. Jules Formigé, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Dans une précédente étude sur les *Arcs de la Narbonnaise*[1], nous nous sommes efforcé de les comparer et de mettre en évidence leurs caractères communs, afin d'établir leur origine unique et leur date probable. Parmi ces caractères, nous avons signalé en première ligne, particulièrement pour les arcs de Carpentras, d'Orange et de Saint-Rémy, le motif de décoration, plusieurs fois répété, représentant un trophée, auquel sont enchaînés des vaincus.

« Au cours d'un récent voyage, nous avons remarqué, au Musée national de Palerme, un bas-relief qui nous paraît fort intéressant à rapprocher de ce motif.

« C'est vraisemblablement la partie antérieure d'un sarcophage en marbre blanc. Il provient de Rome et représente un combat entre Romains et Gaulois, les uns à cheval, les autres à pied. On reconnaît facilement les casques, les grands boucliers, les carnyx, les armes et les enseignes. Au centre de la mêlée chevauche le général romain. A chaque extrémité sont figurés des trophées, en tous points semblables à ceux des arcs cités plus haut, mais avec cette particularité, qu'on ne retrouve qu'à Orange et à Saint-Rémy : les captifs sont un homme et une femme.

1. Les *Arcs de la Narbonnaise*, dans le *Compte-rendu du LXXXVI^e congrès archéologique de France tenu à Avignon en 1909*.

Digitized by Google

« Ainsi nous avons, dans le bas-relief du Musée national de Palerme, en quelque sorte le thème complet d'un arc : le combat donnant la victoire aux Romains et le trophée qui le termine. On élève le trophée sur le champ de bataille même, en accrochant à un arbre ébranché des armes et des dépouilles et on y enchaîne les captifs. »

M. E. Mareuse, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« M. Léon Massiou a fait exécuter, aux mois d'août et de septembre derniers, avec l'autorisation de M. le docteur Faneuil, maire de Saujon, des fouilles sur le champ de foire de Saujon, là où s'élevait autrefois, d'après une tradition locale, l'église Saint-Martin. Les fouilles ont été visitées successivement par M. Georges Musset, président de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et conservateur de la bibliothèque de la Rochelle, par M. Brutails, archiviste de la Gironde, et par M. Veyrat, inspecteur général honoraire des Beaux-Arts de la ville de Paris, M. Giraudeau, conservateur du Musée de la Rochelle, et enfin par M. Naud, architecte des monuments historiques de la région.

« On a retrouvé, avec les bases apparentes d'une partie des murs de l'ancienne église, quatre magnifiques chapiteaux renversés, à près de deux mètres de profondeur. Ces chapiteaux paraissent être de la fin du XI^e^ siècle. Le premier représente un personnage debout bénissant de la main droite et tenant, de la main gauche, un livre sur la poitrine; ce serait, d'après les uns, le Christ bénissant, ou, d'après les autres, Daniel dans la fosse aux lions. Le second représente le pèsement des âmes; le troisième Tobie avec un énorme poisson sur l'épaule; et le quatrième Jésus-Christ apparaissant aux saintes femmes. Une partie de ce dernier chapiteau est brisé; on y voit la curieuse reproduction d'une coiffure peut-être régionale. On a retrouvé en outre des vestiges de peinture, des dessins généralement trifoliés, accompagnés de fleurs de lis.

Digitized by Google

Face antérieure d'un sarcophage du Musée de Palerme.

Digitized by Google

« Là où vraisemblablement était l'autel, on a déblayé en ma présence une construction faite avec un blocage formé de nombreux débris de constructions antérieures, dont plusieurs remontaient à l'époque romaine; il y a notamment des fragments de colonnes de marbre. Du côté du chœur, vers le nord, on a trouvé plusieurs tombeaux : l'un d'eux ouvert, ne contenait que des ossements, mais à côté on a découvert une monnaie de Charles le Chauve que, grâce à l'amabilité de M. Léon Massiou, je puis mettre sous vos yeux ainsi que les autres monnaies qui ont été recueillies. Les autres sépultures n'ont pas été enlevées, elles sont encore sous le sol de la place. Il est vraisemblable que l'église a été détruite par un incendie, comme semblent l'indiquer de nombreux fragments de cuivre fondu qui ont été rencontrés dans ces fouilles.

« L'opinion de M. Musset est « que ces vestiges datent de la fin du XI^e^ ou du commencement du XII^e^ siècle ». D'après lui, une première église aurait été construite à Saujon sous le vocable de saint Martin. Saint Martin de Tours, dont saint Martin de Saintes aurait été le disciple, avait fondé à Saintes l'une des cinq abbayes qui y existaient alors et l'aurait confiée à son disciple, qui y fut inhumé en l'an 400. Puis, en 589, ses reliques auraient été transportées avec quelques-unes de saint Martin de Tours, par saint Palais, dans une église neuve sous ce vocable, vraisemblablement celle qui a pris depuis le nom de Saint-Palais. Plus tard, mais avant l'avènement des Carolingiens, le corps de saint Martin aurait été transporté à nouveau dans un monastère de Saujon, que les Normands, selon leur habitude, seraient venus piller et ruiner et d'où ils auraient, d'après les chroniqueurs, fait disparaître une vie du saint. Puis, en 1095, le pape Urbain II donna à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges l'investiture de l'église de Montendre et des églises de Saujon (car il devait y en avoir deux, Saint-Martin et Saint-Jean), avec leurs dépendances; là reposait le corps du saint abbé. C'est vraisemblablement à la suite de cette remise à eux faite de l'église Saint-Martin que les moines de Saint-Martial jugèrent

Digitized by Google

utile de la reconstruire; c'est donc à eux que nous devrions ces superbes sculptures. »

M. Gaidoz présente quelques observations.

M. J. Toutain, membre résidant, entretient la Société des fouilles qui sont exécutées sur l'emplacement d'Alesia depuis 1906 par la Société des Sciences de Semur et particulièrement des résultats déjà acquis de la campagne de 1912 :

« La Société des Sciences de Semur, qui a pris l'initiative de ces belles recherches et qui les poursuit depuis sept ans avec une inlassable activité, a exploré, sur une superficie déjà considérable, le plateau qui forme la table supérieure du Mont-Auxois. M. V. Pernet, l'ancien assistant de Stoffel, dirige les recherches sur le terrain avec une compétence et un dévouement remarquables. Les six premières campagnes de fouilles ont eu pour résultat la découverte, au centre du Mont-Auxois, d'un ensemble considérable de monuments publics, dont les principaux sont un théâtre, un temple, une basilique, un édifice caractérisé par un atrium décoré de piliers et de chapiteaux originaux et par une crypte souterraine à demi taillée dans le roc. Outre ces édifices importants, les fouilles de la Société de Semur ont mis au jour de nombreuses caves, des puits plus ou moins profondément creusés dans la roche vive ou dans l'argile et tout un quartier d'habitations gauloises au lieu dit En-Curiot. Les œuvres d'art, les objets mobiliers, les fragments et débris de toute nature qui ont été retirés du sol ainsi fouillé constituent déjà un Musée très riche et d'un haut intérêt pour l'étude des antiquités gauloises et gallo-romaines.

« La campagne de fouilles de 1912 ne le cède aux six campagnes précédentes ni en importance, ni en résultats heureux. L'effort de la Société a porté principalement sur deux points.

« Au lieu dit En-Curiot, dans la partie occidentale du plateau, de nouvelles découvertes ont été faites au quartier des habitations gauloises. En 1910, trente-huit exca-

Digitized by Google

vations plus ou moins profondément creusées dans le roc avaient été fouillées à cet endroit. Depuis lors, la Société de Semur a pu acquérir un nouveau terrain situé dans le voisinage immédiat de celui où ces excavations avaient été trouvées. Ce terrain a été exploré cette année. On y a découvert de nouvelles excavations, et les constatations qui y ont été faites permettent de préciser certains points restés jusqu'à présent obscurs. Par exemple, le véritable caractère et la destination de ces excavations quadrangulaires taillées dans le roc à des profondeurs variables avaient donné lieu à certaines discussions; M. V. Pernet et moi-même, nous n'hésitions pas à y voir des bases de huttes gauloises; mais des objections avaient été faites à notre opinion. « Pourquoi, nous « disait-on, les Gaulois auraient-ils creusé la roche vive? « Le fond de ces huttes devait être bien humide. Ce que « vous prenez pour des habitations n'était probablement « que des caves. » Il n'est plus possible aujourd'hui d'accueillir ces objections. Pendant les fouilles de 1912, on a déblayé une excavation formée, non pas d'une seule pièce rectangulaire, mais de trois pièces disposées en équerre; l'escalier, par lequel on descendait dans cet ensemble qu'on pourrait appeler un logement gaulois de trois pièces, se trouvait dans l'angle intérieur. Le long de la paroi occidentale de l'une des pièces existe encore aujourd'hui le foyer antique, circonscrit par une ligne de pierres plates posées de champ et recouvert d'une couche assez épaisse de cendres et de déchets carbonisés. L'étendue de cet ensemble, dont les deux côtés extérieurs mesurent $8^{m}20$ et $5^{m}80$, la présence de ce foyer ne laissent aucun doute sur la vraie nature de ces excavations. C'étaient bien des habitations gauloises et non pas des caves.

« Un autre problème, posé par la découverte de plusieurs puits assez étroits creusés dans la roche vive, a de même trouvé sa solution. En 1909, divers puits de ce genre avaient été découverts et entièrement fouillés dans le quartier situé au sud du théâtre, entre ce monument et

Digitized by Google

le chemin actuel dit du Mont-Auxois. Cette année même, au lieu dit En-Surelot, un puits dont le diamètre ne dépasse pas 0m90, et dont la profondeur atteint 27 mètres, a été entièrement fouillé. Il est taillé presque complètement dans le roc. Comment un tel travail pouvait-il être exécuté dans un espace aussi étroit? De quel instrument l'ouvrier, qui forait de tels puits, pouvait-il se servir? Les nouvelles fouilles du lieu dit En-Curiot apportent la solution du problème. Des excavations de forme cylindrique, profondes de 1 mètre, et dont le diamètre moyen est de 0m85 ou 0m90, ont été découvertes. On distingue parfaitement sur les parois de ces silos (on peut ainsi nommer ces excavations) les traces de l'instrument avec lequel on les a taillés dans la roche vive. C'était une sorte de barre à mine que l'ouvrier devait manier verticalement devant lui. Évidemment, avec un tel procédé, le forage d'un puits de 27 mètres de profondeur dans la roche du Mont-Auxois devait exiger beaucoup de temps; mais ce procédé est le seul par lequel de tels travaux puissent s'expliquer.

« Le quartier d'habitations gauloises, ainsi découvert au lieu dit En-Curiot par la Société de Semur dans ses fouilles de 1909 et 1912, forme, croyons-nous, un ensemble jusqu'à présent unique. M. V. Pernet s'occupe actuellement de l'aménager, afin d'en rendre l'accès et la visite le plus aisés possible.

« Le second chantier de fouilles, ouvert par la Société de Semur en 1912, occupe toute une partie du lieu dit En-Surelot, au centre du Mont-Auxois. Là, deux couches de ruines sont superposées. A peu de distance du niveau moderne, de nombreux murs gallo-romains attestent l'existence en ce point d'habitations de l'époque impériale. La quantité considérable des terres qu'il faut remuer et la difficulté de les déplacer dans un espace relativement restreint n'ont pas encore permis de dresser un plan définitif de ce quartier. Toutefois, on a reconnu, à l'extrémité orientale du chantier de fouilles, l'existence d'une maison fort importante. On y a déblayé plusieurs salles, un hypocauste dont la disposition est parfaitement visible,

Digitized by Google

trois caves dont une a conservé la majeure partie de son escalier; enfin, c'est dans l'angle sud-ouest de cette vaste demeure qu'a été découvert le puits profond de 27 mètres et presque complètement taillé dans le roc dont il a été question plus haut. Les murs des principales pièces de cette habitation étaient recouverts d'un enduit de plâtre que décoraient, soit des teintes plates, soit des motifs empruntés au règne végétal et stylisés. Sur un fragment d'enduit analogue, quelques lettres peintes en rouge sont encore visibles. On lit :

MART

« Parmi les objets mobiliers trouvés dans les ruines de cette maison, il faut citer un collier formé de quatorze pierres rondes de dimensions diverses, une bague d'enfant en or massif absolument intacte et ornée d'une intaille qui représente un Amour assis jouant de la lyre ou travaillant à un métier; une statuette de femme en terre blanche, dont la coiffure présente une disposition originale; un petit vase en verre taillé à facettes, beaucoup de fragments de poterie rouge vernissée dont plusieurs portent des signatures de potiers ou des graffites, diverses monnaies, dont deux en argent, à l'effigie de Septime-Sévère et de Gordien.

« Au-dessous de cette habitation, comme au-dessous des autres constructions d'époque gallo-romaine qui occupaient toute cette partie du Mont-Auxois, la roche friable, qui forme comme le noyau du Mont-Auxois, a été presque partout creusée. M. V. Pernet m'écrit à la date du 22 septembre : « Nous remarquons ces jours-ci que plusieurs « murs sont affaissés d'au moins un mètre ; nous nous trou- « vons sur une agglomération de puits perdus taillés dans « le roc, parfois soutenus par des murs en pierres sèches, « avec des assises de 0^m04 à 0^m05 d'épaisseur. Ces puits « sont taillés dans le roc friable sur une hauteur de 2^m80; « ils sont d'une forme plus ou moins carrée; les côtés

Digitized by Google

« mesurent de 3 à 4 mètres de long. Dans ces puits, nous « trouvons des débris de moules en terre cuite, des frag- « ments de creusets, des monnaies gauloises, de la pote- « rie gauloise, etc. »

« Ainsi, chaque nouvelle campagne de fouilles, chaque découverte nouvelle confirme ce qui a été déjà constaté en divers points du Mont-Auxois : les traces de l'antique oppidum celtique subsistent au-dessous des édifices publics et des maisons particulières de la période gallo-romaine, comme elles subsistent dans les quartiers plus éloignés du centre, tel que le lieu dit En-Curiot. Ici, elles n'ont point été recouvertes de constructions plus récentes; là, au contraire, elles ont disparu sous de telles constructions. Ce qui caractérise ces vestiges de l'Alesia préromaine, ce sont les travaux de taille et de forage pratiqués dans le roc ou dans l'argile naturels du Mont-Auxois. L'art de la construction ne semble y avoir été représenté que par des murs en pierres sèches.

« La campagne de 1912 se poursuit encore. Il n'est donc pas possible d'en indiquer dès maintenant les résultats complets. J'ai voulu seulement montrer à notre Compagnie quelle œuvre importante la Société des Sciences de Semur a entreprise et poursuit sur l'emplacement d'Alesia, avec quelle méthode M. V. Pernet conduit ces belles fouilles, et quelle vive lumière les découvertes faites chaque année projettent, non seulement sur l'histoire d'Alesia, mais même sur la civilisation générale de la Gaule romaine et préromaine. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, a reçu, dans les derniers jours d'août, de M. le baron de Baye, membre résidant, actuellement en Russie, la traduction française d'un article du *Nouveau Temps* qui annonce en ces termes une découverte archéologique d'un grand intérêt :

« Dernièrement on a transporté à Saint-Pétersbourg un remarquable trésor récemment trouvé, d'une manière for-

Digitized by Google

tuite, par deux petits garçons dans les steppes, près du village Petite-Pereschtina, gouvernement de Poltava. Ce trésor a été décrit sur place par un savant archéologue, M. Macarenko, envoyé à Poltava par la Commission impériale archéologique.

« Il faut croire que les objets trouvés datent de la migration des peuples ; la majeure partie est byzantine ou persane. L'objet le plus ancien est un morceau de plat sassanide, doré et portant une magnifique effigie du roi Sapor II ; probablement ce plat est du IVe siècle.

« Très intéressante est une amphore en argent avec dorure extraordinaire, ouvrage byzantin des VIe-VIIe siècles. La dorure est tellement forte que l'amphore semble être en or. Les anses ont des adjonctions pour permettre de les suspendre ; la panse est ornée d'une branche d'acanthe en relief.

« Un grand plat d'argent doré avec le monogramme de Jésus-Christ, accompagné de l'alpha et de l'oméga, est très remarquable. Autour du plat, on lit une inscription latine disant qu'il a été fondu avec les débris d'un plat plus ancien par notre archevêque (*sic*), mais le prélat n'est pas nommé. A l'envers du plat, on remarque des inscriptions indiquant son poids et la composition de l'alliage. Sur les côtés court une guirlande avec des animaux rappelant les motifs des mosaïques des premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce plat remonte aux VIe-VIIe siècles.

« En outre, le trésor renferme des morceaux de colliers, formés de monnaies d'or de l'empereur byzantin Heraclius, du VIIe siècle. Des pierres de couleur étaient attachées à ces monnaies.

« Sont aussi très remarquables : des tronçons d'épée avec une gaine d'or (Ve-VIe siècles) ; la fourniture extérieure d'un reliquaire avec reliefs formés de motifs végétaux ; deux bracelets avec incrustations fines, verres de couleurs et pierres ; une grande cruche orientale en or uni et sans incrustations ; quelques admirables coupes avec ou sans ornements (ouvrages byzantins et persans des

Digitized by Google

v^e^-vii^e^ siècles et beaucoup de fragments intéressants). Ce trésor contient onze coupes d'or avec ornements en relief; l'une d'elles est garnie de cornalines et d'autres pierres de couleur. Dix coupes semblables en argent s'y trouvaient également.

« Le professeur Farmakowsky pense que la coupe avec les pierreries appartenait au chef de la tribu et que les autres coupes appartenaient à ses proches de différents rangs. Avec les coupes, on a recueilli une grande cuiller en or, aussi garnie de pierreries. Tout cet ensemble remonte aux vi^e^-vii^e^ siècles. Il faut remarquer l'intérêt exceptionnel de ces objets, leur rareté et leur quantité. Les objets d'or seuls sont au nombre de plus de quatre cents, pesant soixante-six livres, évaluées par la banque, pour le poids seul, à vingt mille roubles.

« Il est impossible de fixer de suite la valeur de ce trésor, qui est certainement très élevée. La Commission archéologique organise une commission spéciale pour étudier les objets trouvés et les évaluer, mais, faute de fonds, elle ne peut pas les acquérir. Il faudra s'adresser à Sa Majesté pour avoir la somme nécessaire ou l'obtenir par la voie législative. Il faut espérer qu'un trésor si précieux ne quittera pas la Russie et qu'il deviendra l'ornement de l'Ermitage ou d'un autre Musée.

« Conservé d'abord à la banque d'État de Poltava, ce trésor a été transporté récemment à la banque de Pétersbourg et en automne il sera exposé à l'Ermitage. »

M. Gaidoz présente quelques observations.

M. Héron de Villefosse communique ensuite, au nom de M. l'abbé Sauvaire, curé d'Entrevaux, quelques renseignements sur une statue assez fruste, découverte dans le voisinage de sa paroisse, près du hameau d'Argenton, commune du Fugeret, canton d'Annot (Basses-Alpes). La statue se trouve en un lieu appelé « le Villar », à une altitude d'environ 1,300 mètres; on ne peut y arriver actuellement que par des chemins muletiers, mais la tra-

Digitized by Google

dition du pays est qu'une route assez fréquentée y passait autrefois.

« On remarque en cet endroit de nombreuses pierres taillées en grès du pays, mesurant plus d'un mètre de côté et ornées de moulures; on a supposé qu'elles appartenaient à un énorme piédestal. Une grande pierre ronde, qui, de loin, ressemble à une vasque de bénitier, mesure $1^{m}50$ de diamètre; M. l'abbé Sauvaire suppose qu'elle a pu servir de base à une statue. La partie supérieure de cette pierre porte des cercles concentriques, percés de trous de distance en distance.

« La statue, de grandeur naturelle, représente un personnage drapé, assis, dont la tête a malheureusement disparu; la main droite est posée sur le genou du même côté, et le bras gauche, relevé à partir du coude, est brisé. Deux têtes, en grès du pays comme la statue, se trouvent au Villar : l'une d'elles ressemble assez à une tête impériale romaine, mais elle ne s'adapte pas exactement sur le cou de la statue; le dessus de cette tête est creux; le front est en partie couvert par des cheveux taillés horizontalement et coupés également au-dessus des oreilles et des tempes. Les oreilles sont fortes; le nez est droit; les lèvres moyennes. L'écartement entre les yeux ne serait que de $0^{m}02$.

« M. l'abbé Sauvaire a pris exactement les dimensions de la façon suivante :

Du bas du cou au bas du dos. . . .	$0^{m}68$.
Largeur des épaules	$0^{m}60$.
Tour des épaules	$1^{m}52$.
Tour de la statue à la hauteur des genoux.	$2^{m}19$.
De l'épaule au genou	$0^{m}78$. »

M. Héron de Villefosse, en remerciant M. l'abbé Sauvaire[1] de cette communication, regrette qu'une ou deux

1. M. l'abbé Sauvaire est l'ancien curé d'Escale qui, à plusieurs

Digitized by Google

photographies n'aient pas été jointes à ces renseignements très précis. Il ajoute qu'il est fort important de recueillir et de faire connaître les antiquités de cette région, peu connue des archéologues et où il reste certainement encore beaucoup à faire pour la recherche des monuments.

reprises, nous a signalé d'importantes découvertes archéologiques sur le territoire de son ancienne paroisse, au lieu dit « le Bourguet ». C'est à lui que nous devons la connaissance d'un exemplaire du médaillon de bronze de Septime-Sévère sur lequel j'ai reconnu le grand autel de Pergame. Cf. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1901, p. 823-830; *Bulletin des Antiquaires de France*, 1901, p. 323; 1902, p. 138-139; 1903, p. 204; 1907, p. 362-367.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1912.

Séance du 6 Novembre.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Bruston (Ch.). *L'inscription de Kalamou, roi de Iadi.* Paris, 1912, in-8°.

Caix de Saint-Aymour. *Les archives et livres de raison des Brossard des Iles.* Caen, 1912, in-8°.

Carton (Dr). *Le palais souterrain d'Amphitrite à Bulla Regia.* Paris, 1912, in-8°.

Michon (Étienne). *Tête d'homme d'ancien style attique (Musée du Louvre).* Paris, 1912, in-4°.

Sartor. *Les tapisseries, toiles peintes et broderies de Reims.* Reims, 1912, in-4°.

Le président annonce la mort de M. Ch.-Émile Ruelle, membre résidant, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. J.-J. Marquet de Vasselot fait hommage de l'ouvrage de Mme Sartor sur *Les tapisseries, toiles peintes et broderies de Reims.*

M. É. Michon, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, M. le Dr L. Carton, associé correspondant national, un guide illustré du *Nord-ouest de la Tunisie,* où sont signalées et décrites tant les beautés naturelles

Digitized by Google

que les ruines intéressantes de cette partie de la régence, notamment *Bulla Regia* avec ses maisons souterraines si curieuses, à l'une desquelles, le *Palais souterrain d'Amphitrite*, est en outre consacrée une étude particulière.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, répondant à deux objections formulées par M. N. Gaidoz à la précédente séance, au sujet du trésor signalé par M. le baron de Baye, fait observer que les renseignements communiqués à la Société sont empruntés à un article de journal et que, par conséquent, on ne peut pas les considérer comme étant d'une précision absolue. En employant le terme « à fleur de terre », d'ailleurs assez vague, le rédacteur de la note a voulu probablement dire que les objets n'étaient pas enfouis profondément et qu'ils avaient été cachés à la hâte, ce qui est très vraisemblable. Nous ne savons pas quelle était la profondeur exacte du trou fait par les enfants, auteurs de la découverte. En ce qui concerne la langue de l'inscription gravée sur un des plats, il n'y a pas lieu de soupçonner l'authenticité du trésor, parce que cette inscription est rédigée en langue latine. Ces objets sont vraisemblablement le fruit du pillage; il est clair que, dans l'ensemble de cette orfèvrerie, il y a des pièces d'origines différentes : les unes, comme les plats sassanides, sont d'origine persane et d'une provenance orientale; les autres, notamment le plat chrétien en question, sont d'une origine occidentale et paraissent remonter au IV^e^ ou V^e^ siècle. Ils avaient été apportés vraisemblablement à l'endroit où ils ont été découverts par des hordes de pillards; ils ne sont pas le produit d'une fabrication locale.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national à Soissons, signale une statuette de Mercure trouvée dans cette ville :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société une statuette, de l'époque gallo-romaine, qui m'a été confiée par M. Armand Delaporte, de Saint-Médard, près Soissons.

Digitized by Google

Ce bronze représente Mercure imberbe, nu et debout. Le dieu incline légèrement la tête à droite; ses cheveux sont frisés et courts, les tempes sont ornées de petits ailerons[1]. La main droite, tendue en avant, tient la bourse; le manteau, posé sur l'épaule gauche, descend derrière le dos et vient s'enrouler sur le bras gauche. Hauteur, 0m081. Belle patine brune.

« Cette statuette a été trouvée, il y a plus de vingt ans, par M. Auguste Delaporte (père) sur le territoire de Soissons, au lieu-dit du cadastre « la pointe Saint-Jean », en défonçant une terre pour y planter des asperges, à environ 50 mètres, vers le nord, de la fausse Crise, bras de rivière servant de décharge au moulin de la Place.

« Il me paraît intéressant de rappeler qu'en 1899, au même lieu-dit, à peu de distance de l'endroit de la découverte du Mercure, lors des déblais exécutés pour construire la maison de M. Paul Delfosse, on a trouvé une habitation gallo-romaine, simplement creusée dans la terre, où il y avait de très nombreuses poteries, des objets divers, des monnaies romaines[2] et une statuette de Vénus en terre blanche de l'Allier. Déjà en 1894, une découverte du même genre avait été faite près de là et au même lieu-dit[3]. »

Le président communique les observations suivantes qui lui ont été adressées par M. A. Brutails, associé correspondant national :

« Le fascicule récemment distribué du *Bulletin des Antiquaires* contient (p. 293-299) une note dans laquelle M. Chapot combat la thèse que j'ai soutenue[4] jadis con-

1. La position de ce dieu est à peu près celle des figures 317 et 324 du *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, par MM. Babelon et Blanchet.

2. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1899, p. 341.

3. *Ibid.*, p. 343.

4. M. Chapot parle de la doctrine de M. Phené Spiers « ratifiée... par M. Brutails ». Quand j'ai rédigé et publié mon étude, j'igno-

Digitized by Google

cernant l'impossibilité de rattacher aux coupoles d'Orient nos coupoles d'Aquitaine.

« M. Chapot résume de façon bien inexacte mes arguments. Il me fait dire : « Les pendentifs français sont portés sur des arcs-doubleaux aigus, aussi la coupole est « ovoïde. » Il y a là une confusion, que je n'ai pas commise, entre le tracé des arcs de soutien, — et non pas des doubleaux, — et la section de la calotte.

« M. Chapot me prête cette assertion que « les plus « anciens pendentifs partent en France de l'intrados des « voussoirs ». J'ai affirmé à peu près le contraire, savoir que les arcs dont la tête gauchit aux naissances, de façon à participer de la forme concave des pendentifs, caractérisent le type le plus récent de nos coupoles.

« En outre, il me paraît que notre collègue oppose à des arguments précis des considérations par trop vagues. Il me reproche de n'avoir pas reconnu « que parfois une « partie des voussoirs byzantins est noyée dans les pen- « dentifs », — je ne saisis pas ce qu'il faut entendre par là, — « que, dans les petites coupoles, comme aux bas- « côtés de Sainte-Sophie, l'arête est noyée dans la cou- « pole et la voûte repose sur un encorbellement ». Il aurait fallu dire où est cet encorbellement, quelle est sa fonction et quelles raisons permettent de l'assimiler aux pendentifs; de plus, les voûtes des bas-côtés de Sainte-Sophie sont des voûtes d'arêtes et non pas des coupoles. De ces arêtes Choisy parle expressément : il en a marqué la saillie dans ses vues et la projection dans ses plans[1].

« Je ne crois pas à l'origine orientale de nos coupoles pour deux motifs : d'abord, la série de nos coupoles aquitaniques, depuis la plus primitive jusqu'à la plus perfectionnée, renferme en soi sa raison d'être; en second lieu, à quelque moment de leur évolution que nous prenions

rais jusqu'à l'existence de M. Ph. Spiers. Mon travail a-t-il paru avant ou après le sien? Je ne sais; mais je n'ai connu cet article que lorsqu'il a été imprimé dans le *Bulletin monumental*, quelques mois après mon propre mémoire.

1. *L'Art de bâtir chez les Byzantins*, p. 106, fig. 160 et pl. XXV.

Digitized by Google

ces coupoles occidentales, elles présentent avec les coupoles orientales des différences essentielles, en sorte que, d'une famille à l'autre, il faut supposer une transition; or, les témoins de cette transition font complètement défaut. Du premier fait, M. Chapot ne dit rien; quant au second fait, notre collègue estime qu' « il importe peu ». On me permettra de continuer à croire qu'il importe beaucoup : il y avait une difficulté; mon contradicteur la nie, il ne la supprime pas.

« Quant à la coupole de Kertch, que décrit M. Chapot, elle est, si elle remonte aussi haut qu'on le dit, d'un extrême intérêt; mais elle ne suffit aucunement à expliquer nos coupoles du sud-ouest : certaines de ces dernières, celle de Saint-Martin-de-Mazerat, par exemple, sont plus primitives encore. Au surplus, même si l'on admet que ce genre de voûte nous est venu du Levant, il n'y a pas apparence que nos maîtres d'œuvre du XI^e^ siècle aient été prendre en Crimée précisément l'un des types les plus grossiers, — et les plus rares, — de la coupole orientale. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des sceaux byzantins qu'on vient de découvrir à Carthage :

« 1. Plomb de bulle. Diamètre 0^m^021. Sur la face, buste nimbé de la Vierge, entre deux croix. Au revers, inscription en trois lignes, précédée d'une croix grecque :

+ ΘΩΜ
ΑΠΑΤΡΙ
ΚΙΟΥ

+ Θωμᾶ πατρικίου.

Il s'agit probablement du patrice Thomas qui fut préfet du prétoire d'Afrique en 565, puis vers 580, et qui figure dans plusieurs inscriptions du pays.

« 2. Plomb de bulle. Diamètre, 0^m^022. Sur la face,

Digitized by Google

buste de la Vierge, nimbée, tenant l'Enfant Jésus; à droite et à gauche, une petite croix. Au revers, un monogramme cruciforme :

Παύλου.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique à la Société une note de M. Max Boirot, associé correspondant national, sur des fouilles faites à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), dans les premiers jours du mois de juillet dernier :

« Des découvertes archéologiques assez importantes viennent d'être faites sur le territoire de Bourbon-Lancy, au lieu dit Saint-Martin.

« La ville romaine, *Aquae Bormonis* de la Table de Peutinger, n'était pas seulement groupée autour des bains; elle s'étendait sur les collines voisines de Saint-Denis, du Chatelot, de Saint-Martin, etc. A cette agglomération gallo-romaine succéda une agglomération franque, puis une église dédiée à Saint-Martin fut bâtie au centre de ce dernier village qui prit le nom de son église. Celle-ci fut démolie lors de la Révolution; son dernier vestige (la tour) disparut en 1806. Depuis lors, aucun débris n'en indiquait l'emplacement, si bien que les habitants de Bourbon prenaient pour des restes de l'église une très ancienne construction médiévale, voisine, englobée dans les bâtiments d'exploitation de MM. Lambert, négociants en vins. Sur la foi des gens du pays, plusieurs savants, tels que MM. Bulliot, d'Autun, et Bertrand, de Moulins, sont tombés involontairement dans cette erreur. Disons donc en passant que le bâtiment de MM. Lambert était l'ancien pressoir de l'abbaye de Sept-Fonts, dénommé également « le Fort Saint-Martin »; nous retrouvons dans les archives des actes le concernant depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à la Révolution : il fut vendu à cette époque comme bien national.

Digitized by Google

« L'église Saint-Martin se trouvait dans un champ situé en face de cet ancien fort Saint-Martin; elle en était séparée par la route[1]. Grâce à l'obligeance du propriétaire du terrain, des fouilles furent entreprises dans ce champ, présenté sur un ancien plan comme « l'emplacement de « l'église Saint-Martin et de son cimetière ». Les indications verbales données par deux vieillards complétaient les renseignements du plan et nous permirent de ne pas creuser au hasard. Une tranchée fut ouverte, perpendiculairement à la route, dans la direction est-ouest, à l'endroit présumé, parallèle au petit chemin de fer local, et après quelques coups de pioche, des fondations des fragments de mur, du repous, des débris de maçonnerie nous prouvèrent que nous ne nous étions pas trompés.

« Continuant les recherches, les ouvriers mirent bientôt à jour seize cercueils en pierre (sorte de grès, appelé *pierre de Saint-Émiland*), rangés par deux et trois et placés probablement dans le milieu de l'église. Le plus long avait $1^{m}98$ extérieurement; le plus court $1^{m}70$, sauf un cercueil d'enfant qui ne mesurait que $1^{m}50$; leur profondeur était de $0^{m}60$ à $0^{m}70$ et l'épaisseur de la pierre variait de $0^{m}04$ à $0^{m}08$. Ils n'affectaient plus le caractère d'auge carrée de l'époque gallo-romaine, mais la forme adoptée depuis les Mérovingiens jusqu'aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, plus hauts et plus larges à la tête qu'aux pieds, un peu comme nos cercueils actuels. Ils étaient orientés est-ouest, comme l'église, les pieds dans la direction de l'autel. Malheureusement, ces tombeaux avaient tous été visités à une époque très lointaine. A partir du XVI^e^ siècle, les ensevelissements dans l'église Saint-Martin deviennent très fréquents (ainsi que l'on peut en juger par les actes paroissiaux). Une forte couche d'ossements, représentant les morts de plusieurs siècles, séparait ces cercueils du niveau du sol. Or, ces cercueils de pierre étaient fort près de terre; leur base reposait à $1^{m}80$; le dessus était donc à $1^{m}10$ environ. En outre, ils étaient primitivement recou-

1. Arch. communales de Bourbon-Lancy, GG^7^ et plan.

Digitized by Google

verts d'une dalle bombée d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur dans son milieu. Pour faire de la place aux nouveaux ensevelis, on a enlevé la dalle du dessus qui tenait un espace jugé inutile, ce qui explique que l'on a trouvé dans ces tombes de pierre des ossements appartenant à plusieurs corps différents et placés sans ordre. Des crânes se trouvaient aux pieds; des fémurs et des tibias près de la tête. Tout était tombé dans le cercueil de pierre avec une couche de terre fort compacte. Deux de ces cercueils avaient encore leur couvercle (dalle bombée sans croix ni inscription), mais ils avaient été également visités, car la dalle déplacée et mal remise s'était brisée en deux et trois morceaux sous la pression de la terre. Dans ceux-ci, les corps étaient à leur place, enchâssés dans une couche de vase durcie et craquelée comme le fond d'un étang desséché.

« Nous n'avons donc trouvé aucun objet intéressant dans ces sépultures; au fond des fragments de poteries, des morceaux de bois calciné; puis quelques monnaies d'une époque très postérieure (petits liards de Marie de Montpensier, princesse de Dombes, de Gaston d'Orléans, prince de Dombes, sou de Louis XV, etc.), monnaies tombées des corps nombreux placés entre ces tombeaux et le sol. Seules deux petites bagues très oxydées, en argent, ont été trouvées dans le fond de deux cercueils. Sur l'une, le chaton rond est uni; sur l'autre, à chaton rectangulaire, on distingue vaguement, sous la couche de vert-de-gris, trois lettres très effacées I H S, peut-être, ou deux lettres séparées par une petite croix 1 + 12. A côté, on a ramassé une monnaie capétienne en argent.

« Il est difficile de préciser la date de ces sépulcres de pierre; cependant, on peut dire qu'ils ne sont pas antérieurs au VIII^e^ siècle et pas postérieurs au XII^e^. En voici les raisons : au dire de témoins oculaires (Courtépée, l'abbé Constantin, etc.), l'église paroissiale de Saint-Martin passait pour la plus ancienne de la ville. Son vocable, saint Martin, et son patron, l'évêque, sont une sorte de confirmation de ces dires. Dans le pouillé de l'évêché d'Au-

Digitized by Google

tun, du début du XIV^e^ siècle, publié par M. de Charmasse, le prieur de Saint-Nazaire de Bourbon-Lancy est indiqué comme le patron des églises Saint-Léger et Saint-Nazaire du même pays; il en était le curé primitif; tandis qu'il n'en a jamais été de même pour Saint-Martin, dont l'évêque d'Autun fut toujours le collateur. Or, l'église Saint-Nazaire de Bourbon ayant été bâtie vers la fin du X^e^ siècle, nous sommes obligés de reporter avant cette date la construction de Saint-Martin, sans toutefois lui fixer une époque, précise. Saint-Martin est mort vers l'an 400. A ce moment le culte chrétien n'était pas encore absolument établi en Gaule; la conversion de Clovis n'a lieu que cent ans plus tard, et ce n'est qu'en l'an 600 que la reine Brunehaut achève de faire construire l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. Le christianisme triomphant se développe alors en Bourgogne, et grâce à l'impulsion donnée par la ville d'Autun, le culte de Saint-Martin s'étend rapidement dans tout le pays éduen. L'église de Bourbon, un peu moins ancienne que Saint-Martin, a pu être édifiée dans le courant du VIII^e^ siècle. Donc ces cercueils ne sont pas antérieurs à cette date; ils ne sont pas mérovingiens; ils ne portent d'ailleurs aucun des signes extérieurs de cette époque, tels que strigiles, cercles, rosaces, festons, rinceaux ou figures géométriques; ils sont absolument nus, ainsi que leur dalle. En second lieu, leur forme cependant primitive, sans coussin[1] de pierre, sans niche pour encadrer la tête, nous indiquent qu'ils ne sont pas postérieurs au XII^e^; leur fabrication remonte donc à l'époque des Carolingiens ou des premiers Capétiens.

« L'absence totale d'inscription nous a empêché d'identifier les ossements trouvés dans ces tombeaux. Ils appartenaient sans doute aux premiers curés de Saint-Martin ou à des personnages de marque; nos archives sont muettes sur ce sujet jusqu'au XIII^e^ siècle. Il est regrettable que ces fouilles n'aient pas été menées à fond et à chan-

1. Sauf un où l'on distingue une ébauche de coussinet, mais très peu sensible.

Digitized by Google

tier découvert; cela nous aurait permis de reconnaître la forme complète de cette église. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle était orientée est-ouest, son chevet à l'orient, son porche au couchant, suivant les traditions de la symbolique chrétienne.

« Comme nous le faisions remarquer plus haut, l'emplacement de l'église Saint-Martin était jadis occupé par une agglomération franque au milieu de laquelle l'église fut édifiée. Il était donc évident qu'autour de l'église et sous ses fondations nous devrions trouver le sous-sol romain : c'est ce qui s'est produit. Sous ces cercueils primitifs, nous avons constaté l'existence d'une couche de terre glaise à peine remuée, parmi laquelle étaient parsemés de nombreux débris d'amphores, des fragments de poteries romaines, tantôt grossières, tantôt à couverte noire ou rouge, lustrée, avec dessins en relief. Sur un de ces débris, on distinguait encore le timbre d'un potier gallo-romain, d'ailleurs bien connu dans nos régions, OFF. LICN. La même signature a été rencontrée à Autun et à Moulins. Un seul vase, sorte de pichet en poterie commune, fut relevé intact. Une monnaie de Claude II le Gothique (moyen bronze), fut également découverte, ainsi que des clous, du verre et des morceaux de tuiles à rebords.

« Dans ses ouvrages si documentés sur Saint-Martin, M. Bulliot émettait cette opinion que souvent les églises dédiées au grand apôtre des Gaules avaient été élevées près de l'emplacement des temples païens renversés par lui. Cette hypothèse, admise également par MM. Bonnard et Percepied[1], est vraisemblable en ce qui nous occupe : en effet, dans une tranchée ouverte près du chevet de l'église, on a mis à jour une plaque votive en marbre blanc consacrée à Borvo et à Damona, dieux topiques de la ville. L'inscription, hélas brisée, et dont il manque la moitié au moins, ne nous permet pas de reconstituer la phrase totale. Dans la première ligne subsistent les

1. *La Gaule thermale*, par Bonnard et Percepied (1908).

Digitized by Google

lettres ... MONAE; ce qui me ferait supposer qu'elle commençait par les mots BORVONI ET DAMONAE, comme toutes les inscriptions similaires trouvées dans le pays[1]. Pour les autres lignes, je n'ai vu dans le *Corpus* rien de semblable, j'ai peut-être mal cherché. Les deux dernières lettres V. S. nous indiquent bien une inscription votive.

« Cette plaque, dont j'envoie le dessin à la Société, mesure 0m26 de long sur 0m29 de haut. Ses lettres ont 0m03 de haut.

« A côté des débris de l'inscription, on a découvert des fondations importantes et très profondes qui pouvaient être celles d'un temple consacré à Borvo et à Damona. Il y aurait lieu de faire de nouvelles fouilles à cet endroit pour s'en assurer.

« A 5 ou 6 mètres de là, on a trouvé un puits romain; son diamètre est de 0m80, sa profondeur de 27 mètres environ. Il en a été retiré un fer de lance très oxydé, une monnaie en argent de Faustine jeune, des tuiles romaines. On n'a pu aller au fond de ce puits par suite de l'absence de pompe. Le propriétaire a l'intention de recommencer ses recherches dans le courant du mois d'août. »

M. Héron de Villefosse insiste sur l'intérêt de la découverte signalée par M. Max Boirot :

« Les débris d'inscription, dit-il, paraissent appartenir à un texte votif en l'honneur des divinités des eaux, Borvo et Damona, ainsi que l'a très bien vu notre confrère M. Boirot, qui a eu l'obligeance de m'en remettre un estampage. Les lettres, inégales et mal gravées, indiquent une époque basse; celles de la première ligne, à l'exception des lettres ONA[2], ne sont pas reconnaissables; il reste de très faibles indices du M qui précédait le O et du E final. Il y a lieu de supposer qu'à la première ligne du texte devaient apparaître les mêmes noms divins que sur

1. *Inscriptions d'Eporedirix*, de T. Sev. Modestus, etc.

2. Avant le O, on reconnaît la dernière branche d'un M et après le A le haut de la haste d'un E.

Digitized by Google

les autres ex-voto de Bourbon-Lancy[1]. L'inscription se présentait vraisemblablement sous cette forme :

*borvoni et dam*ONAe
. . . . . SCENTBC . . . . .
. . . . . P̄ SIBI·AB[I] . . . . .
. . . . . I SVADO*rix* . . . . .
. . . . . *s*OMNOLEN*tus*. . . .
. . . . . RAN̄Sƀƀ

« La seconde ligne reste obscure pour moi et je ne parviens pas à en reconnaître le sens. M. Boirot croit reconnaître un G dans la seconde lettre; sur l'estampage, je lis plutôt un C. A la quatrième ligne se trouvait certainement le nom gaulois *Suado*[*rix*], désignant le dédicant. Un couteau de bronze, découvert sur le Champ de Mars de Besançon et conservé au Musée de cette ville, porte une inscription votive qui a déjà fait connaître le même nom sous la variante SVADVRX (*sic*) = *Suadur*[*i*]*x*[2]. Suadurix a engendré *Suadurigius*, nom d'homme inscrit sur une pierre de Bessas (Ardèche)[3]. A la cinquième ligne, j'ai complété [*s*]*omnolen*[*tus*], me souvenant des inscriptions votives dans lesquelles le dédicant rappelle que la divinité lui est apparue pendant son sommeil pour lui intimer l'ordre de faire graver un ex-voto[4]. A la ligne trois, le P est surmonté d'une barre abréviative; le N de la dernière ligne porte le même signe d'abréviation.

« M. Max Boirot a bien voulu compléter sa communication en me mettant au courant des recherches exécu-

1. Cf. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 2805 à 2808.
2. Castan, *Revue archéologique*, n. s. XXI (1870), p. 15 et pl. V, 10; *Corp. inscr. lat.*, XIII, 5378.
3. *Ibid.*, XII, 2714.
4. On trouve quelquefois, après le nom du dédicant, des formules telles que *somno monitus, somnio admonitus, per somnium jussus*..., etc.

Digitized by Google

tées dans le puits romain dont la profondeur lui semblait être de 27 mètres. Le 20 août il m'écrivait que ce renseignement n'avait pas été confirmé par la fouille. A 18m20, on a rencontré le fond du puits. Après avoir épuisé l'eau, on a constaté l'existence d'une couche de 2m50 de débris : pierres provenant de monuments antiques

Figure de barbare, découverte près de Bourbon-Lancy.

démolis, morceaux de bois, nombreux fragments de tuiles à rebord, deux tuiles intactes, un petit morceau de marbre sans inscription, débris de vases gallo-romains en poterie commune, col d'un vase en verre, fragments d'un seau avec les restes d'une chaîne, enfin deux monnaies d'Hadrien, dont l'une est un grand bronze bien conservé au revers de l'Annone. Au mois de juin, on avait déjà retiré du puits une monnaie d'argent de Faustine jeune, un fer

Digitized by Google

de lance très oxydé, des tuiles à rebord et une petite cuiller à parfum.

« Enfin, notre zélé correspondant a joint à ces intéressants renseignements la photographie d'une sculpture découverte, il y a quelques années, à 50 mètres environ du puits en question, sur le bord de la route et à peu près à 1 mètre de profondeur. Le propriétaire l'avait fait placer dans un réduit où elle est restée ignorée de tout le monde, de sorte qu'elle ne figure pas dans le grand ouvrage de notre confrère le commandant Espérandieu[1]. Je crois nécessaire de reproduire dans notre *Bulletin* une des photographies que M. Max Boirot m'a envoyées.

« La statue est en pierre blanche assez tendre et de petites dimensions; son état de conservation laisse beaucoup à désirer. Elle est adossée contre un pilier carré, surmonté d'un chapiteau également carré et débordant; certainement c'est une statue décorative qui faisait partie d'un ensemble architectural dont il est difficile de préciser la nature, mais dont les dimensions n'étaient pas considérables. Il est certain aussi qu'elle devait avoir un pendant et qu'on peut retrouver sur le même point ou dans les environs d'autres débris du monument. Elle représente un barbare, aux formes vigoureuses, la tête coiffée d'un bonnet phrygien, les bras liés derrière le dos. Malheureusement, la figure est très mutilée, ainsi que toute la partie antérieure du corps. Autant qu'il est possible de le constater sur la photographie, ce barbare est barbu; il est vêtu d'une draperie épaisse descendant au moins jusqu'aux genoux; son manteau, attaché sur la poitrine et relevé par-dessus les épaules, retombe assez bas par derrière. Le pilier, dans son état actuel, mesure $0^{m}75$ depuis la cassure inférieure jusqu'au sommet de la corniche. La statue elle-même n'a plus que $0^{m}52$ de hauteur,

1. *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. III, où les monuments trouvés à Bourbon-Lancy portent les nos 2187, 2188, 2190.

Digitized by Google

le bas des jambes n'existant plus ; on peut supposer qu'elle mesurait primitivement environ 0m80.

« Des barbares dans la même situation se retrouvent sur les arcs de Saint-Remy, de Carpentras et d'Orange[1], mais l'échelle de cette sculpture ne peut convenir à un grand monument. L'arrangement rappelle celui du pilier de Zian (Tunisie) conservé au Musée du Louvre[2], avec cette différence que les mains du barbare de Zian ne sont pas attachées et que le pilier de Zian provient d'un monument plus considérable. La partie la moins mutilée est l'épaule gauche, avec le revers de la tête et la coiffure du même côté ; il y a là des restes suffisants pour reconnaître le vêtement de dessous et le manteau. »

M. V. Chapot, associé correspondant national, répondant aux observations de M. Brutails, présentées au début de la séance, s'exprime en ces termes :

« Je suis heureux que ma modeste communication ait attiré les regards de M. Brutails, à qui la science des monuments est si redevable. Je m'étonne seulement qu'il se soit senti particulièrement visé par les considérations de la fin. Les brèves formules contre lesquelles il proteste sont empruntées mot pour mot à M. Phené Spiers ; je m'en suis d'ailleurs expliqué nettement. Quant à la position de M. Brutails vis-à-vis d'elles, il paraît que le mot « ratifiées » dépasse la réalité ; je lui en donne acte bien vite, devant ses courtoises dénégations. D'ailleurs, s'ils se séparent sur quelques points, ils sont manifestement d'accord sur l'essentiel ; en général, on ne s'y est pas trompé. Conscient de mon incompétence en matière d'art du moyen âge, je n'aurai pas l'outrecuidance de vouloir les départager et leur laisserai le soin de s'entendre sur les détails.

« M. Brutails ne s'étonnera tout de même pas que je me

1. Espérandieu, *Recueil*, n. 111, 243, 260.

2. *Catal. somm. des marbres antiques*, n. 1695 ; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, 197, 3.

Digitized by Google

sois arrêté à une opinion qui offrait l'avantage de s'exprimer en termes courts et frappants et qui était signée d'un nom estimé. Je reste d'ailleurs bien convaincu qu'il y a des différences entre les pendentifs byzantins et celui de Kertch, beaucoup moins entre ce dernier et ceux de France. M. Brutails est prêt à reconnaître le très haut intérêt du monument que j'ai signalé, à condition qu'on ne fasse pas erreur sur la date, qui lui paraît suspecte. A cet égard, il peut se rassurer. Mettons, pour être très conciliant, qu'on se trompe d'un siècle, de deux même, chose invraisemblable, vu les circonstances de la découverte et le caractère du groupe dont le tombeau en question fait partie. Il restera toujours que l'exemplaire de Kertch remonte bien au delà de tous les monuments que le problème du pendentif met d'ordinaire en cause. Il nous manque des jalons, des spécimens de transition; mais ceux-ci sont extrêmement rares en ce qui concerne la couverture des édifices antiques; aucun faîte de temple, même, ne nous est parvenu intact, et nous devons l'intégrité de la toiture du « Tumulus royal » à la protection des terres. Aussi ces lacunes dans notre information m'impressionnent-elles beaucoup moins. Est-ce une raison suffisante pour nier jusqu'à la possibilité d'une filiation, que du reste je n'ai point *affirmée?* Que M. Brutails veuille bien relire mon dernier paragraphe.

« A mon tour de me plaindre qu'il me fasse dire plus que je n'en ai dit. En définitive, je serai seulement moins réservé que lui. « Il n'y a pas apparence que nos maîtres « d'œuvre aient été prendre en Crimée précisément l'un « des types les plus grossiers, — et les plus rares, — « de la coupole orientale » (pour « grossiers », je proteste, et « orientale » n'est pas clair, à mon point de vue). Mais sûrement ils n'auront pas eu besoin de l' « aller prendre » en Crimée; il est bien plus simple de supposer que des cartons, dessins, épures, plans architecturaux circulaient dans le monde de la construction et se transmettaient d'atelier en atelier. M. Brutails connaît des exemplaires plus primitifs; c'est que les constructeurs

Digitized by Google

étaient moins experts; cela ne les empêche pas d'être bien plus récents. Je m'étais donné pour tâche principale de faire connaître aux médiévistes un document, qu'ils n'ont pas, à mon sens, le droit de négliger; je présume que la plupart seront de cet avis. »

Séance du 13 Novembre.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Aubert (Marcel). *L'enceinte de Mennetou-sur-Cher.* Caen, 1912, in-8°.

— *Petites monographies des grands édifices de la France. Senlis.* Paris, s. d., in-8°.

Delaborde (H.-François). *Le texte primitif des « Enseignements » de saint Louis à son fils.* Paris, 1912, in-8°.

Durrieu (comte Paul). *Le maître des Grandes Heures de Rohan et les Lescuier d'Angers.* Paris, 1912, in-4°.

— *Le Musée Jacquemart-André. Les manuscrits à peintures.* Paris, [1912,] in-4°.

Espinas (Georges). *Notice nécrologique sur Léopold Delisle, membre de l'Institut, membre honoraire de la Société nationale des Antiquaires de France (1826-1910).* Paris, 1912, in-8°.

Lacroix (A.). *Congrès des Sociétés savantes à Paris. Discours prononcé à la séance de clôture du Congrès le samedi 13 avril 1912.* Paris, 1912, in-8°.

Mayeux (A.). *Monographie monumentale de l'église Saint-André de Chartres et de la chapelle Saint-Nicolas.* Chartres, 1912, in-8°.

— *Bibliothèque de la Société des architectes diplômés par le gouvernement. Guide élémentaire pour les recherches historiques et archéologiques. Année 1912.* Paris, 1912, in-8°.

Michon (Étienne). *Découvertes archéologiques faites en France en 1911.* Berlin, 1912, in-8°.

Digitized by Google

Prou (Maurice). *Chancel carolingien orné d'entrelacs à Schœnnis (canton de Saint-Gall).* Paris, 1912, in-4°.

Steeg. *Congrès des Sociétés savantes à Paris. Discours prononcé à la séance de clôture du Congrès le samedi 13 avril 1912.* Paris, 1912, in-8°.

Le président fait part de la mort de M. Léon-G. Pélissier, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, associé correspondant national, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Ph. Lauer, membre résidant, dépose sur le bureau le troisième fascicule du *Bulletin* de la Société pour l'année courante.

M. André Humbert, présenté par M. le comte P. Durrieu, membre résidant, entretient la Société de la découverte qu'il a faite, dans la chapelle de l'église de Brinay (Cher), de peintures murales, traitées à la fresque, décorant cette chapelle et représentant : les *Quatre grands prophètes*, les *Quatre évangélistes*, l'*Annonciation*, la *Visitation*, la *Naissance du Christ*, l'*Annonciation aux bergers*, la *Marche des rois mages vers l'étoile*, les *Rois mages chez Hérode*, le *Retour des rois mages*, le *Massacre des Innocents*, la *Présentation au Temple*, la *Fuite en Egypte*, le *Baptême du Christ*, *Jésus tenté par le démon*, *Jésus ravi par les anges* et les *Noces de Cana*.

« En dehors de ces sujets sacrés, on a retrouvé le bas de deux personnages, qui sont à n'en pas douter les donateurs de cette chapelle, avec toute une série de peintures profanes dans la douelle d'un arc doubleau, illustrant les douze mois du calendrier.

« L'œuvre, dégagée avec soin et mise en état par M. André Humbert, semble provenir d'un artiste de la fin du XII^e^ ou du commencement du XIII^e^ siècle; le nombre des scènes retrouvées, leurs remarquables qualités de dessin, de coloration et de composition permettent de classer

Digitized by Google

cette décoration au premier rang des peintures romanes connues en France jusqu'à ce jour.

« M. A. Humbert, qui doit faire prochainement une communication plus détaillée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, compte réunir dans une étude complète les éléments de critique et d'information relatifs aux fresques de Brinay. »

M. le baron J. du Teil, associé correspondant national, lit un mémoire sur les portraits de Michel-Ange peints à l'huile.

« Il établit approximativement leur classification et leur chronologie, en se servant, comme points de repère, des représentations du grand artiste, existant dans des fresques contemporaines de Jacopo del Conte, à l'Oratoire, de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste à Rome (1535-1536), de Giorgio Vasari, au palais de la Chancellerie, (1546), de Marcello Venusti, au Musée de Naples (1547), enfin de Daniel de Volterra, en l'église de la Trinité-des-Monts de Rome (1553 ?), qui toutes ont été publiées par M. Ernest Steinmann. »

M. Ph. Lauer, membre résidant, fait une communication sur la date de la tapisserie de Bayeux.

« A l'aide d'inductions tirées du poème de Baudri de Bourgueil, adressé à Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, il montre que cette tapisserie devait déjà exister avant les années 1102 à 1107. Ces conclusions de la critique documentaire concordent avec les derniers résultats de l'archéologie et viennent les corroborer. »

Séance du 20 Novembre.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Babelon (Ernest). *Mélanges numismatiques*, 4e série. Paris, 1912, in-8°.

Digitized by Google

Buttin (Ch.). *Une armure de Henri II.* Paris, 1912, in-8°.

Cristofani (J.). *L'iconographie des vitraux du XIII^e siècle de la basilique d'Assise.* Paris, 1912, in-4°.

Delattre (R. P.). *Abécédaires trouvés dans la basilique de Carthage.* Tunis, 1912, in-8°.

Durrieu (comte Paul). *Les manuscrits des statuts de l'ordre de Saint-Michel.* Paris, 1911, in-4°.

C. d'E.-A. *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle,* t. XI. Évreux, 1912, in-8°.

Le président fait part de la perte que la Société vient de faire en la personne de M. le commandant R. Mowat, membre honoraire, et exprime les profonds regrets de la Société.

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, fait hommage à la Société de son étude sur *Les manuscrits à miniatures des statuts de l'ordre de Saint-Michel.*

M. M. Roy, associé correspondant national, lit une note sur l'entrée de l'empereur Charles-Quint à Paris le 1^er janvier 1540.

« Il résulte d'un marché du 2 décembre 1539 que Jean Cousin père et deux autres maîtres peintres furent chargés, par Jérôme della Robbia, d'exécuter les peintures décoratives des arcs de triomphe élevés dans la rue Saint-Antoine. C'est la première fois que Jean Cousin apparaît comme exécutant des ouvrages commandés par le roi. »

M. M. Prinet, membre résidant, étudie l'usage que l'on a fait, aux XIII^e et XIV^e siècles, de l'écu de forme arrondie, dit « écu espagnol ».

Il montre qu'on l'a employé, dans la décoration des sceaux, en diverses régions de la France septentrionale : Franche-Comté, Bourgogne, Champagne, Ile-de-France, Artois, Picardie, Normandie, Anjou, Maine.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes, associé cor-

Digitized by Google

respondant national, parle des raisons pour lesquelles l'attelage antique fut oublié au moyen âge et jusqu'à nos jours : la principale est l'inexactitude des dessins.

« Il montre que tous les attelages antiques avaient la même manière de faire usage des sangles qui s'attachaient sous le poitrail des chevaux et étaient reliées au collier par une martingale qui passait entre les jambes du cheval. Il fait ressortir l'inexactitude des dessins de Champollion, que l'on peut maintenant compléter par des photographies. Les attelages de bœufs étaient formés de couples de bœufs alternant de chaque côté d'un câble commun; aussi leur force de traction était très faible. »

M. J. Formigé, associé correspondant national, communique les photographies de différents fragments trouvés récemment à Arles : 1° une inscription en feuilles d'or entre deux verres; 2° un petit gladiateur en bronze; 3° l'inscription M · AVRELIVS VO ///// NAVICVLARIVS *marinus* FECIT; 4° divers fragments de statuaire et d'ornementation paraissant provenir de tombeaux.

M. L. Dimier, associé correspondant national, parle d'un document, publié par M. Lanciani, et signalant une statue du Nil et une d'Antinoüs qui auraient été fondues par le Primatice pour François I^er^, probablement vers 1545-1546.

M. Michon fait remarquer que tous les moulages rapportés de Rome par le Primatice n'ont pas été coulés en bronze.

M. Marquet de Vasselot ajoute quelques observations.

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique un curieux plomb antique, récemment trouvé à Carthage, sur lequel sont imités les types et les légendes d'une monnaie impériale :

« Ce plomb à légendes latines, dont le diamètre est de 0^m^018, présente tout à fait l'aspect d'un plomb de bulle.

Digitized by Google

Sur la face, dans une couronne, buste d'une impératrice, tournée à droite, avec la légende :

AEL(*ia*) EVΔOXIA AVG(*usta*).

Au revers, dans une couronne, une Victoire ailée, debout, tenant de la main droite une longue croix. Légende :

GLORIA RO[*m*]ANORVM.

Ce plomb reproduit, à peu près, les types et les légendes d'une monnaie de l'impératrice Eudoxie, femme de Théodose II. Les légendes sont identiques ; on constate seulement, pour le type du revers, une divergence avec les monnaies connues d'Eudoxie. »

M. P. Monceaux communique ensuite une note du R. P. Delattre sur un abraxas récemment découvert à Carthage :

« Pierre noirâtre de forme elliptique, longue de 0^{m}025, large de 0^{m}019, épaisse de 0^{m}004, trouvée à Carthage par M. Chaffard dans le terrain qui entoure sa villa.

« La pierre est fortement chanfreinée. Sur la petite face est gravée, au milieu et dans le sens de la largeur, une abeille ou une sorte de scarabée, les ailes ouvertes et les pattes à demi étendues. Sur la plus grande face, un serpent, le corps disposé en cercle, et se mordant la queue, encadre une inscription de quatre lignes :

ΙΟΘΑ
ΒΙϵΙ
ΕΡΡΕΞϵΙ
ΕΒΛϵΙ

« La même inscription se lit sur le corps du serpent. De la queue à la tête, elle est disposée de la façon suivante :

ΒΙΕΙ ΕΡΡΕΞΕΙ ΕΒΛΕΙ ΙΟΘΑ. »

Digitized by Google

Séance du 27 Novembre.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Blanchet et Dieudonné. *Manuel de numismatique française.* T. I : *Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet.* Paris, 1912, in-8°.

Demaison (L.). *La vie de château dans les Ardennes au XII^e siècle d'après le chroniqueur Gui de Bazoches.* Paris, 1912, in-8°.

Germer-Durand (R. P. J.). *Topographie de l'ancienne Jérusalem des origines à Titus.* Jérusalem, [1912,] in-8°.

— *Mesures bibliques* (n° du 24 septembre 1912 de *Jérusalem*). *S. l.*, in-8°.

Lambeau (Lucien). *Histoire des communes annexées à Paris en 1859 publiée sous les auspices du Conseil général. Vaugirard.* Paris, 1912, in-8°.

M. E. Michon, membre résidant, offre à la Société, au nom de l'auteur, deux nouvelles études du P. J. Germer-Durand, associé correspondant national.

« La première est un exposé de la *Topographie de l'ancienne Jérusalem des origines à Titus.* Le sujet, on le sait, a été l'objet de bien des travaux, et les problèmes qu'il soulève ont reçu des solutions très diverses. Nul plus que notre savant correspondant n'était en mesure de tenter de le résoudre et sa théorie a le grand avantage d'être appuyée sur un long séjour sur place et sur l'étude comparée de la configuration du sol et des textes des livres saints.

« Une deuxième étude est intitulée *Mesures bibliques* et fait connaître toute une série de vases et de récipients en pierre, les uns coniques, les autres quadrangulaires, trouvés sur le flanc oriental de la colline du Cénacle et qui paraissent avoir été des mesures-étalons.

Digitized by Google

« La Société voudra à coup sûr remercier de ce double hommage le P. Germer-Durand, dont elle connaît de longue date le zèle pour les études archéologiques attesté par son exploration des voies romaines de la Palestine et de l'Arabie et la fondation du musée déjà si intéressant de Notre-Dame de France. »

M. le comte P. Durrieu, membre résidant, rappelle que, de 1864 à 1872, un érudit très estimé, M. W. H. James Weale, a publié dans le recueil *Le Beffroi*[1] des documents vraiment très troublants concernant les enlumineurs de Bruges.

« De ces documents, il résulte que les enlumineurs en question étaient tenus d'avoir une marque individuelle, qu'ils devaient apposer sur leurs ouvrages et en particulier sur « des images ». Mention de cette prescription apparaît dès 1426. Elle était encore en vigueur en 1500-1501, et l'on a pour cette date, aux Archives de Bruges, le fac-similé, en quelque sorte légal, des marques adoptées par chaque enlumineur. Il semblerait donc que dans les miniatures de manuscrits on dût trouver de ces marques. Or, après de longues années de recherches à travers l'Europe, M. Durrieu n'en a encore jamais rencontré. Il y a quelque temps, notre confrère M. de Mély a de nouveau attiré l'attention sur les documents jadis publiés par M. Weale; mais il ne paraît pas que cette remise en lumière ait entraîné non plus la découverte d'aucun cas indubitable d'emploi de ces marques dans des miniatures de manuscrits.

« M. Durrieu, après avoir examiné de très près les termes employés dans la rédaction des documents eux-mêmes, a été amené, depuis longtemps déjà, à se demander si les prescriptions en question ne viseraient pas autre chose que des miniatures proprement dites, si elles ne s'appliqueraient pas notamment au travail consistant, pour des enlumineurs, à rehausser de couleurs des

1. Tomes II et IV.

Digitized by Google

épreuves de *gravures*, celles-ci tirées sur bois ou sur cuivre. Or, M. André Blum vient de publier dans la *Revue de l'art ancien et moderne* un très intéressant travail sur les estampes que l'on attribue en général à un artiste surnommé le « Maître aux banderoles ». Parmi ces estampes se range une *Vierge immaculée*, dont une épreuve est à la bibliothèque Riccardiana de Florence et une autre épreuve dans la collection de M. le baron Edmond de Rothschild à Paris. L'épreuve de Florence est simplement tirée en noir; celle du baron de Rothschild, au contraire, est enluminée de couleurs. Et il se trouve que cette épreuve mise en couleurs porte une marque qui est tout à fait du même genre que l'une de celles dont on a la déclaration légale faite par les enlumineurs de Bruges, tandis que sur l'estampe laissée noire cette marque n'existe pas. N'y aurait-il pas là un fait de nature à confirmer le sentiment de M. Durrieu relativement à l'interprétation à donner, au moins sur un point, aux documents imprimés autrefois par M. Weale dans *Le Beffroi?*

« M. Durrieu n'émet encore à ce propos qu'une simple hypothèse; mais il demande la permission de prendre date pour ses suppositions qui, si elles venaient à être appuyées par des constatations d'autres cas analogues, pourraient apporter un élément tout à fait nouveau à l'histoire de la gravure durant le xv^e^ siècle. »

M. A. Rhein, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« L'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Vauclère, fondée pendant le second quart du xii^e^ siècle, dans les environs de la petite ville de Craonne, au diocèse de Laon, a été détruite au moment de la Révolution. De l'église, consacrée le 17 juin 1257 par l'évêque Itier, il ne subsiste plus que d'insignifiants vestiges; les autres constructions ont également disparu, à l'exception toutefois de l'aile située à l'est du cloître, elle-même en fort mauvais état de conservation.

« Par contre, en dehors des bâtiments constituant, à

Digitized by Google

proprement parler, le monastère et à quelque distance vers l'ouest, s'élève un vaste édifice, connu sous le nom de grange, qui est resté parfaitement intact. Son aspect majestueux et son caractère architectural ont, depuis longtemps, attiré l'attention des artistes et des archéologues; mais, si tous sont d'accord pour reconnaître en lui une des productions les plus imposantes de l'architecture monastique, des opinions fort diverses ont été émises sur sa destination primitive.

« Avant d'aborder ce sujet qui constituera le but de notre communication, il paraît utile de donner une brève description de ce monument.

« Mesurant 70^{m}40 de long sur 15 mètres de large hors œuvre, il a ses parois latérales épaulées par quinze puissants contreforts que relient de grands arcs en plein cintre. Les murs qui limitent le bâtiment au nord et au sud sont sectionnés par un contrefort central.

« Cette disposition des organes de butement accuse, dès l'extérieur, la division du bâtiment en deux nefs et quatorze travées. Mais, au rez-de-chaussée, un passage transversal au droit de la huitième travée en partant du nord sépare deux salles, l'une de sept, l'autre de six travées, couvertes de voûtes d'ogives retombant, au centre, sur des piles cylindriques.

« Tout le premier étage ne constitue, par contre, qu'une immense salle dont les voûtes sont identiques à celles du rez-de-chaussée; dans chaque travée, les murs sont percés de deux petites baies en plein cintre, peu élevées au-dessus du sol et surmontées d'une troisième baie de même tracé.

« Enfin, la toiture est portée sur une charpente d'un remarquable travail.

« Il nous reste maintenant à rechercher quelle pouvait être la destination de cet édifice. Si le rez-de-chaussée peut, partiellement tout au moins, avoir été destiné à l'usage de cellier, il paraît évident que la magnifique salle du premier étage n'a pas été construite dans ce but. Dès 1851, M. de Caumont qui, lors du premier congrès tenu

Digitized by Google

à Laon par la Société française d'archéologie, avait dirigé une excursion à Vauclère, s'était élevé contre la dénomination communément attribuée à ce bâtiment, et M. l'abbé Poquet, qui, dans l'espèce, n'était que le porte-parole du fondateur de l'archéologie monumentale, écrivait à la suite de cette visite : « Les granges que l'on connaît n'ont « ni cette forme, ni cette disposition. D'ailleurs, à quoi « bon ces voûtes, ces fenêtres étroites sans utilité réelle « pour ce genre de constructions? Où se trouvaient « les portes d'entrée, les lieux de déchargement? Cette « dénomination de grange se trouvant impropre, on en a « fait un magasin et un grenier d'abondance. Mais com- « ment échapper aux nombreuses objections qu'on ne « manquerait pas de nous faire... Si le dessus de ces pré- « tendus magasins servait à loger les grains qu'on mettait « en abondance, pourquoi ces voûtes encore si belles, ces « pavés historiés?... »

« Si la question de Vauclère était posée, la solution du problème restait en suspens. Quelques années plus tard, dans son *Architecture monastique*, Albert Lenoir rangeait la grange de Vauclère parmi les autres greniers dont il subsiste encore tant d'exemples auprès des abbayes, et, dans leur grand ouvrage sur *L'architecture civile*, Verdier et Cattois parlèrent simplement du « grenier d'abondance « de l'abbaye de Vauclair ».

« Il existait pourtant, à Vauclère même, un édifice qui, par sa ressemblance frappante avec la célèbre grange, aurait pu donner, sur la destination de celle-ci, d'utiles indications : le bâtiment situé à l'est du cloître, et dont le rez-de-chaussée est, suivant la règle constante, occupé par la salle capitulaire, offre en effet une élévation identique à celle que nous avons observée tout à l'heure. De part et d'autre, on retrouve cette même disposition des trois fenêtres qui semble accuser un même emploi. Or, chacun sait que l'étage supérieur du chapitre était généralement réservé au dortoir des moines, qui, de cette façon, pouvait être mis directement en communication avec le transept de l'église au moyen d'un escalier. Du

Digitized by Google

reste, cette multiplication des baies répond à merveille à la recherche, parfois très raffinée, de l'hygiène qui caractérisait les architectes de l'époque : les fenêtres inférieures correspondaient chacune à un lit et les fenêtres supérieures répandaient plus abondamment dans toute la salle l'air et la lumière.

« Le premier étage de la grange paraît donc bien avoir été un dortoir; mais, cette conclusion une fois admise, nous nous heurtons à une difficulté nouvelle. Il ne saurait être, en effet, ici question du dortoir des religieux de chœur, puisque nous l'avons reconnu tout à l'heure à la place qu'il devait occuper dans l'ensemble des lieux réguliers. Les dimensions considérables de la salle ne permettent pas davantage de l'identifier avec le dortoir des novices, l'infirmerie ou la salle des hôtes; comment admettre en effet que, dans une abbaye d'importance très secondaire comme était Vauclère, on ait reconnu la nécessité de construire, pour l'un de ces usages, un corps de logis pouvant contenir, au bas mot, une soixantaine de lits ?

« Une seule supposition reste donc à émettre : celle qui reconnaîtrait dans cette salle le dortoir des convers. On sait toute la place qu'occupait, dans la vie cistercienne, l'exploitation agricole et le nombre de bras que nécessitait la culture des immenses domaines dépendant des abbayes.

« Ce n'est pas l'un des moindres titres de gloire de saint Bernard d'avoir fait servir son ordre au défrichement du sol de la France en y accueillant des hommes à qui leur éducation interdisait une vie exclusivement consacrée à l'étude et à l'office divin. Le nombre de ces convers, moines et laboureurs à la fois, s'accrut avec une prodigieuse rapidité et l'on ne peut, en conséquence, s'étonner que la salle haute de la grange de Vauclère n'ait pas été jugée trop vaste pour abriter ceux de l'abbaye.

« Située à peu de distance du monastère proprement dit, immédiatement au-dessus des celliers où ces religieux gardaient leurs instruments de travail et entassaient leurs

Digitized by Google

récoltes, elle répondait parfaitement d'ailleurs à tous leurs besoins.

« Si cette hypothèse était acceptée, elle aurait encore l'avantage d'expliquer et de justifier le nom traditionnel attribué au bâtiment.

« En effet, au moyen âge en général et dans l'ordre de Cîteaux en particulier, on appelait communément grange toute construction destinée aux travaux agricoles et à l'habitation de ceux qui s'y adonnaient. « Sunt grangiae « domus... quae pertinent ad oeconomiam, ut sunt loca « deputata pro servientibus ad agriculturam et opera « rustica », dit un texte cité par Du Cange. L'érudit qui a étudié de plus près les constitutions cisterciennes, M. d'Arbois de Jubainville, a noté qu' « on tomberait « dans une grande erreur si l'on se faisait des granges et « des celliers cisterciens aux XII^e^ et XIII^e^ siècles l'idée « qu'exprime aujourd'hui le nom de grange et de cellier ».

« On doit, il est vrai, reconnaître que, d'ordinaire, le nom de grange désigne plutôt un de ces centres agricoles isolés, sortes de prieurés ruraux auxquels saint Bernard donna une règle et qui étaient exclusivement peuplés de convers vivant sous l'autorité d'un des leurs portant le nom de grangier. Mais nous savons que le même mot pouvait également s'appliquer aux exploitations dépendant immédiatement d'une abbaye, puisqu'il existait à Clairvaux la grange de l'abbaye, *grangia abbatiae*, « c'est-« à-dire, explique M. d'Arbois de Jubainville, celle qui « était cultivée par les convers habitant l'abbaye à poste « fixe ». M. Gabriel Martin, qui a consacré une étude très approfondie aux granges cisterciennes dans la Haute-Marne au XII^e^ siècle, a fait une constatation identique en ce qui concerne l'abbaye d'Aubignac. Tout permet de croire qu'il en était de même à Vauclère.

« Notre conclusion sera donc que ce bâtiment était destiné au logement des convers et qu'il faut lui conserver le nom que n'a cessé de lui attribuer la tradition locale. »

M. A. Mayeux, associé correspondant national, reve-

Digitized by Google

nant sur une communication de M. Lefebvre des Noëttes relative à la traction des bœufs en Égypte, montre l'épure qu'il a faite de cette traction et en relève la faible puissance, d'accord avec M. Lefebvre des Noëttes.

M. J. Formigé, associé correspondant national, fait la communication suivante relative à l'édifice d'Arles dit « la Basilique » :

« Le P. Dumont[1] signale, à l'intérieur d'une cave du bâtiment qui est actuellement le Museon Arlaten, un fragment de mur circulaire, percé de trois niches; il croit y reconnaître un Panthéon à coupole. Cette opinion est confirmée par Pierre Véran[2], par la *Statistique des Bouches-du-Rhône*[3], par Jacquemin[4], par Honoré Clair[5]. L'abbé Constantin[6] en fait un baptistère.

« L'édifice ayant été classé comme monument historique, l'architecte en chef fut chargé de le fouiller en 1908. Les déblaiements montrèrent qu'on se trouvait en présence d'un hémicycle, à l'extrémité d'un bâtiment rectangulaire. Cet hémicycle, percé en son milieu d'une porte, est orné de dix niches à l'intérieur, auxquelles correspondent dix arcatures aveugles à l'extérieur. La porte est encadrée de quatre colonnes corinthiennes, dont deux cannelées, en pierre, à l'intérieur, et deux autres unies, en marbre, à l'extérieur, où se développe un perron de huit marches jusqu'à la rue. Les niches sont séparées par des colonnes de granit adossées et les arcatures aveugles par des pilastres. La frise de l'entablement est ornée d'armes et de têtes coupées. Les niches paraissent avoir contenu des statues de marbre, dont l'une a été

1. P. Dumont, ch. II, temples, p. 55.
2. P. Véran, manuscrit aux archives d'Arles.
3. Publiée en 1824, t. II, p. 436.
4. Jacquemin, *Guide des voyageurs dans Arles*, p. 218.
5. Honoré Clair, *Monuments d'Arles*, p. 61.
6. Abbé Constantin, *Histoire de paroisses du diocèse d'Aix*, p. 36.

Digitized by Google

retrouvée : c'est une petite Diane très fine. Ces statues étaient accompagnées de sculptures d'ornement en marbre, dont l'auteur nous est révélé par une inscription sur deux consoles :

PHILISCVS · MA////// //////RIVS · FACIT

que M. Héron de Villefosse a transcrite : *Philiscus ma[r-mora]rius facit*[1].

« Le sol est recouvert d'un dallage en grandes pierres bien taillées et dont les eaux sont recueillies par un égout transversal qui, après un retour d'équerre, suit le mur ouest, parallèlement au grand axe.

« Les déblaiements ont donné en outre un grand nombre d'inscriptions et de fragments ornés.

« L'ensemble et les profils sont d'un bon style ; les ornements d'excellente facture, ainsi que la statuaire et les lettres ; l'édifice ne paraît pas postérieur à l'époque de Trajan.

« On a cru voir dans cet édifice une basilique ; il nous semble que sa destination est toute différente, comme nous allons tenter de l'exposer.

« D'abord, il est impossible de voûter cette salle, qui ne mesure pas moins de 24 mètres dans œuvre, sans des murs énormes pour recevoir les poussées ; or, ses murs sont très minces. Pour établir une charpente de pareille portée, il faudrait des points d'appui intermédiaires : il n'y en a aucune trace sur le dallage qui est pourtant en parfaite conservation. De plus, si, malgré tout, on couvrait ce bâtiment, il serait d'une proportion complètement écrasée. Sur ce premier point, nous concluons donc que nous sommes en présence d'une cour à air libre, ce que confirment le dallage en pierre et l'égout pour recueillir l'eau des pluies.

« Il y a lieu de faire en outre d'autres remarques : les deux moitiés de l'hémicycle ne sont pas semblables ; le

1. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1910, p. 310.

Digitized by Google

Arles. — Édifice antique dit « la Basilique ».

(Photographie de M. J. Formigé.)

Digitized by Google

Digitized by Google

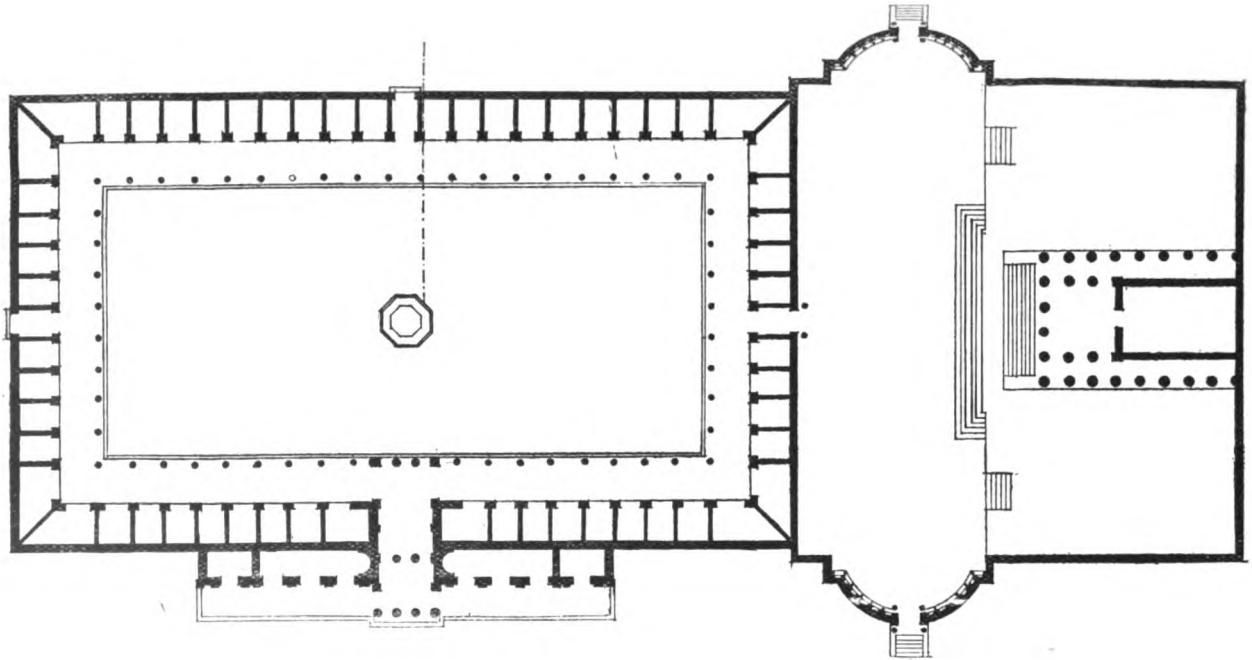

Arles. — Le Forum et le temple du Génie de la colonie.

Éch. 0ᵐ001.

(*Restitution de M. J. Formigé.*)

Digitized by Google

dallage porte des traces de piédestaux posés comme au hasard; du côté de l'ouest, le mur ne paraît s'élever qu'à un mètre à peine, alors que de l'autre côté, celui du Forum, il a toute sa hauteur; la frise d'armes est bien inattendue dans une basilique. De plus, il y a des éléments d'une partie de cet édifice à une tout autre échelle que celle de ce qui reste, notamment un caisson avec un grand masque de dieu marin et une frise ornée de 0^m76 de haut. Enfin, parmi les inscriptions, à côté de celles qu'on trouve habituellement sur les forums, on en remarque trois autres dédiées au génie de la colonie dont l'une est gravée sur une table circulaire en marbre blanc.

« M. Héron de Villefosse[1], qui a fait cette observation, les rapproche d'une quatrième inscription conservée au Musée et dont la première ligne doit être complétée : *genio col*ON · A*relatensium*[2].

« En présence de toutes ces remarques, nous nous trouvons amené à l'hypothèse suivante : cette cour est en quelque sorte une annexe du Forum auquel elle se rattache, et elle fait partie de l'enceinte d'un grand temple, peut-être celui du Génie de la colonie. A Bordeaux, on trouve le temple du Génie de la cité placé de même dans le voisinage du Forum.

« Cela explique toutes les remarques faites plus haut, notamment la frise d'armes, en souvenir de la fondation de la colonie par la 6e légion en 46 av. J.-C., et le masque de dieu marin pour cette colonie de navigateurs.

« Des fragments de la grande frise avec l'architrave et la corniche (dont une partie du fronton) ont été trouvés en faisant une démolition partielle du rempart. Cette démolition est en cours d'achèvement, ainsi que le complément de la fouille sous la chapelle du collège et jusqu'au Forum; lorsque ces travaux seront terminés on pourra chercher à conclure avec quelque certitude.

« Mais, dès maintenant, il semble probable que nous

1. *Bulletin archéologique du Comité*, 1910, p. CLIV.
2. *Corp. inscr. lat.*, XII, 676.

Digitized by Google

sommes en présence de dispositions analogues à celles des forums impériaux de Rome : 1° un forum rectangulaire; 2° une cour rectangulaire adossée dans sa longueur au petit côté du forum et terminée à chaque extrémité par un hémicycle; 3° un grand temple dans le petit axe et en arrière de cette cour, tourné vers le forum, établi sur un terre-plein, que des perrons relient à la cour.

« Quant à la Basilique d'Arles, nous la placerions volontiers à l'emplacement actuel de Saint-Trophime, contre le Prétoire qui se trouve sous l'archevêché. »

M. Héron de Villefosse fait remarquer l'importance des recherches et des travaux de fouilles entrepris à Arles par M. Formigé.

M. L. Mirot, associé correspondant national, fait une communication sur des documents de la fin du XIV^e^ et du début du XV^e^ siècle relatifs à des révocations de sceaux.

« La perte des sceaux entraînait des conséquences juridiques importantes. Des vols pouvaient les faire disparaître. Tantôt le propriétaire du sceau y renonce, tantôt il le modifie.

« Le sceau de la ville de Paris a été perdu en 1417; en 1424 il reparaît, mais avec des variantes que nous connaissons. »

M. Roman présente quelques observations.

Séance du 4 Décembre.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Aubert (Marcel). *La maison dite de Nicolas Flamel, rue Montmorency, à Paris.* Caen, 1912, in-8°.

Fossey et Longnon (J.). *La Haute-Normandie (Guides artistiques et pittoresques des pays de France).* Paris, 1912, in-12.

Digitized by Google

Mallat (Antonin). *Histoire des eaux minérales de Vichy*, t. II, fasc. 2. Paris, 1912, in-4°.

Marquet de Vasselot (J.-J.). *Une suite d'émaux limousins à sujets tirés de l'Énéide*. Paris, 1912, in-8°.

Merlin (Alfred). *Fouilles dans l'îlot de l'Amiral à Carthage*. Paris, 1912, in-8°.

— *Découvertes à Thuburbo Majus*. Paris, 1912, in-8°.

Roman (Joseph). *Manuel de sigillographie française*. Paris, 1912, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce à la Société qu'un trésor d'objets gaulois en or, trouvés au mois de janvier 1911, à Rongères près de Varennes-sur-Allier, vient d'être acquis par le Musée du Louvre où il est actuellement exposé dans la Salle des bijoux[1].

« Ce petit trésor se compose de cinq pièces :

« 1° Un vase apode, de forme hémisphérique, sans anses, fait avec une feuille d'or assez mince. La décoration, exécutée au repoussé, est tout à fait analogue à celle des deux vases de Villeneuve-Saint-Vistre, dont les photographies ont été reproduites l'an dernier dans le *Bulletin*[2], et aussi à celle du cône d'Aventon, découvert près de Poitiers en 1844; le trésor de Rongères est exposé au Louvre à côté de cette pièce célèbre. Le décor consiste en zones superposées d'ornements très simples : lignes de petites côtes en relief, filets concentriques, globules entourés de cercles concentriques ou globules simples disposés circulairement autour de la panse.

« 2° Un bracelet rond, assez épais, ouvert et dont les deux extrémités se terminent par des volutes plates. La nervure centrale est entourée de filets et de points martelés; la face intérieure est unie. Jusqu'à présent, ce

1. Ce trésor a été décrit et savamment commenté par notre confrère M. Joseph Déchelette, dans le *Recueil Piot*, XIX, fasc. 2, p. 185-201.

2. *Bulletin*, 1911, p. 204-205. Cf. J. Chappée, *Recueil Piot*, XIX, p. 181-184, pl. XV.

Digitized by Google

bracelet est unique en France. Il en existe d'analogues aux Musées de Copenhague, de Prague et de Budapest.

« 3° et 4°. Deux spirales en fil d'or double, qui ont l'apparence de ressorts à boudin; l'une est formée de sept enroulements, l'autre de six. Ces spirales à fil double, rares en France, sont assez communes en Danemark, en Hongrie et en Bohême. Il y en avait trois à fils simples assez épais, dans le trésor de Badajoz, que j'ai signalé à la Société il y a une vingtaine d'années[1].

« 5° Un anneau formé par une bande d'or, plate, dont les extrémités ont été repliées l'une sur l'autre. »

Il est procédé aux élections pour le renouvellement du bureau et des commissions.

Sont élus pour 1913 :

Président : M. A. Blanchet;

1er Vice-président : M. N. Valois;

2e Vice-président : M. P. Girard;

Secrétaire : M. J. Toutain;

Secrétaire-adjoint : M. F. Mazerolle;

Trésorier : M. H. Martin;

Bibliothécaire-archiviste : M. G. Espinas.

Membres de la Commission des impressions : MM. Héron de Villefosse, l'abbé H. Thédenat, H. Omont, M. Prou, Ph. Lauer.

Membres de la Commission des *Mettensia :* MM. H. Omont, M. Collignon, R. Cagnat, A. Blanchet.

Membres de la Commission des fonds : MM. M. Prou, R. Cagnat, E. Michon.

M. Marquet de Vasselot fait hommage d'un ouvrage publié sous la direction de M. L. Dimier, associé correspondant national, le *Guide pittoresque et artistique de la Haute-Normandie.*

M. M. Prou, membre résidant, fait une communication

1. *Bulletin*, 1894, p. 154.

Digitized by Google

qui complète les renseignements qu'il a déjà donnés à la Société sur les têtes de stuc polychromes de l'église de Saint-Martin à Disentis (Grisons) et lit un mémoire de M. Stückelberg sur ce sujet.

« La seconde église qui succéda à celle qui fut détruite en 672, comprend la salle dans laquelle ont été trouvées les têtes de stuc. Les personnages brisés n'ont pas pu être reconstitués en entier. L'absence complète de connaissance de l'anatomie dénote leur caractère primitif. Les têtes ont dû appartenir à des personnages debout; la peinture a été posée sur le stuc encore humide. Les cheveux forment une calotte. Ces figures sont les unes de grandeur naturelle, les autres plus petites. Elles sont grossièrement dessinées. Les ornements sont beaucoup mieux exécutés que les têtes, comme il arrive fréquemment aux époques barbares. On peut les attribuer au VIII^e^ siècle ».

L'élection d'un membre honoraire en remplacement de M. Saglio est fixée au 5 février.

Séance du 11 Décembre.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Engelhard (capitaine). *Une forteresse épiscopale pendant la guerre de Cent ans. Le fort de Lisieux.* Rouen, 1911, in-8°.

— *Les Northmans.* Brionne, 1911, in-8°.

— *Le manoir Formeville.* Paris, 1911, in-8°.

Perrault-Dabot (A.). *Les mégalithes de La-Roche-en-Brenil (Côte-d'Or).* Dijon, 1912, in-8°.

M. le baron de Baye, membre résidant, s'exprime en ces termes pour un hommage :

« J'ai l'honneur d'offrir à la bibliothèque de notre Com-

Digitized by Google

pagnie un *Bulletin* de la « Société ouralienne des amis des sciences », en faisant ressortir l'intérêt particulier d'un mémoire archéologique publié dans ce fascicule. Ce mémoire est imprimé en russe et en français, et nous ne saurions assez encourager les sociétés savantes de la Russie à suivre l'exemple de celle d'Ekaterinbourg. Le mémoire en question, dû à M. Argentovsky, a été traduit par M. Klerc; il est accompagné d'une planche et concerne des trouvailles fort intéressantes faites dans l'Oural (gouvernement de Perm). Les objets provenant de dunes de sable se rapportent à diverses époques. Les plus anciens consistent en pointes de flèches en bronze qui peuvent être le prototype de celles que l'on rencontre si fréquemment dans les tombeaux scythiques de la Russie méridionale. Les plus récents sont datés par deux monnaies d'argent du Khat de Kazan du xv^e^ siècle. Les antiquités de cette région, qui constitue la frontière de l'Europe et de l'Asie, méritent d'être mieux connues et la contribution nouvelle apportée à leur étude constitue un précieux apport à la connaissance de l'aire géographique de certaines civilisations. »

M. L. Banchereau, associé correspondant national, entretient la Société du grand cimetière d'Orléans.

Il subsiste trois galeries sur quatre. L'enceinte est un rectangle de 105 mètres sur 77, entouré d'arcades en tiers-point du xv^e^ et du xvi^e^ siècle. La municipalité orléanaise a formé le projet de raser ces galeries au milieu desquelles se dresse un édifice moderne.

M. Banchereau sollicite de la Société des Antiquaires de France son appui moral : il propose de demander avant tout le classement du grand cimetière d'Orléans comme monument historique, de protester contre tout projet de démolition, de réclamer la disparition des murs qui aveuglent les arcades et, si quelque chose doit être démoli, que ce soit l'horrible bâtisse de 1824.

La Société décide d'adresser à la Commission des monuments historiques un vœu tendant au classement du grand cimetière d'Orléans.

Digitized by Google

M. H. Stein, membre résidant, apporte de nouveaux renseignements sur un tableau déjà étudié dans de précédentes réunions, qui est conservé à Orléans, représentant l'*Ecce homo*, et qui porte au revers une inscription indiquant qu'il a été fait par ordre de Jean Cueillete, notaire et secrétaire du roi, datée de 1494.

« Il y a eu plusieurs Jean Cueillete. C'est de Jean II Cueillete, argentier de Pierre de Beaujeu, qu'il s'agit ici. Le peintre est désigné comme il suit, dans l'inscription : Jo. Hey. Il y avait à Tours à cette époque un peintre appelé Colin Hey; il est probable que ces deux peintres étaient de la même famille. Or l'un des Cueillete a été maire de Tours.

« M. Stein pense que ce tableau a pu être exécuté dans cette ville. »

MM. Durrieu, Dimier et Valois présentent quelques observations.

Séance du 18 Décembre.

Présidence de M. G. Lafaye, président.

Ouvrages offerts :

Gauckler (Paul). *Le sanctuaire syrien du Janicule*. Paris, 1912, in-8°.

Lefebvre des Noëttes. *La tapisserie de Bayeux datée par le harnachement des chevaux et l'équipement des cavaliers*. Caen, 1912, in-8°.

Mélanges Cagnat. Recueil de mémoires concernant l'épigraphie et les antiquités romaines. Paris, 1912, in-8°.

Le président annonce la mort de M. E. Guilhou, associé correspondant national, et exprime les regrets de la Société.

M. J. Toutain, membre résidant, fait hommage à la Société du volume des *Mélanges Cagnat*, publié par les anciens élèves de notre confrère au Collège de France.

M. P. Monceaux, membre résidant, fait hommage de

Digitized by Google

l'ouvrage posthume de M. P. Gauckler, associé correspondant national, *Le sanctuaire syrien du Janicule.*

M. A. Boinet, associé correspondant national, fait une communication sur le retable de l'église de Fromentières (Marne), œuvre très importante de sculpture et de peinture des ateliers d'Anvers, du premier quart du XVI^e^ siècle.

« Les compartiments sculptés représentent des scènes de l'Enfance et de la Passion du Christ. Elles trahissent l'influence des mystères et des œuvres de peinture du temps. La qualité de l'exécution, l'équilibre de la composition et le caractère réaliste de certains tableaux font de ce retable un monument qui a une place à part dans la nombreuse production d'œuvres du même genre à cette époque. »

MM. de Mély et Vitry présentent quelques observations.

M. L. Serbat, associé correspondant national, signale un inventaire de la trésorerie du chapitre des chanoinesses de Maubeuge (Nord), datant de 1482 environ et complété au XVI^e^ siècle.

« L'intérêt de ce recueil consiste dans les dessins à la plume, rehaussés de couleur, dont est accompagnée la description de chaque article. Le manuscrit, qui compte cinquante feuillets, présente les dessins de plus de cent objets allant de la fin du XV^e^ siècle au milieu du XVI^e^.

« Deux des pièces d'orfèvrerie, et non des moins importantes, figurées dans l'inventaire, existent aujourd'hui encore à Maubeuge : c'est le reliquaire du voile de sainte Aldegonde, fabriqué en 1469 et la crosse de l'abbesse, datant du XIII^e^ siècle, mais remaniée au XV^e^.

« La comparaison entre ces objets et les dessins qui leur sont consacrés permet de juger des qualités et de l'exactitude du dessinateur dont le nom est jusqu'à présent demeuré inconnu. »

M. P. Monceaux, membre résidant, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, directeur du Musée Lavigerie, communique des plombs latins récemment trouvés à Carthage.

Digitized by Google

« 1. Plomb de bulle, brisé, dont il manque environ un tiers, et dont le diamètre était, à peu près, de 0m02. Sur chacune des faces, au-dessous d'une croix grecque, une inscription en quatre lignes :

+	+
λEO	ATQ·
ESTICV	GISTR
VICV	MSPA
RI	V ꝺ
+	+
Leo	*atq(ue)* [*ma*]*gist(e)r* [*militu*]*m*,
[*dom*]*esticu(s)*,	*spa*[*thari*]*us*.
[*cu*]*bicu*[*la*]*ri(us)*.	

« 2. Plomb de bulle. Diamètre : 0m022. Sur la face, dans une couronne, un personnage debout, nimbé. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

V
S+Є *Sellus* (?)
λ

« 3. Plomb de très petite dimension. Diamètre, environ 0m015. Sur la face, personnage debout. Au revers, restes d'une inscription :

LĒG
X[illegible]

« 4. Plomb de bulle. Diamètre, environ 0m022. Sur la face, une tête nimbée. Au revers, dans une couronne, un monogramme cruciforme :

V
S+E *Iesus*(?)
S

Digitized by Google

« 5. Plomb de bulle. Diamètre, 0m025. Sur chacune des faces, dans une couronne, au-dessous d'une croix grecque qui est accostée d'ornements en forme de *S*, une inscription latine, en trois ou quatre lignes, où le début seul est à peu près lisible :

+	+
THEOTO	CVVICV[*larius...*]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
	[illegible]

« 6. Fragment d'un plomb de bulle. De chaque côté, restes d'inscriptions :

+	EP
K	TO
N	S

M. J. Toutain, membre résidant, présente à la Société les photographies de la tête et du buste en bronze qui ont été trouvés, en septembre 1912, dans les fouilles de la Société des sciences de Semur, à Alésia.

« Ces deux œuvres sont dans un remarquable état de conservation. La tête, qui servait peut-être d'applique, représente la déesse Junon diadémée; c'est la réplique d'une œuvre grecque du IIIe ou du IVe siècle av. J.-C. Le buste, d'un style plus réaliste, est, sans aucun doute, le portrait d'une gallo-romaine du milieu du Ier siècle de l'ère chrétienne; la coiffure, dont tous les détails sont d'une admirable précision, n'a plus la simplicité des coiffures de l'époque d'Auguste, mais n'est pas aussi compliquée que les coiffures du temps des Flaviens ou des Antonins.

« Cette tête et ce buste, de caractère et d'aspect si différents, peuvent prendre place parmi les bronzes les plus intéressants et les plus précieux qui aient été trouvés en Gaule. »

Digitized by Google

MUSÉE DU LOUVRE

DÉPARTEMENT

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1912.

PAR MM. A. HÉRON DE VILLEFOSSE ET E. MICHON.

I. MARBRE ET PIERRE[1].

A) Statues et bustes.

1. — Petite tête, la chevelure ceinte d'un bandeau. Le revers est plat, comme si la tête provenait d'un hermès. **Athènes.**

2. — Alexandre debout, les jambes nues, l'égide, couverte d'imbrications et bordée de serpents, nouée sur l'épaule droite. A ses côtés, un tronc d'arbre autour duquel s'enroule un serpent. Manquent la tête, le bras droit, la main gauche, la jambe gauche et les pieds. Vente Dattari-Lambros, juin 1912, *Catalogue*, n° 330. **Égypte.**

3. — Torse de femme; une draperie finement plissée

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

Digitized by Google

couvre le buste en dégageant l'épaule et le haut du bras gauche. Un second bloc se rajustait au niveau de la ceinture. Réplique retournée de la Flore Farnèse. La tête, en partie moderne et qui n'appartient pas, est légèrement tournée vers sa droite; la chevelure, sobrement traitée, ceinte d'une bandelette, forme un chignon en arrière et laisse pendre une mèche de chaque côté sur le cou. Autrefois dans la collection Borghèse.

4. — Fragment d'un torse cuirassé; au-dessous du manteau jeté sur l'épaule gauche, la cuirasse est décorée de fleurettes reliées par une branche stylisée et d'une figure de Centauresse élevant un trophée. La moitié droite du torse manque. **Oudna.**

5. — Tête d'Hercule jeune, provenant d'une statue dans laquelle elle s'encastrait. La chevelure, disposée en petites mèches qui se redressent au-dessus du front, est ceinte d'un strophion. Les yeux creux ont reçu des prunelles encastrées. Provient de la décoration d'une ancienne maison de Cordoue.

6. — Buste de Germanicus (?), terminé par une partie rectangulaire destinée à s'encastrer dans une statue. Provient de la décoration d'une ancienne maison de Cordoue.

B) Bas-reliefs.

7. — Loutrophore funéraire, avec sa base circulaire au nom d'ΕΥΘΥΚΡΑΤΗΣ | ΕΥΘΥΚΛΕΟΥΣ | ΛΑΜΠΤΡΕΥΣ. La partie inférieure du vase est décorée de godrons, le renflement de la panse d'une riche torsade, la partie supérieure d'imbrications. Sur les anses à volutes, enroulements d'acanthes stylisés, de même que sur le dessous du plateau qui surmonte le col. **Athènes.**

8. — Vase plein, en forme d'œnochoé, muni, sous le pied, d'un tenon qui s'encastrait dans une base. Sur la panse, en très léger relief, personnage barbu, à demi drapé, tenant un canthare, sur un lit de repos, près d'une

Digitized by Google

table rectangulaire chargée de mets; à ses pieds, personnage debout, entièrement drapé, portant sur la main gauche étendue un gâteau (?) et tenant de la droite une aiguière. **Athènes.**

9. — Bas-relief votif : divinité féminine (Bendis?), debout de face, coiffée d'un capuchon, vêtue d'une tunique courte serrée à la taille et chaussée de hauts brodequins, s'appuyant sur sa lance et tenant une patère de la main droite. A sa droite, petit personnage ithyphallique, drapé et encapuchonné. **Larisse (?).**

10. — Sarcophage orné de reliefs. Sur la face antérieure, légende de Diane et Endymion : Endymion, son chien à ses côtés, endormi entre deux Génies, près du Mont Latmos personnifié; Diane, tournée vers lui, une draperie flottante derrière sa tête, monte dans son bige que précède une femme ailée tenant un arc et une flèche; aux extrémités, deux troncs d'arbres. Sur les faces latérales, combats d'animaux : lion et sanglier, ours et cheval. Au revers, bucrânes soutenant des guirlandes et patères. E. Michon, *Les Musées de France*, 1912, p. 77-78, fig. 18. **Ile de Casteloryzo** (Asie Mineure).

11. — Fragment d'un grand bas-relief historique romain, provenant vraisemblablement d'un arc de triomphe en l'honneur de l'empereur Hadrien : Isis, drapée d'une tunique et d'un manteau à franges noué sur la poitrine, la tête surmontée de l'uraeus, le sistre dans la main droite; devant elle, le jeune Harpocrate debout, nu, avec la corne d'abondance; au deuxième plan, Sérapis, drapé et coiffé du modius, le buste de profil; à droite, coupé en deux dans toute la hauteur, Bacchus tenant un thyrse. Au revers, croix monogrammatique et l'inscription : AGYGAS | FIDELIS | IN PACE | VIXIT AN|NOS XL MS II. **Alexandrie (?).**

12. — Sarcophage rectangulaire avec cuve arrondie aux extrémités. Sur la face antérieure, sur un sol inégal indiqué par des lignes sinueuses, un arbre et, de part et

Digitized by Google

d'autre, se faisant face, deux enfants ailés tendant une sorte de chaperon à un oiseau. E. Michon, *Les Musées de France*, 1912, p. 78, fig. 19. **Italie.**

13. — Fragment de sarcophage : le Minotaure étendu, appuyé sur son bras gauche; devant lui, les deux pieds d'un personnage debout; derrière sa tête, jambe d'un autre personnage. **Rome.**

14. — Rebord d'un grand plat circulaire orné de reliefs, en trois morceaux arbitrairement rapprochés : berger assis, animal paissant près d'un arbre et groupe d'une panthère terrassant un cheval; deux boucs luttant; biche galopant à droite, arbre et moitié d'un quadrupède figuré en sens inverse. **Athènes.**

15. — Fragment d'un rebord de plat analogue : lion dévorant un cheval terrassé. Vente Zogheb, mai 1912, *Catalogue*, n° 594. **Égypte.**

C) Inscriptions et divers.

16. — Inscription grecque de 25 lignes : décret du dème de Cholargos, daté de l'archontat de Ktésiklès (334/3 av. J.-C.), relatif aux offrandes à faire par les déléguées des femmes aux fêtes des Thesmophories. E. Michon, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, séance du 24 janvier 1913. **Athènes.**

II. Bronzes.

17. — Personnage imberbe, debout, la tête entourée d'un double bandeau que surmonte un attribut égyptien; il porte un court vêtement plissé en forme de jupe; le bras droit est avancé, le bras gauche pend le long du corps. Trouvé dans le lit de la rivière à **Olympie.**

18 à 20. Trois petits bronzes de style primitif. — 18. Cheval au repos, avec une longue queue. — 19. Cheval

Digitized by Google

plus petit. — 20. Quadrupède (chien?), à courte queue. — Trouvés dans le lit de la rivière à **Olympie.**

21 et 22. Deux petits chevaux de style primitif, avec belle patine verdâtre. — 21. Cheval debout sur une base plate rectangulaire, avec prolongement sur lequel repose la queue; la face inférieure de la base est ornée de trois lignes de zigzags traversés par une barre droite, en relief. — 22. Cheval plus petit; la base est ajourée. — **Olympie.**

23 et 24. — Deux coulants de collier en forme de troncs de cônes adossés. L'extrémité de l'un est brisée. **Olympie.**

25 à 29. — Cinq épingles ou fragments d'épingles dont trois avec tête arrondie. **Olympie.**

30. — Petit objet circulaire en forme de couvercle ou de bouchon. A la partie supérieure, l'inscription ⋮ΔΕΚΑ ⋮ ΔΗΜΟ; à l'intérieur, ΠΟΤΙΤΟ. **Chalcis.**

31 et 32. — Deux appliques provenant vraisemblablement d'un coffret. Une partie coudée, terminée par un cercle ajouré, était fixée sur le bois à l'aide d'un rivet; la partie antérieure, munie d'une charnière se rabattait sur la serrure où un pène entrait dans un œillet rectangulaire surmonté d'une tête de bouquetin à longues cornes recourbées. Les deux cercles ajourés sont en partie brisés. **Alep.**

33. — Socle octogonal portant, gravée sur une de ses faces, la dédicace suivante : AVG · SACR || DEAE TEM || VSIONI || IANVAR || IS · || VERI · FIL · || EX · VOTO || V · S · L · M. Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1901, p. 107-108. Don de M. Ercole Canessa. **Saint-Marcel-lès-Chalon** (Saône-et-Loire).

III. Métaux précieux et gemmes.

Or.

34. — Tête de taureau exécutée au repoussé. Les

Digitized by Google

yeux et le poil sont exprimés par des globules; les cornes très allongées se rapprochent par le sommet, formant comme un cercle au-dessus de la tête; elles sont percées de trous de distance en distance. Style mycénien. Cession du département des antiquités orientales (Inventaire S. 1252 *bis;* A. de Longpérier, *Notice des antiquités assyriennes,* n° 556). **Amyclées**.

35. — Petite tête de lion, de beau style, la gueule ouverte, la langue pendante, munie d'une bélière de suspension. Trouvé dans une tombe, avec une très belle coupe d'Euphronios, entre **Orvieto** et **Viterbe**.

36 à 40. Trésor d'objets gaulois. — 36. Vase hémisphérique apode, formé d'une feuille sans rivets ni soudure; la décoration au repoussé se compose de cercles concentriques et de zones superposées d'ornements : globules simples, globules entourés de cercles, rangées de perles, petites côtes en relief; les bords sont lisses. — 37. Bracelet ouvert, formé d'un ruban de métal assez épais dont les extrémités se terminent par des volutes plates; la face intérieure est complètement lisse; la face extérieure présente une nervure centrale bordée de filets, de gorges et de points martelés. — 38. Spirale formée d'un fil double, présentant six enroulements. — 39. Spirale analogue présentant sept enroulements. — 40. Anneau formé d'une bande plate dont les extrémités sont repliées l'une sur l'autre. — J. Déchelette, *Monuments Piot,* t. XIX, p. 185-199, pl. XV; Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiq. de France,* 1912, p. 424-425. **Rongères** (Allier).

IV. Objets divers.

A) Terre cuite[1].

41. — Lampe chrétienne ornée au centre d'un poisson.

1. La section de céramique antique fait partie du département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour cer-

Digitized by Google

Sur le pourtour sont disposées des lettres grecques en relief formant plusieurs groupes séparés par des points; elles sont suivies de quatre caractères qui paraissent appartenir à l'écriture néo-punique; au-dessous, ornement formé par deux S en croix, cantonné de points. Le dessous est en partie brisé. Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1912, p. 459. Don du P. Delattre, correspondant de l'Institut. Trouvé dans les dépendances de la grande basilique de Damous-el-Karita à **Carthage.**

B) Peintures.

42 et 43. Deux stèles de marbre décorées de peintures. — 42. Jeune fille drapée, à demi couchée sur un lit de repos. Une table à trois pieds est posée devant le lit; un petit serviteur en tunique courte, chaussé de bottines, se tient debout près de la table. A la partie supérieure, architecture en perspective. Peinture rouge, brun, noir, vert. En trois morceaux recollés. — 43. Trois personnages dont il ne reste que le haut : femme drapée assise dans un fauteuil à dossier; à gauche, jeune homme aux cheveux courts et enfant. La partie supérieure laisse voir un reste d'inscription gravée, ...**ON | ΜΟΥΣΑΙΟΥ**; au-dessous court une bande bleu clair, ornée de palmettes. Peinture rose, brun, noir. Le fond est recouvert d'un enduit jaunâtre. — **Pagasae** (Thessalie).

C) Albâtre.

44. — Ganymède enlevé par l'aigle de Jupiter; statuette. Manquent la tête, le bras droit et les jambes de Ganymède, les pattes et l'extrémité de la queue de l'aigle. Réplique du groupe de Florence restauré par Benvenuto Cellini. S. Reinach, *Un Ganymède de l'école de Praxi-*

taines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

Digitized by Google

tèle, Mélanges Nicole, p. 445-450 et pl. I-III. Albâtre. Anc. collection du comte Eugène de Sartiges, ambassadeur à Rome. Don du comte Louis de Sartiges, ancien secrétaire d'ambassade.

V. Moulages.

45. — Table de patronat de l'époque chrétienne. Un chrisme constantinien dans une couronne à lemnisques occupe le fronton. L'inscription concerne Aelius Julianus, flamine perpétuel dans la colonie de Timgad, et peut être datée des environs de l'année 367. Deux palmes droites sont gravées au-dessous du texte. R. Cagnat, *Bulletin archéologique du Comité,* procès-verbaux, décembre 1912, p. LXIII-LXIV. Don du Gouvernement général de l'Algérie, transmis par M. A. Ballu, inspecteur général des monuments historiques. **Timgad.**

TRAVAUX PRINCIPAUX EXÉCUTÉS
EN L'ANNÉE 1912.

L'année 1912 a vu s'achever, dès son début, la réorganisation depuis longtemps entreprise de la galerie Mollien.

Les deux galeries qui s'ouvrent de chaque côté de la porte du Musée des Antiques avaient, après 1870, servi à exposer des statues, la plupart réduites à l'état de torses ou du moins mutilées, jusque-là enfouies en magasin ou ramenées alors des autres palais nationaux et, notamment, des Tuileries.

Il y a une dizaine d'années, en 1903, une première réorganisation alterna dans la galerie Denon les marbres et les bronzes. Les sarcophages, antérieurement répartis dans les différentes salles, y furent disposés longitudinalement, devant les fenêtres, séparés par des fontes d'après l'antique, depuis les incomparables fontes fondues à Fontainebleau, sous le règne de François Ier, dans les moules

Digitized by Google

rapportés de Rome par le Primatice jusqu'à celles des Keller et de Valadier.

Il restait à achever le remaniement par la transformation de la galerie Mollien.

Ici devaient être réunis, non pas des sarcophages entiers, — ceux-ci avaient trouvé place dans la galerie Denon, — mais des faces isolées de sarcophages ou même des fragments. Nombre d'entre ces morceaux avaient été, au début du XIX^e^ siècle, encastrés par Percier et Fontaine dans les revêtements de marbre des salles conduisant à la *Vénus de Milo*, à une hauteur où ils ne pouvaient être étudiés. Sans que l'aspect décoratif en ait souffert, ils ont été retirés et remplacés par des moulages patinés. Les plus complets ont pu alors être présentés d'une manière analogue à celle adoptée dans la galerie correspondante, adossés deux à deux, avec un léger intervalle, et reconstituant de la sorte comme des cuves de sarcophages. Les fragments moindres et les débris ont été groupés dans les embrasures des fenêtres. Les sujets variés du répertoire mythologique adapté aux représentations de sarcophages se déroulent ainsi aux regards, rapprochés et, autant que possible, méthodiquement classés.

Une place à part a été faite aux deux magnifiques sarcophages gréco-phéniciens, découverts dans les fouilles du P. Delattre à Carthage, sur lesquels se voient étendus une femme voilée et un personnage en costume sacerdotal.

L'aspect décoratif et l'effet d'ensemble de la galerie se complètent par les deux fontes du Laocoon et de l'Ariane provenant de Fontainebleau, superbes pièces de milieu pour les fenêtres centrales, et par toute une série de bustes de bronze, dont plusieurs de grandeur au-dessus de nature, posés sur des gaines devant les trumeaux, enfin par une suite de colonnes en riches marbres de couleur, qui font de la galerie, aussi bien que de son pendant la galerie Denon, une entrée monumentale, telle qu'il convenait à un palais comme le palais du Louvre.

Digitized by Google

DONATEURS.

Ballu (Albert), inspecteur général des monuments historiques, 45.
Canessa (Ercole), 33.
Delattre (le R. P. L.), correspondant de l'Institut, 41.
Département des antiquités orientales du Louvre, 34.
Gouvernement général de l'Algérie, 45.
Sartiges (comte L. de), secrétaire d'ambassade, 44.

PROVENANCES.

Alep, 31, 32.
Alexandrie (?), 11.
Algérie, voir Timgad.
Amyclées, 34.
Asie Mineure, voir Casteloryzo.
Athènes, 1, 7, 8, 14, 16.
Carthage, 41.
Casteloryzo (Ile de), 10.
Chalcis, 30.
Égypte, 2, 15; voir Alexandrie.
Gaule, voir Rongères, Saint-Marcel-lès-Chalon.
Grèce, voir Amyclées, Athènes, Chalcis, Larisse, Olympie, Pagasae.
Italie, 12; voir Orvieto, Rome, Viterbe.
Larisse (?), 9.
Olympie, 17 à 29.
Orvieto, 35.
Oudna, 4.
Pagasae, 42, 43.
Rome, 13.
Rongères, 36 à 40.
Saint-Marcel-lès-Chalon, 33.
Syrie, voir Alep.
Timgad, 45.
Tunisie, voir Carthage.
Viterbe, 35.

Digitized by Google

LISTE DES PÉRIODIQUES

REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

EN 1912.

FRANCE.

AIN. — *Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, Annales*, 44e année, octobre-décembre 1911; 45e année, janvier-septembre 1912. Bourg, 1911-1912, in-8°.

AISNE. — *Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. Bulletin*, t. XVI, 3e série, 1909; t. XVII, 1910. Soissons, 1912, in-8°.

ALLIER. — *Société d'émulation du Bourbonnais. Bulletin*, 1912, fasc. 1-6. Moulins, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Société d'études des Hautes-Alpes. Bulletin*, 30e année, n° 40 (1911). 31e année, nos 41-44 (1912). Gap, in-8°.

ALPES-MARITIMES. *Nice historique*, 15e année, nos 4-11. Nice, in-8°.

AUBE. — *Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. Mémoires*, 3e sér., t. XLVIII, année 1911. Troyes, in-8°.

AVEYRON. — *Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Mémoires*, vol. XVII, 1906-1911. Rodez, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Société belfortaine d'émulation. Bulletin*, n° 31. Belfort, 1912, in-8°. — *Table analytique des 30 premiers volumes*. 1911.

Digitized by Google

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Annales des Facultés de droit et des lettres d'Aix*, t. V, nos 1-2 (Lettres). 1912, in-8°.

Société archéologique de Provence Année 1910, nos 16 et 17. Marseille, in-8°.

CALVADOS. — *Bulletin monumental*, t. LXXV, fasc. 5 et 6; t. LXXVI, nos 1-4. Paris-Caen, 1911-1912, in-8°.

Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Mémoires (1911). Caen, 1911, in-8°.

Congrès archéologique de France. 77e session tenue à Angers. Paris-Caen, 1911. Deux volumes in-8°.

Société des Antiquaires de Normandie. Mémoires, 4e série, 4e vol. Caen, 1911, in-4°.

CANTAL. — *Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne. Revue de la Haute-Auvergne*, 13e année, 1911, fasc. 4; 14e année, 1912, fasc. 1-3. Aurillac, in-8°.

CHARENTE. — *Société archéologique et historique de la Charente. Bulletin et Mémoires*, 8e série, t. II, année 1911. Angoulême, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Société des archives historiques. Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XXXII. Saintes, 1912, in-8°.

CHER. — *Société historique, littéraire et scientifique du Cher. Mémoires*, 4e série, 25e volume (1911). Bourges, in-8°.

CORRÈZE. — *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Bulletin*, t. XXXIII, livr. 4; t. XXXIV, livr. 1, 2. Brive, 1912, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. Mémoires*, t. XVI, 1er fasc., 1911. Dijon, in-4°.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur-

Digitized by Google

en-Auxois. Bulletin, t. XXXVII, années 1910-1911, in-8°.

Côtes-du-Nord. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Bulletins et Mémoires*, t. XLIX, 1911. Saint-Brieuc, in-8°.

Creuse. — *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Mémoires*, t. XVIII, 1re partie. Guéret, 1911, in-8°.

Deux-Sèvres. — *Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. Procès-verbaux, mémoires et documents*, 7e année, 1911. Niort, in-8°.

Dordogne. — *Société historique et archéologique du Périgord. Bulletin*, t. XXXIX. Périgueux, 1912, in-8°.

Doubs. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et Mémoires*, année 1911. Besançon, in-8°.

Société d'émulation de Montbéliard. Mémoires, vol. XLI (1912). Montbéliard, in-8°.

Drôme. — *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 180e à 183e livr. Valence, 1912, in-8°.

Eure. — *Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Recueil*, 6e série, vol. IX, année 1911. Évreux, 1912, in-8°.

Eure-et-Loir. — *Société archéologique d'Eure-et-Loir. Bulletin* 1912. 56e année. Chartres, in-8°.

Société dunoise. Bulletin, année 1911, nos 164 à 171. Châteaudun, in-8°.

Finistère. — *Société académique de Brest. Bulletin*, 2e série, t. XXXVI (1911-1912). Brest, 1912, in-8°.

Gard. — *Académie de Nîmes. Mémoires*, vol. XXXIII, année 1910. *Sommaire des lettres pontificales concernant le Gard émanant des papes d'Avignon au XIVe siècle*, par Henri Grange, 1re partie. Nîmes, 1911, in-8°.

Digitized by Google

GARONNE (HAUTE-). — *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres. Mémoires*, 10e série, t. XI. Toulouse, 1911, in-8°.

Société archéologique du midi de la France. Bulletin, nouv. série, nos 39 et 40. Toulouse, 1909-1912, in-8°.

Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse. Histoire critique des Jeux floraux depuis leur origine, par de Gélis. Toulouse, 1910, in-8°. — *Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne (1797-1820)*, par Léon Pélissier. Toulouse, 1912, in-8°.

GIRONDE. — *Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*. 3e série, 70e et 71e années. Paris, in-8°.

HÉRAULT. — *Académie des sciences et lettres de Montpellier. Bulletin mensuel*, 1912. Montpellier, in-8°.

Société archéologique de Montpellier. Mémoires, 2e série, t. IV, 3e fasc., 1911.

Ephemeris campanographica, publié par Joseph Berthelé, fasc. 8, 1912. Montpellier, in-8°.

ILLE-ET-VILAINE. — *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Bulletin et mémoires*, t. XLI, 2e partie; t. XLII, 1re partie, 1912, in-8°.

INDRE-ET-LOIRE. — *Société archéologique de Touraine. Bulletins*, 2e série, t. II, 4e trim. 1911, 1er et 2e trim. 1912. Tours, in-8°.

ISÈRE. — *Académie delphinale. Bulletin*, 5e série, t. V (1911). Grenoble, 1912, in-8°.

JURA. — *Société d'émulation du Jura. Mémoires*, 8e série, t. V, 1911, in-8°.

LANDES. — *Société de Borda. Bulletin*, t. XXXVI, 4e trim.; Dax, 1911, in-8°.

Digitized by Google

Loir-et-Cher. — *Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. Bulletin,* 50e vol., 1911.

Loire. — *Bulletin de la Diana,* t. XVII, nos 6 à 8; t. XVIII, n° 1. Montbrison, 1911-1912, in-8°.

Loire-Inférieure. — *Société archéologique de Nantes. Bulletin,* vol. LII. Nantes, 1912, in-8°.

Loiret. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin,* t. XVI, nos 201 et 202. Orléans, in-8°.

Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Mémoires, t. XI, 1er sem. 1911. Orléans, in-8°.

Maine-et-Loire. — *Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Mémoires,* 5e sér., t. XIV. Angers, 1911, in-8°.

Marne. — *Académie nationale de Reims. Mémoires,* 130e vol. (1910-1911). Reims, in-8°.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. Mémoires, 2e série, t. XIII (1910-1911). Châlons-sur-Marne, in-8°.

Société des sciences et arts de Vitry-le-François. Mémoires, t. XXVII (année 1908). Vitry-le-François, 1911, in-8°.

Marne (Haute-). — *Société historique et archéologique de Langres. Bulletin,* t. VI, nos 86 et 87. Langres, 1912, in-8°. *Mémoires,* t. IV. Langres, 1912, in-4°.

Société d'histoire et d'archéologie. Annales, 4e année, fasc. 5 et 7. Chaumont, 1912, in-8°.

Meurthe-et-Moselle. — *Académie de Stanislas. Mémoires,* 6e série, t. IX, 162e année. Nancy, 1912, in-8°.

Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. Mémoires, t. LXI. Nancy, 1911, in-8°.

Meuse. — *Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. Mémoires,* 4e série, t. IX. Bar-le-Duc, 1911, in-8°.

Digitized by Google

MORBIHAN. — *Société polymathique du Morbihan. Procès-verbaux et Mémoires*, 1911, fasc. 1 et 2. Vannes, in-8°.

NORD. — *Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes. Mémoires*, t. IX (année 1911). Avesnes, in-8°.

Société dunkerquoise. Mémoires, vol. LIV (année 1911). Dunkerque, in-8°.

Société d'émulation de Cambrai. Mémoires, t. LXVI. Cambrai, 1912, in-8°.

Société d'agriculture, sciences et arts centrale du Nord. Mémoires, 3e série, t. XII (1909-1910). Douai, in-8°. — *Tables des douze volumes de la série 1881-1910*. Douai, in-8°.

OISE. — *Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires*, 6e série, t. III, année 1911. Senlis, 1912.

Société académique de l'Oise. Mémoires, vol. XXI, 2e partie. Beauvais, 1911, in-8°.

Comité archéologique, historique et scientifique de Noyon. Comptes-rendus et mémoires, vol. XXIII. Noyon, 1911. — *L'ancien Noyon*, par Albert Ponthieu. Noyon, 1912, in-8°.

Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, t. XIX, XX. *Bulletin*, t. XIII et XIV. Compiègne, 1911, in-8°. — *Cartulaire de Royallieu*, par Paul Guynemer. Compiègne, 1911, in-8°. — *La seigneurie d'Offémont*, par Paul Guynemer. Compiègne, 1912, in-8°.

PAS-DE-CALAIS. — *Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, t. XII, 240e livr. 1911; t. XIII, 241e à 243e livr. 1912. Saint-Omer, in-8°.

Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. Mémoires, vol. XLII, 1911. Arras, in-8°.

PUY-DE-DÔME. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Bulletin historique et scien-*

Digitized by Google

tifique de l'Auvergne, 2e série, fasc. 19 à 23. Clermont-Ferrand, 1907 à 1911, in-8°.

Rhône. — *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 13e année, nos 73 à 78. Lyon, 1912, in-8°.

Société des sciences et arts du Beaujolais. Bulletin, 13e année (1911), n° 47; 14e année (1912), nos 48-49. Villefranche, in-8°.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Mémoires, 3e série, t. XII. Lyon, 1912, in-8°.

Saône-et-Loire. — *Société éduenne. Mémoires*, nouv. série, t. XXXIX. Autun, 1911, in-8°.

Académie de Mâcon, 3e série, vol. XV, 1re partie. Mâcon, 1910, in-8°.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Mémoires, 2e série, t. IV, 2e partie. Chalon-sur-Saône, 1912, in-8°. — *Catalogue des collections de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 1912, in-8°.

Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire. Bulletin, nouv. série, t. XVII, 4e trim.; t. XVIII, 1er, 2e et 3e trim. Chalon-sur-Saône, 1911-1912, in-8°. — *Table générale des publications de 1875 à 1911*. Chalon, 1912, in-8°.

Sarthe. — *Revue historique et archéologique du Maine*, vol. LXX (1911). Le Mans, in-8°. — *Table des matières contenues dans les volumes XLI à LX*. Le Mans, 1911, in-8°.

Savoie. — *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Mémoires et documents*, t. LII. Chambéry, 1912, in-8°.

Savoie (Haute-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne*, 53e année (1912). Annecy, in-8°.

Seine. — *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année* 1911, no-

Digitized by Google

vembre-décembre; 1912, janvier-septembre. Paris, in-8°.

Association pour l'encouragement des études grecques. Revue des études grecques, t. XXV, nos 111-114. Paris, 1912, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, t. XXXVI. Athènes et Paris, 1912, in-8°.

Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne. 1re année, nos 2 et 3 (1911); 2e année, nos 2, 3, 4. Paris, in-8°.

Correspondance historique et archéologique, 19e année (1911). Paris, in-8°.

Journal des Savants, année 1912, in-4°.

Ministère de l'Instruction publique. Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, année 1911, fasc. 3; année 1912, fasc. 1-2. — *Bulletin de géographie historique et scientifique du Comité*, année 1911, fasc. 3. — *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée par R. de Lasteyrie et Vidier. Années 1907-1908, 1908-1909, in-4°. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. Bibliothèque de la Guerre.* Paris, 1911, in-8°. *Archives de la Guerre*, par Louis Tuetey, t. I. Paris, 1912, in-8°. — *Documents inédits sur l'histoire de France. Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, par Em. Espérandieu, t. IV. Paris, 1911, in-4°. — *Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts*, publiés et annotés par L. Tuetey, fasc. 1. Paris, 1912, in-8°.

Répertoire d'art et d'archéologie. Année 1911, 4e trim. 1912, 1er et 2e trim. Paris, in-8°.

Revue de l'Art chrétien. 55e année, 1912, in-4°.

Société de l'histoire de France. Annuaire-Bulletin,

Digitized by Google

1911. Paris, in-8°. — *Correspondance du chevalier de Sévigné et de Christine de France, duchesse de Savoie*, publiée par J. Lemoine et F. Saunier. Paris, 1911, in-8°. — *Mémoires de Martin du Bellay*, publiés par V.-L. Bourrilly et F. Vindry, t. III. Paris, 1912, in-8°. — *Mémoires du cardinal de Richelieu*, t. III. Paris, 1912, in-8°. — *Journal de Jean Vallier*, t. II. Paris, 1912, in-8°.

Société d'anthropologie de Paris. Bulletins et mémoires, 6e série, t. II, 1911; t. III, 1912, nos 1 à 4. Paris, in-8°.

Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie, 24e année, 1912.

Société française de numismatique. Procès-verbaux de l'année 1911. Paris, in-8°.

Ville de Paris. Commission municipale du Vieux-Paris. Procès-verbaux, année 1911, n° 3. Paris, in-4°. *Le prieuré de la Madeleine de Traisnel*, par Lucien Lambeau.

Seine-et-Marne. — *Société historique et archéologique du Gâtinais. Annales*, 1911, 3e et 4e trim.; 1912, 1er à 4e trim. Fontainebleau, in-8°. — *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, publié par M. Prou et A. Vidier, t. II, 1er fasc. Paris, 1912, in-8°.

Seine-et-Oise. — *Société des sciences morales de Seine-et-Oise. Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 14e année, 1912. Versailles, in-8°.

Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Mémoires, t. XXX. *La Société historique du Vexin et le millénaire normand*. Pontoise, 1911, in-8°.

Seine-Inférieure. — *Société havraise d'études diverses. Recueil*, 1911. Le Havre, in-8°. *L'abeille havraise, recueil d'œuvres couronnées au concours Follope (1901-1910)*. Le Havre, 1911, in-8°.

Digitized by Google

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Précis analytique des travaux de l'année 1910-1911. Rouen, 1912, in-8°.

Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Bulletin, t. XV, 3e livr. Rouen, 1912, in-8°.

Somme. — *Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. LVIII, année 1911. Amiens, 1912, in-8°.

Société des Antiquaires de Picardie. La Picardie historique et monumentale, arrondissement de Doullens, t. IV, n° 4, 1912, in-4°. — *Album archéologique*, 17e fascicule, 1909. — *Bulletin*, année 1911, 4e trim.; 1912, 1er et 2e trim. — *Fondation Ledieu. Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie*, t. II, *arrondissement d'Amiens*. Paris et Amiens, 1912, in-fol. — *Fondation Henri Debray. Documents inédits sur la ville et le comté de Corbie*, par C. Brunel. Amiens et Paris, 1912, in-fol.

Société d'émulation d'Abbeville. Bulletin trimestriel, année 1912. — *Mémoires*, 4e série, t. V. 1912, in-8°.

Tarn-et-Garonne. — *Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin*, t. XXXIX, année 1911. Montauban, 1911.

Var. — *Académie du Var*, 79e année (1911). Toulon, 1911, in-8°.

Vaucluse. — *Académie de Vaucluse. Mémoires*, 2e série, t. XI, année 1912. Avignon, 1912, in-8°.

Vienne. — *Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletins*, 3e série, t. II, 1911, 3e et 4e trim. 1912, 1er et 2e trim. Poitiers, in-8°. *Mémoires*, t. IV (1910); t. V (1911).

Vienne (Haute-). —*Société archéologique et historique du Limousin. Bulletin*, t. LXI. Limoges, 1911-1912, in-8°.

Vosges. — *Société philomatique vosgienne*, 37e année, 1911-1912. Saint-Dié, 1912, in-8°.

Digitized by Google

YONNE. — *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 65e vol. (1911). Auxerre, in-8°.

Société archéologique de Sens. Bulletin, t. XXVI, année 1911. Sens, 1911, in-8°.

ALGÉRIE. — *Société historique algérienne. Revue africaine*, 54e année, 4e trim. 1911. 55e année, 1er et 2e trim. Alger, in-8°.

Société archéologique du département de Constantine. Recueil des notices et mémoires, t. XLV (année 1911). Constantine, 1912, in-8°.

Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie, fasc. 129 à 133. Oran, 1912, in-8°.

ALLEMAGNE.

BONN. — *Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, vol. 120. Bonn, 1911, in-8°. *Bericht der Provinzial Kommission für Denkmalpflege*, 1909-1910. Bonn, in-8°.

TRÈVES. — *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XXX, livr. 2-4. Trèves, 1911, in-8°. *Römisch-Germanisches Korrespondenzblatt*, 1910 et 1911. *Gesellschaft für Nützliche Forschungen zu Trier-Trierer Jahresberichte*, t. II, 1909; t. III, 1910. Trèves, in-8°.

WIESBADEN. — *Annalen des Vereins fur Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung*, t. XLI, 1910. *Mitteilungen*, 1910-1911, 1911-1912.

ALSACE-LORRAINE.

COLMAR. — *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, années 1911-1912, in-8°.

MULHOUSE. — *Société industrielle de Mulhouse. Bulletin*, nov.-déc. 1911; janv.-sept. 1912. Mulhouse, in-8°.

Digitized by Google

AUTRICHE-HONGRIE.

BUDAPEST. — *Académie hongroise. Archeologiai ertesito, Indicateur archéologique*, nouv. série, t. XXXII, livr. 1 à 5. Budapest, 1912.

GRAZ. — *Historische Verein für Steiermark. Zeitschrift*, 8e année, no 3, 1910. 9e année, 1911. 10e année, nos 1 et 2. Graz, 1912, in-8°.

KOLOZSVAR. — *Section numismatique et archéologique du Musée national de Transylvanie*, III, 1912, in-4°.

LAIBACH-LJUBLIJANI. — *Carniola. Mitteilungen des Musealvereins für Krain*, 3e année, 1912. Laibach, in-8°.

PRAGUE. — *Pamatky archæologické a mistopisné*, t. XXIV, fasc. 7-8. Prague, 1910, in-4°. — *Bericht über das Museum des Königreiches Böhmen für das Jahr 1911*. Prague, in-8°.

SPALATO. — *Bulletino di archeologia e storia Dalmata*, t. XXXIII, 1910, in-8°.

VIENNE. — *Akademie der Wissenschaften. Philos.-histor. Klasse. Sitzungsberichte*, vol. 166, fasc. 3, 5, 7; 167, fasc. 3; 168, fasc. 3, 5, 6; 169, fasc. 3, 4, 5, 6; 170, fasc. 1, 3, 5, 7, 8, 9; 172, fasc. 3. — *Archiv für österreichische Geschichte*, vol. 99, fasc. 2. Vienne, 1912. — *Generalregister der Bände I-100*. — *Fontes rerum austriacarum*, vol. 64, 65, 66, 67.

Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, 41e vol., fasc. 5 et 6; 42e vol., livr. 1 à 4. Vienne, 1911-1912, in-4°.

Jahreshefte des Oesterreichischen Archaeologischen Institutes in Wien, t. XIV, 2e fasc., et t. XV, 1er fasc. Vienne, 1911-1912, in-4°.

Digitized by Google

BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Annales*, 6e série, t. III, 3e et 4e livr.; t. IV, fasc. 1 et 2. — *Bulletin*, 1911, 3e et 4e livr.; 1912, 1re, 2e et 3e livr. Anvers, 1911-1912, in-8°.

BRUGES. — *Société d'émulation. Annales*, 62e vol. (1912), 1re, 2e et 3e livr. Bruges, in-8°.

BRUXELLES. — *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres*, 1911, n° 12; 1912, nos 1 à 11. — *Annuaire*, 1912, 78e année. Bruxelles, 1911-1912, in-8°.

Analecta Bollandiana, t. XXXI, fasc. 1 à 4. Bruxelles, 1912, in-8°.

Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. Bulletin des procès-verbaux, vol. IX, fasc. 4 et 5. — *Coutumes des pays et comté de Flandre, coutumes de la salle et châtellenie d'Ypres*, t. I et II. Bruxelles, 1911, in-4°.

Commission royale d'art et d'archéologie, t. XLVII à XLIX. Bruxelles, 1908 à 1910.

Société d'archéologie de Bruxelles. Annales, t. XXV, livr. 2-4; t. XXVI, livr. 1 à 4. Bruxelles, 1911-1912, in-8°. — *Annuaire 1912*. — *Table des publications 1887-1911*.

Revue belge de numismatique, année 1911, livr. 4; 1912, livr. 1 à 4. Bruxelles, in-8°.

COURTRAI. — *Cercle historique et archéologique de Courtrai. Bulletin*, 8e année (1910-1911), livr. 2, in-8°; 9e année (1911-1912), 1re et 2e livr. — *Mémoires*, t. V et VI. Courtrai, 1912.

GAND. — *Société d'histoire et d'archéologie de Gand. Bulletin*, 20e année, nos 1 à 9. Gand, 1912, in-8°. — *Annales*, t. XI, fasc. 2, 1911; t. XII, fasc. 1 et 2, 1912, in-8°. — *Inventaire archéologique*, fasc. 55. Gand, 1912.

Digitized by Google

LIÈGE. — *Bulletin du dictionnaire général de langue wallonne*, 6e année, nos 3 et 4, 1911; 7e année, fasc. 1 et 2, 1912. — *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XXV, 1912. — *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. LIV. Liège, 1912, in-8°. — *Bibliographie de la littérature wallonne 1905-1906*. Liège, 1912, in-8°.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences et lettres de Hainaut*, 62e vol. Mons, 1912.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXX. Namur, 1911, in-8°.

BULGARIE.

SOPHIA. — *Bulletin de la Société archéologique bulgare*, t. II, 1911, fasc. 2. Sofia, 1912, in-8°.

CANADA.

HALIFAX. — *Proceedings and transactions of the Nova Scotian Institute of science*, vol. XII, part 3 (1908-1909); XIII, part 1 (1910-1911); part 3 (1911-1912). Halifax, in-8°.

DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 3e sér., 1er vol. Copenhague, 1911, in-8°.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, nouv. série, 1911-1912. Copenhague, in-8°.

ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, fasc. 27. Exercice 1910. Le Caire, in-8°.

Digitized by Google

ESPAGNE.

ALMERIA. — *Sociedad de Estudios Almerienses*, nos I et III. 1911, in-8°.

BARCELONE. — *Institut d'estudis Catalans. Le obres d'Auzias March*, edicio critica per Amadeu Pagès, vol. 1. Barcelone, 1912, in-4°. — *L'arquitectura romanica catalunya*, vol. 2, par J. Puig y Cadafalch, Falguna y Sivilla, Godoy y Casals, 1912, in-4°.

MADRID. — *Boletin de la Real Academia de la Historia*, t. LX. Madrid, 1912, in-8°.

Revista de archivos, bibliotecas y museos, 3e série, 16e année. Madrid, 1912, in-8°.

Boletin de la Societad española de excursiones, 20e année, fasc. 1 à 3. Madrid, 1912, in-4°.

VALLADOLID. — *Boletin de la Societad castellana de excursiones*, 10e année, nos 109 à 120. Valladolid, 1912, in-4°.

ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *John Hopkins University. Studies in historical and political science*, 29e série, nos 1-3; 30e série, nos 1-2. Baltimore, 1911-1912, in-8°.

CHICAGO. — *The Chicago Academy of sciences. Bulletin*, vol. III, nos 4, 5. 1911. — *Special publication, n° 3. The Lymneidae of North and Middle America*, by Frank Collins Baker. Chicago, 1911, in-8°.

PHILADELPHIE. — *American philosophical Society. Proceedings*, t. L, nos 201, 202; LI, nos 203-206. Philadelphie, 1911-1912, in-8°. — *Transactions*, vol. XXII, part. 2. Philadelphie, 1912, in-4°.

TOPEKA. — *Kansas State historical Society. Collection*, vol. 11. Topeka, 1910. — *Report of Society*, 1911, in-8°.

Digitized by Google

WASHINGTON. — *Archeological Institute of America. American journal of archæology*, 2e série, t. XVI, nos 1 à 4. Norwood, 1912, in-8°. — *Bulletin of the Archeological Institute of America*, vol. III, nos 2 et 3, 1912. — *Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology. Bulletin* nos 47, 52. — *Report of the progress and condition of the U. S. National Museum for the year* 1911-1912. Washington, 1912, in-8°. — *Twenty seventh annual report of the Bureau of american ethnology (1905-1906)*. Washington, 1911, in-4°.

GRANDE-BRETAGNE.

CAMBRIDGE. — *Cambridge antiquarian Society. Proceedings*, no 61. Cambridge, 1912, in-8°.

DUBLIN. — *Royal Irish Academy. Section C, archæology, linguistic and litterature. Proceedings*, t. XXIX, no 9; XXX, nos 1 à 11. Dublin, 1911-1912, in-8°. — *Index to the serial publications from 1786 to 1906 inclusive.* Dublin, 1912, in-8°.

ÉDIMBOURG. — *Society of Antiquaries of Scotland. Proceedings*, vol. XLV, 1911; vol. XLVI, 1912. Edimburgh, in-8°.

Royal Society of Edimburg. Proceedings, t. XXXI, no 5; t. XXXII, nos 1-4, 1912. Edimburgh, in-8°. — *Transactions*, t. XLVIII, part. 1-2 (1911-1912). Édimbourg, in-4°.

JERSEY. — *Société jersiaise. Actes des États de l'île de Jersey, 1780-1788*. Jersey, 1911, in-4°. — *Journal de Jean Chevalier*, 7e fasc., 1912, in-8°.

GRÈCE.

ATHÈNES. — *Mitteilungen des k. deutschen archæologischen Instituts, Athenische Abtheilung*, vol. 36, livr. 3 et 4; vol. 37, livr. 1-2, 1911-1912, in-8°.

Digitized by Google

ITALIE.

BOLOGNE. — *R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Atti e memorie*, 4e série, vol. 1 et 2, 1911-1912.

CATANE. — *Società di storia patria per la Sicilia orientale. Archivio storico*, 8e année, fasc. 3; 9e année, fasc. 1 et 2, 1911-1912, in-4°.

FLORENCE. — *Biblioteca nazionale centrale di Firenze. Bullettino delle publicazioni italiane ricevute per diritto di stampa*. Année 1912. In-8°.

MODÈNE. — *Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, 3e série, vol. X, 1re partie. Modène, 1912, in-4°.

ROME. — *Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Notizie degli scavi*, année 1911, fasc. 9 à 12; année 1912, fasc. 1 à 6. Roma, in-4°. — *Rendiconti, serie quinta*, vol. XX, fasc. 7 à 12; vol. XXI, fasc. 1 à 6. Roma, 1911-1912, in-8°. — *Rendiconto dell' adunanza solenne del 4 giugno* 1912. Roma, 1911, in-4°. — *Memorie, serie quinta*, vol. XIV, fasc. 7-9. Roma, 1912, in-4°.

Mitteilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abteilung, vol. XXVII, fasc. 1 à 4. Rome, 1912, in-8°.

TURIN. — *Accademia delle scienze di Torino. Atti*, vol. XLVI, fasc. 9 à 15; vol. XLVII, fasc. 1 à 15. Torino, 1911-1912, in-8°. — *Memorie*, 2e série, vol. LXI, LXII. Torino, 1911-1912, in-4°.

LUXEMBOURG.

Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal du Luxembourg, vol. LII, fasc. 2. 1911, in-8°.

Digitized by Google

PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *Friesch Genootschafs Van Geschied ondheid en Taalkunde te Leeuwarden.* 83e Verslag, 1910-1911, in-8°.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *Museu ethnographico portugues. O archeologo portugues*, vol. XV, nos 1 à 12, 1910; vol. XVI, nos 1 à 12. Lisbonne, 1911, in-8°.

RUSSIE.

DORPAT. — *Acta et commentationes imp. Universitatis Jurievensis*, t. XVIII, 1910; t. XIX, 1911, in-8°.

EKATERINEBOURG. — *Société ouralienne d'amateurs des sciences naturelles. Bulletins*, t. XXXI, 1re partie, 1911; t. XXXII, 2e partie, 1912, in-8°.

HELSINGSFORS. — *Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks. Société archéologique finlandaise. Suomen Museo, Finkst Museum*, XVIII, 1911. *Finska fonminnesforeningens, Tidskrift*, vol. XXV, XXVI; *Finlands Kyrkor*, vol. I. Helsingsfors, 1911, 1912.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Académie impériale des sciences. Bulletin*, 6e série, t. VI, 1912.

SUÈDE.

STOCKHOLM. — *Kongl. Vitterhets Historie och Antiquitats Akademier. — Fornwannen Meddelanden*, t. VI, 1911. — *St Clemens Kyrka i Visby*, af Emil Ekhoff. Stockholm, 1912, in-4°.

UPSAL. — *Skrifter utgifna af kungl. humanistika Vetenskap' Samfundet i Uppsal*, t. X. Upsal, in-8°. — *Eranos*, vol. XI, fasc. 3-4; vol. XII, fasc. 1-4. Goteborg, 1911-1912, in-8°.

Digitized by Google

SUISSE.

BÂLE. — *Historische und antiquarische Gesellschaft zu Basel. Basler Zeitschrift*, t. XI, livr. 1-2. Basel, 1911, in-8°.

GENÈVE. — *Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Bulletin*, t. III, livr. 6. Genève, 1911, in-8°.

STANS. — *Historischer Verein der fünf Orte. Der Geschichtsfreund*, vol. LXVII, 1912, in-8°.

ZURICH. — *Schweizerisches Landesmuseum, Musée national suisse. Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, nouv. série, vol. XIII, fasc. 2-4; vol. XIV, fasc. 1, 1911-1912. *20e rapport annuel*, 1911. Zurich, 1912.

Antiquarische Gesellschaft in Zürich. Mitteilungen, t. XXVII, 8e livr. Zurich, 1912.

TUNISIE.

TUNIS. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1911, nos 92 à 96. Tunis, in-8°, 1911.

TURQUIE.

BEYROUTH. — *Université Saint-Joseph. Al-Machriq, revue catholique orientale bimensuelle*, année 1912. Beyrouth, in-8°.

Digitized by Google

ERRATA.

P. 235, l. 22 : *placer après* latin *le trait qui précède ce mot.*

P. 262, l. 27 : *au lieu de* ad clamatumest, *lire :* adclamatum est.

P. 342, l. 33, dans le volume de 1911 (Tables) : *au lieu de* Halteline, *lire* Heseltine.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1912.

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

AUBERT (Marcel), A. C. N. La maison dite de Nicolas Flamel, à Paris 306

AUDOLLENT (Auguste), A. C. N. Inscription latine de Clermont-Ferrand, conservée à Vichy 272

BABELON (Ernest), M. R. Observations 306

BANCHEREAU (Louis), A. C. N. 215

— Le grand cimetière d'Orléans 427

BAPST (Germain), M. R. Le château de Vallery, attribué à Philibert Delorme, restitué à Pierre Lescot. 198

— Observations. 267, 271

— Les origines du Musée d'artillerie 277

BATIFFOL (Monseigneur Pierre), A. C. N. Observations 196, 226, 239, 322, 361, 363

— Le règlement des conciles de Carthage au temps de saint Cyprien et le règlement du Sénat romain. 259

— Le sens du mot *retributio* dans une inscription chrétienne. 335

BAYE (le baron Joseph DE), M. R. Hommage de la notice de G. Goury sur la *Nécropole d'Haulzy-en-Champagne* 206

— Communication relative au trésor de Poltava. . 385

Digitized by Google

— Hommage du *Bulletin* de la « Société ouralienne des amis des sciences ». 426
Bégule (Lucien), A. C. N. 191
Besson (l'abbé Maurice), A. C. N. Découverte d'un sanglier de bronze à Rue, près Fribourg (Suisse). 254
Bilson (John), A. C. É. Élu correspondant étranger honoraire 243
— Lettre de remercîments 258
Blanchet (Adrien), M. R. Rapport sur une candidature. 215
— Statuette de Mercure en bronze surmontée d'un croissant 220
— Fragment d'aqueduc romain découvert à L'Haÿ (Seine) 316
— Observations. 331
Boinet (Amédée), A. C. N. La date des peintures du cloître de Saint-Aubin d'Angers 205
— Les portails méridionaux des cathédrales de Paris et de Meaux 216
— Le retable de l'église de Fromentières (Marne) . 429
Boirot (Max), A. C. N. Découvertes faites à Bourbon-Lancy. 361
— Note sur les fouilles de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) 395
Bordeaux (P.), A. C. N. Sceaux byzantins découverts à Constantinople 305
Bruston (Charles), A. C. N. Le sens de l'épithète de Jupiter *Turmaz-Gadis* 196
— Hommage de ses publications sur les plus anciens cantiques chrétiens 360
— Le symbole du poisson dans l'antiquité chrétienne 361
— Nouvelles observations sur le symbole du poisson dans l'antiquité chrétienne. 363
Brutails (A.), A. C. N. Réponse à la communication de M. V. Chapot, A. C. N., sur les coupoles . . 392
Buttin (Charles), A. C. N. Prétendue représentation

Digitized by Google

de l'armure de Jeanne d'Arc sur une dalle de Saint-Denis 267
— La question de l'armure de Philibert-Emmanuel, son transfert à Paris et son retour à Turin. . . 271
— Observations. 278
— Armure de Henri II appartenant au duc de Saxe-Weimar, conservée à la Wartburg 348

Cagnat (René), M. R. Observations. . . 225, 292, 342
— Inscription chrétienne relevée à Cherchel. . . 347
Cantarelli (Luigi), A. C. É. Élu correspondant étranger honoraire 243
— Lettre de remercîments 258
Carton (le Dr Louis), A. C. N. Inscription latine découverte à Henchir-Bellonne 236
— Hommage de diverses publications. 270
— Voy. Pallu de Lessert.
Chapot (Victor), A. C. N. La question de l'origine de la coupole sur pendentifs . . . . 293 et suiv.
— Étude de M. Mowat sur les dénominations et sobriquets des empereurs romains 356
— Réponse aux observations de M. A. Brutails, A. C. N., sur les coupoles. 404
Charencey (le comte de), A. C. N. Note sur quelques mots étrusques 202
— Le nom de la divinité étrusque Vanth 243
— Essai de lecture d'une inscription étrusque du Louvre 267
— Les noms de nombre en étrusque 271
Chatelain (Louis), A. C. N. Antiquités romaines du Puy-de-Dôme 374
Chénon (Émile), M. R. Notice nécrologique sur H. d'Arbois de Jubainville 215
— Le chambellan Hue de Bouville, destinataire d'un mandement de Philippe le Bel du 23 août 1302. 327
— Le sens du mot *osculum* entre fiancés dans l'antiquité et au moyen âge 368
— Pièces de mariage 372

Digitized by Google

Clément Pallu de Lessert (A.), M. R. Inscription latine d'Henchir-Bellonne, découverte par le Dr Carton, A. C. N. 236
— Rapport sur une candidature 243
— Observations. 268
— Note de MM. Merlin et Poinssot, A. C. N., sur une inscription latine de Teboursouk 333
— Interprétation de l'inscription de Teboursouk (suite) 341
— Inscription latine de Souk-el-Abiod (Pupput). . 363

Décheletте (Joseph), A. C. N. Notice sur un menhir. 215
— Chevalier de la Légion d'honneur 369
Delattre (le R. P. Louis). Plombs latins découverts à Carthage. 429
— Voy. Monceaux (Paul).
Delisle (Léopold), M. H. Notice nécrologique . 286, 293
Demaison (L.), A. C. N. Vases peints de l'époque gauloise trouvés à Bétheny. 279
— Photographie d'un vase gaulois du Musée de Reims 361
Demartial (André), A. C. N. 215
Demôle (Eugène), A. C. N. 215
Deshoulières (François), A. C. N. Le portail de l'église de Vereaux (Cher) 216
— Le plafond de l'église carolingienne de Montmartre 320
Dimier (Louis), A. C. N. Observations. 214, 226, 227, 428
— Portrait d'Anne de Parthenay par Pierre Bertaud. 349
— Tableau de l'église de Trilport, près Meaux . . 351
— Statues du Nil et d'Antinoüs fondues par le Primatice 410
Dupuy (Paul). Jean Goujon et son rôle comme architecte sous Henri II 209
Durand-Gréville (A.), A. C. N. Œuvres du peintre Hugo von der Goes 205
Durrieu (le Cte Paul). Observations. 227, 267, 349, 428

Digitized by Google

— Les « Remarques sur la tapisserie de l'Apocalypse de la cathédrale d'Angers », par L. de Farcy, A. C. N. 229
— Observations sur la communication de M. de Farcy 234
— Le *Bréviaire* des ducs de Bourgogne du Musée britannique et les *Très riches Heures* du duc de Berry conservées à Chantilly 321
— Hommage d'une publication relative aux *Heures* d'Angers de la collection Martin Le Roy . . . 360
— Don de son étude sur *Les manuscrits à miniatures de statuts de l'ordre de Saint-Michel*. . . 409
— Les marques des enlumineurs de Bruges . . . 413
Du Teil (le baron Joseph). Observations . . 335, 349
— Estimation du *Jugement dernier* de Notre-Dame de Dantzig. 349
— Mémoire sur les portraits de Michel-Ange peints à l'huile 408

Enlart (Camille), M. R. Observations . . 195, 196, 306
— Cadran solaire de la cathédrale de Nicosie (île de Cypre) 195
Espinas (Georges), M. R. Notice nécrologique sur Léopold Delisle 121, 286, 293

Fage (René), A. C. N. Observations 227
Farcy (Louis de), A. C. N. — Voy. Durrieu (le comte Paul).
Formigé (Jules), A. C. N. 331
— Rapprochement entre les arcs de la Narbonnaise et un sarcophage du Musée de Palerme . . . 377
— Fragments antiques découverts à Arles . . . 410
— L'édifice antique d'Arles dit « la Basilique ». . 419
Fréville de Lorme (Robert de), A. C. N. 304

Gaidoz (Henri), M. R. Hommage du volume XI de *Mélusine* 366
— Hommage d'une brochure sur le nom de Laënnec. 377

Digitized by Google

— Observations. 387
Gauckler (Paul), A. C. N. Ouvrage posthume sur *Le sanctuaire syrien du Janicule*. 429
Germain de Montauzan (Camille), A. C. N. Fragments de poterie ornée découverts à Lyon . . 283
— Rapport sur les fouilles de Fourvière à Lyon. . 369
— Voy. Lafaye (Georges).
Germer-Durand (le R. P. Joseph), A. C. N. Hommage de sa *Topographie de Jérusalem des origines à Titus* et de ses *Mesures bibliques* . . . 412
Ginot (Émile), A. C. N. Hommage de son étude sur *Les chemins de saint Jacques en Poitou*. . . . 229
Guébhard (le Dr A.), A. C. N. Statuette de cavalier de la grotte el-Bi'ne, sur le Mont-Carmel . . . 256
Guiffrey (Jules), M. R. Observations 202
Guilhou (Ernest), A. C. N. Sa mort. 428

Héron de Villefosse (Antoine), M. H. Notice de M. Déchelette sur un menhir 215
— Observations. 237, 241, 423
— Le sanglier de bronze trouvé à Rue, près Fribourg (Suisse). 253
— Hommage du fac-similé de la table de Peutinger (pour la Gaule), publié par M. C. Jullian, A. C. N. 269
— Fragment de poterie à sujet obscène découvert à Lyon 284
— Observations sur l'aqueduc de L'Haÿ 318
— Hommages de publications de M. Ph. Lauzun, A. C. N. 319
— Vase de marbre blanc sculpté offert au dieu Silvain. 335
— Mémoire de M. L. Joulin sur les sépultures protohistoriques dans le sud-ouest de la France . . 341
— Inscriptions d'Hadrumète et de Kostolatz (Serbie). 358
— Communication de M. le baron de Baye relative au trésor de Poltava 384
— Statue antique d'Argenton (Basses-Alpes), communiquée par M. l'abbé Sauvaire 387

Digitized by Google

— A propos du trésor de Poltava 391
— Note de M. Max Boirot sur les fouilles de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) 395
— A propos de la note de M. Max Boirot sur les fouilles de Bourbon-Lancy. 400
— Le trésor d'objets gaulois en or découvert à Rongères 424
Humbert (André). Peintures murales du XIIIe siècle de l'église de Brinay (Cher) 407

Jadart (Henri), A. C. N. Les anciens cadrans solaires des départements de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes 191
— Chevalier de la Légion d'honneur 286
Joulin (Léon), A. C. N. Mémoires sur les sépultures des âges protohistoriques dans le sud-ouest de la France 341
Jullian (Camille), A. C. N. Hommage du fac-similé de la Table de Peutinger concernant la Gaule. . 269

Lacombe (Paul), A. C. N. Chevalier de la Légion d'honneur 286
Lafaye (G.), M. R. Observations. 266, 268, 306, 315, 372
— Hommage du 46e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* 340
— Le rapport de M. Germain de Montauzan, A. C. N., sur les fouilles de Fourvière 369
Lasteyrie (le comte Robert de), M. R. Promu officier de la Légion d'honneur 286
La Tour (Henri de), M. R. Observations 349
Lauer (Philippe), M. R. Observations 226
— Rapport sur une candidature 331
— La date de la tapisserie de Bayeux 408
Lauzun (Philippe), A. C. N. Hommage de deux publications 319
Leblond (Dr Victor), A. C. N. Hommage de sa publication intitulée *Six inventaires et testaments beauvaisins (1391-1451)* 258

Digitized by Google

Lefebvre des Noëttes (le commandant), A. C. N. Nouvelles observations sur l'attelage antique . . 196
— Le harnachement antique, en particulier chez les Égyptiens 216
— Les défectuosités de l'attelage antique. . . . 334
— Plan de l'étude de la « conquête du cheval ». . 342
— Détails de l'attelage antique 410
Lefèvre (Eugène), A. C. N. Note de M. Maxime Legrand, A. C. N., sur les fouilles de Melun . . 239
— Peinture du tympan du petit portail méridional de Notre-Dame d'Étampes (XIII^e siècle). . . . 353
— Cloche offerte par Jean de Berry à Notre-Dame d'Étampes. 361
Lefèvre-Pontalis (Eugène), M. R. Rapport sur des candidatures 191, 215, 243, 331
— Le prétendu « style de transition » entre le roman et le gothique 244
— Chevalier de la Légion d'honneur 286
Legrand (Maxime), A. C. N. Note sur les fouilles de Melun 239
Lesort (André). Note sur une charte fausse de Pierre de Brixey, évêque de Toul, pour l'abbaye de Saint-Mihiel 322
— Le 3^e fascicule du *Cartulaire de Saint-Mihiel*. . 376
Letaille (Joseph), A. C. N. Sa mort 215
Levrot (Joseph), A. C. N. 331

Mâle (Émile), M. R. Observations . . . 205, 227, 306
Mareuse (Edgar), A. C. N. Observations 306
— Les fouilles de Saujon 378
Marquet de Vasselot (Jean-J.), M. R. Observations 202, 227, 410
— Plaque d'émail limousin représentant l'*Énéide* . 227
— Marteau de jubilé en bronze doré aux armes du cardinal Jean Borgia 258
— Plat espagnol décoré d'un lapin, conservé au Musée du Louvre 306

Digitized by Google

— Plat en faïence de Gubbio, aux armes d'Aurelio Fregoso (Musée du Louvre) 330
— Hommage d'une brochure de M. Gusman sur un incunable 348
— Hommage de l'ouvrage de Mme Sartor sur les tapisseries de Reims 390
— Hommage du *Guide de Haute-Normandie*, de M. L. Dimier, A. C. N. 425
Martroye (François), A. C. N. Observations . 266, 268
Martin (Henry), M. R. Hommage de l'étude de M. E. Ginot sur *Les chemins de saint Jacques en Poitou* 229
Maurice (Jules), M. R. Observations 209
— Lecture d'une communication de M. R. Mowat sur la légende *Constantiniana Dafne* des monnaies constantiniennes 315
Mayeux (Albert), A. C. N. Sceaux inédits du couvent des Récollets de Moissac et du prieuré de Bouche-d'Aigre (Eure-et-Loir) 196
— Observations. 267
— La chapelle de la Communion de l'église Saint-Gervais, à Paris, menacée de démolition . . . 318
— La traction des bœufs en Égypte . . . 418, 419
Mély (F. de), M. R. Observations . 216, 225, 349, 429
— Les noms des peintres Jean van Eyck et « Rogier de Bruges » sur des gravures de portraits du XVIIe et du XVIIIe siècle 226
— Tableaux de Rubens du Musée impérial de Vienne, représentant Philippe le Bon et Charles le Téméraire 241
— Article de M. E.-J. Seltman, A. C. É., sur deux trophées romains découverts près Colchester. . 335
— Les prétendues *Heures* d'Anne de Bretagne conservées à Blairs 349
Merlin (Alfred), A. C. N. Chevalier de la Légion d'honneur 286
— Voy. Monceaux (Paul) et Clément Pallu de Lessert.

Digitized by Google

Michon (Étienne), M. R. Discours présidentiel . . 176
— Observations 257, 278, 410
— Lecture d'un mémoire de M. Ernest Petit, A. C. N., sur des portraits de Girard de Vienne et de ses enfants. 267
— Hommage de diverses publications de M. le Dr L. Carton, A. C. N. 269, 270
— Notes d'Estrup sur un voyage en Normandie en 1819 331
— Tête grecque archaïque acquise par le Musée du Louvre. 357
— Hommage du guide de Tunisie du Dr Carton. . 390
— Hommage de deux publications du R. P. Germer-Durand, A. C. N. 412
Mirot (Léon), A. C. N. Documents des xive et xve siècles relatifs à des révocations de sceaux . 423
Monceaux (Paul), M. R. Disque de verre trouvé à Cyzique, communiqué par le R. P. Delattre, A. C. N. 197
— Inscriptions latines de Carthage, communiquées par le R. P. Delattre 197
— Sceaux byzantins découverts à Carthage par le R. P. Delattre 208, 268, 331, 353
— Plombs byzantins de Carthage, communiqués par le R. P. Delattre 218
— Inscription chrétienne de Dra-Ben-Jouder (Tunisie) 237
— Observations. 237, 266
— Sceaux byzantins découverts à Constantinople, communiqués par M. P. Bordeaux 305
— Hommage du travail de M. A. Merlin sur le *Forum et les églises de Sufetula* 319
— Inscriptions chrétiennes des ruines de *Segermes* et de *Cillium*, communiquées par M. A. Merlin, A. C. N. 321
— Inscription chrétienne de Cherchel, communiquée par M. Cagnat. 347

Digitized by Google

— Inscriptions chrétiennes de Bir-el-Adine (Kairouan) 357
— Plombs de bulles de Carthage 394
— Plomb impérial et abraxas découverts à Carthage 410
— Hommage du *Sanctuaire syrien du Janicule*, de P. Gauckler, A. C. N. 429
— Plombs latins découverts à Carthage, communiqués par le P. Delattre, A. C. N. 429
Mowat (Robert), M. H. Les dénominations et sobriquets des empereurs romains. 356
— La légende *Constantiniana Dafne* des monnaies constantiniennes. 310
— Sa mort 409

Omont (Henri), M. R. Présente le 3e fascicule du *Cartulaire de Saint-Mihiel*, publié par M. A. Lesort, A. C. N. 377

Pasquier (Félix), A. C. N. Contrat de louage pour un enlumineur de Toulouse en 1499. 278
Pélissier (Léon-G.), A. C. N. Sa mort. 407
Petit (Ernest), A. C. N. Mémoire sur des portraits de Girard de Vienne et de ses enfants 267
Planté (Adrien), A. C. N. Sa mort. 293
Poinssot (Louis), A. C. N. — Voy. Clément-Pallu de Lessert.
Prinet (Max), M. R. Observations 196
— Origine de quelques noms de lieu du département de l'Ain. 207
— Élu membre résidant 304
— Définition des mots « armes parlantes » . . . 328
— Attributs bibliques des armoiries parlantes . . 348
— Représentations de saint Jean-Baptiste portant l'agneau posé sur un livre. 356
— Les attributs des saints dans les armoiries . . 366
— L'usage de l'écu arrondi aux xiiie et xive siècles. 409

Digitized by Google

Prou (Maurice), M. R. Meuble de la Renaissance provenant du château de Vallery 199
— Observations. 207
— Les croix des monnaies mérovingiennes rapprochées de celles des sarcophages 226
— Hommage de la publication de M. le Dr V. Leblond intitulée *Six inventaires et testaments beauvaisins (1391-1451)*. 258
— Rapport sur une candidature. 304
— Nouveaux détails sur les figures de stuc polychromes de Saint-Martin de Disentis (Grisons). . 426

Ravaisson-Mollien (Charles), M. R. Le voyage de Léonard de Vinci à Naples en 1491 304
Rey (Ferdinand), A. C. N. Sa mort. 366
Reymond (Marcel), A. C. N. Élu membre libre de l'Académie des beaux-arts. 278
Rhein (André), A. C. N. L'abbaye de Notre-Dame de Vauclère 414
Rivett-Carnac (le colonel), A. C. É. Remarques sur les pierres à cupules 315
Roman (Joseph), M. R. Observations 196
— L'usage de la bulle et son origine en France. . 196
— Observations. 227, 423
Rossi (Francesco). Sa mort 198
Roy (Maurice), A. C. N. La construction du château de Vallery par Pierre Lescot 199
— L'achèvement de la Sainte-Chapelle de Vincennes par Philibert de Lorme. 226, 227
— Note sur l'entrée de Charles-Quint à Paris (1er janvier 1540) 409
Ruelle (Ch.-Émile), M. R. Sa mort. 390
Saglio (Edmond), M. H. Notice sur sa vie et ses œuvres, par M. E. Pottier. 341
Schlumberger (Gustave), M. H. Élu membre honoraire 242
— Lettre de remercîments 258
— Observations. 306

Digitized by Google

Sellier (Charles), A. C. N. Sa mort 293
Seltman (E.-J.), A. C. É. Deux trophées romains découverts aux environs de Colchester (Angleterre) 335
Serbat (Louis), A. C. N. Inscriptions funéraires sur plomb provenant de Saint-Amand 206
— Retable de pierre sculpté de l'église de Rouvres (Calvados) 228
— Notice sur l'église de Norrey-en-Auge (Calvados) . 299
— La date de consécration de la cathédrale d'Angoulême 333
— Inventaire de la trésorerie du chapitre des chanoinesses de Maubeuge (1482) 429
Stein (Henri), M. R. L'*Ecce homo* d'Orléans exécuté pour Jean Cueillette, notaire et secrétaire du roi (1494) 428
Stückelberg (Ernest-Alfred), A. C. É. Mémoire sur les figures de stuc de Saint-Martin de Disentis (Grisons) 426

Thédenat (l'abbé Henry), M. H. Chevalier de la Légion d'honneur 286
Toutain (Jules), M. R. L'opinion de M. Bruston sur l'épithète de Jupiter *Turmazgadis* 196
— Observations 225, 266, 306, 322, 335
— L'identification de la *Turris Tamalleni* de l'Itinéraire d'Antonin 287
— Fouilles d'Alésia. 381
— Hommage des *Mélanges Cagnat*. 428
— Tête et buste en bronze découverts dans les fouilles de la Société des sciences de Semur, à Alésia 431

Valois (J. de), A. C. N. 191
Valois (Noël), M. R. Observations . . . 202, 226, 428
Van de Putte. Plat en faïence de Gubbio conservé au Musée du Louvre 330

Digitized by Google

Vauvillé (Octave), A. C. N. Statuette de Mercure découverte à Soissons 391
Vignot (Charles), A. C. N. Sa mort. 356
Villenoisy (F. de), A. C. N. Observations . 266, 267, 306
Vitry (Paul), M. R. Observations. 226, 267, 306, 429

II.

Index géographique.

Aberdeen (Écosse), 350.
Acre (Palestine), 256.
Ad Turres (Afrique romaine), 290.
Afrique, 209, 215, 237-239, 259, 270, 271, 277, 287 et suiv., 334, 348, 364, 365, 394.
Ain, dép., 207.
Aix, 276.
Akka, Acre (Palestine), 256.
Alais, 330.
Albano (Italie), 294.
Alésia, 381 et suiv., 431.
Alger, 319.
Algérie, 319.
Ambert (Puy-de-Dôme), 375.
Amiens, 374.
Andalousie, 306.
Angers, 229 et suiv., 360; *Abbaye de Saint-Aubin*, 205; *Cathédrale*, 229, 233-235, 250, 251; *Château*, 233; *Église de la Trinité*, 250.
Angleterre, 360.
Angoulême. *Cathédrale*, 248, 333.
Anjou, 250, 251, 409.
Antibes. *Aqueduc romain*, 317.
Antioche (Syrie), 311.
Antoniana, Carthage, 236.
Anvers, 366, 429.
Aquitaine, 393.
Arabie, 412.
Ardichich, affluent du Danube, 312.
Argenton (Basses-Alpes), 387.
Argolide, 295.
Arlanc (Puy-de-Dôme), 375.
Arles, 339, 410, 419; *Saint-Trophime*, 423.
Armentières, 349.
Arras, 330; *Abbaye Saint-Waast*, 366.
Artois, 409.
Asie, 427.
Aubignac, 418.
Auchy (Pas-de-Calais), 366.
Autun. *Cathédrale*, 253.
Auvergne, 197, 247.
Avallon. *Saint-Lazare*, 217.
Aventon, 424.

Badajoz, 425.
Bar, 329.

Digitized by Google

Barbeaux (Seine-et-Marne), 330.
Baugé (Maine-et-Loire), 233.
Baye (Marne). *Château*, 194.
Bayeux, 408.
Beaulieu (Loiret), 317.
Beaulieu (Limousin), 369.
Beauvais. *Saint-Étienne*, 250, 253.
Bellefontaine (Oise). *Chapelle*, 249.
Bénévent (Italie), 336 et suiv.
Berlin, 357; *Musée*, 205, 360.
Bernay. *Église abbatiale*, 301; *Abbaye*, 303.
Berne (Suisse). *Musée*, 256.
Berru (Marne), 280.
Berry, 217, 326.
Berzy-le-Sec (Aisne), 252.
Besançon, 367, 401.
Bessas (Ardèche), 401.
Bétheny (Marne), 279 et suiv.
Béthune, 367.
Béziers (Hérault), 275, 276.
Biltha (Proconsulaire), 265.
Bir-el-Adine (Tunisie), 357.
Blairs (Écosse), 350.
Bohême, 425.
Bomiers (Indre), 326 et suiv.
Bordeaux, 374, 422; *Musée*, 318.
Bordj-Djedid (Tunisie), 270.
Bosphore cimmérien, 294.
Bouche-d'Aigre (Eure-et-Loir). *Prieuré*, 196.
Bouillon, 278.
Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), 395 et suiv.; *Église Saint-Martin*, 361.
Bourges, 374; *Abbaye Saint-Sulpice*, 327; *Aqueduc romain*, 317; *Cathédrale*, *Musée*, 217, 218, 235, 247.
Bourgogne, 247, 250, 409.
Bouville, 327, 328.
Brabant, duché, 241.
Braine (Oise). *Saint-Yved*, 245.
Briançonnais, 192.
Brieulles-sur-Bar (Ardennes). *Église*, 193 n. 2.
Brinay (Cher), 407.
Bruges, 227, 349, 413, 414.
Bruyères (Aisne). *Église*, 193 n. 2.
Budapest, 425.
Bulla Regia (Tunisie), 270.
Bury (Oise), 250.
Byzacène, 289, 364, 365.

Caen. *Saint-Étienne, la Trinité*, 250.
Cahors, 254.
Cambrai, 230; *Bibliothèque*, 230.
Cambronne (Oise), 250.
Camulodunum, 335. Voy. Colchester.
Cantorbéry, Canterbury. *Cathédrale*, 246.
Capsa (Gafsa), 290, 292.
Carlsruhe, 294.
Carpentras, 377, 404.
Carthage, 197, 208, 209, 218, 219, 236, 259 et suiv., 268, 270, 271, 288 et suiv., 331, 334, 348, 353, 394, 410, 411.
Castelnaudary, 330.
Castelsarrasin, 330.

Digitized by Google

Caudium, près Bénévent (Italie).
Cernay-les-Reims (Marne), 280.
Châlons, 374; *Église Notre-Dame*, 192.
Champagne, 191 et suiv., 250, 409.
Champeaux (Seine-et-Marne), 249.
Chantilly, 278, 321.
Chartres. *Cathédrale*, 192; *Portail royal*, 217.
Château-du-Loir, 330.
Châteaudun (Eure-et-Loir). *Église Saint-Valérien*, 250.
Château-Gontier, 330.
Château-Landon (Seine-et-Marne). *Notre-Dame*, 302.
Châteauroux, 327, 330.
Château-Thierry, 330.
Châtillon-sur-Seine, 330.
Chelles, 330.
Cherchel (Algérie), 347.
Chine, 347.
Choisy-le-Roi (Seine), 316.
Cillium, Kasserine (Tunisie), 321.
Cîteaux, 418.
Civray, 245.
Clairvaux, 418.
Clermont-Ferrand, 272, 277.
Colchester (Angleterre), 335.
Cologne, 374.
Conches, 366.
Condé-en-Brie (Aisne). *Château*, 194.
Constantinople, 305, 365; *Sainte-Sophie*, 299, 393.
Copenhague, 350; *Musées*, 357, 425.
Corbeil. *Notre-Dame*, 217.
Coulommiers, 330.
Courtray, 326.
Craonne (Aisne), 415.
Crète, 297.
Crimée, 394, 405.
Cuicul (Numidie), 265.
Cunault (Maine-et-Loire), 250.
Cypre (île de), 195.
Cyzique (Tunisie), 197.

Danemark, 425.
Dantzig. *Notre-Dame*, 349.
Danube, 311 et suiv.
Daphné, 311 et suiv.
Dijon, 374.
Disentis (Grisons). *Saint-Martin*, 426.
Djebel Fkirine (Tunisie), 237.
Djedida (Tunisie), 287 et suiv.
Djemila (Tunisie), 275.
Dombes, 397.
Dore-l'Église (Puy-de-Dôme), 375.
Dra-Ben-Jouder (Tunisie), 237-239.
Dreux, 202.

Écosse, 350.
Ekaterinebourg (Russie), 427.
El-Bi'ne, au sud d'Acre (Palestine), 256.
Entrevaux (Basses-Alpes), 387.
Espagne, 277, 306, 319.

Digitized by Google

Étampes. *Notre-Dame*, 353, 361.
Étrurie, 203. Voy. Toscane.

Ferech-Abad (Inde), 297.
Fezensac, 319.
Firouzabad (Inde), 297.
Florence, 232; *Musée des Offices*, 205; *Riccardiana*, 414.
Fontevrault. *Église abbatiale*, 251.
Fougères, 330.
Fountains-Abbey (Angleterre), 246.
Fourches-Caudines. Voy. Caudium.
Franche-Comté, 409.
Freising (Allemagne), 356.
Fréjus, 276; *Aqueduc romain*, 317.
Fribourg (Suisse), 254, 255.
Fromentières (Marne). *Église*, 429.

Gabès (Afrique romaine), 292.
Gafsa (Tunisie), 292.
Gaillac, 330.
Galice, 330.
Gannes (Loiret), 317.
Gaule, 269, 277, 431; *Belgique*, 281; *Narbonnaise*, 276.
Gênes. *Cathédrale*, 192.
Genève, 196, 258; *Musée*, 285.
Gentilly (Seine). *Aqueduc romain*, 318.
Gourdon, 330.
Grèce, 298.
Gubbio (Italie), 330.
Gy (Haute-Saône), 367.

Hainaut, 368.
Haouran (Syrie), 297.
Haulzy-en-Champagne (Marne), 206.
Henchir-Bellonne (Tunisie), 236.
Herrebouc (Fézensac), 319.
Hippone, 334.
Hongrie, 425.

Ile-de-France, 248, 250 321, 409.
Issoire (Puy-de-Dôme), 374.
Italie, 197, 277, 298, 303, 329, 361.

Jérusalem, 206, 412.
Jœuvres (Loire), 254, 256.
Jumièges. *Église abbatiale*, 301, 302.

Kairouan, 237 n. 1, 357.
Kazan (Russie), 427.
Kebilli (Tunisie), 287.
Kertch (Crimée), 294, 296, 299, 394, 405.
Kouyoundjik (Turquie d'Asie), 296.

La Boissière (Maine-et-Loire). *Abbaye*, 233.
Languedoc, 197, 367.
Laon. *Cathédrale, palais de justice*, 192; *Hôpital, théâtre, prison, hôtel de la Hure*, 193.
Laonnais, 250.
La Rochelle. *Bibliothèque, Musée*, 378.
Le Fars (Perse), 293.

Digitized by Google

Le Kef Messeline (Tunisie), 270.
Le Mans. *Cathédrale*, 217, 228, 249; *Musée*, 318.
Leptis Magna (Afrique romaine), 290.
Les Écharlis (Yonne), 367.
Lessay (Manche), 250.
Le Villar (Basses-Alpes), 387 et suiv.
Leyde. *Musée Schrywer*, 241.
L'Haÿ (Seine), 316 et suiv.
Libye, 289.
Liège, 242.
Lillebonne, 331.
Limoges, 374; *Saint-Martial*, 380.
Lire (Eure), 330.
Lizines (Seine-et-Marne), 247.
Loches, 330.
Londres, 311; *Musée britannique*, 321, 350.
Louvain, 232.
Lyon, 283 et suiv., 330, 369; *Cordeliers*, 350.
Luxembourg, 254.

Maine, 409.
Malines, 232.
Manosque, 330.
Mansoura (Tunisie), 287 et suiv.
Mareuil-sur-Ay (Marne). *Château*, 194.
Marmara, mer, 305.
Maubeuge, 223 et suiv., 429.
Mauritanie, 263 et suiv., 314.
Meaux, 351.
Melun, 239.
Mésie, 312 et suiv.
Mésopotamie, 297.
Metz, 324.
Mézières. *Préfecture*, 194, 195.
Milan, 260; *Collection Gnecchi*, 311.
Milly, 327.
Mirande, 330.
Moissac. *Couvent des Récollets*, 196.
Monceaux, 351.
Mons-en-Puelle, 328.
Montbrison. *Musée de la Diana*, 256.
Mont-Carmel (Palestine), 256.
Montélimar, 197.
Montesarchio (Italie), 337.
Montmirail (Marne). *Château*, 194.
Montréal (Yonne), 247.
Mouliana (Crète), 297.
Munich. *Musée national*, 357.

Nantes, 226.
Naples, 232, 304.
Narbonnaise, 377.
Narbonne (Aude), 275, 276.
Nefzaoua, oasis (Tunisie), 286, 292.
Neubourg (Rétie), 314.
Neuvy-en-Sullias (Loiret), 256.
Nicosie (île de Cypre). *Cathédrale*, 195.
Nîmes, 197.
Nisch (Serbie), 312.
Normandie, 247, 250, 300, 303, 321, 331, 409.

Digitized by Google

Norrey-en-Auge (Calvados), 228, 299 et suiv.
Nouvion (Aisne). *Église*, 193 n. 2; *Cathédrale*, 250.
Noyon. *Notre-Dame*, 245 et suiv.
Numidie, 263 et suiv., 314, 332.

Octava (Numidie), 265.
Odessa, 295.
Oea (Afrique romaine), 290.
Orainville (Aisne), 282.
Orange, 330, 377, 404.
Orléans. *Cimetière*, 427; tableau représentant l'*Ecce homo*, 428.
Orthez (Basses-Pyrénées), 293.
Oum-es-Somaa (Tunisie), 287 et suiv.
Oural (Russie), 427.

Palerme. *Musée national*, 377, 378.
Palestine, 413.
Pannonie, 314.
Panticapée, Kertch (Crimée), 294, 297. Voy. Kertch.
Paris, 210 et suiv., 351, 414; *Aqueduc romain*, 317; *Bastille*, 278; *Bibliothèque nationale*, 230, 235; *Évêché*, 210; *Garde-meuble*, 278; *Hôtel-de-Ville*, 318; *Maison de Nicolas Flamel*, 306; *Musée du Louvre*, 306; *Musée d'Artillerie*, 277, 348; *Musée Carnavalet*, 293, 318; *Musée du Louvre*, 197, 227, 258, 267, 330, 348, 356, 357, 404, 424; *Notre-Dame*, 247; *Parlement*, 369; *Pont Notre-Dame, porte Saint-Denis, Ponceau*, 211, 212, 213; *Saint-Germain-des-Prés*, 250, 251; *Saint-Gervais*, 318; *Saint-Jacques-de-l'Hôpital*, 211; *Saint-Martin-des-Champs*, 253; *Saint-Pierre de Montmartre*, 249, 320; *Sainte-Geneviève*, 226; *Sépulcre*, 211.
Pays-Bas, 241.
Pergame, 389.
Perm (Russie), 427.
Petite-Pereschtina (gouvernement de Poltava), 386.
Picardie, 409.
Pichon (Tunisie), 237 n. 1.
Poitiers, 424. *Notre-Dame-la-Grande*, 248.
Poitou, 247.
Poltava, 386, 387, 391.
Pompéi, 222.
Pont-a-Mousson, 330.
Pontarlier, 330.
Pontaudemer, 330.
Pont-de-l'Arche, 330.
Pont-de-Veyle (Ain), 330.
Pontigny, 330.
Pontoise, 330.
Pontorson, 330.
Pont-Saint-Esprit, 330.
Pont-Sainte-Maxence, 330.
Prague, 425; *Musée*, 205.
Prin (Marne). *Château*, 194.
Provence, 247.

Digitized by Google

Provins, 226; *Saint-Ayoul*, 217, 253.
Prüm, 206.
Pupput, Souk-el-Abiod (Tunisie), 363, 365.

Rabta (Tunisie), 287 et suiv.
Reims, 330, 361, 374, 390; *Cathédrale*, *abbaye de Saint-Remi*, *ancien collège des Jésuites*, 193; *Musée*, 280 et suiv.
Rhétie, 204, 314.
Ripon (Angleterre). *Cathédrale*, 246.
Rocquincourt (Marne). *Château*, 194.
Rodez. *Aqueduc romain*, 317.
Rome, 196, 259, 313, 335, 348, 365, 410, 423; *Collection Martinetti*, *Porta Pinciana*, *Saint-Jean de Latran*, *villa Albani*, 339, 340.
Rongères (Allier), 424.
Rouen. *Abbaye de Saint-Amand*, 207; *Cathédrale*, 247; *Musée*, 374.
Rouvres (Calvados), 228.
Royat (Puy-de-Dôme), 273.
Rucqueville (Calvados), 301.
Rue, près Fribourg (Suisse), 254, 255.
Russie, 387, 427.

Saint-Amand (Nord). *Abbaye*, 206, 207.
Saint-Benoît-du-Sault (Indre), 217.
Saint-Benoît-sur-Loire. *Chapelle de Saint-Mummole*, 301.
Saint-Denis. *Église abbatiale*, 249, 252, 267.
Saint-Evroult (Orne), 300.
Saint-Germain-en-Laye. *Musée*, 254.
Saint-Germer (Oise), 245, 250.
Saint-Gildas de Rhuis (Morbihan), 301.
Saint-Gilles (Gard), 339.
Saint-Jean-aux-Bois (Oise), 250.
Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), 217, 250.
Saint-Martin-Chennetron (Seine-et-Marne), 226.
Saint-Martin-de-Mazerat (Gironde), 394.
Saint-Maurice-sur-Loire, (Loire), 256.
Saint-Mihiel, 330; *Abbaye*, 322 et suiv.
Saint-Pétersbourg, 385, 387.
Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), 377, 404.
Saint-Rémy-de-Chargnat (Puy-de-Dôme), 374, 375.
Sainte-Colombe (Rhône), 285, 286.
Saintes, 380.
Salzbourg (Autriche), 356
Sarvistan (Perse), 297.
Saujon (Charente-Inférieure), 378.
Saumur, 250; *Château*, 232.
Sauxillanges (Puy-de-Dôme), 374.
Saxe, 348.
Sbeitla (Tunisie), 319.

Digitized by Google

Secqueville-en-Bessin (Calvados), 301.
Sedan, 278.
Segermes (Tunisie), 321.
Semur (Côte-d'Or), 381 et suiv., 431.
Senlis. *Chapelle Saint-Frambourg*, 250.
Sens. *Aqueduc romain*, 317.
Sept-Fontaines (Ardennes). *Abbaye, collégiale de Saint-Pierre*, 193.
Serbie, 312.
Soissonnais, 250.
Soissons, 391, 392; *Hôtel-de-Ville, Palais de Justice*, 193.
Souk-el-Abiod, anc. Pupput (Tunisie), 363.
Sousse (Tunisie), 270.
Strasbourg, 227, 374.
Sufasar (Afrique romaine), 348.
Sufetula, Sbeitla (Tunisie), 319.
Suzy (Marne), 281.

Tacapas, Tacape (Gabès), 290, 292.
Tarragone, 209.
Teboursouk (Tunisie), 334.
Telmine (Tunisie), 287 et suiv.
Thibar (Tunisie), 236.
Thigis (Afrique romaine), 290.
Thorra, colline de Telmine (Tunisie).
Thubunæ (Numidie), 265.
Thugga (Tunisie), 334.
Thusuros (Afrique romaine), 290.
Toscane, 202 et suiv.
Toul, 322 et suiv.
Toulouse, 278, 279.
Tournes (Ardennes). *Église*, 193 n. 2.
Tours, 350, 374, 380, 428.
Tracy-le-Val (Oise), 245.
Trasmaricas, 312.
Trilport, près Meaux, 351.
Tripolitaine, 290.
Troarn (Calvados), 300.
Troësmis, 359.
Tunis, 236.
Tunisie, 286 et suiv., 390.
Turin. *Académie*, 198.
Turris ad Algam (Afrique romaine), 290.
Turris Tamalleni (Tunisie), 287 et suiv.
Turris Timezegeri (Afrique romaine), 290.

Uzès, 197.

Vallery (Yonne). *Château*, 198 et suiv.
Varennes-sur-Allier (Allier), 424.
Varennes-sur-Usson (Puy-de-Dôme), 374.
Vauclère (Aisne), 415 et suiv.
Vaud (pays de), 329.
Venise. *Académie*, 357.
Verdun. *Cathédrale, faubourg Saint-Airy*, 322 et suiv.
Vereaux (Cher). *Église*, 216 et suiv.
Vichy, 272, 277.
Vienne (Autriche), 278, 294, 311; *Musée impérial*, 241.

Digitized by Google

Vienne (Isère), 225; *Aqueduc romain*, 317.
Vieux (Calvados), 331.
Vieux-Pont-en-Auge (Calvados), 301.
Villeneuve-Saint-Vistre, 424.
Vincennes. *Sainte-Chapelle*, 227.
Voulton (Seine-et-Marne), 249.

Ware, 366.
Wartburg (la), 348.
Wittemberg (Allemagne), 227.

Zélande, 349.
Zian (Tunisie), 404.

III.

Index des illustrations.

1. Meuble provenant de Vallery (Yonne). . . . 200
2. Pendentif de Kertch 296
3. Inscription gravée sur le bord d'un vase offert au dieu Silvain 336
4. Offrande au dieu Silvain : vase trouvé en Italie. 338
5. Vase gaulois trouvé près de Bétheny (Musée de Reims). 362
6. Face antérieure d'un sarcophage du Musée de Palerme 379
7. Arles, Ruines de l'édifice antique dit « la Basilique ». 421
8. Arles. Forum et temple du Génie de la colonie (plan restitué par M. J. Formigé) 422

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1912. 5
Membres honoraires 7
Correspondants étrangers honoraires 9
Membres résidants. 10
Associés correspondants nationaux classés par départements 16

Digitized by Google

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger 42
Associés correspondants étrangers. 43
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 48
Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 59
Bibliothèques recevant les publications de la Société. 68
Notices nécrologiques sur H. d'Arbois de Jubainville et Léopold Delisle. 69, 121
Discours de M. É. Michon, président sortant . . 176
Fixation au 6 mars de l'élection d'un membre honoraire et de deux associés correspondants étrangers honoraires 209
Fixation au 1er mai de l'élection d'un membre résidant. 242
Rapport financier du trésorier 307
Renouvellement du bureau et des commissions pour 1913 425
Fixation de l'élection d'un membre résidant au 5 février 1913 426
Vœu de la Société tendant au classement du grand cimetière d'Orléans 427
Acquisitions du département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1912 433
Liste des périodiques reçus par la Société en 1911. 442
Errata. 461
Index par noms d'auteurs 462
Index géographique 475
Index des illustrations. 483
Renseignements généraux 483

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés*.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 1 vol. in-8°. Année 1911, — ou t. LXXI.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXI, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1912, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12, à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **3 fr.**

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **10 fr.**

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **2 fr.**

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 volumes de XI-583 et CXXII-293 pages. Le tome I est *épuisé;* t. II, **10 fr.**

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **10 fr.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **10 fr.**

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **20 fr.**
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **1 fr.**

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1er TRIMESTRE 1912

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
Ph. LAUER.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés*.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.

Les tomes I à XIX, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXX, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1911, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12, à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5 fr.**

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15 fr.**

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3 fr.**

IV (1903-1905). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, tome I, par Paul MARICHAL, fasc. 1 à 3. In-8°, chaque **5 fr.**

V (1906-1908). — Tome II, fasc. 1 à 3. In-8°, chaque **5 fr.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20 fr.**

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30 fr.**
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3 fr.**

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

2e TRIMESTRE 1912

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
Ph. LAUER.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés*.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Paris, 1817-1834, — ou tomes I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1835-1850, — ou tomes XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1852-1868, — ou tomes XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1869-1879, — ou tomes XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1880-1889, — ou tomes XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1890-1899, — ou tomes LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Paris, 1900-1910, — ou tomes LXI à LXX.
8e série, 1 vol. in-8°. Paris, 1911, — ou tome LXXI.

Les tomes I à XIX, XXVI, XXVII, *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXI, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1911, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union Postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12, à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5 fr.**

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15 fr.**

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3 fr.**

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 volumes, chaque **15 fr.**

VI (1909-1911). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publié par André LESORT, fasc. 1 à 3. In-8°, chaque **5 fr.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20 fr.**

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30 fr.**
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3 fr.**

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

3e TRIMESTRE 1912

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
Ph. LAUER.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 1 vol. in-8°. Année 1911, — ou t. LXXI.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXI, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1912, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12, à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3** fr.

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 volumes de XI-583 et CXXII-293 pages. Le tome I est *épuisé;* t. II, **15** fr.

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

4e TRIMESTRE 1912

(Publication trimestrielle)

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

AVIS.

—

La Commission des impressions croit devoir rappeler aux lecteurs que la Société ne prend pas la responsabilité des doctrines émises par les auteurs.

Digitized by Google

MEMBRES

DE LA COMMISSION DES IMPRESSIONS

(Art. 18 des Statuts).

MM.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE.
L'abbé H. THÉDENAT.
H. OMONT.
M. PROU.
Ph. LAUER.

L'imprimeur-gérant : P. DAUPELEY.

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris.*

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI^e^ volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés.*

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1^re^ série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2^e^ série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3^e^ série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4^e^ série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5^e^ série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6^e^ série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7^e^ série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8^e^ série, 1 vol. in-8°. Année 1911, — ou t. LXXI.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXI, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1912, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 volumes in-12, à 1 fr. 50 chaque, sauf 1848 et 1850 qui sont *épuisés.*

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. Prix : 1 franc.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **3 fr.**

II (1898 à 1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **10 fr.**

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **2 fr.**

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 volumes de XI-583 et CXXII-293 pages. Le tome I est *épuisé;* t. II, **10 fr.**

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **10 fr.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **10 fr.**

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **20 fr.**
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **1 fr.**

Nogent-le-Rotrou, impr. DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

12 Aug'63SL
REC'D LD
AUG 5 1963

AUG 30 1966 11
RECEIVED
AUG 23 '66 -5 PM
LOAN DEPT.

JUN 12 1967 39

JUN 22 67 -10 AM
REC'D LD

LD 21A–40*m*-4,'63
(D6471s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

M13147

DC7
S78
1912

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google